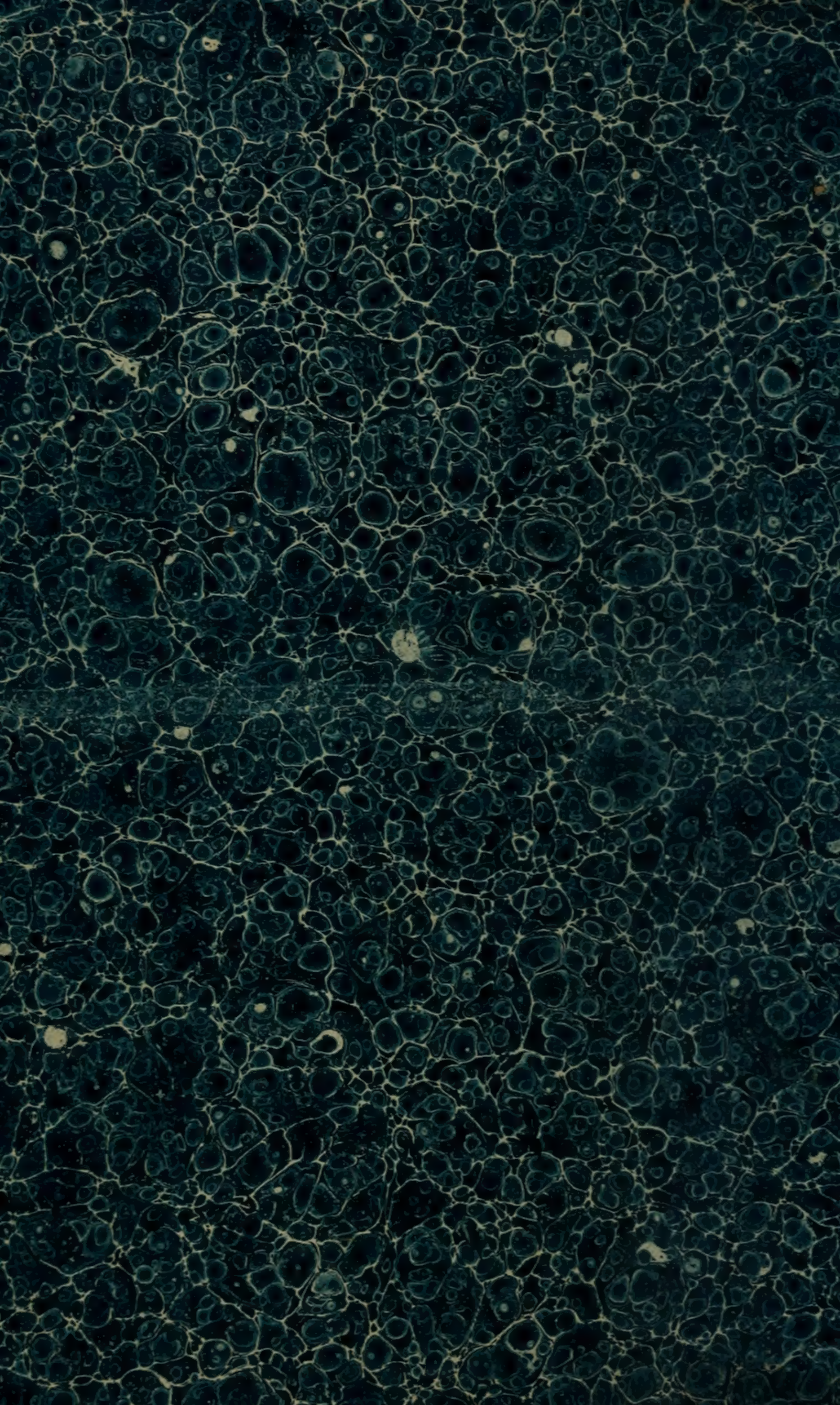
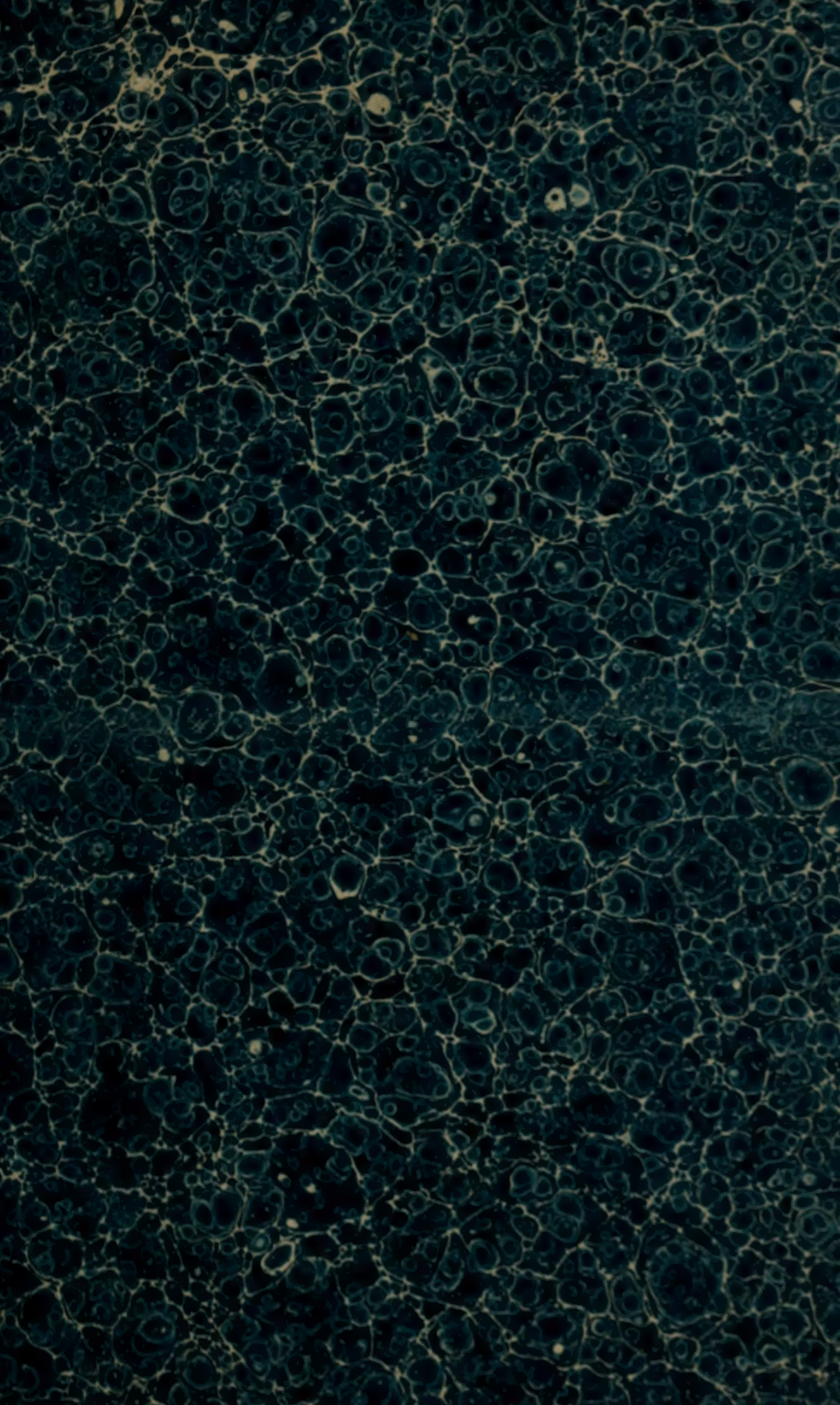

U d'/of Ottawa
39003020262076





HISTOIRE

D'ANGLETERRE

II

A LA MÊME LIBRAIRIE

HISTOIRE DU RÈGNE DE GUILLAUME III, pour faire suite à l'*Histoire de la Révolution de* 1688, par T. B. MACAULAY, traduit par AMÉDÉE PICHOT. 4 vol. . . . . 14 fr.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HISTOIRE
D'ANGLETERRE

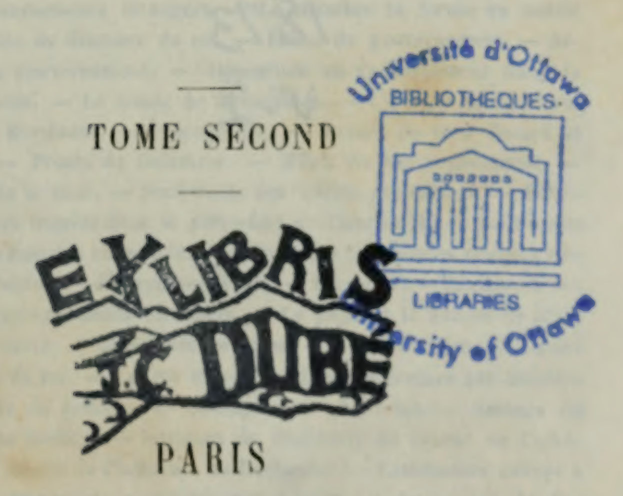
DEPUIS L'AVÉNEMENT DE JACQUES II

PAR T.-B. MACAULAY

TRADUCTION NOUVELLE

PAR ÉMILE MONTÉGUT

TOME SECOND

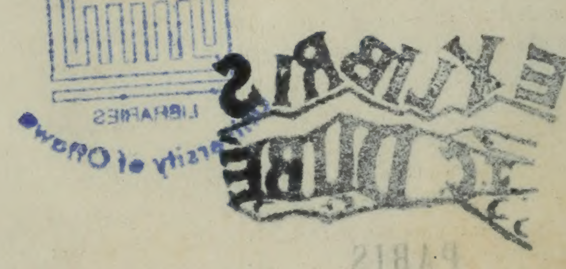


PARIS

CHARPENTIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

28, QUAI DU LOUVRE, 28

1875



HISTOIRE
D'ANGLETERRE
DEPUIS L'AVÉNEMENT DE JACQUES II

CHAPITRE VI.

RÉACTION CATHOLIQUE ET ABSOLUTISTE, 1685-1686.

Le pouvoir de Jacques est à son apogée dans l'automne de 1685. — Sa politique étrangère. — Ses plans de gouvernement à l'intérieur; l'*Habeas corpus*; l'armée permanente. — Desseins en faveur de la religion catholique romaine. — Violation de l'acte du *Test*. — Disgrâce d'Halifax. — Mécontentement général. — Persécution des Huguenots français. — Effets de cette persécution en Angleterre. — Réunion du parlement. — Discours du roi. — Une opposition se forme dans la chambre des communes. — Dispositions des gouvernements étrangers. — La chambre se forme en comité pour la discussion du discours du roi. — Échec du gouvernement. — Second échec du gouvernement. — Opposition au gouvernement dans la chambre des lords. — Le comte de Devonshire. — L'évêque de Londres. — Le vicomte Mordaunt. — Prorogation. — Procès de lord Gerard et de Hampden. — Procès de Delamere. — Effets de son acquittement. — Partis au sein de la cour. — Sentiments des Tories protestants. — Publication de papiers trouvés dans le coffre-fort de Charles II. — Sentiments des Catholiques romains honorables. — Cabale des Catholiques romains violents. — Castelmaine. — Jermyn. — White. — Tyrconnel. — Sentiments des ministres des gouvernements étrangers. — Le pape et la Société de Jésus opposés l'un à l'autre. — La Société de Jésus. — Le Père Petre. — Caractère et opinions du roi. — Le roi encouragé dans ses erreurs par Sunderland. — Perfidie de Jeffreys. — Godolphin. — La reine. — Amours du roi. — Catherine Sedley. — Intrigues de Rochester en faveur de Catherine Sedley. — Déclin de l'influence de Rochester. — Castelmaine envoyé à Rome. — Les Huguenots maltraités par Jacques. — Le pouvoir de dispense. — Destitution des juges opposants. — Affaire de sir Edward Hales. — Les Catholiques autorisés à prendre possession des bénéfices ecclésiastiques. — Sclater. — Walker. — Le doyenné de Christ-Church donné à un Catholique romain. — On dispose des évêchés. — Résolution de Jac-

ques d'user de sa suprématie ecclésiastique contre l'Église. — Difficultés qu'il rencontre. — Il crée une nouvelle cour de haute-commission. — Poursuites contre l'évêque de Londres. — Mécontentements excités par la célébration publique du culte catholique romain. — Émeutes. — On forme un camp à Hounslow. — Samuel Johnson.— Hugh Speke. — Poursuites contre Johnson. — Zèle du clergé anglican contre le papisme. — Écrits de controverse. — Les Catholiques romains ont le dessous. — État de l'Ecosse. — Queensberry, Perth, Melfort ; leur apostasie. — La religion catholique romaine favorisée en Écosse. — Émeutes à Édimbourg. — Colère du roi. — Ses plans touchant l'Écosse. — Députation des conseillers privés de l'Écosse envoyés à Londres. — Ses négociations avec le roi. — Réunion des états écossais. — Ils montrent de la résistance. — Ils sont ajournés. — Système arbitraire de gouvernement en Écosse. — L'Irlande. — État de la loi concernant la religion. — Hostilité des races. — Paysans indigènes. — L'aristocratie indigène. — État de la colonie anglaise en Irlande. — Conduite que Jacques aurait dû tenir. — Ses erreurs. — Clarendon arrive en Irlande comme lord lieutenant. — Ses humiliations. — Panique parmi les colons. — Arrivée de Tyrconnel à Dublin comme général. — Sa partialité et sa violence. — Il s'acharne au rappel de l'acte du *settlement*. — Il retourne en Angleterre. — Le roi mécontent de Clarendon. — Rochester attaqué par la cabale jésuitique. — Tentatives de Jacques pour convertir Rochester. — Renvoi de Rochester. — Renvoi de Clarendon. — Tyrconnel lord député. — Effroi des colons anglais en Irlande. — Effet de la chute des Hyde.

Jacques était maintenant à l'apogée du pouvoir et de la prospérité. En Angleterre et en Écosse, il avait vaincu ses ennemis, et les avait punis avec une sévérité qui avait bien, il est vrai, excité contre lui leur haine la plus mortelle, mais qui avait en même temps complétement anéanti leur courage. Le parti whig semblait éteint. Le nom de Whig n'était plus employé que comme terme de mépris. Le parlement était dévoué au roi, et il était au pouvoir du roi de conserver ce parlement jusqu'à la fin de son règne. L'Église faisait éclater plus haut que jamais ses protestations d'attachement à sa personne, et sa conduite, pendant la dernière insurrection, avait été conforme à ses paroles. Les juges étaient ses instruments, et s'ils cessaient de l'être, il était en son pouvoir de les révoquer. Les municipalités étaient remplies de ses créatures. Son revenu excédait de beaucoup celui de ses

prédécesseurs. Son orgueil s'enfla. Ce n'était plus le même homme qui, quelques mois auparavant, incertain si son trône ne pouvait pas être renversé en un clin d'œil, avait imploré, par des supplications peu dignes d'un roi, le secours de l'étranger, et l'avait accepté avec des larmes de reconnaissance. Des visions de gloire et de domination passèrent devant ses yeux. Il se voyait déjà en imagination l'arbitre de l'Europe, le champion des nombreux États opprimés par une trop puissante monarchie. Dès le mois de juin, il avait donné l'assurance aux Provinces-Unies, qu'aussitôt les affaires de l'Angleterre mises en bon état, il montrerait au monde combien peu il craignait la France. Conformément à ces assurances, il conclut avec les états-généraux, moins d'un mois après la bataille de Sedgemoor, un traité d'alliance défensive conçu d'après les principes de la triple alliance. A Versailles et à La Haye, on regarda comme une circonstance très-significative qu'Halifax, l'ennemi mortel et constant de l'influence française, et qui, depuis le commencement du règne, avait été à peine consulté sur un sujet important, eût pris la direction de cette affaire, et eût paru obtenir l'approbation du roi. Une autre circonstance non moins significative, c'est qu'il n'avait été fait aucune communication préalable à Barillon. L'ambassadeur et son maître en furent déconcertés. Louis fut très-vexé, et exprima des craintes graves et assez bien fondées relativement aux desseins ultérieurs du prince qui, tout récemment encore, était son pensionnaire et son vassal. Le bruit courait que Guillaume d'Orange s'occupait d'organiser une grande confédération, qui devait comprendre les deux branches de la maison d'Autriche, les Provinces-Unies, le royaume de Suède et l'électorat de Brandebourg; voilà maintenant qu'il semblait que cette confédération allait avoir à sa tête le roi et le parlement d'Angleterre[1].

[1] Avaux, négociations, 6-16 août 1685. — Dépêches de Citters et de ses

Des négociations tendant à ce résultat avaient en effet été ouvertes. L'Espagne proposait à Jacques de former avec lui une étroite alliance, et il écouta favorablement cette proposition, bien qu'il fût évident qu'une telle alliance équivaudrait à peu près à une déclaration de guerre contre la France. Mais il ajourna sa réponse définitive jusqu'après la réunion du parlement. Le sort de la chrétienté dépendait des dispositions dans lesquelles il trouverait les communes. Si elles étaient disposées à approuver ses plans de gouvernement intérieur, rien ne pourrait plus l'empêcher d'intervenir avec vigueur et autorité dans la grande lutte continentale qui arriverait bientôt à une conclusion. Si les communes se montraient récalcitrantes, il lui faudrait abandonner la pensée de servir d'arbitre aux puissances en lutte, il lui faudrait de nouveau implorer l'assistance française, se soumettre aux volontés de la France, descendre au rang de monarque de troisième ou quatrième ordre, et chercher à s'indemniser du mépris que ne manquerait pas de lui renvoyer l'étranger, par des triomphes intérieurs sur la loi et l'opinion publique.

Il semblait difficile qu'il pût demander aux communes plus qu'elles n'étaient disposées à lui accorder. Elles avaient déjà abondamment prouvé qu'elles désiraient maintenir intactes les prérogatives royales, et qu'elles ne feraient point une opposition trop décidée aux empiétements du roi sur les droits du peuple. Les onze douzièmes des membres des communes étaient ou des créatures de la cour, ou de zélés Cavaliers campagnards. Il était peu de choses qu'une telle assemblée pût refuser obstinément au souverain, et, heureusement, ces quelques choses étaient précisément celles auxquelles Jacques aspirait de toute son âme.

Un de ses désirs était d'obtenir le rappel de l'acte de

collègues, contenant le traité, 14-24 août. — Louis à Barillon, 14-24; 20-30 août.

l'*Habeas corpus*, qu'il haïssait comme il était naturel qu'un tyran haït le frein le plus puissant qu'une législation eût jamais imposé à la tyrannie. Cette haine resta profondément enracinée dans son âme jusqu'à sa mort, et se retrouve dans les instructions qu'il rédigea en exil pour la conduite de son fils [1]. Mais cet acte de l'*Habeas corpus*, bien qu'il eût été passé à l'époque de la domination des Whigs, n'en était pas moins très-cher aux Tories. Il n'est pas du tout étonnant que cette importante loi soit chérie par les Anglais de tous les partis; car, par son action directe, elle ajoute au bonheur et à la sécurité de tous les habitants du royaume [2].

Jacques avait encore un autre dessein, dessein odieux au parti qui l'avait mis sur le trône et qui l'y avait maintenu. Il voulait former une grande armée permanente. Il avait profité de la dernière insurrection pour augmenter largement les forces militaires que son frère lui avait laissées. Les corps d'armée connus aujourd'hui, comme les six premiers régiments de dragons-gardes, les troisième et quatrième régiments de dragons, et les neuf régiments d'infanterie de ligne, depuis le septième jusqu'au quinzième inclusivement, venaient d'être levés [3]. Grâce à ces augmentations et au rappel de la garnison de Tanger, le chiffre des troupes régulières, en Angleterre, s'était élevé en quelques mois de six mille à près de vingt mille hommes. Aucun roi d'Angleterre n'avait eu, en temps de paix, une pareille force à son service. Cependant Jacques n'était pas encore satisfait. Il répétait souvent qu'on ne pouvait placer aucune confiance dans la milice; qu'elle sympathisait avec toutes les passions de la

[1] Instructions portant en titre : *Pour mon fils, le prince de Galles*, 1692, dans les papiers des Stuarts.

[2] « *L'Habeas corpus*, » disait à Boswell, Johnson, le plus entêté des Tories, « est le seul avantage que notre gouvernement possède sur les gouvernements « des autres pays. »

[3] Voyez les registres historiques des régiments, publiés sous la surveillance de l'adjudant général.

classe à laquelle elle appartenait; qu'à Sedgemoor, il y avait plus d'hommes appartenant à la milice dans l'armée rebelle que dans le camp royal, et que si le trône n'avait été défendu que par les gardes bourgeoises des comtés, Monmouth aurait pu marcher en triomphe de Lyme jusqu'à Londres.

Le revenu, tout considérable qu'il fût, comparé à celui des prédécesseurs de Jacques, suffisait à peine à couvrir ces nouvelles charges. Une grande partie du produit des nouvelles taxes était absorbée par les dépenses de la marine. A la fin du dernier règne, les dépenses entières de l'année, les régiments de Tanger y compris, étaient de moins de trois cent mille livres sterling par an. Six cent mille livres allaient être maintenant une somme insuffisante[1]. Si l'on augmentait encore l'armée, il faudrait nécessairement demander un nouveau subside au parlement, et il n'était pas probable que le parlement fût d'humeur à l'accorder. Le nom d'armée permanente était détesté de toute la nation, mais ne l'était par aucun parti ou aucune classe autant que par les Cavaliers qui remplissaient la chambre basse. Dans leur esprit, l'idée d'armée permanente était inséparablement associée aux souvenirs du parlement *croupion*, du Protecteur, de la spoliation de l'Église, de l'épuration des universités, de l'abolition de la pairie, du meurtre du roi, du maussade règne des saints, de l'hypocrisie et de l'ascétisme, des amendes et des séquestrations, des injures enfin que des majors généraux, sortis de la lie du peuple, avaient jetées aux plus vieilles et aux plus honorables familles du royaume. En outre, il n'y avait pour ainsi dire pas un baronnet ou un *squire* au parlement qui ne dût une partie de son impor-

[1] Barillon, 3-13 décembre 1685. Il avait beaucoup étudié le sujet. « C'est « un détail, dit-il, dont j'ai connaissance. » Il paraît, d'après les livres de la Trésorerie, que les dépenses de l'armée furent fixées, au 1[er] janvier, pour l'année 1687 à 623,104 livres sterling, 9 shillings, 11 deniers.

tance dans son comté au rang qu'il occupait dans la milice. Si cette force nationale était supprimée, la *gentry* de l'Angleterre allait perdre beaucoup de son importance et de son influence. Il était donc probable qu'il serait encore plus difficile au roi d'obtenir des fonds pour le soutien de son armée, que d'obtenir le rappel de l'acte de l'*Habeas corpus*.

Mais les deux projets que nous venons de mentionner étaient subordonnés à un troisième auquel le roi avait mis toute son âme, mais qui était abhorré par ces gentilshommes tories, toujours prêts à verser leur sang pour ses droits; abhorré par cette Église qui, pendant trois générations, n'avait jamais, au milieu des discordes civiles, fléchi dans son attachement à la famille royale; abhorré même par cette armée, sur laquelle, à la dernière extrémité, il lui faudrait s'appuyer.

L'Église à laquelle appartenait le roi était toujours proscrite. De nombreuses et rigoureuses lois figuraient dans le livre des statuts et avaient été tout récemment encore rigoureusement exécutées. L'acte du *Test* excluait des fonctions civiles et militaires tous les dissidents; et, par un acte subséquent passé à l'époque où les fables d'Oates avaient exaspéré la nation, il avait été solennellement établi que personne ne pourrait siéger dans l'une ou l'autre des deux chambres du parlement, sans abjurer solennellement la doctrine de la transsubstantiation. Il était naturel et juste que le roi désirât obtenir pour l'Église à laquelle il appartenait une tolérance complète, et il n'est pas douteux qu'avec un peu de patience, de prudence et de justice, il n'eût obtenu cette tolérance.

Il ne faut pas attribuer à une animosité uniquement ou même principalement théologique la crainte et l'antipathie extrêmes que le peuple anglais ressentait pour la religion de son roi. Tous les théologiens de la communion anglicane et les plus illustres non-conformistes admettaient qu'on pouvait faire son salut dans l'Église

de Rome; bien plus, ils admettaient que quelques-uns des membres de cette Église avaient été au nombre des modèles les plus accomplis des vertus chrétiennes. Il est notoire que les lois pénales contre le papisme étaient ardemment défendues par beaucoup d'hommes qui jugeaient l'arianisme, le quakérisme et le judaïsme plus dangereux à un point de vue spirituel que le papisme, et qui n'étaient nullement disposés cependant à rendre des lois analogues contre les Ariens, les Quakers et les Juifs.

Il est aisé d'expliquer pourquoi les Catholiques romains étaient traités avec moins d'indulgence que les hommes qui rejetaient la doctrine du concile de Nicée, et même que les hommes qui n'étaient jamais entrés par le baptême dans le sein du christianisme. Les Anglais avaient la ferme conviction que le Catholique romain, toutes les fois que les intérêts de sa religion étaient en jeu, se croyait affranchi de toutes les règles ordinaires de la morale; et bien plus, qu'il croyait méritoire de violer ces règles, si par là il pouvait épargner à son Église une honte ou un préjudice. Cette opinion n'était pas dépourvue de raison : il était impossible de nier que certains casuistes catholiques romains des plus éminents eussent écrit l'apologie de l'équivoque, de la restriction mentale, du parjure et même de l'assassinat. Les doctrines de cette odieuse école de sophistes, ajoutait-on, n'avaient pas été stériles. Le massacre de la Saint-Barthélemy, le meurtre du premier Guillaume d'Orange, le meurtre de Henri III de France, les nombreuses conspirations formées contre la vie d'Élisabeth, et par-dessus tout la conspiration des poudres, étaient constamment cités comme exemples de l'étroite alliance qui unissait des théories malsaines et des actions coupables. On alléguait que chacun de ces crimes avait été inspiré ou applaudi par les prêtres catholiques romains. Les lettres qu'Éverard Digby, enfermé à la Tour, écrivit avec du

jus de citron et adressait à sa femme, avaient été récemment publiées et étaient souvent citées. Digby était un érudit et un gentilhomme, d'une parfaite intégrité dans toutes les transactions ordinaires, et imbu d'un profond sentiment du devoir religieux. Il avait été cependant très-compromis dans le complot qui avait pour but de faire sauter le roi, les lords et les communes, et, sur le seuil même de l'éternité, avait déclaré qu'il ne pouvait comprendre qu'un Catholique romain trouvât coupable un tel projet. La conséquence qu'on tirait ordinairement de tous ces faits était que, quelque élevé que pût être son caractère, il n'y avait pas d'excès de fraude ou de cruauté dont un Papiste ne fût capable, lorsque le salut ou l'honneur de son Église était en jeu.

Le succès extraordinaire des fables d'Oates doit être principalement attribué à la popularité de cette opinion. C'était en vain que l'accusé catholique romain en appelait à l'intégrité, à l'humanité, à la loyauté dont témoignait toute sa vie; c'était en vain qu'il citait en foule de respectables témoins appartenant à sa communion, pour réfuter les contes monstrueux inventés par le plus infâme des hommes; c'était en vain que, la corde autour du cou, il appelait sur sa tête la vengeance du Dieu devant lequel il allait comparaître, s'il était coupable d'avoir médité quelque crime contre son roi et ses compatriotes protestants. Les témoignages qu'il produisait en sa faveur ne servaient qu'à prouver le peu de valeur des serments papistes. Ses vertus elles-mêmes étaient des présomptions de culpabilité. La perspective prochaine de la mort et du jugement qui se dressait devant ses yeux rendait plus probable encore qu'il n'avouerait pas ce qu'il ne pourrait confesser sans porter préjudice à ce qui était pour lui la plus sainte des causes. Parmi les malheureux qui furent condamnés pour l'assassinat de Godfrey se trouvait un protestant d'un caractère peu honorable, Henri Berry. C'est pourtant une circonstance remar-

quable et incontestable que les derniers mots de Berry firent plus pour ébranler la croyance publique au complot que toutes les déclarations suprêmes de tous les pieux et honorables Catholiques romains qui subirent le même sort que lui[1].

Ce n'était pas seulement par la populace ignorante, et par des bigots chez qui le fanatisme avait éteint toute raison et toute charité que le Catholique romain était regardé comme un homme que sa conscience souple et docile pouvait transformer en faux témoin, en incendiaire, en meurtrier, comme un homme qui, pour les intérêts de son Église, était capable de ne reculer devant aucune atrocité et de ne se croire lié par aucun serment. S'il y avait à cette époque deux hommes enclins par raison et par caractère à la tolérance, assurément ces deux hommes étaient Tillotson et Locke. Cependant Tillotson, qui s'attira le reproche d'hétérodoxie par son indulgence pour diverses sectes d'hérétiques et de schismatiques, s'adressant du haut de sa chaire à la chambre des communes, leur dit qu'il était de leur devoir de prendre des mesures efficaces contre la propagation d'une religion plus malfaisante que l'irreligion elle-même, d'une religion qui demandait à ses fidèles des services directement opposés aux principes les plus élémentaires de la morale. Son caractère, dit-il avec vérité, le portait vers la douceur, mais ses devoirs envers la société le forçaient, dans cette occasion, d'être sévère. Il déclara que, dans son opinion, des païens n'ayant jamais entendu parler du Christ et guidés par les seules lumières de la nature feraient des membres de la société plus dignes de confiance que les hommes formés aux écoles des casuistes papistes[2]. Locke, dans le traité célèbre où il s'efforçait de montrer

[1] Burnet, I, 447.

[2] Sermon de Tillotson, prêché devant la chambre des communes, 5 novembre 1678.

que les formes les plus grossières de l'idolâtrie elles-mêmes ne devaient pas être réprimées par des lois pénales, admettait que l'Église qui enseignait aux hommes à manquer de foi envers les hérétiques n'avait aucun droit à la tolérance[1].

Il est évident que, dans de telles circonstances, le plus grand service qu'un Catholique romain anglais pût rendre à ses coreligionnaires était de convaincre le public que malgré tout ce qu'avaient pu faire ou écrire, dans des temps de violente excitation, quelques hommes d'un fanatisme téméraire, son Église n'admettait pas que la fin pût sanctifier des moyens inconciliables avec la morale. Il était au pouvoir de Jacques de rendre ce grand service à son Église. Il était plus puissant que ne l'avait été aucun roi d'Angleterre de mémoire d'homme, et d'homme centenaire. Il dépendait de lui d'effacer ou de laisser subsister plus vivant que jamais l'opprobre attaché à sa religion.

S'il s'était conformé aux lois; s'il avait rempli ses promesses; s'il s'était abstenu d'employer des moyens illégaux pour la propagation de ses doctrines théologiques; s'il avait suspendu l'action des lois pénales par une large application de son incontestable prérogative de clémence, et si, en même temps, il s'était abstenu de violer la constitution ecclésiastique et civile du royaume, un changement rapide se serait opéré dans les sentiments de son peuple. L'exemple frappant d'un prince papiste tenant scrupuleusement les promesses faites à une nation protestante aurait apaisé les appréhensions publiques. En voyant qu'un Catholique romain pouvait, sans dommage pour la société, diriger toute l'administration exécutive, commander l'armée et la marine, convoquer et dissoudre la législature, nommer les évêques et les doyens de l'Église d'Angleterre, on aurait bientôt cessé de craindre qu'il pût résulter de

[1] Locke, *Première Lettre sur la tolérance.*

grands malheurs de la nomination d'un Catholique romain aux charges de capitaine d'une compagnie ou d'alderman d'un bourg. Il est probable qu'au bout de quelques années, la secte si longtemps détestée de la nation eût été admise, aux applaudissements de tous, aux charges publiques et au parlement.

Au contraire, si Jacques essayait de favoriser les intérêts de son Église par la violation des lois fondamentales de son royaume et des promesses solennelles qu'il avait faites à plusieurs reprises à la face du monde entier, il n'était point douteux que les accusations portées par le préjugé régnant contre la religion catholique romaine seraient considérés par tous les Protestants comme pleinement fondées. En effet, si on avait pu jamais attendre qu'un Catholique romain tînt parole à des hérétiques, on pouvait attendre que Jacques tiendrait parole au clergé anglican. Il lui devait sa couronne. Sans son ardente opposition au bill d'exclusion, il n'aurait été qu'un exilé. Il avait reconnu à plusieurs reprises, et dans les termes les plus forts, les obligations qu'il lui devait, et avait juré de le maintenir dans tous ses droits légaux. Si de semblables liens ne pouvaient l'enchaîner, il était évident que tous les liens de la reconnaissance et de l'honneur ne le pouvaient faire, quand sa superstition était en jeu : se fier à lui devenait par conséquent impossible, et si son peuple ne pouvait pas se fier à lui, à quel autre membre de son Église se fierait-il? On ne le regardait pas comme naturellement ni même comme habituellement faux. Il devait à ses manières brusques et à son absence de sensibilité une réputation de sincérité qu'il ne méritait pas. Ses apologistes affectaient de l'appeler Jacques le Juste. Si donc en devenant Papiste il était devenu fourbe et menteur, quelle conclusion devait en tirer une nation déjà disposée à croire à l'influence pernicieuse du papisme sur le caractère moral?

Pour toutes ces raisons, un grand nombre des plus éminents Catholiques romains de cette époque, et à leur tête le souverain pontife, pensaient qu'une politique modérée et constitutionnelle servirait mieux que toute autre les intérêts de leur Église dans notre île. Mais leur manière de voir n'avait aucune influence sur l'intelligence lente et le caractère impérieux de Jacques. Dans son empressement à écarter les incapacités qui pesaient sur ses coreligionnaires, il prit un parti qui convainquit les plus tolérants et les plus éclairés des Protestants de cette époque, que le maintien de ces incapacités était nécessaire au salut de l'État. L'Église catholique romaine dut ainsi à sa politique trois années d'un triomphe insolent et illégal, et cent quarante années d'oppression et d'humiliation.

Plusieurs membres de son Église exerçaient des commandements dans les régiments nouvellement formés. Cette violation de la loi fut tolérée quelque temps, car on n'était pas disposé à arrêter au passage tous les actes irréguliers que commettait un roi soudainement appelé à défendre sa couronne et sa vie contre des rebelles. Mais le danger était passé. Les insurgés avaient été vaincus et punis. Leur tentative malheureuse avait fortifié le gouvernement qu'ils avaient espéré renverser. Cependant Jacques continuait toujours à donner des commandements aux personnes frappées d'incapacité par la loi; et bientôt on annonça que le roi était décidé à ne plus se soumettre à l'acte du *Test*, qu'il espérait persuader au parlement de l'abolir, mais que, si le parlement se montrait récalcitrant, il n'en agirait pas moins selon sa pensée.

Aussitôt que ce dessein fut connu, un sourd murmure, signe précurseur des tempêtes, l'avertit que cet esprit devant lequel avaient été obligés de reculer son aïeul, son père et son frère, était endormi mais non éteint. L'opposition se manifesta d'abord dans le cabinet. Ha-

lifax n'essaya point de déguiser son dégoût et ses craintes. Au conseil il exprima courageusement des sentiments qui devinrent bientôt ceux de la nation tout entière. Aucun de ses collègues ne le seconda, et l'affaire en resta là. Il fut mandé dans le cabinet du roi et eut deux longues conférences avec son maître. Jacques essaya sur lui l'effet des flatteries et des caresses, mais en vain. Halifax refusa positivement la promesse de donner son vote à la chambre des lords, soit pour le rappel de l'acte du *Test*, soit pour le rappel de l'acte de l'*Habeas corpus*.

Quelques-uns des familiers du roi lui conseillèrent de ne pas pousser dans l'opposition, à la veille de la réunion du parlement, l'homme d'État le plus éloquent et le plus accompli de l'époque. Ils lui représentèrent qu'Halifax aimait la dignité et les bénéfices du pouvoir; que tant qu'il resterait lord président, il lui serait difficile d'employer toute sa force contre le gouvernement, et que le renverser de son poste élevé était le débarrasser de toute entrave. Le roi fut inébranlable. Halifax reçut avis qu'on n'avait plus besoin de ses services, et son nom fut rayé du *Livre du conseil* [1].

Sa destitution produisit une grande sensation, non-seulement en Angleterre, mais encore à Paris, à Vienne et à La Haye, car on savait parfaitement qu'Halifax s'était toujours efforcé de réagir contre l'influence exercée par la cour de Versailles sur les affaires anglaises. Louis, en apprenant ces nouvelles, exprima sa satisfaction. Les ministres des Provinces-Unies et de la maison d'Autriche, d'un autre côté, exaltèrent la sagesse et la vertu de l'homme d'État disgracié, d'une manière qui causa de grands déplaisirs à Whitehall. Jacques fut surtout irrité contre le secrétaire de la légation impériale, qui n'avait pas craint de dire qu'Halifax avait été payé des services

[1] Le Livre du conseil. La radiation est du 21 octobre 1685. — Lettre d'Halifax à Chesterfield. — Barillon, 19-29 octobre.

qu'il avait rendus dans la discussion du bill d'exclusion par la plus énorme ingratitude [1].

Il devint bientôt évident qu'Halifax aurait beaucoup d'imitateurs. Une portion des Tories, ayant à leur tête leur vieux chef Danby, commençaient à tenir des propos de Whigs. Les prélats eux-mêmes commençaient à insinuer qu'il y avait un point où la fidélité due au prince devait céder à de plus hautes considérations. Le mécontentement des chefs de l'armée était encore plus extraordinaire et plus formidable. Déjà commençaient à apparaitre les premiers symptômes de ce sentiment qui, trois ans plus tard, poussa tant d'officiers de haut rang à déserter l'étendard royal. Des hommes qui, de leur vie, n'avaient eu un scrupule étaient devenus tout à coup singulièrement scrupuleux. Churchill chuchotait doucement que le roi allait trop loin. Kirke, qui revenait à ce moment même de sa boucherie de l'Ouest, jurait de soutenir la religion protestante. Il abjurerait la religion dans laquelle il avait été élevé, disait-il, qu'il ne se ferait jamais Papiste. Il était déjà retenu ; il avait solennellement promis à l'empereur du Maroc de se faire musulman s'il apostasiait jamais [2].

Tandis que la nation, agitée par tant de vives émotions, attendait avec inquiétude la réunion du parlement, il arriva de France des nouvelles qui vinrent accroître l'agitation générale.

Le long et héroïque combat que les Huguenots avaient soutenu contre le gouvernement français avait été mené à fin par la vigueur et l'habileté de Richelieu. Ce grand homme d'État les avait vaincus, mais il leur avait garanti la liberté de conscience que leur reconnaissait l'édit

[1] Barillon, 26 octobre-5 novembre 1685. — Louis à Barillon, 27 octobre-6 novembre ; 6-16 novembre.

[2] On trouve dans une lettre d'Halifax à Chesterfield, écrite en octobre 1685, de curieux détails sur ces premiers symptômes de mécontentement parmi les Tories. — Burnet, I, 684.

de Nantes. On leur permettait, avec quelques restrictions qui n'étaient nullement tyranniques, d'adorer Dieu selon leur culte, et d'écrire pour la défense de leurs doctrines. Ils étaient admissibles à tous les emplois militaires et politiques, et, pendant longtemps, leur croyance ne les empêcha en rien de faire leur chemin et de s'élever aux plus hautes fonctions. Quelques-uns d'entre eux commandaient les armées de l'État; d'autres étaient à la tête de départements importants de l'administration civile. Mais un jour un revirement s'opéra. Dès son enfance, Louis XIV avait ressenti pour les Calvinistes une haine à la fois politique et religieuse. Comme Catholique romain zélé, il détestait leurs dogmes théologiques. Comme prince, ambitieux d'un pouvoir absolu, il détestait les théories républicaines mêlées à la théologie genevoise. Il abolit peu à peu tous les priviléges dont jouissaient les schismatiques. Il intervint dans l'éducation de leurs enfants, confisqua les propriétés léguées aux consistoires, et ferma, sous de frivoles prétextes, les temples protestants. Les ministres protestants furent harcelés par les collecteurs des taxes. Les magistrats protestants furent privés des honneurs de la noblesse. Les officiers protestants de la maison du roi furent informés que Sa Majesté les remerciait de leurs services. On donna des ordres pour qu'aucun protestant ne fût admis au barreau. La secte opprimée montra quelques faibles signes de cet esprit qui, au siècle précédent, avait défié la puissance de la maison de Valois. Des massacres et des exécutions s'ensuivirent. Des dragons furent mis en garnison dans les villes où les hérétiques étaient nombreux, et dans les maisons de campagne des gentilshommes huguenots, et la cruauté et la licence de ces féroces missionnaires furent approuvées, ou, à tout le moins, très-faiblement blâmées par le gouvernement. Toutefois, l'édit de Nantes, quoiqu'il eût été violé en fait dans toutes ses clauses les plus

essentielles, n'avait pas été formellement déchiré, et le roi avait déclaré, dans de solennels actes publics, qu'il était résolu à le maintenir. Mais les bigots et les flatteurs qui l'entouraient lui donnèrent des conseils qu'il n'avait déjà que trop d'envie de suivre. Ils lui représentèrent que sa politique rigoureuse avait admirablement réussi, que sa volonté n'avait rencontré que peu ou point de résistance, que des milliers de Huguenots s'étaient déjà convertis, et que, s'il prenait une dernière et décisive mesure, les obstinés se soumettraient bien vite, la France serait entièrement purgée de la contagion de l'hérésie, et son roi se conquerrait une couronne céleste aussi glorieuse que celle de saint Louis. Ces arguments prévalurent. Le dernier coup fut frappé. L'édit de Nantes fut révoqué, et une multitude de décrets contre les hérétiques se succédèrent coup sur coup. De jeunes garçons et de jeunes filles furent arrachés à leurs parents et envoyés dans des couvents pour y être élevés. Tous les ministres calvinistes reçurent l'ordre ou d'abjurer leur religion ou de quitter leur patrie dans un délai de quinze jours. Il fut défendu à toutes les autres personnes professant la religion réformée de quitter le royaume, et, afin d'empêcher leur évasion, on fit strictement surveiller les frontières et les ports. On pensait que les brebis séparées ainsi des mauvais pasteurs retourneraient bientôt au vrai bercail. Mais, en dépit de toute la vigilance de la police militaire, l'émigration fut immense. On calcula que, dans l'espace de quelques mois, cinquante mille familles avaient quitté la France pour toujours. Les réfugiés n'étaient pas de ceux dont un pays peut se passer aisément. C'étaient, en général, des gens de grande intelligence, d'habitudes industrieuses et de mœurs austères. On trouve, dans la liste de ces réfugiés, des noms éminents dans la guerre, dans la science, dans la littérature, dans les arts. Quelques-uns des exilés offrirent leur épée à Guillaume d'Orange, et se firent re-

marquer par la fureur avec laquelle ils combattirent contre leur persécuteur. D'autres se vengèrent avec des armes beaucoup plus formidables encore, et enflammèrent pendant trente ans, à l'aide des presses de Hollande, d'Angleterre et d'Allemagne, l'esprit public de l'Europe contre le gouvernement français. Une catégorie plus paisible de ces exilés établit des manufactures de soie dans les faubourgs de Londres. Un autre détachement apprit aux Saxons à fabriquer les étoffes et les chapeaux dont la France avait eu jusqu'alors le monopole. D'autres encore plantèrent les premières vignes dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance [1].

Dans des circonstances ordinaires, les cours d'Espagne et de Rome auraient applaudi avec enthousiasme un prince faisant à l'hérésie une guerre vigoureuse. Mais telle était la haine inspirée par l'injustice et la morgue de Louis, que lorsqu'il se fit persécuteur, les cours d'Espagne et de Rome prirent le parti de la liberté religieuse, et réprouvèrent hautement la cruauté qui lâchait sur des gens inoffensifs une soldatesque sauvage et licencieuse [2]. Du sein de l'Europe protestante jaillit un cri de douleur et de rage. La nouvelle de la révocation de l'édit de Nantes arriva en Angleterre une semaine avant le jour où devait se réunir le parlement. Il était évident que l'esprit de Gardiner et d'Alva était encore l'esprit de l'Église catholique romaine. Louis n'était pas inférieur à Jacques en générosité et en humanité, et il lui était certainement bien supérieur dans tous les talents et toutes les qualités nécessaires à l'homme d'État. Louis, comme Jacques,

[1] Les brochures contemporaines, écrites en diverses langues, au sujet de cette persécution, sont innombrables. On en trouvera dans *le Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, un résumé singulièrement vif, clair et élégant.

[2] *Misionarios embotados*, dit Ronquillo. *Apostoli armati,* dit Innocent. La collection Mackintosh contient sur ce sujet une remarquable lettre de Ronquillo, datée du 26 mars - 5 avril 1686. Voyez Venier, *Relatione di Francia*, 1689, citée par le professeur Ranke, dans ses *Römischen päpste*, livre VIII.

avait maintes fois promis de respecter les priviléges de ses sujets protestants, et cependant Louis se faisait ouvertement le persécuteur de la religion réformée. Quelles raisons avait-on alors de douter que Jacques n'attendait qu'une occasion pour suivre son exemple? Déjà, au mépris de la loi, il formait une force militaire dont les commandements étaient donnés en grande partie à des Catholiques romains. Était-il déraisonnable de craindre que cette force ne fût employée à faire ce qu'avaient fait les dragons français?

Jacques fut presque aussi mécontent que ses sujets de la conduite de la cour de Versailles. On eût dit, en vérité, que cette cour n'avait agi ainsi que pour lui causer des embarras et de l'ennui. Il était sur le point de demander à une assemblée protestante un acte de tolérance complète pour les Catholiques romains; rien ne pouvait donc lui déplaire davantage que d'apprendre que, dans une contrée voisine, un gouvernement catholique romain avait retiré toute tolérance aux Protestants. Son déplaisir fut encore augmenté par un discours adressé à ce même moment à Louis XIV par l'évêque de Valence, au nom du clergé gallican. Le pieux souverain d'Angleterre, disait l'orateur, comptait sur le roi très-chrétien pour le défendre contre une nation hérétique. On remarqua que les membres de la chambre des communes mirent un empressement tout particulier à se procurer des copies de cette harangue, et qu'elle fut lue par tous les Anglais avec indignation et frayeur[1]. Jacques désirait réagir contre l'impression produite par ces événements, et était à ce moment assez disposé à montrer à toute l'Europe qu'il n'était pas l'esclave de la France. Il déclara donc publiquement qu'il désapprouvait la persécution dont les Huguenots étaient l'objet, accorda aux exilés quelques secours pris

[1] «Mi dicono che tutti questi parlamentarii ne hanno voluto copia, il che assolutamente avrà causato pessime impressioni.» Adda, 9-19 novembre 1685. — Journal d'Evelyn, 3 novembre.

sur sa cassette particulière, et invita, par des lettres revêtues du grand sceau, tous ses sujets à imiter sa libéralité. Quelques mois plus tard, il devint évident que cette grande compassion n'était qu'une feinte et une manière de flatter le parlement, qu'il avait pour les réfugiés une haine mortelle, et qu'il ne regrettait rien autant que de ne pouvoir faire ce que Louis avait fait.

Le 9 novembre, les chambres se réunirent. Les communes furent appelées à la barre de la chambre des lords, et le roi s'adressa au parlement du haut de son trône. Il avait composé lui-même son discours. Il félicitait ses bien-aimés sujets de la suppression de la rébellion de l'Ouest, mais il ajoutait que la rapidité avec laquelle cette rébellion était devenue formidable, et la longueur de sa résistance, devaient prouver à tout le monde combien peu il fallait compter sur la milice. Il avait, en conséquence, augmenté l'armée régulière. Les dépenses de l'armée seraient, par suite de cette augmentation, plus que doublées; mais il avait l'assurance que les communes lui fourniraient le moyen de couvrir ce surcroît de dépenses. Il informait ensuite ses auditeurs qu'il avait donné de l'emploi à des officiers qui n'avaient pas rempli les formalités du *Test*, mais il les connaissait et les savait dignes de la confiance publique. Il craignait que des hommes pervers ne se servissent de cette irrégularité pour troubler l'harmonie qui existait entre lui et son parlement, mais il s'exprimerait avec la plus complète franchise. Il était déterminé à ne pas se séparer de serviteurs sur la fidélité desquels il pouvait compter, et dont l'appui lui serait peut-être bientôt nécessaire[1].

Cet aveu explicite de la violation des lois regardées par la nation comme les principales sauvegardes de la religion établie, et de sa ferme résolution de persister à

[1] Procès-verbaux des lords, 9 novembre 1685. — «Vengo assicurato, dit Adda, che S. M. stessa abbia composto il discorso.» Dépêche du 16-26 novembre 1685.

les violer, n'était pas propre à calmer les esprits irrités de ses sujets. Les lords, rarement disposés à commencer une opposition contre le gouvernement, consentirent à voter des remercîments pour les paroles que venait de prononcer le roi ; mais les communes se trouvèrent d'humeur moins complaisante. Lorsque les membres de la chambre basse furent rentrés dans la salle de leurs séances, il se fit un grand silence, et une profonde inquiétude se peignit sur les visages des représentants les plus respectables. Enfin Middleton se leva, et proposa à la chambre de se former immédiatement en comité pour répondre au discours du roi ; mais sir Edmund Jennings, zélé Tory du Yorkshire, et qu'on supposait l'interprète des sentiments de Danby, protesta contre cette manière d'agir, et demanda qu'on laissât à la chambre le temps de réfléchir. Sir Thomas Clarges, oncle maternel du duc d'Albemarle, qui depuis longtemps s'était fait remarquer dans le parlement comme homme d'affaires, et jaloux surveillant du trésor public, se prononça dans le même sens. On ne pouvait se tromper sur les sentiments de la chambre. Sir John Ernley, chancelier de l'Échiquier, insista pour que le délai ne dépassât pas quarante-huit heures ; mais sa demande fut rejetée, et il fut résolu que la discussion serait remise à trois jours[1].

Cet intervalle fut bien employé par ceux qui menaient l'opposition contre la cour. Leur tâche n'était pas facile. En trois jours, il fallait organiser un parti du Pays. Nous ne pouvons de nos jours apprécier bien exactement les difficultés d'une telle tâche, car on peut dire qu'aujourd'hui la nation tout entière assiste à chaque délibération des lords et des communes. Les discours des chefs du ministère et des chefs de l'opposition, prononcés après

[1] Procès-verbaux des communes. — *Mémoires de Bramston*. — Jacques Van Leeuwen aux états généraux, 10-20 novembre 1685. Leeuwen était secrétaire de l'ambassade hollandaise, et faisait la correspondance en l'absence de Citters. Quant à Clarges, voyez Burnet, I, 98.

minuit, sont lus le matin par tous les habitants de la métropole, dans la soirée par les habitants du Northumberland et du Cornouailles; en Irlande et en Écosse, le lendemain. Aujourd'hui, par conséquent, les procédés législatifs, les règles de la discussion parlementaire, la tactique des partis, les opinions, le caractère, le langage de tout membre actif des deux chambres, sont choses familières à des milliers d'hommes. Tout individu qui entre aujourd'hui au parlement possède donc, par avance, ce qu'on aurait appelé, au dix-septième siècle, un grand fonds d'expérience parlementaire. Mais cette expérience ne pouvait s'acquérir alors que par un service parlementaire actif. La différence entre un vieux et un nouveau membre était la même qui existe entre un vétéran et un conscrit qui vient d'être arraché à sa charrue; et le parlement de Jacques contenait une proportion inaccoutumée de nouveaux membres qui n'avaient apporté de leurs châteaux que d'innombrables préjugés en place d'expérience politique. Ces nouveaux représentants détestaient les Papistes, mais ne détestaient pas moins les Whigs, et avaient pour le roi une vénération superstitieuse. Former une opposition avec de tels éléments était une sorte de tour de force qui demandait la tactique la plus habile et le plus délicat. Quelques hommes très-importants tentèrent néanmoins l'entreprise, et la menèrent à bonne fin. Quelques Whigs expérimentés, qui ne siégeaient pas au parlement, donnèrent d'utiles renseignements et de bons conseils. La veille du jour fixé pour le débat, on tint plusieurs réunions où les chefs instruisirent les novices, et on put voir bientôt que ces efforts n'avaient pas été perdus [1].

Les ambassades étrangères étaient toutes en fermentation. On sentait que quelques jours allaient maintenant décider la question de savoir si le roi d'Angleterre serait

[1] Barillon, 16-26 novembre 1685.

on ne serait pas le vassal du roi de France. Les ministres de la maison d'Autriche désiraient beaucoup que Jacques donnât satisfaction à son parlement. Innocent avait envoyé à Londres deux personnes chargées de prêcher la modération par la parole et l'exemple. L'une était John Leyburn, dominicain anglais, qui avait été secrétaire du cardinal Howard, et qui, avec quelques connaissances et une riche veine d'esprit naturel, était le plus prudent, le plus adroit et le plus taciturne des hommes. Il avait été récemment sacré évêque d'Adrumetum, et nommé vicaire apostolique dans la Grande-Bretagne. Ferdinand, comte d'Adda, Italien de talents peu supérieurs, mais doué d'un caractère doux et de manières courtoises, avait été nommé nonce. Ces fonctionnaires furent très-bien accueillis par Jacques. Aucun évêque catholique romain n'avait exercé de fonctions spirituelles en Angleterre depuis plus d'un demi-siècle. Aucun nonce n'y avait été reçu durant les cent vingt-sept ans qui s'étaient écoulés depuis la mort de Marie. Leyburn était logé à Whitehall, et recevait une pension de mille livres par an. Adda n'avait pas encore de caractère public. Il passait pour un étranger de haut rang que la curiosité avait amené à Londres, paraissait tous les jours à la cour, et y était traité avec beaucoup de considération. Les deux émissaires du pape faisaient de leur mieux pour atténuer autant que possible le caractère odieux qui est inséparable des fonctions qu'ils remplissaient, et pour modérer le zèle téméraire de Jacques. Le nonce, en particulier, déclarait que rien ne pourrait être plus nuisible aux intérêts de la cour de Rome qu'une rupture entre le roi et le parlement[1].

[1] Dodd, *Histoire de l'Église*. — Leeuwen, 17-27 novembre 1685. — Barillon, 24 décembre 1685. Barillon dit de Adda : « On l'avait fait prévenir que la sûreté et l'avantage des Catholiques consistaient dans une réunion entière de Sa Majesté Britannique et de son parlement. » — Lettres d'Innocent à Jacques, datées des 27 juillet - 6 août ; et 23 septembre - 3 octobre 1685. — Dépêches

D'un autre côté, Barillon se montrait très-actif. Les instructions qu'il reçut en cette occasion de la cour de Versailles valent la peine d'être étudiées avec soin, car elles nous donnent la clef de la politique systématiquement suivie par son maître à l'égard de l'Angleterre, pendant les vingt années qui précédèrent la révolution. Les nouvelles de Madrid, écrivait Louis, étaient alarmantes. On y nourrissait la ferme espérance que Jacques s'unirait étroitement à la maison d'Autriche aussitôt qu'il serait sûr de n'être plus inquiété par son parlement. Dans de telles circonstances, il était évidemment de l'intérêt de la France que le parlement se montrât récalcitrant. Barillon reçut donc pour instructions de jouer, en prenant toutes les précautions possibles pour ne pas être découvert, le rôle de boute-feu. A la cour, il ne devait laisser passer aucune occasion de stimuler le zèle religieux et l'orgueil royal de Jacques; mais en même temps, il serait bon d'avoir quelques communications secrètes avec les mécontents. De telles communications étaient évidemment très-hasardeuses, et demandaient la plus grande habileté. Peut-être l'ambassadeur pourrait-il, sans compromettre sa personne et son gouvernement, stimuler le zèle de l'opposition pour les lois et les libertés de l'Angleterre, et laisser croire que ces lois et ces libertés n'étaient pas vues par son maître d'un mauvais œil [1].

Quand Louis dictait ces instructions, il ne prévoyait pas que l'obstination et la stupidité de Jacques allaient dissiper si promptement et si complétement ses inquiétudes. Le 12 de novembre, la chambre des communes se forma en comité pour discuter le discours du roi. Le *Solicitor general*, Heneage Finch, occupait le fauteuil. La

de Adda, 9-19 et 16-26 novembre 1685. — Une copie de la très-intéressante correspondance de Adda, faite d'après les manuscrits des Archives papales, se trouve dans le British Museum, Mss. additionnels, n° 15395.

[1] Cette très-remarquable dépêche porte la date du 9-19 novembre 1685, et se trouve dans l'Appendice à l'*Histoire* de M. Fox.

discussion fut conduite par les chefs du nouveau parti du Pays avec un tact et une adresse rares. On ne laissa échapper aucune expression irrespectueuse pour le souverain ou sympathique aux rebelles. L'insurrection de l'Ouest ne fut jamais mentionnée qu'avec horreur. On ne dit pas un mot des cruautés de Kirke et de Jeffreys ; on reconnut que les énormes dépenses occasionnées par les derniers troubles autorisaient le roi à demander de nouveaux subsides; mais on fit une forte opposition à l'augmentation de l'armée et à la violation de l'acte du *Test*.

Les hommes de la cour semblent avoir évité avec soin de toucher à cette question de l'acte du *Test*. Ils parlèrent cependant avec une certaine force de la supériorité d'une armée régulière sur une milice. Un d'eux demanda ironiquement si la défense du royaume devait être confiée aux *mangeurs de bœuf* (soldats aux gardes). Un autre dit qu'il serait bien aise de savoir quelle contenance aurait gardée, en présence des régiments de Louis XIV, cette milice du Devonshire qui s'était enfuie en désordre devant les faucheurs de Monmouth. Mais ces arguments firent peu d'effet sur les Cavaliers, qui se rappelaient encore le dur gouvernement du Protecteur. Le sentiment général fut énergiquement exprimé par Édouard Seymour, le premier des gentilshommes campagnards tories de l'Angleterre. Il reconnaissait que la milice n'était pas dans un état satisfaisant et qu'elle devait être reconstituée. Cette reconstitution exigerait sans doute de l'argent, mais quant à lui, il préférait donner un million pour entretenir une force dont il n'avait rien à craindre, qu'un demi-million pour entretenir une force dont il aurait toujours tout à craindre. Qu'on discipline la milice, qu'on augmente la marine, et le pays sera en sûreté, dit-il. Une armée permanente, à prendre les choses au mieux, n'était qu'un canal par où s'écoulaient les ressources publiques. On enlevait le soldat à tout travail utile, il ne produisait rien; il con-

sommait les produits du travail d'autrui et il tyrannisait ceux qui le nourrissaient. La nation n'était pas menacée d'une armée permanente seulement, mais d'une armée permanente papiste, d'une armée permanente commandée par des hommes accomplis et honorables sans doute, mais ennemis par principe de la constitution du royaume. Sir William Twisden, représentant pour le comté de Kent, parla dans le même sens avec beaucoup de finesse et fut très-applaudi. Sir Richard Temple, un des très-rares Whigs envoyés au parlement, dans un discours adroitement accommodé au tempérament de son auditoire, rappela à la chambre que l'expérience avait toujours démontré qu'une armée permanente était aussi dangereuse à la juste autorité des princes qu'à la liberté des nations. Sir John Maynard, le légiste le plus savant de son temps, prit part au débat. Il était alors âgé de plus de quatre-vingts ans et pouvait se rappeler les luttes politiques du règne de Jacques Ier. Il avait siégé dans le long parlement, et parmi les Têtes rondes, mais il avait toujours été partisan des mesures modérées, et avait travaillé de toutes ses forces à amener une réconciliation générale. Ses talents, que l'âge n'avait pas amoindris, et ses connaissances professionnelles, qui l'avaient toujours fait écouter avec respect dans Westminster-Hall, le firent écouter avec le même respect de la chambre des communes. Lui aussi se déclara contre une augmentation des forces régulières.

Après un long débat, on décida qu'un subside serait accordé à la couronne, mais qu'en même temps on passerait un bill pour mettre la milice en meilleur état de service. Cette dernière décision était équivalente à une déclaration contre l'armée permanente. Le roi en fut très-mécontent, et on commença à chuchoter que si les choses continuaient à marcher ainsi, la session ne serait pas longue[1].

[1] Procès-verbaux des communes, 12 novembre 1685. — Leeuwen, 13-

Le lendemain la lutte recommença. Le langage du parti du Pays fut plus sensiblement hardi et plus vif que celui de la veille. Dans le discours du roi, le paragraphe qui se rapportait aux subsides précédait le paragraphe qui se rapportait au *Test*. Middleton proposa en conséquence que le paragraphe relatif aux subsides fût d'abord examiné par le comité. L'opposition demanda la question préalable. Elle soutint que la pratique raisonnable et constitutionnelle était de n'accorder des subsides qu'après redressement des griefs, et que cette pratique se trouverait abolie si la chambre se croyait obligée de suivre servilement l'ordre de matières adopté par le roi dans son discours.

On alla aux voix pour savoir si la motion de Middleton serait prise en considération. Le président ordonna aux membres qui voulaient voter négativement de passer dans le couloir. Ceux-ci s'en offensèrent et se plaignirent hautement de sa servilité et de sa partialité; car ils pensaient que selon le règlement subtil et embrouillé qui était alors en vigueur, et qui, de nos jours, a été remplacé par un autre plus rationnel et plus convenable, ils avaient le droit de garder leurs places; et il était admis par tous les tacticiens parlementaires de cette époque que le parti qui restait dans la chambre

23 novembre. — Barillon, 16-26 novembre. — *Mémoires de sir John Bramston*. Un fait assez curieux se rapporte au meilleur compte-rendu qui nous reste des débats de la chambre des communes de novembre 1685. Il y en a deux copies manuscrites dans le British Museum. Harl. Mss. 7187; et Lansdowne, Mss. [illegible]. Dans ces deux copies, les noms des orateurs sont donnés tout au long. L'auteur de la *Vie de Jacques* publiée en 1702 transcrivit ce rapport, mais ne donna que les initiales des noms. Les éditeurs des *Chandler's Debates* et de *l'Histoire parlementaire* interprétèrent les noms d'après ces initiales, et quelquefois interprétèrent à tort. Ils attribuent, par exemple, à Waller un très-remarquable discours, dont nous parlerons bientôt, et qui fut en réalité prononcé par Windham, membre du parlement pour Salisbury. C'est avec regret que je me suis vu forcé d'abandonner l'opinion que ces paroles qui, prononcées par Waller parlant en public pour la dernière fois, lui faisaient tant d'honneur, n'étaient pas de lui.

avait un avantage sur celui qui sortait, car la disposition des bancs était si défectueuse, que tout membre qui avait été assez heureux pour trouver une bonne place tenait à ne pas la perdre. Néanmoins, on vit, au grand effroi des ministres, plusieurs membres sur lesquels la cour comptait absolument se diriger vers la porte. De ce nombre était Charles Fox, payeur général de l'armée et fils de sir Stephen Fox, greffier de la maison du roi. Les amis du payeur général l'avaient retenu loin de la chambre pendant une partie de la discussion; mais son inquiétude étant devenu intolérable, il entra dans le cabinet du président, entendit une partie de la discussion, sortit, et après une lutte d'une heure ou deux entre sa conscience et ses cinq mille livres sterling d'appointements, il prit une résolution héroïque et arriva à la chambre assez à temps pour voter. Deux officiers de l'armée, le colonel John Darcy, fils de lord Conyers, et le capitaine James Kendall, passèrent dans le couloir. Middleton alla les trouver à la barre et les interpella vivement. Il s'adressa particulièrement à Kendall, courtisan besoigneux, qu'une corporation dévouée du Cornouailles avait sur l'ordre du roi envoyé au parlement, et qui tout récemment avait obtenu une concession de cent rebelles condamnés à la déportation. « Monsieur, lui dit Middleton, ne commandez-vous pas une troupe de cavalerie au service de Sa Majesté? — Oui, milord, répondit Kendall, mais mon frère aîné vient de mourir et me laisse sept cents livres de rente. »

Le scrutin dépouillé, il se trouva que le nombre des *oui* était de cent quatre-vingt-deux, et le nombre des *non* de cent quatre-vingt-trois. Ainsi, dans cette chambre des communes qu'avaient créée les efforts réunis de la fourberie, de la corruption et de la violence les moins scrupuleuses, dans cette chambre des communes dont Jacques avait dit que les onze douzièmes des membres étaient tels qu'il les eût choisis lui-même, la

cour éprouvait une défaite sur une question capitale [1].

En conséquence de ce vote, les communes discutèrent le 13 de novembre les paroles dont le roi s'était serv touchant l'acte du *Test*. On décida, après une longue discussion, qu'une adresse lui serait présentée, pour lui rappeler qu'il ne pouvait légalement continuer à employer des officiers qui refusaient de remplir les conditions requises par la loi, et pour le prier de prendre des mesures capables de calmer les appréhensions et les craintes de son peuple [2].

On fit ensuite une motion pour engager les lords à se joindre à cette adresse. Il est aujourd'hui impossible de savoir si cette motion fut sincèrement faite par l'opposition dans l'espoir que le concours des pairs ajouterait encore du poids à la remontrance, ou si elle fut faite artificieusement par les hommes de la cour, dans l'espoir qu'elle produirait une rupture entre les deux chambres. La proposition fut rejetée [3].

[1] Procès-verbaux des communes, 13 novembre 1685. — *Mémoires de Bramston*. — *Mémoires de Reresby*. — Barillon, 16-26 novembre. — Leeuwen, 13-23 novembre. — *Mémoires de sir Stephen Fox*, 1717. — *La Situation de l'Église d'Angleterre loyalement exposée*. — Burnet, I, 666, avec la note du président Onslow.

[2] Procès-verbaux des communes, novembre 1685. — Harl Mss. 7187. — Lansd. Mss. 253.

[3] La diversité des témoignages sur ce sujet est fort extraordinaire, et après un long examen, je dois avouer qu'ils me semblent se balancer exactement. Dans la *Vie de Jacques* (1702), la motion est représentée comme venant de la cour. Ce récit est confirmé par un remarquable passage des papiers des Stuarts, corrigé par le prétendant lui-même. Voyez Clarke, *Vie de Jacques II*, II, [illegible]. D'un autre côté, Reresby, qui était présent, et Barillon qui devait avoir été bien informé, représentent la motion comme une motion de l'opposition. Les manuscrits Harley et Lansdowne diffèrent sur le mot unique dont dépend toute la question. Malheureusement Bramston n'était pas à la chambre ce jour-là. Jacques Leeuwen mentionne la motion et le vote, mais n'ajoute pas un mot qui puisse jeter la plus petite lumière sur l'état des partis. Je dois avouer qu'il m'est impossible de tirer aucune conclusion du nom des scrutateurs : sir Joseph Williamson et sir Francis Russell pour la majorité, et lord Ancram et sir Henri Goodricke pour la minorité. J'aurais supposé que lord Ancram était du côté de la cour, et sir Henri Goodricke du côté de l'opposition.

La chambre se forma ensuite en comité pour examiner le chiffre des subsides à accorder. Le roi demandait quatorze cent mille livres, mais les ministres virent bien qu'il serait inutile d'exiger une somme aussi forte. Le chancelier de l'Échiquier parla donc seulement de douze cent mille livres. Les chefs de l'opposition répondirent que voter une telle somme serait voter la permanence des forces militaires actuelles; qu'ils n'étaient disposés à voter que les subsides nécessaires pour l'entretien de l'armée, jusqu'à la réorganisation de la milice, et qu'en conséquence, ils proposaient quatre cent mille livres. Les partisans de la cour se récrièrent contre cette proposition comme indigne de la chambre et irrespectueuse pour le roi; mais ils furent énergiquement combattus. Un des représentants de l'Ouest, John Windham, membre pour Salisbury, se fit particulièrement remarquer. Il avait toujours éprouvé pour les armées permanentes de la crainte et de l'aversion, dit-il, et une récente expérience avait fortifié ces sentiments. Il se hasarda alors à toucher un sujet que jusqu'alors on avait évité avec soin. Il fit la description de la désolation qui régnait dans les comtés de l'Ouest. Le peuple, dit-il, y était fatigué de l'oppression des troupes, fatigué des logements militaires, des déprédations, et de crimes encore plus hideux que la loi qualifiait bien de crimes capitaux, mais dont on ne pouvait obtenir réparation, lorsqu'ils étaient commis par cette classe particulière de coupables. Les serviteurs du roi avaient bien dit, à la vérité, que d'excellents règlements avaient été faits pour la discipline de l'armée; mais personne n'oserait dire que ces règlements eussent été observés. Quelle devait donc être la conclusion? Le contraste existant entre les paternelles injonctions émanées du trône et l'insupportable tyrannie des soldats ne prouvait-il pas que l'armée était maintenant trop puissante pour le prince aussi bien que pour le peuple? Les communes pouvaient donc, en toute assu-

rance, sans inconséquence aucune, et tout en ayant pleine confiance dans les intentions de Sa Majesté, se refuser à voter l'augmentation de forces que Sa Majesté ne pouvait visiblement pas contrôler.

La proposition de quatre cent mille livres fut repoussée à douze voix de majorité. Cette victoire des ministres ne valait pas mieux qu'une défaite. Les chefs du parti du Pays, nullement découragés, cédèrent un peu, prirent une autre attitude, et proposèrent la somme de sept cent mille livres. On vota de nouveau, et les partisans de la cour furent battus par deux cent douze voix contre cent soixante et dix [1].

Le lendemain, les communes allèrent en procession porter à Whitehall leur adresse relative à l'acte du *Test*. Le roi les reçut assis sur son trône. L'adresse était rédigée dans un langage respectueux et dévoué; car la grande majorité de ceux qui l'avaient votée étant royalistes zélés, et même royalistes superstitieux, avaient consenti aisément à y insérer quelques phrases élogieuses, et à en retrancher toutes les expressions que les courtisans jugeaient offensantes. Jacques répondit par une froide et maussade réprimande. Il déclara qu'il était extrêmement mécontent, et s'étonna que les communes eussent si peu profité de l'avertissement qu'il leur avait donné. « Mais, leur dit-il, vous pouvez continuer à jouer votre jeu, je serai exact à tenir toutes les promesses que je vous ai faites [2]. »

Les communes rentrèrent dans la salle de leurs séances, mécontentes, mais quelque peu intimidées. Pour la plupart de leurs membres, le roi était encore un objet de respect filial. Les trois années qui suivirent, trois années d'injustices et d'insultes plus blessantes encore que les injustices, furent à peine suffisantes pour dis-

[1] Procès-verbaux des communes, 16 novembre 1685. — Harl. Mss. 7187. — Lansd. Mss. 253.

[2] Procès-verbaux des communes, 17, 18 novembre 1685.

soudre les liens qui attachaient au trône la *gentry* tory.

Le président répéta la substance de la réplique royale. Il se fit pendant un moment un silence solennel; puis, on reprit l'ordre du jour, et la chambre se forma en comité pour examiner le bill relatif à la réorganisation de la milice.

Au bout de quelques heures, cependant, le courage de l'opposition se ranima. Lorsque, à la fin de la journée, le président reprit le fauteuil, Wharton, le plus audacieux et le plus actif des Whigs, proposa qu'on fixât un jour pour prendre en considération la réponse de Sa Majesté. John Coke, membre du parlement pour Derby, quoique Tory zélé, appuya Wharton. « J'espère, dit-il, que nous sommes tous Anglais, et que nous ne nous laisserons pas effrayer par quelques paroles hautaines. »

C'était parler énergiquement, mais peu sagement. Toute la chambre fut aussitôt en tumulte; on entendit crier de toute part : « Écrivez ses paroles, — à la barre, — à la Tour. » Les plus indulgents proposèrent de réprimander le coupable; mais les ministres insistèrent avec véhémence pour qu'il fût envoyé en prison. La chambre, dirent-ils, pouvait pardonner les offenses commises contre elle, mais non les insultes adressées à la couronne. Coke fut envoyé à la Tour. L'imprudence d'un seul homme avait dérangé tout le système de tactique si habilement combiné par les chefs de l'opposition. Ce fut en vain qu'à ce moment Édouard Seymour essaya de rallier son parti, l'exhorta à fixer un jour pour discuter la réponse du roi, et exprima la ferme confiance que la discussion serait conduite avec tout le respect que les sujets devaient au souverain. La chambre avait été tellement atterrée par le mécontentement du roi et tellement irritée par la violence de Coke, qu'il n'eût pas été prudent d'aller aux voix [1].

[1] Procès-verbaux des communes, 18 novembre 1685. — Harl. Mss. 7187. — Lansd. Mss. 253. — Burnet, I, 667.

La chambre s'ajourna, et les ministres se flattèrent de l'espoir que l'esprit d'opposition était éteint. Mais le lendemain, 19 novembre, de nouveaux et alarmants symptômes apparurent. C'était le jour fixé pour prendre en considération les pétitions qui avaient été envoyées de toutes les parties de l'Angleterre contre les dernières élections. Lorsqu'à la première réunion du parlement Seymour s'était plaint de la violence et de la fraude au moyen desquelles le gouvernement avait empêché la libre expression des sentiments des corps constituants, il n'avait trouvé aucun appui. Mais un grand nombre de ceux qui, en cette occasion, s'étaient séparés de lui avaient depuis repris courage, et, avant même la séparation du parlement, avaient insinué, John Lowther, représentant du Cumberland à leur tête, qu'on devait ordonner une enquête sur les abus qui avaient tant irrité l'esprit public. La chambre était maintenant en humeur violente, et des voix nombreuses s'y élevèrent hardiment pour menacer et accuser. On dit aux ministres que la nation attendait et devait obtenir une réparation éclatante. En même temps on insinua que la meilleure réparation que pussent donner les membres qui avaient été envoyés à la chambre par des moyens illégaux était d'user de leur pouvoir mal acquis pour la défense de la religion et des libertés du pays. Tout membre qui, dans cette crise, ferait son devoir, n'avait rien à craindre. Peut-être serait-il nécessaire de lui faire perdre son siége, mais toute l'influence de l'opposition serait employée à lui procurer une réélection [1].

Le même jour, il devint évident que l'esprit d'opposition se répandait de la chambre des communes à la

[1] *Memoires de Lonsdale.* Burnet nous apprend (I, 667) qu'un vif debat sur les elections eut lieu dans la chambre des communes, apres l'arrestation de Coke. Ce debat doit par consequent avoir eu lieu le 19 novembre, car Coke fut emprisonne tres-tard dans la soiree du 18, et le parlement fut proroge le 20. Le recit de Burnet est confirme par les proces-verbaux, qui disent que plusieurs elections furent discutees le 19.

chambre des lords, et jusque sur le banc des évêques. William Cavendish, comte de Devonshire, se fit le chef de l'opposition dans la chambre haute, et il avait toutes les qualités requises pour cela. Il ne le cédait à aucun membre de l'aristocratie anglaise en richesses et en influence, et l'opinion générale le désignait comme le gentilhomme le plus accompli de son temps. Sa magnificence, son bon goût, ses talents, son érudition, son courage, la grâce et l'urbanité de ses manières, étaient reconnus même de ses ennemis. Ses admirateurs n'auraient pu malheureusement pas soutenir que ses mœurs eussent échappé à la contagion générale de l'époque. Quoique ennemi du papisme et du pouvoir arbitraire, il avait toujours été opposé aux mesures extrêmes, avait consenti, après le rejet du bill d'exclusion, à accepter un compromis, et n'avait jamais pris part aux desseins illégaux et imprudents qui avaient discrédité le parti whig. Mais, tout en déplorant la conduite de ses amis, il n'avait jamais pris prétexte de leurs fautes pour manquer à l'accomplissement des devoirs les plus périlleux et les plus difficiles de l'amitié. Il avait assisté Russell à la barre du tribunal, s'était séparé de lui le matin du triste jour de son exécution, après lui avoir dit adieu avec bien des embrassements et bien des larmes, et après lui avoir même offert de le faire évader au péril de sa propre vie[1]. Ce haut personnage proposa de fixer un jour pour examiner le discours du roi. On objecta du côté opposé que les lords, ayant voté des remercîments pour ce discours, s'étaient enlevé le droit de s'en plaindre. Mais Halifax repoussa cette objection avec mépris. « De tels remercîments, dit-il avec cette plaisanterie ironique dans laquelle il excellait, n'impliquent pas l'approbation. Toutes les fois que notre gracieux souverain daigne

[1] Burnet, I, 560. — *Oraison funèbre du duc de Devonshire*, prêchée par Kennet, 1708. — Voyage de Cosme III en Angleterre.

nous parler, nous l'en remercions, et nous le remercions surtout lorsqu'il nous parle franchement, comme dans l'occasion présente, et nous avertit loyalement de ce que nous aurons à souffrir[1]. » Le docteur Henri Compton, évêque de Londres, parla vivement en faveur de la motion. Quoique dépourvu de grands talents et peu versé dans les connaissances nécessaires à sa profession, il était toujours écouté avec respect par la chambre, car il était un des rares ecclésiastiques qui pussent à cette époque se vanter d'une noble naissance. Il avait donné, ainsi que sa famille, des preuves signalées de royalisme. Son père, second comte de Northampton, avait vaillamment combattu en faveur du roi Charles Ier; et entouré par les soldats de l'armée parlementaire, il était tombé, l'épée en main, refusant de donner ou de recevoir quartier. L'évêque lui-même, avant son ordination, avait servi dans les gardes du corps, et quoiqu'il fît généralement tous ses efforts pour garder la gravité et la modération qui conviennent à un prélat, quelques étincelles de son courage militaire se rallumaient en lui par instants. Il avait été chargé de l'instruction religieuse des deux princesses, s'était acquitté de ce devoir important de manière à satisfaire tous les bons Protestants, et à s'assurer une influence considérable sur l'esprit de ses élèves et surtout sur celui de lady Anne[2]. Il déclara à la chambre qu'il avait pouvoir pour exprimer le sentiment de ses collègues, et que, dans leur opinion et dans la sienne, toute la constitution civile et ecclésiastique du royaume était en danger.

Un des discours les plus remarquables de cette séance fut prononcé par un jeune homme dont la carrière excentrique était destinée à étonner l'Europe; c'était

[1] *Mémoires de Bramston*. Burnet se trompe quant au moment où fut faite cette remarque, et quant à la personne qui la fit. Dans la *Lettre à un dissident*, par Halifax, on trouve une allusion remarquable à cette discussion.

[2] Wood, Ath. Ox. — Gooch, *Oraison funèbre de l'évêque Compton*.

Charles Mordaunt, vicomte Mordaunt, qui devait être si célèbre, quelques années plus tard, sous le nom de comte de Péterborough. Il avait déjà donné des preuves abondantes de son courage, de sa capacité et en même temps de cette étrange bizarrerie d'esprit qui rendit presque inutiles à son pays son courage et sa capacité. Il s'était déjà distingué comme bel esprit et comme érudit, comme soldat et comme marin ; il avait eu même à cœur de rivaliser avec Bossuet et Bourdaloue. Quoique libre penseur avéré, il avait passé en mer toutes ses nuits à composer des sermons, et c'était avec de grandes difficultés qu'on l'avait empêché d'édifier l'équipage d'un vaisseau de guerre de ses pieuses élucubrations [1]. Il parla pour la première fois à la chambre des pairs, précisément dans cette occasion, et il parla avec une éloquence, une vivacité, une ardeur toutes caractéristiques. Il blâma les communes de n'avoir pas pris une ligne de conduite plus hardie. « Elles ont craint de parler franchement, dit-il ; elles ont parlé d'appréhensions et de craintes. Qu'ont à faire ici l'appréhension et la crainte? L'appréhension et la crainte sont des sentiments qui s'adressent à des maux futurs et incertains. Le mal qui nous occupe n'est ni futur ni incertain. Une armée permanente existe ; elle est commandée par des Papistes. Nous n'avons pas à combattre d'ennemis étrangers ; il n'y a pas de rébellion à l'intérieur. Pourquoi donc maintient-on cette force, si ce n'est dans le dessein de renverser nos lois et d'établir ce gouvernement arbitraire qui est si justement abhorré de tous les Anglais [2]? »

[1] Journal de Téonge.

[2] C'est Barillon qui nous a laissé le meilleur compte-rendu de ce débat. Je citerai ce qu'il dit du discours de Mordaunt. « Milord Mordaunt, quoique jeune, parla avec éloquence et force. Il dit que la question n'était pas réduite, comme la chambre des communes le prétendait, à guérir des jalousies et des défiances qui avaient lieu dans les choses incertaines ; mais que ce qui se passait ne l'était pas ; qu'il y avait une armée sur pied qui subsistait et qui était remplie

Jeffreys parla contre la motion en ce style grossier et sauvage dans lequel il était passé maître, mais il s'aperçut bientôt qu'il n'était pas aussi facile d'intimider les hauts et puissants barons de l'Angleterre, dans la salle de leurs séances, que d'intimider des avocats dont le pain dépendait de sa faveur, ou des prisonniers dont la tête était à sa merci. Un homme dont la vie s'est passée à attaquer et à dominer, quels que soient ses talents et son courage, fait généralement une triste figure lorsqu'il est vigoureusement assailli, car, n'étant pas habitué à se tenir sur la défensive, il se déconcerte, et la certitude que tous ceux qu'il a blessés se réjouissent de sa confusion augmente encore son trouble. Pour la première fois, depuis qu'il était devenu un personnage important, Jeffreys se rencontrait sur un pied d'égalité avec des adversaires qui ne le craignaient pas. On le vit passer, à la satisfaction générale, de l'extrême insolence à l'extrême bassesse, et ne pouvoir s'empêcher de verser des larmes de rage et de dépit [1]. Rien ne manqua à son humiliation, car la chambre comptait, ce jour-là, plus de cent pairs, c'est-à-dire un plus grand nombre encore que le jour du vote sur le bill d'exclusion. Le roi aussi était présent. Son frère avait l'habitude d'assister par plaisir aux séances des lords, et il disait souvent qu'une de ces discussions était aussi amusante qu'une comédie. Jacques était venu, non comme son frère, pour se divertir, mais dans l'es-

d'officiers catholiques, qui ne pouvaient être conservés que pour le renversement des lois, et que la subsistance de l'armée, quand il n'y a aucune guerre, ni au dedans ni au dehors, était l'établissement du gouvernement arbitraire, pour lequel les Anglais ont une aversion si bien fondée. »

[1] Il pleurait très-facilement. « Il ne pouvait, dit l'auteur du *Panégyrique*, s'empêcher de pleurer lorsqu'il recevait un affront. » Et dans un autre passage : « On parle de son air rodomont et de son maintien orgueilleux ; quoi de plus humble, pour un homme de cette haute situation, que de crier et de sangloter ! » Dans la réponse au *Panégyrique*, il est dit : « Son impuissance à retenir ses larmes l'empêchait d'être un bon hypocrite. »

poir que sa présence imposerait quelque modération au débat. Il fut désappointé. L'opinion de la chambre se manifesta si vivement, qu'après un discours de clôture extrêmement piquant, prononcé par Halifax, les courtisans n'osèrent pas demander le vote. On fixa un jour prochain pour l'examen du discours du roi, et l'on invita tous les pairs qui ne seraient pas trop éloignés de la capitale à se trouver à leur poste [1].

Le lendemain matin le roi se rendit en grand costume à la chambre des lords. L'huissier de la Verge noire appela les communes à la barre, et le chancelier annonça que le parlement était prorogé au 10 de février [2]. Les membres qui avaient voté contre la cour furent destitués. Charles Fox dut abandonner ses fonctions de payeur général. L'évêque de Londres cessa d'être doyen de la chapelle royale, et son nom fut rayé de la liste des conseillers privés.

La prorogation eut pour résultat de mettre fin à une procédure légale de la plus haute importance. Thomas Grey, comte de Stamford, issu d'une des plus grandes familles de l'Angleterre, avait été récemment arrêté et mis au secret à la Tour, sous l'inculpation de haute trahison. Il était accusé d'avoir pris part au complot de Rye-House. Le grand jury de la cité de Londres avait prononcé sa mise en accusation, et il avait été cité devant la chambre des lords, la seule cour devant laquelle un pair pût être traduit, durant une session du parlement, pour des fautes plus graves que des délits. Le 1er dé-

[1] Procès-verbaux des lords, 19 novembre 1685. — Barillon, 23 novembre-3 décembre. — Dépêche hollandaise, 20-30 novembre. — Journal de Luttrell, 19 novembre. — Burnet, I, 665. — Le discours de clôture d'Halifax est mentionné par le nonce dans sa dépêche du 16-26 novembre. Adda, un mois plus tard, rend un éclatant hommage aux talents d'Halifax : « Da questo uomo che ha gran credito nel parlamento, e grande eloquenza, non si possono attendere che fiere contradizioni, e nel partito Regio non vi è un uomo da contrapporsi. » 21-31 décembre.

[2] Procès-verbaux des lords et des communes, 20 novembre 1685.

cembre avait été le jour fixé pour le jugement, et des ordres avaient été donnés pour qu'on préparât les siéges et les tentures de Westminster-Hall. Par suite de la prorogation, l'affaire fut remise à une époque indéfinie, et Stamford recouvra bientôt sa liberté[1].

Trois autres Whigs très-éminents étaient en prison lorsque la session se termina : Charles Gerard, lord Gerard de Brandon, fils aîné du comte de Macclesfield, John Hampden, petit-fils du célèbre meneur du long parlement, et Henri Booth, lord Delamere. Gerard et Hampden étaient accusés d'avoir pris part au complot de Rye-House, et Delamere d'avoir favorisé l'insurrection de l'Ouest.

L'intention du gouvernement n'était pas de mettre à mort Gerard et Hampden. Grey, avant de consentir à témoigner contre eux, avait stipulé que leur vie serait sauve[2]. Mais on avait de meilleures raisons de les épargner. Ils devaient hériter de grandes propriétés et leurs pères vivaient encore. La cour ne pouvait donc pas gagner grand'chose à la confiscation, tandis qu'elle pouvait faire de grands profits en les rançonnant. Gerard fut mis en jugement, et d'après les faibles informations qui nous sont parvenues, il semble s'être défendu avec beaucoup d'intelligence et d'énergie. Il rappela avec fierté les services rendus et les sacrifices faits par sa famille pour la cause de Charles Ier, et prouva que Rumsey, ce témoin qui avait assassiné Russell et Cornish par deux dépositions contradictoires, était un homme qui ne méritait absolument aucun crédit. Le jury, avec quelque hésitation, rendit un verdict de culpabilité; mais enfin, après un long emprisonnement, on permit à Gerard de se racheter[3]. Hampden avait hérité des opinions politiques et aussi en grande partie des talents de son grand-père, mais il était bien loin d'avoir la

[1] Procès-verbaux des lords, 11, 17, 18 novembre 1685.

[2] Burnet, I, 646.

[3] *Mémoires de Bramston*. — Journal de Luttrell.

droiture et le courage qui le distinguaient. Il paraît que le prisonnier fut, par une ruse cruelle, tenu longtemps dans l'incertitude sur son sort, afin d'engager sa famille à payer une large rançon. La crainte de la mort abattit son courage. Lorsqu'il fut conduit devant la cour d'Old-Bailey, non-seulement il s'avoua coupable, mais il déshonora le nom illustre qu'il portait par une abjecte soumission et des sollicitations plus abjectes encore. Il protesta n'avoir jamais eu connaissance des projets d'assassinat, mais avoua qu'il avait nourri des pensées de rébellion, exprima le plus profond repentir pour sa faute, implora l'intercession des juges et jura que si la clémence royale s'étendait sur lui, toute sa vie serait employée à se montrer reconnaissant de tant de bonté. Les Whigs furent irrités d'une telle pusillanimité, et déclarèrent hautement qu'il était bien plus blâmable que Grey, qui tout en consentant à servir de témoin au roi, avait encore conservé un certain décorum; la vie de Hampden fut épargnée, mais sa famille paya au chancelier plusieurs milliers de livres sterling. Quelques courtisans de moindre importance réussirent aussi à extorquer de plus faibles sommes. Le malheureux avait assez de cœur pour sentir vivement la dégradation à laquelle il avait consenti. Il survécut plusieurs années à ce jour d'ignominie; il vécut assez pour voir son parti triomphant, pour en redevenir un membre important, pour s'élever à de grandes fonctions dans l'État, et faire trembler à son tour ses ennemis. Mais sa prospérité fut toujours empoisonnée par un souvenir insupportable. Il ne retrouva jamais plus sa gaieté et finit par mourir de sa propre main [1].

Pour Delamere, s'il eût eu besoin de la clémence royale, il est probable qu'il ne l'aurait pas obtenue. Il

[1] Voyez le procès dans la *Collection des procès d'État*. — *Mémoires de Bramston*. — Burnet, I, 647. — Procès-verbaux de la chambre des lords, 20 décembre 1679.

est certain qu'on usa contre lui sans scrupule et sans honte de tous les avantages que la lettre de la loi donnait au gouvernement. Il était dans une situation très-différente de celle de Stamford. Le procès de Stamford avait été renvoyé devant la chambre des lords pendant la session du parlement, et ne pouvait être repris qu'après une nouvelle réunion du parlement. Tous les pairs auraient ainsi leur voix, et seraient juges de la loi aussi bien que du fait. Mais la mise en accusation de Delamere ne fut prononcée qu'après la prorogation[1]. Il se trouvait par conséquent soumis à la juridiction de la cour du lord grand sénéchal. Cette cour, à laquelle appartient, pendant l'absence du parlement, la connaissance des trahisons et félonies commises par les pairs temporels, était alors constituée de telle sorte, qu'aucun prisonnier accusé d'un crime politique ne pouvait espérer un jugement impartial. Le roi nommait un lord grand sénéchal, lequel nommait à sa fantaisie certains pairs chargés de juger leur collègue accusé. Le nombre de pairs qu'on pouvait convoquer était indéterminé. Aucune récusation n'était permise. Une simple majorité, pourvu qu'elle atteignît douze voix, suffisait pour la condamnation. Le lord grand sénéchal était le seul juge de la loi, et les lords juges n'étaient qu'un jury chargé de prononcer sur la question de fait. Jeffreys fut nommé grand sénéchal. Il choisit trente lords juges, et ses choix sont caractéristiques de l'homme et de l'époque. Ces trente pairs étaient d'opinions politiques diamétralement opposées à celles du prisonnier. Quinze d'entre eux étaient colonels de régiments, et pouvaient être cassés de leurs emplois lucratifs selon le bon plaisir du roi. Parmi les quinze derniers on comptait le lord trésorier, le principal secrétaire d'État, l'intendant de la maison du roi, le contrôleur de la maison du roi, le

[1] Procès-verbaux de la chambre des lords, 9, 10, 16 novembre 1685.

capitaine des gentilhommes pensionnaires, le chambellan de la reine et d'autres personnes attachées à la cour par les liens étroits de l'intérêt. Néanmoins, Delamere avait encore de grands avantages sur les humbles prévenus qui comparaissaient devant la cour d'Old-Bailey. Là les jurés, hommes de parti violents, retirés pour un moment de la masse de la société par des shérifs dévoués à la cour et renvoyés bientôt se confondre de nouveau dans la multitude, n'étaient retenus par aucune honte, et étant peu habitués à peser des témoignages, suivaient sans scrupule la direction des magistrats. Mais dans la cour du grand sénéchal, tout juré était un homme ayant quelque expérience des affaires sérieuses; tout juré occupait une place importante aux yeux du public; tout juré, en commençant par le moins puissant, devait se lever à son tour, pour rendre son verdict, sur son honneur, devant une foule nombreuse. Ce verdict, en compagnie de son nom, irait à la connaissance du monde entier et vivrait dans l'histoire. En outre, quoique les nobles choisis fussent tous tories et occupassent presque tous des positions officielles, beaucoup d'entre eux commençaient déjà à voir avec inquiétude la conduite du roi, et se demandaient si la situation de Delamere ne pouvait pas être bientôt la leur.

Jeffreys se conduisit selon son habitude, insolemment et partialement. Il avait d'ailleurs, pour stimuler son zèle, une vieille rancune contre l'accusé. Il était grand juge de Chester lorsque Delamere, alors M. Booth, représentait ce comté au parlement. Booth s'était plaint amèrement à la chambre des communes que les intérêts les plus chers de ses commettants fussent confiés à un paillasse ivrogne[1]. Le juge vindicatif n'eut donc pas honte d'avoir recours à des artifices qui eussent été cou-

[1] Discours sur la corruption des juges, dans les *Œuvres de lord Delamere*, 1694.

pables même chez un avocat. Il rappela aux lords juges, dans un langage très-significatif, que Delamere, dans le parlement, s'était opposé au bill d'*attainder* contre Monmouth, fait qui n'avait et ne pouvait rien avoir à faire avec le procès. Mais il n'était pas au pouvoir de Jeffreys d'intimider une assemblée de pairs comme il intimidait des jurés ordinaires. Les témoignages produits par la couronne auraient probablement paru très-suffisants aux assises de l'Ouest ou aux sessions de la Cité; mais ils ne pouvaient en imposer, même pour un moment, à des hommes tels que Rochester, Godolphin et Churchill; et ceux-ci, malgré tous leurs défauts, n'étaient pas assez dépravés pour condamner à mort un des leurs, contre les règles les plus évidentes de la justice. Grey, Wade et Goodenough comparurent; mais ils ne purent que répéter ce qu'ils avaient entendu dire à Monmouth et aux émissaires de Wildman. Le principal témoin à charge, un misérable nommé Saxton, qui avait pris part à la rébellion, et qui s'efforçait de gagner son pardon en prêtant témoignage contre tous ceux qui portaient ombrage au gouvernement, fut convaincu par les preuves les plus accablantes de n'avoir débité qu'un tissu de fables. Tous les lords juges, depuis Churchill, qui parla le premier, en sa qualité de *junior baron*, jusqu'au trésorier, déclarèrent, sur leur honneur, que Delamere n'était pas coupable. La gravité et la pompe de ce procès firent une profonde impression même sur le nonce, tout accoutumé qu'il fût à ces cérémonies romaines, qui dépassent en solennité et splendeur tout ce que le reste du monde peut montrer [1]. Le roi, qui était présent, et qui ne pouvait se plaindre d'une décision évidemment juste, entra en fureur contre Saxton, et jura que le misérable serait d'abord mis au pilori devant Westminster-Hall, en punition de son par-

[1] « Fu una funzione piena di gravità, di ordine, et di gran speciosità. » — Adda, 15-25 janvier 1686.

juré, et puis envoyé dans l'Ouest pour y être pendu, et coupé en quartiers comme rebelle [1].

La joie publique fut grande à la nouvelle de l'acquittement de Delamere. Le règne de la terreur était passé. Les innocents commencèrent à respirer librement, et les faux témoins à trembler. Il est difficile de lire sans pleurer une lettre écrite à cette occasion. Du fond de sa solitude, la veuve de Russell apprit ces bonnes nouvelles avec des sentiments bien divers, mélange de tristesse et de joie. « Je remercie Dieu, écrivait-elle, d'avoir mis un terme à l'effusion du sang dans ce malheureux pays. Cependant, lorsque je voudrais pouvoir me réjouir avec ceux qui se réjouissent, je cherche un coin pour pleurer. Je m'aperçois que je ne suis plus capable d'aucune joie; mais, à chaque nouvel événement, la comparaison de la nuit d'angoisse qui suivit pour moi un jour pareil avec leur nuit de bonheur, torture, par des réflexions de tout genre, mon esprit désormais sans repos. Bien que je sois loin de désirer que la fin de leur vie soit semblable à la mienne, je ne puis cependant m'empêcher de déplorer que la mienne n'ait pas été semblable à la leur [2]. »

Le vent commençait donc à tourner. La mort de Stamford, que la populace à la rage de laquelle on l'avait sacrifié contempla en donnant des signes de sensibilité et de remords, marque la fin d'une proscription. L'acquittement de Delamere en termine une seconde. Les crimes qui avaient déshonoré l'orageux tribunat de Shaftesbury avaient été cruellement expiés. Le sang des Papistes innocents avait été vengé au décuple par le sang des Protestants zélés. Une autre grande réaction commença. Les factions changeaient de forme. De vieux alliés se séparaient, de vieux ennemis se réunissaient. Le mécontentement s'étendait avec une vitesse singulière dans les

[1] Voyez le procès dans la *Collection des procès d'État.* — Leeuwen, 15-25, 19-29 janvier 1686.

[2] Lady Russell au docteur Fitz William, 15 janvier 1686.

rangs du parti dominant. Un espoir de victoire et de vengeance, encore vague et indéfini, animait le parti qui naguère encore semblait écrasé. C'est au milieu de telles circonstances que se termina l'année orageuse et fertile en événements de 1685, et que commença l'année 1686.

La prorogation avait débarrassé le roi des respectueuses remontrances des chambres; mais il lui fallait encore en écouter d'autres, semblables au fond, quoiqu'exprimées sous une forme encore plus prudente et plus soumise. Quelques-uns des hommes qui jusqu'alors ne l'avaient que trop bien servi, pour leur honneur et le bonheur public, commençaient à ressentir quelques pénibles appréhensions, et se hasardaient, par moments, à exprimer quelques-uns de leurs sentiments.

Depuis de longues années, le zèle des Tories anglais pour la monarchie héréditaire et leur zèle pour l'Église établie avaient grandi ensemble, et s'étaient mutuellement fortifiés. Ils n'avaient jamais supposé qu'il pourrait venir un jour où ces deux sentiments, qui semblaient inséparables et même identiques, pourraient être, non-seulement distincts, mais incompatibles. Depuis le commencement de la lutte entre les Stuarts et les communes, la cause de la couronne et la cause de la hiérarchie ecclésiastique avaient paru une seule et même chose. Charles Ier était regardé par l'Église comme le martyr de sa religion. Si Charles II avait conspiré contre elle, il n'avait au moins conspiré qu'en secret. En public, il s'était déclaré son fils dévoué et reconnaissant; il s'était agenouillé au pied de ses autels; et, en dépit de ses mœurs relâchées, il avait réussi à persuader à un grand nombre d'Anglicans qu'il avait pour elle une préférence sincère. Quelques luttes, par conséquent, que l'honnête Cavalier eût eu à soutenir contre les Whigs et les Têtes rondes, il avait au moins été jusqu'alors exempt de luttes intérieures et morales. Il voyait clairement tracé devant

lui le sentier du devoir. En tout temps, dans les bons comme dans les mauvais jours, il devait rester fidèle à son roi et à son Église. Mais si ces deux augustes et vénérables pouvoirs, qui jusqu'alors avaient semblé si étroitement unis que ceux qui étaient fidèles à l'un ne pouvaient être infidèles à l'autre, venaient à être divisés par une haine mortelle, quel parti devrait prendre le royaliste orthodoxe? Quelle situation serait plus embarrassante que la sienne, partagé qu'il serait entre deux devoirs également sacrés, entre deux affections également ardentes? Comment faire pour rendre à César ce qui appartient à César, et ne retirer à Dieu rien de ce qui appartient à Dieu? Aucun de ceux qui avaient observé dans ces dispositions la dispute du roi avec son parlement, au sujet de l'acte du *Test*, n'avaient pu se défendre de profondes anxiétés et de sombres pressentiments. Mais si on pouvait persuader à Jacques de changer de ligne politique, de rappeler le parlement et d'accéder à ses vœux, même au point où en étaient venues les choses, tout pouvait encore s'arranger.

Tels étaient les sentiments des deux beaux-frères du roi, les comtes de Clarendon et de Rochester. La puissance et la faveur dont jouissaient ces deux personnages semblaient grandes. Le frère cadet était lord trésorier et premier ministre, et le frère aîné, après avoir été, pendant quelques mois, lord du sceau privé, venait d'être nommé lord lieutenant d'Irlande. Le vénérable Ormond était du même avis. Middleton et Preston, qui, en leur qualité de commissaires du gouvernement à la chambre des communes, avaient pu reconnaître de leurs yeux combien l'Église établie était chère à la *gentry* anglaise, donnaient aussi des conseils modérés.

Dès les premiers jours de la nouvelle année, ces hommes d'État et le grand parti qu'ils représentaient eurent à souffrir une cruelle mortification : depuis quelques mois on avait bien soupçonné et chuchoté que le

dernier roi avait été au fond du cœur Catholique romain, mais on n'en avait pas eu de preuves formelles. Une telle déclaration ne pouvait être faite sans de grands scandales. Charles s'était maintes fois déclaré Protestant et avait toujours reçu l'eucharistie des mains des évêques de l'Eglise établie. Ces Protestants, qui l'avaient soutenu dans les occasions difficiles où il s'était trouvé et qui conservaient encore pour sa mémoire un souvenir affectueux, allaient être remplis de honte et d'indignation en apprenant que toute sa vie n'avait été qu'un long mensonge, que tandis qu'il faisait profession d'appartenir à leur communion, il les regardait en réalité comme des hérétiques, et que les démagogues qui l'avaient représenté comme un Papiste déguisé étaient les seuls qui eussent bien jugé son caractère. Louis lui-même connaissait assez l'état du sentiment public en Angleterre pour savoir que la divulgation de la vérité serait funeste et il avait, de son propre mouvement, promis de garder un silence absolu sur la conversion de Charles [1]. Jacques, à son avénement, avait pensé qu'il était utile d'être réservé sur ce sujet, et n'avait pas osé faire célébrer les obsèques de son frère selon les rites de l'Eglise romaine. En conséquence, chacun put pendant quelque temps croire sur ce sujet ce qui correspondait le mieux à ses vœux secrets. Les Papistes réclamèrent le prince défunt comme leur prosélyte. Les Whigs le couvrirent d'exécration comme un hypocrite et un renégat. Les Tories regardèrent l'histoire de son apostasie comme une calomnie que les Papistes et les Whigs avaient également intérêt, pour des raisons très-différentes, à mettre en circulation. Jacques prit alors une mesure qui jeta le trouble dans tout le parti anglican. Deux manuscrits dans lesquels étaient exposés d'une manière concise tous les arguments dont se servent ordinairement les Catho-

[1] Louis à Barillon, 10-20 février 1685-86.

liques romains dans leurs controverses avec les Protestants, avaient été trouvés dans le coffre-fort de Charles et paraissaient être de sa main. Jacques montra triomphalement les manuscrits à divers Protestants, et déclara qu'à sa connaissance son frère avait vécu et était mort Catholique romain [1]. Une des personnes auxquelles il les montra était l'archevêque Sancroft. Il les lut avec émotion et garda le silence. Ce silence était l'effet naturel de la lutte entre le respect et le dépit. Mais Jacques supposa que le primat était frappé de mutisme par la force irrésistible des raisonnements contenus dans ces manuscrits, et défia avec beaucoup de vivacité Sa Grâce de produire, même avec l'aide de tout le banc des évêques, une réponse satisfaisante. « Faites-moi, dit-il, une réponse solide, dans un style décent, et cette réponse pourra avoir la conséquence que vous désirez tant, mon retour à votre Église. » L'archevêque répondit avec douceur que dans son opinion il ne serait pas difficile de faire une telle réponse, mais déclina la controverse sous le prétexte du respect qu'il portait à son défunt maître. Le roi considéra cette excuse comme le subterfuge d'un adversaire vaincu [2]. S'il eût été plus versé dans la connaissance de la littérature polémique des cent cinquante années précédentes, il aurait su que les documents auxquels il attachait tant d'importance auraient pu être l'œuvre d'un écolier de quinze ans du collége de Douai, et qu'ils ne contenaient aucun argument auquel, dans l'opinion de tous les théologiens protestants, on n'eût dix mille fois répondu. Dans son enthousiasme ignorant, il ordonna que ces traités fussent imprimés avec le plus grand luxe typographique, et il y joignit une déclaration revêtue de sa signature, certifiant que les originaux étaient de la main de son frère. Jacques distribua

[1] Journal d'Evelyn, 2 octobre 1685.

[2] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 9. — *Mémoires originaux.*

lui-même l'édition tout entière à ses courtisans et aux gens de rang plus humble qui se pressaient autour de sa voiture. Il en donna un exemplaire à une jeune femme de condition inférieure, qu'il supposait appartenir à sa communion, en l'assurant qu'elle serait très-édifiée et fortifiée par cette lecture. En retour de sa bonté, elle lui envoya, quelques jours après, une épître où elle l'adjurait de sortir de la mystique Babylone et d'éloigner de ses lèvres la coupe des fornications[1].

Tout cela mécontentait grandement les Tories anglicans. Les grands seigneurs catholiques romains d'un caractère respectable n'étaient guère plus satisfaits. Ils auraient été véritablement fort excusables d'écouter en cette occasion la voix de la passion et de rester sourds à la voix de la prudence et de l'injustice, car ils avaient beaucoup souffert. La jalousie protestante les avait fait descendre du rang où ils étaient nés, avait fermé les portes du parlement aux héritiers des barons qui signèrent la grande charte, et avait déclaré le commandement d'une compagnie d'infanterie une charge trop importante pour être confiée aux descendants des généraux qui vainquirent à Flodden et à Saint-Quentin. Il n'y avait peut-être pas un seul pair éminent parmi les nobles restés fidèles à la vieille foi, dont l'honneur, les propriétés, la vie n'eussent été en péril, qui n'eût passé quelques mois à la Tour, et qui n'eût redouté pour lui-même le sort de Stafford. On aurait pu pardonner à des hommes si longtemps et si cruellement opprimés de saisir la première occasion d'obtenir à la fois pouvoir et vengeance. Mais ni le fanatisme, ni l'ambition, ni le ressentiment des injustices passées, ni l'enivrement produit par une bonne fortune soudaine ne purent empêcher les Catholiques romains les plus éminents d'apercevoir que la prospérité dont ils jouis-

[1] Leeuwen, 1-11, et 12-22 janvier 1686. Cette lettre, quoique très-longue et très-absurde, fut jugée digne d'être envoyée aux états généraux, comme signe caractéristique du temps.

saient après tant d'années de souffrance n'était que temporaire, et leur serait fatale s'ils n'en usaient pas sagement. Une cruelle expérience leur avait appris que l'antipathie de la nation pour leur religion n'était pas un caprice qui céderait devant les ordres d'un prince, mais un profond sentiment, qui avait grandi à travers cinq générations, qui s'était répandu dans tous les rangs et dans tous les partis, et qui n'était pas moins étroitement uni aux principes des Tories qu'aux principes des Whigs. Il était, il est vrai, au pouvoir du roi de suspendre, par l'exercice de sa prérogative de clémence, l'application des lois pénales. Plus tard, il lui serait possible peut-être, en agissant avec prudence, d'obtenir du parlement le rappel des actes qui imposaient des incapacités civiles à ses coreligionnaires. Mais s'il essayait de dompter par des moyens rigoureux l'esprit protestant de l'Angleterre, il était aisé de prévoir que la compression d'un ressort si élastique et si puissant serait suivie d'un violent contre-coup. Les pairs catholiques, en essayant de s'ouvrir prématurément le conseil privé et la chambre des lords, couraient risque de perdre leurs châteaux et leurs grandes propriétés, de terminer leurs vies comme traîtres à Tower-Hill ou comme mendiants aux portes des couvents italiens.

Tels étaient les sentiments de William Herbert, comte de Powis, qui était généralement regardé comme le chef de l'aristocratie catholique romaine, et qui, selon Oates, devait être premier ministre si le complot papiste avait réussi. John, lord Bellasyse, partageait les mêmes opinions. Ce dernier, dans sa jeunesse, avait vaillamment combattu pour Charles Ier, et en avait été récompensé sous la restauration par de grands honneurs et de hauts emplois qu'il avait abandonnés, lorsque l'acte du *Test* fut passé. Tous les chefs les plus nobles et les plus opulents de leur Église marchaient de concert avec ces deux hommes distingués, sauf lord Arundell de Wardour, vieillard qui tombait dans la seconde enfance.

Mais il y avait à la cour un petit groupe de Catholiques romains dont le cœur était ulcéré par de vieilles injures, à qui une récente élévation avait fait perdre la tête, qui étaient impatients d'arriver aux plus grands honneurs de l'État, et qui, n'ayant que peu de chose à perdre, n'étaient pas troublés par la pensée du jour futur de représailles possibles. L'un de ces hommes était Roger Palmer, comte de Castelmaine, en Irlande, et mari de la duchesse de Cléveland. Son titre avait été notoirement acheté au prix du déshonneur de sa femme et du sien propre. Sa fortune était petite. Son caractère, naturellement rude, avait été aigri par ses tourments domestiques, par des insultes publiques, et par les persécutions qu'il avait eu à souffrir à l'époque du complot papiste. Il avait longtemps été prisonnier, et avait été enfin mis en jugement. Heureusement pour lui, il ne fut amené à la barre du tribunal qu'après la première effervescence de la rage populaire, et lorsque le crédit des faux témoins était déjà évanoui. Il avait donc échappé, quoique par miracle, pour ainsi dire[1]. A Castelmaine était allié un des plus favorisés des cent amants de sa femme, Henri Jermyn, que Jacques avait récemment créé pair sous le titre de lord Dover. Jermyn s'était fait une réputation depuis plus de vingt ans par ses amours vagabondes et ses duels audacieux. Il était maintenant ruiné, grâce au jeu, et il brûlait de refaire sa fortune engloutie au moyen des postes lucratifs dont la loi l'excluait[2]. A ce même parti appartenait encore un très-remuant intrigant Irlandais, nommé White, qui avait séjourné longtemps à l'étranger, qui avait été au service de la maison d'Autriche, moitié en qualité d'espion, moitié en qualité d'envoyé diplomatique, et qui avait

[1] Voyez son procès dans la *Collection des procès d'État*, et son curieux manifeste, imprimé en 1681.

[2] *Mémoires de Grammont*. — Journal de Pepys, 19 août 1662. — Bonrepaux à Seignelay, 1-11 février 1686.

été récompensé de ses services par le titre de marquis d'Albeville[1].

Aussitôt après la prorogation du parlement, cette faction étourdie reçut un renfort important. Richard Talbot, comte de Tyrconnel, le plus farouche et le plus implacable de tous les ennemis des libertés et de la religion de l'Angleterre, arriva de Dublin et parut à la cour.

Talbot appartenait à une vieille famille normande depuis longtemps établie dans le Leinster, qui, étant tombée dans l'abâtardissement, avait adopté les mœurs celtiques, avait, comme les Celtes, tenu ferme pour la vieille religion, et avait pris part avec eux à la rébellion de 1641. Dans sa jeunesse, il avait été un des escrocs et un des spadassins les plus fameux de Londres. Il avait été présenté à Jacques et à Charles, alors qu'ils erraient exilés en Flandre, comme un homme capable de leur rendre l'infâme service d'assassiner le Protecteur. Quelque temps après la restauration, Talbot essaya d'obtenir la faveur de la famille royale par un service plus infâme encore. On cherchait un prétexte qui pût permettre au duc d'York d'annuler la promesse de mariage au moyen de laquelle il avait obtenu d'Anne Hyde la dernière preuve d'affection que puisse donner une femme. Talbot et quelques-uns de ses compagnons de débauche se chargèrent de trouver ce prétexte. Ils s'accordèrent à représenter la pauvre jeune dame comme une créature sans vertu, sans honte, sans délicatesse, et inventèrent un long roman rempli de tendres entrevues et de faveurs dérobées. Talbot, en particulier, raconta que dans une de ces entrevues secrètes, il avait par mégarde renversé sur une liasse de papiers l'écritoire du chancelier, et qu'Anne avait habilement détourné les soupçons, en rejetant cet accident sur le compte de son singe. Ces histoires, qui, si elles

[1] Bonrepaux à Seignelay, 1-11 février 1686.

eussent été vraies, n'auraient jamais dû sortir de la bouche même du plus vil des hommes, étaient de pures inventions. Talbot fut bientôt forcé d'avouer qu'elles n'étaient pas autre chose, et il fit cet aveu sans rougir. La femme calomniée devint duchesse d'York. Si son mari eût été réellement un homme loyal et honorable, il aurait chassé de sa présence avec indignation et mépris les misérables qui l'avaient calomniée; mais une des particularités du caractère de Jacques consistait à ne pas regarder comme blâmable tout acte, quelque honteux et méprisable qu'il fût, qui avait été inspiré par le désir de lui plaire. Talbot continua à fréquenter la cour, parut chaque jour, avec un front d'airain, devant la princesse dont il avait comploté la ruine, et s'installa dans le poste lucratif de principal entremetteur de son mari. Peu de temps après, Whitehall fut bouleversé par la nouvelle que Dick Talbot, comme on l'appelait ordinairement, avait conçu un plan pour assassiner le duc d'Ormond. Le bravo fut envoyé à la Tour; mais quelques jours après on le vit reparaître de nouveau dans les galeries avec ses airs de spadassin, portant aux plus laides filles d'honneur les billets de son patron, et à son patron les réponses de celles-ci. Ce fut en vain que de vieux et prudents conseillers supplièrent le roi et son frère de ne pas protéger ce méchant homme, qui n'avait rien pour le recommander que sa belle tournure et le bon goût de son costume. Talbot n'était pas seulement le bienvenu au palais, les jours où on s'y passait les dés et la bouteille, mais on l'écoutait encore avec attention sur des questions d'affaires. Il affectait le caractère d'un patriote irlandais, et plaidait avec une grande audace, et quelquefois avec succès, la cause de ceux de ses compatriotes dont les propriétés avaient été confisquées. Il prenait soin, toutefois, de se faire bien payer ses services, et il réussit à acquérir, en partie par la vente de son influence, en partie par le jeu, en partie par le métier

d'entremetteur, une propriété de trois mille livres de rente; car sous une apparence de légèreté, de prodigalité, d'imprévoyance et d'impudence excentrique, il était en réalité le plus cupide et le plus rusé des hommes. Il n'était plus jeune, et expiait par de cruelles infirmités les débauches de sa jeunesse; mais ni l'âge ni la maladie n'avaient apporté dans son caractère et ses manières aucun changement essentiel. Encore à cette époque, toutes les fois qu'il ouvrait la bouche, c'était pour extravaguer, blasphémer et jurer avec une si frénétique violence, que les observateurs superficiels le prenaient pour le plus forcéné des libertins. La multitude ne pouvait comprendre comment un homme qui, à jeun, était plus vantard et plus forcéné que d'autres lorsqu'ils sont ivres, qui semblait entièrement incapable de déguiser aucune émotion ou de garder aucun secret, pouvait être en réalité un sycophante égoïste, prévoyant et habile. Talbot était pourtant tel. En réalité, son hypocrisie était d'une espèce beaucoup plus rare et beaucoup plus raffinée que celle qui florissait pendant le parlement Barebone; car l'hypocrite consommé n'est pas celui qui cache le vice sous les dehors de la vertu, mais celui qui se sert d'un vice qu'il ne tient pas à dissimuler, comme d'un masque pour couvrir un autre vice plus hideux et plus profitable qu'il est de son intérêt de cacher.

Talbot, créé par Jacques comte de Tyrconnel, avait commandé les troupes en Irlande, pendant les neuf mois qui s'étaient écoulés entre la mort de Charles et le commencement de la vice-royauté de Clarendon. Lorsque le nouveau lord lieutenant fut sur le point de quitter Londres pour Dublin, le général fut rappelé de Dublin à Londres. Dick était depuis longtemps bien connu sur toute la longueur de la route qu'il avait à parcourir. Entre Chester et la capitale il n'y avait pas une auberge où il n'eût eu une querelle. Partout où il passait, il prenait les chevaux de force, au mépris de la loi, jurait contre les

cuisiniers et les postillons, et soulevait presque des émeutes par ses insolentes rodomontades. La réformation, disait-il au peuple, avait tout ruiné. Mais le bon temps allait venir. Les Catholiques auraient bientôt le dessus. Les hérétiques payeraient pour tout le passé. C'est ainsi qu'il arriva à la cour, extravagant et blasphémant comme un possédé du démon [1]. Aussitôt après son arrivée il s'unit étroitement à Castelmaine, à Dover et à Albeville. Ces hommes demandaient, d'une seule et même voix, qu'on déclarât la guerre à la constitution de l'Église et de l'État. Ils disaient à leur maître qu'il devait, à sa religion et à la dignité de sa couronne, d'opposer une ferme résistance aux clameurs de démagogues hérétiques, et de montrer au parlement qu'il resterait le maître en dépit de l'opposition, dont le seul effet serait de le rendre un maître plus sévère encore.

Chacun des deux partis qui divisaient la cour avait d'ardents alliés étrangers. Les ministres de l'Espagne, de l'empire et des états généraux, étaient maintenant aussi actifs à soutenir Rochester qu'ils l'avaient été auparavant à soutenir Halifax. Barillon employait toute son influence dans le sens opposé, et il était assisté par un autre agent français, son inférieur par la position, mais son supérieur par la capacité, Bonrepaux. Barillon n'était pas sans talents, et il possédait à un haut degré cette grâce et cette perfection de manières qui distinguaient alors la noblesse française. Mais ses talents étaient à peine au niveau de ceux que réclamait sa grande position. Il était devenu paresseux et ami de son repos, préférait de beaucoup les plaisirs de la société et de la table aux affaires, et, dans les grandes occasions, avait l'habitude d'attendre les conseils et même les répri-

[1] *Mémoires de Grammont.* — *Vie d'Édouard, comte de Clarendon.* — Correspondance de Henri, comte de Clarendon, *passim*, particulièrement la lettre datée du 29 décembre 1685. — Mss. de Sheridan, parmi les papiers des Stuarts. — Correspondance d'Ellis, 12 janvier 1686.

mandes de la cour de Versailles avant de montrer de l'activité[1]. Bonrepaux était sorti de sa position obscure, grâce à l'intelligence et à l'application qu'il avait montrées dans ses fonctions de commis au département de la marine, et était regardé comme un initié dans tous les mystères de la politique commerciale. A la fin de l'année 1685, il fut envoyé à Londres, et chargé de diverses missions spéciales d'une haute importance. Il devait poser les bases d'un traité de commerce, examiner l'état des flottes et des arsenaux de l'Angleterre, et en rendre compte; et enfin faire quelques ouvertures aux réfugiés huguenots qu'on supposait avoir été suffisamment domptés par la misère et l'exil, pour être disposés à accepter avec reconnaissance toutes les propositions de réconciliation qui leur seraient faites. L'origine du nouvel envoyé était plébéienne, sa taille était celle d'un nain, sa figure grotesquement laide, son accent, celui de la Gascogne, son pays natal; mais son bon sens robuste, sa vive pénétration, son esprit éveillé le rendaient éminemment propre à remplir son poste. En dépit de tous ces désavantages de la naissance et de la tournure, il fut bientôt connu comme un très-agréable compagnon et un très-habile diplomate. Il réussit, tout en badinant avec la duchesse de Mazarin, tout en discutant des questions littéraires avec Waller et Saint-Evremond, tout en correspondant avec La Fontaine, à acquérir une très-grande connaissance des affaires politiques anglaises. Son habileté dans les affaires maritimes le recommandait à Jacques, qui s'était très-occupé, pendant plusieurs années, des affaires de l'amirauté, et qui les comprenait autant qu'il était capable de comprendre quelque chose. Ils conversaient donc tous les jours ensemble longtemps et librement sur l'état de la flotte et des arsenaux. Cette intimité eut pour

[1] Voyez sa dernière correspondance, *passim*. - Saint-Evremond, *passim*. — Madame de Sévigné, lettres du commencement de 1689. — Voyez aussi les instructions à Tallard, après la paix de Ryswick, dans les Archives françaises.

résultat, comme on pouvait bien s'y attendre, de donner au vigilant et habile Français un très-grand mépris pour le caractère et les talents du roi. Le monde, disait-il, avait beaucoup surfait Sa Majesté Britannique, qui avait beaucoup moins de capacité que Charles et n'avait guère plus de vertus[1].

Les deux envoyés de Louis, tout en poursuivant un seul et même but, prirent très-judicieusement des chemins divers. Ils se partagèrent la cour. Bonrepaux vivait principalement avec Rochester et ses partisans; Barillon avait ses alliances dans le parti opposé. En conséquence, il arrivait qu'ils voyaient quelquefois le même événement sous différents points de vue. Les meilleures relations des luttes qui, à cette époque, agitèrent Whitehall se trouvent dans leurs dépêches.

De même que chacun des deux partis, à la cour de Jacques, avait le soutien de princes étrangers, de même chacun avait aussi le soutien d'une autorité ecclésiastique pour laquelle le roi avait une grande déférence. Le souverain pontife était partisan de mesures légales et modérées, et ses sentiments avaient pour interprètes le nonce et le vicaire apostolique. De l'autre côté se trouvait un ordre dont le pouvoir balançait même le pouvoir de la papauté, la puissante société de Jésus[2].

C'est une circonstance infiniment importante et fort remarquable que ces deux grands pouvoirs, qui jadis semblaient indissolublement unis, aient été, justement à cette époque, en guerre l'un contre l'autre. Durant une période

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, 1697, 1719. — Saint-Évremond. — La Fontaine. — Bonrepaux à Seignelay, 28 janvier - 7 février; 8-18 février 1686.

[2] Adda, 16-26 novembre, 7-17 et 21-31 décembre 1685. Dans ces dépêches, Adda donne de fortes raisons pour arranger un compromis en abolissant les lois pénales, et en laissant subsister l'acte du *Test*. Il appelle la querelle avec le parlement « gran disgrazia. » A diverses reprises il donne à entendre que le roi pourrait, par une politique constitutionnelle, obtenir beaucoup en faveur des Catholiques romains, et qu'en essayant de les protéger illégalement, il attirera sur eux de grandes calamités.

de près de mille années, le clergé régulier avait été le principal soutien du saint-siége. Le saint-siége à son tour l'avait protégé contre l'intervention des évêques, et il avait amplement récompensé cette protection. Sans son soutien, il est probable que l'évêque de Rome n'aurait été que le président honoraire d'une vaste aristocratie de prélats. C'est grâce à l'aide des Bénédictins que Grégoire VII put lutter à la fois contre les Césars de la maison de Franconie et contre le clergé séculier. C'est à l'aide des Dominicains et des Franciscains qu'Innocent III put écraser les sectaires albigeois. Au seizième siècle, le saint-siége, exposé à de nouveaux dangers plus formidables qu'aucun de ceux qui l'avaient jusqu'alors menacé, fut sauvé par un nouvel ordre religieux animé d'un enthousiasme excessif, et organisé avec une admirable habileté. Lorsque les Jésuites vinrent au secours de la papauté, ils la trouvèrent dans un extrême péril, mais, à dater du jour de leur apparition, les destins changèrent. Le protestantisme, qui, durant toute une génération, avait tout entraîné devant lui, fut arrêté dans ses progrès, et rapidement refoulé du pied des Alpes aux bords de la Baltique. L'ordre n'avait pas encore vécu cent ans qu'il avait déjà rempli le monde du souvenir des grandes choses qu'il avait faites et souffertes pour la foi. Aucune société religieuse ne pouvait montrer une liste d'hommes distingués dans des genres aussi divers, aucune n'avait étendu ses travaux sur un aussi vaste espace, et cependant aucune n'avait jamais eu une aussi parfaite unité de sentiments et d'action. Il n'y avait pas une région du globe, pas une carrière de la vie active ou spéculative, dans lesquelles on ne rencontrât un Jésuite. Ils dirigeaient les conseils des rois. Ils déchiffraient des inscriptions latines. Ils observaient les mouvements des satellites de Jupiter. Ils publiaient des bibliothèques entières de livres de controverse, de casuistique, et d'histoire, de traités sur l'optique, d'odes alcaïques, d'éditions des

Pères de l'Église, de madrigaux, de catéchismes et d'épigrammes. L'éducation de la jeunesse passa presque tout entière entre leurs mains, et ils la dirigèrent avec une remarquable habileté. Ils semblent avoir découvert exactement le point jusqu'où on peut pousser la culture intellectuelle, sans courir le risque d'arriver à l'émancipation intellectuelle. Leurs ennemis eux-mêmes étaient obligés d'avouer qu'ils n'avaient pas d'égaux dans l'art de diriger et de former les jeunes esprits. En même temps ils cultivaient avec assiduité et succès l'éloquence de la chaire. Ils s'appliquaient aussi, avec une assiduité et un succès plus grands encore, au ministère de la confession. Dans toute l'Europe catholique, les secrets des gouvernements et de presque toutes les grandes familles étaient entre leurs mains. Ils se glissaient d'un pays protestant dans un autre sous d'innombrables déguisements, sous le déguisement de joyeux Cavaliers, de simples paysans, de prédicateurs puritains. Ils parcouraient des contrées que ni l'avidité mercantile, ni la curiosité libérale, n'avaient jamais poussé aucun étranger à visiter. On les trouvait sous la robe des mandarins, dirigeant l'observatoire de Pékin. On les trouvait, la bêche en main, enseignant les éléments de l'agriculture aux sauvages du Paraguay. Mais, quelle que fût leur résidence, quelles que fussent les fonctions dont ils étaient chargés, leur esprit était partout et toujours le même : dévouement complet à la cause commune, obéissance absolue au gouvernement central. Aucun d'eux ne choisissait selon son goût son lieu de résidence ou ses occupations. Le Jésuite abandonnait à ses chefs, avec une profonde soumission, le soin de décider s'il devait vivre sous le pôle arctique ou sous l'équateur, s'il devait passer sa vie à classer des pierres précieuses et à collationner des manuscrits dans le Vatican, ou à persuader aux barbares nus de l'hémisphère du Sud qu'ils ne devaient pas se manger les uns les au-

tres. Si on avait besoin de lui à Lima, il s'embarquait sur l'Atlantique par le premier vaisseau. Si on avait besoin de lui à Bagdad, il traversait le désert avec la première caravane. Si on avait besoin de son ministère dans un pays où sa vie était plus en danger que celle d'un loup, où c'était un crime de lui donner asile, où les têtes et les membres de ses frères exposés sur les places publiques lui montraient le sort qui l'attendait, il marchait vers sa destinée sans remontrance ni hésitation. Cet esprit héroïque n'est pas encore éteint. Quand, de nos jours, une peste terrible et jusqu'alors inconnue fit le tour du globe, alors que, dans plusieurs grandes cités, la crainte avait dissous tous les liens qui unissent les sociétés, alors que le clergé séculier avait abandonné ses troupeaux, qu'on ne pouvait plus se procurer, même à prix d'or, les secours de l'art médical, que l'amour de la vie avait triomphé des affections naturelles les plus fortes, on trouvait le Jésuite auprès des grabats que l'évêque et le curé, le médecin et la garde-malade, le père et la mère avaient abandonnés, se courbant sur des lèvres infectées pour surprendre les faibles accents d'une dernière confession, et tenant jusqu'à la fin, sous les yeux du pénitent prêt à rendre l'âme, l'image du Rédempteur expirant.

Mais à l'admirable énergie, au désintéressement, à l'abnégation de soi-même, qui caractérisaient cette société, se mêlaient de grands vices. On prétendait, et non sans fondement, que le même ardent esprit public qui rendait le Jésuite indifférent au bien-être, à la liberté et à la vie, le rendait aussi indifférent à la vérité et à l'humanité; qu'aucun des moyens qui pouvaient avancer les intérêts de sa religion ne lui semblait illégal, et qu'il confondait trop souvent les intérêts de cette religion avec ceux de sa société. On prétendait qu'on pouvait aisément reconnaître, dans les plus atroces complots que renferme l'histoire, la main des Jésuites, et qu'invariables seule-

ment dans les sentiments que leur inspirait l'esprit de corps, ils étaient dans certains pays les ennemis les plus dangereux de la liberté, et dans d'autres les ennemis les plus dangereux de l'ordre. Les grandes victoires qu'ils se vantaient d'avoir remportées au profit de l'Église étaient, selon le jugement de quelques-uns des plus illustres membres de cette Église, plutôt apparentes que réelles. Ils avaient, il est vrai, travaillé avec une merveilleuse apparence de succès à soumettre le monde aux lois de l'Église, mais ils ne l'avaient fait qu'en relâchant ces lois pour les rendre conformes aux passions du monde. Au lieu de travailler à élever la nature humaine au niveau du type idéal établi par des préceptes et des exemples divins, ils avaient abaissé ce type idéal jusqu'au niveau ordinaire de la nature humaine. Ils se faisaient gloire des multitudes de néophytes qu'ils avaient baptisés dans les régions les plus reculées de l'Orient, mais on racontait que les faits sur lesquels repose toute la théologie de l'Évangile avaient été artificieusement cachés à certains de ces convertis, et qu'on avait permis à d'autres d'éviter les persécutions en se courbant devant les images des faux dieux et en récitant mentalement des *Pater* et des *Ave*. Ce n'était pas seulement dans les contrées païennes, disait-on, qu'ils employaient de tels artifices. Il n'était pas étonnant que des personnes de tous les rangs et surtout des plus élevés assiégeassent les confessionnaux des églises de Jésuites, car nul ne sortait mécontent de ces confessionnaux. Le prêtre s'y conformait toujours au pénitent ; il savait modérer assez à point sa sévérité, pour que celui qui s'agenouillait au pied de son tribunal spirituel n'eût plus envie désormais d'aller s'adresser aux Dominicains et aux Franciscains. S'il avait affaire à une âme réellement pieuse, il lui parlait le saint langage des Pères de l'Église primitive ; mais avec cette très-nombreuse portion du genre humain qui a assez de religion pour éprouver des remords après une faute commise, mais

qui n'en a pas assez pour se retenir de faire le mal, il suivait un système tout différent : puisqu'il ne pouvait la sauver du crime, c'était son affaire de la sauver du remords. Il avait à son service une immense pharmacie de remèdes anodins à l'usage des consciences malades. Dans les livres de casuistique écrits par ses frères et imprimés avec approbation de ses supérieurs, on trouvait des doctrines de consolation pour les pécheurs de toutes les classes. Là, le banqueroutier apprenait comment il pouvait sans pécher dérober ses biens à ses créanciers; là, le serviteur apprenait comment il pouvait sans pécher s'enfuir en emportant l'argenterie de son maître; l'entremetteur y puisait la conviction qu'on pouvait innocemment gagner sa vie en portant les lettres et les messages des femmes mariées et de leurs amants; les gentilshommes français, braves et susceptibles sur le point d'honneur, y trouvaient une décision sur le duel conforme à leurs penchants; les Italiens, habitués à des modes de vengeance plus ténébreux et plus lâches, étaient heureux d'apprendre qu'ils pouvaient sans crime ajuster leurs ennemis de derrière les haies; on y donnait à la fraude assez de licence pour enlever toute valeur aux contrats passés entre les hommes et au témoignage humain. En vérité, si les liens de la société subsistaient encore, si la vie et la propriété jouissaient encore de quelque sécurité, c'est que le sens commun et les sentiments instinctifs naturels à l'homme empêchaient de commettre tout ce que, selon les Jésuites, on pouvait commettre en toute sécurité de conscience.

C'est ainsi que le bien et le mal s'entremêlaient singulièrement dans le caractère de cette société célèbre, et ce mélange singulier contenait tout le secret de sa gigantesque puissance. Une telle puissance n'aurait jamais pu appartenir à de purs hypocrites, ni à de rigides moralistes; elle ne pouvait être acquise que par des hommes sincèrement enthousiastes dans la poursuite

d'un grand but et en même temps exempts de tout scrupule sur le choix des moyens.

Dès le début, les Jésuites s'étaient déclarés les serviteurs du pape et lui avaient prêté un serment d'allégeance tout particulier. Ils s'étaient donné pour mission aussi bien d'apaiser toute révolte dans le sein de l'Église que de repousser les hostilités de ses ennemis déclarés. Leurs doctrines étaient au plus haut degré celles que nous appelons ultramontaines de ce côté-ci des Alpes, et différaient presque autant de celles de Bossuet que de celles de Luther. Ils condamnaient les libertés de l'Église gallicane, les prétentions des conciles œcuméniques à contrôler le saint-siége, les prétentions des évêques à ne tenir leur mission que de Dieu. Lainez, au nom de la société tout entière, déclara devant le concile de Trente, au milieu des applaudissements des créatures de Pie IV et des murmures des prélats français et espagnols, que le gouvernement des fidèles avait été remis par le Christ au pape seul; que dans la personne seule du pape était concentrée toute l'autorité sacerdotale, et que du pape seul les prêtres et les évêques tiraient la part d'autorité divine qu'ils possédaient [1]. Cette union entre les suprêmes pontifes et l'ordre de Jésus continua longtemps sans se relâcher. Si ces liens avaient été aussi resserrés qu'autrefois à l'époque où Jacques II monta sur le trône d'Angleterre, si l'influence des Jésuites aussi bien que l'influence du pape s'étaient exercées en faveur d'une politique modérée et constitutionnelle, il est probable que la grande révolution qui changea peu de temps après l'aspect des affaires européennes n'aurait jamais eu lieu. Mais dès avant le milieu du dix-septième siècle, la société, fière de ses services et confiante dans sa force, était devenue impatiente du joug qu'elle portait. Une génération de Jésuites s'éleva, qui cher-

[1] Fra Paolo, livre VII. — Pallavicino, livre XVIII, chap. xv

chait plutôt secours et protection à la cour de France qu'à la cour de Rome, et cette disposition s'accrut encore à l'avénement d'Innocent XI au siége papal.

Les Jésuites étaient à cette époque engagés dans une guerre à mort avec un adversaire qu'ils avaient d'abord dédaigné, mais qu'ils avaient été forcés enfin de respecter et de craindre. Au moment même où leur prospérité était à son comble, une poignée d'adversaires, sans influence sur les puissants du monde, mais forts de leur foi religieuse et de leur énergie intellectuelle, leur avaient jeté le gant. Alors on vit un long, étrange et glorieux combat du génie contre la puissance. Les Jésuites appelèrent à leur aide les cabinets, les tribunaux, les universités, et tous répondirent à l'appel. Port-Royal en appela, et non en vain, aux cœurs et aux intelligences du public. Les dictateurs de la chrétienté se trouvèrent tout à coup transformés en prévenus. On les accusa d'avoir systématiquement abaissé la morale évangélique dans le but d'accroître leur influence, et l'accusation fut portée de manière à saisir l'attention du monde entier, car l'accusateur principal fut Blaise Pascal. Les dons intellectuels de Pascal ont été rarement départis aux enfants des hommes, et la véhémence du zèle qui l'animait ne fut que trop bien prouvée par les veilles et les cruelles pénitences qui le conduisirent prématurément au tombeau. Son esprit était celui de saint Bernard; mais la délicatesse de sa plaisanterie, la pureté, l'énergie, la simplicité de sa diction, n'ont jamais été égalées que par les grands maîtres de l'éloquence attique. Toute l'Europe lut et admira, rit et pleura. Les Jésuites essayèrent de répliquer, mais leurs faibles réponses furent reçues par le public avec des clameurs ironiques. Ils ne manquaient, il est vrai, ni des qualités ni des talents qu'une discipline assidue peut développer en l'homme; mais cette discipline, bien qu'elle puisse accroître la force des esprits ordinaires, a pour tendance

d'étouffer plutôt que de développer le génie original. Il fut généralement reconnu que dans le combat littéraire les Jansénistes avaient été complétement victorieux. Il ne restait plus aux Jésuites d'autre ressource que d'opprimer la secte qu'ils n'avaient pu réfuter. Louis XIV était alors leur principal appui. Sa conscience, dès l'enfance, avait été confiée à leurs soins, et il avait appris d'eux à abhorrer le jansénisme tout autant que le protestantisme et beaucoup plus que l'athéisme. Innocent XI, au contraire, penchait vers les opinions jansénistes. En conséquence, la Société de Jésus se trouvait dans une situation que n'avait jamais prévue son fondateur : elle se trouvait en rupture ouverte avec le suprême pontife et étroitement unie à un prince qui se proclamait le champion des libertés gallicanes et l'ennemi des prétentions ultramontaines. La Société de Jésus devint ainsi en Angleterre un instrument des desseins de Louis, et travailla avec un succès, que les Catholiques eurent à déplorer longtemps et amèrement par la suite, à contrecarrer le nonce, à miner le pouvoir du lord trésorier, et à soutenir les plans les plus extravagants de Tyrconnel.

Ainsi, d'un côté se trouvaient les Hyde et la masse des Tories anglicans, Powis et les plus respectables des grands seigneurs et des hommes qui appartenaient à la communion du roi, les états généraux, la maison d'Autriche et le pape; de l'autre côté, quelques aventuriers catholiques romains de réputation tarée et de fortune délabrée, soutenus par la France et les Jésuites.

Le principal représentant des Jésuites, à Whitehall, fut un de leurs frères anglais, qui pendant un certain temps avait rempli les fonctions de vice-provincial, qui depuis longtemps avait été honoré des faveurs particulières de Jacques, et qui venait d'être nommé secrétaire du cabinet. Cet homme, nommé Édouard Petre, était issu d'une famille honorable. Ses manières étaient cour-

toises, son langage coulant et séduisant, mais il était faible et vain, cupide et ambitieux. De tous les mauvais conseillers qui eurent accès auprès du roi, il fut peut-être celui qui contribua le plus à la ruine de la maison de Stuart.

La nature obstinée et impérieuse du roi donnait prise facile à tous ceux qui lui conseillaient d'être ferme, de ne rien céder, de se faire craindre. Une unique maxime d'État avait pris possession de son étroite intelligence, et ne pouvait en être délogée par la raison. Il n'avait pas d'ailleurs l'habitude d'écouter la raison. Sa manière de raisonner, s'il est permis de l'appeler ainsi, se rencontre fréquemment chez les personnes opiniâtres et bornées, qui ont l'habitude d'être entourées d'inférieurs. Il affirmait une proposition, et, toutes les fois que des gens plus sensés que lui se hasardaient respectueusement à lui montrer qu'elle était erronée, il l'affirmait de nouveau, et s'imaginait qu'en agissant ainsi il en avait fini avec toutes les objections[1]. « Je ne ferai pas de concessions, répétait-il souvent; mon père fit des concessions et fut décapité[2]. » Quand bien même il eût été vrai que ses concessions avaient été fatales à Charles Ier, un homme de bon sens aurait dû savoir qu'un seul fait ne suffit pas pour établir une règle générale dans des sciences même beaucoup moins compliquées que celle du gouvernement; que, depuis le commencement du monde, il n'y a pas eu deux faits politiques qui se soient présentés dans des conditions identiquement semblables, et que la seule manière de retirer de l'histoire quelque expérience politique est d'examiner et de comparer un nombre infini de faits. Mais, d'ailleurs, si l'exemple

[1] C'était aussi la coutume de sa fille Anne, et Marlborough disait qu'elle la tenait de son père. — *Justification de la duchesse de Marlborough.*

[2] Jusqu'à l'époque du procès des évêques, Jacques ne cessa de répéter à Adda que tous les malheurs de Charles Ier étaient arrivés *per la troppa indulgenza.* Dépêche du 29 juin-9 juillet 1688.

unique sur lequel le roi s'appuyait prouvait quelque chose, il prouvait qu'il avait tort. Il n'est pas douteux que si Charles eût fait franchement au court parlement qui se réunit au printemps de 1640 la moitié des concessions qu'il fit quelques mois plus tard au long parlement, il aurait vécu et serait mort roi. D'un autre côté, il n'est pas douteux que s'il eût refusé de faire ces concessions au long parlement, que s'il eût pris les armes pour défendre le *ship money* et la chambre de l'Étoile, il aurait vu Hyde et Falkland aller rejoindre dans les rangs ennemis Hollis et Hampden. Mais, à vrai dire, il n'aurait pu en appeler aux armes, car il n'y aurait pas eu vingt Cavaliers qui se seraient rangés sous ses étendards. C'est à ses grandes concessions seulement qu'il dut le soutien de cette foule de gentilshommes qui combattirent si vaillamment et si longtemps pour sa cause. Mais il eût été fort inutile de représenter toutes ces choses à Jacques.

Une autre fatale illusion avait pris possession de son esprit, et ne se dissipa qu'après avoir causé sa ruine. Il croyait fermement que les membres de l'Église anglicane, quelque chose qu'il fît, agiraient conformément à leurs principes. Il savait qu'il avait été déclaré, du haut de dix mille chaires, et solennellement confirmé par l'université d'Oxford, que la tyrannie la plus effroyable du plus dépravé des Césars ne serait pas un motif suffisant pour justifier la résistance des sujets à l'autorité royale, et il était assez borné pour en conclure que la masse des gentilshommes et des ecclésiastiques tories se laisserait piller, opprimer et insulter sans souffler mot. Il semble étrange qu'un homme ait pu passer sa cinquantième année sans remarquer que les hommes font quelquefois ce qu'ils regardent comme mauvais, et Jacques n'avait qu'à regarder dans son propre cœur pour y trouver des preuves abondantes que même un très-grand sentiment du devoir religieux n'empêche pas toujours la

fragile nature humaine de céder aux passions, au mépris des lois divines et au risque de peines terribles. Il devait savoir que tout en regardant l'adultère comme un péché, il était adultère; mais rien ne pouvait le convaincre que celui qui faisait profession de regarder la rébellion comme un péché pût être un rebelle. L'Église d'Angleterre était à ses yeux une victime passive qu'il pouvait sans danger outrager et torturer selon son bon plaisir, et il ne s'aperçut de son erreur qu'au moment où les universités se préparèrent à fondre leur argenterie au profit de la caisse militaire de ses ennemis, et où un évêque, depuis longtemps connu par son dévouement, mit bas sa soutane, ceignit une épée, et prit le commandement d'un régiment d'insurgés.

Le roi fut artificieusement encouragé dans ces folies par un ministre qui avait été exclusioniste et qui se disait encore protestant, le comte de Sunderland. Les motifs et la conduite de cet immoral homme d'État ont été souvent mal représentés. Il fut de son vivant accusé par les Jacobites d'avoir, même avant le commencement du règne de Jacques, travaillé à amener une révolution en faveur du prince d'Orange, et conseillé dans ce but une série d'attaques contre la constitution civile et ecclésiastique du royaume. Cette supposition absurde a été répétée jusque de notre temps par des écrivains ignorants. Mais aucun historien bien informé, quels que fussent ses préjugés, n'a consenti à l'adopter, car elle ne repose sur aucune preuve; et, d'ailleurs, quelle preuve serait suffisante pour convaincre des hommes raisonnables que Sunderland, de propos délibéré, aurait pu consentir à se couvrir de honte et d'infamie, dans le but d'amener un changement auquel il ne pouvait évidemment rien gagner, et qui en réalité le dépouilla d'une fortune et d'une influence immenses? Il n'est pas besoin de recourir à une si étrange hypothèse, car la vérité est facile à découvrir. Quelque tortueuse qu'ait

été la conduite de cet homme, la raison qui la détermina et la dirigea était simple. Sa conduite doit être attribuée à l'influence alternative de la cupidité et de la crainte sur un esprit extrêmement accessible à ces deux passions, et plus vif que prévoyant. Il avait besoin de plus d'argent et de plus de pouvoir qu'il n'en avait. Il ne pouvait obtenir plus de pouvoir qu'aux dépens de Rochester, et la seule manière de l'obtenir était d'encourager la répugnance du roi pour les conseils modérés de Rochester. Il ne pouvait obtenir aisément de l'argent que de la cour de Versailles, et désirait ardemment, en conséquence, se vendre à cette cour. Il n'avait pas de vices généreux et aimables. Il se souciait peu du vin et de la beauté; mais il désirait la richesse d'un désir insatiable et ingouvernable. La passion du jeu chez lui était furieuse, et n'avait pu être domptée par des pertes ruineuses. Sa fortune héréditaire était grande. Il avait longtemps occupé des postes lucratifs, et n'avait négligé aucun des moyens qui pouvaient les rendre plus lucratifs encore; mais sa mauvaise chance au jeu était telle que sa fortune se délabrait de jour en jour davantage. Dans l'espérance de sortir de ces embarras, il livra à Barillon tous les projets contraires à la France qui avaient été médités dans le cabinet anglais, et donna à entendre qu'un secrétaire d'État, par le temps qui courait, pouvait rendre des services qu'il serait sage à Louis de payer largement. L'ambassadeur écrivit à son maître que six mille guinées étaient la plus petite gratification qu'on pût offrir à un ministre si important. Louis consentit à aller jusqu'à la somme de vingt-cinq mille écus, somme équivalente à environ cinq mille six cents livres sterling. Il fut convenu que Sunderland recevrait cette somme annuellement, et qu'en retour il ferait tous ses efforts pour empêcher la réunion du parlement[1].

[1] Barillon, 16-26 novembre 1685. — Louis à Barillon, 26 novembre.

Il se joignit donc à la cabale jésuitique, et fit un si habile usage de l'influence de cette cabale, qu'il fut nommé pour succéder à Halifax dans la haute dignité de lord président, sans être requis de résigner le poste plus important et plus lucratif de secrétaire d'État[1]; mais il sentit qu'il n'y avait pour lui aucun espoir de conquérir une influence souveraine à la cour tant qu'on supposerait qu'il appartenait à l'Église établie. Toutes les religions lui étaient indifférentes. Dans les cercles particuliers, il avait l'habitude de parler avec un mépris profane des choses les plus sacrées. Il se détermina donc à donner au roi le plaisir et la gloire d'opérer une conversion. Une certaine adresse était toutefois nécessaire pour mener à fin cette entreprise. Personne n'est complétement indifférent à l'opinion de ses semblables, et Sunderland lui-même, quoique peu sensible à la honte, recula devant l'infamie d'une apostasie publique. Il mena son jeu avec une rare adresse. Devant le monde, il se donnait pour protestant. Dans le cabinet du roi, il prenait les airs d'un homme aspirant sincèrement à la vérité, qui était presque déterminé à se déclarer Catholique romain, et qui, en attendant une plus complète illumination, était disposé à rendre aux fidèles de la vieille religion tous les services qu'il était en son pouvoir de leur rendre. Jacques, qui d'ordinaire n'était pas très-perspicace et qui dans les choses religieuses était absolument aveugle, se laissa duper, et malgré tout ce qu'il savait de la fourberie des courtisans en général et de la fourberie de Sunderland en particulier, il tomba dans la conviction que la grâce divine avait touché le plus faux

6 décembre. — Dans un très-curieux document écrit en 1687, et très-certainement par Bonrepaux, qui se trouve maintenant dans les Archives françaises, Sunderland est ainsi décrit : « La passion qu'il a pour le jeu et les pertes considérables qu'il y fait incommodent fort ses affaires. Il n'aime pas le vin, et il hait les femmes. »

[1] Il paraît, d'après le Livre du conseil, qu'il entra dans ses fonctions de président le 4 décembre 1685.

et le plus calleux de tous les cœurs humains. Durant plusieurs mois, l'astucieux ministre fut regardé par la cour comme un futur catéchumène, et il avait soin en même temps d'éviter de se présenter au public sous la figure d'un renégat[1].

Il suggéra d'abord au roi l'idée de former un comité secret de Catholiques romains pour délibérer sur toutes les matières concernant les intérêts de leur religion. Ce comité se réunissait quelquefois dans l'appartement de Chiffinch, quelquefois dans les bureaux de Sunderland qui, tout en continuant à rester protestant de nom, prenait part à toutes ses délibérations, et obtint bientôt un ascendant marqué. Tous les vendredis, la cabale jésuitique dînait chez le secrétaire d'État. La conversation à table était fort libre, et les faiblesses du prince dont les confédérés espéraient se faire un instrument n'étaient pas épargnées. Sunderland promettait à Petre le chapeau de cardinal; à Castelmaine une splendide ambassade à Rome; à Dover un commandement lucratif dans les gardes du corps; à Tyrconnel un poste élevé en Irlande. Unis ainsi par les liens les plus étroits de l'intérêt, ces hommes se mirent à travailler au renversement du lord trésorier[2].

Deux membres protestants du cabinet ne prirent à cette intrigue aucune part bien décidée. Jeffreys, à ce moment, était torturé par une grave maladie intérieure que son intempérance avait encore aggravée. A un dîner qu'un riche alderman donna à quelques-uns des membres les plus importants du gouvernement, le lord trésorier et

[1] Bonrepaux fut moins facile à tromper que Jacques. « En son particulier il (Sunderland) n'en professe aucune (religion), et en parle fort librement. Ces sortes de discours seraient en exécration en France. Ici ils sont ordinaires parmi un certain nombre de gens du pays. » Bonrepaux à Seignelay, 25 mai-4 juin 1687.

[2] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 74, 77. *Mémoires originaux*. — Sheridan, Mss. — Barillon, 15-25 mars 1686.

le lord chancelier s'enivrèrent à un tel point qu'ils se mirent presque nus, et qu'on eut beaucoup de peine à les empêcher de grimper sur une enseigne pour porter la santé du roi. Le pieux trésorier s'en tira sans autre accident que le scandale donné par sa débauche, mais le chancelier provoqua par là un violent accès de la maladie dont il souffrait. On le regarda pendant quelque temps comme très en danger. Jacques exprima de vives inquiétudes à la pensée de perdre un ministre qui lui convenait si bien, et dit avec quelque vérité que la perte d'un tel homme serait difficilement réparée. Lorsqu'il entra en convalescence, Jeffreys promit son concours aux deux partis opposés, et attendit pour savoir lequel des deux triompherait. Il nous reste quelques preuves curieuses de sa duplicité. Nous avons déjà dit que les deux agents français résidant à Londres s'étaient partagé la cour. Bonrepaux était constamment avec Rochester, et Barillon vivait avec Sunderland. Louis était informé dans la même semaine, par Bonrepaux, que le lord chancelier était entièrement du parti du trésorier, et par Barillon qu'il était ligué avec le secrétaire d'État[1].

Godolphin, prudent et taciturne, fit de son mieux pour garder la neutralité. Ses opinions et ses vœux le portaient incontestablement vers Rochester, mais ses fonctions l'obligeaient à une assiduité constante auprès de la reine, et il n'était naturellement pas désireux de se mettre en mauvais termes avec elle. Il est très à croire qu'il éprouvait pour elle un sentiment plus romanesque que n'en laissent d'habitude entrer dans leur cœur les vétérans politiques, et des circonstances qu'il nous faut maintenant raconter avaient jeté la reine dans les mains de la cabale jésuitique[2].

[1] *Mémoires de Reresby.* — Journal de Luttrell, 2 février 1685-1686. — Barillon, 4-14 février; 28 janvier-7 février. — Bonrepaux, 25 janvier-4 février.

[2] Note de Dartmouth sur Burnet, I, 621. Dans une satire contemporaine on

Le roi, malgré son caractère sombre et son maintien grave, était presque tout autant soumis à l'influence des séductions féminines que l'avait été son gai et aimable frère. Mais la beauté qui distingua toujours les maîtresses de Charles importait peu à Jacques. Barbara Palmer, Éléonore Gwynn et Louise de Quérouailles furent au nombre des plus belles femmes de leur temps. Jacques, à l'époque de sa jeunesse, avait enchaîné sa liberté, sacrifié son rang, encouru le déplaisir de sa famille, pour le visage maussade d'Anne Hyde. Bientôt après, au grand divertissement de toute la cour, il avait délaissé sa vulgaire épouse pour une maîtresse plus vulgaire encore, Arabella Churchill. Sa seconde femme, bien que plus jeune que lui de vingt ans et bien que fort agréable de visage et de manières, eut des raisons fréquentes de se plaindre de son inconstance. Mais de tous ses attachements illicites, le plus fort fut celui qui l'enchaîna à Catherine Sedley.

Cette femme était la fille de sir Charles Sedley, un des beaux esprits les plus brillants et les plus dissolus de la restauration. La licence de ses écrits n'est point rachetée par beaucoup de grâce et de vivacité, mais le charme de sa conversation était reconnu même par des hommes sensés et sérieux qui n'avaient aucune estime pour son caractère. Être assis à côté de lui au théâtre et écouter ses jugements sur une pièce nouvelle était regardé comme un privilége[1]. Dryden lui a fait l'honneur de le prendre pour principal interlocuteur de son *Dialogue sur la poésie dramatique*. Les mœurs de Sedley étaient telles que, même à cette époque, elles firent scandale. Un certain jour, après une orgie, il se présenta absolument nu, au balcon d'une taverne située près de Covent-Garden, et harangua les gens qui passaient dans un langage si in-

remarquait que Godolphin « bat la mesure de sa tête p[o]litique et approuve tout, [h]eureux qu'il est d'être chargé du manchon et des gants de la reine. »

[1] Pepys, 4 octobre 1664

décent et si profane, qu'une pluie de morceaux de brique le força à se retirer, qu'il fut poursuivi pour délit, condamné à une forte amende, et réprimandé par la cour du banc du roi dans les termes les plus humiliants [1]. Sa fille avait hérité de ses talents et de son impudence. De charmes personnels, elle n'en avait aucun, à l'exception de deux yeux brillants dont l'éclat, au dire des hommes d'un goût délicat, était dur et sans aucun caractère féminin. Elle était maigre et avait le visage hagard. Charles, tout en aimant sa conversation, riait de sa laideur, et disait que les prêtres devaient l'avoir recommandée à son frère par manière de pénitence. Elle savait bien qu'elle n'était pas belle et plaisantait très-librement de ce manque de beauté. Cependant, par une étrange inconséquence, elle aimait à se vêtir magnifiquement, et elle s'attira de très-piquants quolibets en paraissant, au théâtre et au cercle de la cour, fardée, plâtrée, couverte de dentelles de Bruxelles, étincelante de diamants et affectant toutes les grâces d'une jeune fille de dix-huit ans [2].

La nature de son influence sur Jacques est très-difficile à expliquer. Il n'était plus jeune; il était religieux, ou, à tout le moins, il était prêt à faire pour sa religion des efforts et des sacrifices devant lesquels reculerait la grande majorité des hommes qui s'intitulent religieux. Il semble étrange qu'une séduction quelconque ait pu l'entraîner vers un genre de vie qu'il devait regarder comme très-criminel, et, dans ce cas particulier, personne ne pouvait comprendre en quoi consistait cette séduction. Catherine elle-même était étonnée de la violence de cette passion : « Ce ne peut pas être ma beauté, disait-elle, car il doit voir que je n'en ai pas, et ce ne peut pas être mon esprit, car il n'en a pas assez pour comprendre que j'en ai. »

[1] Pepys, 1er juillet 1663.

[2] Voyez les vers satiriques de Dorset sur Catherine Sedley.

Au moment de l'avénement du roi, le sentiment de la nouvelle responsabilité qui allait peser sur lui rendit, pendant quelque temps, son esprit particulièrement ouvert aux impressions religieuses. Il forma et annonça grand nombre de bonnes résolutions, parla en public avec une grande sévérité des mœurs impies et licencieuses de l'époque, et assura en particulier, à la reine et à son confesseur, qu'il ne verrait plus Catherine Sedley. Il écrivit à sa maîtresse pour l'inviter à quitter les appartements qu'elle occupait dans Whitehall, et à se retirer dans une maison de Saint-James's Square, qu'il avait fait splendidement meubler pour elle. En même temps, il lui promit une pension sur sa cassette particulière. Catherine, habile, résolue, intrépide, ayant conscience de son pouvoir, refusa de partir. Au bout de quelques mois, on commença à chuchoter que les services de Chiffinch étaient de nouveau employés, et que la maîtresse traversait fréquemment cette porte secrète par laquelle le père Huddleston avait porté l'eucharistie au lit de mort de Charles. Les membres protestants du cabinet conçurent l'espoir que la folle passion du roi pour cette femme pourrait le détourner de la folie plus pernicieuse qui le poussait à attaquer leur religion. Elle avait tous les talents nécessaires pour jouer avec ses sentiments, tourner en ridicule ses scrupules, et lui faire clairement comprendre les dangers et les difficultés vers lesquels il courait tête baissée. Rochester, le champion de l'Église, s'efforça de fortifier son influence. Ormond, qui est généralement regardé comme la personnification la plus haute et la plus pure du Cavalier anglais, encouragea ce dessein. Lady Rochester elle-même n'eut pas honte de coopérer à cette intrigue, et cela de la manière la plus infâme. Elle se chargea de diriger la jalousie de l'épouse outragée sur une jeune femme parfaitement innocente. Toute la cour remarqua la froideur et la rudesse de la reine pour la pauvre fille sur laquelle étaient

tombés ses soupçons; mais la cause de la mauvaise humeur de Sa Majesté était un mystère. Pendant un temps, l'intrigue marcha très-secrètement et avec un plein succès. Catherine disait nettement au roi ce que les lords protestants du conseil osaient seulement insinuer en phrases délicates. Sa couronne, lui disait-elle, était en péril; le vieux radoteur Arundell et le fanfaron Tyrconnel le conduisaient à sa ruine. Il est très-possible que ses caresses eussent obtenu ce que n'avaient pu obtenir les exhortations des lords, des communes, de la maison d'Autriche et du saint-siége réunis, sans un étrange incident qui changea entièrement la face des affaires. Jacques, dans un accès de tendresse, résolut de créer sa maîtresse comtesse de Dorchester. Catherine vit tout le péril d'une telle résolution, et refusa ce dangereux honneur. Son amant s'obstina, et lui mit de force le brevet dans les mains. Elle l'accepta enfin, à une condition qui montre la confiance qu'elle avait dans son pouvoir et dans la faiblesse de Jacques. Elle lui fit solennellement promettre, non pas qu'il ne l'abandonnerait pas, mais que, s'il l'abandonnait, il lui annoncerait en personne sa résolution, et lui accorderait une dernière entrevue.

Aussitôt que les nouvelles de cette élévation se furent répandues, tout le palais fut en émoi. La reine sentit bouillir dans ses veines le sang de la chaude Italie. Fière de sa jeunesse et de ses charmes, de son rang élevé et de sa chasteté sans tache, elle ne put se voir abandonnée et insultée par une telle rivale sans des accès de chagrin et de rage. Rochester, se rappelant avec quelle politesse Catherine de Bragance avait, après quelques répugnances, consenti à traiter les maîtresses de Charles, avait cru peut-être qu'après quelques plaintes et quelques bouderies, Marie de Modène se soumettrait également. Il n'en fut pas ainsi. Elle n'essaya même pas de cacher aux yeux du monde la violence de son émotion. Pendant plusieurs jours de suite les courtisans qui vinrent assister à son

dîner observèrent que les plats étaient enlevés de table sans qu'elle y eût touché. Elle laissa ses larmes couler devant un cercle composé de ministres et d'envoyés étrangers, sans essayer de les dérober. Elle parla au roi avec une extrême véhémence : « Laissez-moi partir, criait-elle. Vous avez fait de cette femme une comtesse, faites-en une reine. Placez ma couronne sur sa tête. Laissez-moi seulement me cacher dans quelque couvent, où je ne puisse plus la voir. » Puis, avec plus de calme, elle lui demanda comment il s'y prenait pour concilier sa conduite avec ses opinions religieuses. « Vous êtes prêt, lui dit-elle, à jeter votre royaume à la merci du hasard pour le salut de votre âme, et cependant vous perdez votre âme par amour pour cette créature. » Le père Petre seconda, le genou en terre, ces remontrances. C'était son devoir, et il le remplissait avec d'autant plus d'ardeur que ce devoir s'accordait avec son intérêt. Le roi hésita quelque temps encore entre le péché et le repentir. Dans ses moments de remords, ses pénitences étaient rudes. Marie conserva jusqu'à la fin de sa vie et légua, à sa mort, au couvent de Chaillot, la discipline avec laquelle Jacques punissait ses fautes sur ses propres épaules. L'absence de Catherine pouvait seule mettre fin à cette lutte entre un ignoble amour et une ignoble superstition. Jacques lui écrivit pour la supplier et lui ordonner de partir. Il avouait qu'il lui avait promis de lui donner congé en personne. « Mais je connais trop bien, ajoutait-il, le pouvoir que vous avez sur moi. Je n'ai pas assez de force d'esprit pour garder ma résolution, si je vous vois encore. » Il lui offrit un yacht pour la transporter avec toute la dignité et le *comfort* possibles en Flandre, et la menaça de l'expulser de force si elle ne consentait pas à partir de bonne grâce. Elle essaya pendant quelque temps de réveiller les sentiments du roi en se disant malade, puis elle prit des airs de martyre, et déclara impudemment qu'elle souffrait pour la religion protes-

tante. Ensuite elle emprunta le style de John Hampden. Elle défia le roi de la renvoyer; elle en appellerait à la justice. Tant que la grande charte et l'acte de l'*Habeas corpus* seraient les lois du royaume, elle avait le droit de vivre où bon lui semblait. « Et, quant à la Flandre, s'écriait-elle, jamais! Mon amie, la duchesse de Mazarin, m'a appris une chose, c'est de ne jamais confier ma personne à un pays où il y a des couvents. » Enfin, elle choisit l'Irlande pour le lieu de son exil, probablement parce que le frère de son protecteur Rochester en était le vice-roi, et partit, après bien des délais, en laissant la victoire à la reine[1].

L'histoire de cette intrigue extraordinaire serait incomplète, si nous n'ajoutions pas qu'il existe encore une méditation religieuse écrite par le trésorier, de sa propre main, le jour même où Bonrepaux communiquait à Versailles la tentative de Rochester pour gouverner son maître au moyen d'une concubine. Aucune composition de Ken ou de Leighton ne respire un esprit de piété plus exaltée et plus fervente que cette méditation. On ne peut la soupçonner d'hypocrisie, car ce manuscrit n'était évidemment réservé qu'à l'auteur lui-même, et ne fut publié que plus de cent ans après sa mort; tant il est vrai que l'histoire est plus étrange que la fiction, et que la nature a des caprices que l'ar tn'oserait imiter! Un auteur dramatique n'oserait pas mettre en scène un prince grave, déjà sur le déclin de la vie, prêt à sacrifier sa couronne pour servir les intérêts de

[1] Les principaux matériaux pour l'histoire de cette intrigue se trouvent dans les dépêches de Barillon et de Bonrepaux, du commencement de l'année 1686. Voyez Barillon, 25 janvier-4 février; 28 janvier-7 février; 1-11; 8-18; 19-29 février, ainsi que les dépêches de Bonrepaux, sous les quatre premières dates. — Journal d'Evelyn, 19 janvier. — *Mémoires de Reresby.* — Burnet, I, 682. — Sheridan, Mss. — Chaillot, Mss. — Dépêches de Adda, 22 janvier-1er février; 29 janvier-8 février 1686. Adda écrit comme un homme pieux, mais faible et ignorant. Il semble ne rien connaître du passé de Jacques.

sa religion, infatigable à recruter des prosélytes, et néanmoins abandonnant et insultant une épouse jeune et belle pour une maîtresse dissolue, sans jeunesse et sans beauté. Encore moins oserait-il mettre en scène un homme d'État s'abaissant jusqu'à jouer le rôle méprisable et honteux d'un entremetteur, se faisant aider par sa femme dans ces fonctions déshonnêtes; et cependant se retirant à ses heures de loisir, dans son cabinet, pour y épancher secrètement son âme devant Dieu, dans des larmes de repentir et des prières ferventes[1].

Le trésorier s'aperçut bientôt qu'en se servant de moyens scandaleux pour atteindre à un but louable, il avait commis non-seulement un crime, mais une folie. La reine était maintenant son ennemie. Elle affecta de recevoir poliment les excuses que les Hyde lui présentèrent du mieux qu'ils purent; quelquefois même elle feignait d'employer son influence en leur faveur; mais elle aurait été plus ou moins qu'une femme, si elle avait réellement pardonné la conspiration tramée contre sa dignité et son bonheur domestique par la famille de la première épouse de son mari. Les Jésuites représentèrent vivement au roi les dangers auxquels il venait d'échapper si heureusement. Sa réputation, sa tranquillité, son âme, avaient été mises en péril, lui dirent-ils, par les machinations du premier

[1] Cette méditation porte la date du 25 janvier-4 février 1685-1686. Bonrepaux, dans sa dépêche à la date du même jour, dit : « L'intrigue avait été conduite par milord Rochester et sa femme . . Leur projet était de faire gouverner le roi d'Angleterre par la nouvelle comtesse. Ils s'etaient assures d'elle. » Tandis que Bonrepaux ecrivait ce qui precede, Rochester ecrivait ce qui suit : « O Dieu, apprends-moi à compter mes jours, afin que je puisse appliquer mon cœur à la sagesse. Apprends-moi le nombre des jours que j'ai depenses dans la vanité et la folie, et le nombre des jours que j'ai passés dans le peché et dans le crime. Apprends-moi aussi, ô Dieu, le nombre de mes jours d'affliction, et à te remercier pour tout ce qui m'est venu de ta main. Apprends-moi encore le nombre de ces jours de grandeur mondaine dont j'ai eu une si large part, et à les regarder comme vanité et tourment d'esprit. »

ministre. Le nonce, qui aurait de bon cœur voulu contrecarrer l'influence du parti violent, et soutenir les membres modérés du cabinet, ne pouvait honnêtement et décemment être en cette occasion d'un autre avis que le P. Petre. Jacques lui-même, une fois qu'il eut été séparé par la mer des charmes qui l'avaient si violemment fasciné, ne put que regarder avec mépris et ressentiment les hommes qui avaient cherché à le gouverner au moyen de ses vices. Ce qui venait de se passer devait avoir pour conséquence d'accroître encore son estime pour l'Église romaine, et son mépris pour l'Église anglicane. Ces Jésuites, qu'il était de mode de représenter comme les plus dangereux des guides spirituels, comme des sophistes qui, à force de subtiliser et de raffiner, détruisaient le système entier de la morale évangélique, comme des sycophantes qui devaient surtout leur influence à l'indulgence avec laquelle ils traitaient les péchés des grands, l'avaient retiré d'une vie criminelle par des remontrances aussi hardies et aussi sévères que celles de Nathan à David et de Jean-Baptiste à Hérode. D'un autre côté, ces Protestants zélés, qui parlaient sans cesse de la morale relâchée des casuistes papistes, et de leur coupable habitude de justifier le mal commis en vue d'un bien ultérieur, avaient essayé d'obtenir des avantages pour leur Église par des moyens que tous les chrétiens regardaient comme extrêmement criminels. La victoire de la cabale des conseillers pervers se trouvait donc complète. Le roi se montrait froid envers Rochester. Les courtisans et les ministres étrangers s'aperçurent bientôt que le lord trésorier n'était plus premier ministre que de nom. Il continuait chaque jour d'offrir ses conseils, et avait chaque jour la mortification de les voir rejeter. Cependant il ne pouvait se résoudre à abandonner l'apparence du pouvoir et les émoluments qu'il tirait directement et indirectement de ses hautes fonctions. Il fit donc de son

mieux pour dérober ses ennuis au public. Mais ses passions violentes et ses habitudes d'intempérance le rendaient incapable de jouer le rôle d'un hypocrite. Ses regards sombres, lorsqu'il sortait de la chambre du conseil, montraient combien lui déplaisait ce qui s'y était passé; et à table, lorsque la bouteille circulait librement, il lui échappait des mots qui trahissaient son inquiétude [1].

Il avait bien sujet, d'ailleurs, d'être inquiet. Les mesures imprudentes et impopulaires se succédaient rapidement. Toute pensée de revenir à la politique de la triple alliance était abandonnée. Le roi avoua explicitement aux ministres des puissances continentales, avec lesquelles il avait eu récemment la pensée de s'allier, que ses intentions étaient changées, et que l'Angleterre continuerait d'être sous son gouvernement ce qu'elle avait été sous son grand-père, son père et son frère, c'est-à-dire qu'elle continuerait de ne pas compter en Europe. « Je ne suis pas en position, dit-il à l'ambassadeur d'Espagne, de m'occuper de ce qui se passe à l'étranger. Ma résolution est prise de laisser les affaires étrangères suivre leur cours, d'établir mon autorité à l'intérieur, et de faire quelque chose pour ma religion. » Quelques jours après, il annonça aux états généraux les mêmes intentions [2]. Depuis cette époque jusqu'à la fin de son règne ignominieux, il ne fit aucun effort sérieux pour échapper à son vasselage, bien que jusqu'à sa mort il ne pût s'entendre appeler vassal sans des transports de rage.

Les deux événements qui prouvèrent au public que Sunderland et son parti étaient victorieux furent la prorogation du parlement de février à mai, et le départ de

[1] « Je vis milord Rochester, comme il sortait du conseil, fort chagrin, et sur la fin du souper, il lui en échappa quelque chose. » Bonrepaux, 18-28 février 1686. Voyez aussi Barillon, 1-11; 4-14 mars.

[2] Barillon, 22 mars-1er avril; 12-22 avril 1686.

Castelmaine pour Rome avec des appointements d'ambassadeur extraordinaire[1].

Jusqu'alors toutes les affaires du gouvernement anglais à la cour papale avaient été négociées par John Caryll. Ce personnage était fort connu de ses contemporains comme homme de grande fortune et de grande élégance, et comme auteur de deux pièces de théâtre représentées avec succès, l'une, tragédie en vers, que le jeu et la déclamation de Betterton avaient rendue populaire; l'autre, comédie, qui doit toute sa valeur à quelques scènes empruntées à Molière. Ces pièces sont depuis longtemps oubliées; mais la célébrité que Caryll n'aurait pu se conquérir, un génie plus puissant l'a conquis pour lui. Un hémistiche de *la Boucle de cheveux enlevée* a rendu son nom immortel.

Caryll qui, comme tous les autres Catholiques romains d'un caractère respectable, était opposé aux mesures violentes, s'était acquitté de sa délicate mission à Rome avec bon sens et dans de louables sentiments. Les affaires qu'on lui avait confiées furent bien conduites, mais il ne prit aucun caractère officiel et évita soigneusement toute représentation. Sa mission ne coûtait donc presque rien au gouvernement et n'excitait pour ainsi dire aucun murmure. Sa charge fut remplacée très-peu sagement alors par une ambassade coûteuse et somptueuse, désagréable au dernier point au peuple anglais, et vue de très-mauvais œil par la cour de Rome. Castelmaine était chargé, entre autres choses, de demander le chapeau de cardinal pour son allié le père Petre.

A peu près vers la même époque, le roi commença à montrer, d'une manière peu équivoque, ses sentiments réels à l'égard des Huguenots réfugiés. Tant qu'il avait espéré amener son parlement à une soumission complète,

[1] *Gazette de Londres*, 11 février 1685-1686. — Journal de Luttrell, 8 février. — Leeuwen, 9-19 février. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 75. *Mémoires originaux*.

et devenir le chef d'une coalition européenne contre la France, il avait affecté de blâmer la révocation de l'édit de Nantes et de s'apitoyer sur les malheureux que la persécution avait chassés de leur pays. Il avait fait annoncer qu'une quête serait faite en leur faveur, sous son patronage, dans toutes les églises du royaume. On avait publié à ce sujet une proclamation rédigée dans des termes qui auraient blessé l'orgueil d'un prince même beaucoup moins sensible et moins vain que Louis. Mais tout était changé maintenant : les principes du traité de Douvres redevenaient les principes de la politique étrangère de l'Angleterre. On fit donc de grandes excuses pour la manière discourtoise dont le gouvernement avait agi envers la France, en montrant de la bienveillance aux exilés français. La proclamation qui avait mécontenté Louis fut révoquée[1]. Les ministres huguenots furent avertis d'avoir à parler avec respect de leur oppresseur dans leurs discours publics, sous peine de répondre de leurs paroles à leurs risques et périls. Jacques non-seulement cessa d'exprimer toute compassion pour les victimes, mais il déclara qu'il les soupçonnait de méditer les plus mauvais desseins, et avoua qu'en les protégeant il s'était rendu coupable d'une erreur. Un des réfugiés les plus éminents, Jean Claude, avait publié sur le continent un petit volume dans lequel il décrivait avec une grande force les souffrances de ses frères. Barillon demanda que ce livre fût frappé de quelque marque infamante. Jacques y consentit et déclara en plein conseil que c'était son bon plaisir que le libelle de Claude fût brûlé par la main du bourreau devant le Royal-Exchange. Jeffreys lui-même fut atterré et représenta qu'une telle mesure était sans exemple ; que le livre avait été écrit dans une langue étrangère et imprimé par des presses étrangères ; qu'il se rapportait entièrement à des affaires

[1] Leeuwen, [illegible] février–[illegible] mars 1686.

qui s'étaient passées dans un pays étranger, et que jamais aucun gouvernement anglais ne s'était mêlé de pareilles choses. Jacques ne voulut pas permettre que la question fût discutée. « Ma résolution est prise, dit-il. Il est devenu de mode de traiter les rois sans respect; ils doivent se soutenir mutuellement. Un roi doit toujours prendre le parti d'un autre roi; et j'ai des raisons particulières de donner au roi de France cette marque de respect. » Le silence se fit dans le conseil. L'ordre fut incontinent expédié et le pamphlet de Claude livré aux flammes, aux grands murmures de beaucoup de gens qui avaient toujours été réputés royalistes invariables[1].

La quête projetée fut longtemps remise sous divers prétextes. Le roi aurait de bon cœur rompu sa promesse; mais elle avait été si solennellement faite, que la honte l'empêcha de se rétracter[2]. Rien ne fut omis, toutefois, pour refroidir le zèle des fidèles. On s'attendait, selon la coutume, à voir les ministres exhorter, du haut de leurs chaires, les fidèles à la libéralité. Mais Jacques était déterminé à ne pas tolérer de déclamations contre sa religion et son allié. L'archevêque de Cantorbéry reçut donc l'ordre d'informer le clergé qu'il devait se borner à lire la lettre épiscopale, sans se permettre de prêcher sur les souffrances des Protestants français[3]. Malgré tout cela, les dons furent si abondants, qu'après toutes déductions faites, la somme de quarante mille livres sterling fut versée dans la caisse de la cité de Londres. Aucune des plus abondantes souscriptions de notre épo-

[1] Barillon, 26 avril-6 mai; 3-13 mai 1686. — Citters, 7-17 mai. — Journal d'Evelyn, 5 mai. — Journal de Luttrell, à la même date. — Livre du conseil privé, 2 mai.

[2] Lady Russell au docteur Fitz William, 22 janvier 1686. — Barillon, 15-25 février; 22 février-4 mars 1686. «Ce prince, dit Barillon, témoigne une grande aversion pour eux, et aurait bien voulu se dispenser de la collecte qui est ordonnée en leur faveur; mais il n'a pas cru que cela fût possible.»

[3] Barillon, 22 février-4 mars 1686.

que n'a atteint peut-être un chiffre aussi élevé, proportionnellement aux ressources de la nation aux deux époques[1].

Le roi se montra très-mortifié de la somme à laquelle se monta cette quête faite d'après ses ordres. Il savait bien, disait-il, ce que cette libéralité signifiait : c'était le résultat de la rancune que les Whigs portaient à sa personne et à sa religion[2]. Il avait déjà résolu que cet argent ne profiterait en rien à ceux que les donataires désiraient soulager. Depuis quelques semaines, il avait eu à ce sujet de secrètes communications avec l'ambassade française, et avait arrêté un plan approuvé par la cour de Versailles et qu'il n'est pas aisé de concilier avec les principes de tolérance auxquels il prétendit par la suite être attaché. Les réfugiés étaient tous des Calvinistes zélés. Jacques ordonna qu'il ne serait donné ni une croûte de pain, ni un panier de charbon à ceux qui ne recevraient pas d'abord la communion selon le rituel anglican[3]. Il est étrange que cette mesure inhospitalière ait été prise par un prince qui affectait de regarder l'acte du *Test* comme un outrage aux droits de la conscience ; car, s'il est injustifiable d'établir un serment religieux pour décider si des hommes sont capables d'exercer des fonctions civiles et militaires, il l'est bien plus encore d'établir un tel serment pour décider si des personnes dans la dernière détresse sont dignes de charité. Jacques n'avait pas même l'excuse que peuvent présenter presque tous les persécuteurs ; car la religion qu'il ordon-

[1] Rapport des membres de la commission, daté du 15 mars 1686.

[2] « Le roi d'Angleterre connaît bien que les gens mal intentionnés pour lui sont les plus prompts et les plus disposés à donner considérablement... Sa Majesté Britannique connaît bien qu'il aurait été à propos de ne point ordonner de collecte, et que les gens malintentionnés contre la religion catholique et contre lui se servent de cette occasion pour témoigner leur zèle. » Barillon, 19-29 avril 1686.

[3] Barillon, 15-25 février ; 22 février - 4 mars ; 19-29 avril 1686. — Louis à Barillon, 5-15 mars.

nait aux réfugiés de professer, sous peine de mourir de faim, n'était pas sa religion. Sa conduite envers eux était donc moins excusable que celle de Louis, car Louis les opprimait dans l'espoir de les retirer d'une hérésie damnable et de les faire rentrer dans le sein de la véritable Église; tandis que Jacques ne les opprimait que dans le but de les forcer à passer par l'apostasie d'une hérésie damnable à une autre tout aussi damnable.

Divers commissaires, parmi lesquels se trouvait le chancelier, avaient été nommés pour distribuer les aumônes publiques. A leur première réunion, Jeffreys annonça la volonté du roi. Les réfugiés, dit-il, étaient trop généralement des ennemis de la monarchie et de l'épiscopat. S'ils voulaient obtenir des secours, ils devaient devenir membres de l'Église d'Angleterre et recevoir la communion des mains de son chapelain. Grand nombre d'exilés qui étaient accourus, pleins de reconnaissance et d'espérance, chercher des secours, entendirent leur sentence et s'en retournèrent le cœur brisé[1].

Mai approchait, et ce mois avait été fixé pour la réunion des chambres, mais elles furent prorogées de nouveau jusqu'en novembre[2]. Il n'était pas étonnant que le roi ne se souciât point de se trouver en face d'elles, car il s'était déterminé à adopter une politique qu'il savait leur être odieuse au plus haut degré. Ses prédécesseurs lui avaient légué deux prérogatives qui n'avaient jamais été définies avec une stricte netteté, et qui exercées sans mesure auraient suffi à elles seules pour renverser toute la constitution de l'Église et de l'État. Ces deux prérogatives étaient le pouvoir de dispense et la suprématie ecclésiastique. Par le moyen de son pouvoir de dispense, le roi se proposait d'admettre les Catholiques romains

[1] Barillon, 19-29 avril 1686. — Lady Russell au docteur Fitzwilliam 14 avril. « Il en renvoya beaucoup le cœur brisé, » dit-elle.

[2] *Gazette de Londres*, 13 mai 1686.

non-seulement aux emplois civils et militaires, mais encore aux fonctions spirituelles. Par le moyen de sa suprématie ecclésiastique, il espérait faire du clergé anglican un instrument pour la destruction de l'Eglise anglicane elle-même.

Ce plan se développa graduellement. On ne jugea pas prudent de commencer par accorder aux Catholiques romains, en masse, une dispense de tous les statuts imposant des pénalités et des serments; car rien n'était mieux établi que l'illégalité d'une telle dispense. La Cabale avait en 1672 publié une déclaration générale d'indulgence. Les communes, dès leur réunion, avaient protesté contre elle. Charles II avait ordonné de la détruire en sa présence, et avait assuré aux chambres de vive voix et par message écrit que la mesure qui avait soulevé tant de plaintes ne servirait jamais de précédent. Il aurait été difficile de trouver dans toutes les cours de justice un seul avocat renommé pour défendre une prérogative à laquelle le souverain, du haut de son trône et en plein parlement, avait solennellement renoncé quelques années auparavant. Mais il n'était pas aussi évident que le roi n'eût pas le pouvoir d'accorder pour des motifs particuliers des dispenses individuelles. Le premier désir de Jacques était donc d'obtenir des cours de justice une déclaration lui reconnaissant le pouvoir de dispense, au moins dans ces dernières limites.

Mais bien que ces prétentions fussent modérées, comparativement à celles qu'il mit en avant quelques mois plus tard, il reconnut bientôt qu'il avait contre lui tout Westminster-Hall. Quatre des juges lui donnèrent à entendre qu'ils ne pouvaient dans cette occasion servir ses desseins, et il est remarquable que tous quatre étaient de violents Tories, et que quelques-uns même avaient accompagné Jeffreys aux assises sanglantes et avaient consenti à la mort de Cornish et d'Elisabeth Gaunt. Jones, le président des *plaids communs*, homme qui

n'avait jamais reculé devant aucune action, quelque cruelle et servile qu'elle fût, tint dans le cabinet du roi un langage qui aurait pu sortir des lèvres des plus intègres magistrats de notre histoire. On lui dit tout net qu'il devait renoncer à son opinion ou à sa place. « De ma place, répondit-il, je m'en soucie peu. Je suis vieux et je me suis usé au service de la couronne, mais je suis humilié de voir que Votre Majesté me croit capable de rendre un jugement qu'un homme ignorant et malhonnête pourrait seul consentir à rendre. — Je suis décidé, dit le roi, à avoir douze juges qui seront tous de mon avis sur cette question. — Votre Majesté, répondit Jones, pourra trouver douze juges de son avis, mais non pas douze jurisconsultes[1]. » Il fut destitué avec Montague, premier baron de l'Échiquier, et deux juges assesseurs, Neville et Charlton. Un des nouveaux juges fut Christophe Milton, frère cadet du grand poëte. On ne sait rien de Christophe, sinon que sous la guerre civile il avait été royaliste, et que maintenant, dans sa vieillesse, il penchait vers le papisme. Il ne paraît pas qu'il se soit jamais réconcilié formellement avec l'Église de Rome; mais il éprouvait certainement des scrupules à l'endroit de l'Église anglicane, et avait par conséquent un grand intérêt à soutenir le pouvoir de dispense[2].

Le roi trouva son conseil aussi récalcitrant que ses juges. Le premier légiste qui eut avis qu'on s'attendait à ce qu'il défendrait le pouvoir de dispense fut Heneage Finch, le *solicitor general*. Il refusa péremptoirement, et fut destitué de ses fonctions le lendemain[3]. L'*attorney general*, Sawyer, reçut l'ordre de dresser des actes autorisant des membres de l'Église de Rome à prendre possession de bénéfices appartenant à l'Église d'Angle-

1 *Mémoires de Reresby*. — Eachard, III, 797. — Kennett, III, 451.

2 *Gazette de Londres*, 22 et 29 avril 1686. — Barillon, 19-29 avril. — Journal d'Evelyn, 2 juin. — Luttrell, 8 juin. — Dodd, *Histoire de l'Église*.

3 North, *Vie de Guildford*, 288.

terre. Sawyer avait pris une grande part à quelques-uns des procès les plus injustifiables et les plus injustes, et les Whigs l'abhorraient comme un homme teint du sang de Russell et de Sidney; mais en cette occasion, il ne manqua ni d'honnêteté, ni de résolution. « Sire, dit-il, ce n'est pas seulement annuler un seul statut, c'est annuler toute la législation depuis l'avénement d'Élisabeth jusqu'à ce jour. Je n'ose pas commettre un tel acte, et je supplie Votre Majesté de considérer si une telle attaque aux droits de l'Église n'est pas en contradiction avec les gracieuses promesses qu'elle a faites récemment[1]. » Sawyer aurait été immédiatement renvoyé comme Finch l'avait été, si le gouvernement avait pu lui trouver un successeur; mais ce n'était point chose aisée. Il était nécessaire à la défense des droits de la couronne qu'un de ses avocats au moins fût un homme de science, de talent et d'expérience, et il ne se trouvait personne réunissant ces conditions qui voulût défendre le pouvoir de dispense. On laissa donc sa place à l'*attorney general* pendant quelques mois encore. Thomas Powis, homme insignifiant, dont la servilité était le seul titre de recommandation, fut nommé *solicitor general*.

Les arrangements préliminaires étaient maintenant complets. On avait un *solicitor general* pour défendre le pouvoir de dispense, et douze juges pour rendre une décision favorable. La question ne tarda pas à être discutée. Sir Édouard Hales, gentilhomme du Kent, s'était converti au papisme à une époque où il était dangereux pour tout homme important de s'avouer publiquement Papiste. Il avait gardé le secret sur sa conversion, et lorsqu'on le questionnait il répondait qu'il était Protestant avec une solennité qui faisait peu d'honneur à ses principes. Lorsque Jacques monta sur le trône, il devint inutile de garder plus longtemps le masque. Sir

[1] *Mémoires de Reresby.*

Édouard apostasia publiquement, et reçut en récompense de son apostasie le commandement d'un régiment d'infanterie. Il avait exercé ses fonctions plus de trois mois sans recevoir la communion; il était donc passible d'une amende de cinq cents livres sterling qu'un dénonciateur pouvait réclamer en intentant une poursuite pour dette. Un domestique fut chargé d'intenter des poursuites pour cette somme devant la cour du banc du roi. Sir Édouard ne nia pas les faits allégués contre lui, mais donna pour excuse qu'il avait des lettres patentes qui l'autorisaient à exercer ses fonctions, malgré l'acte du *Test*. Le plaignant demanda jugement sur la question de droit, c'est-à-dire qu'il admit que l'excuse de sir Édouard pouvait être vraie en fait, mais n'était pas une excuse suffisante. Il ne restait donc à la cour qu'à vider une question de droit. Un avocat, qui était notoirement un outil du gouvernement, comparut pour la défense du faux plaignant, et opposa quelques faibles objections à l'excuse du défendeur. Le nouveau *solicitor general* répliqua : *l'attorney general* ne prit pas part aux débats. Le jugement fut rendu par le lord grand juge, sir Édouard Herbert. Il annonça qu'il avait soumis la question aux douze juges, et que, d'après l'opinion de onze d'entre eux, le roi pouvait légalement annuler les lois pénales dans des cas particuliers et pour des raisons spéciales de grave importance. L'unique juge opposant, le baron Street, ne fut pas destitué de ses fonctions. C'était un homme de si mauvaises mœurs que ses propres parents s'écartaient de lui, et qu'on recommanda au prince d'Orange, à l'époque de la révolution, de ne pas le voir. Le caractère de Street ne permet pas de croire qu'il fût plus scrupuleux que ses confrères, et le caractère de Jacques ne permet pas de croire qu'il eût permis à un baron de l'Échiquier récalcitrant de garder ses fonctions. Il est donc extrêmement probable que l'opposition du juge était comme le conseil du plaignant, et la personne

du plaignant lui-même, chose arrangée d'avance. Il était important qu'il y eût en faveur du pouvoir de dispense une imposante majorité, et cependant il était également important que la cour, qui avait été soigneusement triée pour cette occasion, parût indépendante. On permit donc, ou plus probablement on ordonna au moins respectable de donner sa voix contre la prérogative[1].

On ne laissa pas dormir le pouvoir que les cours de justice avaient ainsi reconnu. Un mois après la décision du banc du roi, quatre lords catholiques romains entrèrent au conseil privé. Deux d'entre eux, Powis et Bellasyse, appartenaient au parti catholique modéré, et n'acceptèrent probablement leurs fonctions qu'avec répugnance et de bien tristes appréhensions; quant aux deux autres, Arundell et Dover, ils n'avaient pas de pareils scrupules[2].

On se servit en même temps du pouvoir de dispense pour établir les Catholiques romains dans les bénéfices ecclésiastiques. Le nouveau *solicitor general* dressa les actes dont Sawyer avait refusé de se charger. Un de ces actes fut fait en faveur d'un misérable nommé Édouard Sclater, qui jouissait de deux bénéfices qu'il était déterminé à conserver à quelque prix que ce fût et sous n'importe quel régime. Il administra l'eucharistie à ses paroissiens selon les rites de l'Église d'Angleterre, le dimanche des Rameaux 1686. Sept jours après, le dimanche de Pâques, il assistait à la messe. La dispense royale l'autorisa à garder les émoluments de ses bénéfices. Il répondit dans des termes de défi insolent aux remontrances des patrons dont il tenait ces bénéfices, et pendant le moment de prospérité de la cause catho-

[1] Voyez le compte rendu du procès dans la *Collection des procès d'État*. — Citters, 4-14 mai; 22 juin-2 juillet 1686. — Journal d'Evelyn, 17 juin. — Journal de Luttrell, 21 juin. Quant à Street, voyez le journal de Clarendon, 27 décembre 1688.

[2] *Gazette de Londres*, 19 juin 1686.

lique romaine, publia un absurde traité pour défendre son apostasie. Mais quelques semaines après la révolution, une foule immense s'assemblait dans Sainte-Marie de Savoie pour le voir revenir au sein de l'Église qu'il avait désertée. Il lut sa rétractation, les larmes aux yeux, et prononça d'amères invectives contre les prêtres papistes dont les artifices l'avaient séduit [1].

La conduite d'Obadiah Walker ne fut pas moins infâme. C'était un vieux prêtre de l'Église anglicane, très-renommé comme homme de science dans l'Université d'Oxford. Sous le dernier règne, on l'avait soupçonné d'incliner au papisme, mais il s'était extérieurement conformé à la religion établie, et avait fini par être élu maître du collége de l'Université. Aussitôt après l'avénement de Jacques, Walker se décida à dépouiller le déguisement qu'il avait porté jusqu'alors. Il s'absentait des cérémonies religieuses de l'Église d'Angleterre, et entendait chaque jour la messe dans son appartement, en compagnie de quelques étudiants et de quelques agrégés qu'il avait pervertis. Un des premiers actes du nouveau *solicitor general* fut d'autoriser Walker et ses prosélytes à conserver leurs bénéfices, nonobstant leur apostasie. Des ouvriers furent immédiatement employés à transformer deux salles en oratoires. Au bout de quelques semaines, les rites catholiques romains furent publiquement célébrés dans le collége de l'Université. Un Jésuite y fut installé comme chapelain. Une presse y fut établie, avec l'autorisation du roi, pour l'impression des traités catholiques romains. Walker continua pendant deux ans et demi encore à faire la guerre au protestantisme avec toute la rancune d'un apostat; mais lorsque la fortune tourna, il montra bien

[1] Voyez les lettres patentes dans Gutch, *Collectanea curiosa*. La date est du 3 mai 1686. — Sclater, *Consensus veterum*. — Réplique de Gee, intitulée : *Veteres vindicati*. — *Récit de la répudiation des erreurs du papisme faite par M. Sclater, le* 5 *mai* 1689, du docteur Anthony Horneck. — Dodd, *Histoire de l'Église*, part. VIII, livre II, art. 3.

qu'il manquait du courage d'un martyr. Il fut amené à la barre de la chambre des communes pour répondre de sa conduite, et fut assez vil pour protester qu'il n'avait jamais changé de religion, qu'il n'avait jamais approuvé au fond du cœur les doctrines de l'Église de Rome, et qu'il n'avait jamais essayé d'entraîner personne dans le giron de cette Église. Il ne valait guère la peine de violer les obligations les plus sacrées de la loi et de la foi jurée pour faire de pareils néophytes [1].

Bientôt le roi fit un pas de plus. On avait permis seulement à Sclater et à Walker de garder, après leur conversion au papisme, les bénéfices qu'ils avaient obtenus alors qu'il passaient pour Protestants. Conférer de hautes fonctions dans l'Église établie à un ennemi avoué de cette Église était une violation plus hardie encore des lois et des promesses royales. Mais aucune mesure n'était trop hardie pour Jacques. La place de doyen de Christ-Church devint vacante. Cette place était, tant en dignité qu'en émoluments, une des plus hautes de l'Université d'Oxford. Le doyen avait la charge et la direction d'un plus grand nombre de jeunes gens de haute naissance et de grandes espérances que le doyen de tout autre collége. Il était en outre le premier dignitaire d'une cathédrale. En cette double qualité, il était nécessaire qu'il fût membre de l'Église d'Angleterre. Néanmoins John Massey, qui était notoirement connu comme membre de l'Église de Rome, et qui n'avait d'autre titre de recommandation que celui-là, fut nommé par la vertu toute-puissante du pouvoir de dispense ; et bientôt un autel fut élevé dans l'intérieur de Christ-Church, et la messe célébrée tous les jours [2]. Le roi informa le nonce

[1] Gutch, *Collectanea curiosa*. — Dodd, VIII, II, 3. — Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Correspondance d'Ellis, 27 février 1686. — Procès-verbaux des communes, 26 octobre 1689.

[2] Gutch, *Collectanea curiosa*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Dialogue entre un Anglican et un Dissident*, 1689.

que ce qui s'était fait à Oxford se ferait bientôt à Cambridge[1].

Cependant ce n'était là qu'un petit mal comparativement à celui que les Protestants avaient de bonnes raisons de redouter. Il ne semblait que trop probable que le gouvernement entier de l'Église anglicane allait passer prochainement entre les mains de ses ennemis mortels. Trois évêchés importants étaient vacants, ceux d'York, de Chester et d'Oxford. L'évêché d'Oxford fut donné à Samuel Parker, parasite dont la religion, s'il en avait une, était celle de Rome, et qui ne s'intitulait Protestant que parce qu'il s'était embarrassé d'une femme. « J'aurais désiré, dit le roi à Adda, nommer un Catholique avoué, mais le temps n'est pas venu. Parker est bien intentionné pour nous, il pense comme nous, et peu à peu il ramènera son clergé[2]. » L'évêché de Chester, vacant par la mort de John Pearson, grand nom dans la philologie et la théologie, fut donné à Thomas Cartwright, sycophante plus vil encore que Parker. L'archevêché d'York resta vacant plusieurs années. Comme on ne pouvait découvrir aucune bonne raison pour expliquer comment un siége si important restait inoccupé, on soupçonna que la nomination n'était retardée que parce que le roi n'osait pas placer la mitre sur la tête d'un Papiste avéré. Il est en effet très-probable que si l'Église d'Angleterre échappa à cet outrage, ce fut grâce au bon sens et à la modération du pape. Un Jésuite ne pouvait être évêque sans une dispense spéciale de Rome, et il ne fut pas possible de décider Innocent à accorder à Petre une telle dispense.

Jacques ne se donnait même pas la peine de cacher son intention d'employer vigoureusement et systématiquement pour la destruction de l'Église établie tous les

[1] Adda, 9-19 juillet 1686.

[2] Adda, 30 juillet - 9 août 1686.

pouvoirs qu'il possédait comme son chef. Il dit nettement que grâce à une sage dispensation de la Providence, l'acte de suprématie fournirait les moyens de réparer les néfastes désastres qu'il avait causés. Henri et Élisabeth avaient usurpé une autorité qui appartenait de droit au saint-siége. Cette autorité, par l'effet de l'ordre de succession au trône, était tombée entre les mains d'un prince orthodoxe, et il l'exercerait comme dépositaire du saint-siége. La loi l'autorisait à réprimer les abus ecclésiastiques, et le premier abus ecclésiastique qu'il réprimerait serait la liberté que se donnait le clergé anglican de défendre sa propre religion et d'attaquer les doctrines de Rome[1].

Mais il rencontra de grandes difficultés. La suprématie ecclésiastique qui lui avait été transmise n'était plus cette grande et terrible prérogative qu'avaient possédée Élisabeth, Jacques Ier et Charles Ier. L'acte qui attribuait à la couronne un droit de surveillance presque illimité sur l'Église, quoiqu'il n'eût jamais été formellement abrogé, avait en réalité perdu une grande partie de sa force. La loi existait bien en substance, mais elle existait sans le secours d'aucun système efficace de procédure, et n'était par conséquent guère plus qu'une lettre morte.

Le statut qui rendit à Élisabeth la suprématie spirituelle, usurpée par son père et résignée par sa sœur, contenait une clause qui autorisait le souverain à constituer un tribunal pour rechercher, réformer et punir

[1] « Ce prince m'a dit que Dieu avait permis que toutes les lois qui ont été faites pour établir la religion protestante et détruire la religion catholique servent présentement de fondement à ce qu'il veut faire pour l'établissement de la vraie religion, et le mettent en droit d'exercer un pouvoir encore plus grand que celui qu'ont les rois catholiques sur les affaires ecclésiastiques dans les autres pays. » Barillon, 12-22 juillet 1686. Sa Majesté dit à Adda quelques jours après : « che l'autorità concessale dal parlamento sopra l'ecclesiastico senza alcun limite con fine contrario fosse adesso per servire al vantaggio de' Cattolici. » 23 juillet - 2 août.

tous les délits ecclésiastiques. C'est en vertu de cette clause que la cour de haute commission avait été créée. Cette cour fut durant bien des années la terreur des non-conformistes, et sous la violente administration de Laud elle devint un objet de crainte et de haine même pour ceux qui aimaient le plus l'Église établie. Lorsque le long parlement se réunit, la haute commission fut généralement regardée comme le plus malfaisant des nombreux abus dont souffrait la nation. On passa donc, un peu à la hâte à vrai dire, un acte qui non-seulement enlevait à la couronne le droit de nommer des inspecteurs pour surveiller l'Église, mais qui abolissait toutes les cours ecclésiastiques sans distinction.

Après la restauration, les Cavaliers qui remplissaient la chambre des communes, malgré tout leur zèle pour les prérogatives royales, se rappelant encore avec amertume la tyrannie de la haute commission, n'étaient disposés en aucune façon à faire revivre une institution si odieuse. Ils pensaient aussi, et non sans raison, que le statut qui avait aboli toutes les cours ecclésiastiques du royaume, sans rien substituer à leur place, donnait lieu à de graves objections. Ils abrogèrent donc cet acte, à l'exception des articles qui se rapportaient à la haute commission. Ainsi furent rétablies les cours archidiaconales, les cours consistoriales, la cour des Arches, la cour des Priviléges, la cour des Délégués; mais l'acte qui avait donné à Élisabeth et à ses successeurs le pouvoir de nommer des commissaires exerçant sur l'Église une autorité de surveillance, non-seulement ne fut pas rétabli, mais fut déclaré complétement abrogé dans les termes les plus formels. Il est donc évident, autant que peut l'être un point de législation constitutionnelle, que Jacques II n'était pas compétent pour nommer une commission ayant pouvoir de surveiller et de gouverner l'Église d'Angleterre[1]. Mais s'il en était ainsi, c'était fort inuti-

[1] Toute cette question est traitée avec une lucidité et une logique parfaites dans

lement que l'acte de suprématie lui reconnaissait dans les termes les plus pompeux le pouvoir de réparer les désordres de l'Église. Il n'y avait qu'un mécanisme aussi puissant que celui qui avait été brisé par le long parlement qui pût forcer le clergé anglican à coopérer à la destruction de la doctrine et de la discipline anglicanes. En conséquence, il se décida dès le mois d'avril 1686 à créer une nouvelle cour de haute commission. Ce projet ne fut pas immédiatement mis à exécution. Il rencontra l'opposition de tous les ministres qui n'étaient pas dévoués à la France et aux Jésuites. Il était regardé par les jurisconsultes comme une violation flagrante de la loi et par les Anglicans comme une attaque directe contre l'Église. Peut-être le conflit aurait-il duré longtemps, sans un événement qui vint blesser l'orgueil et enflammer la colère du roi. En sa qualité de chef de l'Église, il avait donné des ordres pour que les membres du clergé s'abstinssent dans leurs sermons de discuter les points controversés de doctrine. Ainsi, tandis que des sermons pour la défense de la religion catholique romaine se prêchaient tous les dimanches et jours de fête dans l'enceinte du palais royal, il était défendu à l'Église de l'État, à l'Église de la majorité de la nation, d'expliquer et de défendre ses propres principes. Cette injustice souleva l'indignation du clergé tout entier. William Sherlock, théologien de grand talent, qui avait écrit avec beaucoup d'âpreté contre les Whigs et les dissidents, et que le gouvernement avait récompensé de cette polémique par la maitrise du Temple et une pension, fut un des premiers qui encoururent le déplaisir royal. Sa pension lui fut retirée, et il reçut une sévère réprimande[1].

un petit pamphlet contemporain intitulé : *le Pouvoir du roi dans les affaires ecclésiastiques clairement exposé*. Voyez aussi une argumentation concise, mais irréfutable, de l'archevêque Sancroft. Doyly, *Vie de Sancroft*, I, 229.

[1] Lettre de Jacques à Clarendon, 18 février 1685-1686.

John Sharp, doyen de Norwich et recteur de Saint-Giles-in-the-Fields, commit bientôt une offense plus grave encore. C'était un homme très-savant et d'une piété fervente, un prédicateur de grand renom, et un prêtre d'une conduite exemplaire. En politique il était Tory, comme la plupart de ses confrères, et venait justement d'être mis au nombre des chapelains du roi. Il reçut une lettre anonyme, qui était censée venir d'un de ses paroissiens dont la conscience se trouvait embarrassée par les arguments des Catholiques romains, et qui était désireux de voir dissiper ses doutes sur la question de savoir si l'Église d'Angleterre était une branche véritable de l'Église du Christ. Il n'y avait pas un théologien, à moins qu'il n'eût perdu tout sentiment du devoir religieux et de l'honneur de sa profession, qui pût refuser de répondre à un tel appel. Le dimanche suivant, Sharp prononça un discours très-vif contre les hautes prétentions de l'Église romaine. Quelques-unes de ses expressions furent exagérées, détournées de leur sens, et répétées à Whitehall par des colporteurs de nouvelles. On raconta faussement qu'il avait parlé avec dédain des dissertations théologiques trouvées dans le coffre-fort du dernier roi et publiées par Jacques. Compton, l'évêque de Londres, reçut de Sunderland l'ordre de suspendre Sharp de ses fonctions jusqu'à ce que le bon plaisir de Sa Majesté fût connu. L'évêque se trouva fort embarrassé. Sa conduite récente à la chambre des lords avait fort offensé la cour. Il avait été déjà destitué de ses fonctions dans la chapelle royale. Il ne désirait pas donner de nouveaux sujets de mécontentement; mais l'acte qu'on lui demandait d'exécuter était un acte judiciaire. Il sentait qu'il était injuste et, comme ses plus sages conseillers le lui disaient, illégal, d'infliger une punition sans laisser à l'accusé les moyens de se défendre. Il représenta donc son embarras au roi dans les termes les plus humbles, et fit prévenir Sharp secrète-

ment de ne pas paraître en chaire pour le moment. Si raisonnables que fussent les scrupules de Compton, si respectueuses que fussent ses excuses, Jacques n'en fut pas moins très-irrité. Quelle insolence que de venir opposer à un ordre exprès du souverain la justice naturelle ou la loi positive! On abandonna et on oublia Sharp; et l'évêque devint la victime vouée aux vengeances du gouvernement[1]. Le roi sentit plus péniblement que jamais le manque de cette machine terrible qui avait jadis forcé à l'obéissance les ecclésiastiques récalcitrants. Il savait probablement que pour quelques paroles violentes prononcées contre le gouvernement de son père, l'évêque Williams avait été suspendu par la haute commission de toutes ses dignités et de toutes ses fonctions ecclésiastiques. Au mois de juillet, Londres fut alarmé par la nouvelle que le roi, bravant deux actes du parlement rédigés dans les termes les plus formels, allait confier tout le gouvernement de l'Église à sept commissaires[2]. Le texte qui réglait le pouvoir de ces fonctionnaires était très-vague et pouvait recevoir une interprétation illimitée. Tous les colléges et écoles de grammaire, même ceux qui avaient été fondés par la libéralité de bienfaiteurs particuliers, furent placés sous l'autorité de la nouvelle commission. Tous ceux qui tiraient leur pain quotidien de leur situation ecclésiastique ou de leurs fonctions académiques, depuis le primat d'Angleterre jusqu'au plus petit vicaire, depuis les vice-chanceliers d'Oxford et de Cambridge jusqu'au plus humble pédagogue qui enseignait Corderius, se trouvaient ainsi à la merci du roi. Si quelqu'un, parmi ces milliers d'individus, était soupçonné de dire ou de faire quelque

[1] Le meilleur récit de toute cette affaire se trouve dans la *Vie de Sharp*, par son fils. Citters, 29 juin-9 juillet 1686.

[2] Barillon, 22 juillet-1er août 1686. — Citters, 16-26 juillet. — Le Livre du conseil privé, 17 juillet. — Correspondance d'Ellis, 17 juillet. — Journal d'Evelyn, 14 juillet. — Journal de Luttrell, 5, 6 août.

chose de désagréable au gouvernement, les commissaires pouvaient le citer devant eux. Ils n'étaient astreints à aucune règle dans leur mode de procédure envers l'accusé. Ils étaient à la fois plaignants et juges. On ne donnait pas à la partie accusée connaissance des charges d'accusation. Le prévenu était examiné et réexaminé contradictoirement. Si ses réponses n'étaient pas satisfaisantes, il pouvait être suspendu ou renvoyé de ses fonctions et déclaré incapable de posséder aucun autre bénéfice à l'avenir. S'il résistait, il pouvait être excommunié, ou en d'autres termes être privé de tous ses droits civils et emprisonné pour le reste de ses jours. Il pouvait aussi, à la discrétion de la cour, être chargé de tous les frais du procès et réduit ainsi à la mendicité. Aucun appel n'était admis. Les commissaires avaient ordre d'exécuter leur mandat nonobstant les lois qui seraient ou sembleraient contraires à ces règlements. Enfin, pour que personne ne pût douter qu'on avait l'intention de ressusciter cette terrible cour de justice dont le long parlement avait délivré la nation, le nouveau tribunal reçut l'ordre de se servir d'un sceau dont la devise et les emblèmes fussent exactement semblables à ceux du sceau de l'ancienne haute commission [1].

Le principal commissaire était le chancelier. Sa présence et son assentiment étaient absolument nécessaires à toutes les mesures qui seraient adoptées. Tout le monde savait avec quelle injustice, quelle insolence et quelle barbarie il s'était conduit dans les cours de justice, dont les pouvoirs étaient, jusqu'à un certain point, limités par les lois reconnues du pays. Il n'était donc pas difficile de prévoir la manière dont il se conduirait dans une situation où il se trouverait entièrement libre de

[1] La devise était une rose et une couronne. Devant la devise était gravée la lettre initiale du nom du souverain, et après elle la lettre R; autour du sceau était cette inscription : « Sigillum commissariorum regiæ majestatis ad causas ecclesiasticas. »

décider des formes de la procédure et de la valeur des preuves.

Des six autres commissaires, trois étaient prélats et trois laïques. Le nom de l'archevêque Sancroft était le premier. Mais il était absolument convaincu que cette cour était illégale, que ses jugements seraient nuls, et qu'en consentant à y siéger, il encourrait une sérieuse responsabilité. Il résolut donc de ne pas se conformer aux ordres du roi. Toutefois il n'osa pas agir, dans cette occasion, avec cette sincérité et ce courage qu'il montra deux ans plus tard, lorsqu'il eut été poussé à bout. Il fit valoir pour excuses ses occupations et sa mauvaise santé. Les autres membres de la commission, ajouta-t-il, étaient des hommes de trop de talent pour avoir besoin de son assistance. Ces excuses peu sincères n'étaient pas convenables dans la bouche du primat d'Angleterre, en de telles circonstances, et elles ne le dispensèrent pas du déplaisir du roi. Le nom de Sancroft ne fut pas, il est vrai, rayé de la liste des conseillers privés ; mais, à la grande mortification des amis de l'Église, il ne fut plus convoqué les jours de conseil. « S'il est trop malade ou trop occupé pour venir à la commission, dit le roi, c'est un service à lui rendre que de le débarrasser de l'obligation d'assister aux séances du conseil [1]. »

Le gouvernement ne rencontra pas les mêmes difficultés avec Nathaniel Crewe, évêque du siége opulent et important de Durham, homme de noble naissance, et qui s'était élevé si haut dans sa profession qu'il ne pouvait guère espérer monter encore, mais personnage vil, vain et lâche. Il avait été nommé doyen de la chapelle royale lorsque l'évêque de Londres fut banni du palais. L'honneur d'être l'un des commissaires ecclésiastiques tourna la tête de Crewe. Ce fut en vain que quelques-uns de

[1] Appendice au Journal de Clarendon. — Citters, 8-18 octobre 1686. — Barillon, 11-21 octobre. — Doyly, *Vie de Sancroft*.

ses amis lui représentèrent le danger qu'il courait en siégeant dans un tribunal illégal. Il n'eut pas honte de répondre qu'il ne pouvait vivre sans la faveur royale, et exprima avec orgueil l'espoir que son nom figurerait dans l'histoire, espérance qui n'a pas été entièrement déçue [1].

Thomas Sprat, évêque de Rochester, était le troisième commissaire ecclésiastique. La postérité n'a pas rendu pleine justice aux talents de cet homme. Malheureusement pour sa renommée, ses vers ont été d'habitude imprimés dans les collections des poëtes anglais, et ceux qui ne le jugent que par ses vers le considèrent comme un servile imitateur, qui, sans posséder une seule étincelle de l'admirable génie de Cowley, s'étudia à singer ce qu'il y avait de moins recommandable dans la manière de ce poëte; mais ceux qui seront familiers avec les écrits en prose de Sprat auront une très-différente opinion de ses talents. Il fut en réalité un des grands maîtres de notre langue, et posséda à la fois l'éloquence de l'orateur, du controversiste et de l'historien. Son caractère moral aurait été moins censuré s'il eût appartenu à une profession moins sacrée, car ce qu'on peut dire de pis sur son compte, c'est qu'il était indolent, fastueux et mondain; mais ces défauts, quoiqu'ils soient regardés d'ordinaire chez les laïques comme très-pardonnables, sont scandaleux chez un prélat. L'archevêché d'York était vacant; Sprat espérait l'obtenir, et accepta en conséquence un siége à la commission ecclésiastique; mais il était trop doux pour se conduire avec violence, et trop éclairé pour ne pas savoir qu'il aurait peut-être un jour à rendre des comptes sérieux devant un parlement. Tout en consentant à siéger, il s'étudia donc à faire le moins de mal possible, et à se faire aussi peu d'ennemis que possible [2].

[1] Burnet, I, 676.
[2] Burnet, I, 675; II, 629. — Sprat, lettre à Dorset.

Les trois derniers commissaires étaient le lord trésorier, le lord président, et le grand juge du banc du roi. Rochester consentit à siéger, tout en murmurant et en désapprouvant. Malgré tout ce qu'il avait à souffrir de la cour, il ne pouvait se décider à la quitter. Malgré son amour pour l'Église, il ne pouvait se décider à lui sacrifier sa Verge blanche, son patronage, ses huit mille livres sterling d'appointements, et les revenus indirects bien plus considérables que lui rapportait sa charge. Il disait, et peut-être se disait-il aussi pour excuser sa conduite, qu'en siégeant comme commissaire, il pouvait empêcher beaucoup de mal, et que s'il refusait de siéger, on trouverait pour le remplacer quelque personnage beaucoup moins attaché que lui à la religion protestante. Sunderland représentait, dans la commission, la cabale jésuitique. Quant au dernier commissaire, Herbert, sa récente décision dans la question du pouvoir de dispense semblait annoncer qu'il ne reculerait devant aucun des services que le roi pourrait lui demander.

Dès que la commission fut ouverte, l'évêque de Londres fut cité devant le nouveau tribunal. Il comparut. « Je vous demande, lui dit Jeffreys, une réponse directe et positive : Pourquoi n'avez-vous pas suspendu le docteur Sharp? »

L'évêque demanda copie des pouvoirs de la commission, afin de savoir en vertu de quelle autorité il était ainsi interrogé. « Si vous avez l'intention de discuter notre autorité, dit Jeffreys, je prendrai avec vous une autre manière d'agir. Quant aux pouvoirs de la commission, je ne doute pas que vous ne les ayez vus. A tout événement, d'ailleurs, vous pourrez les lire pour un penny dans n'importe quel café. » L'insolence de la réplique du chancelier choqua, semble-t-il, les autres commissaires, car il fut forcé de faire quelques gauches excuses. Il revint à son point de départ. « La commission, dit-il, n'est pas une cour où l'on donne les charges

écrites. Nous procédons sommairement et verbalement. La question est nette et claire. Pourquoi n'avez-vous pas obéi au roi? » Compton obtint avec quelque difficulté un bref délai et l'assistance d'un conseil. Lorsque l'affaire eut été examinée, il fut évident pour tout le monde que l'évêque n'avait fait que ce qu'il devait faire. Le trésorier, le grand juge et Sprat furent d'avis de l'acquitter. La colère du roi éclata. Sa commission ecclésiastique allait-elle donc lui échapper comme lui avait échappé son parlement tory? Il offrit cette alternative à Rochester, ou de déclarer l'évêque coupable, ou de quitter la trésorerie. Rochester fut assez vil pour céder. Compton fut suspendu de toutes ses fonctions ecclésiastiques, et la direction de son important diocèse fut confiée à deux de ses juges, Crewe et Sprat. Il continua toutefois à résider dans son palais et à toucher ses revenus, car on savait que si on eût essayé de le dépouiller de ses bénéfices temporels, il se serait placé sous la protection de la loi commune, et Herbert lui-même déclarait que la loi commune donnerait raison à l'évêque contre la couronne. Cette considération porta le roi à réfléchir. Quelques semaines seulement s'étaient écoulées depuis qu'il avait épuré les cours de Westminster-Hall, afin d'obtenir une décision favorable à son pouvoir de dispense. Il s'aperçut que, à moins de les épurer de nouveau, il n'obtiendrait pas une décision favorable aux actes de sa commission ecclésiastique. Il se décida donc à ajourner la confiscation des propriétés appartenant aux ecclésiastiques réfractaires[1].

L'état de l'opinion du pays pouvait bien aussi le faire hésiter. Depuis quelques mois le mécontentement allait croissant avec continuité et rapidité. La célébration du culte catholique romain était depuis longtemps défendue

[1] Burnet, I, 677. — Barillon, 6-16 septembre 1686. La procédure publique se trouve dans les *Procès d'État.*

par un acte du parlement. Il y avait déjà plusieurs générations qu'un prêtre catholique romain n'avait osé se montrer en public avec le costume de sa profession. Une suite de statuts rigoureux avaient été portés contre le clergé régulier, et particulièrement contre les rusés et remuants Jésuites. Tout Jésuite qui mettait le pied sur le sol anglais courait risque d'être pendu et écartelé. Une récompense était offerte à quiconque le découvrirait. Il ne lui était pas permis de profiter de cette règle générale, que personne n'est tenu de s'accuser soi-même. Quiconque était soupçonné d'être Jésuite pouvait être interrogé, et, s'il refusait de répondre, jeté en prison pour toute sa vie[1]. Ces lois, quoiqu'elles n'eussent pas été strictement exécutées, excepté dans des cas de danger particulier, et qu'elles n'eussent jamais empêché les Jésuites de venir en Angleterre, avaient rendu la dissimulation nécessaire. Mais toute dissimulation était maintenant mise de côté. Des sectateurs imprudents de l'Eglise à laquelle appartenait le roi, encouragés par lui, mettaient leur orgueil à braver des statuts dont la validité était toujours incontestable, et des sentiments qui avaient, à cette époque, un plus grand empire sur l'esprit national qu'à aucune période précédente. Des chapelles catholiques s'élevaient sur toute la surface du pays. Des capuchons, des ceintures de corde, des chapelets, se montraient chaque jour dans les rues et étonnaient une population dont les membres les plus âgés n'avaient jamais vu une robe monacale ailleurs que sur la scène. Un couvent s'élevait à Clerkenwell, sur l'emplacement de l'ancien cloître de Saint-Jean. Les Franciscains occupaient un édifice dans Lincoln's-Inn-Fields. Les Carmélites s'étaient établies dans la Cité. Une société de Bénédictins logeait dans Saint-James-Palace. Dans le quartier de Savoie, une maison spacieuse, renfermant une église et une

[1] 27 Elis, c. 2. — 2 Jac. I, c. 4. — 3 Jac. I, c. 5.

école, était bâtie pour les Jésuites[1]. L'habileté et le soin avec lesquels ces religieux avaient, depuis plusieurs générations, dirigé l'éducation de la jeunesse, avaient arraché des louanges aux plus sages des Protestants. Bacon avait déclaré que le mode d'instruction suivi dans les colléges des Jésuites était le meilleur que l'on connût, et avait exprimé son profond regret de ce qu'un si admirable système de discipline intellectuelle et morale n'eût servi qu'à protéger les intérêts d'une religion corrompue[2]. Il n'était pas impossible que le nouveau collége de Savoie ne devînt, avec l'appui du patronage royal, un rival formidable pour les grands établissements d'Éton, de Westminster et de Winchester. En effet, aussitôt après l'ouverture de l'école, le nombre des élèves s'éleva à quatre cents, dont la moitié était protestante. Les élèves protestants n'étaient pas tenus d'assister à la messe; mais il n'était pas douteux que l'influence de maîtres habiles, dévoués à l'Église catholique romaine, et versés dans l'art de capter la confiance et l'affection de la jeunesse, ne parvînt à faire de nombreuses conversions.

Ces événements produisirent une grande émotion parmi la populace, toujours plus prompte à être remuée par ce qui impressionne ses sens que par ce qui s'adresse à sa raison. Des milliers d'hommes ignorants et grossiers, pour lesquels le pouvoir de dispense et la commission ecclésiastique n'étaient que des mots vides de sens, virent avec effroi et indignation un collége de Jésuites s'élever sur les bords de la Tamise, des moines en capuchons et en robes se promener dans le Strand, et des multitudes de dévots se presser aux portes des temples où des prières étaient adressées à des images sculptées. Des émeutes éclatèrent dans différentes parties du pays. A Coventry et à Worcester, le culte catholique romain fut violem-

[1] Clarke, *Vie de Jacques II,* II, 79, 80. *Mémoires originaux.*

[2] *De Augmentis scientiarum*, I, VI, 4.

ment interrompu[1]. A Bristol, la canaille, favorisée, dit-on, par les magistrats, fit une parodie indécente et profane dans laquelle la Vierge Marie fut représentée par un bouffon et une fausse hostie portée en procession. La garnison fut appelée pour disperser la foule; mais cette populace, qui était dès lors ce qu'elle a été toujours depuis, la plus audacieuse du royaume, résista. Des coups furent échangés, et quelques blessures graves reçues[2]. L'agitation fut grande dans la capitale, et plus grande encore dans la Cité proprement dite qu'à Westminster; car les habitants de Westminster étaient accoutumés à voir au milieu d'eux les chapelles particulières des ambassadeurs catholiques romains; mais la Cité, de mémoire d'homme, n'avait jamais été souillée par aucune exhibition d'idolâtrie. Le ministre résident de l'électeur palatin, encouragé par le roi, se fit arranger une chapelle dans Lime-Street. Les chefs de corporation, bien que choisis pour leur torysme exalté, protestèrent contre cet acte, lequel, disaient-ils, était regardé comme illégal par les plus habiles gens de longue robe. Le lord-maire reçut l'ordre de comparaître devant le conseil privé. « Prenez-garde à ce que vous faites, dit le roi. Obéissez-moi et ne vous inquiétez pas de gens à courte ou à longue robe. » Le chancelier prit ensuite la parole, et réprimanda le malheureux magistrat avec la belle éloquence qui lui était familière à la cour d'Old-Bailey. La chapelle fut ouverte. Tout le voisinage fut bientôt en commotion. Une foule immense se rassembla dans Cheapside pour attaquer la nouvelle maison à messes. Les prêtres furent insultés. Un crucifix fut enlevé et placé sur la pompe de la paroisse. Le lord-maire arriva pour apaiser le tumulte; mais il fut reçu par les cris de : « Pas de dieux de bois! » Les gardes bourgeoises reçurent l'ordre de disperser la foule; mais

[1] Citters, 14-24 mai 1686.

[2] Citters, 18-28 mai 1686. — Adda, 19-29 mai.

elles partageaient les sentiments populaires, et l'on entendit ce murmure sortir des rangs : « Nous ne pouvons, en conscience, combattre pour le papisme[1]. »

L'électeur palatin était, comme Jacques, un Catholique sincère et zélé, et, comme Jacques, le souverain d'un peuple protestant ; mais ces deux princes ne se ressemblaient guère sous le rapport du caractère et de l'intelligence. L'électeur avait promis de respecter les droits de l'Église qu'il avait trouvée établie dans ses États. Il avait scrupuleusement tenu parole, et ne s'était laissé entraîner à aucune violence par les attaques de prédicateurs, qui, ennemis de sa foi religieuse, oubliaient par moments le respect qu'ils devaient à sa personne[2]. Il apprit avec déplaisir le mécontentement produit à Londres par l'acte imprudent de son représentant, et, il faut le dire à sa louange, déclara qu'il renoncerait au privilége auquel il avait droit comme prince souverain, plutôt que de troubler la paix d'une grande cité. « Moi aussi, écrivait-il à Jacques, j'ai des sujets protestants, et je sais avec quelle prudence et quelle délicatesse doit agir un prince catholique dans une telle situation. » Jacques, au lieu d'exprimer sa reconnaissance pour cette conduite modérée et humaine, tourna la lettre en ridicule devant les ministres étrangers. Il fut décidé que l'électeur aurait une chapelle dans la Cité, qu'il le voulût ou non, et que si les gardes bourgeoises refusaient de faire leur devoir, on appellerait à leur place les soldats de la garde[3].

Ces troubles eurent sur le commerce un effet sérieux. Le ministre hollandais informa les états généraux que

[1] Correspondance d'Ellis, 27 avril 1686. — Barillon, 19-29 avril. — Citters, 20-30 avril. — Livre du conseil privé, 26 mars. — Journal de Luttrell. — Adda, 26 février-8 mars ; 26 mars-5 avril ; 2-12 avril ; 23 avril-3 mai.

[2] Voyages de Burnet.

[3] Barillon, 27 mai-6 juin 1686.

les affaires à la bourse étaient suspendues. Les commissaires des douanes rapportèrent au roi que, durant le mois qui avait suivi l'ouverture de la chapelle de Lime-Street, les recettes du port de la Tamise avaient diminué de plusieurs milliers de livres sterling [1]. Plusieurs aldermen qui, bien que royalistes zélés et nommés sous l'empire de la nouvelle charte, étaient très-intéressés à la prospérité commerciale de leur ville, et n'aimaient ni le papisme ni la loi martiale, offrirent leur démission. Mais le roi était décidé à ne point céder. Il forma un camp dans la plaine d'Hounslow et y rassembla, dans une circonférence d'environ deux milles et demi, quatorze bataillons d'infanterie et trente-deux escadrons de cavalerie, formant ensemble treize mille hommes. Vingt-six pièces d'artillerie et bon nombre de fourgons chargés d'armes et de munitions traversèrent la Cité en se rendant de Londres à Hounslow [2]. Les Londoniens virent cette grande force assemblée dans leur voisinage avec une terreur que l'habitude diminua bientôt. Visiter Hounslow devint l'amusement favori de leurs dimanches. Le camp présentait l'aspect d'une vaste foire. Aux dragons et aux mousquetaires se mêlait une foule d'élégants gentlemen et de belles dames venus de Soho-Square, d'escrocs et de filles fardées venus du quartier de Whitefriars, de vieillards en chaises à porteurs, de moines en capuchons et en robes, de laquais en riches livrées, de colporteurs, de marchandes d'oranges, d'apprentis espiègles et de paysans ébahis. Toute cette foule bigarrée passait et repassait constamment le long des tentes. De quelques-uns des pavillons s'échappaient les clameurs avinées de l'orgie; de quelques autres les imprécations des joueurs. Hounslow n'était plus qu'un gai faubourg de la capitale. Le roi, comme les événements le prouvèrent avec évidence

[1] Citters, 25 mai-4 juin 1686.

[2] Correspondance d'Ellis, 26 juin 1686. — Citters, 2-12 juillet. — Journal de Luttrell, 19 juillet.

deux années plus tard, avait fort mal calculé. Il avait oublié que les rapports journaliers ont des résultats en plus d'un sens. Il avait espéré que son armée intimiderait Londres; mais cette fausse mesure eut au contraire pour résultat d'imprégner son armée des sentiments et des opinions de Londres[1].

Le camp était à peine formé, qu'on entendit parler de querelles entre les soldats protestants et les soldats papistes[2]. Un petit pamphlet, intitulé : *Humble et cordiale adresse à tous les Anglais protestants de l'armée*, circulait activement dans les rangs. L'écrivain y exhortait les troupes à se servir de leurs armes pour la défense, non du livre de messe, mais de la Bible, de la grande charte et de la pétition des droits. L'auteur de ce pamphlet était déjà sous le coup des rigueurs du pouvoir; son caractère était remarquable et son histoire n'est pas sans intérêt.

Il se nommait Samuel Johnson. Il était ministre de l'Église d'Angleterre et avait été chapelain de lord Russell. Johnson était un de ces hommes que leurs adversaires haïssent mortellement, et que leurs alliés respectent plus qu'ils ne les aiment. Sa science et ses talents n'étaient point à dédaigner; ses mœurs étaient pures, ses sentiments religieux ardents, son jugement faible, son caractère acrimonieux, turbulent et invinciblement opiniâtre. Sa robe le rendait particulièrement odieux aux zélés soutiens de la monarchie; car un républicain dans les ordres ecclésiastiques était un être étrange et en dehors de la nature. Durant le dernier règne, Johnson avait publié un livre intitulé : *Julien l'apostat*. Le

[1] Voyez les poëmes contemporains intitulés : *La Bruyère d'Hounsow* et *le Fantôme de César*.—Journal d'Evelyn, 2 juin 1686. La collection de Pepys contient une ballade où se trouvent les vers suivants : « J'aimais ce lieu au-delà de toute expression; — Jamais je ne vis un camp si beau, — Il n'était pas de fille bien vêtue, — Qui n'y pût boire un verre de vin. »

[2] Journal de Luttrell, 18 juin 1686.

but de cet ouvrage était de prouver que les chrétiens du quatrième siècle n'admettaient pas la doctrine de non-résistance. Il était aisé de montrer des passages de Jérôme et de Chrysostôme écrits dans un esprit très-différent de celui des théologiens anglicans qui prêchaient contre le bill d'exclusion; mais Johnson alla plus loin. Il essaya de ressusciter l'imputation odieuse que Libanius, pour des raisons faciles à comprendre, avait jetée sur les soldats chrétiens de Julien, et insinua que le trait qui frappa de mort le renégat impérial n'était pas parti de l'ennemi, mais de quelque Rumbold ou de quelque Ferguson de l'armée romaine. Il s'ensuivit une chaude controverse. Les Whigs et les Tories se disputèrent avec acharnement à propos d'un passage obscur, dans lequel Grégoire de Nazianze loue un pieux évêque d'être allé donner la bastonnade à un individu dont le nom n'est pas cité. Les Whigs soutenaient que le saint homme était allé bâtonner l'empereur; les Tories, qu'il n'était allé bâtonner qu'un capitaine des gardes tout au plus. Johnson publia une réplique à ses assaillants, réplique dans laquelle il traça un parallèle minutieux entre Julien et Jacques, alors duc d'York. Julien feignit pendant de longues années d'abhorrer l'idolâtrie, tandis qu'au fond du cœur il était idolâtre. Julien, pour servir ses desseins, avait à l'occasion affecté un grand respect pour les droits de la conscience. Julien avait puni des villes pour leur amour zélé de la vraie religion, en leur enlevant leurs priviléges municipaux. Julien avait été surnommé le Juste par ses flatteurs. Jacques n'y tint plus. Il fit poursuivre pour libelle Johnson, qui fut déclaré coupable et condamné à une amende qu'il n'avait pas les moyens de payer. Il était donc tenu en prison et il semblait probable que sa captivité ne finirait qu'avec sa vie[1].

[1] Voyez les *Mémoires de Johnson*, en tête de l'édition in-folio de sa Vie, son *Julien*, et ses réponses à ses adversaires. Voyez aussi le *Jovien* de Hickes.

Au-dessus de la chambre qu'il occupait dans la prison du banc du roi logeait un autre coupable dont le caractère mérite bien d'être étudié : c'était Hugh Speke, jeune homme de bonne famille, mais d'une nature singulièrement basse et dépravée. Sa passion pour le mal et les voies ténébreuses et tortueuses allait presque jusqu'à la folie. Provoquer des désordres sans être découvert était son passe-temps et son plaisir favori, et il avait une rare habileté à transformer d'honnêtes enthousiastes en instruments de ses froides méchancetés. Il avait essayé, au moyen des marionnettes qu'il faisait ainsi mouvoir, de jeter sur Jacques et sur Charles la responsabilité du meurtre d'Essex à la Tour. Dans cette circonstance, sa main avait été reconnue, et, bien qu'il eût réussi à jeter sur sa dupe la plus grande partie de l'offense commise, il n'échappa pas à son châtiment. Il était alors prisonnier ; mais sa fortune lui permettait de vivre avec aisance, et il était si peu gêné, qu'il pouvait entretenir des relations régulières avec un de ses affidés qui dirigeait une presse clandestine.

Johnson était un homme comme il en fallait à Speke, un homme ardent et intrépide, controversiste savant et éprouvé, et pourtant simple comme un enfant. Une intimité étroite se forma bientôt entre les deux prisonniers. Johnson écrivit une série de pamphlets amers et véhéments que Speke envoyait à l'imprimeur. Lorsque le camp d'Hounslow fut formé, Speke pressa Johnson de composer une adresse capable d'exciter les troupes à la révolte. Le pamphlet fut immédiatement rédigé : des milliers d'exemplaires en furent tirés et portés dans la chambre de Speke, d'où ils sortirent pour se répandre sur toute la surface du pays, et particulièrement dans les rangs de l'armée. Un gouvernement même plus tolérant que celui de l'Angleterre d'alors aurait été irrité au dernier point par une telle provocation. On fit des recherches sévères. Un agent inférieur, qui avait été employé

à répandre le pamphlet, se sauva en dénonçant Johnson, et Johnson n'était pas homme à chercher à se sauver en dénonçant Speke. Une instruction s'ensuivit, et on obtint sans peine une condamnation. *Julien* Johnson, comme on l'appelait d'ordinaire, fut condamné à être exposé trois fois au pilori, et à être fouetté depuis Newgate jusqu'à Tyburn. Le juge, sir Francis Withins, s'adressant au condamné, lui dit qu'il devait être reconnaissant de la grande indulgence de l'*attorney general*, qui aurait pu traiter son délit comme un crime de haute trahison. « Je ne lui dois pas de remercîments, répondit Johnson avec audace. Dois-je, moi, dont le seul crime est d'avoir défendu l'Église et les lois, être reconnaissant d'être traité comme un chien, tandis qu'on permet à des écrivassiers papistes d'insulter l'Église chaque jour, et de violer les lois avec impunité. » L'énergie avec laquelle il parla fut telle que les juges et les avocats de la couronne crurent nécessaire de se justifier, et déclarèrent qu'ils ne connaissaient aucune des publications papistes auxquelles le prisonnier avait fait allusion. Il tira immédiatement de sa poche quelques-uns des livres et des petits joujoux superstitieux catholiques romains qu'on vendait alors librement sous le patronage du roi, lut à haute voix le titre des livres, et lança un rosaire sur la table du conseil du roi. « Et maintenant, cria-t-il d'une voix forte, je dépose ces preuves devant Dieu, devant la cour et devant le peuple anglais. Nous verrons si M. l'attorney fera son devoir. »

Il fut décidé qu'avant de subir son châtiment, Johnson serait dégradé de son caractère sacré. Les prélats qui avaient été chargés par la commission ecclésiastique de l'administration du diocèse de Londres le citèrent à comparaitre dans la chambre du chapitre de la cathédrale de Saint-Paul. La manière dont il se comporta durant la cérémonie fit une profonde impression sur beaucoup d'esprits. Lorsqu'il fut dépouillé de sa robe, il

s'écria : « Vous me dépouillez de ma robe, parce que j'ai essayé de vous conserver les vôtres. » La seule formalité qui sembla l'affliger fut celle qui consistait à lui arracher la Bible des mains. Il fit un faible effort pour retenir le livre saint, le baisa, et fondit en larmes. « Vous ne pouvez, dit-il, m'enlever les espérances dont je lui suis redevable. » On fit quelques tentatives pour obtenir remise de la peine du fouet. Un prêtre catholique romain offrit d'intercéder, moyennant un présent de deux cents livres. On fournit l'argent, le prêtre fit tout ce qu'il put, mais en vain. « Monsieur Johnson, dit le roi, a l'esprit d'un martyr, et il est juste qu'il le soit. » Quelques années plus tard, Guillaume III disait d'un des Jacobites les plus intrépides et les plus violents : « Cet homme veut à toute force être martyr, et je veux à toute force le désappointer. » Ces deux paroles suffiraient seules à expliquer la destinée si différente des deux princes.

Le jour fixé pour la flagellation arriva. On se servit d'un fouet à neuf lanières. Trois cent dix-sept coups furent appliqués au patient, qui les reçut avec une impassibilité complète. Il dit par la suite que ses souffrances avaient été cruelles ; mais que, pendant qu'il marchait derrière la charrette du bourreau, il s'était rappelé avec quelle patience le Sauveur avait porté sa croix sur le Calvaire, et que cette pensée l'avait tellement soutenu, que s'il n'eût craint de laisser soupçonner un sentiment de vaine gloire, il aurait chanté ses psaumes d'une voix aussi ferme et aussi joyeuse que lorsqu'il priait Dieu au milieu des fidèles assemblés. Il est impossible de ne pas regretter qu'un tel héroïsme ait été mélangé de tant de violence et d'intolérance [1].

Johnson ne trouva pas de sympathie parmi le clergé

[1] *Vie de Johnson*, en tête de ses *OEuvres*. — *Histoire secrète de l'heureuse révolution*, par Hugh Speke. — *Procès d'État*. — Citters, 23 novembre - 3 décembre 1686. — Citters a donné le meilleur récit du procès. J'ai vu un in-plano qui confirme ce récit.

de l'Église anglicane. Il avait essayé de justifier la rébellion; il avait même insinué qu'il approuvait le régicide, et les ministres restaient encore fidèles, malgré toutes les provocations à la doctrine de non résistance; mais ils voyaient avec alarme et anxiété les progrès de doctrines qu'ils considéraient comme des superstitions nuisibles, et tout en rejetant la pensée de défendre leur religion par l'épée, ils s'appliquaient courageusement à la défendre par d'autres armes. Prêcher contre les erreurs du papisme était pour eux un devoir et un point d'honneur. Le clergé de Londres, qui, par ses talents et son influence, était à la tête de l'Église, donna un exemple qui fut vaillamment suivi par ses frères moins éclairés sur toute la surface du pays. Si ceux qui prirent cette liberté n'avaient été qu'un petit nombre d'hommes intrépides, ils auraient été probablement cités immédiatement devant la haute commission; mais il était presque impossible de punir une offense qui était commise chaque dimanche par des milliers de ministres, depuis Berwick jusqu'à Penzance. Les presses de la capitale, celles d'Oxford et de Cambridge, ne se reposaient pas un instant. L'acte qui soumettait les écrits à une censure ne pouvait contrarier sérieusement les efforts des controversistes protestants, car il contenait une exception en faveur des deux universités, et autorisait la publication des ouvrages théologiques approuvés par l'archevêque de Canterbury. Le gouvernement n'avait donc pas le pouvoir de réduire au silence les défenseurs de la religion établie. Ils formaient une bande de combattants nombreuse, intrépide, et armée de toutes pièces. Dans leurs rangs se trouvaient d'éloquents orateurs, des dialecticiens expérimentés, des érudits profondéments versés dans les écrits des Pères, et dans toutes les parties de l'histoire ecclésiastique. Quelques-uns tournèrent plus tard contre eux-mêmes les armes qu'ils avaient dirigées contre un ennemi commun, et par leurs disputes violentes

et leurs triomphes insolents, déconsidérèrent l'Église qu'ils avaient sauvée. Mais à cette époque, ils formaient une phalange unie. L'avant-garde se composait d'une troupe d'habiles et d'intrépides vétérans, Tillotson, Stillingfleet, Sherlock, Prideaux, Whitby, Patrick, Tenison, Wake. L'arrière-garde était formée par les plus distingués des bacheliers ès-arts, qui se préparaient pour le diaconat. Henri Wharton, élève du grand Newton, qui, quelques mois auparavant, avait remporté le premier grand prix de mathématiques, et dont la mort devait être peu de temps après déplorée par les hommes de tous les partis comme une perte irréparable pour les lettres, se faisait remarquer parmi les recrues que l'université de Cambridge avait envoyées au combat [1]. L'université d'Oxford n'était pas moins fière d'un autre jeune homme dont les grands talents, qui s'essayèrent d'abord dans cette lutte, devaient dans la suite troubler l'Église et l'État pendant quarante années orageuses, Francis Atterbury. Toutes les questions en débat entre les Papistes et les Protestants furent discutées par des hommes tels que ceux-ci, quelquefois dans un style populaire que les femmes et les enfants pouvaient comprendre, quelquefois avec la logique la plus subtile, ou l'érudition la plus immense. Les prétentions du saint-siége, l'autorité de la tradition, le purgatoire, la transsubstantiation, le sacrifice de la messe, l'adoration de l'hostie, le retranchement de la coupe dans la communion des laïques, la confession, la pénitence, les indulgences, l'extrême-onction, l'invocation des saints, l'adoration des images, le célibat des prêtres, les vœux monastiques, la célébration du culte public dans une langue inconnue à la multitude, les corruptions de la cour de Rome, l'histoire de la réformation, les caractères des principaux réformateurs, furent amplement discutés. Un grand nombre d'absurdes lé-

[1] Voyez la préface aux *Sermons posthumes de Henri Wharton*.

gendes roulant sur des miracles opérés par des saints et des reliques, furent traduites de l'italien, et publiées comme spécimens des ruses cléricales par lesquelles la plus grande partie de la chrétienté avait été abusée. Beaucoup de ces traités, publiés par les théologiens anglicans durant le règne si court de Jacques II, ont probablement péri. Toutefois, ceux qui subsistent encore dans nos bibliothèques forment une masse de près de vingt mille pages [1].

Les Catholiques romains ne cédèrent pas sans combat. Un d'entre eux, appelé Henri Hills, avait été nommé imprimeur de la maison et de la chapelle royales, et avait été placé par le roi à la tête d'un grand établissement d'imprimerie de Londres, d'où sortaient par centaines des traités théologiques. A Oxford, la presse d'Obadiah Walker n'était pas moins active. Mais, à l'exception de quelques mauvaises traductions des admirables ouvrages de Bossuet, ces établissements ne publièrent rien qui eût la plus petite valeur. Il fut impossible aux Catholiques romains intelligents et candides de ne pas avouer que les champions de leur Église avaient eu le dessous, et étaient inférieurs en talent et en science. Les plus capables d'entre eux n'auraient pas été au troisième rang parmi leurs adversaires. Beaucoup d'entre eux, même quand ils avaient quelque chose à dire, ne savaient comment l'exprimer. Ils avaient été exclus à cause de leur religion des colléges et des universités de l'Angleterre, et jusqu'à l'avénement de Jacques, l'Angleterre n'avait jamais été pour eux une résidence agréable ni même sûre. Ils avaient donc passé la plus grande partie de leur vie sur le continent, et avaient presque désappris leur langue mater-

[1] Mes recherches me permettent d'attester le fait. Il y a dans le *British Museum* une excellente collection de ces traités. Birch nous dit, dans sa *Vie de Tillotson*, que l'archevêque Wake n'avait jamais pu former même un catalogue complet de tous les traités publiés dans cette controverse.

nelle. Lorsqu'ils prêchaient, leur accent étranger excitait les railleries de l'auditoire. Ils mettaient l'orthographe comme des blanchisseuses. Leur diction était défigurée par des idiotismes étrangers, et lorsqu'ils cherchaient à être éloquents, ils imitaient de leur mieux ce que l'on appelait beau style dans ces académies italiennes où la rhétorique avait alors atteint au dernier degré de la corruption. Des combattants ayant à lutter contre de tels désavantages, même quand ils auraient eu la vérité de leur côté, auraient encore été à peine capables de tenir tête à des adversaires dont le style était éminemment distingué par la simplicité, la pureté et la grâce[1].

[1] Le cardinal Howard parla très-vivement sur ce sujet avec Burnet, lorsque ce dernier était à Rome. Burnet, I, 662. Il y a aussi, sur ce même sujet, un curieux passage dans une dépêche de Barillon ; mais j'ai égaré la note qui en fait mention.

Un des théologiens catholiques romains engagés dans cette controverse, Jésuite nommé André Pulton, que M. Olivier, dans sa *Biographie de l'ordre des Jésuites*, déclare un homme de grand talent, avoue très-franchement son incapacité. « A. P. ayant passé dix-huit ans hors de son pays, ne prétend à aucune perfection dans le style et l'orthographe anglais. » Son orthographe est en effet déplorable. Dans une de ses lettres, il écrit *wright* pour *write*, *woed* pour *would*. Il proposa à Tenison de discuter avec lui en latin, afin que les armes fussent égales de part et d'autre. Dans une satire contemporaine, intitulée : *l'Avis*, on trouve les deux vers suivants : «Envoyez Pulton se faire fouetter à l'école de Busby, — Afin qu'il ne joue plus le rôle d'imbécile lorsqu'il se fait imprimer. »

Un autre Catholique romain, nommé William Clench, écrivit un traité sur la suprématie du pape, et en fit hommage à la reine, avec une préface en italien. Le spécimen suivant suffira pour faire juger de son style: «O del sagro marito fortunata consorte ! O dolce alleviamento d'affari alti ! O grato ristoro di pensieri noiosi, nel cui petto latteo, lucente specchio d'illibata matronal pudicizia, nel cui seno adorato, come in porto d'amor, si ritira il Giacomo ! O beata regia coppia ! O felice inserto tra l'invincibil leoni et le candide aquile !»

L'anglais de Clench vaut son italien. Il écrit par exemple : « Peter signifies an inexpugnable rock, able to evacuate all the plots of hell's divan and naufragate all the lurid designs of empoisoned heretics. »

Un autre traité catholique romain, intitulé : *L'Église d'Angleterre véridiquement représentée*, commence par nous informer que « l'*ignis fatuus* (feu

La situation de l'Angleterre en 1686 ne peut être mieux décrite que par ces paroles de l'ambassadeur français. « Le mécontentement, écrit-il, est grand et général, mais la crainte de maux pires encore retient tous ceux qui ont quelque chose à perdre. Le roi exprime ouvertement sa joie de se trouver dans une situation à frapper de grands coups. Il aime qu'on le complimente à ce sujet. Il m'en a parlé, et il m'assure qu'il ne reculera pas[1]. »

En attendant, des événements d'une grande importance se passaient dans d'autres parties de l'empire. La situation des Protestants épiscopaux de l'Écosse différait grandement de celle de leurs frères anglais. Au sud de l'île, la religion de l'État était la religion du peuple, et avait une force entièrement indépendante du soutien du gouvernement. Les conformistes sincères y étaient bien plus nombreux que les Papistes et les dissidents protestants ensemble. L'Église établie de l'Écosse était l'Église d'une petite minorité. La majorité de la population des basses terres était fermement attachée à la discipline presbytérienne. L'épiscopat y était abhorré par la grande masse des Protestants écossais comme une institution étrangère et contraire à l'Écriture. Elle était regardée par les disciples de Knox comme un reste des abominations de la grande Babylone. Elle rappelait péniblement à un peuple fier du souvenir de Wallace et de Bruce, que l'Écosse, depuis que ses souverains étaient allés prendre possession d'un plus bel héritage, n'avait plus été indépendante que de nom. La hiérarchie épiscopale était, en outre, étroitement associée dans l'esprit public avec le souvenir des maux produits par vingt-cinq années d'une administration corrompue et cruelle. Cepen-

follet) de la réformation, qui était devenu une comète à force de spoliations et de rapines, avait été introduit en Angleterre, purifié des ordures qu'il avait contractées au milieu des lacs des Alpes. »

[1] Barillon, 19-29 juillet 1686.

dant cette hiérarchie se tenait debout, — chancelante, il est vrai, sur une base étroite et battue de terribles tempêtes, — grâce au soutien des magistrats civils et au secours de la puissance anglaise qu'elle invoquait toutes les fois que le danger devenait sérieux. Les archives du parlement d'Écosse étaient encombrées de lois dévouant à un châtiment tous ceux qui s'écartaient, n'importe dans quelle direction, du sein de l'Église prescrite. D'après un acte promulgué du temps de Knox, et où respire son esprit, entendre la messe était un crime des plus noirs, et la troisième récidive était punie de mort [1]. Un acte avait été passé récemment, sur la demande de Jacques, prononçant la peine de mort contre quiconque prêcherait dans un conventicule presbytérien ou même se rendrait seulement à un tel conventicule tenu en plein air [2]. L'eucharistie n'était pas, il est vrai, comme en Angleterre, dégradée jusqu'à servir de témoignage civil, mais personne ne pouvait siéger au parlement, ou même voter pour un membre du parlement, sans souscrire, sous la sanction d'un serment, à une déclaration qui condamnait, dans les termes les plus forts, les principes des Papistes et des Covenantaires à la fois [3].

Il y avait, dans le conseil privé de l'Écosse, deux partis qui correspondaient à ceux qui luttaient l'un contre l'autre à Whitehall. William Douglas, duc de Queensberry, était lord-trésorier, et était depuis quelques années considéré comme premier ministre. Il était uni au lord-trésorier d'Angleterre par alliance, par similitude d'opinions, par similitude de caractère. Tous deux étaient Tories, tous deux étaient des hommes pleins de passions violentes et d'énormes préjugés, tous deux étaient prêts à aider leur maître dans toutes ses attaques contre les libertés civiles du peuple ; mais tous deux étaient sincè-

[1] Actes du parlement, 24 août 1560 ; 15 décembre 1567.

[2] Actes du parlement, 8 mai 1685.

[3] Actes du parlement, 31 août 1681.

rement attachés à l'Église établie. Queensberry avait déjà notifié à la cour que si l'on méditait quelque innovation contre cette Église, il n'y participerait point. Mais parmi ses collègues, il y avait des hommes tout aussi corrompus que Sunderland. En réalité, la chambre du conseil, à Édimbourg, avait été, depuis un quart de siècle, un séminaire de tous les vices publics et privés, et quelques-uns des politiques dont le caractère s'était formé dans ce conseil étaient arrivés à une dureté de cœur et à une effronterie qui avaient à peine leurs égales à Westminster, même à cette détestable époque. Le chancelier James Drummond, comte de Perth, et son frère John, lord Melfort, secrétaire d'État, s'acharnaient à supplanter Queensberry. Le chancelier avait déjà un titre incontestable à la faveur royale. Il avait mis en usage de petites poucettes d'acier qui infligeaient aux patients des tourments si inouïs, qu'ils arrachaient des aveux même aux hommes sur lesquels n'avaient rien pu les brodequins favoris de Sa Majesté [1]; mais il était bien connu que même la cruauté n'était pas un aussi sûr moyen de gagner le cœur de Jacques que l'apostasie. Perth et Melfort eurent donc recours à l'apostasie avec une certaine bassesse audacieuse qu'aucun homme d'État anglais n'aurait pu espérer de surpasser. Ils déclarèrent tous deux que les papiers trouvés dans le coffre-fort de Charles II les avaient convertis à la vraie foi, et commencèrent à aller à confesse et à entendre la messe [2]. On peut se convaincre du faible rôle que la conscience joua dans la conversion de Perth par ce fait, que quelques semaines plus tard il se maria, au mépris des lois de l'Église dans laquelle il venait d'entrer, avec une femme qui était sa cousine germaine, sans demander de dispense. Lorsque le bon pape apprit cette nouvelle, il dit

[1] Burnet, I, 584.
[2] Burnet, I, 652, 653.

avec une indignation et un mépris qui n'étaient que trop justifiés, que c'était là une étrange espèce de conversion [1]. Mais Jacques était plus facile à contenter. Les apostats se présentèrent à Whitehall, et y reçurent, de la part du roi, de telles assurances de faveur, qu'ils s'enhardirent jusqu'à porter des accusations directes contre le lord-trésorier. Ces accusations, toutefois, étaient si évidemment frivoles, que Jacques fut forcé d'absoudre le ministre accusé, et que bien des gens crurent que le chancelier d'Écosse s'était perdu par la méchanceté empressée avec laquelle il avait cherché à perdre son rival; mais il y eut un petit nombre de personnes qui jugèrent plus sainement. Halifax, à qui Perth exprimait quelques appréhensions, lui répondit avec un sarcasme qu'il ne courait aucun danger : « Sois tranquille, mylord, ta foi t'a sauvé. » La prédiction se trouva juste. Perth et Melfort revinrent à Édimbourg chefs réels du gouvernement de leur pays [2]. Un autre membre du conseil privé écossais, Alexandre Stuart, comte de Murray, descendant et héritier du régent, abjura la religion dont son illustre ancêtre avait été le principal champion, et se déclara membre de l'Église de Rome. Malgré son long dévouement à la cause de la prérogative royale, Queensberry ne pouvait pas tenir pied contre des concurrents prêts à acheter à un tel prix les faveurs de la cour. Il eut à endurer toute une série de mortifications et d'humiliations semblables à celles qui, à la même époque, commençaient à remplir d'amertume la vie de son ami Rochester. Des lettres royales arrivèrent, autorisant les Papistes à exercer des fonctions sans remplir les formalités du *Test*. Le clergé reçut l'instruction formelle de ne faire en chaire aucune réflexion sur l'Église de Rome. Le chancelier prit sur lui d'envoyer les massiers du con-

[1] Burnet, I, 678.
[2] Burnet, I, 653.

seil privé chez les quelques imprimeurs et libraires qui se trouvaient à Édimbourg, pour leur signifier l'ordre de ne rien publier sans son autorisation. Il était bien entendu que cet ordre avait pour but d'empêcher la circulation des traités protestants. Un honnête libraire déclara aux messagers qu'il avait dans sa boutique un livre qui se prononçait en termes très-violents contre le papisme, et manifesta le désir de savoir s'il pouvait le vendre. Ils demandèrent à le voir, et il leur montra un exemplaire de la Bible[1]. Une cargaison d'images, de chapelets, de croix et d'encensoirs arriva à Leith, à l'adresse de lord Perth. L'introduction de tels articles était depuis longtemps considérée comme illégale; néanmoins les employés des douanes laissèrent passer ces ornements et ces fétiches superstitieux[2]. On sut bientôt qu'une chapelle papiste avait été ouverte dans la maison du chancelier, et qu'on y disait la messe régulièrement. La foule s'ameuta. La maison où se célébraient ces rites idolâtres fut attaquée avec fureur. Les barres de fer qui protégeaient les fenêtres furent arrachées. Lady Perth et quelques dames de ses amies furent couvertes de boue. Un émeutier fut saisi, et le conseil privé donna ordre de le fouetter. Ses compagnons d'émeute le délivrèrent et battirent le bourreau. Toute la nuit la ville fut en tumulte. Les étudiants de l'université se mêlèrent à la foule et excitèrent au désordre. Des bourgeois zélés burent à la santé des élèves du collége et à la confusion des Papistes, et s'encouragèrent mutuellement à résister aux troupes qui déjà étaient sous les armes. Dans leurs rangs se faisaient remarquer les dragons de Claverhouse, objet de l'horreur et de l'effroi de tous les Écossais. Ils furent reçus par une pluie de pierres qui blessa un officier. On donna ordre de faire feu, et plu-

[1] Fountainhall, 28 janvier 1685-1686.

[2] Fountainhall, 11 janvier 1685-1686.

sieurs citoyens furent tués. L'émeute était sérieuse; mais les Drummond, enflammés par le ressentiment et l'ambition, l'exagérèrent étrangement. Queensberry observa que leur rapport conduirait tous ceux qui n'avaient pas été témoins du tumulte à croire qu'une sédition aussi formidable que celle de Mazaniello avait éclaté à Édimbourg. Les Drummond, en retour, accusèrent le trésorier non-seulement d'atténuer le crime des insurgés, mais de l'avoir encore encouragé lui-même, et firent tout ce qu'ils purent pour obtenir des preuves de sa culpabilité. Un des meneurs de l'émeute qui avait été pris reçut la promesse de sa grâce, s'il voulait avouer que Queensberry l'avait poussé; mais le même enthousiasme religieux qui avait porté le malheureux prisonnier à une criminelle violence l'empêcha d'acheter sa vie au prix d'une calomnie. Il fut pendu avec quelques-uns de ses complices. Un soldat qu'on accusa d'avoir crié, pendant la chaleur du combat, qu'il aimerait fort à passer son épée au travers du corps d'un Papiste, fut fusillé, et la tranquillité régna dans Édimbourg; mais les victimes furent considérées comme des martyrs, et le chancelier papiste devint l'objet d'une haine mortelle qui ne devait pas tarder à obtenir une ample satisfaction[1].

Le roi fut fort irrité. Les nouvelles de cette émeute lui arrivèrent juste au moment où la reine venait, avec l'aide des Jésuites, de triompher de lady Dorchester et de ses alliés protestants. Les mécontents s'apercevraient bientôt, dit-il, que le seul effet de la résistance sur sa volonté était de la rendre de plus en plus résolue[2]. Il envoya au conseil d'Écosse l'ordre de punir les coupables avec la dernière sévérité, et de faire sans scrupule

[1] Fountainhall, 31 janvier et 1er février 1685-1686. — Burnet, I, 678. — Procès de David Mowbray et d'Alexandre Keith dans la *Collection des procès d'État*. — Bonrepaux, 11-21 février 1686.

[2] Louis à Barillon, 18-28 février 1686.

usage du brodequin[1]. Il prétendit qu'il était entièrement convaincu de l'innocence du trésorier, et écrivit en termes fort gracieux à ce ministre; mais les termes gracieux furent accompagnés d'actes qui ne l'étaient pas. La trésorerie écossaise fut remise à une commission, en dépit des pressantes remontrances de Rochester, qui voyait probablement dans le sort de son parent le présage de celui qui l'attendait[2]. Queensberry fut, à la vérité, nommé premier commissaire, et créé président du conseil privé; mais sa chute, bien qu'ainsi atténuée, n'en était pas moins une chute; on lui retira aussi le commandement du château d'Édimbourg, et on le remplaça dans ce poste confidentiel par un Catholique romain, le duc de Gordon[3].

Une lettre où étaient clairement exposées au conseil privé les intentions du roi arriva bientôt de Londres. Il demandait que les Catholiques romains fussent exemptés de toutes les lois imposant des incapacités et des pénalités pour cause de non-conformité, et en même temps que la persécution des Covenantaires continuât sans adoucissement aucun[4]. Ce plan rencontra dans le conseil une énergique opposition. Quelques-uns des membres ne voulaient pas voir relâcher les lois existantes. D'autres, qui n'étaient en aucune manière opposés à un adoucissement, sentaient cependant qu'il serait monstrueux d'admettre les Catholiques romains aux plus grands honneurs de l'État, et ne pas rapporter l'acte qui punissait de mort ceux qui avaient assisté à un conventicule presbytérien. La réponse du conseil fut donc moins servile que de coutume. Le roi, en réponse, reprimanda du-

[1] Fountainhall, 16 février. — Wodrow, livre III, chap. x, sect. 3. « Nous exigeons, écrivait gracieusement Sa Majesté, que vous n'épargniez aucun moyen légal, la torture et autres. »

[2] Bonrepaux, 18-28 février 1686.

[3] Fountainhall, 11 mars 1686. — Adda, 1-11 mars.

[4] Cette lettre est datée du 4 mars 1686.

rement ses conseillers désobéissants, et manda trois d'entre eux, le duc d'Hamilton, sir Georges Lockhart et le général Drummond, à Westminster. Les talents et la science d'Hamilton, quoique insuffisants pour tirer un homme de l'obscurité et l'élever à une position éminente, paraissaient très-suffisants pour un premier pair d'Écosse. Lockhart était depuis longtemps regardé comme un des premiers jurisconsultes, un des premiers logiciens et un des premiers orateurs que son pays eût produits, et jouissait en outre de cette sorte de considération que donne une grande fortune, car bien peu de nobles Écossais à cette époque possédaient des propriétés aussi vastes que les siennes[1]. Il avait été récemment nommé président de la cour des sessions. Drummond, frère cadet de Perth et de Melfort, était commandant des forces d'Écosse. C'était un homme débauché et impie; mais un sentiment d'honneur qui manquait à ses deux frères l'empêchait de commettre une apostasie. Il vécut et mourut, selon la phrase très-expressive d'un de ses compatriotes, mauvais chrétien, mais bon protestant[2].

Jacques fut charmé du langage obséquieux des trois conseillers, lorsqu'ils comparurent devant lui. Il en parla en termes fort enthousiastes à Barillon, et exalta particulièrement Lockhart comme le plus capable et le plus éloquent des Écossais de cette époque. Toutefois ils se montrèrent bientôt moins traitables qu'il ne l'avait espéré, et l'on murmura à la cour qu'ils avaient été pervertis par la société qu'ils avaient fréquentée à Londres. Hamilton vivait beaucoup avec les Anglicans zélés, et on pouvait craindre que Lockhart, qui était allié à la famille Wharton, ne fût tombé dans une société pire encore. En réalité, il était naturel que des hommes d'État, tout fraîchement sortis d'un pays où l'opposition n'était de-

[1] Barillon, 19-29 avril 1686. — Burnet, I, 370.

[2] Ces mots se trouvent dans une lettre de Johnstone de Waristoun.

puis longtemps connue que sous la forme de l'insurrection et de l'assassinat, et où tout ce qui n'était pas passions anarchiques était soumission abjecte, fussent frappés du mécontentement opiniâtre, ardent, et modéré cependant, qui commençait à envahir toute l'Angleterre, et fussent ainsi enhardis à tenter l'expérience d'une résistance constitutionnelle à la volonté du roi. Ils se déclarèrent tout prêts à accorder aux Catholiques romains de grands soulagements, mais à deux conditions: la première, qu'une indulgence semblable serait accordée aux sectaires calvinistes; la seconde, que le roi s'engagerait par une promesse solennelle à ne rien tenter au préjudice de la religion protestante.

Ces deux conditions étaient extrêmement désagréables à Jacques. Toutefois, après une dispute qui dura plusieurs jours, il consentit à contre-cœur à accorder quelque tolérance aux Presbytériens, mais il ne voulut en aucune façon consentir à leur accorder la liberté entière qu'il demandait pour les membres de sa communion[1]. Il refusa positivement d'écouter la seconde condition proposée par les trois conseillers écossais. La religion protestante, dit-il, était une fausse religion, et il ne voulait pas donner sa parole qu'il n'userait pas de son pouvoir au préjudice d'une fausse religion. L'altercation fut longue et n'amena de conclusions satisfaisantes pour aucun parti[2].

L'époque fixée pour la réunion des états écossais approchait, et il était nécessaire que les trois conseillers

[1] Quelques mots de Barillon méritent d'être transcrits. Ils suffiraient seuls pour décider une question que l'ignorance et l'esprit de parti ont fait tout leur possible pour embrouiller. « Cette liberté accordée aux non-conformistes a fait une grande difficulté, et a été débattue pendant plusieurs jours. Le roi d'Angleterre avait fort envie que les Catholiques eussent seuls la liberté de l'exercice de leur religion. » 19-29 avril 1686.

[2] Barillon, 19-29 avril 1686. — Citters, 13-23 avril; 20-30 avril; 9-19 mai.

quittassent Londres pour aller remplir leurs devoirs parlementaires à Édimbourg. Un nouvel affront fut encore à cette occasion fait à Queensberry. Dans la dernière session, il avait rempli l'office de lord haut commissaire, et avait en cette qualité représenté la majesté du roi absent. Cette dignité, la plus haute à laquelle un gentilhomme écossais pût aspirer, fut transférée au renégat Murray.

Le 29 avril, le parlement se réunit à Édimbourg. On lut une lettre du roi. Il exhortait les états à accorder quelques soulagements aux Catholiques romains, et offrait en retour le libre commerce avec l'Angleterre et une amnistie pour les offenses politiques. On nomma un comité pour rédiger une réponse. Ce comité, quoique nommé par Murray, et composé de conseillers privés et de courtisans, rédigea une réponse pleine, il est vrai, d'expressions de respect et d'obéissance, mais où il insinuait en même temps la détermination de se refuser aux demandes du roi. Les états, y était-il dit, iraient aussi loin que le leur permettraient leur conscience pour satisfaire les désirs de Sa Majesté touchant ses sujets catholiques romains. Ces expressions furent loin de satisfaire le chancelier ; cependant il fut forcé de les prendre telles qu'elles étaient et de s'en contenter, et il eut même quelque difficulté à persuader au parlement de les accepter. Quelques zélés Protestants s'opposaient à ce qu'on fît mention de la religion catholique romaine. « Ce n'était pas, disaient-ils, une religion ; c'était une idolâtre apostasie que les lois punissaient de la corde, et à laquelle il n'était pas convenable que des chrétiens donnassent des titres flatteurs. Appeler catholique une telle superstition, c'était abandonner toute la question en litige entre Rome et les Églises réformées. » L'offre d'un libre commerce avec l'Angleterre fut traitée comme une insulte. « Nos pères, dit un orateur, vendirent leur roi pour de l'or anglais,

et ce sale marché pèse encore sur nous de tout le poids de son opprobre. Ne faisons pas dire de nous que nous avons vendu notre Dieu. » Sir John Lauder de Fountainhall, un des sénateurs du collége de justice, suggéra l'expression : « Les personnes communément appelées Catholiques romains. — Voulez-vous donc donner un sobriquet au roi? » s'écria le chancelier. La réponse rédigée par le comité passa, mais une grande et respectable minorité vota contre les mots proposés comme trop respectueux[1]. On remarqua que les représentants des villes étaient à l'unanimité opposés au gouvernement. Jusqu'alors l'importance parlementaire de ces membres avait été peu considérable, et ils avaient toujours été à peu près regardés comme les dépendants des nobles puissants. Ils montrèrent pour la première fois dans cette occasion une indépendance, une résolution et une tactique qui alarmèrent la cour[2].

La réponse fut si désagréable à Jacques qu'il ne la laissa pas imprimer dans la *Gazette*. Bientôt il apprit qu'il ne serait même pas présenté de lois pareilles à celles qu'il désirait voir passer. Les lords des articles, dont les fonctions consistaient à rédiger les actes sur lesquels les états devaient ensuite délibérer, étaient virtuellement nommés par lui. Cependant les lords des articles eux-mêmes se montrèrent récalcitrants. Lorsqu'ils se réunirent, les trois conseillers privés qui étaient revenus récemment de Londres prirent l'initiative de l'opposition à la volonté royale. Hamilton déclara nettement qu'il ne ferait pas ce qu'on lui demandait. Il était un fidèle et loyal sujet, mais il y avait des limites imposées par la conscience. « La conscience, dit le chancelier, la conscience est un mot vague qui signifie tout ou ne signifie rien. » Lockhart, qui siégeait dans le parlement comme

[1] Fountainhall, 6 mai 1686.

[2] Fountainhall, 15 juin 1686.

représentant du grand comté de Lanark, intervint: « Si le mot conscience, dit-il, est un mot qui n'a pas de sens, nous l'échangerons contre un autre qui, nous l'espérons, en aura un. Au lieu de conscience, disons les lois fondamentales de l'Écosse. » Ces paroles excitèrent un violent débat. Le général Drummond, qui représentait le Perthshire, déclara qu'il était de l'avis d'Hamilton et de Lockhart, et la plupart des évêques présents adhérèrent aussi à leur opinion[1].

Il était donc évident que Jacques ne pouvait pas disposer d'une majorité même dans le comité des articles. Ces nouvelles le mortifièrent et l'humilièrent. Il tint un langage menaçant et emporté, et punit quelques-uns de ces serviteurs mutins, dans l'espoir que cet acte d'énergie servirait d'avertissement aux autres. Plusieurs per-

[1] Citters, 11-21 mai 1686. Citters informa les états qu'il tenait les renseignements de source sûre. Je transcrirai une partie de son récit; c'est un spécimen amusant du dialecte bigarré dans lequel correspondaient les diplomates hollandais de cette époque.

« Des Konigs missive, boven en behalven den Hoog Commissaris aensprake, aen het parlement afgesonden, gelyck dat altoos gebruyckelyck is, waerby Syne Majesteyt nu in genere versocht hieft de mitigatie der rigoureuse ofte sanglante wetten van het Ryck jegens het Pausdom in het Generale Commitée des articles (soo men het daer naemt) na ordre gestelt en gelesen synde, in 't voteren, den Hertog van Hamilton onder anderen klaer uyt seyde dat hy daertoe niet soude verstaen, dat hy anders genegen was den Konig in allen voorval getrouw te dienen volgens het dictamen syner conscientie : 't gene reden gaf aen de Lord Cancelier de Grave Perts te seggen dat het woort conscientie niets en beduyde, en allen een individuum vagum was, waerop der Chevalier Locquard dan verder gingh ; wil man niet werstaen de betyckenis van het woordt conscientie, soo sal ik in fortioribus seggen dat wy meynen volgens de fondamentale wetten van het ryckt. »

Il y a, dans *la Biche lâchée,* un curieux passage auquel je n'aurais accordé aucun crédit sans cette dépêche de Citters : « Ils ne peuvent endurer d'entendre prononcer le nom de conscience : quelqu'un qui connaissait parfaitement les dispositions du conseil à cet endroit dit à un *gentleman* qui allait paraître devant eux : « Je vous en supplie, quoi que vous fassiez, ne parlez pas de conscience devant les lords, car ils ne peuvent souffrir d'entendre prononcer ce mot. »

sonnes furent renvoyées du conseil; plusieurs furent privées de pensions qui composaient une partie importante de leurs ressources. Sir Georges Mackenzie de Roschaugh fut la victime la plus distinguée. Il avait longtemps rempli les fonctions de lord avocat, et avait pris une telle part à la persécution des Covenantaires, qu'aujourd'hui même il conserve dans le souvenir des austères et pieux paysans d'Écosse une place assez peu éloignée de la haute et peu enviable renommée de Claverhouse. Les connaissances en droit de Mackenzie n'étaient pas très-considérables; mais, comme érudit, bel esprit et orateur, il occupait une grande place dans l'opinion de ses compatriotes, et sa renommée s'était répandue jusque dans les cafés de Londres et les cloitres d'Oxford. Ce qui nous reste de ses plaidoyers suffit pour nous prouver qu'il était homme de talent; mais son éloquence est quelque peu défigurée par ce qu'il considérait sans doute comme des élégances cicéroniennes, par des interjections qui montrent plus d'art que de passion, par des amplifications élaborées où les épithètes s'entassent les unes sur les autres avec une profusion fatigante. Pour la première fois, on rencontra des scrupules en lui. Il fut donc privé de ses fonctions en dépit de tous ses droits à la reconnaissance du gouvernement. Il se retira à la campagne et se rendit bientôt après à Londres dans le dessein de se justifier; mais il ne fut pas admis en la présence du roi[1]. Tandis que le roi essayait ainsi de terrifier les lords des articles pour les amener à la soumission, la voix du peuple les encourageait à persister. Tous les efforts du chancelier ne purent empêcher le sentiment national de s'exprimer par la presse et par la chaire. Un pamphlet, écrit avec une telle hardiesse et une telle aigreur qu'aucun imprimeur n'osa le publier, circulait partout en manuscrit. Les pamphlets du parti opposé

[1] Fountainhall, 17 mai 1686

avaient beaucoup moins d'effet, quoiqu'ils fussent répandus aux frais du trésor public, et quoique les défenseurs écossais du gouvernement fussent assistés par un auxiliaire anglais de grande réputation, Lestrange, qui avait été envoyé à Édimbourg et logeait dans le palais d'Holyrood[1].

Enfin, après trois semaines de débats, les lords des articles prirent une décision. Ils proposèrent simplement qu'on permît aux Catholiques romains d'adorer Dieu dans leur intérieur sans être passibles d'aucune pénalité, et encore s'aperçut-on bientôt que cette mesure, qui était bien loin de répondre aux demandes et aux désirs du roi, ne passerait aux états qu'avec de grandes modifications et de grandes restrictions, ou même qu'elle n'y passerait pas du tout.

Pendant toute la durée de ce conflit, l'anxiété à Londres était grande. Chaque nouvelle, chaque ligne venues d'Édimbourg étaient dévorées avec avidité. Un jour, le bruit courait qu'Hamilton avait cédé, et que le gouvernement l'emportait sur tous les points. Puis vint la nouvelle que l'opposition s'était reformée et était plus obstinée que jamais. À ce moment critique, on donna des ordres à l'administration des postes pour que les sacs aux lettres venus d'Écosse fussent transmis à Whitehall. Pendant toute une semaine, pas une des lettres venues d'au delà du Tweed ne fut remise à son adresse dans Londres. A notre époque, une telle interruption des communications jetterait l'île entière dans la confusion; mais il y avait alors si peu de commerce et de correspondance entre l'Angleterre et l'Écosse, que l'inconvénient fut probablement beaucoup moindre que celui qui résulterait aujourd'hui d'un court délai dans l'arrivée de la malle de l'Inde. Pendant que les moyens ordinaires de communication étaient ainsi interrompus,

[1] Wodrow, III, x, 3.

la foule des galeries de Whitehall observait avec attention les physionomies du roi et de ses ministres. On remarquait avec une grande satisfaction qu'après l'arrivée de chaque courrier du Nord, les ennemis de la religion protestante avaient un air de plus en plus sombre. Enfin on annonça, à la satisfaction générale, que le conflit était terminé; que le gouvernement n'avait pu faire adopter ses mesures, et que le lord haut commissaire avait ajourné le parlement[1].

Si Jacques n'avait pas été sourd à tout avertissement, ces événements auraient suffi pour l'avertir. Quelques mois auparavant, le plus obéissant des parlements anglais avait refusé de se soumettre à son bon plaisir. Mais le plus servile des parlements anglais pouvait passer pour une assemblée indépendante et extrêmement courageuse, comparé à n'importe lequel des parlements d'Écosse, et de plus l'esprit servile des parlements écossais s'était toujours rencontré condensé dans son essence la plus pure parmi les lords des articles. Cependant les lords des articles eux-mêmes s'étaient montrés récalcitrants. Il était évident que toutes ces classes, toutes ces institutions qui avaient été considérées jusqu'alors comme les plus fermes appuis du pouvoir monarchique, devraient désormais être comptées parmi les forces de l'opposition, si le roi persistait dans sa politique insensée. Tous ces signes furent cependant perdus pour lui. A chaque question, il avait une réponse toute prête : il ne céderait jamais; car la concession avait perdu son père, et son indomptable fermeté était invariablement applaudie à outrance par l'ambassade française et la cabale jésuitique.

Il déclara donc qu'il n'avait été que trop gracieux en condescendant à demander l'assentiment des états écos-

[1] Citters, 28 mai-7 juin; 1-11 juin; 4-14 juin 1686. — Fountainhall, 15 juin. — Journal de Luttrell, 2-16 juin.

sais à ses vœux. Sa prérogative le mettait à même non-seulement de protéger ceux qu'il favorisait, mais de punir ceux qui lui faisaient obstacle. Il savait qu'en Écosse son pouvoir de dispense ne serait mis en question par aucun tribunal. Il existait un acte écossais sur la suprématie qui accordait au souverain un tel contrôle sur l'Église, qu'Henri VIII aurait pu s'en contenter. En conséquence, les Papistes furent admis en foule aux honneurs et aux emplois. L'évêque de Dunkeld, qui en sa qualité de lord du parlement avait fait de l'opposition au gouvernement, fut arbitrairement renvoyé de son siége épiscopal et remplacé. Queensberry fut dépouillé de tous ses emplois et reçut l'ordre de rester à Édimbourg jusqu'à ce que les comptes de son administration eussent été examinés et approuvés[1]. Comme les représentants des villes s'étaient montrés les membres les moins traitables du parlement, on prit le parti de faire une révolution dans les bourgs de tout le royaume. Un changement semblable avait été récemment opéré en Angleterre par sentences judiciaires; mais en Écosse on pensa qu'un simple mandat du roi suffirait. Toutes les élections de magistrats et de conseils municipaux furent prohibées, et le roi se donna le droit de nommer aux principaux offices municipaux[2]. Dans une lettre officielle au conseil privé, il annonçait l'intention de faire arranger une chapelle catholique dans son palais d'Holyrood, et il donnait des ordres pour que les juges eussent à considérer comme nulles toutes les lois contre les Papistes, sous peine d'encourir son déplaisir. Il rassurait pourtant les Protestants épiscopaux en leur affirmant que, malgré sa détermination de protéger contre eux les Catholiques romains, il était également déterminé à les protéger contre tout empiétement de la part des fanatiques. Perth

[1] Fountainhall, 21 juin 1686.

[2] Fountainhall, 16 septembre 1686.

proposa une réponse à cette lettre rédigée dans les termes les plus serviles. Le conseil contenait maintenant plusieurs Papistes; les membres protestants qui conservaient encore leur siége avaient été atterrés par l'obstination et la sévérité du roi. On n'entendit donc que quelques faibles murmures. Hamilton fit sur le pouvoir de dispense quelques insinuations qu'il se hâta d'expliquer et d'atténuer. Lockhart dit qu'il aimerait mieux perdre la tête que de signer une lettre comme celle que le chancelier avait rédigée; mais il fit attention de ne dire ces paroles qu'à voix basse et de manière à n'être entendu que de quelques amis. La réponse de Perth fut adoptée avec quelques changements peu considérables, et les ordres du roi reçurent leur exécution. Mais un sourd mécontentement se répandit parmi cette minorité de la nation écossaise, grâce à laquelle le gouvernement avait pu jusqu'alors contenir la majorité[1].

Lorsque l'historien de ce règne orageux se tourne vers l'Irlande, sa tâche devient singulièrement difficile et délicate. Il marche, pour emprunter la belle image employée dans une semblable circonstance par un poëte latin, sur une fine couche de cendres sous laquelle brûle encore la lave. Dans ce malheureux pays, le dix-septième siècle a laissé au dix-neuvième l'héritage de ses mauvaises passions. Nulle amnistie pour les crimes commis par les défenseurs saxons de Londonderry et par les défenseurs celtiques de Limerick n'a jamais été accordée, au fond du cœur, par aucune des deux races. Aujourd'hui encore, une hauteur plus que spartiate souille les nobles qualités qui caractérisent les enfants des vainqueurs, tandis qu'un sentiment d'ilote, mélange de terreur et de haine, n'est que trop facile à remarquer parmi les enfants des vaincus. Aucune des deux races ne peut être absoute avec justice; mais le principal blâme doit retomber sur le prince imprévoyant et étourdi qui, placé dans une situa-

[1] Fountainhall, 16 septembre. — Wodrow, III, x, 3.

tion qui lui permettait de les réconcilier, employa tout son pouvoir à enflammer leur animosité, et les poussa enfin à un combat acharné de vie et de mort.

Les abus dont souffraient en Irlande les membres de l'Église du roi différaient grandement de ceux dont il voulait les délivrer en Angleterre et en Écosse. Le livre des statuts irlandais, qui fut souillé dans la suite par une intolérance aussi barbare que celle du moyen âge, contenait alors à peine un seul acte contre les Papistes, et n'en contenait pas un seul qui leur imposât de rigoureuses pénalités en raison de leur qualité de Papistes. De ce côté-ci du canal Saint-Georges, tout prêtre qui recevait un néophyte dans le sein de l'Église de Rome courait risque d'être pendu ou écartelé. Il ne courait aucun danger pareil de l'autre côté du canal. Un Jésuite qui débarquait à Douvres jouait sa vie; mais il pouvait errer en toute sécurité dans les rues de Dublin. En Angleterre, personne ne pouvait exercer un emploi public, ni même gagner son pain comme avocat ou maître d'école, sans prêter préalablement le serment de suprématie; mais en Irlande un fonctionnaire public n'était obligé de prêter ce serment que lorsqu'il était formellement exigé de lui [1]. Ce serment n'excluait donc des fonctions publiques aucune des personnes que le gouvernement désirait employer. L'obligation de communier selon les rites de l'Église anglicane, et la déclaration contre la transsubstantiation étaient choses inconnues en Irlande, et les portes des deux chambres

[1] Les dispositions de l'acte de suprématie en Irlande, 2 Elisab., chap. 1er, sont substantiellement les mêmes que ceux de l'acte de suprématie en Angleterre, 1 Elisab., chap. 1er; mais on s'aperçut bientôt que l'acte anglais était défectueux, et on remédia à ce défaut par un acte plus rigoureux, 5 Elisab., chap. 1er. Aucune loi supplémentaire de ce genre ne fut faite en Irlande. L'archevêque King nous apprend que l'interprétation que nous avons mentionnée dans le texte était celle qu'on donnait à l'acte de suprématie irlandais. *État de l'Irlande*, chap. II, sect. 9. Il appelle cette interprétation jésuitique, mais je ne saurais être de cet avis.

du parlement n'étaient fermées pour aucune secte religieuse.

Il semblerait, par conséquent, que les Catholiques romains d'Irlande fussent dans une situation qu'auraient pu envier leurs frères d'Écosse et d'Angleterre. En réalité, leur condition était plus triste et plus irritante, car s'ils n'étaient pas persécutés comme Catholiques romains, ils l'étaient comme Irlandais. Dans leur pays, la même ligne de démarcation qui séparait les sectes religieuses séparait les races, et ils appartenaient à la race conquise, subjuguée, humiliée. Deux populations, mélangées localement, divisées moralement et politiquement, habitaient sur le même sol. La différence de religion n'était pas la seule et n'était même pas la principale différence qui existât entre elles. Elles sortaient de souches diverses, elles parlaient des langages différents; elles avaient des caractères nationaux aussi opposés l'un à l'autre que peuvent l'être les caractères nationaux de deux autres peuples européens. Elles se trouvaient placées dans des états de civilisation très-différents. Il ne pouvait exister que fort peu de sympathie entre deux populations pareilles, et, d'ailleurs, des siècles de calamités et d'injustices avaient engendré une énorme antipathie. Les relations de la minorité de la nation avec la majorité étaient celles des compagnons de Guillaume le Conquérant avec les paysans saxons, ou celles des compagnons de Cortez avec les Indiens de Mexico.

Le nom d'Irlandais était exclusivement donné aux Celtes et à ces familles qui, sans être d'origine celtique, avaient dégénéré et avaient par l'effet du temps adopté les mœurs celtiques. Cette population, qui probablement comptait moins d'un million d'hommes, était, à quelques exceptions près, restée fidèle à l'Église de Rome. Au milieu d'elle vivaient environ deux cent mille colons fiers de leur sang saxon et de leur foi protestante[1].

[1] *Anatomie politique de l'Irlande.*

La grande prépondérance du nombre de l'une des parties était plus que compensée par la grande supériorité d'intelligence, de vigueur et d'organisation de l'autre. Les colons anglais semblent avoir été en connaissances, en énergie, en persévérance, plutôt au-dessus qu'au-dessous du niveau ordinaire de leurs frères de la mère patrie. Les paysans indigènes au contraire étaient dans un état presque sauvage. Ils ne travaillaient que lorsqu'ils sentaient l'aiguillon de la faim. Ils se contentaient d'habitations inférieures à celles que dans des contrées plus heureuses on réservait aux bestiaux. Déjà la pomme de terre, plante qui peut être cultivée pour ainsi dire sans habileté, industrie, ni capital, et qu'on ne peut longtemps garder en réserve, composait la nourriture du bas peuple [1]. D'un peuple qui se nourrissait ainsi on ne pouvait attendre ni diligence, ni prévoyance. A quelques milles à peine de Dublin, le voyageur voyait avec dégoût sur le sol le plus riche et le plus verdoyant du monde les misérables tanières d'où des sauvages sordides et à demi nus le regardaient passer avec étonnement [2].

L'aristocratie indigène possédait encore à un degré peu commun l'orgueil de la naissance, mais elle avait perdu l'influence que donnent la richesse et la puissance. Ses terres avaient été divisées par Cromwell entre ses compagnons. Une partie du vaste territoire qu'il avait confisqué avait, il est vrai, été rendue à ses anciens propriétaires, après la restauration ; mais la plus grande partie de ces terres était encore entre les mains des émigrants anglais, et leur était garantie par un acte du parlement. Cet acte avait eu force de loi pendant un quart de siècle, et d'innombrables hypothèques, douaires, ventes, bails, avaient été conclus sous son empire. La

[1] *Anatomie politique de l'Irlande*, 1672. — *L'Hudibras irlandais*, 1689 — John Dunton, *État de l'Irlande*, 1699.

[2] Clarendon à Rochester, 4 mai 1686.

vieille noblesse irlandaise était dispersée dans le monde entier. Les descendants des chefs milésiens fourmillaient en nombre infini dans toutes les cours et tous les camps du continent. Ceux des propriétaires dépouillés qui restaient encore dans leur pays natal rêvaient mélancoliquement sur les pertes qu'ils avaient subies, aspiraient à reconquérir l'opulence et les dignités dont ils avaient été privés, et entretenaient l'étrange espoir d'une nouvelle révolution. Une personne appartenant à cette classe était toujours décrite ainsi par ses compatriotes : « Un gentilhomme qui serait riche si justice lui était faite, » ou bien encore : « Un gentilhomme qui aurait de belles propriétés, s'il pouvait seulement en prendre possession[1]. » Rarement ce gentilhomme ruiné s'adonnait à une occupation paisible. Il regardait le commerce comme une ressource plus déshonorante que la maraude. Quelquefois il se faisait flibustier. D'autres fois il vivait en se faisant nourrir, en dépit de la loi, aux frais des vieux tenanciers de sa famille, qui malgré leur misère ne pouvaient refuser de partager leur pain avec un homme qu'ils regardaient comme leur seigneur légitime[2]. Le gentilhomme qui avait été assez heureux pour conserver ou regagner une partie de ses terres vivait trop souvent comme le petit prince d'une tribu sauvage, et se dédommageait des humiliations que lui faisait subir la race dominante, en gouvernant ses vassaux despotiquement, en entretenant un grossier harem, en s'abrutissant et en troublant ses facultés par l'excès des boissons[3]. Politiquement c'était un être insignifiant. Aucune loi, il est

[1] Lettre de l'évêque Malony à l'évêque Tyrrel, 8 mars 1689.

[2] Statuts 10 et 11, Charles Ier, chap. 16. — King, *État des Protestants d'Irlande*, chap. II, sect. 8.

[3] King, chap. II, sect. 8. — *Le roi Corny* de miss Edgeworth appartient à une génération plus rapprochée de nous et plus civilisée, mais tous ceux qui ont étudié cet admirable portrait pourront se former une idée de ce que pouvait être le grand-père du roi Corny.

vrai, ne l'excluait de la chambre des communes, mais il avait presque aussi peu de chances d'y obtenir un siége qu'un homme de couleur d'être nommé sénateur des États-Unis. Un seul Papiste avait été envoyé au parlement irlandais depuis la restauration. Le pouvoir législatif et exécutif tout entier était entre les mains des colons, et l'ascendant de la caste gouvernante était soutenu par une armée permanente de sept mille hommes, sur le zèle desquels on pouvait compter pour la protection de ce qu'on appelait l'intérêt anglais[1].

Un examen attentif aurait prouvé que le sang irlandais et le sang anglais n'étaient pas encore parfaitement fondus ensemble. La distinction entre les Irlandais de pur sang celtique et les Irlandais qui descendaient des compagnons de Strongbow et de De Burgh n'était pas entièrement effacée. Les *Fitz* se permettaient quelquefois de parler avec mépris des *Os* et des *Macs*, et les *Os* et les *Macs* payaient souvent ce mépris par l'aversion. Dans la génération précédente, un des membres les plus puissants de la famille des O'Neill refusa de rendre aucune marque de respect à un gentilhomme catholique romain de vieux sang normand. « Ils prétendent, disait-il, que cette famille est établie en Irlande depuis quatre cents ans. Peu importe. Je hais ce manant comme s'il n'était arrivé que d'hier[2]. » Il est probable néanmoins que de tels sentiments étaient rares, et que la querelle qui avait longtemps existé entre les Celtes aborigènes et les Anglais dégénérés avait à peu près disparu devant la querelle plus terrible encore qui séparait ces deux races de la colonie protestante moderne.

La colonie avait, elle aussi, ses disputes intérieures, disputes nationales et religieuses à la fois. La majorité des colons était composée d'Anglais, mais une très-forte

[1] King, chap. III, sect. 2.

[2] Shéridan, Mss. — Préface du premier volume de l'*Hibernia anglicana* 1690. — *Conseils secrets du parti romain en Irlande*, 1689.

minorité se composait d'Écossais du Sud. Une moitié appartenait à l'Église établie, l'autre moitié aux sectes dissidentes. Mais en Irlande, Écossais et Anglais étaient étroitement unis par leur commune origine saxonne. Anglicans et Presbytériens étaient étroitement unis par leur commun protestantisme. Tous les colons avaient un langage commun et un intérêt pécuniaire commun. Ils étaient entourés des mêmes ennemis et ne pouvaient se garantir qu'au moyen de précautions et d'efforts communs. Les quelques lois pénales qui avaient été portées en Irlande contre les non-conformistes protestants étaient lettre morte[1]. Le bigotisme du plus têtu des Anglicans ne pouvait résister à la traversée du canal Saint-Georges. Aussitôt que le Cavalier arrivait en Irlande et s'apercevait que, sans l'assistance cordiale et courageuse de ses voisins puritains, lui et sa famille courraient risque d'être assassinés par des maraudeurs papistes, sa haine du Puritain commençait à faiblir et ne tardait pas à s'éteindre. Les hommes les plus éminents des deux partis remarquaient qu'un Protestant qui en Irlande passait pour un enragé Tory n'aurait été en Angleterre qu'un Whig modéré[2].

Les Protestants non conformistes, de leur côté, souffraient, avec plus de patience qu'on n'aurait pu en attendre d'eux, le spectacle de l'établissement ecclésiastique le plus absurde que le monde ait jamais vu. Quatre arche-

[1] « Il y avait liberté de conscience par connivence, mais non légalement. » — King, chap. III, sect. 1.

[2] Dans une lettre à Jacques, trouvée dans les papiers de l'évêque Tyrrel, et datée du 14 août 1686, il se trouve quelques expressions remarquables : « Il n'y a que peu et même il n'y a point de Protestants dans ce pays, sauf ceux qui se joignent aux Whigs contre l'ennemi commun. » Et encore : « Ceux qui passaient pour Tories ici (en Angleterre) épousent publiquement la querelle des Whigs dès qu'ils sont de l'autre côté du canal. » Swift, quelques années plus tard, disait la même chose au roi Guillaume : « Je me rappelle que la dernière fois que j'étais en Angleterre, je dis au roi que les Tories les plus exagérés que nous eussions feraient de tolérables Whigs là-bas. » *Lettre touchant l'obligation du Test sacramentel.*

vêques et dix-huit évêques étaient employés à veiller sur un nombre de fidèles cinq fois moins considérable que le nombre des paroissiens du seul diocèse de Londres. Un grand nombre des prêtres de paroisses cumulaient et vivaient à une grande distance de leurs cures. Il y en avait qui tiraient de leurs bénéfices des revenus à peine inférieurs à la somme de mille livres, sans accomplir jamais aucune fonction spirituelle. Cependant cette institution monstrueuse était beaucoup moins détestée par les Puritains établis en Irlande que l'Église d'Angleterre ne l'était par les sectaires anglais ; car en Irlande les divisions religieuses étaient subordonnées aux divisions nationales, et le Presbytérien, tout en condamnant, par doctrine, la hiérarchie établie, voyait pourtant cette hiérarchie avec une sorte de complaisance lorsqu'il considérait qu'elle était un trophée somptueux et orgueilleux de la victoire remportée par la grande race dont il était issu [1].

Ainsi donc les griefs des Catholiques romains irlandais n'avaient pour ainsi dire rien de commun avec les griefs des Catholiques romains anglais. Le Catholique romain du Lancashire n'avait qu'à devenir Protestant pour être, sous tous les rapports, l'égal de ses voisins ; mais les Catholiques romains du Munster et du Connaugh, fussent-ils devenus Protestants, n'auraient pas cessé d'être un peuple conquis. Quels que fussent les maux dont souffraient les Catholiques romains en Angleterre, ces maux étaient l'effet d'une intolérante législation. et pouvaient être guéris par une législation plus libérale ; mais entre les deux populations qui habitaient l'Irlande, il y avait une inégalité que la législation n'avait pas créée et qu'elle ne pouvait pas détruire. La domination que l'une de ces deux populations exerçait sur l'autre

[1] La richesse et la négligence du clergé anglican de l'Irlande sont mentionnées dans les termes les plus vifs par le lord lieutenant Clarendon, témoin irrécusable.

était la domination de la richesse sur la pauvreté, de la science sur l'ignorance, de l'homme civilisé sur l'homme à l'état barbare.

Jacques semblait lui-même, au commencement de son règne, très-convaincu de ces vérités. Les troubles de l'Irlande, disait-il, ne viennent pas de la différence qui existe entre les Catholiques et les Protestants, mais de la différence qui existe entre les Irlandais et les Anglais [1]. La conséquence qu'il aurait dû tirer d'un raisonnement aussi juste était très-simple; mais, malheureusement pour lui et pour l'Irlande, il ne sut pas la tirer.

Si l'animosité nationale pouvait être calmée, il n'était pas douteux que l'animosité religieuse, n'étant pas entretenue, comme en Angleterre, par des lois pénales cruelles et des serments rigoureusement obligatoires, se dissiperait d'elle-même. Apaiser une animosité nationale pareille à celle que ressentaient l'une pour l'autre les deux races qui habitaient l'Irlande n'était pas l'œuvre de quelques années. Cependant c'était une œuvre à laquelle un sage et bon prince aurait pu grandement contribuer, et Jacques aurait pu entreprendre cette œuvre dans des conditions plus avantageuses qu'aucun de ses prédécesseurs et de ses successeurs. Anglais et Catholique romain à la fois, il appartenait à demi à la caste gouvernante, à demi à la caste sujette, et était, en conséquence, dans d'excellentes conditions pour servir de médiateur entre elles. Il n'est, d'ailleurs, pas difficile de tracer la marche qu'il aurait dû suivre. Il aurait dû décider que l'établissement de la propriété territoriale tel qu'il existait serait inviolable, et aurait dû annoncer cette détermination de manière à apaiser l'anxiété des nouveaux propriétaires et à éteindre les espérances absurdes que les anciens propriétaires pouvaient entretenir. Il importait peu que dans ce grand transfert des

[1] Clarendon rappelle ce propos au roi dans une lettre datée du 14 mars 1685-1686. « C'est une opinion certainement fort juste, » ajoute Clarendon.

propriétés des injustices eussent ou n'eussent pas été commises. Ce transfert, juste ou injuste, s'était opéré il y avait si longtemps qu'y toucher était ébranler les fondements de la société. Il y a pour tous les droits une époque où ils sont prescrits et s'éteignent. Il était trop tard pour rechercher des nullités de titres après trente-cinq ans de possession effective, après vingt-cinq ans de possession solennellement garantie par la loi, après d'innombrables testaments, baux, hypothèques, obligations. Néanmoins on pouvait faire encore quelque chose pour guérir les sentiments ulcérés et relever les fortunes ruinées de la noblesse irlandaise. Les colons étaient dans une situation prospère. Ils avaient fort amélioré leurs propriétés par des bâtiments, des plantations, des défrichements. Les rentes avaient plus que doublé dans l'espace de quelques années; le commerce allait bien; et le revenu public, qui s'élevait à environ trois cent mille livres, était plus que suffisant pour défrayer toutes les charges du gouvernement local, et donnait, toutes dépenses déduites, un excédant qui était envoyé en Angleterre. Il n'était point douteux que le premier parlement qui se réunirait à Dublin, bien que représentant presque exclusivement l'intérêt anglais, si le roi voulait promettre de maintenir cet intérêt dans tous ses droits légaux, lui accorderait volontiers une somme suffisante pour indemniser, au moins en partie, les familles indigènes qui avaient été injustement dépouillées. C'est ainsi que de notre temps le gouvernement français mit fin aux disputes engendrées par la confiscation la plus vaste que l'Europe ait jamais vue. C'est ainsi que Jacques, s'il eût été guidé par les avis de ses conseillers protestants les plus dévoués, aurait pu mitiger en grande partie au moins un des plus grands maux qui désolassent l'Irlande [1].

[1] Clarendon recommandait fortement cette politique, et avait la conviction que le parlement irlandais s'y associerait. Voyez sa lettre à Ormond, 28 août 1686.

Cela fait, le roi devait s'efforcer de réconcilier les races hostiles en protégeant impartialement les droits et en réprimant les excès de chacune. Il devait punir avec une égale sévérité l'indigène qui s'abandonnait à une licence barbare, et le colon qui abusait de sa supériorité de civilisation. Il aurait dû, autant que le permettait l'autorité dont jouissait la couronne, et en Irlande cette autorité était immense, n'exclure, pour des raisons de race ou de croyance, aucun homme que son habileté et son intégrité rendaient capable d'exercer un emploi public. Il est probable qu'un roi catholique romain, ayant un grand revenu public à sa disposition, aurait pu s'assurer, sans beaucoup de difficulté, la coopération des prélats et des prêtres catholiques romains à cette grande œuvre de réconciliation. Toutefois, il aurait fallu laisser encore bien des choses à l'influence salutaire du temps. La race indigène aurait eu encore à apprendre des colons l'industrie et la prévoyance, les arts de la vie et le langage anglais. Il ne pouvait y avoir d'égalité entre des hommes qui habitaient des maisons et des hommes qui habitaient des étables, entre des hommes qui se nourrissaient de pain et des hommes qui se nourrissaient de pommes de terre, entre des hommes qui parlaient le noble langage de grands philosophes et de grands poëtes et des hommes qui se vantaient, avec un orgueil perverti, de ne pouvoir se tordre la bouche pour parler le jargon dans lequel étaient écrits l'*Avancement des Sciences* et le *Paradis Perdu*[1]. Cependant, il n'est pas déraisonnable de croire que si le gouvernement eût suivi d'une manière continue la politique modérée que nous venons d'exposer, toutes les distinctions se seraient graduellement effacées, et qu'il n'existerait aujourd'hui pas plus de traces de cette hostilité qui frappe l'Irlande

[1] C'est un des plus puissants O'Neill, qui dit « qu'il ne lui convenait pas de se tordre la bouche pour baragouiner l'anglais. » Préface du premier volume de l'*Hibernia anglicana*.

de malédiction, qu'il n'existe de traces de cette autre hostilité également mortelle qui jadis en Angleterre divisa les Saxons et les Normands.

Malheureusement Jacques, au lieu de se faire médiateur, se fit le plus féroce et le plus étourdi des hommes de parti; au lieu d'éteindre l'animosité des deux populations, il l'alluma à un point jusqu'alors inconnu : il prit la résolution de renverser leurs positions relatives, et de placer les colons protestants sous les pieds des Celtes papistes. Être de sang anglais, appartenir à l'Église établie, fut pour lui un titre à l'exclusion des emplois civils et militaires. Il médita le projet de confisquer encore une fois et de repartager le sol de la moitié de l'île, et il manifesta si clairement son intention, que l'une des deux populations commença à se sentir agitée de terreurs qu'il s'efforça vainement plus tard de calmer, et l'autre d'espérances qu'il s'efforça non moins vainement ensuite de réprimer. Mais ce n'est là que la plus petite partie de son crime et de sa folie. Il projeta, non-seulement de donner aux habitants indigènes de l'Irlande la possession entière de leur pays, mais encore de s'en servir comme d'instruments pour établir le gouvernement arbitraire en Angleterre. Les conséquences de ce projet furent celles qu'on peut imaginer sans peine. Les colons résistèrent avec l'opiniâtre fermeté de leur race. La mère-patrie regarda justement leur cause comme la sienne. Alors commença un combat désespéré sur un enjeu terrible. Tout ce qui était cher aux nations fut remis des deux côtés au jugement du sort, et nous ne pourrions blâmer sans injustice les Irlandais comme les Anglais d'avoir obéi dans cette extrémité à la loi de conservation personnelle. Le combat fut terrible, mais court : les plus faibles cédèrent. Leur destinée fut cruelle, et cependant on peut présenter sinon une justification, du moins une excuse pour la cruauté avec laquelle ils furent traités, car s'ils souffrirent tout ce que la tyrannie peut infliger, ils ne souffrirent

rien qu'ils n'eussent infligé eux-mêmes. La tentative insensée de subjuguer l'Angleterre par l'Irlande eut pour conséquence de faire des Irlandais les casseurs de bois et les porteurs d'eau des Anglais. Les anciens propriétaires perdirent par leurs efforts pour recouvrer ce qu'ils avaient perdu la plus grande partie de ce qu'ils avaient conservé. Le triomphe momentané du papisme engendra contre le papisme même une série de lois barbares qui ont fait du livre des statuts d'Irlande un type d'infamie chez toutes les nations chrétiennes. Tels furent les fruits amers de la politique de Jacques.

Nous avons vu qu'un de ses premiers actes après son avénement au trône avait été de rappeler Ormond de l'Irlande. Ormond était le chef de l'intérêt anglais dans ce royaume; il était fermement attaché à la religion protestante, et son pouvoir excédait de beaucoup celui d'un lord lieutenant ordinaire; d'abord parce qu'il était en rang et en richesses le plus puissant des colons; et secondement parce qu'il était non-seulement le chef de l'administration civile, mais encore le commandant des forces militaires. Le roi n'était pas à cette époque décidé à placer entièrement le gouvernement dans des mains irlandaises. On lui avait même entendu dire qu'un vice-roi indigène ne manquerait pas de devenir bientôt un souverain indépendant[1]. Il se détermina donc pour le moment à diviser le pouvoir qu'Ormond avait possédé, à confier l'administration civile à un lord lieutenant anglais et protestant, et à donner le commandement de l'armée à un général irlandais et catholique romain. Le lord lieutenant fut Clarendon; le général, Tyrconnel.

Tyrconnel sortait, comme nous l'avons déjà dit, d'une

[1] Sheridan, Mss. dans les papiers des Stuarts. Je dois reconnaître la complaisance avec laquelle M. Glover m'a aidé dans ma recherche de ce précieux manuscrit. D'après les instructions rédigées pour son fils en 1692, il semblerait que Jacques ait conservé jusqu'à la fin l'idée qu'on ne pouvait confier sans danger le gouvernement de l'Irlande à un lord lieutenant irlandais.

de ces familles anglaises dégénérées que l'on rangeait généralement parmi la population indigène de l'Irlande. Il lui arrivait bien quelquefois, dans ses accès d'extravagance, de parler avec un orgueil de Normand de la barbarie des Celtes; mais toutes ses sympathies étaient en réalité pour les indigènes[1]. Il haïssait les colons protestants, qui lui rendaient bien sa haine. Les inclinations de Clarendon étaient fort différentes; mais il était par caractère, par intérêt et par principe, un obséquieux courtisan. Son âme était sans élévation; sa fortune était embarrassée, et son esprit avait été profondément imbu des doctrines politiques que l'Église d'Angleterre ne prêchait que trop assidûment à cette époque. Ses talents n'étaient toutefois pas à dédaigner, et sous un bon roi, il est probable qu'il eût fait un vice-roi très-suffisant.

Neuf mois environ s'étaient écoulés entre le rappel d'Ormond et l'arrivée de Clarendon à Dublin. Pendant cet intervalle, le roi fut représenté par une commission de lords juges; mais l'administration militaire était dans les mains de Tyrconnel. Les desseins de la cour commençaient peu à peu à se dévoiler. L'ordre de désarmer la population vint de Whitehall, et Tyrconnel exécuta strictement cet ordre à l'égard de la population anglaise. Bien que le pays fût infesté par des bandes de pillards, un colon protestant pouvait à peine obtenir la permission d'avoir une paire de pistolets, tandis qu'on laissait aux paysans indigènes l'usage de leurs armes[2]. La joie des colons fut donc grande quand enfin, en décembre 1685, Tyrconnel fut rappelé à Londres, tandis que Clarendon partait pour Dublin. Mais on s'aperçut bientôt que le gouvernement véritable était à Londres et non à Dublin. Tous les courriers qui traversaient le canal

[1] Shéridan, Mss.

[2] Clarendon à Rochester, 19 janvier 1685-1686. — *Conseils secrets du parti romain en Irlande*, 1690.

Saint-Georges apportaient des nouvelles qui prouvaient l'influence sans bornes qu'exerçait Tyrconnel sur les affaires irlandaises. On disait qu'il allait être créé marquis, qu'il allait être créé duc, qu'il allait avoir le commandement des troupes, qu'il allait être chargé de reconstituer sur de nouveaux modèles l'armée et les cours de justice[1]. Clarendon fut amèrement mortifié de ne se trouver qu'un membre secondaire d'une administration dont il s'attendait à être le chef. Il se plaignait que tous ses actes fussent dénaturés par ses détracteurs, et que les plus graves résolutions touchant le pays qu'il gouvernait fussent adoptées à Westminster, discutées dans les cafés, connues du public, communiquées par des centaines de lettres particulières, plusieurs semaines avant qu'il en eût le moindre soupçon. Sa dignité personnelle, disait-il, importait peu; mais il importait davantage que le représentant de la majesté du trône ne fût pas pour le peuple un objet de mépris[2]. La terreur se répandit rapidement parmi les Anglais lorsqu'ils virent que le vice-roi, leur compatriote et leur coreligionnaire, était incapable d'étendre sur eux la protection qu'ils attendaient de lui. Ils commencèrent à savoir par une amère expérience ce que c'est que d'être une race soumise. Les indigènes les accablaient d'accusations de trahison et de sédition. Tel Protestant avait été en correspondance avec Monmouth; tel autre avait prononcé quelque parole irrespectueuse sur le roi, quatre ou cinq ans auparavant, alors qu'on discutait le bill d'exclusion, et des hommes infâmes étaient tout prêts à prêter témoignage pour soutenir ces accusations. Le lord lieutenant exprima la crainte qu'il n'y eût bientôt à Dublin, si on ne mettait pas ordre à cet état de choses, un règne de terreur semblable à celui qu'on avait vu à Londres, à l'époque où la vie et l'hon-

[1] Clarendon à Rochester, 27 février 1685-1686.

[2] Clarendon à Rochester et à Sunderland, 2 mars 1685-1686, et à Rochester, 14 mars.

neur de tout homme étaient à la merci d'Oates et de Bedloe[1].

Clarendon apprit bientôt par une dépêche concise de Sunderland qu'on avait résolu d'opérer sans délai un changement complet dans le gouvernement civil et militaire de l'Irlande, et d'installer immédiatement dans les emplois publics un grand nombre de Catholiques romains. Sa Majesté, ajoutait-on très-peu gracieusement, avait pris conseil sur ces matières de personnes infiniment plus compétentes que ne pouvait l'être son inexpérimenté lord lieutenant[2].

Avant que cette lettre fût parvenue au vice-roi, son contenu était déjà connu et avait pénétré en Irlande par différentes voies. La terreur des colons fut extrême. Inférieurs en nombre aux indigènes, leur situation allait être intolérable, si on armait contre eux ces derniers de tout le pouvoir de l'État. Les habitants anglais de Dublin ne s'abordaient plus dans les rues qu'avec des visages découragés. Les affaires étaient suspendues à la bourse. Les propriétaires se hâtaient de vendre leurs terres à quelque prix que ce fût, et en envoyaient le prix en Angleterre. Les marchands commençaient à faire rentrer leurs créances, et se préparaient à se retirer des affaires. Cette panique influa sur le revenu[3]. Clarendon essaya d'inspirer aux colons effrayés une confiance qu'il était loin de partager. Il les assura que leur propriété serait sacrée, qu'à sa connaissance le roi était entièrement déterminé à maintenir l'acte qui garantissait leurs droits de possession. Mais les lettres qu'il envoyait en Angleterre avaient un tout autre caractère. Il osa même faire des remontrances au roi, et sans blâmer l'intention de Sa Majesté d'employer des Catholiques ro-

[1] Clarendon à Sunderland, 26 février 1685-1686.

[2] Sunderland à Clarendon, 11 mars 1685-1686.

[3] Clarendon à Rochester, 14 mars 1685-1686.

mains, il exprimait le vif désir que ces Catholiques romains fussent des Anglais[1].

La réponse du roi fut sèche et froide. Il déclara qu'il n'avait pas l'intention de dépouiller les colons anglais de leurs propriétés, mais qu'il regardait la plupart d'entre eux comme ses ennemis, et que puisqu'il consentait à laisser d'aussi grandes propriétés entre les mains de ses ennemis, il était plus que nécessaire que l'administration civile et militaire fût entre les mains de ses amis[2].

En conséquence plusieurs Catholiques romains entrèrent au conseil privé, et on envoya aux corporations l'ordre d'admettre les Catholiques romains aux fonctions municipales[3]. Plusieurs officiers de l'armée furent arbitrairement dépouillés de leurs commissions et de leurs ressources. Ce fut en vain que le lord lieutenant plaida la cause de quelques-uns d'entre eux qu'il connaissait pour de bons soldats et de fidèles sujets. Dans le nombre se trouvaient de vieux Cavaliers qui avaient bravement combattu pour la monarchie, et qui portaient les marques d'honorables blessures. Ils furent remplacés par des hommes qui n'avaient d'autre titre de recommandation que leur religion. On racontait des nouveaux capitaines et lieutenants que quelques-uns avaient été des vachers, d'autres des domestiques, d'autres encore des maraudeurs connus. Certains d'entre eux étaient tellement habitués à porter les *brogues*, qu'ils trébuchaient et traînaient les jambes d'une manière étrange dans leurs bottes militaires. Un grand nombre de ces officiers disgraciés prirent du service en Hollande, et jouirent quatre ans après du plaisir de poursuivre

[1] Clarendon à Jacques, 4 mars 1685-1686.

[2] Jacques à Clarendon, 6 avril 1686.

[3] Sunderland à Clarendon, 22 mai 1686. — Clarendon à Ormond, 30 m[illegible] — Clarendon à Sunderland, 6, 11 juillet.

leurs successeurs dans leur déroute ignominieuse dans les eaux de la Boyne[1].

La détresse et les alarmes de Clarendon étaient accrues par les nouvelles particulières qu'il recevait. On faisait sans son approbation et à son insu des préparatifs pour armer et former à la manœuvre toute la population celtique du pays dont il était le gouverneur nominal. Tyrconnel dirigeait de Londres cette affaire, dans laquelle il avait pour agents les prélats de son Église. On avait donné l'ordre à tous les prêtres de paroisse de dresser une liste exacte de leurs paroissiens en état de porter les armes, et de l'envoyer à leur évêque[2].

La rumeur s'était déjà répandue que Tyrconnel retournerait bientôt à Dublin, armé de pouvoirs extraordinaires et indépendants, et de jour en jour cette rumeur allait croissant. Le lord lieutenant, qu'aucune injure ne pouvait décider à résigner la pompe et les émoluments de sa place, déclara qu'il se soumettrait de tout cœur à la volonté du roi, et se montrerait en toutes choses un sujet fidèle et obéissant. Il n'avait jamais eu, dit-il, de différend avec Tyrconnel, et il espérait qu'il ne s'en élèverait aucun entre eux[3]. Clarendon ne paraît pas s'être rappelé qu'il y avait eu jadis un complot tramé pour déshonorer sa sœur innocente, dans lequel Tyrconnel avait joué le principal rôle. Ce n'est pas là une de ces injures que pardonnent aisément les hommes d'une âme élevée. Mais dans la méprisable cour où les Hyde avaient poussé leur fortune, de telles injures étaient aisément oubliées et pardonnées, non par magnanimité et charité chrétienne, mais par pure bassesse et absence du sens moral. En juin 1686, Tyrconnel arriva. Ses pouvoirs officiels ne

[1] Clarendon à Rochester, et à Sunderland, 1er juin 1686 ; à Rochester, 12 juin. — King, *État des Protestants d'Irlande*, chap. II, sect. 6, 7. — *Apologie des Protestants d'Irlande,* 1689.

[2] Clarendon à Rochester, 15 mai 1686.

[3] Clarendon à Rochester, 11 mai 1686

lui donnaient que le commandement des troupes, mais il apportait avec lui des instructions royales touchant toutes les branches de l'administration, et prit immédiatement en main le gouvernement réel de l'île. Le lendemain de son arrivée, il déclara explicitement qu'il fallait donner en masse les commandements aux officiers catholiques romains, et qu'il fallait leur faire de la place au moyen d'une nouvelle destitution de Protestants. Il travailla passionnément et infatigablement à reconstituer l'armée. C'était en réalité la seule partie de ses fonctions de commandant en chef qu'il fût capable d'accomplir; car bien que courageux dans les disputes et les duels, il ne connaissait rien à l'art militaire. Dès la première revue qu'il passa, il fut évident pour tous ceux qui étaient placés près de lui qu'il ne savait pas aligner un régiment[1]. Chasser les Anglais et les remplacer par des Irlandais était le commencement et la fin de son administration militaire. Il eut l'insolence de casser le capitaine des gardes du corps du lord lieutenant en personne, et Clarendon ne sut ce qui était arrivé que lorsqu'il vit un Catholique romain, dont la figure lui était tout à fait inconnue, escorter sa voiture[2]. Le changement ne se borna pas aux officiers; les cadres de l'armée furent aussi complétement renouvelés. On chassa d'un seul régiment quatre ou cinq cents soldats, sous le prétexte qu'ils n'avaient pas la taille voulue; cependant l'œil le plus inexpérimenté s'apercevait immédiatement qu'ils étaient plus grands et mieux faits que leurs successeurs, dont l'aspect sauvage et sordide était dégoûtant[3]. On donna l'ordre aux nouveaux officiers de ne laisser enrôler aucun Protestant. Les officiers recruteurs, au lieu de faire battre le tambour, selon l'ancienne coutume,

[1] Clarendon à Rochester, 8 juin 1686.

[2] *Conseils secrets du parti romain en Irlande.*

[3] Clarendon à Rochester, 26 juin et 4 juillet 1686. — *Apologie des Protestants d'Irlande*, 1689.

dans les foires et les marchés, se rendaient aux lieux où les Catholiques romains avaient l'habitude d'aller en pèlerinage pour des motifs de dévotion. En quelques semaines le général avait déjà introduit dans l'armée plus de deux mille indigènes, et les gens qui l'approchaient disaient confidentiellement qu'à Noël il ne resterait pas dans les rangs un seul homme de race anglaise[1].

Sur toutes les questions qui furent soulevées au conseil privé, Tyrconnel montra la même violence et la même partialité. John Keating, président des plaids communs, homme distingué par ses talents, son intégrité et sa loyauté, lui représenta avec douceur qu'une complète égalité était tout ce qu'il pouvait raisonnablement demander pour son Église. Le roi entendait évidemment, dit-il, qu'aucun individu digne de remplir des fonctions publiques n'en fût exclu pour le motif qu'il était Catholique, et qu'aucun individu incapable n'en fût revêtu pour le motif qu'il était Protestant. Tyrconnel commença aussitôt à pester et à jurer. « Je ne sais quoi répondre à cela, dit-il; je ne voudrais que des Catholiques[2]. » Les Irlandais catholiques les plus judicieux furent épouvantés de sa témérité et se hasardèrent à lui faire des remontrances, mais il les chassa avec des imprécations[3]. Sa brutalité était telle que beaucoup de gens le croyaient fou. Cependant cette brutalité était moins étrange que l'impudente volubilité avec laquelle il débitait ses mensonges. Il avait conquis depuis longtemps le sobriquet de Dick Talbot le menteur, et à Whitehall toutes les fables incroyables étaient ordinairement désignées sous le nom de vérités à la Dick Talbot. Il prouvait alors chaque jour qu'il avait parfaitement

[1] Clarendon à Rochester, 4, 22 juillet 1686 ; à Sunderland, 6 juillet; au roi, 14 août.

[2] Clarendon à Rochester, 19 juin 1686.

[3] Clarendon à Rochester, 22 juin 1686.

droit à cette peu enviable réputation. Le mensonge chez lui était presque une maladie. Par exemple, après avoir donné des ordres pour la destitution des officiers anglais, il les prenait dans son cabinet, protestait de sa confiance en eux et de son amitié pour eux, et demandait au ciel de le confondre, de l'engloutir, de le détruire s'il n'était pas vrai qu'il prenait souci de leurs intérêts. Quelquefois ceux devant lesquels il s'était ainsi parjuré apprenaient avant la fin du jour qu'il les avait destitués[1].

A l'époque de son arrivée, bien qu'il jurât d'une manière sauvage contre l'acte de colonisation et appelât l'intérêt anglais une chose infâme, une chose stupide, une chose maudite, il se prétendait convaincu de l'impossibilité de changer la répartition de la propriété après un si long laps de temps[2]. Mais lorsqu'il eut passé quelques semaines à Dublin, son langage changea. Il commença à haranguer le conseil avec véhémence sur la nécessité de rendre les terres à leurs anciens possesseurs. Toutefois, il n'avait pas encore obtenu le consentement de son maître à ce projet fatal. Le sentiment national luttait encore faiblement dans l'esprit de Jacques contre la superstition. Il était Anglais et roi anglais, et il ne pouvait sans quelques remords consentir à la destruction de la plus grande colonie que l'Angleterre eût jamais formée. Les Catholiques romains anglais dont il avait l'habitude de prendre l'avis furent tous unanimes en faveur de l'acte de colonisation. Il reçut des conseils judicieux et patriotiques, non-seulement de l'honnête et modéré Powis, mais encore du dissolu et opiniâtre Dover. Tyrconnel ne pouvait guère espérer de neutraliser à distance l'effet que pouvaient produire sur l'esprit du roi de

[1] Sheridan, Mss. — King, *État des Protestants d'Irlande*, chap. [illegible], sect 5; sect. 8. Il y a un exemple frappant des habitudes de mensonge de Tyrconnel dans une lettre de Clarendon à Rochester, 22 juillet 1686.

[2] Clarendon à Rochester, 8 juin 1686.

tels conseils. Il se décida à aller plaider en personne la cause de sa caste, et partit pour l'Angleterre à la fin d'août.

Sa présence et son absence étaient également redoutées par le lord lieutenant. Il lui était pénible à la vérité d'être humilié chaque jour par un ennemi, mais il ne lui était pas moins pénible de savoir que cet ennemi était occupé à murmurer chaque jour la calomnie et les mauvais conseils aux oreilles du roi. Clarendon était en butte à des vexations infinies. Il fit un voyage à travers le pays, et se vit partout traité avec mépris par la population irlandaise. Les prêtres catholiques romains exhortaient leurs fidèles à lui refuser toute marque d'honneur. La noblesse du pays, au lieu de venir lui présenter ses hommages, restait chez elle. Les paysans indigènes chantaient partout des chants erses à la louange de Tyrconnel qui, ils n'en doutaient pas, reparaîtrait bientôt pour compléter l'humiliation de leurs oppresseurs [1]. Le vice-roi était à peine revenu de son peu satisfaisant voyage qu'il reçut des lettres l'informant qu'il avait encouru le déplaisir du roi. Sa Majesté, disaient ces lettres, attendait de ses serviteurs non-seulement l'obéissance à ses ordres, mais une obéissance toute du cœur et joyeusement empressée. Le lord lieutenant, à la vérité, n'avait pas refusé de coopérer à la réforme de l'armée et de l'administration civile, mais sa coopération avait été accordée à contre-cœur et négligemment; ses regards avaient trahi ses sentiments, et tout le monde avait pu remarquer qu'il désapprouvait la politique qu'il était chargé de mettre à exécution [2]. Désespéré, il écrivit pour se défendre, mais on lui répondit durement que sa défense n'était pas satisfaisante. Alors, dans les termes les plus abjects, il dé-

[1] Clarendon à Rochester, 23 septembre, et 2 octobre 1686. — *Conseils secrets du parti romain en Irlande*, 1690.

[2] Clarendon à Rochester, 6 octobre 1686.

clara qu'il n'essayerait pas de se justifier, qu'il acquiesçait au jugement du roi quel qu'il fût, qu'il se prosternait dans la poussière et implorait son pardon, qu'il était le plus sincère des pénitents, qu'il jugeait glorieux de mourir pour la cause de son souverain, mais qu'il lui était impossible de vivre dans sa disgrâce. Ce langage n'était point celui d'une simple hypocrisie intéressée, il provenait en partie au moins d'une servilité naïve et d'un esprit faible, car dans ses lettres confidentielles, qui n'étaient point destinées à être vues par le roi, il se lamentait et se plaignait à sa famille dans le même style. Il était malheureux, disait-il, il était anéanti, la colère du roi était insupportable; si cette colère ne pouvait être apaisée, il ne valait pas la peine de vivre[1]. La terreur de ce pauvre homme s'accrut encore lorsqu'il apprit qu'à Whitehall on était décidé à le rappeler, et à lui donner pour successeur son rival et son calomniateur, Tyrconnel[2]. Puis le point noir sembla se dissiper un instant, le roi était de meilleure humeur, et Clarendon se flatta, durant quelques jours, de l'espoir que l'intervention de son frère avait prévalu et que la crise était passée[3].

La crise, au contraire, ne faisait que commencer. Tandis que Clarendon cherchait à s'appuyer sur Rochester, celui-ci n'était plus en état de se soutenir lui-même. De même qu'en Irlande le frère aîné, tout en conservant la garde d'honneur, l'épée de l'État et le titre d'Excellence, avait été, en réalité, supplanté par le commandant des forces militaires; de même en Angleterre le frère cadet, tout en conservant la verge blanche et en prenant le pas en raison de sa haute charge sur la plus grande noblesse héréditaire, tombait avec une progression rapide au rang de simple commis aux finances. Contrairement aux désirs bien connus du trésorier,

[1] Clarendon au roi et à Rochester, 12 octobre 1686.
[2] Clarendon à Rochester, 29, 30 octobre 1686.
[3] Clarendon à Rochester, 27 novembre 1686

le parlement fut encore prorogé à une époque éloignée. On ne l'informa même pas de cette nouvelle prorogation, et il n'en apprit la nouvelle que par la *Gazette*. La direction réelle des affaires était passée entre les mains de la cabale qui dînait les vendredis chez Sunderland. Le cabinet ne se réunissait que pour entendre la lecture des dépêches étrangères, qui ne contenaient rien d'ailleurs qui ne fût déjà connu à la bourse; car tous les envoyés anglais avaient reçu l'ordre de ne remplir leurs dépêches officielles que de bavardages d'antichambre, et de réserver les secrets importants pour des lettres particulières qui étaient adressées à Jacques en personne, à Sunderland et à Petre[1]. Cependant la faction victorieuse n'était pas encore satisfaite. Les conseillers confidentiels du roi l'assuraient que l'opiniâtreté que la nation opposait à ses desseins devait être, en réalité, imputée à Rochester. Comment le peuple pouvait-il croire que son roi fût invinciblement décidé à persévérer dans le but qu'il s'était tracé, lorsqu'il voyait à ses côtés, le premier en puissance et en confiance, un homme que tout le monde savait fortement opposé à ce même but? Le trésorier s'était opposé à toutes les mesures qu'on avait prises pour humilier l'Église d'Angleterre et élever l'Église de Rome. Il était vrai que lorsqu'il avait vu que son opposition était inutile, il s'était soumis en rechignant, et qu'il avait même souvent prêté son aide à l'exécution des plans auxquels il s'était le plus ardemment opposé. Il était vrai que tout en détestant la commission ecclésiastique, il avait consenti à être un des commissaires. Il était vrai que tout en déclarant qu'il ne pouvait rien voir de blâmable dans la conduite de l'évêque de Londres, il avait voté à contre-cœur et de mauvaise humeur sa déposition. Mais ce n'était pas assez. Un prince engagé dans une entreprise aussi importante et

[1] Barillon, 13-23 septembre, 1686 — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 99.

aussi ardue que celle à laquelle il s'était dévoué avait le droit d'attendre de son premier ministre, non une adhésion accordée à regret et de mauvaise grâce, mais une adhésion zélée et active. En même temps que ces conseils étaient chaque jour donnés à Jacques par les gens en qui il avait placé sa confiance, il recevait par la poste une foule de lettres anonymes remplies de calomnies contre le lord trésorier. Ce mode d'attaque avait été inventé par Tyrconnel, et était en parfaite harmonie avec tous les autres actes de son infâme existence[1].

Le roi hésitait. Il semble, en réalité, avoir eu pour son beau-frère une certaine amitié, effet des liens de famille, de longues et intimes relations, et de nombreux services mutuellement échangés. Il paraissait probable qu'aussi longtemps que Rochester continuerait à se soumettre aux volontés du roi, malgré ses lenteurs et ses murmures, il resterait premier ministre de nom. Sunderland, avec une habileté achevée, suggéra donc à son maître l'idée de demander à Rochester la seule preuve d'obéissance qu'il était certain que Rochester refuserait de donner. Actuellement, — tel fut le langage de l'artificieux secrétaire, — il était impossible de discuter avec le premier des serviteurs du roi les matières qui intéressaient le plus Sa Majesté. Il était triste de penser que des préjugés religieux pussent, à un tel moment, priver le gouvernement d'une assistance si précieuse. Peut-être ces préjugés ne seraient-ils pas insurmontables. Alors le tentateur chuchota qu'à sa connaissance Rochester avait eu récemment quelques scrupules sur les points en discussion entre les Protestants et les Catholiques[2]. Il y en avait assez. Le roi mordit avec avidité à cet hameçon. Il commença à se bercer de l'espoir qu'il pourrait s'assurer le concours d'un

[1] Sheridan, Mss.

[2] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 100.

auxiliaire habile pour la grande entreprise qui était en voie d'exécution, et échapper en même temps à la désagréable nécessité de renvoyer un ami. Il était aussi tout gonflé de l'espoir qu'il aurait le mérite et la gloire d'arracher à la damnation un de ses semblables. Il semble, en effet, avoir été saisi à ce moment d'un accès de zèle pour sa religion plus violent encore que de coutume, et ce fait est d'autant plus remarquable, qu'il venait précisément, après une courte période de continence, de retomber dans un libertinage que tous les docteurs chrétiens condamnent comme coupable, et que les gens du monde eux-mêmes regardent comme déshonorant chez un vieillard marié à une femme jeune et agréable. Lady Dorchester était de retour de Dublin, et était redevenue la maîtresse du roi. Son retour n'avait politiquement aucune importance. L'expérience lui avait appris qu'il était insensé de chercher à sauver son amant de la ruine vers laquelle il se précipitait tête baissée. Elle laissa donc les Jésuites guider la conduite politique du roi, et eux, en retour, la laissèrent libre de lui soutirer de l'argent. Elle n'était pas d'ailleurs la seule courtisane qui partageât à ce moment, avec son Église bien-aimée, l'empire sur son esprit[1]. On eût dit qu'il avait résolu de se punir du peu de soin qu'il prenait du salut de son âme en prenant soin de celles d'autrui. Il se mit donc à travailler à la conversion de son beau-frère avec une bonne volonté réelle, mais avec la bonne volonté d'un esprit grossier, rude et arbitraire. Toutes les audiences qu'obtenait le trésorier étaient employées en argumentations sur l'autorité de l'Église et le culte des images. Rochester était fermement résolu à ne pas abjurer, mais il ne se faisait aucun scrupule d'employer pour sa défense personnelle des ruses aussi peu excusables que celles dont on

[1] Barillon, 13-23 septembre 1686. — Bonrepaux, 4 juin 1687.

se servait pour l'attaquer. Il affecta de parler comme un homme dont l'esprit n'était pas fixé, se prétendit très-désireux d'être éclairé s'il était dans l'erreur, emprunta des livres papistes et écouta poliment les théologiens catholiques. Il eut plusieurs entrevues avec Leyburn, le vicaire apostolique, avec Godden, le chapelain et l'aumônier de la reine douairière, et avec Bonaventure Giffard, théologien formé à la polémique dans l'école de Douai. On convint qu'il y aurait une discussion en règle entre ces docteurs et quelques ecclésiastiques protestants. Le roi dit à Rochester de choisir tels ministres de l'Eglise établie qu'il lui plairait, à l'exception de deux, Tillotson et Stillingfleet. Tillotson, le prédicateur le plus populaire de son temps, et, par caractère, le plus inoffensif des hommes, avait eu des relations avec quelques chefs whigs, et Stillingfleet, qui était renommé comme un maître consommé dans tous les arts de la controverse, avait donné un sujet de déplaisir encore plus grand en publiant une réponse aux papiers qui avaient été trouvés dans le coffre-fort de Charles II. Rochester prit les deux chapelains de la maison du roi qui se trouvaient de service. L'un d'eux était Simon Patrick, dont les commentaires sur la Bible font encore partie des bibliothèques théologiques; l'autre était Jane, Tory ardent, qui avait pris part à la rédaction de ce décret par lequel l'université d'Oxford avait solennellement adopté les pires folies de Filmer. La conférence eut lieu à Whitehall, le 13 novembre. Rochester, qui ne désirait pas qu'on sût qu'il avait consenti à écouter les arguments des prêtres papistes, avait exigé le secret. Nul auditeur n'assista à cette conférence, excepté le roi. Le sujet de la discussion était la présence réelle. Les théologiens catholiques romains se chargèrent d'exposer les preuves. Patrick et Jane parlèrent peu, et il n'était d'ailleurs pas nécessaire qu'ils se mêlassent beaucoup de la discussion, car Rochester prit lui-même la défense de son Eglise, et, selon

son habitude, s'échauffa dans la dispute, perdit son sang-froid, et demanda, avec une grande véhémence, si l'on s'attendait à le faire changer de religion avec des arguments aussi frivoles. Puis, se rappelant les périls qu'il courait, il recommença à dissimuler, complimenta ses adversaires sur leur habileté et leur science, et demanda du temps pour réfléchir sur ce qui avait été dit [1].

Malgré la lenteur de son esprit, Jacques ne pouvait pas ne pas voir que tout cela était pure plaisanterie. Il dit à Barillon que le langage de Rochester n'était pas celui d'un homme qui désire honnêtement arriver à la vérité. Le roi cependant n'était pas encore décidé à poser directement à son beau-frère cette simple alternative, apostasie ou démission ; mais trois jours après la conférence, Barillon alla trouver Rochester, et, avec beaucoup de circonlocutions et d'assurances d'amitié, lâcha la désagréable vérité. « Voulez-vous dire, demanda Rochester embarrassé par les phrases entortillées et cérémonieuses dans lesquelles Barillon avait enchevêtré son insinuation, voulez-vous dire que si je ne me fais pas Catholique je perdrai ma place ? — Je ne parle pas des conséquences, répondit le discret diplomate. Je suis venu en ami vous exprimer l'espoir que vous prendriez soin de conserver votre place. — Mais assurément, dit Rochester, le sens évident de tout ceci est que je dois me faire Catholique ou m'en aller. » Il fit plusieurs questions dans le dessein de savoir si cette communication lui était faite par ordre, mais il ne put obtenir que des réponses vagues et mystérieuses. Enfin, affectant une confiance qu'il était loin de ressentir, il déclara à Barillon qu'on devait lui en avoir imposé par de méchants

[1] Barillon, 2-12 décembre 1686. — Burnet, I, 684. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 100. — Dodd, *Histoire de l'Église*. J'ai essayé de tirer un récit impartial de ces matériaux contradictoires. Il me semble évident, d'après les papiers mêmes de Rochester, que dans cette occasion il ne fut pas aussi opiniâtre que le prétendent Burnet et le biographe de Jacques.

propos et de faux rapports. « Je vous assure, dit-il, que le roi ne me renverra pas et que je ne résignerai pas mon poste. Je le connais, il me connait, et je ne crains personne. » Le Français répondit qu'il était charmé et ravi de ce qu'il venait d'entendre, et que son seul motif pour se mêler de cette affaire était sa sincère sollicitude pour la prospérité et la dignité de son excellent ami le trésorier. Puis ces deux hommes d'État se séparèrent, chacun se flattant d'avoir dupé l'autre[1].

Pendant ce temps-là, en dépit du secret recommandé, la nouvelle que le lord trésorier avait consenti à se faire instruire dans les doctrines du papisme s'était rapidement répandue dans Londres. On avait vu Patrick et Jane passer par cette porte mystérieuse qui conduisait aux appârtements de Chiffinch. Quelques Catholiques romains de la cour, par indiscrétion ou artifice, avaient raconté tout ce qu'ils savaient et beaucoup plus encore. Les Tories anglicans attendaient avec anxiété de plus complètes informations. Ils étaient mortifiés de penser que leur chef avait pu prétendre qu'il hésitait dans son opinion, mais ils ne pouvaient pas croire qu'il s'abaissât jusqu'au rôle de renégat. Le malheureux ministre, torturé à la fois et par ses passions violentes et par ses bas désirs, ennuyé des censures du public, inquiet des insinuations de Barillon, tremblant pour sa réputation, tremblant pour sa place, se rendit dans le cabinet du roi. Il était déterminé à conserver sa place au prix de n'importe quelle bassesse, sauf une seule. Il prétendrait qu'il était ébranlé dans ses opinions religieuses et qu'il était à moitié converti ; il promettrait de donner son appui le plus ferme à la politique à laquelle il avait été opposé jusqu'alors ; mais, s'il était poussé à bout, il refuserait de changer de religion. Il commença donc par dire au roi que l'affaire à laquelle Sa Majesté prenait tant d'intérêt

[1] Minutes de Rochester, datées du 3 décembre 1686.

n'était pas négligée, que Jane et Giffard étaient occupés à consulter des livres sur les points en discussion entre les Églises, et que lorsque les recherches seraient terminées, il serait bon d'avoir une nouvelle conférence. Puis il se plaignit amèrement que toute la ville eût appris ce qu'on aurait dû soigneusement cacher, et que certaines personnes, qu'on devait supposer bien informées d'après leur position, racontassent d'étranges choses sur les intentions royales. « On chuchote, dit-il, que si je ne consens à être ce que Votre Majesté veut que je sois, on ne me laissera pas plus longtemps dans les fonctions que j'occupe. » Le roi répondit, avec quelques expressions de bienveillance banale, qu'il était difficile d'empêcher les gens de parler et qu'il ne fallait pas faire attention aux propos en l'air. Ces phrases vagues n'étaient pas faites pour apaiser l'esprit bouleversé du ministre. Son agitation devint violente, et il commença à plaider pour sa place comme s'il eût eu à plaider pour sa vie. « Votre Majesté voit bien que je fais tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire pour lui obéir. Je ferai tout ce que je pourrai pour vous obéir en toutes choses, je vous servirai comme vous l'entendrez. Bien plus, s'écria-t-il dans un transport de bassesse, je ferai tous mes efforts pour croire ce que vous voulez, mais ne permettez pas qu'on vienne me dire, tandis que je m'efforce de convaincre mon esprit à ce sujet, que je dois tout perdre si je n'y parviens pas; car je dois dire à Votre Majesté qu'il y a d'autres considérations... — Ah! vous devez me dire ! s'écria le roi avec un juron; car un seul mot honnête et courageux, échappé à Rochester au milieu de ses abjectes supplications, avait suffi pour exciter sa colère. — J'espère, Sire, dit le pauvre Rochester, que je ne vous ai pas offensé. Assurément Votre Majesté n'aurait pu que mal penser de moi si j'avais parlé autrement. » Le roi reprit son sang-froid, déclara qu'il n'était point offensé, et conseilla au trésorier de ne pas faire attention

aux méchants propos et de continuer à conférer avec Jane et Giffard[1].

Une quinzaine s'écoula entre cette conversation et le moment où le coup décisif fut frappé. Cette quinzaine, Rochester l'employa en intrigues et en supplications. Il essaya d'intéresser en sa faveur les Catholiques romains qui jouissaient de la plus grande influence auprès du roi. Il ne pouvait pas, dit-il, renoncer à sa religion, mais, ce point seul excepté, il ferait tout ce qu'ils désireraient. On verrait bien, si on lui laissait conserver sa place, qu'il pouvait leur être bien plus utile comme Protestant qu'un membre de leur propre Église[2]. Sa femme, qui était malade, avait déjà, disait-on, sollicité l'honneur d'une visite de cette reine si outragée, et avait essayé d'exciter sa compassion[3]. Mais les Hyde s'abaissèrent en vain. Petre avait pour eux une malveillance particulière et avait décidé leur ruine[4]. Le soir du 17 décembre, le comte fut appelé dans le cabinet du roi. Jacques était extrêmement bouleversé et répandit même des larmes. Cette situation en effet ne pouvait que lui rappeler des souvenirs capables d'émouvoir même un cœur endurci. Il exprima le regret que son devoir ne lui permît pas de s'abandonner à ses affections particulières. Il était absolument nécessaire, dit-il, que ceux qui avaient la principale direction des affaires partageassent ses opinions et ses sentiments. Il avoua qu'il avait de grandes obligations personnelles à Rochester, et qu'il n'avait rien à lui reprocher sur la façon dont il avait dirigé les affaires financières, mais la charge de lord trésorier était d'une telle importance, qu'en général elle ne devait pas être confiée à une seule personne et ne pouvait être confiée avec sûreté par un roi catholique romain à un partisan

[1] Minutes de Rochester, 4 décembre 1686.

[2] Barillon, 20-30 décembre 1686.

[3] Burnet, I, 684.

[4] Bonrepaux, 25 mai-4 juin 1687.

zélé de l'Église anglicane. « Pensez davantage à cela, mylord, continua-t-il, relisez les papiers trouvés dans le coffre-fort de mon frère. Je vous donnerai quelque temps encore pour réfléchir, si vous le désirez. » Rochester vit que tout était fini, et que le meilleur parti à prendre était de se retirer avec le plus d'argent et de considération possible. Il réussit à atteindre ce double résultat. Il obtint une pension annuelle et reversible de quatre mille livres sterling sur le *post-office*. Il avait retiré de grands profits des propriétés des rebelles, et avait obtenu en particulier l'obligation de quarante mille livres sterling souscrite par Grey et la concession de tout ce que la couronne avait pu saisir des immenses propriétés de Grey [1]. Personne n'a jamais quitté les affaires dans des conditions aussi avantageuses. Rochester avait véritablement de faibles droits aux applaudissements des amis sincères de l'Église établie. Pour conserver sa place, il avait consenti à siéger dans ce tribunal qui avait été illégalement créé dans le but de persécuter l'Église. Pour conserver sa place, il avait honteusement voté la dégradation d'un des ministres les plus éminents de l'Église, avait affecté de douter de son orthodoxie, avait écouté avec toutes les apparences de la docilité les docteurs qui la traitaient de schismatique et d'hérétique, avait offert de coopérer vigoureusement aux projets de ses plus mortels ennemis. Le plus grand éloge auquel il pût prétendre, c'était d'avoir reculé devant l'extrême bassesse et l'extrême scélératesse de renier publiquement, pour des motifs de cupidité, la religion dans laquelle il avait été élevé, qu'il croyait vraie et qu'il avait longtemps professée avec ostentation. Cependant il fut préconisé par la grande majorité des Anglicans comme s'il eût été le plus pur et le plus courageux des martyrs. L'Ancien et le Nouveau Testa-

[1] Minutes de Rochester, 19 décembre 1686. — Barillon, 30 décembre-9 janvier 1686-1687. — Burnet, I, 685. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 102. — Livre des mandats du trésor, 29 décembre 1686.

ment, les martyrologes d'Eusèbe et de Fox furent mis à contribution pour trouver des exemples à mettre en parallèle avec son héroïque piété. C'était Daniel dans la fosse aux lions, Shadrach dans la fournaise, Pierre dans la prison d'Hérode, Paul devant le tribunal de Néron, Ignace dans l'amphithéâtre, Latimer sur le bûcher. Parmi les faits nombreux qui prouvent combien était bas le niveau d'honneur et de vertu chez les hommes publics de cette époque, l'admiration excitée par la fermeté de Rochester est peut-être le plus caractéristique.

Il entraîna Clarendon dans sa chute. Le 7 janvier 1687, la *Gazette* annonça que la trésorerie était remise à une commission; le 8, une dépêche, déclarant officiellement que dans un mois Tyrconnel prendrait le gouvernement de l'Irlande, arriva à Dublin. Ce n'était pas sans de grandes difficultés que cet homme était arrivé à surmonter les nombreux obstacles qui s'opposaient à son ambition. On savait bien que l'extermination de la colonie anglaise en Irlande était le but auquel il tendait de toute son âme. Il eut donc à surmonter quelques scrupules qui s'étaient élevés dans l'esprit du roi. Il eut à surmonter l'opposition, non-seulement de tous les membres protestants du gouvernement, non-seulement des chefs modérés et respectables du parti catholique romain, mais l'opposition même de quelques-uns des membres de la cabale jésuitique[1]. Sunderland reculait devant la pensée d'une révolution politique, sociale et religieuse en Irlande. Tyrconnel était pour la reine l'objet d'une aversion personnelle. Powis fut donc proposé comme

[1] L'évêque Malony dit, dans une lettre à l'évêque Tyrrel : « Il n'est pas d'Anglais, même catholique, qui voulût jamais faire un pas, ou permettre au roi d'en faire un pour votre restauration, mais qui ne veuille vous laisser dans la situation où vous avez été jusqu'à ce jour avec vos ennemis pour maîtres ; il n'est pas d'Anglais, catholique ou autre, de quelque qualité et de quelque rang qu'il soit, qui se fît scrupule de sacrifier toute l'Irlande pour sauver le moindre de ses intérêts en Angleterre, et qui ne vît aussi volontiers toute l'Irlande habitée par des Anglais de n'importe quelle religion que par des Irlandais. »

l'homme le plus convenable pour la vice-royauté. Il était d'une illustre naissance; il était Catholique romain sincère, et les Protestants tolérants le tenaient généralement pour un honnête homme et un bon Anglais. Toutes ces oppositions cédèrent cependant à l'énergie et à la ruse de Tyrconnel. Il allait flattant, menaçant, corrompant avec une infatigable activité. Il s'assura par la flatterie l'appui de Petre; Sunderland fut entraîné à la fois par les caresses et les menaces : on lui offrit pour son appui un prix énorme, rien moins qu'une rente annuelle de cinq mille livres sterling sur les revenus de l'Irlande, rachetable par le payement de cinquante mille livres. Tyrconnel le menaça, s'il rejetait sa proposition, d'apprendre au roi que, dans ses dîners du vendredi, son ministre le dépeignait comme un fou, qui avait toujours besoin d'être mené par une femme ou par un prêtre. Sunderland, pâle et tremblant, offrit à Tyrconnel de lui faire donner le commandement militaire, d'énormes appointements, tout, excepté la vice-royauté; mais ces moyens termes furent rejetés, et il fallut céder. Marie de Modène elle-même ne fut pas exempte du soupçon de corruption. Il y avait dans Londres un fameux collier de perles qui était estimé au prix de dix mille livres sterling. Il avait appartenu au prince Rupert, qui l'avait légué à Marguerite Hughes, courtisane qui avait exercé sur lui un empire sans bornes durant les dernières années de sa vie. Tyrconnel se vantait tout haut d'avoir, avec ce collier, acheté l'appui de la reine. Il y eut des gens, toutefois, qui soupçonnèrent que cette histoire était encore une vérité à la Dick Talbot, et n'avait pas plus de fondement que les calomnies que, vingt-six ans auparavant, il avait inventées pour noircir la réputation d'Anne Hyde. Aux courtisans catholiques romains, Tyrconnel parlait de leur situation précaire et du peu de solidité de leurs fonctions, de leurs honneurs et de leurs émoluments. Le roi pouvait mourir à l'improviste et les

laisser à la merci d'un gouvernement et d'une populace hostiles. Mais si on pouvait parvenir à faire dominer la vieille religion en Irlande et à y détruire l'intérêt protestant, ils auraient au moins à leur disposition un asile où ils pourraient se retirer, négocier et se défendre avec avantage. Il gagna un prêtre papiste par la promesse de l'évêché de Waterford, pour prêcher à Saint-James contre l'acte de colonisation, et ce sermon, bien qu'écouté avec un profond dégoût par la portion anglaise de l'auditoire, ne fut pas sans effet. La lutte que le patriotisme avait pendant un moment soutenue contre le bigotisme dans l'esprit du roi était terminée. « Il y a à faire en Irlande une besogne qu'un Anglais ne ferait jamais, » dit Jacques[1].

Tous les obstacles étaient enfin écartés, et en février 1687, Tyrconnel commença à gouverner son pays natal avec le pouvoir et les appointements d'un lord lieutenant, mais avec le titre plus humble de lord député.

Son arrivée répandit l'effroi parmi toute la population anglaise. Clarendon fut accompagné ou suivi peu de temps après, en Angleterre, d'un grand nombre des plus respectables habitants de Dublin, gentilshommes, marchands, artisans. Quinze cents familles émigrèrent, dit-on, en quelques jours. Cette panique avait bien sa raison d'être : l'entreprise de mettre les colons sous les pieds des indigènes marchait rapidement. Au bout de très-peu de temps, presque tous les conseillers privés, juges, shérifs, maires, aldermen, juges de paix, furent Celtes et Catholiques. Il semblait que le temps était proche où une élection générale serait possible, et où il serait aisé d'assembler une chambre des communes décidée à l'abrogation de l'acte de colonisation[2]. Les hommes qui

[1] Le meilleur récit de ces transactions se trouve dans les Sheridan Mss.

[2] Sheridan, Mss. — Oldmixon, *Mémoires de l'Irlande*. — King, *État des Protestants d'Irlande*, et particulièrement le chapitre III. — *Apologie des Protestants d'Irlande*, 1689.

tout récemment encore étaient les maîtres de l'île se plaignaient, dans l'amertume de leur âme, d'être devenus la proie et la risée de leurs serfs et de leurs domestiques; ils disaient que leurs maisons étaient incendiées et leurs bestiaux volés avec impunité; que les nouveaux soldats parcouraient le pays en pillant, insultant, volant, mutilant; tantôt bernant un Protestant sur une couverture, tantôt en suspendant un autre par les cheveux et le fouettant; que tout appel à la loi était vain; que les juges, shérifs, jurés et témoins irlandais s'entendaient tous pour sauver les criminels, et que le sol aurait bientôt changé de mains, même sans acte du parlement, car dans toutes les questions de possession légale qui s'étaient jugées sous l'administration de Tyrconnel, le jugement avait toujours été rendu en faveur des indigènes contre les Anglais[1].

Tant que Clarendon était resté à Dublin, le sceau privé avait été confié à des commissaires. Ses amis espéraient qu'à son retour à Londres, il lui serait rendu; mais le roi et la cabale jésuitique avaient décidé que la disgrâce des Hyde serait complète. Lord Arundell de Wardour, Catholique romain, reçut le sceau privé; Bellasyse, Catholique romain, fut créé premier lord de la trésorerie, et un troisième Catholique romain, Dover, eut un siége au conseil. La nomination de ce joueur ruiné à de telles fonctions aurait suffi à elle seule pour exciter le dégoût du public. Le débauché Étherege, qui résidait alors à Ratisbonne en qualité d'envoyé anglais, ne put s'empêcher d'exprimer ironiquement à son ancien compagnon de plaisir l'espoir qu'il saurait mieux conserver l'argent du roi que le sien. Afin que les finances ne fussent pas ruinées par des Papistes incapables et inexpérimentés, l'obséquieux, actif, et silencieux Godolphin fut nommé commissaire de la tré-

[1] *Conseils secrets du parti romain en Irlande*, 1690.

sorerie, tout en gardant ses fonctions de chambellan de la reine[1].

La chute des deux frères Hyde est une grande époque dans la vie de Jacques. Dès ce moment, il devint évident que ce qu'il désirait, ce n'était pas la liberté de conscience pour les membres de son Église, mais la liberté de persécuter les membres des autres Églises. Il prétendait abhorrer les serments religieux, et il en avait imposé un. Il jugeait inique et monstrueux que des hommes habiles et fidèles fussent exclus des emplois publics par cela seul qu'ils étaient Catholiques romains, et cependant il avait renvoyé un trésorier qu'il reconnaissait pour fidèle et capable, par la seule raison qu'il était Protestant. Le cri universel était qu'une persécution générale était proche, et que tout fonctionnaire public allait avoir à choisir entre perdre son âme ou perdre sa place[2]. Qui pouvait espérer de rester en place lorsque les Hyde ne l'avaient pu? Ils étaient les beaux-frères du roi, les oncles et les tuteurs naturels de ses enfants, les amis de sa jeunesse. Ils avaient été ses fermes soutiens dans l'adversité et le danger, ses serviteurs obséquieux depuis qu'il était sur le trône. Leur seul crime était leur religion, et c'est pour ce crime qu'ils avaient été renvoyés. Dans cette grande inquiétude, tout le monde commença à chercher d'où pourrait venir le secours, et bientôt tous les yeux se fixèrent sur un homme qu'un rare assemblage de qualités personnelles et de circonstances fortuites désignait comme le libérateur.

[1] *Gazette de Londres*, 6 janvier et 14 mars 1686-1687. — Journal d'Evelyn, 10 mars. La lettre d'Etherege à Dover est au British Museum.

[2] « Pare che gli animi sono inaspriti della voce che corre per il popolo, d'esser cacciato il detto ministro per non essere cattolico percio tirarsi al esterminio de' protestanti. » Adda, 31 decembre - 10 janvier 1687.

CHAPITRE VII.

GUILLAUME D'ORANGE; SES RELATIONS AVEC LES CHEFS DE PARTI ANGLAIS. — LA COUR ET L'ÉGLISE SE DISPUTENT L'APPUI DES PURITAINS, 1687.

Guillaume, prince d'Orange; son extérieur. — Son enfance et son éducation. — Ses opinions théologiques. — Ses talents militaires. — Son amour du danger. — Sa mauvaise santé. — Froideur de ses manières et vivacité de ses émotions. — Son amitié pour Bentinck. — Marie, princesse d'Orange. — Gilbert Burnet. — Il établit de bons rapports entre la princesse et le prince. — Relations de Guillaume avec les partis anglais. — Ses sentiments à l'égard de l'Angleterre. — Ses sentiments à l'égard de la Hollande et de la France. — Sa politique, conséquente d'un bout à l'autre de sa vie. — Traité d'Augsbourg. — Guillaume devient le chef de l'opposition anglaise. — Mordaunt propose à Guillaume une descente en Angleterre. — Guillaume rejette cette proposition — Mécontentements en Angleterre après la chute des Hyde. — Conversions au papisme. — Peterborough. — Salisbury. — Wycherley. — Tindal. — Haines. — Dryden. — *La Biche et la Panthère.* — Changement dans la politique de la cour à l'égard des Puritains. — Tolérance partielle accordée à l'Écosse. — Conférences; elles restent sans résultat. — L'amiral Herbert. — Déclaration d'indulgence. — Sentiments des dissidents protestants. — Sentiments de l'Église d'Angleterre. — La cour et l'Église se disputent l'appui des Puritains. — *Lettre à un Dissident.* — Conduite des dissidents. — Quelques-uns se rangent du côté de la cour. — Care. — Alsop. — Rosewell. — Lobb. — Penn. — La majorité des Puritains reste opposée à la cour. — Baxter. — Howe. — Bunyan. — Kiffin. — Le prince et la princesse d'Orange hostiles à la déclaration d'indulgence. — Leurs vues touchant les Catholiques romains anglais justifiées. — Inimitié de Jacques pour Burnet. — Mission de Dykvelt en Angleterre. — Négociations de Dykvelt avec les hommes d'État anglais. — Danby. — Nottingham. — Halifax. — Devonshire. — Édouard Russell. — Compton. — Herbert. — Churchill. — Lady Churchill et la princesse Anne. — Dykvelt retourne à La Haye avec des lettres des quelques-uns des hommes les plus éminents d'Angleterre. — Mission de Zulestein. — Inimitié crois-

sante entre Jacques et Guillaume. — Influence de la presse hollandaise. — Correspondance entre Stewart et Fagel. — Ambassade de Castelmaine à Rome.

La place que Guillaume-Henri, prince d'Orange-Nassau, occupe dans l'histoire de l'Angleterre et dans celle du genre humain, est si grande qu'il est convenable de dessiner avec quelques détails les traits vigoureux de son caractère [1].

Il était alors dans sa trente-septième année; mais il était et de corps et d'esprit plus vieux que ne le sont d'ordinaire les hommes de son âge. En réalité, on pouvait dire qu'il n'avait jamais été jeune. Sa personne extérieure est presque aussi bien connue de nous qu'elle pouvait l'être de ses capitaines et de ses ministres. Peintres, sculpteurs, médaillistes, ont employé toute leur habileté à transmettre ses traits à la postérité, et ses traits étaient de ceux qu'aucun artiste ne peut manquer de saisir et qu'on n'oublie pas dès qu'on les a vus une fois. Son nom, dès qu'il est prononcé, évoque à nos yeux un homme d'une charpente faible et mince, avec un front large et élevé, un nez recourbé comme celui d'un aigle, un œil rivalisant avec celui de l'aigle pour l'éclat et la vivacité pénétrante, un sourcil pensif et quelque peu sombre, une bouche ferme et quelque peu morose, des joues pâles, maigres et profondément labourées par les maladies et l'inquiétude. Cette physionomie pensive, sévère et solennelle, n'indique pas un homme heureux et d'humeur joyeuse, mais elle indique, de manière à ne pas s'y méprendre, une capacité égale aux entreprises les plus dif-

[1] Les principales sources où j'ai puisé pour ce portrait du prince d'Orange sont l'*Histoire* de Burnet, les *Mémoires* de Temple et de Gourville, les négociations des comtes d'Estrades et d'Avaux, les lettres de sir Georges Downing au lord chancelier Clarendon, la volumineuse *Histoire* de Wagenaar, le *Karakterkunde der vaderlansche Geschiedenis*, et avant tout la correspondance confidentielle de Guillaume, dont le duc de Portland avait permis à sir James Mackintosh de prendre une copie.

ficiles, et une force d'âme contre laquelle ne peuvent rien les revers ou les dangers.

La nature avait largement doué Guillaume des qualités d'un grand chef d'État, et l'éducation avait développé au plus haut degré ces qualités. Avec un vigoureux bon sens naturel et une rare force de volonté, il se trouva, lorsque son intelligence commençait à s'ouvrir, orphelin, sans père ni mère, chef d'un parti puissant, mais opprimé et découragé, héritier de prétentions vastes et douteuses qui excitaient la crainte et l'aversion de l'oligarchie alors dominante dans les Provinces-Unies. Le peuple, passionnément attaché depuis un siècle à sa maison, montrait toutes les fois qu'il le voyait, et de la manière la plus évidente, qu'il le regardait comme son chef légitime. Les ministres habiles et expérimentés qui dirigeaient la république, ennemis mortels de son nom, venaient chaque jour lui rendre des hommages menteurs et observer les progrès de son esprit. Les premiers mouvements de son ambition étaient soigneusement épiés, toute parole irréfléchie qui lui échappait immédiatement notée, et il n'avait à ses côtés aucun conseiller au jugement duquel il pût se confier. Il avait à peine quinze ans, lorsque tous les domestiques attachés à ses intérêts ou qui jouissaient de sa confiance lui furent retirés par un gouvernement jaloux. Il s'en plaignit avec une énergie au-dessus de son âge, mais vainement. Des observateurs vigilants virent plus d'une fois les yeux du jeune prisonnier d'État se gonfler de larmes. Sa santé, naturellement délicate, s'affaissa un moment sous les émotions engendrées par sa mélancolique situation. De telles situations égarent et énervent les faibles, mais font saillir et mettent en mouvement toute la force des forts. Entouré de piéges sous lesquels aurait succombé un jeune homme ordinaire, Guillaume apprit à marcher d'un pas à la fois ferme et prudent. Longtemps avant

qu'il eût atteint l'âge d'homme, il savait garder un secret, déjouer la curiosité par une réponse sèche et réservée, cacher ses diverses passions sous une même apparence de grave tranquillité. Il avait fait, cependant, peu de progrès dans toutes les choses de la littérature et de la vie mondaine. Les manières de la noblesse hollandaise de son siècle étaient dépourvues de cette grâce que l'on trouvait à son plus haut point de perfection chez les gentilshommes français, et qui brillait à un degré inférieur à la cour d'Angleterre. Ses manières étaient entièrement hollandaises. Ses compatriotes eux-mêmes le trouvaient brusque, et il semblait souvent bourru aux étrangers. Dans ses relations avec le monde, il paraissait, en général, ignorant ou insouciant de ces artifices de courtoisie qui doublent le prix d'une faveur ou guérissent la blessure faite par un refus. Il s'intéressait peu aux lettres et aux sciences. Les découvertes de Newton et de Leibnitz, les poëmes de Dryden et de Boileau lui étaient inconnus. Les représentations dramatiques le fatiguaient, et il était heureux de pouvoir tourner le dos à la scène et de parler d'affaires politiques pendant qu'Oreste déclamait ses fureurs, ou que Tartufe pressait la main d'Elmire. Il avait une certaine veine d'ironie en lui, et il déployait souvent, très à son insu, une éloquence naturelle, bizarre à la vérité, mais vigoureuse et originale. Malgré ces qualités, il était loin d'affecter le rôle de bel esprit ou d'orateur. Son attention s'était exclusivement portée sur ces études qui forment les hommes d'affaire sagaces et solides. Dès son enfance, il prêtait l'oreille avec intérêt aux grandes questions d'alliances politiques, de finances et de guerre. De géométrie, il en savait autant qu'il lui en fallait pour la construction d'un ouvrage à cornes et d'une demi-lune. Grâce à une mémoire singulièrement puissante, il apprit des langues autant qu'il lui en fallait pour être à même de comprendre sans

intermédiaire tout ce qu'on lui disait, toutes les lettres qu'il recevait, et pour y répondre. Le hollandais était sa langue naturelle; il comprenait le latin, l'italien et l'espagnol; il parlait et écrivait le français, l'anglais et l'allemand incorrectement, il est vrai, et sans élégance, mais couramment et intelligiblement. Aucune qualité ne pouvait être plus importante pour un homme dont toute la vie devait être employée à organiser de grandes alliances, et à commander des armées prises dans différentes nations.

Une certaine classe de questions philosophiques, sur lesquelles son attention fut attirée par la force des circonstances, semble l'avoir beaucoup plus intéressé qu'on n'aurait pu s'y attendre d'après son caractère général. Parmi les Protestants des Provinces-Unies, comme parmi les Protestants de notre pays, il y avait deux grands partis religieux qui coïncidaient presque exactement avec deux grands partis politiques. Les chefs de l'oligarchie municipale étaient Arminiens, et étaient regardés communément par la multitude comme ne valant guère mieux que des Papistes. Les princes de la maison d'Orange avaient été généralement les patrons de la théologie calviniste, et devaient une grande partie de leur popularité à leur zèle pour les doctrines de l'élection et de la persévérance finale, zèle qui n'avait pas été toujours éclairé par la science, ni modéré par l'humanité. Guillaume avait été soigneusement instruit dès son enfance dans le système théologique auquel sa famille était attachée, et avait pour ce système une prédilection même plus grande que celle que ressentent généralement les hommes pour des croyances héréditaires. Il avait rêvé sur les grandes énigmes qui avaient été discutées au synode de Dort, et avait trouvé dans l'inflexible et austère logique de l'école genevoise quelque chose qui s'accordait avec son intelligence et son caractère. Il n'imita jamais les exemples d'intolérance

donnés par quelques-uns de ses prédécesseurs. Il ressentait pour toute espèce de persécution une invariable aversion, qu'il avoua toujours, non-seulement lorsque cet aveu était profitable à sa politique, mais même dans des occasions où il semblait que ses intérêts eussent été mieux servis par la dissimulation et le silence. Malgré ces sentiments de tolérance, ses opinions théologiques étaient peut-être encore plus prononcées que celles de ses ancêtres. Le dogme de la prédestination formait la clef de voûte de sa religion. Il déclara souvent que s'il lui fallait abandonner ce dogme, il perdrait du même coup toute croyance en une suprême Providence et deviendrait un simple épicurien. Sauf ce cas exceptionnel, toute la séve de son vigoureux esprit se détourna de bonne heure des choses spéculatives pour se porter vers les choses pratiques. Les facultés qui sont nécessaires à la conduite des grandes affaires étaient mûres chez lui à l'époque où elles commencent seulement à fleurir chez les autres hommes. Depuis Octave, le monde n'avait pas eu d'exemple d'un talent politique si précoce. Les diplomates habiles étaient surpris d'entendre les observations profondes que faisait sur les affaires publiques ce prince de dix-sept ans, et encore davantage de voir un adolescent placé dans des situations qui pouvaient donner lieu à ses violentes émotions de se trahir, conserver un calme de maintien aussi imperturbable que le leur. A dix-huit ans, il siégeait parmi les sénateurs de la république, aussi grave, aussi discret, aussi judicieux que le plus âgé d'entre eux. A vingt et un ans, dans un jour de découragement et de terreur, il fut mis à la tête de l'administration. A vingt-trois ans, il était renommé dans toute l'Europe comme soldat et homme d'Etat. Il avait mis sous ses pieds les factions intérieures; il était l'âme d'une puissante coalition, et il avait lutté avec honneur sur le champ de ba-

taille contre quelques-uns des plus grands généraux de l'époque.

Ses goûts personnels étaient plutôt ceux d'un guerrier que ceux d'un homme d'État ; mais, comme son bisaïeul, le prince taciturne qui fonda la république batave, il occupe une place plus haute parmi les hommes d'État que parmi les guerriers. L'issue des batailles n'est pas une pierre de touche infaillible des talents d'un général, et il serait injuste de juger Guillaume par cette épreuve, car sa destinée voulut qu'il fût presque toujours opposé à des capitaines qui étaient maîtres consommés en leur art, et à des troupes bien supérieures aux siennes en discipline. Cependant il y a lieu de croire que sur le champ de bataille il était inférieur à des hommes bien au-dessous de lui en facultés intellectuelles. Il parlait à ceux qui jouissaient de sa confiance, sur ce sujet, avec la franchise magnanime d'un homme qui a fait de grandes choses et qui peut bien se reconnaître quelques imperfections. Il n'avait jamais, disait-il, fait d'apprentissage militaire. Il avait été placé à la tête d'une armée lorsqu'il n'était encore qu'un enfant. Parmi ses officiers, il n'y en avait aucun assez compétent pour l'instruire. Ses propres erreurs et leurs conséquences avaient été ses uniques leçons. « Je donnerais, s'écria-t-il un jour, une bonne partie de mes États pour avoir servi quelques campagnes sous le prince de Condé avant d'avoir eu à le combattre. » Il n'est pas impossible que les causes qui empêchèrent Guillaume d'atteindre à de grands talents stratégiques aient été favorables à la vigueur générale de son intelligence. Si ses batailles ne sont pas celles d'un grand tacticien, elles lui donnent droit au titre de grand homme. Aucun désastre ne pouvait le priver un moment de sa fermeté et de l'entière possession de toutes ses facultés. Ses défaites étaient réparées avec une si merveilleuse célérité, qu'il était déjà prêt pour un nouveau combat avant que ses ennemis eussent chanté le

Te Deum, et sa mauvaise fortune ne lui enlevait ni le respect ni la confiance de ses soldats. Il devait en grande partie ce respect et cette confiance à son courage personnel. La grande majorité des hommes possède, ou peut acquérir avec une éducation convenable, le degré de courage nécessaire à un soldat pour se conduire bravement pendant une campagne; mais un courage comme celui de Guillaume est plus rare. Il fut éprouvé de toutes les manières par la guerre, par des blessures, par des maladies pénibles et accablantes, par des tempêtes, par le péril imminent et constant de l'assassinat, péril qui a ébranlé des nerfs très-peu sensibles, et qui ébranla même le courage de fer de Cromwell. Cependant jamais personne n'a pu découvrir rien qui fît peur au prince d'Orange. Ses conseillers ne le déterminaient que très-difficilement à prendre des précautions contre les poignards et les pistolets des conspirateurs[1]. Les vieux marins étaient étonnés du calme qu'il conservait au milieu des brisants mugissant autour des écueils semés sur une côte périlleuse. Sur le champ de bataille, sa bravoure le faisait remarquer même au milieu de milliers de braves guerriers, arrachait les applaudissements généreux des armées ennemies, et ne fut jamais mise en question même par l'injustice des factions hostiles. Pendant ses premières campagnes, il s'exposait comme un homme qui cherche la mort, était toujours le premier à l'attaque et le dernier à la retraite, combattait l'épée en main au plus fort de la mêlée, et le bras fracassé par

[1] Les amis de Guillaume le supplièrent instamment, après la paix de Ryswick, de parler sérieusement à l'ambassadeur français des projets d'assassinat que machinaient constamment les Jacobites à Saint-Germain. La froide magnanimité avec laquelle il reçut avis des dangers qui le menaçaient est singulièrement caractéristique. Guillaume répondait simplement, à la fin d'une longue lettre d'affaires à Bentinck, qui avait envoyé de Paris des nouvelles alarmantes : « Pour les assassins, je ne luy en ay pas voulu parler, croyant que c'étoit au desous de moy. » 2-12 mai 1698. J'ai conservé l'orthographe originale, si cela peut s'appeler ainsi.

une balle, la cuirasse teinte de sang, tenait encore pied et agitait son chapeau sous le feu le plus formidable. Ses amis le suppliaient de ménager une vie si précieuse à son pays, et son plus illustre antagoniste, le grand Condé, disait après la sanglante journée de Seneff que le prince s'était comporté en tout comme un vieux général, hormis qu'il s'était exposé comme un jeune soldat. Guillaume niait qu'il fût coupable de témérité. C'était, disait-il, par un sentiment du devoir et par le calcul froid de ce qu'exigeaient les intérêts publics, qu'il était toujours au poste du danger. Les troupes qu'il commandait avaient peu l'habitude de la guerre, et redoutaient de se rencontrer avec les vétérans de France. Il fallait donc que leur chef leur apprît comment on remporte les victoires, et en effet, plus d'une bataille, qui semblait irréparablement perdue, fut regagnée par l'audace avec laquelle il ralliait ses bataillons rompus et frappait de sa propre main les lâches qui donnaient l'exemple de la fuite. Parfois cependant il semblait prendre un étrange plaisir à exposer sa personne. On remarquait que son humeur n'était jamais aussi gaie et ses manières aussi gracieuses et aussi faciles qu'au milieu du tumulte et du carnage d'une bataille. Il aimait l'émotion du danger, même dans ses amusements. Les cartes, les échecs, le billard ne lui donnaient aucun plaisir; la chasse était son divertissement favori, et il l'aimait d'autant plus qu'elle était plus périlleuse. Les obstacles qu'il franchissait étaient quelquefois si grands, que ses plus hardis compagnons hésitaient à le suivre. Il semble même avoir regardé les chasses anglaises les plus fatigantes comme des plaisirs efféminés, et avoir regretté dans le grand parc de Windsor le gibier qu'il avait coutume de forcer dans les forêts de Gueldres, les loups, les sangliers, et les grands cerfs à seize andouillers [1].

[1] Il écrivait de Windsor à Bentinck, alors ambassadeur à Paris. « J'ai pris avant-hier un cerf dans la forest avec les chiens du Pr. de Denm..., et ay fait

Son courage était d'autant plus remarquable que son organisation physique était demesurément délicate. Dès l'enfance il avait été faible et maladif. Dans la fleur de la virilité, ses maux s'étaient aggravés d'une forte attaque de petite vérole. Il était asthmatique et phthisique. Sa frêle poitrine était déchirée par une toux continuelle. Il ne pouvait dormir que la tête soulevée par plusieurs oreillers, et il ne pouvait respirer que dans l'air le plus pur. De cruels maux de tête le torturaient. L'exercice le lassait vite. Les médecins entretenaient constamment les espérances de ses ennemis, en fixant toujours quelque date, au delà de laquelle, s'il y avait quelque chose de certain dans la science médicale, il était impossible que sa constitution minée pût résister. Cependant, pendant tout le cours d'une vie qui ne fut qu'une longue maladie, la force de son esprit ne manqua jamais, dans toutes les grandes occasions, de soutenir son corps souffrant et languissant.

Il était né avec des passions violentes et une vive sensibilité; mais le monde ne soupçonnait pas la force de ses émotions. Il cachait à la multitude, sous un masque de flegmatique sérénité qui le faisait passer pour le plus froid des hommes, ses joies et ses chagrins, ses affections et ses ressentiments. Ceux qui lui portaient de bonnes nouvelles ne pouvaient que rarement surprendre en lui des signes de plaisir. Ceux qui le voyaient après une défaite cherchaient en vain sur ses traits quelque trace de dépit. Il louait et réprimandait, récompensait et punissait avec l'impassible tranquillité d'un Mohawk; mais ceux qui le connaissaient bien et le voyaient de près savaient que sous cette glace une flamme

une assez jolie chasse, autant que ce vilain païs le permest. » 20 mars - 1er avril 1698. L'orthographe est mauvaise, mais non pire que celle de Napoléon. Guillaume écrivait de Loo, en meilleure humeur : « Nous avons pris deux gros cerfs, le premier dans Dorewaert, qui est un des plus gros que je sache avoir jamais pris. Il porte seize. » 25 octobre - 4 novembre 1697.

ardente brûlait constamment. Rarement il se laissait dominer par la colère; mais, lorsqu'il éclatait, la première explosion de sa fureur était terrible : il n'était pas prudent de l'approcher alors. Dans ces très-rares occasions toutefois, dès qu'il reprenait son sang-froid, il faisait de si grandes excuses à ceux qu'il avait offensés, que ceux-ci auraient presque été tentés de désirer qu'il recommençât à se mettre en fureur. Ses affections étaient impétueuses comme sa colère. Lorsqu'il aimait, c'était de toute l'énergie de son âme. Lorsque la mort le séparait de ceux qu'il aimait, les rares témoins de son désespoir tremblaient pour sa raison et pour sa vie. Dans le petit cercle d'amis intimes sur la fidélité et la discrétion desquels il pouvait absolument compter, il était un homme tout différent du Guillaume réservé et stoïque que la multitude supposait dépourvu de sentiments humains. Il était tendre, cordial, ouvert, bon vivant même et facétieux, aimait à rester longtemps à table, et à prendre sa bonne part d'une conversation enjouée. L'homme le plus avant dans son intimité était un gentilhomme attaché à sa maison, nommé Bentinck, issu d'une noble race batave, et destiné à fonder une des grandes maisons patriciennes de l'Angleterre. Bentinck lui avait donné des preuves peu communes de sa fidélité. Ce fut à l'époque où les Provinces-Unies luttaient pour leur existence contre la France que le jeune prince, sur lequel se portaient toutes les espérances de ses compatriotes, fut saisi de la petite vérole. Cette maladie avait été fatale à plusieurs membres de sa famille, et prit dès l'origine, chez Guillaume, un caractère particulièrement dangereux. La consternation publique fut grande. Les rues de La Haye étaient encombrées, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, de personnes qui s'informaient avec inquiétude de la santé de Son Altesse. Enfin, sa maladie prit un tournure favorable. Sa guérison fut attribuée en partie à sa singulière patience, en partie à l'amitié intré-

pide et infatigable de Bentinck. C'étaient des mains de Bentinck seul que Guillaume recevait sa nourriture et ses médicaments. C'était Bentinck seul qui le levait et le couchait. « Je ne sais pas si Bentinck a dormi pendant ma maladie, disait Guillaume à Temple, avec beaucoup de tendresse, je n'en sais vraiment rien; mais ce que je sais, c'est que pendant seize jours et seize nuits je n'ai jamais demandé quelque chose que Bentinck ne fût immédiatement à mes côtés. » Le fidèle serviteur fut atteint lui-même de la contagion avant d'avoir achevé sa tâche. Néanmoins il continua à lutter contre le besoin de sommeil et la fièvre, jusqu'au moment où son maître entra en convalescence. Alors Bentinck demanda la permission de se retirer. Il était temps, car ses jambes ne pouvaient plus le soutenir. Il fut très-dangereusement malade, mais il se rétablit, et aussitôt qu'il eut quitté son lit, se rendit en toute hâte à l'armée, où, pendant plusieurs campagnes très-vives, on le trouva toujours là où où on l'avait trouvé dans un péril d'un autre genre, aux côtés de Guillaume.

Telle fut l'origine d'une amitié aussi vive et aussi pure qu'aucune de celles dont l'histoire ancienne ou moderne nous ait transmis le souvenir. Les descendants de Bentinck conservent encore plusieurs lettres écrites par Guillaume à leur ancêtre, et ce n'est pas trop s'avancer que de dire qu'on ne peut avoir une opinion exacte sur le caractère du prince qu'après avoir étudié ces lettres. Celui que ses admirateurs eux-mêmes tenaient généralement pour le plus réservé et le plus froid des hommes oublie, dans cette correspondance, toutes les distinctions du rang, et y épanche toutes ses pensées avec la candeur d'un écolier. Il y fait part sans réserve à son correspondant des secrets les plus importants. Il y explique, avec une parfaite simplicité, de vastes desseins touchant tous les gouvernements de l'Europe. A ses communications sur ces grands sujets s'en mêlent d'autres d'un genre différent,

mais non moins intéressantes peut-être. Toutes ses aventures, tous ses sentiments personnels, ses longues courses à la poursuite d'énormes cerfs, ses repas de la Saint-Hubert, le progrès de ses plantations, sa mauvaise récolte de melons, l'état de son haras, son désir de trouver un cheval de selle facile pour sa femme, l'ennui qu'il éprouve parce qu'un homme de sa maison, après avoir déshonoré une jeune fille de bonne famille, refuse de l'épouser, ses attaques de mal de mer, sa toux, ses maux de tête, ses accès de dévotion, sa reconnaissance pour la protection divine, après avoir échappé à un grand danger, ses efforts pour se soumettre à la volonté divine, après une défaite, sont décrits dans un bavardage aimable, qu'on ne se serait guère attendu à rencontrer chez l'homme d'État le plus discret et le plus rassis de son époque. Plus remarquables encore sont l'effusion de bonhomie de sa tendresse et l'intérêt fraternel qu'il prend au bonheur domestique de son ami. Lorsqu'un héritier est né à Bentinck, Guillaume lui écrit : « Il vivra, j'espère, pour être un aussi bon compagnon que vous l'êtes, et, si j'ai jamais un fils, nos enfants s'aimeront, j'espère, comme nous nous sommes aimés[1]. » Pendant tout le cours de sa vie, il continue à témoigner une tendresse toute paternelle aux enfants de Bentinck ; il les appelle par de petits noms affectueux, il prend soin d'eux en l'absence de leur père, et, quoique fâché de leur refuser quelque plaisir, ne veut pas permettre de les laisser aller à une partie de chasse où ils pourraient recevoir un coup de corne de cerf, ou de rester jusqu'à la fin d'un souper bruyant[2]. Lorsque leur mère tombe malade en l'absence de son mari, Guillaume, au

[1] 3 mars 1679.

[2] « Voilà en peu de mots le détail de nostre saint Hubert, et j'ay eu soin que M. Woodstoc (le fils aîné de Bentinck) n'a point esté à la chasse, bien moin au soupé, quoyqu'il fut icy. Vous pouvez pourtant croire que de n'avoir pas chassé l'a un peu mortifié, mais je ne l'ay pas ausé prendre sur moy, puisque vous m'aviez dit que vous ne le souhaitiez pas. » De Loo, 4 novembre 1697.

milieu des affaires les plus importantes, trouve encore du temps pour envoyer plusieurs exprès en un seul jour, avec de courts billets donnant à Bentinck des nouvelles de l'état de sa femme[1]. Dans une certaine occasion, lorsqu'elle est déclarée hors de danger après une grave maladie, le prince éclate en ferventes expressions de gratitude envers Dieu. « J'écris, dit-il, avec des larmes de joie dans les yeux[2]. » Il y a un charme singulier dans des lettres comme celles-ci, écrites par un homme dont l'énergie irrésistible et la fermeté inflexible arrachaient le respect de ses ennemis, dont les manière froides et sans aucun charme repoussaient l'attachement de presque tous ses partisans, et dont l'esprit était occupé des projets gigantesques qui ont changé la face du monde.

Son amitié n'était pas mal placée. Bentinck, dès les premiers temps de cette amitié, était déclaré par Temple le meilleur et le plus fidèle serviteur que jamais prince eût eu la bonne fortune de posséder, et toute sa vie il continua de mériter cet honorable éloge. Les deux amis étaient réellement faits l'un pour l'autre. Guillaume n'avait besoin ni d'un guide ni d'un flatteur. Ayant en son jugement une confiance ferme et très-bien justifiée, il n'avait point de goût pour les conseillers qui aimaient trop à faire des objections ou à donner leur avis. Il avait en même temps trop de discernement et d'élévation d'esprit pour aimer la flatterie. Le confident d'un tel prince ne pouvait pas être un homme d'un esprit inventif ou dominateur, mais un ami brave et fidèle, capable d'exécuter ponctuellement des ordres, de garder inviolablement les secrets, d'observer les faits avec vigilance et de les rapporter avec exactitude; et Bentinck était un tel homme.

Guillaume ne fut pas moins heureux dans son mariage

[1] 15 juin 1688.
[2] 6 septembre 1679.

que dans son amitié. Son mariage cependant n'avait point promis d'abord un grand bonheur domestique. Son choix avait été principalement déterminé par des considérations politiques, et il ne semblait point probable qu'une grande affection pût jamais s'établir entre une belle jeune fille de seize ans, d'un bon caractère il est vrai, et naturellement intelligente, mais ignorante et simple, et un fiancé qui, bien qu'il n'eût pas achevé sa vingt-huitième année, était, par l'état de sa santé, plus vieux que son beau-père, dont les manières étaient glaciales, et dont l'esprit était continuellement occupé d'affaires publiques ou de chasses. Pendant quelque temps Guillaume fut un mari négligent. Il était éloigné de son épouse par d'autres femmes, et particulièrement par une des dames de la princesse, Éléonore Villiers, qui, quoique dépourvue d'attraits personnels et louchant affreusement, possédait des talents qui la mettaient à même de partager les soucis du prince [1]. A la vérité il avait honte de ses erreurs, et n'épargnait rien pour les cacher. Mais, en dépit de toutes ses précautions, Marie savait qu'il ne lui était pas fidèle. Des espions et des colporteurs de nouvelles, encouragés par son père, faisaient de leur mieux pour enflammer son ressentiment. Un homme d'un caractère bien différent, l'excellent Ken, qui fut son chapelain à La Haye pendant quelques mois, se montra tellement irrité du délaissement de la princesse par son mari, qu'il menaça, avec plus de zèle que de prudence, de faire à ce dernier une sévère réprimande [2]. Marie supportait cependant ses chagrins avec une patience et une douceur qui lui méritèrent et lui obtinrent graduellement l'estime et la reconnaissance de Guillaume. Cependant il restait encore entre eux une cause d'éloignement. Il viendrait probablement un jour où la

[1] Voyez ce que Swift dit d'elle dans le *Journal à Stella*.

[2] Journal de Henri Sidney, 31 mars 1680, dans l'intéressante collection de M. Blencowe.

princesse, dont toute l'éducation s'était bornée à apprendre à broder, à jouer de l'épinette, à lire la Bible et le *Complet Devoir de l'homme*, serait placée à la tête d'une grande monarchie, et serait l'arbitre de l'Europe, tandis que son ambitieux mari, versé dans toutes les grandes affaires, propre à toutes les grandes entreprises, ne trouverait dans le gouvernement anglais aucune place digne de lui, et n'exercerait d'autre pouvoir que celui que voudraient bien lui accorder la libéralité et le bon plaisir de sa femme. Il n'est pas étonnant qu'un homme aussi ambitieux de pouvoir que l'était Guillaume, ayant, autant qu'il l'avait, la conscience d'un génie fait pour commander, ait vivement ressenti cette jalousie qui, pendant quelques courtes heures de royauté, mit la division entre Guildford Dudley et lady Jane, et produisit une rupture encore plus tragique entre Darnley et la reine d'Écosse. La princesse d'Orange n'avait pas le plus léger soupçon des sentiments de son mari. Son précepteur, l'évêque Compton, l'avait soigneusement instruite dans sa religion, et avait surtout mis son esprit en garde contre les artifices des théologiens catholiques romains, mais l'avait laissée profondément ignorante de la constitution anglaise et de sa propre position. Elle savait que, par son serment de mariage, elle s'était engagée à obéir à son époux, et il ne lui vint jamais à la pensée qu'il pourrait arriver un jour où leur position relative serait intervertie. Elle était mariée depuis neuf ans, lorsqu'elle découvrit la cause du mécontentement de Guillaume, et jamais elle ne l'aurait apprise de sa bouche. En général, son caractère le portait plutôt à renfermer ses chagrins en lui-même qu'à les exprimer, et, dans ce cas-ci, ses lèvres étaient scellées par une délicatesse très-naturelle. Enfin l'explication complète et la réconciliation furent opérées par l'entremise de Gilbert Burnet.

La réputation de Burnet a été attaquée avec une ma-

lice et une persévérance singulières. Les attaques commencèrent dès sa jeunesse et se continuent encore aujourd'hui sans relâche, bien qu'il soit mort depuis plus de cent vingt-cinq ans. A la vérité, Burnet est un des meilleurs points de mire sur lequel puissent s'exercer l'animosité des partis et la raillerie des beaux esprits. Les défauts de son intelligence et de son caractère sont tout à la surface et ne peuvent manquer d'être saisis. Ces défauts n'étaient pas ceux que l'on considère ordinairement comme propres à ses compatriotes. De tous les Écossais qui étaient arrivés à se distinguer et à faire fortune en Angleterre, Burnet était le seul qui fût doué de ce caractère que les écrivains satiriques, les romanciers et les dramaturges se sont accordés à donner aux aventuriers irlandais. Sa grande verve, sa vantardise, sa vanité naïve, son étourderie, son irritante indiscrétion, son aplomb imperturbable, fournissaient aux Tories d'inépuisables sujets de raillerie. Ses ennemis n'oubliaient pas de le complimenter, et quelquefois d'une manière plus amusante que convenable, sur la largeur de ses épaules, l'épaisseur de ses mollets, et ses succès matrimoniaux auprès de riches et sensibles veuves. Pourtant, malgré tant de défauts qui donnaient aisément prise au ridicule, et même à une censure sévère, Burnet n'était pas un homme médiocre. Ses qualités étaient vives, son activité infatigable, et il avait une lecture immense et très-variée. Il était à la fois historien, antiquaire, théologien, prédicateur, pamphlétaire, controversiste, chef de parti très-actif, et dans chacun de ces rôles, il se fit remarquer parmi d'habiles émules. Les nombreuses et spirituelles brochures qu'il écrivit sur les événements, à mesure qu'ils se présentaient, ne sont plus connues que des curieux; mais son *Histoire de son temps*, son *Histoire de la réformation*, son *Exposition des articles*, son *Discours sur le devoir pastoral*, sa *Vie de Hale*, sa *Vie de Wilmot*, sont des ouvrages encore réimprimés et dont aucune bonne

bibliothèque ne peut se passer. Contre un tel fait, tous les efforts de ses détracteurs sont vains. Un écrivain dont les œuvres volumineuses dans les diverses branches de littérature trouvent de nombreux lecteurs cent trente ans après sa mort peut avoir eu de grands défauts, mais doit aussi avoir eu de grands mérites, et Burnet avait effectivement de grandes qualités : un esprit fertile et vigoureux, et un style très-éloigné, il est vrai, d'une pureté irréprochable, mais toujours clair, souvent vif, et s'élevant quelquefois à une éloquence solennelle et fervente. Dans la chaire, l'effet de ses sermons, qu'il prêchait toujours sans le secours d'aucune note, était puissamment aidé par un maintien noble et une action pathétique. Il était souvent interrompu par les murmures de satisfaction de son auditoire, et quelquefois, après avoir prêché tout le temps qu'avait duré le sablier qu'à cette époque on plaçait toujours en chaire, les assistants le suppliaient de continuer jusqu'à ce que le sable eût encore coulé une fois [1]. Les grandes imperfections de son caractère moral étaient, comme celles de son intelligence, plus que compensées par de grandes qualités. Quoiqu'il fût souvent égaré par le préjugé et la passion, il était dans toute la force du terme un honnête homme. Quoiqu'il ne fût pas à l'abri des séductions de la vanité, son âme était très-supérieure aux influences de la cupidité ou de la crainte. Il était par nature bon, généreux, reconnaissant, oublieux des injures [2]. Son zèle religieux, quoique ferme et ardent, était en général modéré par l'humanité et par un grand respect pour les droits de la conscience. Fortement attaché à ce qu'il regardait comme l'esprit du christianisme, il avait une

[1] Note du président Onslow sur Burnet, I, 596. — Johnson, *Vie de Sprat*.

[2] Personne n'a contredit Burnet plus fréquemment et avec plus d'âpreté que Dartmouth ; cependant Dartmouth écrivait : « Je ne pense pas qu'il ait jamais publié rien à dessein contre la vérité. » Plus tard Dartmouth, provoqué par quelques remarques que l'évêque faisait sur lui dans le second volume de son

grande indifférence pour les rites, l'étiquette, les formes de l'organisation ecclésiastique, et n'était en aucune façon disposé à se montrer sévère même envers des infidèles ou des hérétiques dont la vie était pure, et dont les erreurs paraissaient être plutôt l'effet de quelque perversité d'intelligence que de la dépravation du cœur. Mais comme beaucoup de ses plus honnêtes contemporains, il regardait l'Église de Rome comme faisant exception à toutes les règles ordinaires.

Burnet eut pendant quelques années une réputation européenne. Son *Histoire de la réformation* avait été accueillie avec de grands applaudissements par tous les Protestants, et avait porté un rude coup aux Catholiques romains. Le plus grand docteur que l'Église de Rome ait produit depuis le schisme du seizième siècle, Bossuet, évêque de Meaux, entreprit d'en faire une réfutation élaborée. Burnet avait été honoré d'un vote de remercîments d'un de ces parlements zélés qui avaient siégé pendant l'agitation du complot papiste, et avait été encouragé, au nom de la chambre des communes d'Angleterre, à continuer ses recherches historiques. Il avait été admis à converser familièrement avec Charles et avec Jacques, avait vécu dans des termes d'une étroite intimité avec quelques-uns des hommes d'État les plus distingués de l'époque, et particulièrement avec Halifax, et avait été le guide spirituel de quelques personnes du

Histoire, rétracta cette louange; mais on ne peut attacher que peu d'importance à une telle rétractation. Swift lui-même a la justice de dire : « Après tout, c'était un homme d'une bonne et généreuse nature. » *Courtes Remarques sur l'Histoire de l'évêque Burnet.*

On a coutume de traiter Burnet d'historien singulièrement inexact; mais je crois que l'accusation est entièrement injuste. Il ne paraît inexact que parce que son récit a été soumis a un examen sévère et malveillant. Si quelque Whig jugeait bon de soumettre les *Mémoires* de Reresby, l'*Examen* de North, le *Récit de la révolution* de Mulgrave, ou la *Vie de Jacques II*, éditée par Clarke, à un semblable examen, on verrait bientôt que Burnet est loin d'être l'écrivain le plus inexact de son temps.

plus haut rang. Il avait retiré de l'athéisme et de la dissipation un des plus brillants libertins de l'époque, John Wilmot, comte de Rochester. Lord Stafford, la victime d'Oates, avait été consolé à sa dernière heure par les exhortations de Burnet, qui portèrent sur les points de croyance qui sont communs à tous les chrétiens. Quelques années plus tard, il accompagna de la Tour à l'échafaud de Lincoln's-Inn-Fields une victime plus illustre, lord Russell. La cour n'avait négligé aucun moyen pour gagner un docteur si actif et si habile. Ni les caresses royales, ni les promesses de riches bénéfices ne furent épargnées. Mais Burnet, quoique infecté dans sa jeunesse de ces doctrines serviles qui étaient communes à tout le clergé de cette époque, était devenu Whig par conviction, et il resta fermement attaché à ses principes à travers toutes sortes de vicissitudes. Il n'avait pas pris part à cette conspiration qui valut tant de honte et de malheurs au parti whig, et non-seulement il abhorrait les projets d'assassinat de Goodenough et de Ferguson, mais encore il était d'avis que son cher et très-honoré ami Russell avait tenu une conduite injustifiable envers le gouvernement. Mais il vint un temps où l'innocence ne fut pas une protection suffisante. Burnet, bien qu'il ne fût coupable d'aucune offense légale, fut poursuivi par la vengeance de la cour. Il se retira sur le continent, et, après avoir employé environ une année à des excursions en Suisse, en Italie et en Allemagne, dont il nous a laissé un agréable récit, arriva à La Haye dans l'été de 1686, et y fut reçu avec bonté et respect. Il causa librement de politique et de religion avec la princesse, et devint bientôt son directeur spirituel et son conseiller confidentiel. Guillaume se montra pour lui un hôte beaucoup plus gracieux qu'on n'aurait pu l'espérer; car de tous les défauts, ceux qu'il détestait le plus étaient l'indiscrétion et l'importunité, et les amis et admirateurs de Burnet eux-mêmes avouaient qu'il était le

plus importun et le plus indiscret des hommes. Mais la sagacité du prince lui fit bientôt découvrir que ce théologien remuant et babillard, qui ne cessait de divulguer des secrets, d'adresser des questions impertinentes, de donner des conseils qu'on ne lui demandait pas, était néanmoins un homme loyal, courageux et habile, très-bien informé du caractère et des opinions des sectes et des partis anglais. La réputation de Burnet comme orateur et érudit était aussi très-grande. Guillaume lisait peu, mais il se trouvait depuis plusieurs années à la tête du gouvernement de la Hollande, dont la presse à cette époque était une des plus formidables machines qui remuassent l'esprit public de l'Europe, et bien qu'il n'eût pas de goût pour les plaisirs littéraires, il était trop sage et trop observateur pour ignorer l'importance de l'appui que peut donner la littérature. Il savait qu'un pamphlet populaire peut quelquefois rendre autant de services qu'une victoire. Il sentait aussi la nécessité d'avoir toujours près de lui quelque personne bien informée de l'organisation civile et ecclésiastique de notre pays, et Burnet était éminemment propre à servir de dictionnaire vivant sur toutes les affaires anglaises, car ses connaissances, si elles n'étaient pas toujours exactes, étaient en revanche très-étendues, et il y avait en Angleterre peu d'hommes éminents, à quelque parti religieux ou politique qu'ils appartinssent, avec qui il n'eût conversé. Il fut donc admis à une aussi large part de faveur et de confiance que toute autre personne de la cour, sauf ce petit groupe qui composait le cercle restreint des amis du prince. Lorsque le docteur prenait de trop grandes libertés, ce qui arrivait fréquemment, son patron devenait plus froid et plus sombre que d'habitude, et quelquefois lâchait d'un ton sec un mot sarcastique, qui aurait suffi pour frapper de mutisme une personne d'une moindre assurance. En dépit de ces incidents, l'amitié n'en continua pas moins entre ce couple singu-

lier, sauf quelques interruptions passagères, et ne fut dissoute que par la mort. Il est vrai de dire qu'il était difficile de blesser la susceptibilité de Burnet. La bonne opinion qu'il avait de lui-même, sa verve de tempérament et son manque de tact étaient tels, qu'il ne s'offensait jamais, tout en offensant souvent les autres.

Toutes ces bizarreries de son caractère le rendaient propre à servir d'intermédiaire entre Guillaume et Marie. Lorsque des personnes faites pour s'estimer et s'aimer sont, comme il arrive souvent, éloignées l'une de l'autre par quelque cause que pourraient écarter deux ou trois mots d'explication franche, il est heureux qu'elles possèdent un ami indiscret, capable de lâcher tout haut la vérité tout entière. Burnet dit nettement à la princesse quel était le tourment qui obsédait l'esprit de son mari. Elle apprit donc pour la première fois, à son grand étonnement, que lorsqu'elle serait reine d'Angleterre, Guillaume ne partagerait pas son trône. Elle déclara aussitôt avec véhémence qu'il n'était pas de preuve de soumission et d'affection conjugale qu'elle ne fût prête à donner. Burnet, avec beaucoup d'excuses et de protestations solennelles, que les mots qu'il venait de prononcer ne lui avaient été insinués par personne, dit à Marie que le remède à ce malentendu était entre ses propres mains. Elle pourrait aisément, lorsque la couronne lui serait dévolue, persuader au parlement, non-seulement de donner le titre de roi à son mari, mais encore de lui transférer par un acte législatif l'administration du gouvernement. « Mais, ajouta-t-il, Votre Altesse royale doit beaucoup réfléchir avant de déclarer une telle résolution ; car c'est une résolution qui, une fois déclarée, ne pourrait être rétractée sans difficulté et sans danger. — Je n'ai pas besoin de prendre du temps pour réfléchir, répondit Marie. C'est assez pour moi d'avoir l'occasion de montrer mon attachement au prince. Dites-lui ce que je vous dis là, et amenez-le-moi,

afin qu'il puisse l'entendre de mes propres lèvres. » Burnet se mit en quête de Guillaume, mais celui-ci était occupé à forcer un cerf à quelques milles de là. Ce ne fut que le lendemain qu'eut lieu l'entrevue décisive. « Ce n'est que d'hier, lui dit Marie, que je connais la différence qu'il y a entre les lois de l'Angleterre et les lois de Dieu. Mais je vous promets maintenant que vous serez toujours le maître, et en retour je ne vous demande qu'une chose, c'est que, de même que j'observerai le précepte qui ordonne aux femmes d'obéir à leurs maris, vous observerez le précepte qui ordonne aux maris d'aimer leurs femmes. » Cette généreuse affection gagna complétement le cœur de Guillaume. Depuis ce moment jusqu'au triste jour où on l'emporta évanoui du chevet de sa femme mourante, une entière confiance et une amitié sans nuages existèrent entre les deux époux. Il existe un grand nombre de lettres de Marie à Guillaume, et elles contiennent des preuves abondantes de l'amour passionné et presque idolâtre que cet homme, si peu aimable qu'il parût aux yeux de la multitude, avait réussi à inspirer à une femme belle et vertueuse, née dans une sphère supérieure à la sienne.

Le service que Burnet avait rendu à son pays était de la plus haute importance. L'époque était arrivée où il importait à la sécurité publique qu'une bonne intelligence complète existât entre le prince et la princesse.

De graves dissentiments séparèrent Guillaume à la fois des Whigs et des Tories jusqu'à la répression de l'insurrection de l'Ouest. Il avait vu avec déplaisir les tentatives des Whigs pour dépouiller le gouvernement exécutif de quelques-uns des pouvoirs nécessaires, selon lui, à son action et à sa dignité. Il avait vu, avec un déplaisir encore plus grand, les encouragements donnés par une grande fraction de ce parti aux prétentions de Monmouth. L'opposition, semblait-il, avait à cœur d'avilir

d'abord la couronne d'Angleterre au point qu'il ne valût pas la peine de la porter, pour la poser ensuite sur la tête d'un bâtard et d'un imposteur. D'un autre côté, le système religieux du prince différait grandement du système qui servait de symbole religieux au parti tory. Les Tories étaient arminiens et épiscopaux. Ils regardaient avec mépris les Églises protestantes du continent, et tenaient chaque ligne de la liturgie et du bréviaire de leur propre Église pour aussi sacrée presque que l'Évangile. Les opinions de Guillaume touchant la métaphysique religieuse étaient calvinistes. Ses opinions touchant la forme du gouvernement ecclésiastique et la forme du culte étaient latitudinaires. Il accordait que l'épiscopat était une forme légale et respectable de gouvernement ecclésiastique, mais il parlait avec amertume et mépris de la bigoterie des hommes qui regardaient l'ordination épiscopale comme essentielle à une société chrétienne. Il n'avait aucun scrupule à l'endroit des vêtements et des cérémonies prescrites par le *Livre des prières communes*; mais il avouait qu'il aimerait davantage les rites de l'Église d'Angleterre, s'ils lui rappelaient moins les rites de l'Église de Rome. On l'avait entendu murmurer sourdement lorsqu'il vit pour la première fois, dans la chapelle particulière de sa femme, un autel paré à la manière anglicane, et il n'avait pas paru très-satisfait de lui trouver entre les mains le livre de Hooker sur la constitution ecclésiastique [1].

Il observa donc longtemps et attentivement la lutte des deux partis anglais, mais sans se sentir une grande préférence pour aucun; et, en réalité, il ne fut, jusqu'à la fin de sa vie, ni Whig ni Tory. Il lui manqua toujours le fondement sur lequel reposent ces deux partis, car il ne devint jamais Anglais. Il sauva l'Angleterre, il est

[1] Récit Mss. du docteur Hooper, publié dans l'Appendice à la *Vie de Guillaume*, par lord Dungannon.

vrai, mais il ne l'aima jamais et il n'obtint jamais son amour. L'Angleterre fut toujours pour lui une terre d'exil, qu'il visitait toujours à contre-cœur et qu'il quittait toujours avec plaisir. Même lorsqu'il rendait à l'Angleterre ces services dont aujourd'hui nous goûtons les heureux fruits, le bonheur de l'Angleterre n'était pas son principal but. Tous les sentiments patriotiques que contenait son cœur, il les réservait pour la Hollande. Là se trouvait la tombe somptueuse du grand politique qui lui avait légué son sang, son nom, son caractère et son génie. Là son nom avait un charme magique, qui pendant trois générations avait soulevé l'enthousiasme affectueux des paysans et des artisans. Le langage hollandais était le langage de son enfance. C'était dans la noblesse hollandaise qu'il avait trouvé ses premiers amis. Les amusements, l'architecture, le paysage de son pays natal étaient chers à son cœur. C'est pour la Hollande qu'il se détournait avec une passion constante d'une rivale plus belle et plus orgueilleuse. Dans la galerie de Whitehall, il soupirait après sa maison des bois de La Haye, et il n'était jamais aussi heureux que lorsqu'il pouvait quitter les magnificences de Windsor pour sa plus humble résidence de Loo. Pendant son splendide exil, c'était pour lui une consolation que de créer autour de lui, par des bâtiments, des plantations, des fossés, une scène qui pût lui rappeler les édifices réguliers en briques rouges, les longs canaux, les plates-bandes symétriques au milieu desquels s'était écoulée la première partie de sa vie. Cependant cette affection pour le lieu de son berceau était subordonnée à un autre sentiment qui prit de bonne heure un empire suprême sur son âme, qui se mêla à toutes ses passions, qui le poussa à des entreprises merveilleuses, qui le soutint alors qu'il succombait sous le poids de l'humiliation, de la souffrance, de la maladie et du chagrin, qui sembla s'affaiblir un moment vers la fin de sa carrière, mais qui se réveilla bien-

tôt plus violent que jamais, et ne cessa même pas de l'animer alors que les prières des agonisants étaient récitées à son chevet : ce sentiment était sa haine pour la France et le roi magnifique qui la représentait sous plus d'un rapport, et qui, à des vertus et à des qualités éminemment françaises, joignait, dans une large mesure, cette ambition inquiète, sans scrupules, amoureuse de vaine gloire, qui, à diverses reprises, a attiré sur la France le ressentiment de l'Europe.

Il n'est pas difficile de retracer les progrès de ce sentiment, qui peu à peu prit entièrement possession de l'âme de Guillaume. Il était à peine sorti de l'enfance lorsque son pays fut attaqué par Louis, au mépris le plus effronté de la justice et du droit commun, inondé de troupes, désolé et livré à tous les excès de la rapacité, de la licence et de la cruauté. Les Hollandais, saisis d'effroi, s'étaient humiliés devant le conquérant et avaient imploré sa clémence. Il leur avait répondu que s'ils désiraient la paix, ils devaient renoncer à leur indépendance et se résoudre chaque année à rendre hommage à la maison de Bourbon. La nation outragée, poussée au désespoir, avait ouvert ses digues et en avait appelé à la mer comme à une alliée contre la tyrannie de la France. Ce fut au milieu des angoisses de cette lutte, lorsque les paysans effrayés fuyaient devant les envahisseurs, lorsque les beaux jardins et les maisons de plaisance étaient submergés par centaines, lorsque les délibérations des états généraux étaient interrompues par les pleurs et les évanouissements de vieux sénateurs qui ne pouvaient supporter l'idée de survivre à la liberté et à la gloire de leur pays natal, que Guillaume fut appelé à la tête des affaires. Un moment il crut que toute résistance serait impossible. Il regardait autour de lui pour chercher des secours, et il regardait en vain. L'Espagne était énervée, l'Allemagne déchirée, l'Angleterre corrompue. Il semblait qu'il ne restait au

jeune stathouder qu'à périr l'épée à la main, ou à devenir l'Énée d'une grande émigration, et à créer une nouvelle Hollande dans des régions situées hors de l'atteinte de la tyrannie française. Mais alors il ne resterait plus aucun obstacle aux progrès de la maison de Bourbon. Encore quelques années, et cette maison royale ajouterait à sa domination la Lorraine et la Flandre, la Castille et l'Aragon, Naples et Milan, le Mexique et le Pérou. Louis pourrait porter alors la couronne impériale, placer un prince de sa famille sur le trône de Pologne, être le maître unique et absolu de l'Europe depuis les déserts de Scythie jusqu'à l'océan Atlantique, et de l'Amérique depuis les régions au nord du tropique du Cancer, jusqu'aux régions au sud du tropique du Capricorne. Telle était la perspective qui se dressait devant Guillaume lorsqu'il entra dans la vie publique, et qui ne cessa de se dresser devant lui jusqu'à son dernier jour. La monarchie française fut pour lui ce que la république romaine fut pour Annibal, ce que la puissance ottomane fut pour Scanderbeg, ce que la domination anglaise fut pour Wallace. La religion donnait encore sa consécration à cette excessive et inextinguible animosité. Des centaines de prédicants calvinistes proclamaient que le même pouvoir divin qui avait choisi Samson dans le ventre de sa mère pour être le fléau des Philistins, qui avait retiré Gédéon de son aire de vanneur pour écraser les Madianites, avait choisi Guillaume pour être le champion de toutes les nations libres et de toutes les Églises réformées, et cette opinion ne fut pas sans influence sur l'esprit du prince. Il faut attribuer en partie à la confiance que cet héroïque fataliste avait dans ses hautes destinées et dans sa cause sacrée, sa singulière indifférence pour le danger. Il avait une grande œuvre à accomplir, et rien ne pouvait l'atteindre avant qu'il ne l'eût accomplie. C'était pour cette raison qu'en dépit des pronostics des médecins, il se relevait de maladies qui

semblaient ne laisser aucun espoir, que des bandes d'assassins conspiraient en vain contre ses jours; que l'esquif ouvert à tous les vents, auquel il se confiait par une nuit sans étoiles, sur un océan furieux, près d'une côte perfide, le portrait sain et sauf sur le rivage; que dans vingt batailles les balles et les boulets de canon pleuvaient à droite et à gauche sans l'atteindre. L'ardeur et la persévérance avec lesquelles il se dévoua à sa cause ont à peine leurs semblables dans l'histoire. Comparées à son grand but, les existences des autres hommes ne lui semblaient pas d'un plus grand prix que la sienne. Ce n'était que trop l'habitude, même des soldats les plus humains et les plus généreux de cette époque, de faire bon marché du sang versé et des dévastations inséparables des grands exploits militaires; et le cœur de Guillaume était bronzé d'ailleurs, non-seulement par l'insensibilité qu'engendre la guerre, mais encore par cette insensibilité bien plus intense qui est l'effet du sentiment du devoir. Trois grandes coalitions, trois longues et sanglantes guerres, qui firent prendre les armes à l'Europe entière depuis la Vistule jusqu'à l'Océan occidental, doivent être attribuées à son indomptable énergie. Lorsqu'en 1678, les états généraux épuisés et découragés étaient desireux de la paix, sa voix s'éleva encore pour s'opposer à ce qu'on remît l'épée dans le fourreau. Si la paix fut faite, ce fut parce qu'il ne put insuffler aux autres un courage aussi indomptable et aussi déterminé que celui qui l'animait. Au dernier moment même, dans l'espoir de rompre une paix qu'il savait à peu près conclue, il livra une des batailles les plus sanglantes et les plus acharnées de cette époque. Le jour même où fut signé le traité de Nimègue, il commença à méditer une seconde coalition. Sa lutte avec Louis, transportée du champ de bataille dans le cabinet, fut bientôt envenimée par une querelle particulière. Par leurs talents, leur caractère, leurs ma-

nières et leurs opinions, les deux rivaux étaient diamétralement opposés l'un à l'autre. Louis poli et plein de dignité, fastueux et voluptueux, aimant à étaler sa magnificence et évitant le danger, patron magnifique des lettres et des arts, et persécuteur cruel des Calvinistes, présentait un remarquable contraste avec Guillaume simple dans ses goûts, gauche dans ses manières, infatigable et intrépide dans la guerre, indifférent à toutes les connaissances de pur ornement intellectuel, et fermement attaché à la théologie de Genève. Les deux ennemis n'observèrent pas longtemps à l'égard l'un de l'autre ces courtoisies que négligent rarement des hommes de leur rang, même placés à la tête d'armées hostiles. Guillaume, il est vrai, commença par rendre ses hommages à Louis selon toutes les formes officielles de la politesse; mais cette politesse fut estimée à sa véritable valeur et payée d'une sèche réprimande. Le grand roi affectait le mépris pour le petit prince qui était le serviteur d'une confédération de villes commerçantes, et à chaque marque de mépris l'indomptable stathouder répondait par un nouveau défi. Guillaume tirait son titre (ce titre que les événements du siècle précédent avaient rendu un des plus illustres de l'Europe) d'une ville située sur les rives du Rhône, non loin d'Avignon, et qui, bien qu'enclavée comme Avignon dans le territoire français, n'était pas un fief de la couronne française mais de la couronne impériale. Louis, avec cet arrogant mépris pour le droit commun qui le caractérisait, occupa la ville d'Orange, démantela ses fortifications et confisqua ses revenus. Guillaume déclara tout haut, à sa table et devant plusieurs personnes, qu'il ferait repentir le roi très-chrétien de cet outrage, et lorsqu'il fut questionné par le comte d'Avaux sur le sens de ces paroles, il refusa positivement, soit de les rétracter, soit de les expliquer. La querelle alla si loin que le ministre français n'osait pas se présenter

aux réceptions de la princesse, dans la crainte de recevoir quelque affront [1].

Les sentiments de Guillaume pour la France expliquent toute sa conduite à l'égard de l'Angleterre. Sa politique était une politique européenne. Le principal objet de sa sollicitude n'était pas l'Angleterre, ni même sa patrie la Hollande, mais la grande communauté des nations menacée de subir le joug d'un de ses membres trop puissant. Ceux qui donnent dans l'erreur de le considérer comme un homme d'État anglais devront voir nécessairement toute sa vie sous une fausse lumière, et seront incapables de découvrir aucun principe bon ou mauvais, whig ou tory, auquel puissent se rapporter ses actes les plus importants. Mais si nous le considérons comme un homme qui s'était donné pour tâche d'unir dans une alliance énergique et ferme une foule d'États faibles, divisés et découragés, contre un ennemi commun; si nous le considérons comme un homme aux yeux duquel l'Angleterre n'avait une grande importance que parce que, sans son concours, la grande coalition qu'il méditait était incomplète, nous serons forcés d'admettre qu'il n'y a pas dans l'histoire d'exemple d'une grande carrière plus uniforme du commencement à la fin que celle de ce grand prince [2].

Le fil conducteur que nous possédons aujourd'hui nous permet de suivre sans difficulté la politique, con-

[1] Négociations d'Avaux, 10-20 août; 14-24 septembre; 28 septembre-8 octobre; 7-17 décembre 1682.

[2] Je ne puis me refuser au plaisir de citer le portrait peu bienveillant à la vérité, mais pénétrant et noble, que Massillon trace de Guillaume : « Un prince profond dans ses vues, habile à former des ligues et à réunir les esprits, plus heureux à exciter les guerres qu'à combattre, plus à craindre encore dans le secret du cabinet qu'à la tête des armées; un ennemi que la haine du nom français avait rendu capable d'imaginer de grandes choses et de les exécuter; un de ces génies qui semblent être nés pour mouvoir à leur gré les peuples et les souverains; un grand homme, s'il n'avait jamais voulu être roi. » *Oraison funèbre de M. le Dauphin.*

séquente en réalité, bien que parfois tortueuse en apparence, qu'il observa à l'égard de nos partis intérieurs. Il vit très-clairement ce qui n'avait pas échappé à des hommes qui lui étaient bien inférieurs en sagacité, c'est que l'entreprise à laquelle il s'était voué de toute âme réussirait probablement si l'Angleterre était avec lui, serait incertaine si l'Angleterre restait neutre, et impossible si l'Angleterre agissait comme à l'époque de la Cabale. Il vit non moins clairement qu'il y avait une étroite connexité entre la politique étrangère et la politique intérieure du gouvernement anglais, que le souverain de ce pays, s'il agissait de concert avec le parlement, exercerait toujours une grande influence sur les affaires de la chrétienté, et aurait aussi un intérêt évident à s'opposer à l'agrandissement illégal de tout monarque du continent; que, d'un autre côté, le souverain dont le parlement se défierait et qu'il traverserait dans ses desseins aurait peu de poids dans la balance de la politique européenne, et que ce faible poids lui-même ne pèserait que du mauvais côté. Le premier désir du prince était donc de voir régner une entière concorde entre le trône et le parlement. Comment cette concorde pourrait-elle s'établir, et laquelle des deux parties devrait faire des concessions? c'était là à ses yeux des questions d'une importance secondaire. Sans doute il aurait été bien aise de voir cette réconciliation s'accomplir sans que l'autorité royale y perdît un iota de ses prérogatives; car il avait un intérêt éventuel à la conservation intégrale de cette prérogative, et il était pour le moins aussi avide de pouvoir et aussi impatient de tout contrôle qu'aucun des Stuarts. Mais il n'y avait pas de fleuron de la couronne qu'il ne fût prêt à sacrifier, même après que cette couronne aurait été placée sur sa tête, s'il était une fois convaincu que ce sacrifice était nécessaire à l'accomplissement de ses grands desseins. A l'époque du complot papiste, il exhorta donc le gouvernement à céder,

bien qu'il désapprouvât la violence avec laquelle l'opposition attaquait l'autorité royale. La conduite des communes, disait-il, était fort déraisonnable en ce qui touchait les affaires intérieures, mais tant que les communes seraient mécontentes, les libertés de l'Europe seraient en péril, et à cette considération supérieure toutes les autres devaient céder. C'est encore d'après ces principes qu'il agit, lorsque le bill d'exclusion eut jeté tout le pays dans la confusion. Il n'existe aucune raison de croire qu'il encouragea l'opposition à présenter ce bill, non plus qu'à rejeter les offres de compromis qui, à diverses reprises, furent faites par le trône; mais lorsqu'il devint évident qu'il allait éclater une rupture sérieuse entre les communes et la cour si le bill n'était pas accepté, il donna à entendre très-clairement, tout en gardant une respectueuse réserve, que dans son opinion les représentants du peuple devaient être conciliés à tout prix. Lorsque le reflux violent et rapide du sentiment public eut laissé pour un temps le parti whig dans l'abandon le plus complet, il essaya d'atteindre à son grand but par une nouvelle route, qui peut-être plaisait beaucoup plus à son caractère que celle qu'il avait essayée auparavant. A en juger par les modifications qu'avaient subies les dispositions du pays, il était peu probable qu'un parlement enclin à traverser les désirs du souverain fût élu. Charles était le maître pour un certain temps. Gagner Charles était donc le principal désir du prince. Dans l'été de 1683, pour ainsi dire au moment même où la découverte du complot de Rye-House rendait plus complet le discrédit des Whigs et le triomphe du roi, il se passait ailleurs des événements que Guillaume ne put contempler sans une alarme et une anxiété extrêmes. Les armées turques s'avançaient sur les faubourgs de Vienne. La grande monarchie autrichienne, sur le secours de laquelle le prince avait compté, semblait sur le bord de sa ruine. Bentinck fut

donc envoyé en toute hâte de La Haye à Londres, avec mission de faire tout ce qui était nécessaire pour se concilier la cour d'Angleterre, et d'exprimer particulièrement, dans les termes les plus vifs, l'horreur que ressentait son maître pour la conspiration whig.

Pendant les dix-huit mois qui suivirent, on put espérer que l'influence d'Halifax prévaudrait, et que la cour de Whitehall reviendrait à la politique de la triple alliance. Guillaume s'accrochait avec ardeur à cette espérance. Il n'épargna aucun effort pour se rendre Charles favorable. L'hospitalité que Monmouth trouva à La Haye doit être principalement attribuée au souci que prenait le prince de flatter les secrets désirs du père de Monmouth. Aussitôt que Charles fut mort, Guillaume, s'attachant invariablement à son but, changea encore sa ligne politique. Il avait offert l'hospitalité à Monmouth pour plaire au feu roi; il le renvoya pour ne pas déplaire au nouveau souverain. Nous avons vu qu'aussitôt qu'eut éclaté l'insurrection de l'Ouest, le prince fit les efforts les plus actifs pour envoyer en Angleterre, dès la première demande de la cour, les régiments anglais qui étaient au service de la Hollande. Guillaume offrit même de les commander en personne contre les rebelles, et ceux qui ont parcouru ses lettres confidentielles à Bentinck ne peuvent douter que cet offre ne fût faite en toute sincérité[1].

Le prince inclinait évidemment à espérer, à cette époque, que le grand projet auquel toute autre chose était subordonnée dans son esprit obtiendrait l'approbation

[1] Par exemple : « Je crois M. Feversham un très brave et très honeste homme, mais je doute s'il a assez d'expérience à diriger une si grande affaire qu'il a sur le bras. Dieu lui donne un succès prompt et heureux, mais je ne suis pas hors d'inquiétude. » 7-17 juillet 1685. Et ceci encore, après avoir reçu les nouvelles de la bataille de Sedgemoor : « Dieu soit loué du bon succès que les troupes du roy ont eu contre les rebelles. Je ne doute pas que cette affaire ne soit entièrement assoupie, et que le règne du roy sera heureux. Ce que Dieu veuille. » 10-20 juillet.

et l'appui de son beau-père. Le langage hautain que Jacques tenait alors à la France, l'empressement avec lequel il consentait à une alliance défensive avec les Provinces-Unies, ses velléités d'alliance avec la maison d'Autriche, encourageaient cette espérance. Mais peu de temps après, cette perspective s'obscurcit. La disgrâce d'Halifax, la rupture entre Jacques et le parlement, la prorogation, la déclaration du roi aux ministres étrangers touchant l'intention dans laquelle il était de ne plus détourner son attention des mesures de politique intérieure destinées à fortifier ses prérogatives et à servir les intérêts de son Église, mirent fin à cette illusion. Il était évident que lorsque éclaterait une crise européenne, l'Angleterre, si Jacques en était encore le roi, resterait inactive ou agirait de concert avec la France; et la crise européenne approchait. La maison d'Autriche s'était, par une suite de victoires, assurée contre tout danger du côté de la Turquie, et n'était plus dans la nécessité de se soumettre patiemment aux envahissements et aux insultes de Louis. En conséquence, en juin 1686, un traité, par lequel les princes de l'Empire s'engageaient à s'unir étroitement pour une défense mutuelle, fut signé à Augsbourg. Les rois d'Espagne et de Suède furent parties contractantes de ce traité, le roi d'Espagne comme souverain des provinces contenues dans le cercle de la Bourgogne, le roi de Suède comme duc de Poméranie. Les confédérés déclaraient qu'ils n'avaient ni l'intention d'attaquer ni le désir d'offenser aucun pouvoir, mais qu'ils étaient déterminés à ne tolérer aucune infraction aux droits dont jouissait le corps germanique sous la sanction du droit des gens et de la foi publique. Ils s'engagaient à se soutenir mutuellement en cas de nécessité, et fixaient le contingent des forces que chacun des membres de la ligue devrait fournir s'il était nécessaire de repousser l'agression[1].

[1] Ce traité se trouve dans le *Recueil des traités*, IV, n° 209.

Le nom de Guillaume ne figurait pas dans le traité, mais tout le monde savait qu'il était son œuvre, et prévoyait qu'avant peu de temps il serait encore le capitaine général d'une coalition contre la France. En de telles circonstances, il ne pouvait plus y avoir d'entente cordiale entre Guillaume et le vassal de la France. Il n'y eut pas de rupture ouverte, pas d'échange de menaces ou de reproches; mais le beau-père et le gendre furent dès lors séparés complétement et pour toujours.

A l'époque même où le prince s'éloignait ainsi de la cour d'Angleterre, les causes qui avaient jusqu'alors engendré de la froideur entre lui et les deux grands partis anglais disparaissaient. Une grande partie, peut-être même la majorité numérique des Whigs, avait favorisé les prétentions de Monmouth, mais Monmouth n'était plus. Les Tories, d'un autre côté, avaient craint que les intérêts de l'Église anglicane ne fussent pas en sûreté sous le gouvernement d'un homme élevé parmi les Presbytériens hollandais, et bien connu pour ses opinions latitudinaires sur les vêtements sacerdotaux, les cérémonies et l'épiscopat; mais ces appréhensions avaient perdu toute leur puissance depuis que l'Église bien-aimée avait été menacée d'un danger plus formidable venu d'un côté bien différent. Ainsi, au même moment, les deux grands partis commençaient à fixer leurs espérances et leurs affections sur le même chef. Les vieux républicains ne pouvaient refuser leur confiance à un homme qui avait dignement rempli, depuis plusieurs années, la plus haute magistrature d'une république. Les vieux royalistes pensaient qu'il n'y avait rien de contraire à leurs principes à exprimer leur profond respect pour un prince si rapproché du trône. A ce moment décisif, il était de la plus haute importance qu'il régnât une union entière entre Guillaume et Marie. Une mésintelligence entre l'héritière présomptive de la couronne et son époux aurait pu produire un schisme dans cette grande multi-

tude qui, des côtés les plus opposés, se rendait vers un même point de ralliement. Heureusement tout péril d'une telle mésintelligence fut détourné à ce moment critique par l'intervention de Burnet ; et le prince devint le chef incontesté de tout ce grand parti qui était opposé au gouvernement, parti qui comprenait presque toute la nation.

Il n'y a pas la moindre raison de croire qu'il méditât à cette époque cette grande entreprise à laquelle le poussa plus tard une inflexible nécessité. Il savait que l'esprit public de l'Angleterre, quoique échauffé par de nombreux sujets de mécontentement, n'était pas encore mûr pour une révolution. Il aurait sans doute voulu éviter le scandale qui résulte de querelles mortelles entre des personnes liées ensemble par les liens les plus étroits du sang et de la position. Son ambition même lui déconseillait de demander à la violence cette grandeur que lui apporterait un jour le cours de la nature et de la loi ; car il savait bien que si la couronne était régulièrement transmise à sa femme, toutes les prérogatives royales lui seraient en même temps transmises dans leur intégrité, et que si au contraire elle lui était donnée par l'élection, il serait soumis aux conditions qu'il plairait aux électeurs de lui imposer. Il se décida par conséquent, comme sa conduite le prouve, à attendre avec patience le jour où il pourrait gouverner de par un droit incontestable, et à se contenter en attendant d'exercer une grande influence sur les affaires anglaises, comme prince du sang et comme chef du parti qui était décidément prépondérant dans la nation, et qui certainement prédominerait dans les deux chambres si un parlement se réunissait.

Déjà, il est vrai, il avait été engagé à prendre un parti plus hardi par un conseiller moins sagace et plus impétueux que lui. Ce conseiller était le jeune lord Mordaunt. Cette époque n'avait pas produit de génie plus

inventif et de courage plus audacieux. Mais lorsqu'un projet était splendide, Mordaunt s'inquiétait peu qu'il fût praticable. Sa vie était un roman étrange, composé d'intrigues mystérieuses, à la fois politiques et amoureuses, de changements violents et rapides de théâtre et de fortune, et de victoires plus semblables à celles d'Amadis et de Lancelot qu'à celles de Luxembourg et du prince Eugène. Les épisodes mêlés à son étrange histoire étaient de même nature que le fond de sa vie même. Il y avait dans le nombre des rencontres nocturnes avec de généreux brigands, et des secours donnés à de nobles et belles dames arrachées à des ravisseurs. Mordaunt, qui s'était distingué par l'éloquence et l'audace avec lesquelles il avait combattu la cour dans la chambre des lords, se rendit à La Haye aussitôt après la prorogation, et recommanda vivement à Guillaume une descente immédiate en Angleterre. Il s'était persuadé qu'il serait aussi facile de surprendre trois grands royaumes, qu'il lui fut facile longtemps après de surprendre Barcelone. Guillaume écouta, réfléchit, et répondit en termes vagues qu'il prenait un grand intérêt aux affaires d'Angleterre, et qu'il tiendrait son attention fixée sur elles[1]. Quel qu'eût été son projet, il n'est pas probable qu'il serait allé choisir pour son confident un chevalier errant, téméraire et épris de vaine gloire. Il n'y avait rien de commun entre ces deux hommes, excepté le courage personnel qui, chez tous les deux, s'élevait à la hauteur d'un fabuleux héroïsme. Mordaunt cherchait simplement à jouir des émotions de la lutte et à frapper les hommes d'étonnement. Guillaume avait devant lui un grand but. Il était poussé vers ce but par une forte passion qui lui apparaissait sous la forme d'un devoir sacré; il y marchait avec une patience qui, disait-il lui-même un jour,

[1] Burnet, I, 762.

ressemblait à la patience d'un batelier qu'il avait vu une fois sur un canal lutter contre le courant, qui souvent l'entraînait en arrière, mais ne cesser de pousser en avant, content si par un travail de plusieurs heures il avait pu gagner quelques pieds[1]. Les exploits qui ne rapprochaient pas le prince de son but, quelque glorieux qu'ils parussent au vulgaire, n'étaient dans son opinion que des vanités puériles, et ne faisaient point partie des affaires sérieuses de la vie.

Il se décida à rejeter le conseil de Mordaunt, et il est incontestable que cette détermination fut sage. Si Guillaume avait tenté de faire en 1686, ou même en 1687, ce qu'il fit avec un si grand succès en 1688, il est probable qu'un grand nombre de Whigs auraient pris les armes à son appel; mais il se serait aperçu bientôt que la nation n'était pas encore préparée à recevoir d'une nation étrangère un libérateur armé, et que l'Église n'avait pas été encore assez provoquée et assez insultée pour avoir oublié cette doctrine qui depuis si longtemps faisait l'objet particulier de son orgueil. Les vieux Cavaliers se seraient rangés sous l'étendard royal. Une guerre civile, aussi longue et aussi acharnée que celle de la génération précédente, aurait probablement éclaté dans les trois royaumes. Pendant que cette guerre aurait désolé les îles britanniques, que n'aurait pas pu tenter Louis sur le continent? et quel espoir serait-il resté à la Hollande, privée de ses troupes et abandonnée de son stathouder?

Guillaume se contenta donc pour le moment de prendre des mesures propres à unir et encourager cette puissante opposition dont il était devenu le chef. Cette tâche n'était pas difficile. La chute des Hyde avait excité une alarme et une indignation singulières. Tout le monde sentait que la question n'était plus de savoir si le pro-

[1] *Mémoires de Temple.*

testantisme dominerait, mais de savoir s'il serait seulement toléré. Le trésorier avait été remplacé par une commission dont un Papiste était le président. Le sceau privé avait été confié à un Papiste. Le lord lieutenant d'Irlande avait été remplacé par un homme qui n'avait absolument aucun droit à une place élevée, excepté sa qualité de Papiste. La dernière personne qu'un gouvernement ayant à cœur les intérêts généraux de l'empire aurait envoyé à Dublin, comme député, était Tyrconnel. Ses manières grossières l'empêchaient de représenter dignement la majesté royale. La faiblesse de son intelligence et la violence de son caractère le rendaient incapable de diriger de graves affaires d'État. L'animosité mortelle qu'il portait aux possesseurs de la plus grande partie du sol de l'Irlande le rendait entièrement impropre au gouvernement de ce royaume. Mais l'intempérance de son bigotisme fut regardée comme une ample compensation pour l'intempérance de toutes ses autres passions, et on lui permit, en considération de la haine qu'il portait à la religion réformée, de satisfaire sans gêne sa haine du nom anglais. Telle était la manière dont Jacques entendait respecter les droits de la conscience. Il désirait que son parlement abolît toutes les incapacités légales imposées aux Papistes, tout simplement pour en imposer lui-même d'également dures aux Protestants. Il était évident que, sous un tel prince, l'apostasie était la seule route qui pût conduire à la grandeur. Ce fut une route que peu de gens toutefois osèrent prendre, car l'esprit de la nation était soulevé de fond en comble, et tout renégat avait à souffrir de ce mépris et de cette exécration que les natures les plus calleuses elles-mêmes ne peuvent entièrement dédaigner.

Il est vrai que quelques remarquables conversions avaient récemment eu lieu, mais elles n'étaient pas de nature à faire beaucoup d'honneur à l'Église de Rome.

Deux hommes de grande naissance étaient entrés dans son sein : Henri Mordaunt, comte de Peterborough, et James Cecil, comte de Salisbury. Mais Peterborough, qui avait été un soldat, un courtisan et un négociateur actif, était maintenant brisé par l'âge et les infirmités, et ceux qui le voyaient marcher à pas chancelants dans les galeries de Whitehall, appuyé sur un bâton, tout couvert de flanelle et d'emplâtres, se consolaient de sa défection en pensant qu'il n'avait changé de religion qu'après avoir survécu à ses facultés [1]. La folie de Salisbury était proverbiale. Sa sensualité lui avait donné une telle obésité, qu'il était presque incapable de se remuer, et ce corps inerte était la demeure d'un esprit également inerte. Les satires populaires le représentaient comme un homme fait pour être dupé, et qui, ayant jusqu'alors été la proie des joueurs, pouvait bien maintenant être la proie des moines. Une pasquinade qui, vers l'époque du renvoi de Rochester, fut placardée à la porte de Salisbury-House, dans le Strand, décrivait en termes grossiers l'horreur que ressentirait le sage Robert Cecil si, se levant de sa tombe, il voyait à quelle créature ses honneurs avaient passé [2].

Tels furent les prosélytes les plus élevés par la naissance que fit Jacques. Il y eut d'autres renégats d'un genre tout différent, des hommes de talent besogneux, dépourvus de tout principe et de tout sentiment de dignité personnelle. Il y a lieu de croire que William Wycherley, l'écrivain le plus licencieux et le plus dépravé d'une école singulièrement licencieuse et dépravée, fut du nombre [3]. Il est certain que Matthew Tindal, qui plus

[1] Voyez les poèmes intitulés : *les Convertis* et *la Déception*.

[2] Ces vers se trouvent dans la *Collection des poëmes politiques*.

[3] Nos renseignements sur Wycherley sont peu nombreux ; mais deux choses sont certaines : dans les dernières années, il se déclarait Papiste, et il recevait de l'argent de Jacques. Je ne doute pas qu'il n'ait été un converti salarié.

tard se fit une grande réputation par ses écrits contre le christianisme, se fit recevoir à cette époque dans le giron de l'Église infaillible, fait que (comme on peut le supposer facilement) les théologiens avec lesquels il eut plus tard à soutenir des controverses ne laissèrent pas tomber dans l'oubli [1]. Un apostat plus infâme encore fut Joseph Haines, dont le nom est presque oublié aujourd'hui, mais qui de son temps était bien connu comme aventurier de talents divers, comme escroc, faux-monnayeur, faux témoin, faussaire, maître à danser, bouffon, poëte, comédien. Quelques-uns de ses prologues et de ses épilogues étaient fort admirés de ses contemporains, et son mérite comme acteur était universellement reconnu. Cet homme, se disant Catholique romain, alla en Italie, à la suite de Castelmaine, et fut bientôt renvoyé pour sa mauvaise conduite. S'il faut en croire une tradition qui se conserva longtemps dans les foyers des théâtres, Haines eut l'impudence d'affirmer que la vierge Marie lui était apparue, et l'avait engagé à la pénitence. Après la révolution, il essaya de faire sa paix avec le public par une expiation plus scandaleuse encore que sa faute. Une nuit, avant de jouer dans une farce, il parut sur le théâtre vêtu d'un drap blanc, une torche à la main, et récita quelques rimes indécentes et profanes qu'il appelait sa rétractation [2].

Au nom de Haines était accolé, dans de nombreux libelles, le nom d'un renégat plus illustre, John Dryden. Dryden touchait alors au déclin de la vie. Après de nombreux succès et de nombreuses chutes, il avait enfin obtenu, d'un aveu unanime, la première place parmi les poëtes anglais de son temps. De tous les hommes de lettres du royaume, c'était celui qui avait le plus de droits

[1] Voyez l'article qui le concerne dans la *Biographia Britannica*.

[2] Voyez James Quin, *Mémoires sur Haines*, dans les *Miscellanees* de Davies. — *OEuvres de Thomas Brown*. — *Vie des Escrocs*. — Épilogue de Dryden au *Masque séculaire*.

à la reconnaissance de Jacques; mais Jacques se souciait beaucoup plus d'argent que de vers. Le jour même de son avénement, il se mit à faire de petites réformes économiques capables de jeter sur le gouvernement le reproche de lésinerie, sans produire aucun soulagement sensible dans les finances. Une des victimes de son injudicieuse parcimonie fut le poëte lauréat. On donna des ordres pour que, dans les nouvelles lettres patentes rendues nécessaires par l'avénement d'un nouveau roi, le don annuel d'un tonneau de vin de Xérès, accordé originairement à Johnson, et continué à ses successeurs, fût supprimé[1]. Ce fut la seule marque d'attention que, durant les premières années de son règne, Jacques daigna accorder au vigoureux poëte satirique qui, au plus fort de la lutte soulevée par le bill d'exclusion, avait porté la terreur dans les rangs des Whigs. Dryden était pauvre, et supportait avec impatience sa pauvreté. Il s'inquiétait peu et même point de religion. S'il avait un sentiment arrêté à cet égard, c'était une aversion pour les prêtres de toutes les religions : lévites, augures, muftis, docteurs catholiques romains, docteurs presbytériens, docteurs de l'Église d'Angleterre. Son caractère n'était pas naturellement très-élevé, et ses occupations n'avaient pas été de nature à donner à son esprit de l'élévation ou de la délicatesse. Pendant de longues années, il avait gagné son pain de chaque jour en caressant les goûts vicieux du parterre, et en flattant grossièrement de riches et nobles patrons. La dignité personnelle et le sentiment délicat de la bienséance ne pouvaient guère être attendus d'un homme qui avait mené une vie de mendicité et d'adulation. Voyant donc que, s'il continuait à se dire Protestant, ses services resteraient sans récompense, il se déclara Papiste. La parci-

[1] Ce fait, qui a échappé aux minutieuses recherches de Malone, est prouvé par le *Treasury letter Book* de 1685.

monie du roi se relâcha immédiatement. Dryden fut gratifié d'une pension annuelle de cent livres, et employé à défendre, en prose et en vers, sa nouvelle religion.

Deux hommes éminents, Samuel Johnson et Walter Scott, ont fait de leur mieux pour se persuader à eux-mêmes, et pour persuader aux autres, que cette mémorable conversion était sincère. Il était naturel qu'ils désirassent effacer une tache honteuse pour la mémoire d'un homme dont ils admiraient le génie, et dont les opinions politiques étaient les leurs; mais l'historien impartial se voit à regret forcé de prononcer un jugement très-différent. Il y aura toujours de fortes présomptions contre la sincérité d'une conversion dont le converti retire directement profit. Ses écrits théologiques prouvent surabondamment qu'il ne chercha jamais avec ardeur et inquiétude la vérité, et que sa connaissance des doctrines de l'Église qu'il abandonna et de l'Église qu'il adopta était des plus superficielles. Sa conduite subséquente ne fut pas d'ailleurs celle d'un homme qu'un grand sentiment du devoir a forcé à prendre une résolution de cette importance. S'il eût été sincère, la même conviction qui l'avait poussé à s'unir à l'Église de Rome l'aurait assurément empêché de violer grossièrement et habituellement les règles que cette Église, d'accord en cela avec toutes les autres communions chrétiennes, reconnaît comme obligatoires. Il y aurait eu une différence marquée entre ses premières et ses dernières compositions. Il aurait jeté des regards pleins de remords sur une carrière littéraire de près de trente années, pendant lesquelles il avait systématiquement employé ses rares talents de diction et de versification à répandre la corruption morale. Pas un vers susceptible de montrer la vertu sous un jour ridicule ou d'enflammer des désirs licencieux ne serait désormais sorti de sa plume. Mais la vérité, malheureusement, c'est que les drames qu'il écrivit après sa

prétendue conversion ne sont à aucun égard moins impurs et moins profanes que ceux de sa jeunesse. Alors même qu'il prétendait traduire, il s'écartait toujours du texte original pour aller à la recherche d'images qu'il aurait dû éviter, au contraire, si par hasard il les avait trouvées dans l'original. Ce qui était mauvais devenait pire, grâce à son interprétation. Ce qui était innocent se souillait en passant à travers son esprit. Il rendit plus brutales encore les plus brutales satires de Juvénal, interpola des descriptions licencieuses dans les *Contes* de Boccace, et souilla la douce et limpide poésie des *Géorgiques* d'impuretés qui auraient soulevé le dégoût de Virgile.

Le secours de Dryden fut le bienvenu pour les docteurs catholiques romains, qui soutenaient péniblement la lutte contre tout ce qu'il y avait d'illustre dans l'Église établie. Ils ne pouvaient se dissimuler que leur style, défiguré par des idiotismes étrangers, réminiscences des colléges de Rome et de Douai, faisait une pauvre figure à côté de l'éloquence de Tillotson et de Sherlock. Il leur semblait que c'était un grand point de gagné que de s'être assuré la coopération du plus grand écrivain anglais de l'époque. Le premier service qu'on réclama de lui, en retour de sa pension, fut de défendre en prose sa nouvelle religion contre Stillingfleet. Mais l'art de bien dire est inutile à un homme qui n'a rien à dire, et tel était le cas où se trouvait Dryden. Il s'aperçut bientôt qu'il combattait à armes inégales avec un antagoniste dont toute la vie n'avait été qu'une longue controverse. Le vieil athlète désarma le novice, lui infligea dédaigneusement quelques égratignures, et se détourna pour faire face à des adversaires plus redoutables. Dryden eut alors recours à une arme avec laquelle il ne redoutait aucun rival. Il se retira pour un moment loin du bruit des cafés et des théâtres, dans une paisible retraite du Huntingdonshire, et là composa, avec un soin et

un travail tout particuliers, son poëme célèbre sur les points en dispute entre les Églises de Rome et d'Angleterre. L'Église de Rome est représentée sous la forme allégorique d'une biche blanche comme lait, toujours en péril de mort, et destinée cependant à ne pas mourir. Les bêtes des forêts sont acharnées à sa perte. Le lièvre trembleur (*Quaking*, Quaker) observe, il est vrai, une timide neutralité; mais le renard socinien, le loup presbytérien, l'ours indépendant, le sanglier anabaptiste, couvrent de leurs regards féroces l'innocente créature. Elle ose cependant boire avec eux à la source commune, sous la protection de son ami, le monarque lion. L'Église d'Angleterre est symbolisée par la panthère, tachetée, mais belle encore, trop belle pour une bête de proie. La biche et la panthère, également haïes par la population féroce des forêts, confèrent à part sur leurs dangers communs. Elles en arrivent à discuter les points sur lesquels elles diffèrent, et tout en remuant la queue et en se léchant le museau, elles tiennent un long dialogue sur la présence réelle, l'autorité des papes et des conciles, les lois pénales, l'acte du Test, les parjures d'Oates, les services rendus par Butler aux Cavaliers et restés sans récompense, les pamphlets de Stillingfleet, les larges épaules et les heureuses spéculations matrimoniales de Burnet.

L'absurdité de ce plan est évidente. L'allégorie ne pouvait se soutenir en réalité dix vers de suite. Il n'y a pas de talent d'exécution qui puisse racheter les défauts d'un tel plan. Cependant le poëme de *la Biche et la Panthère* est incontestablement l'œuvre littéraire la plus remarquable du règne si court et si orageux de Jacques II. Dans aucun des autres ouvrages de Dryden on ne trouve des passages plus pathétiques et plus magnifiques, une plus grande facilité et une plus grande énergie de style, une musique plus séduisante et plus variée.

La publication d poëme fut entourée de tous les

avantages que peut donner le patronage royal. Une édition magnifique fut imprimée pour l'Écosse par la presse catholique romaine établie au palais d'Holyrood. Mais le public n'était pas d'humeur à se laisser charmer par le style limpide et le rhythme mélodieux de l'apostat. Le dégoût excité par sa vénalité, et les alarmes excitées par la politique dont il était l'apologiste, n'étaient point matières à être assoupies par des chansons. La juste indignation du public était enflammée, et par ceux qui se ressentaient encore des attaques du poëte, et par ceux qui enviaient sa réputation. En dépit de toutes les restrictions imposées à la presse, des attaques contre sa vie et ses écrits paraissaient journellement. Quelquefois il était représenté sous le nom de Bayes, d'autres fois sous le nom du poëte Squab. On lui rappelait que dans sa jeunesse il avait offert à la chambre des communes de Cromwell les mêmes hommages serviles qu'il offrait maintenant à la maison des Stuarts. Certains de ses assaillants réimprimèrent malicieusement les vers sarcastiques qu'il avait écrits contre le papisme, à une époque où la qualité de Papiste ne rapportait rien. Des nombreuses pièces satiriques publiées à cette occasion, celle qui eut le plus de succès fut l'œuvre de deux jeunes hommes qui venaient tout récemment de terminer leurs études à Cambridge, et qui avaient été salués par les cafés littéraires de Londres comme des débutants de grande espérance, Charles Montague et Matthew Prior. Montague était de famille noble; l'origine de Prior était si obscure qu'aucun biographe n'a pu la découvrir : mais les deux aventuriers étaient également pauvres et ambitieux; tous deux étaient doués d'un esprit perçant et vigoureux; tous deux s'élevèrent haut par la suite; tous deux unissaient à un remarquable degré l'amour des lettres avec l'habileté pour ces sortes d'affaires qui répugnent si fortement et si généralement aux hommes de lettres. Des cinquante poëtes dont Johnson

a écrit la vie, Montague et Prior sont les seuls qui aient eu une connaissance approfondie du commerce et des finances. Bientôt ils se séparèrent, et prirent des chemins bien différents. Leur amitié première fut dissoute. L'un devint le chef du parti whig, et fut mis en accusation par les Tories; l'autre reçut la confidence de tous les secrets de la diplomatie tory, et fut longtemps tenu prisonnier par les Whigs. Enfin, après bien des années pleines de péripéties, les deux collaborateurs, depuis si longtemps séparés, furent réunis par la mort dans l'abbaye de Westminster.

Quiconque a lu avec attention le poëme de *la Biche et la Panthère* a pu s'apercevoir que les vues des hommes qui se servaient de Dryden comme d'interprète avaient dû subir de grandes modifications pendant que le poëme était en train de composition. D'abord l'Église d'Angleterre est mentionnée avec tendresse et respect, et est exhortée à s'unir avec les Catholiques romains contre les sectes puritaines; mais, vers la fin du poëme et dans la préface qui fut écrite après son entier achèvement, les dissidents protestants sont invités à faire cause commune avec les Catholiques romains contre l'Église d'Angleterre.

Ce changement dans le langage du poëte courtisan indiquait un grand changement dans la politique de la cour. Le dessein primitif de Jacques avait été d'obtenir pour l'Église dont il était membre, non-seulement une exemption complète de toutes les pénalités et de toutes les incapacités civiles qui pesaient sur elle, mais encore une grande part dans les dotations ecclésiastiques et académiques, et de renforcer en même temps les lois portées contre les sectes puritaines. Toutes les dispenses spéciales qu'il avait accordées avaient été accordées à des Catholiques romains; toutes les dures lois qui pesaient sur les Presbytériens, les Indépendants et les Baptistes avaient été pendant un certain temps sévèrement appli-

quées. Tandis que Hales commandait un régiment, que Powis siégeait au conseil, que Massey exerçait les fonctions de doyen, que des bréviaires et des livres de messe étaient imprimés à Oxford avec l'autorisation du roi, que l'hostie était publiquement exposée dans Londres sous la protection des piques et des mousquets des gardes à pied, que des moines et des religieux erraient dans les rues de Londres en costume monacal, Baxter était en prison, Howe était en exil; l'acte des cinq mille et l'acte des conventicules étaient en pleine vigueur; les écrivains puritains étaient obligés d'avoir recours à des presses étrangères ou secrètes; les congrégations puritaines ne pouvaient se réunir que la nuit et dans des lieux solitaires; les ministres protestants étaient obligés de prêcher sous l'habit de matelots ou de charbonniers. En Écosse, le roi, qui n'épargnait aucun effort pour arracher aux états une tolérance complète en faveur des Catholiques romains, avait demandé et avait obtenu de nouveaux statuts d'une sévérité inouïe contre les Presbytériens. Sa conduite envers les Huguenots exilés n'avait pas montré moins clairement ses sentiments. Nous avons vu que, lorsque la munificence publique eut placé entre ses mains une grande somme pour le soulagement de ces malheureux, Jacques, par une énorme violation de toutes les lois de l'hospitalité et de la bonne foi, les avait requis d'abandonner le rituel calviniste auquel ils étaient fortement attachés, et de se conformer à l'Église d'Angleterre, avant de leur rien distribuer des aumônes qui lui avaient été confiées.

Telle avait été sa politique tant qu'il avait pu caresser l'espérance que l'Église d'Angleterre consentirait à partager la domination avec l'Église de Rome. Cet espoir pendant un moment alla jusqu'à la confiance. L'enthousiasme avec lequel les Tories avaient salué son avénement, les élections, le langage soumis et les grandes concessions de son parlement, la répression de l'insur-

rection de l'Ouest, l'abattement complet du parti qui avait essayé de l'exclure du trône, le gonflèrent d'orgueil au delà de toute mesure. Il croyait fermement que tous les obstacles céderaient devant son pouvoir et sa résolution. Son parlement lui résista. Il essaya l'effet des grimaces et des menaces, et grimaces et menaces restèrent sans résultat. Il essaya l'effet de la prorogation. Du jour de la prorogation, l'opposition à ses desseins devint de plus en plus forte. Il devenait évident que, s'il effectuait son projet, il l'effectuerait malgré la volonté de ce grand parti qui lui avait donné des preuves signalées de sa fidélité à ses fonctions, à sa famille et à sa personne. Tout le clergé anglican, toute la *gentry* royaliste étaient contre lui. C'est en vain qu'en vertu de sa suprématie ecclésiastique il avait enjoint au clergé de s'abstenir de toute discussion sur les points controversés; toutes les paroisses du royaume étaient mises en garde chaque dimanche contre les erreurs de Rome, et ces avertissements avaient d'autant plus d'effet qu'ils étaient accompagnés d'expressions de respect pour le souverain et de la résolution de souffrir avec patience tout ce qu'il plairait à Sa Majesté d'infliger. Ces mêmes gentilshommes royalistes, qui pendant quarante-cinq années de guerres et d'orages avaient invariablement et vaillamment soutenu la cause du trône, exprimaient maintenant en termes de la plus complète franchise leur résolution de soutenir l'Église aussi résolûment que le roi. Jacques, malgré son intelligence étroite et son caractère despotique, sentit qu'il lui fallait changer sa ligne de conduite. Il n'était ni possible ni prudent d'opprimer tous ses sujets protestants à la fois. S'il voulait se décider à faire des concessions au parti qui dominait dans les deux chambres; s'il voulait se décider à laisser à l'Église établie ses dignités, ses émoluments et ses priviléges dans toute leur intégrité, il pouvait à son aise dissoudre les meetings presbytériens et remplir les prisons de prédicateurs

baptistes. Mais s'il était décidé à dépouiller l'Église épiscopale, il fallait qu'il renonçât au plaisir de persécuter les dissidents. S'il voulait déclarer la guerre à ses vieux amis, il lui fallait conclure une trêve avec ses vieux ennemis. Il ne pouvait abattre l'Église anglicane qu'en formant contre elle une immense coalition comprenant toutes les sectes qui, quoique plus séparées l'une de l'autre par leurs doctrines et leur organisation ecclésiastique qu'elles ne l'étaient de l'Église établie, pouvaient cependant être amenées, par suite de leur jalousie commune pour sa puissance et de leur crainte commune de son intolérance, à suspendre leurs animosités jusqu'à ce qu'elle fût réduite à l'impossibilité de les opprimer.

Ce plan lui sembla présenter un grand avantage. S'il pouvait réussir à se concilier les non-conformistes protestants, il pouvait se flatter d'être à l'abri de toute rébellion. Selon les théologiens anglicans, aucune provocation ne pouvait justifier un sujet de résister par la force à l'oint du Seigneur. La théorie des sectaires puritains était très-différente. Ils ne se faisaient aucun scrupule de frapper les tyrans de l'épée de Gédéon; beaucoup même ne reculaient pas devant l'idée de se servir du poignard d'Aod. Selon toute probabilité, ils méditaient encore à l'heure présente même quelque nouvelle insurrection de l'Ouest, quelque nouveau complot de Rye-House. Jacques pensait donc qu'il pourrait en toute sécurité persécuter l'Église, s'il pouvait seulement gagner les dissidents. Le parti dont les principes ne lui donnaient aucune garantie lui serait ainsi attaché par intérêt; le parti dont il attaquait les intérêts serait retenu par ses principes et n'irait pas jusqu'à l'insurrection.

C'est dominé par de telles considérations, que Jacques, à partir de l'époque où il se sépara furieux de son parlement, commença à méditer une ligue générale de tous les non-

conformistes catholiques et protestants contre l'Église établie. Dès la Noël de 1685, les agents des Provinces-Unies informaient les états généraux qu'un plan de tolérance générale était préparé et qu'il serait bientôt rendu public[1]. Les nouvelles de l'ambassade hollandaise se trouvèrent prématurées. Les Séparatistes cependant semblent avoir été traités avec plus de douceur pendant l'année 1686 que pendant l'année 1685 ; mais ce ne fut que lentement, par degrés et après bien des luttes que le roi parvint à se décider à former une alliance avec les hommes qu'il abhorrait par-dessus tous les autres. Il lui fallait surmonter une haine qui n'était ni étourdie, ni capricieuse, ni d'origine récente, qui ne s'était pas hâtivement développée, mais une haine héréditaire dans sa famille, qui s'était accrue et fortifiée de toutes les injustices subies et infligées pendant cent vingt années orageuses, et qui était étroitement unie à tous ses sentiments religieux, politiques, domestiques et personnels. Quatre générations de Stuarts avaient livré une guerre à mort à quatre générations de Puritains, et dans tout le cours de ce long combat, il n'y avait pas eu de Stuart qui eût autant haï les Puritains et qui en eût été autant haï que Jacques. Ils avaient essayé de le déshonorer et de le priver de ses droits ; ils l'avaient appelé incendiaire, assassin, empoisonneur ; ils l'avaient chassé de l'amirauté et du conseil privé ; à diverses reprises ils l'avaient obligé à l'exil ; ils avaient comploté son assassinat ; ils avaient pris par milliers les armes contre lui. Il s'était vengé en leur faisant supporter une destruction comme l'Angleterre n'en avait jamais vu. Leurs têtes et leurs membres pourrissaient encore fichés à des poteaux sur tous les marchés du Somersetshire et du Dorsetshire. Des femmes âgées, tenues en grand honneur parmi les sectaires pour leur piété et leur charité, avaient été décapitées et brû-

[1] Leeuwen, 25 décembre-4 janvier 1685-1686

lées vives en punition d'offenses qu'aucun bon roi n'aurait jugées mériter même une sévère réprimande. Telles avaient été, même en Angleterre, les relations entre le roi et les Puritains; et en Écosse la tyrannie du roi et la fureur des Puritains avaient dépassé tout ce qu'un Anglais pouvait imaginer. Oublier une inimitié aussi longue et aussi implacable n'était pas chose facile pour une nature singulièrement dure et implacable.

Les luttes intérieures de Jacques n'échappèrent pas à Barillon. Vers la fin de janvier 1687, il envoya à Versailles une lettre remarquable. Le roi, — telle était la substance de ce document, — était presque arrivé à la conviction qu'il ne pouvait pas à la fois obtenir une liberté entière pour les Catholiques romains et maintenir les lois contre les dissidents protestants. Il inclinait donc à un plan d'indulgence générale; mais au fond du cœur il serait bien plus content s'il pouvait partager, même à ce moment, sa protection et sa faveur entre l'Église de Rome et l'Église d'Angleterre, à l'exclusion de toutes les autres communions religieuses[1].

Quelques jours après que cette dépêche eut été écrite, Jacques fit avec hésitation et répugnance les premières avances aux Puritains. Il s'était décidé à commencer par l'Écosse, où son pouvoir de dispense avait été reconnu par les obséquieux états du royaume. En conséquence, le 12 février, une proclamation accordant quelques adoucissements aux consciences scrupuleuses fut publiée à Édimbourg[2]. Cette proclamation prouve la justesse du jugement de Barillon. Même en faisant des concessions aux Presbytériens, Jacques ne put cacher l'horreur qu'il ressentait pour eux. La tolérance accordée aux Catholiques fut complète; les Quakers n'eurent pas lieu de

[1] Barillon, 31 janvier - 10 février 1686-1687. «Je crois que dans le fond, si on ne pouvait laisser que la religion anglicane et la catholique établies par les lois, le roy d'Angleterre en serait bien plus content.»

[2] On la trouvera dans Wodrow, Appendice, vol. II, n° 129.

la faveur royale [1]. Le roi se fit violence jusqu'à adresser des cajoleries aux dissidents éminents. A quelques-uns il offrit de l'argent, à quelques autres des honneurs municipaux, à d'autres encore le pardon de parents et d'amis qui, par suite de leur participation au complot de Rye-House et de leur réunion aux étendards de Monmouth, erraient sur le continent ou travaillaient la canne à sucre dans les champs des Barbades. Il affecta même de sympathiser avec les sentiments que les Puritains anglais ressentaient pour leurs frères étrangers. Une seconde et une troisième proclamation, qui donnaient une grande extension à la tolérance dérisoire accordée aux Presbytériens par l'édit de février, furent publiées à Édimbourg [2]. Les Huguenots exilés, auxquels le roi avait si longtemps fait mauvais visage, et qu'il avait frustrés des aumônes fournies par la nation, étaient maintenant caressés et secourus. Un ordre du conseil fit de nouveau appel en leur faveur à la libéralité publique. Le règlement qui exigeait d'eux qu'ils se conformassent au culte anglican, pour avoir droit à une part dans la distribution de ces aumônes, semble avoir été tacitement abrogé, et les défenseurs de la politique du roi eurent l'effronterie d'affirmer que cette politique, que nous savons par les preuves les plus positives avoir été prise par Jacques de concert avec Barillon, avait été adoptée sur les instances des prélats de l'Église établie [3].

Tandis que le roi caressait ainsi ses anciens adversaires, les amis de l'Église n'étaient pas moins actifs. On apercevait à peine quelque trace de cette amertume et de ce mépris avec lesquels les prêtres et les prélats de l'Église anglicane avaient eu depuis la restaura-

[1] *Lettre à un dissident.*

[2] Wodrow, Appendice, n°s 132, 134.

[3] *Gazette de Londres*, 21 avril 1687. — *Critiques sur un pamphlet récent intitulé : Lettre à un dissident,* par H. C. (Henri Care) 1687.

effet l'édit publié à Édimbourg ferait en Angleterre. Ce mois fut employé, sur les conseils de Petre, à ce qu'on appela *closeting* (pourparlers dans le cabinet du roi). Londres était encombré; car on s'attendait à ce que le parlement se réunirait bientôt pour l'expédition des affaires, et beaucoup de membres étaient déjà dans la ville. Le roi entreprit de les gagner l'un après l'autre. Il se flattait que les Tories zélés (et la chambre des communes ne se composait à peu d'exceptions près que de tels membres) pourraient difficilement résister à des sollicitations pressantes qui leur seraient adressées non plus collectivement, mais séparément, non plus du haut du trône, mais dans la familiarité de la conversation. En conséquence, les membres qui venaient rendre leurs hommages au roi, à Whitehall, étaient pris à part et honorés de longues entrevues particulières. Le roi les pressait en fidèles gentilshommes de le satisfaire sur le point qui l'intéressait le plus. La question, disait-il, touchait son honneur personnel. Les lois portées sous le dernier règne par des parlements factieux contre les Catholiques romains avaient été en réalité portées contre sa personne. Ces lois avaient jeté sur lui une flétrissure, l'avaient chassé de l'amirauté, l'avaient chassé du conseil. Il avait le droit d'espérer que tous ceux qui l'aimaient et le respectaient concourraient au rappel de ces lois. Lorsqu'il trouvait ses auditeurs rebelles à ses exhortations, il avait recours à l'intimidation et à la corruption. Il disait clairement à ceux qui refusaient de lui donner satisfaction sur cette matière qu'ils ne devraient compter sur aucune faveur. Malgré sa ladrerie, il ouvrit ses coffres et distribua ses épargnes. Plusieurs des membres du parlement qu'il avait invités à conférer avec lui sortirent de sa chambre à coucher emportant avec eux de l'argent qu'ils venaient de recevoir de sa royale main. Les juges qui étaient à ce moment à faire leurs tournées de printemps reçurent du roi l'instruction de voir

les membres qui restaient dans les comtés et de s'assurer des intentions de chacun. Le résultat de ces investigations fut qu'une grande majorité de la chambre des communes semblait entièrement déterminée à s'opposer aux mesures de la cour[1]. Parmi ceux dont la fermeté excita l'admiration générale, le plus remarquable fut Arthur Herbert, frère du grand juge, membre du parlement pour Douvres, maître de la garde-robe et contre-amiral d'Angleterre. Arthur Herbert était très-aimé des marins et était regardé comme un des meilleurs officiers de marine appartenant à l'aristocratie. On avait généralement supposé qu'il s'empresserait de se soumettre aux désirs du roi ; car il était indifférent en religion, prodigue et ardent au plaisir, n'avait pas de fortune personnelle, retirait quatre mille livres de rente de ses places, et était compté depuis longtemps parmi les adhérents les plus dévoués de Jacques. Le contre-amiral, lorsqu'il fut pris en particulier et requis de promettre qu'il voterait le rappel de l'acte du *Test*, répondit que son honneur et sa conscience lui défendaient de prendre un tel engagement. « Personne ne doute de votre honneur, dit le roi, mais un homme qui vit comme vous ne doit pas parler de sa conscience. » A ce reproche, très-mal venu de la part de l'amant de Catherine Sedley, Herbert répondit courageusement : « Sire, j'ai mes défauts sans doute ; mais je pourrais nommer des gens qui parlent beaucoup plus de leur conscience que je n'ai l'habitude de le faire et qui mènent une vie aussi relâchée que la mienne. » Il fut renvoyé de toutes ses places, et les comptes de l'argent qu'il avait déboursé et reçu comme maître de la garde-robe furent examinés avec une grande et, comme il s'en plaignit, injuste sévérité[2].

[1] Barillon, 28 février - 10 mars 1686-1687. — Citters, 15-25 février. — *Mémoires de Reresby*. — Bonrepaux, 25 mai - 4 juin 1687.

[2] Barillon, 14-24 mars 1687. — Lady Russell au docteur Fitzwilliam, 1er avril. — Burnet, I, 671, 762. La conversation est rapportée d'une manière

Il était évident maintenant que tout espoir d'une alliance entre les Églises d'Angleterre et de Rome, pour le partage des emplois et des émoluments et pour la destruction des sectes puritaines, devait être abandonné. Il ne restait plus qu'à essayer une coalition entre l'Église de Rome et les sectes puritaines contre l'Église d'Angleterre. Le 18 mars, le roi annonça au conseil privé qu'il s'était décidé à proroger le parlement jusqu'à la fin de novembre, et à accorder de sa propre autorité une entière liberté de conscience à ses sujets. Le 4 avril parut la mémorable déclaration d'indulgence [1].

Dans cette déclaration, le roi avouait que son désir le plus ardent était de voir ses sujets membres de l'Église à laquelle il appartenait. Mais puisque cela ne pouvait pas être, il annonçait l'intention de les protéger dans le libre exercice de leur religion. Il répétait toutes ces phrases qui lui avaient été familières huit ans auparavant, lorsqu'il était opprimé, mais dont il avait cessé de se servir à partir du jour où le changement de sa fortune lui avait donné le pouvoir d'être oppresseur. Il était depuis longtemps convaincu, disait-il, que la conscience ne devait pas être forcée, que la persécution était défavorable à la population et au commerce, et qu'elle n'atteignait jamais le but que les persécuteurs avaient en vue. Il répéta la promesse, déjà souvent énoncée et souvent violée, de protéger l'Église établie dans la jouissance de ses droits légaux. Puis il se mit à l'œuvre, et de sa seule autorité privée annula un grand nombre de statuts. Il suspendit toutes les lois pénales contre toutes les classes de non-conformistes. Il autorisa à la fois les Catholiques romains et les dissidents protestants à célébrer publiquement leur culte. Il défendit à ses sujets, sous peine de son déplaisir, de molester quelque

quelque peu différente dans Clarke, *Vie de Jacques II*, II, [illegible]. Mais ce passage ne fait pas partie des mémoires même du roi.

[1] *Gazette de Londres*, 21 mars 1686-1687.

assemblée religieuse que ce fût. Il abrogea aussi tous ces actes qui imposaient un serment religieux comme une condition nécessaire pour arriver à un emploi civil ou militaire[1].

Que la déclaration d'indulgence fût inconstitutionnelle, c'est un point sur lequel les deux grands partis anglais se sont toujours accordés. Tout individu capable de raisonner sur une question politique ne peut manquer d'apercevoir qu'un monarque qui est en droit de publier une telle déclaration n'est rien autre qu'un monarque absolu. Et il n'est pas possible d'ailleurs d'alléguer pour la défense de cet acte de Jacques ces raisons par lesquelles on a réhabilité ou excusé la plupart des actes arbitraires des Stuarts. On ne peut pas dire qu'il se méprit sur les limites de sa prérogative par la raison que ces limites n'avaient pas été distinctement tracées; car la vérité c'est qu'il outrepassa une borne récemment posée et qu'il ne pouvait pas ne pas voir. Quinze ans auparavant, une déclaration d'indulgence avait été publiée par son frère sur l'avis de la Cabale. Cette déclaration, comparée à celle de Jacques, peut être appelée modeste et prudente. La déclaration de Charles n'annulait que des lois pénales; la déclaration de Jacques annulait en outre tous les serments religieux. La déclaration de Charles ne permettait aux Catholiques romains de célébrer leur culte que dans des habitations particulières; la déclaration de Jacques leur permettait de bâtir et d'orner des temples et même de faire des processions tout le long de Fleet-Street avec des croix, des images et des encensoirs. Cependant la déclaration de Charles avait été considérée comme formellement illégale. Les communes avaient décidé que le roi n'avait aucun pouvoir de dispense sur les statuts ecclésiastiques. Charles avait ordonné de détruire en sa présence ce malencontreux

[1] *Gazette de Londres,* 7 avril 1687.

document, en avait enlevé le sceau de sa propre main, et avait positivement à la fois, par un message signé de son nom et par ses paroles en plein parlement, promis aux deux chambres que la mesure qui les avait si fort blessées ne servirait jamais à titre de précédent. Les deux chambres d'une même voix lui avaient adressé des remerciments pour sa condescendance à leurs vœux. Aucune question constitutionnelle n'a jamais été décidée d'une manière plus positive, plus claire et d'un plus unanime consentement.

Les défenseurs de Jacques ont souvent allégué, comme excuse de sa conduite, le jugement de la cour du banc du roi, sur la plainte collusoire formée contre sir Édouard Hales; mais cette excuse n'a aucune valeur. Jacques avait notoirement obtenu ce jugement par des sollicitations, par des menaces, par le renvoi de magistrats scrupuleux, par la nomination de magistrats plus dévoués à la cour; et pourtant ce jugement, quoique généralement regardé comme inconstitutionnel par le barreau et la nation, se bornait à reconnaître au souverain le droit de relever certains individus nominativement, et pour des raisons d'État spéciales, de certaines incapacités légales. Mais aucun tribunal, en présence de la solennelle décision parlementaire de 1673, n'aurait osé affirmer que le roi pouvait, par un seul édit, autoriser ses sujets à désobéir à des séries de lois tout entières.

Telle était cependant la situation des partis, que la déclaration d'indulgence de Jacques, tout en étant la plus audacieuse des attaques commises par les Stuarts contre les libertés publiques, était bien calculée cependant pour plaire à cette portion de la société qui avait énergiquement résisté à toutes les autres attaques des Stuarts contre les libertés publiques. On ne pouvait guère croire que les Protestants non conformistes, séparés de leurs compatriotes par un code cruel et cruellement appliqué, fus-

sent très-disposés à discuter la validité d'un décret qui les exemptait d'intolérables persécutions. Un observateur froid et philosophique aurait incontestablement déclaré que tous les maux qui pouvaient sortir des lois intolérantes votées par le parlement n'étaient rien, comparées aux maux qu'enfanterait le transfert du pouvoir législatif du parlement au souverain. Mais une telle philosophie et une telle raison froide ne peuvent pas être attendues d'hommes qui souffrent d'une oppression actuelle, et qui sont tentés par l'offre d'un soulagement immédiat. Un théologien puritain ne pouvait nier que le pouvoir de dispense, réclamé par la couronne, ne fût incompatible avec les principes de la constitution; mais peut-être eût-il été excusable s'il eût demandé en quoi lui importait la constitution? L'acte d'uniformité l'avait, en dépit des promesses royales, chassé d'un bénéfice qui était sa propriété, et l'avait réduit à la mendicité et à la dépendance. L'acte des cinq mille l'avait chassé de sa maison, éloigné de ses parents, de ses amis, de presque tous les lieux de rendez-vous publics. L'acte des conventicules avait permis de saisir ses biens, de le traîner de prison en prison, de le plonger dans les cachots infects, en compagnie des voleurs de grands chemins et de carrefours. Sorti de prison, les officiers de justice avaient été constamment à sa piste; il avait été forcé de payer le silence des dénonciateurs, forcé de passer, sous d'ignominieux déguisements, par des fenêtres et des portes secrètes pour aller trouver son troupeau, forcé, pendant qu'il donnait la communion ou versait l'eau du baptême, d'avoir l'oreille au guet pour entendre si les gens de justice n'approchaient pas. N'était-ce pas se moquer que de demander à un homme spolié et opprimé ainsi de souffrir le martyre pour la liberté et les propriétés de ses oppresseurs et de ses spoliateurs? La déclaration, toute despotique qu'elle parût à ses voisins prospères, lui apportait la délivrance. Il était appelé à

faire son choix, non pas entre la liberté et l'esclavage, mais entre deux jougs différents, et il pouvait penser assez naturellement que le joug du roi était encore plus léger que celui de l'Église.

Tandis que de semblables pensées agitaient les esprits de nombreux dissidents, le parti anglican était plongé dans l'étonnement et la terreur. Ce nouveau revirement était en effet alarmant. La maison des Stuarts se liguait avec les sectes républicaines et régicides contre les vieux Cavaliers d'Angleterre. Le Papisme se liguait avec le Puritanisme contre un système ecclésiastique auquel les Puritains n'avaient aucun reproche à adresser, sinon qu'il était encore trop Papiste : c'étaient là des symptômes qui confondaient tous les calculs des hommes d'État. L'Église allait donc être attaquée de tous les côtés à la fois, et l'attaque allait être faite sous la direction de l'homme qui, d'après la constitution, était son chef. Elle pouvait bien, en vérité, être frappée de surprise et d'effroi. A cette surprise et à cet effroi se mêlaient d'autres sentiments plus amers, ressentiments contre le prince parjure qu'elle avait trop bien servi, remords pour les cruautés dont il avait été complice, et pour lesquelles, à ce qu'il semblait, il se préparait à la punir. Son châtiment était juste. Elle récoltait ce qu'elle avait semé. Après la restauration, alors que son pouvoir était à son apogée, elle n'avait respiré que vengeance. Elle avait encouragé, pressé, et pour ainsi dire forcé les Stuarts à payer par l'ingratitude les services récents des Presbytériens. Si, comme cela eût été son devoir, elle avait, à l'heure de sa prospérité, plaidé pour ses ennemis, peut-être trouverait-elle en eux des amis en ce moment de détresse. Peut-être n'était-il pas encore trop tard. Peut-être luî était-il encore possible de tourner contre son oppresseur déloyal sa propre tactique. Il y avait, dans le sein du clergé anglican, un parti modéré qui s'était toujours montré sympathique aux dissidents protestants.

Ce parti n'était pas fort, mais les talents, les connaissances et les vertus de ses membres l'entouraient de respect. Il avait été regardé avec peu de faveur par les hauts dignitaires ecclésiastiques, et avait été vilipendé sans merci par les bigots de l'école de Laud; mais, depuis le jour où la déclaration d'indulgence parut, jusqu'au jour où le pouvoir de Jacques cessa d'inspirer la terreur, l'Église tout entière sembla animée par l'esprit et guidée par les conseils des latitudinaires calomniés.

Alors s'établit une lutte aux enchères, la plus étrange dont l'histoire fasse mention. Le roi d'un côté, l'Église de l'autre se mirent à renchérir à qui mieux mieux, pour acheter la faveur de ces hommes que tous deux s'étaient accordés pour opprimer. Les dissidents protestants qui, quelques mois auparavant, n'étaient qu'une race proscrite et méprisée, tenaient maintenant la balance du pouvoir. La dureté avec laquelle ils avaient été traités était universellement condamnée. La cour essaya de rejeter tout le blâme sur la hiérarchie épiscopale. Celle-ci la rejetait sur la cour. Le roi déclarait que c'était à contre-cœur qu'il avait persécuté les Séparatistes, et seulement parce que ses affaires étaient dans un tel état qu'il n'avait pas osé déplaire à l'Église établie. Le clergé anglican protestait qu'il n'avait pris part à une sévérité contraire à ses sentiments que par déférence pour l'autorité du roi. Le roi rassembla une collection d'histoires en l'air sur des recteurs et des ministres qui, par des menaces de persécution, auraient extorqué de l'argent aux Protestants dissidents. Il parla beaucoup et publiquement sur ce sujet, menaça d'ouvrir une enquête qui montrerait au monde entier les ministres anglicans sous leur vrai caractère, et nomma même plusieurs commissions composées d'agents sur lesquels il croyait pouvoir compter pour s'assurer du montant des sommes extorquées aux sectaires des différentes parties du pays, par des ministres de la religion dominante. Les avocats de

l'Église, d'un autre côté, citaient des exemples d'honnêtes prêtres de paroisse qui avaient été réprimandés et menacés par la cour pour avoir recommandé la tolérance en chaire, et pour avoir refusé d'espionner et de traquer les petites congrégations non conformistes. Le roi assurait que quelques-uns des Anglicans, avec lesquels il avait eu des pourparlers dans son cabinet, lui avaient offert de faire de larges concessions aux Catholiques, à condition que les persécutions contre les Puritains continueraient de plus fort. Les Anglicans accusés niaient avec véhémence la vérité de cette accusation, et alléguaient que, s'ils avaient voulu accorder au roi ce qu'il leur demandait pour sa religion, il aurait très-volontiers consenti à les laisser s'indemniser par le pillage et l'oppression des dissidents[1].

La cour avait changé d'aspect. L'écharpe et la soutane n'y pouvaient plus paraître sans exciter des ricanements et des chuchotements malicieux. Les filles d'honneur oubliaient de rire au contraire, et les lords de la chambre s'inclinaient jusqu'à terre, lorsque les visages et les vêtements puritains, qui avaient été si longtemps l'objet des railleries des cercles élégants, se montraient dans les galeries. Taunton, qui depuis deux générations était la forteresse du parti Tête-Ronde, dans l'Ouest, qui par deux fois avait résolûment repoussé les armes de Charles Ier, qui s'était levé jusqu'au dernier homme pour défendre Monmouth, qui avait été le théâtre des boucheries de Kirke et de Jeffreys, semblait avoir conquis la place qu'Oxford avait occupée autrefois dans

[1] Livre des mandats de la trésorerie. Voyez particulièrement les instructions datées du 8 mars 1687-1688. Burnet, I, 711. — *Réflexions sur la proclamation de Sa Majesté pour une tolérance en Écosse.* — *Lettres contenant quelques réflexions sur la déclaration de Sa Majesté en faveur de la liberté de conscience.* — *L'Église d'Angleterre justifiée de l'esprit de persécution dont elle est accusée*, 1687-1688. — Mais il m'est impossible de citer tous les pamphlets d'où j'ai tiré mon opinion sur l'état des partis à cette époque.

se plaindre; mais l'indulgence accordée aux Presbytériens, qui composaient la grande majorité du peuple écossais, était accompagnée de conditions qui lui enlevaient presque toute valeur. Au vieux serment qui excluait également les Presbytériens et les Catholiques, il en fut substitué un autre qui admettait les Catholiques, mais qui excluait la plupart des Presbytériens. Les Catholiques furent autorisés à bâtir des chapelles, et même à porter l'hostie en procession partout, hormis dans les grandes rues des bourgs royaux; on permit aux Quakers de s'assembler dans les édifices publics; mais on défendit aux Presbytériens d'adorer Dieu ailleurs que dans des maisons particulières, de bâtir des salles pour les réunions religieuses, et même de se servir de granges ou de galeries extérieures pour leurs exercices religieux. On leur signifia même que s'ils osaient tenir des conventicules en plein air, la loi qui décrétait la mort contre les prédicateurs et les auditeurs à la fois serait appliquée sans merci. Tout prêtre catholique pouvait dire la messe; tout Quaker pouvait haranguer ses frères; mais le conseil privé fut averti d'avoir l'œil sur les ministres presbytériens, et d'avoir soin qu'ils ne prêchassent pas sans une autorisation spéciale du gouvernement. Chaque ligne de ce document et des lettres qui l'accompagnaient montre combien il en coûtait au roi de se relâcher, même le plus faiblement possible, de la rigueur avec laquelle il avait toujours traité les vieux ennemis de sa maison[1].

Il y a lieu de croire véritablement que lorsqu'il publia cette proclamation, il n'avait pas encore entièrement pris le parti de faire une coalition avec les Puritains, et que son but était de leur accorder tout juste assez de faveurs pour effrayer les Anglicans et les forcer à l'obéissance. Il attendit donc un mois afin de voir quel

[1] Wodrow, Appendice, vol. II, nos 128, 129, 132.

tion l'habitude de traiter leurs adversaires. Ces hommes, que naguère encore on désignait comme schismatiques et fanatiques, étaient maintenant traités de chers frères protestants, frères égarés peut-être, mais frères néanmoins, dont les scrupules méritaient les plus tendres égards. Si dans cette heure de crise ils voulaient rester fidèles à la cause de la constitution anglaise et de la religion réformée, leur générosité serait immédiatement et largement récompensée. Au lieu d'une indulgence qui n'avait aucune validité légale, ils obtiendraient une indulgence réelle, assurée par acte du parlement; bien plus, un grand nombre d'Anglicans, qui jusqu'alors s'étaient fait remarquer par leur attachement inflexible à tous les gestes et à toutes les paroles prescrites par le *Livre des prières communes*, se déclaraient maintenant favorables, non-seulement à la tolérance, mais à un compromis. La dispute sur les surplis et les attitudes avait, disaient-ils, séparé trop longtemps des Églises qui s'accordaient sur tous les points essentiels de la religion. Lorsque le combat à mort contre l'ennemi commun serait terminé, on verrait que le clergé anglican était prêt à faire toute espèce de concessions raisonnables. Si les dissidents consentaient à ne demander que des choses raisonnables, non-seulement les dignités civiles, mais encore les dignités ecclésiastiques leur seraient ouvertes, et Baxter et Howe pourraient, sans porter atteinte à leur honneur et à leur conscience, siéger sur le banc épiscopal.

Des nombreux pamphlets qui à cette époque plaidèrent avec ardeur et inquiétude la cause de la cour et la cause de l'Église devant les Puritains, devenus, par un étrange retour de fortune, les arbitres du sort de leurs persécuteurs, on ne se rappelle aujourd'hui qu'un seul, la *Lettre à un dissident*. Dans cet admirable petit traité, tous les arguments qui pouvaient persuader aux non-conformistes qu'ils devaient, par devoir et par intérêt,

préférer l'alliance de l'Église à l'alliance de la cour, étaient condensés dans le plus petit volume, arrangés dans l'ordre le plus habile, animés de l'esprit le plus vif, et exposés avec une éloquence brûlante à la vérité, mais qui cependant, dans sa plus extrême véhémence, ne dépassait pas les limites du bon sens le plus strict et de la politesse. L'effet de ce pamphlet fut immense, car comme il n'avait qu'une feuille d'impression, la poste en transporta plus de vingt mille exemplaires, et ainsi il n'y eut pas un seul coin du royaume où cet effet ne se fît sentir. Vingt-quatre réponses à ce pamphlet furent publiées, mais le public les déclara toutes mauvaises, et celle de Lestrange la pire des vingt-quatre [1]. Le gouvernement fut très-irrité, et n'épargna aucune peine pour découvrir l'auteur de la lettre; mais il fut impossible d'y arriver d'une manière complète. Quelques-uns croyaient reconnaître dans ce pamphlet les sentiments et le style de Temple [2]; mais, en réalité, cette ampleur et cette pénétration d'intelligence, cette vivacité d'imagination, ce style élégant et énergique, cette tranquille dignité, dignité à moitié d'un gentilhomme, à moitié d'un philosophe, que ne pouvait troubler un seul instant l'excitation extrême de la lutte, appartenaient à Halifax et à Halifax seul.

Les dissidents hésitèrent, et on ne peut leur en faire un reproche. Ils souffraient, et le roi leur accordait quelque soulagement. Plusieurs ministres éminents étaient sortis de leur retraite. Plusieurs autres s'étaient enhardis à revenir de l'exil. Les congrégations, qui jusqu'alors ne s'étaient réunies qu'à la dérobée et pendant la nuit, s'as-

[1] Lestrange, *Réponse à la lettre à un dissident.* — *Critiques de Care sur la lettre à un dissident.* — *Dialogue entre Henri et Roger* (Henri Care et Roger Lestrange).

[2] La lettre était signée T. W.—Care dit dans ses critiques : « Ce sir Politique T. W. ou W. T., car quelques critiques prétendent que c'est ainsi qu'il faut lire. »

semblaient maintenant en plein jour, et chantaient leurs psaumes à côté des magistrats, des marguilliers et des constables. De modestes chapelles, dans le goût puritain, commençaient à s'élever dans toute l'Angleterre. Un voyageur doué de l'esprit d'observation remarquera encore aujourd'hui la date de 1687 sur quelques-unes des plus anciennes chapelles. Néanmoins les offres de l'Église étaient pour les dissidents prudents plus séduisantes que celles du roi. La déclaration, légalement, était nulle; elle ne suspendait les lois pénales contre les non-conformistes que pendant le temps où les principes fondamentaux de la constitution et l'autorité légitime de la législature étaient suspendus. De quel prix étaient des priviléges si ignominieux et si peu sûrs à la fois? Le roi pouvait mourir bientôt, et un souverain attaché à la religion établie monter sur le trône. Combien serait alors déplorable la situation des dissidents qui se seraient unis aux Jésuites contre la constitution! L'Église leur offrait une indulgence bien différente de celle que leur accordait Jacques, une indulgence aussi valide et aussi sacrée que la grande Charte. Les deux partis en lutte promettaient, chacun de leur côté, la liberté religieuse aux Séparatistes; mais avec cette différence que l'un leur demandait de l'acheter au prix de la liberté civile, tandis que l'autre les invitait à jouir de la liberté religieuse et de la liberté civile à la fois.

Pour toutes ces raisons, même à supposer que la cour fût sincère, les dissidents devaient raisonnablement se ranger du côté de l'Église. Mais d'ailleurs quelle garantie avaient-ils de la sincérité de la cour? Tout le monde savait quelle avait été jusque-là la conduite de Jacques. Il n'était pas impossible, à la vérité, qu'un persécuteur fût arrivé par le raisonnement et par l'expérience à se convaincre des avantages de la tolérance. Mais Jacques ne prétendait pas avoir été récemment converti; au contraire, il ne laissait échapper aucune occasion de

déclarer que depuis longtemps il était par principe opposé à toute intolérance. Cependant, il y avait à peine quelques mois, il avait fait mettre à mort pour leur religion des hommes, des femmes, des jeunes filles. Avait-il donc agi contre sa raison et les convictions de sa conscience, ou bien mentait-il de propos délibéré? Il n'y avait guère moyen d'échapper à ce dilemme, et l'une ou l'autre de ces deux suppositions était fatale, était défavorable à la loyauté du roi. Il était notoirement connu qu'il était sous l'influence des Jésuites. Quelques jours seulement avant la déclaration d'indulgence, il avait honoré cet ordre d'une nouvelle marque de confiance et d'approbation, en dépit des vœux bien connus du saint-siége. Son confesseur, le père Mansuete, franciscain, dont le caractère doux et la vie irréprochable commandaient le respect général, mais que détestaient depuis longtemps Tyrconnel et Petre, avait été renvoyé. La place vacante avait été occupée par un Anglais nommé Warner, qui avait abandonné la religion de son pays et s'était fait Jésuite. Ce changement était loin d'être agréable au nonce et aux Catholiques romains modérés. Tous les Protestants, de leur côté, le regardaient comme une preuve de la domination absolue que les Jésuites exerçaient sur l'esprit du roi[1]. Quelles que soient les louanges qu'on puisse justement accorder aux Jésuites, la flatterie elle-même ne pourra jamais leur attribuer une grande tolérance ou une stricte véracité. Non-seulement leurs accusateurs protestants, mais des hommes dont la vertu et le génie étaient la gloire de l'Église de Rome, avaient déclaré à l'univers qu'ils ne se faisaient aucun scrupule d'appeler à leur aide la guerre civile, ou de violer les lois de la vérité et de la bonne foi toutes les fois que les intérêts de leur religion

[1] Ellis, Correspondance, 15 mars; 27 juillet 1686. — Barillon, 28 février-10 mars; 3-13 mars; 6-16 mars 1687. — Ronquillo, 9-19 mars 1687, dans la collection Mackinstosh.

et de leur ordre étaient en péril. Il n'était pas croyable qu'un disciple dévoué des Jésuites fût par principe ardent ami de la liberté de conscience, mais il était au contraire très-croyable et très-probable qu'il se crût autorisé à déguiser ses sentiments réels, afin de rendre service à sa religion. Il était certain qu'au fond du cœur le roi préférait les Anglicans aux Puritains. Pouvait-on douter alors qu'il ne fût prêt à sacrifier les Puritains si les Anglicans consentaient à se conformer à ses désirs? Sa parole engagée à diverses reprises ne l'avait pas empêché d'attaquer les droits légitimes de ce clergé qui avait donné à sa maison tant de preuves signalées d'affection et de fidélité. Quelle sécurité pouvait donc offrir sa parole à des sectes séparées de lui par le souvenir de mille torts inexplicables, infligés et subis?

Lorsque la première agitation produite par la publication d'indulgence se fut apaisée, on s'aperçut que le parti puritain était divisé. La minorité, commandée par quelques hommes puissants dont le jugement était défectueux ou influencé par l'intérêt, soutenait le roi. Henri Care, qui avait été longtemps le pamphlétaire non-conformiste le plus acerbe et le plus actif, qui, à l'époque du complot papiste, avait attaqué Jacques avec la dernière fureur dans un journal hebdomadaire intitulé: *the Packet of advice from Rome*, était maintenant aussi exagéré dans la louange qu'il l'avait été dans la calomnie et l'insulte[1]. Le principal agent employé par le gouvernement pour se concilier les Presbytériens fut Vincent Alsop, ministre de quelque réputation comme prédicateur et comme écrivain. Son fils, qui avait encouru les peines portées contre la haute trahison, fut gracié, et la cour se conquit ainsi toute l'influence du père[2]. A

[1] Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *L'Observateur*. — *Heraclitus ridens*, passim. Mais ce sont les écrits mêmes de Care qui fournissent les meilleurs matériaux pour donner une idée de son caractère.

[2] Calamy, *Histoire des ministres chassés ou obligés au silence après la*

Alsop se joignit Thomas Rosewell. Rosewell, pendant la persécution des dissidents qui suivit le complot de Rye-House, avait été faussement accusé de prêcher contre le gouvernement, avait été cité devant Jeffreys, et condamné par un jury trié, en dépit des preuves les plus évidentes. L'injustice du verdict était si énorme que les courtisans eux-mêmes déclarèrent que c'était une honte. Un gentilhomme tory, qui avait assisté au procès, alla immédiatement trouver Charles et lui déclara que les têtes de ses plus fidèles sujets ne seraient pas en sûreté si Rosewell était exécuté. Les jurés eux-mêmes furent pris de remords lorsqu'ils réfléchirent à ce qu'ils venaient de faire, et s'employèrent de tout leur pouvoir pour sauver la vie du prisonnier. Enfin, un pardon fut accordé, mais Rosewell fut obligé de donner de fortes cautions de bonne conduite pour toute sa vie, et de comparaître périodiquement devant la cour du banc du roi. Il fut alors libéré de ses cautions par ordre du roi, et ses services furent ainsi acquis à la cour[1].

Le soin de concilier les Indépendants fut principalement confié à un de leurs ministres nommé Stephen Lobb. Lobb était un homme faible, violent et ambitieux. Il était allé si loin dans son opposition au gouvernement qu'il avait été nominalement proscrit dans plusieurs proclamations. Il fit alors sa paix avec l'opposition, et alla aussi loin dans la servilité que jadis dans la violence. Il se joignit à la cabale jésuitique, et recommanda avec ardeur des mesures devant lesquelles reculaient les plus sages et les plus honnêtes Catholiques romains. On remarquait qu'il était constamment au palais et fréquemment dans le cabinet du roi, qu'il vivait avec une splendeur à laquelle les ministres puritains étaient peu

restauration, *Northamptonshire*. — Wood, *Athenæ Oxonienses* — *Biographia Britannica*.

[1] Procès d'Etat. — Samuel Rosewell, *Vie de Thomas Rosewell*, 1718. — Calamy, *Histoire*.

accoutumés, et qu'il était perpétuellement entouré de solliciteurs qui imploraient ses bons offices pour leur procurer des places ou des grâces[1].

Guillaume Penn était intimement lié avec Lobb. Penn n'avait jamais eu une bien grande force de caractère; la vie qu'il avait menée depuis deux ans avait fort émoussé sa sensibilité morale; et si sa conscience lui reprochait parfois quelque chose, il se consolait en se disant qu'il avait en vue un grand et noble but, et qu'il ne se faisait pas payer ses services.

L'influence de ces hommes et d'autres encore, mais moins remarquables, obtint de diverses congrégations de dissidents des adresses de remercîments au roi. Les écrivains tories ont remarqué avec justesse que le langage de ces compositions était aussi emphatiquement servile qu'aucun des éloges les plus prétentieux prononcés par les évêques en l'honneur des Stuarts. Mais en y regardant de plus près, on verra que cette flétrissure ne retombe que sur une petite fraction du parti puritain. Il y avait à peine une ville de marché en Angleterre qui ne contînt un petit groupe de Séparatistes. On n'épargna rien pour les engager à exprimer leur reconnaissance pour l'acte d'indulgence. Des circulaires, par lesquelles on implorait leur signature, furent envoyées dans toutes les parties du royaume en telle quantité, que les sacs aux lettres, disait-on par plaisanterie, étaient trop pesants pour les chevaux de poste. Cependant toutes les adresses qu'on put obtenir de tous les Presbytériens, Baptistes et Indépendants répandus en Angleterre, ne s'élevèrent pas à plus de soixante dans l'espace de six mois, et rien ne porte à croire qu'elles fussent revêtues de nombreuses signatures[2].

La grande majorité des Protestants non-conformistes,

[1] *Gazette de Londres*, 15 mars 1685-1686. — Nichols, *Défense de l'Église d'Angleterre*. — Pierce, *Justification des dissidents*.

[2] Les adresses se trouvent dans la *Gazette de Londres*.

fermement attachés à la liberté civile et se méfiant des promesses du roi et des Jésuites, refusa positivement de rendre des remercîments pour une faveur qui, selon toute probabilité, cachait un piége. Telle fut la conduite des chefs les plus illustres de ce parti, dont l'un était Baxter. Ainsi que nous l'avons vu, il avait été mis en jugement aussitôt après l'avénement de Jacques, avait été brutalement insulté par Jeffreys et avait été déclaré coupable par un de ces jurys triés comme savaient les trier les shérifs courtisans de cette époque. Baxter était en prison depuis un an et demi environ, lorsque la cour commença sérieusement à penser à se concilier les non-conformistes. Non-seulement il fut mis en liberté, mais il fut informé qu'il pouvait résider à Londres, s'il le voulait, sans avoir à craindre l'application à sa personne de l'acte des cinq milles. Le gouvernement espérait sans doute que le souvenir de ses souffrances passées et le sentiment de la sécurité présente produiraient sur lui le même effet que sur Rosewell et sur Lobb. Cet espoir fut déçu. Baxter n'était pas homme à se laisser corrompre ou tromper : il refusa de participer aux adresses de remercîments, et employa toute son influence à établir de bons rapports entre l'Église et les Presbytériens [1].

Si quelqu'un était encore au-dessus de Baxter dans l'opinion des dissidents, c'était John Howe. Howe, comme Baxter, avait profité personnellement du récent changement de politique. La même tyrannie qui avait fait jeter Baxter en prison avait forcé Howe à l'exil, et immédiatement après que Baxter fut sorti de la prison du banc du roi, Howe revint d'Utrecht en Angleterre. On espérait fermement à Whitehall que Howe emploierait en faveur de la cour toute l'autorité qu'il possédait sur ses frères en religion. Le roi en personne condescendit à implorer l'appui du sujet qu'il avait opprimé. Howe semble avoir

[1] Calamy, *Vie de Baxter*

hésité ; mais l'influence des Hampden, avec lesquels il était dans les termes de la plus étroite intimité, l'empêcha d'abandonner la cause de la constitution. Une réunion de ministres presbytériens se tint dans sa maison, pour délibérer sur l'état des affaires et la résolution qu'il convenait d'adopter. On en attendait le résultat au palais avec une grande inquiétude. Deux messagers du roi attendaient la fin de la discussion. Ils rapportèrent la mauvaise nouvelle que Howe s'était déclaré très-décidément opposé au pouvoir de dispense, et qu'il avait, après un long débat, entraîné avec lui la majorité de l'assemblée[1].

Aux noms de Baxter et de Howe il faut ajouter le nom d'un homme, leur inférieur pour la situation, mais leur égal par la vertu et leur supérieur par le génie : John Bunyan. Bunyan avait été chaudronnier de son état et avait servi comme simple soldat dans l'armée parlementaire. De bonne heure il avait été torturé de remords pour ses péchés de jeunesse, dont les plus graves sont de ceux que le monde regarde comme véniels. Sa vive sensibilité et sa puissante imagination rendaient singulièrement terribles ses combats intérieurs. Il se figurait qu'il était sous le coup d'une sentence de réprobation ; qu'il avait blasphémé contre le Saint-Esprit ; qu'il avait vendu le Christ ; qu'il était possédé du démon. Quelquefois, les voix partant du ciel lui donnaient des avertissements. D'autres fois, des esprits mauvais chuchotaient à son oreille des suggestions impies. Il avait des visions où lui apparaissaient dans le lointain des sommets de montagnes sur lesquels le soleil jetait une lumière éclatante et dont il était séparé par des abîmes de neige. Il sentait derrière lui le diable qui le tirait par ses habits. Il croyait que la marque de Caïn

[1] Calamy, *Vie de Howe*. — J'ai appris par une lettre de Johnstone de Waristoun, datée du 13 juin 1688, la part que la famille Hampden prit à cette affaire.

était inscrite sur son front. Il craignait de voir ses entrailles éclater comme celles de Judas. Ses souffrances morales attaquèrent sa santé. Un jour, il tremblait comme un paralytique; un autre jour, il sentait un feu qui brûlait sa poitrine. Il est difficile de comprendre comment il survécut à des souffrances si intenses et si continues. Enfin le nuage se dissipa : des profondeurs du désespoir le pénitent passa à un état de sereine félicité. Une impulsion irrésistible le portait à faire partager aux autres le bonheur qu'il possédait [1]. Il se joignit aux Baptistes et devint prédicateur et écrivain. Son éducation avait été celle d'un ouvrier. Il ne connaissait d'autre langue que l'anglais, et tel encore que le parlait le bas peuple. Il n'avait étudié aucun des grands modèles littéraires, à l'exception (exception très-importante incontestablement) de notre belle traduction de la Bible. Son orthographe était mauvaise; il transgressait fréquemment les lois de la grammaire; mais la force native de son génie et son expérience de toutes les passions religieuses, depuis le désespoir jusqu'à l'extase, suppléaient amplement à cette absence de science. Sa rude éloquence soulevait d'enthousiasme et attendrissait jusqu'aux larmes des auditeurs qui entendaient sans intérêt les discours élaborés de grands logiciens et de grands hébraïsants. Ses œuvres étaient extrêmement répandues parmi les classes populaires. L'une d'entre elles, le *Pilgrim's Progress,* fut de son vivant même traduite dans plusieurs langues étrangères. Il était peu connu toutefois des érudits et des gens du monde, et il faisait depuis près d'un siècle les délices d'artisans et de paysans pieux avant qu'il eût été apprécié à sa valeur par un homme d'un grand talent littéraire. Enfin les critiques condescendirent à rechercher le secret d'une si grande et si durable popularité. Ils furent obligés d'avouer que

[1] Bunyan, *la Grâce abondante.*

la multitude ignorante avait mieux jugé que le monde savant, et que ce petit livre méprisé était réellement un chef-d'œuvre. Bunyan est en effet très-décidément le premier des allégoristes, comme Démosthène est le premier des orateurs, ou Shakspeare le premier des auteurs dramatiques. D'autres allégoristes ont montré autant d'ingénuité que lui; mais aucun autre n'a jamais pu parvenir comme lui à toucher le cœur et à faire de froides abstractions des objets de terreur, de pitié et d'amour[1].

Il est douteux qu'aucun dissident anglais ait plus souffert des lois pénales portées contre les non-conformistes que John Bunyan. Sur les vingt-sept années qui s'étaient écoulées depuis la restauration, il en avait passé douze en prison. Il persistait toujours à prêcher, mais pour ce faire il était obligé de prendre le déguisement d'un charretier. Souvent on l'introduisait dans les *meetings* religieux par une porte dérobée, la blouse sur le dos et le fouet à la main. S'il ne s'était soucié que de son bien-être et de sa sécurité, il aurait pu saluer avec bonheur la déclaration d'indulgence. Il était enfin libre de prier et de prêcher en plein soleil. Sa congregation s'accrut rapidement; des milliers d'hommes écoutaient sa parole, et à Bedford, où il résidait d'ordinaire, on fit une ample collecte pour lui bâtir une chapelle. Son influence sur les classes populaires était si grande, que le gouvernement lui aurait volontiers accordé des honneurs municipaux, mais son intelligence vigoureuse et son intrépide cœur anglais étaient à l'abri de toute illusion et de toute tentation. Il se tenait pour assuré que cette tolérance n'était qu'un leurre pour entraîner le parti puritain à sa propre destruction, et il ne voulut pas ac-

[1] Young met la prose de Bunyan sur le même rang que la poésie de Durfey. Les gens à la mode, dans *le Don Quichotte religieux*, estiment le *Pilgrim's Progress* au niveau de *Jack le tueur de géants*. Même à la fin du dix-huitième siècle, Cowper n'osa que faire allusion au grand allégoriste : « Je ne te nomme pas, de crainte qu'un nom méprisé n'attire un sarcasme à ta juste renommée. »

cepter une place à laquelle il n'avait pas légalement droit. Un des derniers actes de sa vertueuse vie fut de refuser une entrevue à laquelle il fut invité par un agent du gouvernement [1].

Quelque grande que fût l'autorité de Bunyan sur les Baptistes, celle de William Kiffin était encore plus grande. Par sa position et sa fortune, Kiffin était le premier d'entre eux. Dans leurs réunions pieuses, Kiffin avait l'habitude d'exercer ses dons spirituels, mais il ne vivait pas de ses prédications. Il faisait un grand commerce, jouissait d'un grand crédit à la bourse de Londres, et avait amassé une fortune considérable. Mais le souvenir d'un événement terrible le séparait de la cour. Il était le grand-père des deux Hewling, ces braves jeunes gens qui, de toutes les victimes des assises sanglantes, avaient été le plus généralement pleurés. Jacques était particulièrement responsable de la triste destinée de l'un d'entre eux. Jeffreys avait accordé un sursis au frère cadet. La sœur du malheureux jeune homme avait été introduite en présence du roi par Churchill, et avait demandé grâce, mais le roi avait été inflexible. La douleur de la famille entière avait été grande ; mais Kiffin était le plus à plaindre de tous ses membres. Il était âgé de soixante-dix ans lorsqu'il fut ainsi privé de ses petits-enfants, laissé seul et forcé de survivre à ceux qui auraient dû lui survivre. Les sycophantes au cœur endurci et vénal de Whitehall, jugeant de Kiffin par eux-mêmes, pensèrent que le vieillard serait facilement consolé par une robe d'alderman et une compensation en argent pour les propriétés confisquées de ses petits-fils. Penn fut employé pour cette œuvre de séduction, mais inutilement. Le roi se décida à essayer l'effet que pourraient produire des avances de sa part. Kiffin reçut l'invitation de se rendre au palais. Il y trouva un cercle brillant de nobles et de gentilshommes. Jacques vint à lui

[1] Continuation de la *Vie de Bunyan* à la suite de sa *Grâce abondante*.

aussitôt, lui parla très-gracieusement, et conclut en disant : « Je vous ai mis sur la liste des aldermen de Londres, monsieur Kiffin. » Le vieillard regarda fixement le roi, fondit en larmes, et répondit : « Sire, je suis vieux et usé. Je suis incapable de servir Votre Majesté et la Cité ; et la mort de mes pauvres enfants a brisé mon cœur. Cette blessure saigne comme le premier jour et saignera jusqu'à ma mort. » Le roi resta quelques minutes silencieux et un peu embarrassé, et dit enfin : « Je trouverai un baume pour cette blessure, monsieur Kiffin. » Assurément, Jacques n'avait pas l'intention d'être insolent et cruel, il était au contraire en ce moment d'une humeur exceptionnellement douce, semblerait-il. Cependant aucune des paroles qu'on a conservées de lui ne donne une opinion aussi défavorable de son caractère que ces quelques mots. Ce sont les paroles d'un homme au cœur endurci et à l'esprit bas, incapable de comprendre qu'il y ait des blessures que ne peuvent guérir ni les places ni les pensions [1].

Cette fraction du parti dissident qui était favorable à la nouvelle politique du roi avait dès le principe été en minorité, et commença bientôt à diminuer ; car il ne fallut pas longtemps aux non-conformistes pour s'apercevoir que leurs priviléges avaient été plutôt restreints qu'étendus par la déclaration d'indulgence. Le trait caractéristique principal du Puritain était son horreur pour les formes de l'Église romaine. Il avait abandonné l'Église d'Angleterre parce qu'il lui trouvait trop de ressemblance avec son orgueilleuse et voluptueuse sœur, la sorcière à la coupe d'or et à la robe écarlate. Il s'aperçut que l'une des conditions implicites de l'alliance formée avec la cour par quelques-uns de ses pasteurs était de montrer pour la religion de la cour respect et affection. Il en vint bientôt à regretter les jours de la persécution. Alors

[1] *Mémoires de Kiffin.* — Lettre de Luson à Brooke, 11 mai 1773, dans la correspondance de Hughes.

que les lois pénales étaient appliquées, il était allé entendre en secret et au péril de ses jours la parole de vie, mais enfin il l'avait entendue. Lorsque les frères étaient assemblés dans les chambres secrètes, lorsque les sentinelles étaient apposées, lorsque les portes étaient fermées, lorsque le prédicateur était entré par-dessus les toits et sous le déguisement d'un boucher ou d'un charretier dans la salle des séances, alors au moins Dieu avait été véritablement adoré. Nulle partie de la vérité divine n'avait été supprimée ou adoucie dans un intérêt mondain. Toutes les doctrines distinctives de la théologie puritaine avaient été prêchées dans toute leur intégrité et même dans toute leur rudesse. On ne faisait pas quartier à l'Église de Rome. La bête de l'Apocalypse, l'Antechrist, l'homme du péché, la mystique Jézabel, la mystique Babylone, étaient les phrases ordinairement employées pour décrire cette superstition auguste et fascinatrice. Tel avait été jadis le style d'Alsop, de Lobb, de Rosewell et d'autres ministres encore, qui étaient maintenant les bien-venus à la cour, et dont le langage était tout autre. Les docteurs qui aspiraient à une haute place dans la faveur et la confiance du roi ne pouvaient parler avec âpreté de la religion du roi. Les congrégations se plaignirent donc hautement que depuis l'apparition de cette déclaration, qui devait leur donner une entière liberté de conscience, elles n'avaient plus entendu prêcher l'Évangile avec courage et fidélité. Auparavant, il leur avait fallu, pour ainsi dire, avaler à la dérobée leur nourriture spirituelle; mais du moins, lorsqu'elles l'avaient prise de cette manière, elles l'avaient trouvée exactement assaisonnée à leur goût. Ils avaient maintenant la liberté de s'en nourrir en toute sécurité, mais elle avait perdu toute saveur. Ils se réunissaient en plein jour et dans des édifices commodes, mais pour y entendre des discours qui leur plaisaient infiniment moins que ceux qu'ils auraient entendus d'un recteur anglican. A l'église paroissiale, le culte et l'ido-

lâtrie de Rome étaient attaqués chaque dimanche avec énergie; mais dans l'assemblée de la congrégation, le pasteur qui, quelques mois auparavant, injuriait le clergé de l'Église établie et l'accusait de ne valoir guère mieux que les Papistes, s'abstenait soigneusement aujourd'hui de censurer le papisme, ou avait soin d'envelopper ses censures dans un langage assez délicat pour ne pas blesser les oreilles du père Petre. Il était impossible d'assigner à ce changement aucune raison valable. Les doctrines catholiques romaines n'avaient souffert aucune altération. De mémoire d'homme, jamais les prêtres catholiques romains n'avaient été aussi actifs à faire des prosélytes; jamais tant de publications catholiques romaines n'étaient sorties des presses anglaises; jamais l'attention de tous les hommes préoccupés de religion ne s'était si attentivement fixée sur la dispute entre les Catholiques romains et les Protestants. Que fallait-il penser de la sincérité de ces théologiens, qui ne s'étaient jamais lassés d'attaquer le papisme lorsqu'il était comparativement inoffensif et sans appui, et qui maintenant, à un moment de danger réel pour la foi réformée, évitaient soigneusement de prononcer un mot qui pût offenser un Jésuite? Leur conduite, à la vérité, pouvait aisément s'expliquer. Il était connu que quelques-uns d'entre eux avaient obtenu des pardons. On soupçonna que d'autres avaient reçu de l'argent. On pouvait retrouver leur prototype dans cet apôtre au faible cœur qui par crainte renia le Maître auquel il avait juré le plus ferme attachement, et dans cet autre vil apôtre qui vendit son Seigneur pour une poignée d'argent[1].

C'est ainsi que les ministres dissidents gagnés par la cour perdaient rapidement l'influence qu'ils avaient autrefois possédée sur leurs frères en religion. D'un autre

[1] Voyez, parmi d'autres pamphlets contemporains, une brochure intitulée : *Representation des dangers menaçants qui sont suspendus sur la tête des Protestants.*

côté, les sectaires se sentaient attirés par une vive sympathie religieuse vers ces prélats et ces ministres de l'Église d'Angleterre, qui, en dépit des mandats royaux, des promesses et des menaces, faisaient une guerre vigoureuse à l'Eglise de Rome. Les Anglicans et les Puritains, si longtemps séparés par une inimitié mortelle, se rapprochaient de jour en jour, et chaque pas qu'ils faisaient vers l'union augmentait l'influence de l'homme qu'ils regardaient comme leur chef commun. Guillaume était dans de parfaites conditions pour servir de médiateur entre les deux grands partis de la nation anglaise. On ne pouvait dire qu'il appartînt à aucun ; cependant aucun ne pouvait raisonnablement se refuser à le regarder comme un ami. Son système de théologie s'accordait avec celui des Puritains. En même temps, il regardait l'épiscopat, non à la vérité comme une institution divine, mais comme une forme de gouvernement ecclésiastique parfaitement légale et éminemment utile. Il regardait comme n'ayant aucune importance vitale les questions touchant les attitudes, les vêtements sacerdotaux, les cérémonies et les liturgies. Un culte simple, pareil à celui auquel il était habitué dès l'enfance, eût été le plus à son goût ; mais il était prêt à se conformer à tout rituel préféré par la nation, et insistait seulement pour qu'on ne lui demandât pas de persécuter ceux de ses frères protestants à qui leur conscience ne permettrait pas de suivre son exemple. Deux ans auparavant, les bigots des deux partis l'auraient déclaré un pur Laodicéen, ni chaud ni froid, digne seulement d'être rejeté. Mais l'adversité et le danger commun avaient si bien tempéré le zèle des Anglicans contre les dissidents et des dissidents contre les Anglicans, que la tiédeur, qui autrefois lui avait été imputée à titre de crime, était maintenant regardée comme une de ses principales vertus.

Tout le monde était inquiet de connaître son opinion sur la déclaration d'indulgence. Pendant un certain

temps, on se flatta de l'espoir, à Whitehall, que son respect bien connu pour les droits de la conscience l'empêcherait d'exprimer, publiquement à tout le moins, sa désapprobation d'une politique qui avait une apparence de libéralité. Penn envoya à La Haye de longues dissertations, et même se rendit dans cette ville, espérant que son éloquence, dont il avait une haute opinion, aurait un effet irrésistible. Mais il eut beau parler sur son thème favori avec une abondance qui fatiguait ses auditeurs, il eut beau leur assurer que l'avénement de l'âge d'or de la liberté religieuse lui avait été révélé par un homme à qui il avait été permis de converser avec les anges, il ne fit aucune impression sur le prince[1]. « Vous me demandez, dit Guillaume à un des agents du roi, d'appuyer une attaque contre ma religion. Je ne puis le faire en conscience, et je ne voudrais le faire ni pour la couronne d'Angleterre, ni pour l'empire du monde. » Ces paroles furent rapportées au roi, et le jetèrent dans un grand trouble[2]. Il écrivit de sa propre main des lettres pressantes. Tantôt il prenait le ton d'un homme insulté; il était, disait-il, le chef de la famille royale, comme tel il avait droit à l'obéissance des branches cadettes, et il lui était très-pénible de se voir traversé dans une affaire qui lui tenait tant à cœur. Tantôt il faisait briller une amorce qu'il croyait irrésistible : si Guillaume voulait lui céder sur ce seul point, il le seconderait énergiquement dans sa lutte contre la France. Mais Guillaume n'était pas homme à se laisser tromper ainsi. Il savait que Jacques, même bien disposé, était incapable, sans le soutien

[1] Burnet, I, 693, 694.

[2] « Le prince d'Orange, qui avait éludé jusqu'alors de faire une réponse décisive, dit.... qu'il ne consentira jamais à la suppression de ces lois qui avaient été établies pour le maintien et la sûreté de la religion protestante, et que sa conscience ne le lui permettait point, non seulement pour la succession du royaume d'Angleterre, mais même pour l'empire du monde; et on voit que le roi d'Angleterre est plus aigri contre lui qu'il n'a jamais été. » Bonrepaux, 11-21 juin 1687.

du parlement, de rendre aucun service efficace à la cause de l'Europe, et il n'était pas douteux que si un parlement s'assemblait, la première chose qu'il demanderait serait l'annulation de la déclaration d'indulgence.

La princesse donna son assentiment à tout ce que proposa son mari. Leur opinion commune fut transmise au roi dans des termes fermes, mais modérés. Ils déclaraient regretter profondément la conduite qu'avait adoptée Sa Majesté. Ils étaient convaincus qu'il avait usurpé une prérogative que la loi ne lui accordait pas. Ils protestaient contre cette usurpation, non-seulement comme amis de la liberté, mais comme membres de la maison royale, ayant un grand intérêt à maintenir les droits de cette couronne, qu'ils devaient porter un jour; car l'expérience avait prouvé qu'en Angleterre le pouvoir arbitraire ne pouvait manquer de produire une réaction plus pernicieuse que ce pouvoir lui-même, et on pouvait raisonnablement craindre que la nation alarmée et irritée par la perspective du despotisme ne prît en dégoût même la monarchie constitutionnelle. Le conseil qu'ils donnaient au roi était donc de gouverner en toutes choses conformément à la loi. Ils admettaient parfaitement que la loi pourrait être modifiée avec avantage par l'autorité compétente, et que certaines parties de sa déclaration méritaient d'être incorporées dans un acte du parlement. Ils n'étaient point persécuteurs; ils verraient avec plaisir les Catholiques romains aussi bien que les dissidents protestants délivrés légalement de tout statut pénal. Ils verraient avec plaisir les Protestants dissidents admis par la loi aux emplois civils. Leurs Altesses s'arrêtaient à ce dernier point, et n'allaient pas plus loin. Ils ne pouvaient que redouter de grands malheurs si les Catholiques romains étaient investis de fonctions publiques, et ils donnaient clairement à entendre que ces craintes étaient surtout inspirées par la conduite de Jacques [1].

[1] Burnet, I, 710. — Bonrepaux, 24 mai-4 juin 1687.

L'opinion exprimée par le prince et la princesse, touchant les incapacités auxquelles étaient soumis les Catholiques romains, était celle de presque tous les hommes d'État et de tous les philosophes qui étaient alors zélés pour la liberté politique et religieuse. De notre temps, au contraire, des hommes éclairés ont souvent déclaré avec regret que, sur ce point, Guillaume apparait à son désavantage à côté de son beau-père. La vérité, c'est que certaines considérations, qui sont indispensables pour se former un jugement impartial, semblent avoir échappé à l'attention de plusieurs écrivains du dix-neuvième siècle.

Il y a deux erreurs opposées dans lesquelles ceux qui étudient les annales de notre pays sont en danger constant de tomber, celle qui consiste à juger du present par le passé, et celle qui consiste à juger du passé par le présent. La première erreur est celle des esprits enclins à respecter tout ce qui est ancien; la seconde, celle des esprits attirés invinciblement vers tout ce qui est nouveau. On peut observer la première dans les raisonnements des politiques conservateurs sur les questions de leur temps; la seconde infecte les spéculations des écrivains de l'école libérale, lorsqu'ils discutent les affaires d'une époque précédente. La première de ces erreurs est surtout pernicieuse aux hommes d'État; la dernière aux historiens.

Il n'est pas facile à celui qui, de nos jours, essaye de parler de la révolution qui renversa les Stuarts, de conserver un juste milieu impartial entre ces deux extrêmes. La question de savoir si les membres de l'Église catholique romaine pouvaient être sans danger admis au parlement et aux emplois publics agita notre pays pendant le règne de Jacques II, fut abandonnée après sa chute, et, après avoir dormi plus d'un siècle, fut ressuscitée par cette grande agitation de l'esprit humain qui suivit la réunion de l'assemblée nationale française.

Pendant trente ans le débat continua dans les deux chambres du parlement, dans chaque corps électoral, dans chaque salon. Il renversa des cabinets, mit des partis en dissolution, et nous poussa enfin sur le bord de la guerre civile. Même alors qu'il fut terminé, les passions qui lui avaient donné naissance continuèrent à fermenter. Il était presque impossible aux hommes dont l'esprit était sous l'influence de ces passions de voir sous leur véritable jour les événements des années 1687 et 1688.

Une certaine classe d'hommes politiques, partant de cette proposition très-vraie que la révolution avait été pour notre pays un grand bonheur, arrivait à la fausse conclusion qu'aucune des lois que les hommes d'État de la révolution avaient jugées nécessaires à la protection de notre religion et de notre liberté ne pouvait être abolie sans danger. Une autre classe d'hommes politiques, partant de cette autre proposition également vraie, que les incapacités imposées aux Catholiques romains ne produisaient, depuis longtemps, autre chose que du mal, arrivait à cette autre fausse conclusion qu'en aucun temps ces incapacités n'avaient pu être utiles et nécessaires. La première de ces fausses conclusions se retrouve dans tous les discours du pénétrant et savant Eldon. La seconde ne fut pas entièrement sans influence, même sur une intelligence aussi calme et aussi philosophique que celle de Mackintosh.

Peut-être trouverons-nous cependant, après ample examen, que nous pouvons justifier la ligne de conduite qui fut unanimement approuvée par tous les grands hommes d'État anglais du dix-septième siècle, sans mettre en question la sagesse de cette autre ligne de conduite qui reçut l'unanime approbation de tous les grands hommes d'État anglais de notre époque.

Incontestablement c'est un mal qu'un citoyen quelconque soit exclu des emplois publics à cause de ses opinions religieuses; mais faire un choix entre deux

maux est souvent la seule alternative laissée à la sagesse humaine. Une société peut se trouver dans une position telle, que la majorité doit ou imposer des incapacités ou s'y soumettre elle-même, si bien que ce qui, dans des circonstances ordinaires, serait justement condamnable et qualifié de mesure persécutrice, peut rentrer dans les limites du droit de légitime défense; et telle était en 1687 la situation de l'Angleterre.

Selon la constitution du royaume, Jacques possédait le droit de nommer presque tous les fonctionnaires publics, politiques, judiciaires, ecclésiastiques, militaires, maritimes. Il n'était pas, comme le sont aujourd'hui nos souverains, obligé d'exercer ce droit conformément à l'avis de ministres approuvés par la chambre des communes. Il était donc évident que, s'il n'était pas strictement obligé par la loi à n'accorder de fonctions qu'aux Protestants, il lui serait possible de n'en accorder qu'aux Catholiques romains. Ces derniers étaient peu nombreux, et il n'en était pas un seul dont les services fussent sérieusement nécessaires à la société. Proportionnellement, ils étaient infiniment moins nombreux alors qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, un flot constant d'émigration coule de l'Irlande dans nos grandes villes; mais au dix-septième siècle il n'y avait pas, même à Londres, de colonie irlandaise. Sur cinquante habitants ou propriétaires du royaume, quarante-neuf étaient Protestants, et presque tous les talents et toutes les connaissances politiques, judiciaires et militaires, se trouvaient chez les Protestants. Le roi néanmoins, sous l'influence d'une incroyable infatuation, s'était décidé à employer son vaste patronage comme moyen de faire des prosélytes. Appartenir à son Église était à ses yeux la première des conditions pour occuper un emploi; appartenir à l'Église nationale était une incapacité positive. Il réprouvait, il est vrai, dans un langage qu'avaient applaudi quelques amis crédules de la liberté religieuse, la monstrueuse injustice de ce

Test qui avait exclu des fonctions publiques une petite minorité de la nation; mais en même temps il en instituait un autre qui en excluait la majorité. Il trouvait injuste qu'un homme qui était bon financier et sujet dévoué fût exclu du poste de lord trésorier simplement parce qu'il était Papiste; mais il avait renvoyé un lord trésorier, qu'il reconnaissait pour un bon financier et un sujet dévoué, simplement parce qu'il était Protestant. Il avait, à diverses reprises, énoncé clairement la résolution de ne plus confier la Verge blanche aux mains d'un hérétique. Il avait suivi le même système à l'égard de plusieurs autres grandes charges de l'État. Déjà le lord président, le lord du sceau privé, le lord chambellan, le maître de la garde-robe, le premier lord de la trésorerie, un des secrétaires d'État, le lord grand commissaire d'Écosse, le chancelier d'Écosse, le secrétaire d'Écosse, étaient ou prétendaient être Catholiques romains. La plupart de ces fonctionnaires avaient été élevés dans l'Église anglicane, et s'étaient rendus coupables d'apostasies secrètes ou publiques, afin d'obtenir ou de conserver leurs grandes positions. Tout Protestant qui conservait encore un poste important dans le gouvernement était dans une anxiété et une incertitude constantes. Nous n'en finirions plus si nous voulions énumérer les places inférieures occupées par la classe favorisée. Les Catholiques romains pullulaient déjà dans tous les départements du service public. Ils étaient lords lieutenants, lieutenants députés, juges, juges de paix, commissaires des douanes, envoyés diplomatiques aux cours étrangères, colonels de régiments, gouverneurs de forteresses. La part que dans l'espace de quelques mois ils avaient obtenue dans le patronage temporel de la couronne était dix fois plus grande qu'elle ne l'aurait été sous un système impartial. Ce n'était cependant pas encore ce qu'il y avait de plus fâcheux. On les rendait les maîtres de l'Église anglicane. Des hommes qui avaient assuré au

roi qu'ils partageaient ses croyances siégeaient dans la haute commission, et exerçaient dans les choses spirituelles une juridiction suprême sur tous les prélats et tous les ministres de l'Église établie. Des bénéfices ecclésiastiques d'une grande importance avaient été donnés à des Papistes avoués ou à des Papistes déguisés, et tout cela avait été fait alors que les lois contre le papisme n'avaient pas encore été abrogées, alors que Jacques avait encore un grand intérêt à affecter le respect pour les droits de la conscience. Quelle serait alors sa conduite si ses sujets consentaient à l'affranchir par un acte législatif de l'apparence même de la contrainte? Est-il possible de douter que les Protestants eussent été exclus aussi complétement des emplois publics, par un usage strictement légal de la prérogative royale, que les Catholiques romains l'avaient jamais été par acte du parlement?

Avec quelle obstination Jacques persista à vouloir accorder aux membres de son Église une part de patronage hors de toute proportion avec leur nombre et leur importance, cela est prouvé par les instructions que, dans son exil et sa vieillesse, il écrivit pour la conduite de son fils. Il est impossible de lire, sans une pitié mêlée de mépris, ces effusions d'une intelligence pour laquelle l'expérience et le malheur avaient en vain épuisé leurs leçons. Le prétendant est averti, s'il règne jamais en Angleterre, de faire deux parts de toutes les places du gouvernement, et d'en accorder aux membres de l'Église de Rome une portion qui aurait été suffisante s'ils avaient formé une moitié, au lieu de former un cinquième de la nation. Un des secrétaires d'État, un des commissaires de la trésorerie, le secrétaire de la guerre, la majorité des grands dignitaires de la maison du roi, la majorité des officiers de l'armée, doivent toujours être Catholiques. Telles étaient les pensées de Jacques même après que sa perverse bigoterie lui eut

attiré un châtiment qui effraya le monde entier. Était-il possible de douter de la conduite qu'il eût tenue si son peuple, trompé par le mot spécieux de liberté religieuse, l'eût laissé marcher dans sa voie sans aucune contrainte?

Penn lui-même, tout immodéré et aveugle que fût son zèle pour la déclaration d'indulgence, semble avoir senti que la partialité avec laquelle on prodiguait aux Catholiques romains les honneurs et les émoluments pourrait assez justement exciter la jalousie de la nation. Il déclara que si l'acte du *Test* était rapporté, les Protestants avaient droit à une compensation, et il alla jusqu'à en désigner plusieurs. Pendant quelques semaines, le mot *équivalent*, récemment importé de France, fut dans la bouche de tous les orateurs de café; mais enfin quelques pages pleines d'une logique pénétrante et d'un sarcasme accompli, écrites par Halifax, mirent fin à ces projets oiseux. Une des thèses soutenues par Penn était qu'on fît une loi qui diviserait le patronage de la couronne en trois parties égales, et que l'Église de Rome n'aurait droit qu'à une seule de ces trois parties. Même avec un tel arrangement, les Catholiques romains auraient encore obtenu vingt fois plus de places que leur nombre ne le comportait, et cependant il n'est pas croyable que le roi eût voulu consentir à un semblable arrangement; mais quand bien même il y eût consenti, quelle garantie pourrait-il donner qu'il tiendrait fidèlement le pacte conclu? Ce dilemme posé par Halifax était irréfutable : si les lois vous lient, observez alors les lois qui existent déjà; si elles ne vous lient pas, il est inutile de venir nous offrir une loi comme garantie[1].

Il est donc évident que le point en contestation n'était pas de savoir si les emplois civils seraient ouverts à toutes les sectes indifféremment. Tant que Jacques se-

[1] Johnstone, 13 janvier 1688. — Halifax, *Anatomie d'un équivalent.*

rait roi, il y aurait inévitablement exclusion, et la seule question serait celle-ci : qui serait exclu, les Papistes ou les Protestants, la majorité ou la minorité, cent mille Anglais ou cinq millions d'Anglais?

Tels sont les arguments puissants par lesquels on peut mettre d'accord la conduite du prince d'Orange à l'égard des Catholiques romains anglais avec les principes de la liberté religieuse. Ces arguments, comme on peut voir, n'ont aucun rapport avec aucune des doctrines de la théologie catholique romaine. On peut observer aussi qu'ils cessèrent d'avoir aucune force lorsque la couronne eut été mise sur la tête de souverains protestants, et lorsque le pouvoir de la chambre des communes dans l'État fut devenu si décidément prépondérant qu'aucun souverain, quelles qu'eussent été ses opinions ou ses inclinations, n'aurait pu imiter la conduite de Jacques. La nation toutefois, après tant de terreurs, de luttes, de périls, se trouva d'humeur soupçonneuse et vindicative. Aussi les moyens de défense que la nécessité avait autrefois justifiés, et que la nécessité seule pouvait justifier, furent employés longtemps encore après que la nécessité eût cessé d'exister, et ne furent abandonnés qu'après une lutte de plusieurs années entre le préjugé vulgaire et la raison. Mais, à l'époque du règne de Jacques, le préjugé vulgaire et la raison étaient du même côté. Le fanatique et l'ignorant voulaient exclure des emplois le Catholique romain parce qu'il adorait du bois et des pierres, parce qu'il portait la marque de la bête, parce qu'il avait brûlé Londres, parce qu'il avait étranglé sir Edmondsbury Godfrey; et l'homme d'État judicieux et tolérant, tout en souriant des erreurs qui en imposaient à la populace, arrivait par une route très-différente à la même conclusion.

Le grand souci de Guillaume était maintenant d'unir en un seul corps les nombreuses fractions de cette société qui le regardait comme son chef. Pour cette œuvre,

il trouva plusieurs auxiliaires habiles et dignes de confiance, et parmi ceux qui lui furent particulièrement utiles, il faut citer Dykvelt et Burnet.

Il était nécessaire, à la vérité, de n'employer les services de Burnet qu'avec une extrême prudence. Le bon accueil qu'il avait trouvé à La Haye avait excité la fureur de Jacques. Marie reçut de son père deux lettres remplies d'invectives contre l'insolent et séditieux docteur qu'elle protégeait. Mais les accusations eurent sur elle si peu d'effet qu'elle y fit des réponses dictées par Burnet lui-même. Enfin, en janvier 1687, le roi eut recours à des mesures plus graves. Skelton, qui représentait le gouvernement anglais dans les Provinces-Unies, fut envoyé à Paris et remplacé par Albeville, le plus vil et le plus bas de tous les membres de la cabale jésuitique. L'argent était l'unique passion d'Albeville, et il le prenait de quiconque le lui offrait. Il était payé à la fois par la France et par la Hollande; bien plus, il était descendu même au-dessous de cette misérable dignité que se donne la corruption, et acceptait des présents si modiques qu'ils auraient semblé plutôt convenables pour un portefaix ou un laquais que pour un envoyé honoré d'un titre de baronnet anglais et d'un marquisat étranger. Dans une certaine occasion, il empocha très-complaisamment une gratification de cinquante pistoles comme prix d'un service qu'il avait rendu aux états généraux. Cet homme était chargé de demander que Burnet fût renvoyé de La Haye. Guillaume, qui n'était pas disposé à se séparer d'un ami précieux, répondit d'abord avec sa froideur habituelle : « Je ne crois pas, Monsieur, que depuis que le docteur est ici, il ait rien fait ou rien dit dont Sa Majesté puisse justement se plaindre. » Mais Jacques était pressant, le temps d'une rupture ouverte n'était pas arrivé, et il fallut céder. Pendant plus de dix-huit mois, Burnet ne fut pas admis en la présence du prince et de la princesse; mais il demeurait auprès d'eux; il

était entièrement informé de tout ce qui se passait ; on demandait constamment son avis ; sa plume était employée dans toutes les occasions importantes, et la plupart des pamphlets les plus acerbes et qui eurent le plus de retentissement dans Londres, à cette époque, lui furent justement attribués.

La fureur de Jacques ne connut plus de bornes. Il avait toujours été suffisamment enclin aux passions emportées ; mais jamais il n'eut, pour aucun de ses ennemis, pas même pour ceux qui avaient conspiré contre sa vie, ou qui avaient essayé, par le parjure, de faire retomber sur lui l'accusation de trahison ou d'assassinat, une haine semblable à celle qu'il ressentit alors pour Burnet. Chaque jour Sa Majesté injuriait Burnet dans un langage peu digne d'un roi, et méditait des plans de vengeance illégale. Le sang lui-même n'aurait pas apaisé cette haine frénétique : il aurait fallu encore que Burnet fût torturé avant d'être mis à mort. Heureusement Burnet était Écossais de naissance, et, en cette qualité, on pourrait lui broyer les jambes dans le brodequin avant de le pendre dans Grassmarket. En conséquence, des poursuites furent dirigées contre lui en Écosse ; mais il s'était fait naturaliser en Hollande, s'y était marié à une femme riche du pays, et il était certain que sa patrie adoptive ne le livrerait pas. On se décida donc à l'enlever. Des misérables furent gagnés au moyen de fortes sommes d'argent pour rendre cet infâme et périlleux service. Un mandat de trois mille livres sterling fut rédigé et présenté à la signature dans les bureaux du secrétaire d'État. Louis apprit ce projet et l'approuva chaudement. Il ferait, disait-il, tout ce qui lui serait possible pour que le scélérat fût transporté en Angleterre, et pour que les ministres de la vengeance de Jacques trouvassent en France un asile assuré. Burnet était parfaitement informé du danger qu'il courait ; mais la timidité n'était pas au nombre de ses défauts. Il publia une réponse courageuse

aux charges portées contre lui à Édimbourg. Il savait, disait-il, qu'on avait l'intention de l'exécuter sans jugement; mais il avait mis sa confiance dans le roi des rois, vers lequel le sang innocent ne criait pas en vain vengeance, même contre les princes les plus puissants de la terre. Il donna à quelques amis un dîner d'adieu, et, après le repas, prit solennellement congé d'eux, comme un homme condamné à la mort, et avec lequel il n'était pas prudent d'avoir plus longtemps des relations. Néanmoins il continua à se montrer si hardiment dans tous les lieux publics de La Haye, que ses amis lui reprochèrent vivement sa folle témérité [1].

Tandis que Burnet servait en Hollande de secrétaire à Guillaume, Dykvelt n'était pas moins utilement employé à Londres. Dykvelt appartenait à cette race remarquable d'hommes publics, dont l'éducation politique s'était faite à la noble école de Jean de Witt, et qui, après la chute de ce grand ministre, crurent que le meilleur moyen de continuer à servir la république était de se

[1] Burnet, I, 726-731. — *Réponse aux lettres criminelles publiées contre le docteur Burnet.* — Négociations d'Avaux, 7-17; 14-24 juillet; 28 juillet - 7 août 1687; 19-29 janvier 1688. — Louis à Barillon, 30 décembre - 9 janvier 1687-1688. — Johnstone de Waristoun, 21 février 1688. —Lady Russell au docteur Fitzwilliam, 5 octobre 1687. — Comme on a supposé que Burnet, qui certainement n'avait pas l'habitude de diminuer son importance, avait exagéré les dangers auxquels il était exposé, je citerai les paroles de Louis et celles de Johnstone. « Qui que ce soit, dit Louis, qui entreprenne de l'enlever en Hollande, trouvera non-seulement une retraite assurée et une entière protection dans mes États, mais aussi toute l'assistance qu'il pourra désirer pour faire conduire sûrement ce scélérat en Angleterre. » « L'affaire de Bamfield (Burnet) est certainement vraie, dit Johnstone. Personne n'en doute ici, et quelques-uns de ceux qui y sont impliqués ne le nient pas. Ses amis disent qu'ils apprennent qu'il ne prend aucune précaution, et que pour faire parade de son courage il se montre follement; si bien que s'il lui arrive malheur, tout le monde rira de lui. Je vous en prie, dites-lui cela de la part de Jones (Johnstone); si on pouvait attraper quelqu'un faisant son coup d'essai sur lui, cela pourrait faire beaucoup pour empêcher qu'on entreprît rien contre Ogle (Guillaume d'Orange). »

rallier autour du prince d'Orange. Des diplomates alors au service des Provinces-Unies, aucun n'était supérieur à Dykvelt par l'habileté, le caractère ou les manières. Aucun ne semble l'avoir égalé en connaissance des affaires anglaises. On trouva un prétexte pour l'envoyer en Angleterre avec des lettres de créance des états généraux, dès le commencement de 1687. Mais, en réalité, il était encore envoyé comme ambassadeur auprès de l'opposition bien plus qu'auprès du gouvernement, et sa conduite lui fut tracée par des instructions particulières qui avaient été rédigées par Burnet et approuvées par Guillaume [1].

Dykvelt écrivit que Jacques était cruellement mortifié de la conduite du prince et de la princesse d'Orange. « Le devoir de mon neveu, disait le roi, est de m'appuyer; mais il a toujours pris plaisir à me contrecarrer. » Dykvelt répondit que, dans les affaires d'intérêt privé, Son Altesse avait toujours montré et était toujours prête à montrer la plus grande déférence aux désirs du roi, mais qu'il était déraisonnable d'attendre l'appui d'un prince protestant contre la religion protestante [2]. Le roi fut réduit au silence, mais non apaisé. Il vit, avec une mauvaise humeur qu'il ne put déguiser, que Dykvelt enrégimentait et disciplinait toutes les nuances de l'opposition avec une habileté qui aurait fait honneur à l'homme d'État anglais le plus remarquable, et qui était merveilleuse chez un étranger. Il assura au clergé qu'il trouverait dans le prince un ami de l'épiscopat et du *Livre des prières communes*. Il encouragea les non-conformistes à attendre de lui, non-seulement la tolérance, mais aussi l'assimilation à l'Église établie

[1] Burnet, I, 708. — Négociations d'Avaux, 3-13 janvier; 6-16 février 1687. — Van Kampen, *Karakterkunde der vaderlandsche Geschiedenis*.

[2] Burnet, I, 711. — Les dépêches de Dykvelt aux états généraux ne contiennent pas, à ma connaissance, un seul mot sur l'objet réel de sa mission. Sa correspondance avec le prince d'Orange était strictement privée.

Les Catholiques romains furent conciliés, et quelques-uns des plus respectables déclarèrent, à la face du roi, qu'ils étaient satisfaits de ce que proposait Dykvelt, et qu'ils préféreraient une tolérance qui leur serait garantie par statut à une domination illégale et précaire [1]. Les chefs de toutes les fractions importantes de la nation avaient de fréquentes conférences chez l'habile envoyé. Dans ces réunions, l'opinion du parti tory était exprimée principalement par les comtes de Danby et de Nottingham. Quoique plus de huit ans se fussent écoulés depuis que Danby était tombé du pouvoir, son nom avait encore du prestige parmi les vieux Cavaliers anglais; et beaucoup de ces Whigs eux-mêmes, qui l'avaient persécuté jadis, étaient disposés maintenant à admettre qu'il avait été puni de fautes qui n'étaient pas les siennes, et que son dévouement à la prérogative, bien qu'il l'eût mal inspiré souvent, était tempéré par deux sentiments fort honorables pour lui, son zèle pour l'Église établie et son zèle pour la dignité et l'indépendance de la patrie. Il était aussi fort estimé à La Haye, et on n'avait jamais oublié que c'était lui qui, en dépit de l'influence de la France et des Papistes, avait engagé Charles à accorder la main de lady Mary à son cousin.

Daniel Finch, comte de Nottingham, gentilhomme dont le nom se présentera fréquemment dans l'histoire de trois règnes remplis d'événements, sortait d'une famille sans rivale au barreau. Un de ses parents avait tenu les sceaux sous Charles I[er], avait prostitué à de coupables projets ses grands talents et sa grande science, et avait été poursuivi par la vengeance des communes d'Angleterre, ayant à leur tête Falkland. Heneage Finch avait acquis sous la génération suivante un renom plus honorable. Il avait été, immédiatement après la restauration, nommé *solicitor general*. Il avait été ensuite élevé

[1] Bonrepaux, 12-22 septembre 1687.

aux dignités d'*attorney general*, de lord garde des sceaux, de lord chancelier, de baron Finch et de comte de Nottingham. Pendant tout le cours de cette brillante carrière, il avait toujours soutenu la prérogative royale autant que le permettaient la décence et l'honnêteté; mais il n'avait jamais été mêlé à aucune des machinations contre les lois fondamentales du royaume. Au milieu d'une cour corrompue, il avait conservé son intégrité sans souillures. Il avait joui d'une grande réputation comme orateur, bien que son éloquence, formée sur des modèles antérieurs aux guerres civiles, fût regardée, vers la fin de sa vie, comme roide et pédantesque, par les beaux esprits de la nouvelle génération. Dans Westminster-Hall, il est encore mentionné avec respect comme l'homme qui le premier fit sortir du chaos, anciennement nommé *equité*, un nouveau système de jurisprudence aussi régulier et aussi complet que celui qui est appliqué par les juges de la loi commune[1]. Son fils aîné, avec le titre de comte de Nottingham, avait hérité d'une part considérable des qualités morales et intellectuelles de ce grand magistrat. Ce fils, le comte Daniel, était un homme honorable et vertueux, bien qu'il fût l'esclave de préjugés absurdes et sujet à d'étranges caprices. On ne peut l'accuser de s'être détourné du droit chemin pour courir après un gain ou un plaisir illicites. Comme son père, il était orateur distingué, persuasif, mais prolixe, et d'une solennité trop monotone. La personne de l'orateur était en parfaite harmonie avec son éloquence. Son attitude était roide et droite, son teint si brun qu'il aurait pu le faire prendre pour un habitant d'un climat plus chaud que le nôtre, et ses traits durs et graves lui donnaient l'air d'un homme menant le deuil à des funérailles. On disait généralement qu'il ressemblait plutôt à un grand d'Espagne qu'à un gentleman anglais. Les so-

[1] Voyez sa *Vie* par lord Campbell.

briquets de *Dismal* (le Ténébreux), don Dismallo et don Diego, lui avaient été donnés par des plaisants, et ne sont pas encore oubliés. Il avait donné beaucoup d'attention à la science par laquelle sa famille s'était élevée à la grandeur, et était, pour un homme né dans les honneurs et les richesses, admirablement instruit des lois de son pays. Il était un fils dévoué de l'Église, et il montra son respect pour elle de deux manières fort peu usuelles chez les grands seigneurs, qui, à cette époque, se vantaient d'être amis de l'Église : en écrivant des traités pour la défense de ses dogmes, et en mettant sa vie privée d'accord avec ses préceptes. Comme tant d'autres Anglicans zélés, il s'était montré jusqu'alors un ferme soutien de l'autorité monarchique; mais il était extrêmement hostile à la politique qui avait été suivie depuis la répression de l'insurrection de l'Ouest, et il n'avait pas été moins mécontent de la manière dont son frère cadet Heneage avait été renvoyé de ses fonctions pour avoir refusé de défendre le pouvoir de dispense du roi[1].

A ces deux grands comtes tories était uni Halifax, le chef accompli des *équilibreurs*. Halifax paraît avoir eu à cette époque un grand ascendant sur l'esprit de Nottingham. Entre Halifax et Danby, il existait une inimitié qui avait commencé à la cour de Charles, qui, plus tard, troubla la cour de Guillaume, mais qui, comme tant d'autres inimitiés, fut suspendue par la tyrannie de Jacques. Les deux ennemis se rencontraient fréquemment dans les conférences tenues chez Dykvelt, et s'accordaient à exprimer leur mécontentement de la politique du gouvernement et leur respect pour le prince d'Orange. Les différences de caractère des deux hommes d'État apparurent d'une manière tranchée dans leurs relations

[1] Correspondance de Johnstone. — *Mémoires de Mackay*. — Arbuthnot, *John Bull*. — Swift, écrits de 1710 à 1714, *passim*. — Lettre de Whiston au comte de Nottingham, et réponse du comte.

avec l'envoyé hollandais. Halifax montrait un admirable talent pour la discussion, mais reculait devant une décision hardie et irrévocable. Danby, beaucoup moins subtil et moins éloquent, montrait plus d'énergie, de résolution et de sagacité pratique.

Plusieurs Whigs éminents étaient en communication constante avec Dykvelt ; mais les chefs des deux grandes maisons de Cavendish et de Russell ne purent prendre à ces négociations une part aussi active et aussi prépondérante que celle à laquelle leur donnaient droit leur position et leurs opinions. La fortune et le nom de Devonshire étaient à ce moment sous un nuage : il avait eu une querelle malheureuse avec la cour, querelle dont la cause n'était ni honorable ni politique, mais qui résultait d'une rixe particulière dans laquelle ses amis les plus chauds déclaraient eux-mêmes qu'il avait eu des torts. Un jour qu'il était allé à Whitehall pour y rendre ses hommages au roi, il avait été insulté par un homme nommé Colepepper, un de ces nombreux *bravi* qui infestaient les antichambres de la cour et qui s'efforcaient de gagner les faveurs de la cour en insultant les chefs de l'opposition. Le roi lui-même se montra très-indigné du traitement qu'avait subi dans son palais un de ses pairs les plus éminents, et Devonshire fut apaisé par l'assurance qu'on lui donna que l'insulteur ne serait plus admis à la cour. L'interdit cependant fut bientôt levé. Le ressentiment du comte se réveilla. Ses domestiques prirent sa cause en main, et des scènes semblables à celles d'une époque plus barbare troublèrent les rues du quartier de Westminster. Le conseil privé perdait tout son temps à écouter les incriminations et les récriminations des deux parties adverses. La femme de Colepepper déclarait que sa vie et celle de son mari étaient en danger, et que leur maison avait été attaquée par des spadassins portant la livrée des Cavendish. Devonshire répondait qu'on avait tiré sur lui des fenêtres

de Colepepper. On niait énergiquement ce dernier fait; on avouait qu'un pistolet chargé à poudre seulement avait été déchargé, mais cela dans un moment de terreur et dans le but unique de donner l'alarme aux soldats de garde. Au moment où cette querelle était dans toute sa chaleur, le comte rencontra Colepepper dans le salon de Whitehall et crut voir sur le visage du matamore une expression de triomphe et de défi. Rien d'inconvenant ne se passa en présence du roi; mais aussitôt qu'ils eurent quitté le salon de réception, Devonshire proposa de vider immédiatement la querelle à l'épée. Le cartel fut refusé. Alors le lord hautain, oubliant le respect qu'il devait au lieu où il se trouvait et qu'il se devait à lui-même, frappa Colepepper au visage avec sa canne. Tout le monde s'accorda à condamner cet acte comme très-indiscret et très-indécent, et Devonshire lui-même, lorsqu'il eut repris son sang-froid, ne put y penser qu'avec honte et dépit. Le gouvernement, toutefois, avec sa folie habituelle, traita le comte si sévèrement, que toutes les sympathies furent bientôt du côté de ce dernier. Une instruction criminelle fut commencée à la cour du banc du roi. Le défendeur fit valoir les priviléges de la pairie; mais une décision fut bientôt rendue sur ce point contre lui, et il est impossible de nier que cette décision, qu'elle fût ou ne fût pas conforme à la lettre de la loi anglaise, était strictement conforme en revanche aux grands principes sur lesquels toutes les lois devraient être appuyées. Il ne lui restait plus qu'à s'avouer coupable. Le tribunal, par des destitutions successives, avait été réduit à une soumission si complète, que le gouvernement, qui intentait les poursuites, pouvait aussi prononcer la punition. Les juges se rendirent en corps chez Jeffreys, qui insista pour qu'il ne fût pas imposé une amende de moins de trente mille livres. Trente mille livres, comparativement aux revenus des grands seigneurs anglais de cette époque, peuvent être considérés comme l'équi-

valent de cent cinquante mille livres au dix-neuvième siècle. Pas un mot de désapprobation ne fut exprimé en présence du chancelier; mais, lorsque les juges se furent retirés, sir John Powell, chez lequel semblait s'être concentré le peu d'honnêteté qui restait à la magistrature, insinua timidement que l'amende demandée était énorme, et que la dixième partie serait fort suffisante. Ses confrères ne furent pas de son avis, et, en cette occasion, il ne montra pas le courage par lequel, quelques mois plus tard, il réhabilita son nom. Le comte fut donc condamné à une amende de trente mille livres et à l'emprisonnement jusqu'à complet payement. Une telle somme à cette époque ne pouvait être rassemblée en un jour, même parmi les membres les plus riches de la noblesse. Toutefois la sentence d'emprisonnement fut plus aisément décrétée qu'exécutée. Devonshire s'était retiré à Chatsworth, où il s'occupait à remplacer le gothique manoir de sa famille par un édifice digne de Palladio. Le district du Peak était alors aussi sauvage que l'est aujourd'hui Connemara, et le shérif prétendit qu'il était à peu près impossible d'arrêter le maître d'une région aussi sauvage, entouré de domestiques et de fermiers dévoués. On gagna ainsi quelques jours; mais enfin le comte et le shérif furent tous les deux mis en prison. Cependant une foule de solliciteurs employaient leur influence. Le bruit courut que la comtesse douairière de Devonshire avait été admise dans le cabinet du roi; qu'elle avait rappelé à Jacques comment son beau-frère, le brave Charles Cavendish, était tombé à Gainsborough en combattant pour la couronne, et qu'elle lui avait mis sous les yeux des billets écrits par Charles I[er] et par Charles II, par lesquels étaient reconnues les sommes énormes prêtées par son mari durant les guerres civiles. Ces emprunts n'avaient jamais été payés et se montaient, disait-on, avec les intérêts, à une somme plus forte encore que l'énorme amende prononcée par la cour du banc du roi.

Il y avait une autre considération qui semble avoir eu plus de poids dans l'esprit du roi que le souvenir des services passés : il était nécessaire de convoquer un parlement. A quelque époque que cet événement arrivât, on croyait que le comte de Devonshire intenterait une action en défaut de forme. Le point sur lequel il avait l'intention d'attaquer le jugement de la cour du banc du roi avait trait aux priviléges de la pairie. Le tribunal devant lequel cet appel devait être fait était la chambre des pairs. Dans une telle occasion, la cour ne pourrait pas compter sur l'appui même des plus courtisans d'entre les membres de la noblesse. Il n'était pas douteux que la sentence ne fût annulée, et que la cour ne perdît tout en voulant trop avoir. Jacques se montra donc disposé à un compromis. Devonshire fut prévenu que, s'il voulait souscrire une obligation pour le montant de l'amende et se priver des avantages qu'il pourrait retirer d'un appel par défaut de forme, il serait mis en liberté. Sa conduite future déterminerait l'usage qu'on ferait de cette obligation. S'il voulait soutenir le pouvoir de dispense, on ne lui réclamerait rien ; si, au contraire, il préférait sa popularité, il devrait payer trente mille livres pour la conserver. Il refusa quelque temps de consentir à ces propositions ; mais la prison lui était insupportable. Il signa l'obligation et fut mis en liberté. Mais bien qu'il consentît à grever ses propriétés de cette lourde somme, rien ne put le décider à promettre d'abandonner ses principes et son parti. Il était toujours dans la confidence de tous les secrets de l'opposition ; mais, durant quelques mois, ses amis politiques jugèrent préférable, et pour lui-même et pour la cause du parti, qu'il restât un peu dans l'ombre [1].

[1] Kennet, *Oraison funèbre du duc de Devonshire*. — *Mémoires de la famille Cavendish*. — Procès d'État. — Livre du conseil privé, 5 mars 1685-86. — Barillon, 30 juin-10 juillet, 1687. — Johnstone, 8-18 décembre 1687. — Procès-verbaux des lords, 6 mai 1689. — « Ses amis et

Le comte de Bedford ne s'était jamais consolé de la grande infortune qui, quatre ans auparavant, avait brisé son cœur. Par ses sentiments privés aussi bien que par ses sentiments politiques, il était opposé à la cour; mais il ne prenait aucune part active aux mesures concertées contre elle. Sa place dans les réunions des mécontents était tenue par son neveu, le célèbre Édouard Russell, homme d'un talent et d'un courage incontestables, mais de principes relâchés et d'un caractère turbulent. Il était marin, s'était distingué dans sa profession, et avait occupé un emploi au palais sous le dernier règne. Mais tous les liens qui l'attachaient à la famille royale avaient été rompus par la mort de son cousin William. Le hardi, remuant, vindicatif marin, siégeait dans les conseils convoqués par l'envoyé hollandais comme représentant de la portion la plus ardente et la plus extrême de l'opposition, comme représentant de ces hommes qui, sous le nom de Têtes rondes, d'Exclusionistes et de Whigs, avaient soutenu avec des fortunes diverses une lutte de quarante-cinq années contre trois monarques successivement. Ce parti, récemment abattu et presque éteint, mais qui venait de ressusciter et reprenait un ascendant rapide, n'était troublé par aucun de ces scrupules qui embarrassaient les mouvements des Tories et des Équilibreurs, et était prêt à tirer l'épée contre le tyran dès le moment où l'épée pourrait être tirée avec quelque apparence de succès.

Il faut encore mentionner trois noms parmi les hommes avec lesquels Dykvelt était en rapports confidentiels, et sur l'appui desquels il comptait pour concilier à Guillaume l'opinion des trois grands corps de l'État.

ses proches, dit Barillon, lui conseillent de prendre le bon parti, mais il persiste jusqu'à present à ne se point soumettre. S'il vouloit se bien conduire, et renoncer à être populaire, il ne payeroit pas l'amende, mais s'il s'opiniâtre, il lui en coûtera trente mille pieces, et il demeurera prisonnier jusqu'à l'actuel payement. »

L'évêque Compton était l'agent employé pour concilier le clergé; l'amiral Herbert se chargea d'employer toute son influence sur la flotte, et on se créa des partisans dans l'armée par le moyen de Churchill.

La conduite de Compton et d'Herbert n'a pas besoin d'explication. Après avoir servi la couronne avec zèle et fidélité daus toutes les choses temporelles, ils avaient encouru le déplaisir du roi pour avoir refusé de servir d'instruments à la destruction de leur propre religion. L'un et l'autre avaient appris par expérience combien vite Jacques oubliait les engagements qu'il avait pris, et avec quelle amertume il se rappelait ce qu'il lui plaisait de regarder comme des torts. L'évêque avait été suspendu de ses fonctions épiscopales par une sentence illégale. L'amiral, en moins d'une heure, avait été réduit de l'opulence à la pauvreté. La situation de Churchill était très-différente. La faveur royale l'avait élevé de l'obscurité à l'éminence, et de la pauvreté à la richesse. Parti du poste d'enseigne sans fortune, il était maintenant, à l'âge de trente-sept ans, major général, pair d'Écosse, pair d'Angleterre; il commandait une troupe de gardes du corps, et avait été nommé à divers emplois honorables et lucratifs, et jusqu'alors aucun signe n'avait indiqué qu'il eût rien perdu de la faveur à laquelle il devait tant. Il était lié à Jacques par les obligations non-seulement d'une fidélité ordinaire, mais par l'honneur militaire, par la reconnaissance personnelle, et, semblait-il aux observateurs superficiels, par les liens les plus forts de l'intérêt. Mais Churchill n'était pas, lui, un observateur superficiel; il savait avec exactitude où étaient réellement ses intérêts. Si son maître était libre une fois de n'employer que des Papistes, il n'y aurait plus un seul Protestant d'employé. Quelques serviteurs très-favorisés de la couronne pourraient être exemptés pendant quelque temps de la proscription générale, dans l'espoir qu'ils seraient amenés à changer de religion;

mais ceux-ci même tomberaient l'un après l'autre, comme Rochester était déjà tombé. Lui, Churchill, pourrait bien se mettre à l'abri de ce danger, en se conformant à l'Église de Rome, et s'élever plus haut encore dans la faveur royale, et il semblait qu'un homme qui n'était pas moins distingué par son avarice et sa bassesse que par ses talents et sa valeur, ne se sentirait pas très-blessé d'aller à la messe ; mais la nature humaine est si ondoyante et si peu logique, qu'il se trouve des susceptibilités morales même dans les consciences les plus desséchées. Cet homme qui devait sa fortune au déshonneur de sa sœur, et qui avait été entretenu par la plus prodigue, la plus insolente, la plus effrontée des courtisanes, dont la vie publique, pour ceux au moins qui la regardent froidement et sans se laisser éblouir par les reflets du génie et de la gloire, est un prodige de turpitude, croyait implicitement à la religion dans laquelle il avait été élevé, et tressaillait à la pensée de l'abjurer formellement. Une terrible alternative se présentait à lui : de tous les maux de ce monde, celui qu'il redoutait le plus était la pauvreté, et le seul crime devant lequel reculât son cœur était l'apostasie. Si les desseins de la cour réussissaient, il n'était pas douteux qu'il lui faudrait bientôt faire son choix entre la pauvreté et l'apostasie. Il se décida donc à contrarier ces desseins, et l'on put voir bientôt qu'il n'y avait pas de crime et de honte qu'il ne fût prêt à commettre et à accepter pour échapper à la nécessité d'abandonner ou ses places ou sa religion [1].

Ce n'était pas seulement comme chef militaire d'un grade élevé, d'un talent et d'un courage remarquables,

[1] Le motif qui détermina la conduite de Churchill est expliqué sommairement et nettement dans la *Justification de la duchesse de Marlborough*. « Il était, dit-elle, évident pour tout le monde que de la manière dont le roi Jacques menait les choses, tous ceux qui ne se feraient pas catholiques romains seraient tôt ou tard ruinés. Cette considération me fit applaudir à l'entreprise du prince d'Orange pour nous tirer de l'esclavage. »

que Churchill pouvait rendre des services à l'opposition. Il était, sinon absolument essentiel, du moins très-important au succès des plans de Guillaume, que sa belle-sœur, qui, dans l'ordre de succession au trône, se trouvait placée entre la France et lui-même, pût agir en union cordiale avec lui. Toutes ses difficultés s'augmenteraient de beaucoup encore si Anne se déclarait favorable à la déclaration d'indulgence. Le parti qu'elle adopterait dépendait de la volonté des autres, car son intelligence était lente; et, quoiqu'il y eût dans son caractère à l'état latent cette opiniâtreté et cette humeur impérieuse qui caractérisaient Jacques, et que développèrent plus tard une grande puissance et de grandes provocations, elle était encore l'esclave volontairement soumise d'une nature bien plus vive et plus impérieuse que la sienne. La personne par laquelle elle était absolument gouvernée était l'épouse de Churchill, femme qui devait exercer plus tard une grande influence sur les destinées de l'Angleterre et de l'Europe.

Le nom de cette célèbre favorite était Sarah Jennings. Sa sœur aînée, Frances, s'était fait remarquer par sa beauté et sa légèreté parmi cette foule de beautés légères qui avaient orné et déshonoré Whitehall pendant l'étrange carnaval de la restauration. Une fois, Frances s'habilla en marchande d'oranges et alla crier sa marchandise dans les rues[1]. Les gens sensés prédisaient qu'une fille si peu discrète et si peu modeste trouverait difficilement un mari. Elle n'en fut pas moins mariée deux fois, et était à cette époque la femme de Tyrconnel. Sarah, d'une beauté moins régulière que celle de sa sœur, était peut-être plus séduisante : sa physionomie était expressive ; ses formes avaient toutes les grâces féminines, et sa belle et abondante chevelure, que ne cachait pas encore cette mode barbare de la

[1] *Mémoires de Grammont.* — Journal de Pepys, 21 février 1684-85.

poudre, qu'elle vécut assez pour voir introduire, faisait les délices de nombreux admirateurs. Parmi les adorateurs qui se disputaient sa faveur, le colonel Churchill, jeune, beau, gracieux, insinuant, éloquent et brave, obtint la préférence. Il devait être certes fort amoureux, car il n'avait guère d'autre fortune que l'annuité qu'il avait achetée avec l'infâme salaire que lui avait octroyé la duchesse de Cléveland; il était insatiable de richesses; Sarah était pauvre, et on lui proposait une fille d'une figure ordinaire, mais riche. Après quelques luttes intéressées, son amour l'emporta sur son avarice. Le mariage ne fit qu'accroître sa passion, et, jusqu'à la dernière heure de sa vie, Sarah put jouir du plaisir et de la distinction d'être le seul être humain qui fût capable d'égarer ce jugement prévoyant et sûr, qui fût aimé avec ferveur par ce cœur insensible, et qui fût servilement redouté par cet intrépide courage.

Dans un sens tout mondain, la fidélité de l'amour de Churchill fut amplement récompensée. Sa fiancée, quoique médiocrement riche, lui apporta un douaire qui, judicieusement employé, finit par faire de lui un duc d'Angleterre, un prince du Saint-Empire, le capitaine général d'une grande coalition, l'arbitre entre des princes puissants, et, ce qu'il estimait davantage, le plus riche sujet de l'Europe. Sarah avait été élevée dès l'enfance avec la princesse Anne, et une étroite intimité s'était formée entre les deux jeunes filles. Elles se ressemblaient fort peu par le caractère. Anne était indolente et taciturne; la forme que revêtait son amitié était la soumission, et la forme que revêtait son mécontentement était la bouderie. Elle avait de grands sentiments religieux, et était même attachée jusqu'au bigotisme au rite et au gouvernement de l'Église d'Angleterre. Sarah était vive et communicative, aimait à dominer sur ceux pour lesquels elle avait le plus de tendresse, et, lorsqu'elle était offensée, donnait cours à sa colère par des larmes et

des reproches violents. Elle n'avait pas de prétentions à la sainteté, et encourut presque l'imputation d'irréligion. Elle n'était pas alors ce qu'elle devint plus tard lorsque la prospérité et ensuite l'adversité eurent développé en elles deux catégories de vices; lorsque la flatterie et le succès lui eurent fait tourner la tête, et que les malheurs et les mortifications eurent ulcéré son cœur. Alors elle devint l'être le plus odieux et le plus misérable qui puisse exister, c'est-à-dire une vieille femme en guerre avec tous ses parents, en guerre avec ses enfants et ses petits-enfants, puissante et riche à la vérité, mais appréciant surtout la puissance et la richesse parce qu'elles lui permettaient de braver l'opinion publique et de se livrer sans contrainte à toute sa haine contre les vivants et les morts. Du temps de Jacques II, elle n'était encore qu'une belle et fière jeune femme, qui pouvait bien de temps à autre se montrer revêche et volontaire, mais à qui on pardonnait tous ses défauts en considération de ses charmes.

C'est un fait très-reconnu que les différences de goût, d'intelligence et de caractère ne sont pas des obstacles à l'amitié, et que les intimités les plus étroites existent souvent entre des esprits dont chacun supplée à ce qui manque à l'autre. Anne aimait et même adorait lady Churchill; la princesse ne pouvait vivre séparée de l'objet de son attachement romanesque. Elle se maria et fut une épouse fidèle et même affectionnée; mais le prince Georges, homme stupide dont les principaux plaisirs étaient la table ou la bouteille, n'acquit jamais sur elle une influence comparable à celle qu'avait son amie, et se soumit bientôt lui-même avec une résignation stupide à la domination de cet esprit ardent et altier qui gouvernait sa femme. Le couple royal eut des enfants, et Anne ne fut pas dépourvue de sentiments maternels; mais la tendresse qu'elle ressentait pour ses enfants était faible comparée à son dévouement pour la com-

pagne de ses jeunes années. Enfin la princesse s'impatienta de la contrainte que l'étiquette imposait à son amitié; elle ne pouvait supporter d'entendre les mots de *Madame* et de *Royale Altesse* sortir des lèvres d'une personne qui lui était plus chère qu'une sœur. Ces expressions étaient absolument nécessaires dans la galerie du palais ou le salon de réception, mais les deux amies s'en dispensaient dans l'intimité : Anne était alors mistress Morley, lady Churchill mistress Freeman, et c'est sous ces noms enfantins que se poursuivit pendant vingt ans une correspondance dont dépendit un jour le sort des cabinets et des dynasties. Mais Anne n'avait pas encore de pouvoir politique et n'avait que peu de crédit. Son amie l'assistait en qualité de première femme de chambre avec un salaire de quatre cents livres sterling seulement. Cependant il y a lieu de croire que, même à cette époque, Churchill put satisfaire sa passion dominante par le moyen de l'influence de sa femme. La princesse, malgré ses grands revenus et la simplicité de ses goûts, contracta des dettes que son père paya non sans quelques murmures, et le bruit courut que ses embarras pécuniaires provenaient de ses libéralités pour sa favorite[1].

Le temps était enfin arrivé où cette singulière amitié allait exercer une grande influence sur les affaires publiques. Quel parti Anne prendrait-elle dans le conflit qui divisait alors l'Angleterre? C'était là un sujet de profonde inquiétude. D'un côté était la piété filiale, de l'autre les intérêts de la religion à laquelle elle était profondément attachée. Une nature moins inerte que la sienne, tirée dans des directions contraires par des motifs si forts et si respectables, aurait bien pu hésiter. Mais l'influence des Churchill décida la question, et leur protectrice devint un membre important de cette

[1] Il serait trop long de récapituler tous les livres d'où j'ai tiré mon jugement sur le caractère de la duchesse. Ses lettres, sa *Justification* et les répliques qu'elle provoqua ont été mes principales sources.

immense ligue dont le prince d'Orange était le chef.

Dykvelt retourna à La Haye en juin 1687. Il présenta aux états généraux une lettre du roi remplie d'éloges sur sa conduite pendant sa résidence à Londres. Ces éloges toutefois n'étaient que pour la forme. Dans des lettres particulières, écrites de sa propre main, Jacques se plaignit amèrement que l'envoyé eût vécu en étroite intimité avec les hommes les plus factieux du royaume, et les eût encouragés dans tous leurs mauvais desseins. Dykvelt apporta avec lui un paquet de lettres des plus éminents d'entre les hommes avec lesquels il avait eu des pourparlers durant son séjour en Angleterre. Les correspondants exprimaient généralement un respect et une affection sans bornes pour Guillaume, et le renvoyaient au porteur pour de plus amples renseignements touchant leurs projets. Halifax discutait avec sa subtilité et sa vivacité ordinaires l'état et l'avenir du pays, mais évitait de s'engager dans une ligne de conduite périlleuse. Danby écrivait d'un ton plus hardi et plus déterminé, et ne pouvait s'empêcher de plaisanter des craintes et des scrupules de son brillant rival; mais la lettre la plus remarquable fut celle de Churchill. Elle était écrite avec cette éloquence naturelle qui ne lui manquait jamais, tout illettré qu'il fût, dans les grandes occasions, et avec un air de magnanimité qu'il savait prendre, tout perfide qu'il fût, avec une singulière habileté. La princesse Anne, disait-il, lui avait ordonné d'assurer à ses illustres parents de La Haye qu'elle était très-résolue, avec la grâce de Dieu, à mourir plutôt que de se rendre coupable d'une apostasie. Quant à lui, ses places et la faveur royale ne lui étaient rien en comparaison de sa religion. Il terminait en déclarant que, bien qu'il n'eût pas la prétention d'avoir mené la vie d'un saint, on le trouverait prêt en toute occasion à mourir de la mort d'un martyr [1].

[1] La lettre officielle que Dykvelt apporta aux états généraux se trouve

La mission de Dykvelt avait si bien réussi qu'on trouva un prétexte pour envoyer un autre agent continuer l'œuvre qui avait été si heureusement commencée. Le nouvel envoyé, qui fut plus tard le fondateur d'une illustre maison anglaise qui s'est éteinte de notre temps, était un cousin illégitime de Guillaume, et portait le titre de la seigneurie de Zulestein. La parenté de Zulestein avec la maison d'Orange lui donnait une grande importance aux yeux du public. Son extérieur était celui d'un brave soldat. En talents diplomatiques et en connaissances, il était très-inférieur à Dykvelt; mais cette infériorité même avait ses avantages. Un militaire qui ne paraissait pas s'être jamais beaucoup inquiété d'affaires politiques pouvait, sans exciter aucun soupçon, entretenir avec l'aristocratie anglaise des relations qui auraient été jalousement surveillées s'il eût été un maître dans l'art de l'intrigue. Zulestein, après une courte absence, revint dans son pays chargé de lettres et de messages verbaux aussi importants que ceux qui avaient été confiés à son prédécesseur. A partir de cette époque, une correspondance régulière s'établit entre le prince et l'opposition. Des agents de rangs divers passaient et repassaient le détroit. Un Écossais nommé Johnstone, homme de quelque talent et d'une grande activité, fut le plus utile. Il était cousin de Burnet, et fils d'un éminent covenantaire, qui, après la révolution, fut mis à mort comme traître, et qui fut honoré par son parti comme un martyr.

La mésintelligence entre le roi d'Angleterre et le prince d'Orange croissait de jour en jour. Une dispute sérieuse s'était élevée touchant les six régiments anglais qui étaient à la solde des Provinces-Unies. Le roi voulait mettre ces régiments sous le commandement d'offi-

dans les archives de La Haye. Les autres lettres mentionnées dans ce paragraphe sont données par Dalrymple, appendice au livre V.

ciers catholiques romains. Le prince s'opposa résolûment à ce dessein. Le roi eut recours à ses lieux communs favoris sur la tolérance. Le prince répliqua qu'il ne faisait autre chose que suivre l'exemple donné par Sa Majesté. Il était notoire que des hommes habiles et dévoués avaient été destitués de leurs emplois par la seule raison qu'ils étaient Protestants. Le stathouder et les états généraux avaient assurément le droit de refuser aux Papistes de hautes fonctions publiques. Cette réponse provoqua à un tel point la colère de Jacques, qu'il en oublia toute véracité et tout sens commun. Il était faux, répondit-il avec véhémence, qu'il eût renvoyé personne pour des raisons de religion; et, quand bien même cela eût été, en quoi cela importait-il aux états généraux et au prince? Étaient-ils ses maîtres? Avaient-ils le droit de se poser en juges de la conduite des souverains étrangers? A partir de cette époque, il forma le désir de rappeler ceux de ses sujets qui étaient au service de la Hollande. En les rappelant en Angleterre, il s'imaginait fortifier son pouvoir et affaiblir ses plus grands ennemis. Mais il y avait des difficultés financières qu'il lui était impossible de surmonter. Les troupes à son service étaient aussi nombreuses que pouvait les soutenir son revenu, quoique ce revenu fût plus considérable que celui de ses prédécesseurs et fût parcimonieusement administré. Si les bataillons qui étaient maintenant en Hollande étaient ajoutés à l'armée existante, le trésor allait être en pleine banqueroute. Peut-être, on pourrait persuader à Louis de les prendre à son service. Ils se trouveraient ainsi retirés d'un pays où ils étaient exposés à l'influence corruptrice d'un gouvernement républicain et du culte calviniste, pour aller vivre dans un pays où personne n'osait discuter les ordres du souverain ou les doctrines de la véritable Église. Les soldats désapprendraient bientôt toutes ces hérésies religieuses et politiques, et leur prince pourrait toujours, en peu de temps,

les appeler à son secours, et compter, en toute occasion, sur leur fidélité.

Une négociation s'ouvrit à ce sujet entre Whitehall et Versailles. Louis avait autant de soldats qu'il en avait besoin; et, dans toute autre circonstance, il se serait montré peu disposé à prendre des Anglais à son service, car la solde des soldats anglais, quelque faible qu'elle puisse paraître à notre génération, était beaucoup plus élevée que celle des soldats français; mais c'était chose importante que de priver Guillaume d'une aussi belle brigade. Après quelques semaines de correspondance, Barillon reçut l'autorisation d'annoncer à Jacques que s'il voulait retirer les troupes anglaises de la Hollande, Louis prendrait l'engagement d'entretenir un corps de deux mille hommes en Angleterre. Cette offre fut acceptée par Jacques avec de chaudes expressions de reconnaissance. Après ces arrangements préliminaires, le roi requit les états généraux d'avoir à renvoyer les six régiments. Les états généraux, complétement gouvernés par Guillaume, répondirent que cette demande, en de telles circonstances, n'était pas autorisée par les traités existants, et refusèrent positivement d'obéir. Il est remarquable qu'Amsterdam, qui avait voulu garder ces troupes en Hollande lorsque Jacques avait besoin de leur secours contre les insurgés de l'Ouest, demandait maintenant avec ardeur qu'on accédât à sa demande. En ces deux occasions, le seul but des hommes qui gouvernaient cette grande cité était de contrarier le prince d'Orange[1].

Toutefois la presse hollandaise était presque aussi redoutable pour Jacques que les armes hollandaises. Les

[1] Sunderland à Guillaume, 24 août 1686. — Guillaume à Sunderland, 2-12 septembre 1686. — Barillon, 6-16 mai; 26 mai-5 juin, 3-13 octobre; 28 novembre-8 décembre 1687. — Louis à Barillon, 14-24 octobre 1687. — *Mémorial d'Albeville*, 15-25 décembre 1687. — Jacques à Guillaume, 17 janvier; 16 février; 2, 13 mars 1688. — Négociations d'Avaux, 1-11, 6-16-8-18 mars; 22 mars-1er avril 1688.

livres et les pamphlets anglais dirigés contre son gouvernement étaient chaque jour imprimés à La Haye, et il n'y avait pas de vigilance qui pût empêcher que des milliers d'exemplaires fussent introduits dans les comtés voisins de l'Océan germanique. Une de ces publications se distingua, entre autres, par son importance et par l'immense effet qu'elle produisit. L'opinion du prince et de la princesse d'Orange sur la déclaration d'indulgence était bien connue de ceux qui étaient au courant des affaires publiques. Mais comme cette opinion n'avait été en rien annoncée officiellement, beaucoup de personnes qui n'avaient pas accès à des sources d'information certaine étaient abusées ou consternées par l'assurance avec laquelle les partisans de la cour déclaraient que Leurs Altesses avaient approuvé les derniers actes du roi. Contredire publiquement ces assertions eût été un moyen simple et direct à employer, si Guillaume n'avait eu en vue que de fortifier ses intérêts en Angleterre. Mais il ne considérait l'Angleterre que comme un instrument nécessaire à l'exécution de ses grands projets européens. Pour l'exécution de ces projets, il espérait obtenir la coopération des deux branches de la maison d'Autriche, des princes italiens et même du souverain pontife. Il y avait des raisons de craindre que toute déclaration trop satisfaisante pour les souverains d'Angleterre n'excitât l'alarme et le dégoût à Madrid, à Vienne, à Turin et à Rome. Pour cette raison, le prince s'abstint longtemps d'exprimer formellement ses sentiments. Enfin, on lui représenta que ce silence prolongé avait excité beaucoup d'inquiétude et de défiance parmi ses partisans, et qu'il était temps de parler. Il se décida donc à s'expliquer.

Un Whig écossais, nommé James Stewart, s'était enfui en Hollande quelques années auparavant, afin d'éviter les brodequins et la potence, et était devenu l'ami intime du grand pensionnaire Fagel, qui jouissait d'une grande part de la confiance et de la faveur du stathouder.

C'était Stewart qui avait rédigé le manifeste violent et acrimonieux d'Argyle. Lorsque parut la déclaration d'indulgence, Stewart pensa qu'il y avait là une occasion d'obtenir, non-seulement son pardon, mais encore une récompense. Il offrit ses services au gouvernement dont il avait été l'ennemi; ils furent acceptés, et alors il adressa à Fagel une lettre censée écrite sous la dictée de Jacques. Dans cette lettre, on invitait le grand pensionnaire à employer toute son influence auprès du prince et de la princesse pour qu'ils soutinssent la politique de leur père. Après quelque délai, Fagel transmit une réponse profondément méditée et rédigée avec un art exquis. Tous ceux qui étudieront ce remarquable document ne manqueront pas d'observer que tout en était conçu et calculé de manière à rassurer et à contenter les Protestants anglais; il ne contient pas un mot qui pût donner ombrage au Vatican lui-même. On y déclarait que Guillaume et Marie verraient avec plaisir abolir toute loi qui rendait un Anglais passible d'une punition pour ses opinions religieuses. Mais il fallait faire une distinction entre la punition et l'incapacité civile. Admettre les Catholiques romains aux emplois publics ne pouvait servir en rien, dans l'opinion de Leurs Altesses, aux intérêts généraux de l'Angleterre, et même aux intérêts des Catholiques romains eux-mêmes. Ce manifeste fut traduit en plusieurs langues, et circula sur tout le continent. Près de cinquante mille exemplaires de la version anglaise, préparée par les soins de Burnet, furent introduits dans les comtés du Nord, et distribués rapidement dans tout le royaume. Jamais papier d'État n'a eu un succès plus complet. Les Protestants anglais applaudirent la fermeté virile avec laquelle Guillaume déclarait qu'il ne consentirait pas à confier aux Papistes une part du gouvernement. Les princes catholiques romains, d'un autre côté, furent satisfaits du ton doux et modéré dans lequel cette résolution était exprimée, et de l'es-

pérance qu'il donnait que sous son gouvernement aucun membre de leur Église ne serait molesté à cause de sa religion.

Il est probable que le pape lui-même fut au nombre de ceux qui lurent avec plaisir cette lettre célèbre. Quelques jours auparavant, il avait congédié Castelmaine d'une manière qui montrait peu de considération pour les sentiments de son maître. Innocent désapprouvait complétement la politique intérieure et étrangère du gouvernement anglais. Il vit très-bien que les injustes et impolitiques mesures de la cabale jésuitique étaient plus capables d'éterniser les lois pénales que d'amener l'abolition du *Test*. Sa querelle avec la cour de Versailles devenait de jour en jour plus sérieuse, et il ne pouvait par conséquent ressentir, soit en sa qualité de prince temporel, soit en sa qualité de souverain pontife, une bien grande amitié pour un vassal de cette cour. La personne de Castelmaine n'était pas propre à détruire ces sentiments défavorables. Il était, à la vérité, très au courant des affaires de Rome; et, pour un laïque, il était très-versé dans les controverses théologiques[1]. Mais il ne possédait pas l'adresse qu'exigeait sa situation; et eût-il été même un diplomate de la plus grande habileté, il y avait une circonstance qui l'aurait encore rendu impropre à l'accomplissement de la mission particulière dont il était chargé. Il était connu dans toute l'Europe comme le mari de la plus effrontée des femmes, et il n'était pas connu sous d'autres rapports que celui-là. Il était impossible de lui parler ou de parler de lui sans se rappeler de quelle manière avait été acquis le titre qu'il portait. Cette circonstance aurait été de peu d'importance, s'il eût été accrédité à une cour dissolue comme celle où naguère encore dominait la duchesse de Montespan; mais il y avait une inconvenance évidente à se

[1] Adda, 9-19 novembre 1685.

charger d'une mission plutôt spirituelle que temporelle auprès d'un pontife d'une austérité primitive. Les Protestants en rirent dans toute l'Europe, et Innocent, déjà défavorablement disposé envers le gouvernement anglais, considéra presque comme un affront l'hommage qu'on lui faisait à si grands frais et avec tant de périls. Le salaire de l'ambassadeur avait été fixé à cent livres par semaine. Castelmaine se plaignait que c'était trop peu. Cette somme, triplée, disait-il, serait à peine suffisante; car, à Rome, les ministres de toutes les grandes puissances du continent s'efforçaient de se surpasser les uns les autres en splendeur, afin d'éblouir les yeux d'un peuple que l'habitude de voir des édifices, des décorations et des cérémonies magnifiques avait rendu difficile en fait d'éclat. Il déclara toujours qu'il avait mangé du sien dans cette mission. Il était accompagné de quelques jeunes gentilshommes des meilleures familles catholiques romaines d'Angleterre : des Ratcliffe, des Arundell, des Tichborne. A Rome, il était logé dans le palais de la maison Pamfili, au sud de la magnifique place de Navona. Il avait été, dès son arrivée, reçu en audience particulière par Innocent; mais l'audience publique fut longtemps différée. Les préparatifs de Castelmaine pour cette grande occasion furent si somptueux, que, commencés à Pâques de l'année 1686, ils n'étaient pas encore complets en novembre; et, en novembre, le pape eut ou prétendit avoir une attaque de goutte qui occasionna un nouveau retard. Enfin, en janvier 1687, l'introduction solennelle et l'hommage au pontife se firent avec une pompe inaccoutumée. Les carrosses d'État qui avaient été construits à Rome pour la cérémonie étaient si beaux qu'ils furent jugés dignes d'être transmis à la postérité dans de belles gravures, et d'être célébrés par les poëtes en plusieurs langues [1]. La façade du palais de

[1] Le professeur de grec du collége de la *Propagation de la foi* exprima

l'ambassade fut décorée en ce grand jour d'absurdes peintures allégoriques d'une grandeur gigantesque. On y voyait saint Georges, le pied posé sur le cou de Titus Oates, et Hercule écrasant avec sa massue le fameux menuisier protestant College, qui essayait vainement de se défendre avec son fléau à tête de plomb. Après cette parade publique, Castelmaine invita tous les personnages marquants qui se trouvaient alors dans Rome à un banquet, dans cette splendide et gaie galerie que Pierre de Cortone a ornée de peintures dont les sujets sont tirés de l'*Énéide*. Toute la ville s'assembla pour voir ce spectacle, et ce fut avec de grandes difficultés qu'une compagnie de gardes suisses put maintenir l'ordre parmi les spectateurs. La noblesse des États du pape donna en retour des fêtes magnifiques à l'ambassadeur, et poëtes et beaux esprits s'employèrent à accabler Castelmaine et son maître d'adulations insipides et hyperboliques, comme peuvent en produire la plus profonde décadence du génie et du goût. En tête de ces flatteurs se trouvait une tête couronnée. Plus de trente ans s'étaient écoulés depuis que Christine, la fille du grand Gustave, était volontairement descendue du trône de Suède. Après de longues courses vagabondes, pendant lesquelles elle avait commis bien des folies et bien des crimes, elle s'était dé-

son admiration dans quelques distiques détestables, dont l'échantillon suivant suffira :

> Ῥωγεριου δὴ·σκεψόμενος λαμπροῖο θρίαμβον
> Ὦκα μάλ' ἤϊσσεν καὶ θέεν ὄχλος ἅπας.
> Θαυμάζουσα δὲ τὴν πομπὴν, παγχρύσεά τ' αὐτοῦ
> Ἅρματα, τοὺσ θ' ἵππους, τοίαδε' Ῥώμη ἔφη.

Les vers latins sont un peu meilleurs. Nahum Tate répondait en anglais :

> His glorious train and passing pomp to view,
> A pomp that even to Rome itself was new,
> Each age, each sex, the latian turrets filled,
> Each age and sex in tears of joy distilled.

C'est-à-dire : « Pour voir passer sa suite glorieuse et sa pompe superbe, pompe nouvelle pour Rome même, tous les sexes et tous les âges remplissaient les tours latines, tous les sexes et tous les âges versaient des larmes de joie. »

finitivement fixée à Rome, où elle s'occupait de calculs astrologiques, des intrigues du conclave, de peintures, de pierres précieuses, de manuscrits, de médailles. Elle composa, à l'occasion de ces fêtes, quelques stances italiennes en l'honneur de ce prince, qui, sorti comme elle d'une race de rois jusqu'alors regardés comme les champions de la réformation, s'était comme elle encore réconcilié avec la vieille Église. Une réunion splendide se tint dans son palais. Ses vers, mis en musique, furent chantés aux applaudissements unanimes de la société, et l'un de ses clients littéraires prononça sur le même sujet un discours écrit dans un style si métaphorique qu'il paraît avoir choqué le goût de ses auditeurs anglais. Les Jésuites hostiles au pape, dévoués aux intérêts de la France, et disposés à rendre à Jacques tous les hommages possibles, reçurent l'ambassade anglaise avec la dernière magnificence, dans cette maison princière où reposent, enchâssés dans l'or et le lapis lazuli, les restes d'Ignace de Loyola. La sculpture, la peinture, la poésie et l'éloquence furent mises à contribution pour complimenter les étrangers; mais tous ces arts étaient tombés dans la plus profonde décadence. Il se fit un grand étalage de mauvaise latinité boursouflée indigne d'un ordre aussi érudit, et quelques-unes des inscriptions qui ornaient les murs contenaient des fautes plus sérieuses que celles d'un mauvais style. Dans l'une, on disait que Jacques avait envoyé son frère au ciel comme son messager; dans une autre, que Jacques avait fourni les ailes grâce auxquelles son frère avait pu s'élever vers des régions plus pures. Il y avait encore un distique plus maladroit qui en ce moment attira peu l'attention publique, mais qui, quelques mois après, fut rappelé et malicieusement interprété. « O roi, disait le poëte, cesse de soupirer après un fils. Quand bien même la nature refuserait d'exaucer tes désirs, les astres trouveront un moyen de les satisfaire. »

Au milieu de ces fêtes, Castelmaine avait à souffrir des mortifications et des humiliations cruelles. Le pape le traitait avec une froideur et une réserve extrêmes. Toutes les fois que l'ambassadeur insistait pour avoir une réponse à la demande qu'il avait été chargé de faire en faveur de Petre, Innocent était pris d'un violent accès de toux qui mettait fin à la conversation. Le bruit de ces singulières audiences se répandit dans Rome. Pasquin ne resta pas muet. Toute cette population curieuse et babillarde de la plus oisive des cités, les Jésuites et les prélats attachés à la faction française exceptés, rirent des mésaventures de Castelmaine. Son caractère naturellement revêche s'exaspéra jusqu'à la fureur, et il mit en circulation un Mémoire dans lequel il incriminait le pape. Il venait de mettre ainsi les torts de son côté. Le sagace Italien avait conquis l'avantage sur lui, et prit soin de le conserver. Il déclara positivement que la règle qui excluait les Jésuites des bénéfices ecclésiastiques ne serait pas enfreinte en faveur de Petre. Castelmaine, furieux, menaça de quitter Rome. Innocent répondit avec une impertinence pleine de douceur d'autant plus provocante qu'il était moins facile de la distinguer de la naïveté, « que Son Excellence pouvait partir si cela lui faisait plaisir; mais, ajouta le vénérable pontife, si nous devons avoir le malheur de la perdre, j'espère qu'elle prendra soin de sa santé en route. Les Anglais ne savent pas combien dans ce pays il est dangereux de voyager sous la chaleur du jour. Le meilleur, c'est de partir dès l'aurore et de prendre quelque repos à midi. » C'est avec ces conseils salutaires et quelques chapelets que le malheureux ambassadeur fut congédié. Quelques mois après, il parut, à la fois en italien et en anglais, une histoire pompeuse de sa mission, magnifiquement imprimée in-folio et ornée de gravures. Le frontispice, au grand scandale de tous les Protestants, représentait Castelmaine en manteau de

pair, sa couronne de comte à la main, baisant la mule d'Innocent[1].

[1] Correspondance entre Jacques et Innocent, au British Museum. — Burnet, I, 703-705. — *Mémoires de Welwood.* — Procès-verbaux des communes, 28 octobre 1689. — *Récit de l'ambassade de Son Excellence Roger, comte de Castelmaine*, par Michael Wright, principal intendant de la maison de Son Excellence à Rome, 1688.

CHAPITRE VIII.

LUTTE DE JACQUES II CONTRE L'ÉGLISE ANGLICANE ET LES UNIVERSITÉS. — PROCÈS DES ÉVÊQUES, 1687-1688.

Consécration du nonce du pape au palais de Saint-James. — Sa réception publique. — Le duc de Somerset. — Dissolution du parlement. — Délits militaires illégalement punis. — Poursuites dirigées par la haute commission. — Les Universités. — Poursuites contre l'université de Cambridge. — Le comte de Mulgrave. — État d'Oxford. — Magdalene-College à Oxford. — Anthony Farmer recommandé par le roi comme président. — Élection du président. — Les agrégés de Magdalene-College cités devant la haute commission. — Parker recommandé comme président. — *Charter house.* — Voyage du roi. — Le roi à Oxford. — Il réprimande les agrégés de Magdalene-College. — Penn essaye de servir de médiateur. — Commission ecclésiastique spéciale envoyée à Oxford. — Protestation de Hough. — Installation de Parker. — Expulsion des agrégés. — Magdalene-College transformé en séminaire papiste. — Ressentiments du clergé. — Plans de la cabale jésuitique relativement à la succession. — Plan de Jacques et de Tyrconnel pour empêcher la princesse d'Orange d'hériter du royaume d'Irlande. — Grossesse de la reine. — Incrédulité générale. — Sentiments des corps électoraux et des pairs. — Jacques se décide à élire par la fraude un parlement. — Le conseil des régulateurs. — Plusieurs lords lieutenants sont renvoyés. — Le comte d'Oxford. — Le comte de Shrewsbury. — Le comte de Dorset. — Questions posées aux magistrats. — Leurs réponses. — Les plans du roi échouent. — Liste des shérifs. — Caractère des gentilshommes campagnards catholiques romains. — Sentiments des dissidents. — Réglementation des corporations. — Inquisition dans tous les départements de l'administration. — Destitution de Sawyer. — Williams *solicitor general.* — Seconde déclaration d'indulgence. — Le clergé reçoit l'ordre de la lire en chaire. — Il hésite. — Patriotisme des non-conformistes protestants de Londres. — Délibérations du clergé de Londres. — Délibérations à Lambeth-Palace. — Pétition des sept évêques présentée au roi. — Le clergé de Londres désobéit aux ordres du roi. — Hésitation du gouvernement. — Il se détermine à poursuivre les évêques pour libelle. — Ils sont examinés par le conseil privé. — Ils sont mis à la Tour. — Naissance du prétendant. — On le croit

généralement supposé. — Les évêques cités devant la cour du banc du roi et mis en liberté sous caution. — Agitation de l'esprit public. — Anxiété de Sunderland. — Il se déclare Catholique romain. — Procès des évêques. — Le verdict. — Joie du peuple. — Etat particulier du sentiment public à cette époque.

L'impolitesse marquée du pape aurait irrité le plus doux des princes; mais le seul effet qu'elle produisit sur Jacques fut de le rendre encore plus prodigue de caresses et de compliments. Tandis que Castelmaine, l'âme bouillante de passions furieuses, faisait route pour l'Angleterre, le roi comblait le nonce d'honneurs que le bon sens aurait dû le porter à refuser. Par une fiction souvent employée dans l'Église de Rome, le nonce avait été récemment élevé à la dignité épiscopale sans avoir la charge d'aucun diocèse. Il avait été nommé archevêque *in partibus* d'Amasie, ville du Pont, lieu de naissance de Strabon et de Mithridate. Jacques insista pour que la cérémonie de la consécration eût lieu dans la chapelle du palais de Saint-James. Le vicaire apostolique Leyburn et deux prélats irlandais officièrent. Les portes furent ouvertes au public, et on remarqua que quelques-uns de ces Puritains, qui s'étaient tout récemment transformés en courtisans, y assistèrent. Dans la soirée, Adda, portant le costume de ses nouvelles dignités, se rendit au cercle de la reine. Jacques se mit à genoux en présence de toute la cour, et demanda sa bénédiction. Les assistants ne purent, malgré les contraintes imposées par l'étiquette, cacher leur étonnement et leur dégoût [1]. Il y avait longtemps qu'un souverain anglais avait fléchi le genou devant un homme, et ceux qui virent cet étrange spectacle ne purent s'empêcher de penser à ce jour de honte où Jean fit hommage au pape de sa couronne entre les mains de Pandolphe.

Quelque temps après, une nouvelle cérémonie en l'honneur du saint-siége eut lieu avec plus d'ostentation en-

[1] Barillon, 2-12 mai 1687.

core. On décida que le nonce se rendrait à la cour en procession solennelle. Quelques personnes, sur l'obéissance desquelles le roi avait compté, montrèrent pour la première fois, en cette occasion, des signes d'esprit d'opposition. La plus remarquable de ces personnes fut le second pair temporel du royaume, Charles Seymour, ordinairement appelé l'orgueilleux duc de Somerset. En réalité, l'orgueil du rang et de la naissance atteignait presque chez lui les proportions de la folie. La fortune dont il avait hérité n'était pas égale à la haute position qu'il occupait dans l'aristocratie anglaise; mais il était devenu le possesseur de la plus grande propriété de l'Angleterre par son mariage avec la fille et l'héritière du dernier Percy qui ait porté l'ancienne couronne des Northumberland. Somerset n'était âgé que de vingt-cinq ans, et était très-peu connu du public. Il était gentilhomme de la chambre du roi et colonel d'un des régiments qui avaient été levés à l'époque de l'insurrection de l'Ouest. Il ne s'était pas fait scrupule de porter l'épée de l'État dans la chapelle royale les jours de grande cérémonie; mais il refusa positivement en cette occasion d'aller grossir la pompe du nonce. Quelques membres de sa famille le supplièrent de ne pas attirer sur lui le déplaisir du roi, mais leurs prières n'eurent aucun résultat. Le roi lui-même sollicita sa présence. « Je crois, mylord, lui dit-il, que je vous fais un grand honneur en vous désignant pour escorter le ministre de la première des têtes couronnées. — Sire, répondit le duc, on m'avertit que je ne puis obéir à Votre Majesté sans violer la loi. — Je vous apprendrai à me craindre plus que la loi, répliqua le roi insolemment. Ne savez-vous pas que je suis au-dessus de la loi? — Votre Majesté peut être au-dessus de la loi, repartit Somerset; mais moi je ne suis pas au-dessus d'elle, et tant que j'obéis à la loi, je ne crains rien. » Le roi s'éloigna très-mécontent, et Somerset fut immédiatement destitué de

tous les postes qu'il occupait dans la maison royale et dans l'armée[1].

Sur un point toutefois Jacques se montra prudent. Il n'osa pas promener en pompe officielle l'envoyé du pape devant la vaste population de la capitale. La cérémonie eut lieu à Windsor, le 3 juillet 1687. Une foule immense se rendit à cette petite ville. Les visiteurs furent si nombreux qu'ils ne purent trouver de logement ni de nourriture, et que plusieurs personnes de qualité restèrent toute la journée dans leurs carrosses, attendant le spectacle. Vers le soir, on vit apparaitre à cheval le maréchal du palais avec ses hommes; puis vint une longue suite de coureurs à pied, et enfin, dans une voiture du roi, apparut Adda, vêtu de pourpre, une croix brillante sur la poitrine. Il était suivi par les équipages des principaux courtisans et des ministres d'État. Dans cette escorte, la foule reconnut avec dégoût les armes et les livrées de Crewe, évêque de Durham, et de Cartwright, évêque de Chester[2].

Le lendemain parut dans la *Gazette* une proclamation prononçant la dissolution de ce parlement qui, des quinze parlements convoqués par les Stuarts, avait été le plus obéissant[3].

En attendant, de nouvelles difficultés s'étaient élevées à Westminster-Hall. Quelques mois seulement s'étaient écoulés depuis que certains juges avaient été destitués et remplacés, afin d'obtenir une décision favorable dans l'affaire de sir Edward Hales, et déjà de nouveaux changements étaient devenus nécessaires.

Le roi avait à peine formé cette armée sur laquelle il

[1] *Mémoires du duc de Somerset*. — Citters, 7-17 juillet 1687. — Echard, *Histoire de la révolution*. — Clarke, *Vie de Jacques II*. II, 116, 117, 118. — *Mémoires de lord Lonsdale*.

[2] *Gazette de Londres*, 7 juillet 1687. — Citters, 7-17 juillet. — Récit de la cérémonie, réimprimé dans les *Somers Tracts*.

[3] *Gazette de Londres*, 4 juillet 1687.

comptait surtout pour l'accomplissement de ses projets, qu'il s'apercevait déjà qu'il ne pouvait la contrôler. En temps de guerre civile, un soldat mutin ou déserteur pouvait être jugé par un tribunal militaire et exécuté par le maréchal prévôt. Mais on était alors en état de paix profonde. La loi commune d'Angleterre, ayant pris naissance à une époque où tout le monde portait les armes par occasion et où personne ne les portait constamment, ne faisait pas de distinction en temps de paix entre un soldat et un autre sujet, et il n'existait aucun acte ressemblant à celui qui donne annuellement au souverain l'autorité nécessaire pour le gouvernement des troupes régulières. Plusieurs anciens statuts punissaient, il est vrai, la désertion comme une félonie dans certains cas particulièrement spécifiés ; mais ces statuts n'étaient applicables qu'aux soldats servant le roi en temps de guerre, et ne pouvaient, sans la plus grossière injustice, être interprétés de manière à s'appliquer à un homme qui, en temps de profonde tranquillité à l'intérieur et à l'extérieur, s'ennuyait du camp d'Hounslow, et s'en retournait à son village. Le gouvernement ne semble avoir eu sur de tels hommes d'autre autorité que celle que les maîtres tailleurs ou boulangers ont sur leurs ouvriers. Aux yeux de la loi, le soldat et ses officiers étaient complétement égaux. S'il les insultait, il pouvait être condamné à l'amende pour injure; s'il les frappait, il pouvait être poursuivi pour voies de fait. En réalité, l'armée régulière était soumise à moins de discipline que la milice, car la milice était un corps institué par un acte du parlement, et cet acte avait établi que des punitions légères pourraient être sommairement infligées pour infraction à la discipline.

Il ne semble pas qu'on ait beaucoup ressenti sous le règne de Charles II l'inconvénient pratique résultant de cet état de la loi. L'explication de ce fait est peut-être que, dans la dernière année de son règne, la force qu'il

entretenait en Angleterre se composait principalement de troupes domestiques dont la solde était si élevée que l'expulsion du service aurait été pour elles une véritable calamité. La paye d'un soldat dans les gardes du corps suffisait à l'entretien du fils cadet d'un gentilhomme ; les gardes à pied eux-mêmes étaient payés presque autant que les ouvriers des manufactures dans les bonnes saisons, et se trouvaient par conséquent dans une situation que la population laborieuse pouvait regarder avec envie. Le retour de la garnison de Tanger et la levée des nouveaux régiments avaient opéré un grand changement : il y avait maintenant en Angleterre plusieurs milliers de soldats dont chacun ne recevait que huit pence par jour. La crainte d'être congédiés n'était pas assez forte pour les contenir dans leur devoir, et les officiers ne pouvaient légalement leur infliger aucun châtiment corporel. Jacques n'avait donc qu'une alternative, ou laisser son armée se dissoudre toute seule, ou persuader aux juges de déclarer que la loi disait ce que le premier légiste venu du Temple savait qu'elle ne disait pas.

Il était particulièrement important de s'assurer de la coopération de deux cours : la cour du banc du roi, qui était le premier tribunal criminel du royaume, et la cour d'assises de Londres, qui siégeait à Old-Bailey, et dont la juridiction s'étendait aux délits commis dans la capitale. Dans ces deux cours, le roi rencontra de grandes difficultés. Herbert, président de la cour du banc du roi, magistrat jusqu'alors servile, refusait d'aller plus avant. Une résistance plus vive encore vint de sir John Holt, qui occupait la présidence d'Old-Bailey en sa qualité de *recorder* de la cité de Londres. Holt était un légiste éminemment instruit et d'une intelligence très-nette, un homme courageux et loyal, et dont les opinions, bien qu'il n'eût jamais été factieux, avaient une teinte de whigisme. Tous les obstacles disparurent toutefois de-

vant la volonté du roi. Holt fut destitué de sa charge de *recorder* ; Herbert et un autre juge furent renvoyés de la cour du banc du roi, et les places vacantes furent remplies par des personnes à qui le roi pouvait se confier. Il fallut à la vérité descendre très-bas dans les gens de loi, avant de trouver des hommes qui voulussent consentir à rendre les services qu'on réclamait d'eux. L'ignorance du nouveau président, sir Robert Wright, était proverbiale ; cependant l'ignorance n'était pas le pire de ses défauts : ses vices l'avaient ruiné ; il avait eu recours à d'infâmes moyens pour se procurer de l'argent, et, en une certaine occasion, il avait fait un faux *affidavit* pour s'emparer de cinq cents livres sterling. Pauvre, dissolu, effronté, il était devenu un des parasites de Jeffreys, qui le poussait en l'insultant. Tel était l'homme que Jacques choisit pour *lord chief-justice* d'Angleterre. Un certain Richard Allibone, qui était encore plus ignorant du droit que Wright, et qui en sa qualité de Catholique romain se trouvait exclu des emplois publics, fut nommé second juge de la cour du banc du roi. Sir Bartholomew Shower, également célèbre comme Tory servile et insupportable orateur, devint *recorder* de Londres. Lorsque tous ces changements eurent été opérés, on fit le procès de plusieurs déserteurs. Ils furent condamnés, au mépris de la lettre et de l'esprit de la loi. Quelques-uns furent condamnés à mort par la cour du banc du roi, d'autres par la cour d'Old-Bailey. Ils furent pendus sous les yeux des régiments auxquels ils appartenaient, et on prit soin que les exécutions fussent annoncées dans la *Gazette de Londres*, qui mentionnait très-rarement ces événements [1].

On peut croire aisément que la loi, aussi grossière-

[1] Voyez les statuts 18 Henri VI, c. 19 ; 2 et 3, Ed. VI, c. 2. — Eachard, *Histoire de la révolution*. — Kennet, III, 468. — North, *Vie de Guildford*, 247. — *Gazette de Londres*, 18 avril, 23 mai 1687. — *Justification du C. de R.* (comte de Rochester).

ment outragée par des tribunaux qui tenaient d'elle toute leur autorité, et qui étaient habitués à la prendre pour guide, ne devait guère être respectée par un tribunal qui devait son origine à un caprice tyrannique. La nouvelle haute commission, pendant les premiers mois de son existence, s'était bornée à interdire à certains ecclésiastiques l'exercice de leurs fonctions spirituelles. Leurs droits de propriété étaient restés intacts ; mais, dès les premiers jours de 1687, on s'était décidé à frapper ces intérêts temporels de manière à faire bien comprendre à tout prêtre et à tout prélat anglicans que s'ils refusaient de prêter leur appui au roi pour démolir cette Église dont ils étaient ministres, ils étaient à la veille d'être réduits à la mendicité.

Il eût été prudent de faire la première expérience sur quelque individu obscur. Mais le gouvernement était en proie à une infatuation telle, qu'à une époque plus naïve on aurait pu la croire le résultat d'un sortilége. La guerre fut donc déclarée en même temps aux deux plus vénérables corporations du royaume, les universités de Cambridge et d'Oxford.

Le pouvoir des universités était grand depuis bien des siècles ; mais il arriva à son apogée pendant la dernière partie du dix-septième siècle. Aucune des contrées voisines ne pouvait s'enorgueillir de posséder des colléges aussi splendides et aussi opulents : les écoles d'Édimbourg et de Glasgow, de Leyde et d'Utrecht, de Louvain et de Leipsick, de Padoue et de Bologne, semblaient bien pâles aux *scholars* qui avaient été élevés dans les magnifiques colléges fondés par Wykeham et Wolsey, par Henri VI et Henri VIII. D'après le système académique de l'Angleterre, la littérature et les sciences se trouvaient entourées de pompe, armées de grands pouvoirs et étroitement unies aux institutions les plus augustes de l'État. Être chancelier d'une université était une distinction ardemment recherchée par les plus grands seigneurs du

royaume; représenter une université au parlement était une des plus grandes ambitions des hommes d'État. Des nobles et même des princes étaient fiers de recevoir d'une université la robe écarlate de docteur. Les curieux étaient attirés vers les universités par leurs anciens édifices, riches de tous les ornements du moyen âge; par leurs modernes édifices, témoignages du grand talent de Jones et de Wren; par leurs belles salles et leurs belles chapelles, leurs musées, leurs jardins botaniques, et les seules grandes bibliothèques publiques que l'Angleterre possédât alors. La pompe qu'Oxford particulièrement déployait dans les occasions solennelles dépassait celle des princes souverains. Lorsque son président, le vénérable duc d'Ormond, en manteau brodé, assis sur son trône sous la voûte ornée du théâtre de Sheldon, entouré de centaines de gradués portant la robe de leur grade, recevait les jeunes gens des plus nobles familles d'Angleterre qui lui étaient présentés comme candidats aux honneurs académiques, il faisait une figure presque aussi royale que son maître dans la salle de banquet de Whitehall. C'est aux universités que s'étaient formées les intelligences de presque tous les ecclésiastiques, les jurisconsultes, les médecins, les beaux esprits, les poëtes et les orateurs les plus éminents du pays et d'un grand nombre de membres de la noblesse et de la *gentry* opulente. Il faut aussi faire observer que les relations de l'élève avec l'école ne se terminaient pas à la fin de sa résidence; il continuait souvent pendant le reste de sa vie à être membre du corps académique, et il votait comme tel dans toutes les occasions importantes. Il avait donc pour les vieilles retraites des bords du Cam et de l'Isis une affection plus grande encore que celle que ressentent ordinairement les hommes pour le lieu de leur éducation; il n'était pas de lieu si reculé en Angleterre où les universités n'eussent des fils reconnaissants et dévoués. Toute attaque contre l'hon-

neur et les intérêts soit de Cambridge, soit d'Oxford, ne pouvait manquer d'exciter le ressentiment d'une classe puissante, active et intelligente, répandue dans toutes les contrées, depuis le Northumberland jusqu'au Cornwall.

Les gradués à résidence n'étaient peut-être pas, pris en masse, très-positivement supérieurs aux gradués à résidence de notre époque, mais, comparativement au reste de la société, ils occupaient une position bien plus élevée que de nos jours, car Cambridge et Oxford étaient alors les seules villes provinciales du royaume dans lesquelles on pût trouver un nombre considérable d'individus d'une intelligence très-cultivée. La capitale elle-même avait un grand respect pour l'autorité des universités, non-seulement sur des questions de théologie, de philosophie naturelle et d'antiquité classique, mais aussi sur des points que les capitales, généralement, s'arrogent le droit de juger en dernier ressort. On faisait appel des décisions du café de Will et du parterre du théâtre royal de Drury-Lane aux deux grands centres de goût et de science du pays. Les pièces de théâtre qui avaient été applaudies avec enthousiasme à Londres n'étaient point jugées hors de danger jusqu'à ce qu'elles eussent subi la critique plus sévère d'auditoires familiers avec les œuvres de Térence et de Sophocle [1].

La grande influence morale et intellectuelle des universités anglaises s'était vigoureusement exercée en faveur de la couronne. Le quartier général de Charles I[er] avait été établi à Oxford, et tous les colléges avaient fondu leurs vases et leurs plats d'argent pour subvenir aux besoins de sa caisse militaire. Cambridge n'avait pas montré moins de dévouement. Elle avait envoyé au camp du roi une grande partie de son argenterie, et eût en-

[1] Les prologues de Dryden et les *Mémoires* de Cibber contiennent d'abondantes preuves de l'estime qu'avaient alors les acteurs et les poëtes les plus admirés pour le goût des membres d'Oxford.

voyé encore tout ce qui lui en restait, si la ville n'avait été prise par les troupes du parlement. Les deux universités avaient été traitées avec une extrême sévérité par les Puritains victorieux. Toutes deux avaient salué la restauration avec joie. Toutes deux s'étaient invariablement opposées au bill d'exclusion. Toutes deux avaient exprimé la plus profonde horreur pour le complot de Rye-House. Cambridge non-seulement avait déposé son chancelier Monmouth, mais avait encore exprimé l'horreur qu'elle ressentait pour sa trahison d'une manière indigne d'un centre intellectuel, en livrant aux flammes la toile sur laquelle sa charmante personne avait été peinte par le grand talent de Kneller [1]. Oxford, qui se trouvait plus rapprochée des insurgés de l'Ouest, avait donné des preuves encore plus fortes de fidélité. Les étudiants, avec l'autorisation de leurs professeurs, avaient pris les armes par centaines pour défendre le droit héréditaire. Tels étaient les corps que Jacques se décida à insulter et à dépouiller au mépris direct des lois et de la foi jurée.

Plusieurs actes du parlement, aussi clairs qu'aucun de ceux qu'on put trouver dans le livre des Statuts, avaient établi que personne ne serait admis à un grade quelconque dans les deux universités sans prêter le serment de suprématie, et un autre serment de même genre, nommé le serment d'obéissance. Néanmoins, en février 1687, une lettre royale ordonnant qu'un moine bénédictin, nommé Alban Francis, fût admis au grade de maître ès arts, arriva à Cambridge.

Les fonctionnaires académiques, partagés entre leur respect pour le roi et leur respect pour la loi, furent dans un grand embarras. On dépêcha, en toute hâte, des messagers au duc d'Albemarle, qui avait remplacé Monmouth comme chancelier de l'université. On le pria de

[1] Voyez le poëme intitulé : *Avis au peintre sur la défaite des rebelles de l'Ouest*. Voyez un autre poëme sur le même sujet, très-détestable, par Stepney, qui étudiait alors à Trinity-College.

faire au roi les représentations nécessaires. En attendant, l'archiviste et les appariteurs se rendirent auprès de Francis, et l'informèrent qu'il serait immédiatement admis s'il voulait prêter les serments conformes à la loi. Celui-ci refusa le serment, fit aux officiers de l'université des remontrances sur leur peu de respect pour les ordres du roi, et, les trouvant inflexibles, il monta à cheval, et alla en toute hâte porter ses plaintes à Whitehall.

Les chefs des colléges s'assemblèrent en conseil. On prit l'opinion des meilleurs jurisconsultes, qui furent positivement favorables à la marche qui avait été suivie. Mais une seconde lettre de Sunderland, écrite en termes hautains et menaçants, était déjà en route. Albemarle informa l'université, avec bien des expressions de regret, qu'il avait fait de son mieux, mais qu'il avait été reçu par le roi très-froidement et peu gracieusement. Le corps académique, alarmé du déplaisir royal, et réellement désireux de se conformer aux ordres du roi, mais déterminé en même temps à ne pas violer les lois évidentes du pays, donna les explications les plus humbles et les plus respectueuses, mais tout fut inutile. Bientôt arrivèrent des ordres qui citaient le vice-chancelier et le sénat de l'université à comparaître devant la nouvelle haute commission, à Westminster, pour le 21 d'avril. Le vice-chancelier devait comparaître en personne; le sénat, qui se compose de tous les docteurs et de tous les maîtres de l'université, devait envoyer des délégués.

Lorsqu'arriva le jour fixé, une foule empressée remplit la salle du conseil. Jeffreys siégeait en tête du bureau. Rochester n'en faisait plus partie depuis que la Verge blanche lui avait été retirée. Sa place fut occupée par le lord chambellan, John Sheffield, comte de Mulgrave. La destinée de ce gentilhomme ressemble, sous certains rapports, à celle de son collègue Sprat. Mulgrave écrivit des vers qui ne s'élèvent presque jamais au-dessus de la médiocrité la plus absolue; mais, comme il était

un homme considérable dans le monde politique et élégant, ces vers trouvaient des admirateurs. Le temps fit disparaître ce charme, mais, malheureusement pour lui, pas assez tôt pour empêcher ses vers d'acquérir, par une sorte de droit de prescription, une place dans toutes les collections des œuvres des poëtes anglais. Aujourd'hui encore ses insipides essais en vers et ses pitoyables chansons à Amoretta et à Gloriana sont réimprimés de compagnie avec *Comus* et *la Fête d'Alexandre*. La conséquence de tout cela a été que notre génération connaît Mulgrave principalement comme un mauvais poëte, et le méprise comme tel. Mais, en réalité, de l'aveu même de ceux qui ne l'aimaient ni ne l'estimaient, Mulgrave était un homme de grands talents, et qui ne le cédait pour ainsi dire à aucun des orateurs de son temps. Son caractère moral n'avait droit à aucun respect. Il était un libertin sans avoir cette effusion du cœur et cette main toujours ouverte qui rendent quelquefois le libertinage aimable, et un orgueilleux aristocrate sans avoir cette élévation de sentiments qui rend quelquefois l'orgueil respectable. Les satiriques de cette époque l'avaient surnommé *lord tout orgueil*. Cependant cet orgueil se conciliait avec tous les vices ignobles. Beaucoup de gens s'étonnaient qu'un homme qui avait un sentiment si élevé de sa dignité pût être si dur et si ladre dans toutes les transactions pécuniaires. Il avait profondément blessé la famille royale en se permettant d'aspirer au cœur et à la main de la princesse Anne. Désappointé dans sa tentative, il avait essayé de reconquérir par la bassesse la faveur qu'il avait perdue par la présomption. Son épitaphe, écrite par lui-même, apprend encore à tous ceux qui traversent Westminster-Abbey qu'il vécut et mourut sceptique à l'endroit de la religion, et ses mémoires, écrits par lui-même, nous apprennent à leur tour que la superstition romaine était un de ses sujets ordinaires de plaisanterie. Cependant, dès l'avénement de

Jacques, il avait commencé à se dire très-porté au papisme, et enfin il feignit d'être secrètement converti. Cette hypocrisie abjecte avait été récompensée par une place dans la commission ecclésiastique[1].

C'est devant ce formidable tribunal que comparut le docteur John Pechell, vice-chancelier de l'université de Cambridge. Ce n'était pas un homme d'une grande habileté ni d'une grande énergie; mais il était accompagné de huit académiciens distingués, élus par le sénat. L'un de ces délégués était Isaac Newton, agrégé de Trinity-College et professeur de mathématiques. Son génie était alors dans toute sa vigueur. La grande œuvre qui lui assigna le premier rang parmi les géomètres et les philosophes de la nature, de tous temps et de toutes nations, s'imprimait en ce moment avec l'autorisation de la Société royale, et était à peu près sur le point d'être publiée. Il était un ferme partisan de la liberté civile et de la religion protestante; mais ses habitudes ne le rendaient en rien propre aux luttes de la vie active. Il garda donc modestement le silence, et laissa à des hommes plus versés dans les affaires pratiques la tâche de plaider la cause de son université bien-aimée.

Jamais question ne fut plus claire. La loi était expresse, et son application avait été presque invariablement conforme à la loi. Peut-être était-il arrivé que dans un jour de grande solennité, où l'on avait conféré les grades en grand nombre, quelque personne dans la masse n'eût pas prêté les serments; mais on ne pouvait citer à titre de précédent une telle irrégularité, simple conséquence de la hâte et de l'inadvertance. Des ambassadeurs étrangers de diverses religions, et en particulier un Mu-

[1] Mackay, *Portrait de Sheffield*, avec la note de Swift. — *La satire sur les déposants*, 1688. — *Vie de John, duc de Buckinghamshire*, 1729. — Barillon, 30 août, 1687. — J'ai vu une épigramme manuscrite sur Mulgrave, datée de 1690; elle n'est pas dépourvue d'esprit. Les vers les plus remarquables sont ceux-ci : « Il courtisera les coquins de tous les partis et de toutes les religions; — Aujourd'hui Petre, demain Burnet. »

sulman, avaient été admis sans prêter les serments. Mais il était permis de douter que de tels cas tombassent sous l'interprétation des actes du parlement et eussent quelque chose à démêler avec leur esprit. On ne prétendait même pas que personne eût été jamais admis à un degré universitaire après avoir refusé le serment, et c'était là le cas de Francis. Les délégués offrirent de prouver que sous le règne précédent, plusieurs mandats royaux n'avaient pas reçu d'exécution parce que les personnes recommandées avaient refusé les serments requis par la loi, et que dans ces occasions le gouvernement avait toujours approuvé la conduite de l'université. Mais Jeffreys ne voulut rien entendre. Il s'aperçut bientôt que le vice-chancelier était un homme faible, ignorant et timide, et il lâcha la bride à cette insolence qui avait été si longtemps la terreur d'Old-Bailey. Le malheureux docteur, qui n'était pas habitué à se trouver en présence de tels personnages et à être ainsi traité, fut bientôt démonté et découragé. Lorsque d'autres plus capables de défendre leur cause essayèrent de parler, Jeffreys leur imposa brutalement silence. « Vous n'êtes pas vice-chanceliers. Lorsque vous le serez, vous pourrez parler. Jusqu'à ce moment, vous ferez bien de vous taire. » Les délégués furent renvoyés de la cour sans avoir pu se faire écouter. Quelques instants après ils furent rappelés et informés que les commissaires avaient décidé que Pechell serait cassé de ses fonctions de vice-chancelier, et que le traitement auquel il avait droit comme maître d'un collége, traitement qui avait tous les caractères de la propriété, était suspendu. « Quant à vous, dit Jeffreys aux délégués, vous êtes pour la plupart des théologiens ; je vous donnerai donc congé par ce mot de l'Écriture : « Allez et ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive pire[1]. »

[1] Voyez les poursuites contre l'université de Cambridge dans la *Collection des procès d'État.*

Ces poursuites peuvent paraître suffisamment violentes et injustes ; mais elles peuvent être regardées comme l'indulgence et la douceur même comparativement à la rigueur avec laquelle le roi commençait à traiter Oxford. Déjà University-College venait d'être transformée par Obadiah Walker en un séminaire papiste ; déjà Christ-Church était gouverné par un doyen catholique romain ; déjà on disait la messe dans ces deux colléges. La ville tranquille et majestueuse qui avait été si longtemps le boulevard des principes monarchiques était agitée de passions qu'elle n'avait jamais connues auparavant. Les étudiants, de connivence avec leurs supérieurs, huaient les membres de la congrégation de Walker et chantaient des couplets satiriques sous ses fenêtres. Quelques fragments des sérénades qui troublaient alors le silence de High-Street nous ont été conservés. Le refrain d'une de ces ballades était :

Le vieil Obadiah
Chante Ave Maria.

Lorsque des acteurs venaient à Oxford, le sentiment public s'exprimait avec encore plus de vivacité. On donnait alors *le Comité* de Howard. Cette pièce, écrite quelque temps après la restauration, montrait les Puritains sous un jour odieux et méprisable, et avait été depuis un quart de siècle la pièce favorite de l'auditoire d'Oxford. Elle était maintenant plus en faveur que jamais ; car, par une coïncidence heureuse, un des plus remarquables caractères de la pièce était un vieil hypocrite nommé Obadiah. L'auditoire applaudit avec transport, lorsqu'à la dernière scène Obadiah fut amené la corde autour du cou, et les acclamations redoublèrent lorsqu'un des acteurs, sortant de son rôle écrit, proclama qu'Obadiah serait pendu parce qu'il avait changé de religion. Le roi fut très-irrité de cette insulte. Les dispositions de l'université étaient si portées à la rébellion, qu'un des régiments nouvelle-

ment levés, le même qui est maintenant nommé le deuxième régiment de dragons de la garde, fut caserné à Oxford afin de prévenir une explosion [1].

Ces événements auraient dû convaincre Jacques qu'il avait adopté une ligne de conduite qui devait le mener à sa ruine. Il était depuis longtemps accoutumé aux clameurs de Londres. Ces clameurs s'étaient souvent élevées contre lui, quelquefois injustement et quelquefois vainement. A diverses reprises il les avait bravées, et il pouvait les braver encore; mais qu'Oxford, ce siége du royalisme, ce quartier général de l'armée des Cavaliers, la ville où son père et son frère avaient tenu leur cour lorsqu'ils ne s'étaient pas crus en sûreté dans leur orageuse capitale; la ville où avaient été récemment livrés aux flammes les écrits des grands philosophes républicains, pût être dans une telle excitation de mécontentement; que ces courageux jeunes gens qui s'étaient tout récemment enrôlés avec empressement pour marcher contre les insurgés de l'Ouest ne pussent plus être maintenus qu'à grand'peine et à l'aide du sabre et du fusil, c'étaient là des signes pleins de mauvais présages pour la maison de Stuart. Ces avertissements furent donnés en pure perte à ce stupide, opiniâtre et volontaire tyran. Il était décidé à donner à son Église les plus riches et les plus splendides fondations de l'Angleterre. Ce fut en vain que les meilleurs et les plus sages de ses conseillers catholiques romains lui firent des remontrances. Ils lui représentèrent qu'il était en son pouvoir de rendre un grand service à la cause de sa religion sans violer les droits de la propriété. Une somme annuelle de deux mille livres sterling, prise sur sa cassette, pouvait suffire pour l'entretien d'un collége de Jésuites à Oxford. Il pouvait aisément prélever cette somme sur ses revenus, et un tel

[1] Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Apologie de la vie de Colley Cibber*. — Citters, 2-12 mars 1686.

collége, pourvu de professeurs habiles, savants, zélés, deviendrait un formidable rival pour la vieille université, qui ne montrait que trop de symptômes de cette langueur presque inséparable de l'opulence et de la sécurité; le *collége du roi Jacques* pourrait donc devenir, de l'aveu même des Protestants, la première des institutions d'enseignement du royaume, tant sous le rapport de la science que de la discipline morale. C'était là la méthode la plus efficace et la moins odieuse d'humilier l'Église d'Angleterre et de favoriser l'Église de Rome. Le comte d'Ailesbury, un des serviteurs les plus dévoués de la famille royale, déclara que, bien qu'il fût Protestant et qu'il fût loin d'être riche, il contribuerait volontiers à l'accomplissement de ce projet pour une somme de mille livres, plutôt que de voir son maître violer les droits de la propriété et manquer à la parole jurée envers l'Église établie[1]. Mais ce plan ne trouva pas faveur dans l'esprit de Jacques. Il n'allait pas, sous bien des rapports, à sa nature sèche et rude, car courber et briser la volonté d'autrui était son grand plaisir, et se séparer de son argent était sa grande douleur. Ce qu'il n'avait pas la générosité de faire à ses propres dépens, il se décidait à le faire aux dépens d'autrui. Lorsqu'il s'était une fois engagé, l'orgueil et l'obstination l'empêchaient de reculer, et il fut enfin, de pas en pas, mené à des actes de despotisme turc, à des actes qui donnèrent à la nation l'indéracinable conviction que les propriétés d'un Anglais protestant étaient aussi peu en sécurité sous un roi catholique romain, que celles d'un Grec sous la domination musulmane.

Magdalene-College à Oxford, fondé au quinzième siècle par Guillaume de Waynflete, évêque de Winchester et lord grand chancelier, était une de nos plus remarquables institutions académiques. Une tour gracieuse, au

[1] Burnet, I, 697. — Lettre de lord Ailesbury, imprimée dans l'*European Magazine* d'avril 1795.

sommet de laquelle un hymne latin était annuellement chanté par des choristes à l'aurore du premier jour de mai, frappait de loin l'œil du voyageur qui venait de Londres. A mesure qu'il approchait, il s'apercevait que cette tour s'élevait sur un édifice massif, bas et irrégulier, et cependant singulièrement imposant, qui, enveloppé de verdure, dominait les eaux paresseuses de la Cherwell. Il passait à travers un portail surmonté d'une belle fenêtre à saillies[1], et se trouvait dans un cloître spacieux orné d'emblèmes de vices et de vertus, grossièrement taillés dans la pierre grise par des maçons du quinzième siècle; la table du collége était abondamment servie dans un magnifique réfectoire tendu de peintures et riche de sculptures fantastiques. Le service de l'Église était accompli soir et matin dans une chapelle qui avait beaucoup souffert de la violence des réformateurs et encore davantage de celle des Puritains, mais qui, malgré tous ces dégâts, restait un édifice d'une éminente beauté, et qui de notre temps a été restauré avec un goût et une habileté rares. Les jardins spacieux qui s'étendaient le long de la rivière étaient remarquables par la grosseur des arbres, parmi lesquels se faisait remarquer une des merveilles végétales de notre île, un chêne gigantesque, plus vieux d'un siècle, disait-on, que le plus ancien collége de l'université.

Les statuts de la société ordonnaient que les rois d'Angleterre et les princes de Galles eussent un logement dans sa maison. Édouard IV avait habité cet édifice alors qu'il n'était pas encore terminé. Richard III y avait tenu sa cour, y avait assisté à des discussions littéraires, y avait traité royalement ses hôtes et avait ajouté à la bonne chère de leur table par des présents de daims gras sortis de ses propres forêts. Deux héritiers de la couronne qui avaient été prématurément en-

[1] Ce portail est maintenant fermé.

levés par la mort, Arthur, le frère aîné de Henri VIII, et Henri, le frère aîné de Charles Ier, avaient été membres du collége. Un autre prince du sang, le dernier et le meilleur des archevêques romains de Canterbury, le doux Reginald Pole y avait étudié. A l'époque de la guerre civile, Magdalene-College avait été fidèle à la cause de la couronne. Là Rupert avait établi son quartier général, et souvent ses trompettes, appelant sa cavalerie à quelque entreprise, avaient retenti dans ce cloître paisible. La plupart des agrégés étaient des ecclésiastiques, et n'avaient pu aider le roi que par leurs prières et leurs contributions pécuniaires. Mais un des membres de la corporation, un docteur en droit civil, leva une troupe d'étudiants et tomba bravement à leur tête en combattant contre les soldats d'Essex. Lorsque la guerre fut terminée, et que les Têtes rondes furent maîtres de l'Angleterre, les trois quarts des membres du collége refusèrent de se soumettre à l'autorité usurpée. En conséquence, ils furent expulsés de leur domicile et privés de leurs revenus. Après la restauration, ceux qui avaient survécu revinrent à leur charmante retraite. Une nouvelle génération, qui avait hérité de leurs opinions et de leur esprit, leur succéda. Pendant l'insurrection de l'Ouest, ceux des membres de Magdalene-College que leur âge et leur profession ne mettaient pas dans l'impossibilité de prendre les armes s'étaient enrôlés avec enthousiasme pour aller au secours de la couronne. Il eût été difficile de nommer une autre corporation dans le royaume qui eût autant de droits à la reconnaissance de la maison des Stuarts[1].

La société se composait d'un président, de quarante agrégés, de trente étudiants nommés *Demies* et d'un grand nombre de chapelains, de clercs et de choristes. A l'époque de l'inspection générale, sous le règne

[1] Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Walker, *les Souffrances du clergé*.

de Henri VIII, les revenus étaient plus grands de moitié que ceux de la magnifique fondation de Henri VI à Cambridge, et beaucoup plus du double de ceux dont Guillaume de Wykeham avait doté son collége à Oxford. A l'époque de Jacques II, les richesses de Magdalene-College étaient immenses et exagérées par l'opinion. On avait l'habitude de dire que le collége était plus riche que les plus riches abbayes du continent. A l'expiration des baux, disait la rumeur populaire, les rentes seraient élevées à la somme prodigieuse de quarante mille livres sterling par an[1].

Les agrégés avaient, d'après les statuts rédigés par le fondateur du collége, le droit de choisir leur président parmi les personnes qui étaient ou avaient été agrégés de leur propre corporation ou de celle de New-College. Ce pouvoir avait généralement été exercé avec liberté. Mais en quelques occasions, des lettres royales recommandant diverses personnes en faveur à la cour avaient été expédiées à Magdalene-College, qui généralement s'était montré très-empressé à satisfaire les désirs du souverain.

Le président du collége mourut en mars 1687. Un des agrégés, le docteur Thomas Smith, qu'on avait surnommé *Rabbi Smith*, voyageur, bibliophile, antiquaire, orientaliste distingué, qui avait été chapelain de l'ambassade de Constantinople et avait été employé à collationner le manuscrit alexandrin, aspirait à ce poste vacant. Il pensait qu'il avait quelques droits à la faveur du gouvernement comme homme de science et Tory zélé. Son royalisme était aussi fervent et aussi ferme que celui d'aucun autre membre de l'Église d'Angleterre. Il avait été longtemps l'intime ami de Parker,

[1] Burnet, I, 697. — Tanner, *Notitia monastica*. — L'inspection qui eut lieu la vingt-sixième année du règne de Henri VIII montra que le revenu annuel de King's-College était de 751 liv., celui de New-College de 487 liv., celui de Magdalene-College de 1076 liv.

évêque d'Oxford, et espérait obtenir par l'entremise de ce prélat une lettre royale pour le collége. Parker promit de faire tout ce qu'il lui serait possible pour cela, mais il déclara bientôt qu'il rencontrait de grandes difficultés. « Le roi, dit-il, ne recommandera personne qui n'est pas l'ami de la religion de Sa Majesté. Que pouvez-vous faire pour le satisfaire en cela? » Smith répondit que s'il devenait président, il s'emploierait tout entier à encourager les sciences, le véritable christianisme et le dévouement à la couronne. « Cela ne suffira pas, dit l'évêque. — S'il en est ainsi, répondit courageusement Smith, soit président qui voudra; je ne puis promettre rien de plus. »

L'élection avait été fixée au 13 d'avril, et les agrégés furent convoqués. La rumeur courut qu'une lettre royale, recommandant un certain Anthony Farmer, allait arriver. La vie de cet homme avait été une série d'actions honteuses. Il avait été membre de l'université de Cambridge, et n'avait échappé à une expulsion que par une retraite faite à temps. Il s'était alors uni aux dissidents; puis il s'était rendu à Oxford, était entré à Magdalene-College, et s'était fait remarquer par des vices de toute espèce. Tous les soirs il se traînait en chancelant jusqu'à son collége, hébété et muet à force d'avoir bu. Il était célèbre pour avoir été à la tête d'une rixe honteuse à Abingdon. Il était un habitué des lieux de débauche les plus connus. Enfin il s'était fait entremetteur, et, dépassant en abjection même ses pareils, recevait des jeunes étudiants dissolus de l'argent en récompense de services que l'histoire ne doit point nommer. Ce misérable, toutefois, s'était déclaré Papiste. Son apostasie était une excuse suffisante pour tous ses vices, et quoiqu'il ne fût encore qu'un jeune homme, il fut choisi pour diriger une société grave et religieuse où le scandale causé par ses vices et sa dépravation était encore récent.

Comme Catholique romain, il était incapable de remplir des emplois académiques, par les lois générales du pays. N'ayant en outre jamais été agrégé de Magdalene et de New-College, il était exclu de la présidence vacante par une disposition spéciale du règlement de Guillaume de Waynflete. Guillaume de Waynflete avait aussi recommandé à ceux qui jouissaient de ses libéralités d'avoir particulièrement égard au caractère moral dans le choix de leur président; et, d'ailleurs, n'eût-il laissé aucune recommandation semblable, qu'une corporation composée en grande partie de théologiens n'aurait pu décemment confier le gouvernement d'un établissement d'éducation à un homme tel que Farmer.

Les agrégés représentèrent respectueusement au roi la situation difficile dans laquelle ils se trouveraient si, comme on le prétendait, Farmer leur était recommandé, et supplièrent Sa Majesté de leur proposer quelque personne qu'ils pussent nommer sans désobéir à la loi et à leur conscience, si sa volonté était d'intervenir dans l'élection. On ne tint aucun compte de cette respectueuse requête. La lettre royale arriva. Elle fut remise par un des agrégés qui s'était récemment déclaré Papiste, Robert Charnock, homme de talent et d'esprit, mais d'un caractère violent et remuant, qui, quelques années plus tard, le poussa à un crime atroce et à une terrible destinée. Le 15 d'avril, la congrégation se réunit dans la chapelle. On conservait encore l'espérance que le roi serait touché des remontrances qui lui avaient été faites L'assemblée s'ajourna donc jusqu'au 15, qui était le dernier jour où, d'après les règles fondamentales du collége, l'élection pût avoir lieu.

Le 15 d'avril arriva. Les agrégés se rendirent une seconde fois à la chapelle. Il n'était pas arrivé de réponse de Whitehall. Deux ou trois des anciens (*seniors*), au nombre desquels était Smith, inclinaient à ajourner l'élection une fois encore plutôt que de prendre un parti

qui pourrait offenser le roi. Mais le langage des statuts était clair, et les membres du collége avaient juré de les observer. L'opinion générale fut que l'élection ne pouvait être retardée plus longtemps. Un débat très-animé s'ensuivit. Les électeurs étaient trop agités pour rester assis, et tout le chœur était plein de tumulte. Ceux qui voulaient qu'on procédât à l'élection en appelèrent à leur serment et aux règlements tracés par le fondateur dont ils mangeaient le pain. Le roi, disaient-ils avec justesse, n'avait pas droit de leur imposer même un candidat réunissant les conditions légales. Quelques expressions déplaisantes aux oreilles tories échappèrent dans la chaleur de la dispute, et Smith en fut si indigné qu'il s'écria que l'esprit de Ferguson avait pris possession de tous ses confrères. A la fin, une forte majorité décida qu'on devrait procéder immédiatement à l'élection. Charnock quitta la chapelle. Les autres agrégés, après avoir reçu la communion, se mirent en devoir de voter. Leur choix tomba sur John Hough, homme d'une vertu et d'une prudence éminentes, qui, après avoir supporté la persécution avec courage et la prospérité avec modestie, après s'être élevé à de grands honneurs et en avoir humblement refusé de plus grands encore, mourut dans l'extrême vieillesse, mais dans toute la vigueur de l'esprit, plus de cinquante-six ans après ce jour mémorable.

La société s'empressa d'informer le roi des circonstances qui avaient rendu nécessaire l'élection d'un président sans plus de délais, et requit le duc d'Ormond comme patron de l'université tout entière, et l'évêque de Winchester comme inspecteur de Magdalene-College, de leur servir d'intercesseurs. Mais le roi était trop stupide et trop furieux pour prêter l'oreille à des explications.

Dans les premiers jours de juin, les agrégés furent cités à comparaitre devant la haute commission, à Whitehall. Cinq d'entre eux, députés par le reste de la so-

ciété, obéirent. Jeffreys les traita, selon son habitude, brutalement et insolemment. Un d'entre eux, un grave docteur nommé Fairfax, ayant émis quelques doutes sur la compétence de la haute commission, le chancelier commença à rugir comme une bête féroce. « Quel est cet homme? Quel droit a-t-il de venir ici débiter ses impudences? Saisissez-le. Mettez-le dans un cabanon. Pourquoi le laisse-t-on sans gardien? Je le prends sous ma protection comme un lunatique qu'il est. Je m'étonne que personne n'ait encore songé à m'inviter de me charger de lui. » Mais lorsque cette tempête d'invectives se fut apaisée, et qu'on lut les dépositions concernant le caractère moral du protégé du roi, aucun des commissaires n'eut assez d'audace pour déclarer qu'un tel homme pouvait être placé à la tête d'un grand collége. Obadiah Walker et les autres Papistes d'Oxford, qui étaient venus pour soutenir leur acolyte, restèrent confondus. La commission déclara nulle l'élection de Hough, et suspendit Fairfax de ses fonctions d'agrégé; mais on ne prononça pas un seul mot à l'endroit de Farmer; et, au mois d'août, les agrégés reçurent une lettre royale qui leur recommandait Parker, évêque d'Oxford.

Parker n'était pas un Papiste avoué; néanmoins il y avait contre lui une objection qui eût été décisive, la présidence n'eût-elle pas été occupée : il n'avait jamais été agrégé de New-College ou de Magdalene. Mais la présidence n'était pas vacante; Hough avait été régulièrement élu, et tous les membres du collége étaient obligés par serment à le soutenir dans ses fonctions. Ils s'excusèrent donc, avec beaucoup d'expressions de dévouement et de regret, de ne pouvoir satisfaire au mandat du roi.

Tandis qu'Oxford opposait ainsi à la tyrannie une ferme résistance, une opposition non moins résolue venait d'un autre côté. Jacques, quelque temps auparavant, avait envoyé aux administrateurs de Charterhouse,

hommes de haut rang et de grande considération dans le royaume, l'ordre d'admettre dans l'hôpital confié à leurs soins un Catholique romain nommé Popham. Le principal, nommé Thomas Burnet, ecclésiastique distingué par le génie, la science et la vertu, eut le courage de représenter aux membres de ce conseil, malgré la présence du féroce Jeffreys, que ce qu'on requérait d'eux était contraire à la fois à la volonté du fondateur et à un acte du parlement. « Qu'importe? dit un courtisan qui était un des directeurs? — Il importe beaucoup au contraire, répondit une voix affaiblie par l'âge et le chagrin, et qu'on n'écoutait qu'avec respect dans toutes les assemblées, la voix du vénérable Ormond. Un acte du parlement, continua le patriarche du parti cavalier, n'est pas, selon moi, une chose légère. » On agita la question de savoir si Popham serait admis, et on décida qu'il ne le serait pas. Le chancelier, qui n'osait pas se soulager en jurant et en invectivant Ormond, sortit en fureur, et fut suivi par quelques membres de la minorité. La conséquence de cette sortie fut qu'il ne resta plus un nombre suffisant de membres, et qu'on ne put faire une réponse formelle au mandat royal.

Une nouvelle réunion eut lieu deux jours après que la haute commission eut prononcé contre Hough sa sentence de déposition, et contre Fairfax sa sentence de suspension. Un second mandat, revêtu du grand sceau, fut remis aux administrateurs de Charterhouse; mais la manière tyrannique dont Magdalene-College avait été traité avait accru leur audace au lieu de la diminuer. Ils rédigèrent une lettre adressée à Sunderland, dans laquelle ils priaient le ministre d'informer le roi qu'ils ne pouvaient obéir à Sa Majesté, en cette occasion, sans violer la loi et trahir leur devoir.

Il n'est pas douteux que si les signatures apposées à ce document eussent été celles d'hommes ordinaires, le roi eût pris quelque parti violent; mais il fut arrêté par

les noms d'Ormond, d'Halifax, de Danby, de Nottingham, de tous les chefs de toutes les fractions du grand parti auquel il devait sa couronne. Il se contenta donc d'ordonner à Jeffreys d'aviser aux mesures à prendre. On annonça une fois que des poursuites allaient avoir lieu devant la cour du banc du roi, une autre fois que la commission ecclésiastique allait être saisie de l'affaire; mais toutes ces menaces tombèrent l'une après l'autre[1].

L'été était alors très-avancé et le roi partit pour un voyage, le plus long et le plus splendide qu'on eût vu depuis plusieurs années. De Windsor il se rendit à Portsmouth, le 16 août, fit le tour des fortifications, imposa les mains à quelques scrofuleux, puis monta dans un de ses yachts pour Southampton. De Southampton il se rendit à Bath, où il resta quelques jours et où il laissa la reine. Lorsqu'il partit, il fut accompagné par le grand shériff du Somersetshire et par une grande escorte de gentilshommes jusqu'aux frontières de ce comté, où l'attendait le grand shériff du Gloucestershire avec une suite non moins brillante. Le duc de Beaufort joignit bientôt les voitures royales et les conduisit à Badminton, où on avait préparé un banquet digne de la renommée que lui avait acquise son état de maison. Dans l'après-midi, la cavalcade se dirigea vers Gloucester. A deux milles de cette ville, il fut reçu par le clergé et l'évêque. A la porte du Sud, le maire l'attendait avec les clefs de la ville. Les cloches sonnèrent et les fontaines ruisselèrent de vin lorsque le roi traversa les rues conduisant au clos qui entoure la vénérable cathédrale. Il coucha cette nuit au Doyenné et partit le lendemain pour Worcester. De Worcester il alla à Ludlow, à Shrewsbury et à Chester, et fut partout reçu avec des signes extérieurs de joie et de respect, qu'il était assez borné pour regarder comme la preuve que le mécontentement qu'il avait causé était apaisé, et qu'une victoire

[1] *Relation des poursuites contre Charterhouse,* 1689

facile l'attendait. Barillon, plus sagace, informait Louis que le roi d'Angleterre était la dupe d'une illusion ; que ce voyage n'avait produit aucun bon résultat, et que ces mêmes gentilshommes du Shropshire et du Worcestershire, qui avaient cru de leur devoir de recevoir leur souverain et leur hôte avec toutes les marques de respect, se montreraient aussi récalcitrants que jamais lorsque la question du *Test* serait mise sur le tapis [1].

Sur la route, le cortége royal fut rejoint par deux courtisans, qui différaient grandement l'un de l'autre par le caractère et les opinions. Penn était en tournée pastorale à Chester. Sa popularité et son autorité parmi ses frères avaient grandement diminué depuis qu'il était devenu l'instrument du roi et des Jésuites [2]. Toutefois il fut reçu très-gracieusement par Jacques, et, le dimanche, reçut la permission de haranguer dans la cour du jeu de paume, tandis que Cartwright prêchait dans la cathédrale et que le roi entendait la messe aux pieds d'un autel qui avait été élevé dans la salle du comté. On dit même que Sa Majesté daigna se rendre dans la cour du jeu de paume et écouter complaisamment la mélodieuse éloquence de son ami [3].

Le furieux Tyrconnel avait passé la mer et quitté Dublin pour venir rendre compte de son administration. Tous les respectables Catholiques romains se montraient froids envers lui et le regardaient comme un ennemi de leur race et un scandale pour leur religion. Mais il fut

[1] *Gazette de Londres*, depuis le 18 août jusqu'au 1er septembre 1687. — Barillon, 19-29 septembre.

[2] « Penn, chef des Quakers, qu'on sait être dans les intérêts du roi d'Angleterre, est si fort décrié parmi ceux de son parti qu'ils n'ont plus aucune confiance en lui. » Bonrepaux à Seignelay, 12-22 septembre 1687. Le témoignage de Gerard Croese exprime le même fait : « Etiam Quakeri Pennum non amplius, ut ante, ita amabant ac magnifaciebant, quidam aversabantur ac fugiebant. » (*Historia Quakeriana*, lib. II, 1695.)

[3] Journal de Cartwright, 30 août 1687. — Clarkson, *Vie de Guillaume Penn*.

cordialement reçu par son maître, et renvoyé avec l'assurance qu'il n'avait rien perdu de sa confiance, et qu'il pouvait compter sur son ferme appui. Jacques lui exprima le plaisir qu'il éprouvait d'apprendre qu'avant peu tout le gouvernement de l'Irlande serait dans des mains catholiques romaines. Les colons anglais avaient été déjà dépouillés de tout pouvoir politique : il ne restait qu'à les dépouiller de leurs propriétés, et ce dernier outrage était ajourné jusqu'au moment où on aurait pu s'assurer la coopération d'un parlement irlandais[1].

De Cheshire le roi se dirigea vers le sud, et bien convaincu que les agrégés de Magdalene-College, quelque mutins qu'ils pussent être, n'oseraient pas désobéir à un ordre confirmé par lui-même et de vive voix, il se rendit à Oxford. Sur la route, il fit quelques petites excursions à des lieux qui l'intéressaient particulièrement comme roi, comme frère et comme fils. Il visita le toit hospitalier de Boscobel et les restes du chêne si fameux dans l'histoire de sa maison. Il parcourut à cheval le champ de bataille d'Edgehill, où les Cavaliers croisèrent l'épée pour la première fois avec les soldats du parlement. Le 3 septembre, il dîna en grande pompe au palais de Woodstock, demeure ancienne et renommée, dont il ne reste plus une pierre aujourd'hui, mais dont le site est encore marqué sur le gazon de Blenheim-Park par deux sycomores qui s'élèvent près du magnifique pont. Sur le soir, il arriva à Oxford. Il y fut reçu avec les honneurs accoutumés. Les étudiants, revêtus de leur robe acadé-

[1] *Gazette de Londres*, 5 septembre. — Shéridan, Mss. — Barillon, 6-16 septembre 1687. « Le roi son maître, dit Barillon, a témoigné une grande satisfaction des mesures qu'il a prises, et a autorisé ce qu'il a fait en faveur des Catholiques. Il les établit dans les emplois et les charges, en sorte que l'autorité se trouvera bientôt entre leurs mains. Il reste encore beaucoup de choses à faire en ce pays-là pour retirer les biens injustement ôtés aux Catholiques ; mais cela ne peut s'exécuter qu'avec le temps, et dans l'assemblée d'un parlement en Irlande. »

mique, se tinrent rangés sur deux lignes, qui s'étendaient depuis l'entrée de la ville jusqu'à la grande porte de Christ-Church. Il logea au Doyenné, où, entre autres préparatifs, il trouva une chapelle ornée et toute prête pour la célébration de la messe [1]. Le lendemain de son arrivée, les agrégés de Magdalene-College reçurent l'ordre de se rendre auprès de lui. Lorsqu'ils furent en sa présence, il les traita avec une insolence telle, que leurs prédécesseurs eux-mêmes n'avaient pas eu à en subir de pareille de la part des inspecteurs puritains. « Vous ne vous êtes pas conduits avec moi en gens bien nés, s'écria-t-il; vous avez été aussi impolis que désobéissants. » Ils tombèrent à genoux et lui tendirent une pétition. Il refusa de la regarder. « Est-ce là, dit-il, cette fidélité si vantée de l'Église d'Angleterre? Je n'aurais jamais cru que tant d'ecclésiastiques anglicans eussent voulu se compromettre dans une telle affaire. Sortez! sortez! Je suis roi; je veux être obéi. Allez vous réunir immédiatement dans votre chapelle, et admettez l'évêque d'Oxford comme président. Que ceux qui résisteront y songent bien : ils sentiront tout le poids de ma puissance; ils sentiront ce que c'est que d'encourir le déplaisir de leur souverain. » Les agrégés, s'agenouillant une seconde fois, lui présentèrent encore leur pétition. Il la jeta à terre avec colère. « Sortez! vous dis-je, s'écria-t-il; je ne veux rien recevoir de vous jusqu'à ce que vous ayez nommé l'évêque. »

Ils se retirèrent et s'assemblèrent immédiatement dans leur chapelle. On posa la question de savoir si on se conformerait aux vœux de Sa Majesté. Smith était absent. Charnock seul se prononça pour l'affirmative. Les autres agrégés qui assistaient à la réunion déclarèrent que dans toutes les choses légales ils étaient prêts à obéir au roi; mais qu'ils ne pouvaient violer leurs statuts et leurs serments.

[1] *Gazette de Londres*, 5 et 8 septembre 1687.

Le roi, exaspéré et mortifié par cette défaite, quitta Oxford et rejoignit la reine à Bath. Son obstination et sa violence l'avaient mis dans une très-difficile situation. Il s'était trop confié à l'effet que devraient produire quelques froncements de sourcils et quelques sons de voix furieux, et il avait joué témérairement sur l'issue de cette lutte, non-seulement le crédit de son administration, mais sa dignité personnelle. Pouvait-il céder à des sujets qu'il avait menacés d'une voix emportée et avec des gestes furieux? Cependant comment expulser de leurs demeures en un seul jour tant de respectables ecclésiastiques, qui n'avaient fait qu'accomplir ce que la nation entière regardait comme un devoir sacré? Peut-être y avait-il un moyen d'échapper à ce terrible dilemme; peut-être y avait-il encore moyen d'amener le collége à l'obéissance par la terreur, les caresses ou la corruption. Il employa l'intermédiaire de Penn. Penn avait de trop bons sentiments pour approuver la conduite violente et injuste du gouvernement, et il avait même osé exprimer une partie de ce qu'il pensait. Mais Jacques, comme d'habitude, s'obstinait à tort. Le Quaker courtisan fit de son mieux pour entraîner le collége hors du sentier du devoir. Il essaya d'abord l'intimidation. La ruine, disait-il, menaçait la compagnie tout entière; le roi était fort irrité; la chose pouvait devenir très-grave : telle était l'opinion de beaucoup de gens. Il n'était pas d'enfant qui ne sût que Sa Majesté aimait à être absolument obéie, et ne supportait pas d'être contre-carrée. Penn exhortait donc les agrégés, non à compter sur la justice de leur cause, mais à se soumettre ou au moins à temporiser. De tels conseils étaient étranges, venant d'un homme qui s'était fait chasser de l'Université pour avoir soulevé une émeute à propos des surplis, qui avait préféré courir le risque d'être déshérité plutôt que de tirer son chapeau devant les princes du sang, et qui avait été plus d'une fois envoyé en prison pour avoir

harangué dans les conventicules. Il ne réussit pas à alarmer les agrégés de Magdalene-College. En réponse à ses insinuations alarmantes, on lui rappela que, sous la génération précédente, trente-quatre agrégés sur quarante avaient joyeusement abandonné leurs cloîtres et leurs jardins bien-aimés, leur salle et leur chapelle, et étaient partis sans savoir où ils trouveraient un dîner et un lit, plutôt que de violer leur serment d'allégeance. Le roi voulait maintenant leur faire violer un autre de leurs serments. Il verrait que le vieil esprit du collége n'était pas encore éteint.

Alors Penn essaya un autre ton. Il eut une entrevue avec Hough et quelques agrégés, et, après beaucoup de protestations de sympathie et d'amitié, essaya de les amener à un compromis. Le roi ne pouvait souffrir d'être traversé : le collége devait donc céder ; il faudrait admettre Parker. Ce dernier était d'une très-mauvaise santé ; tous ses bénéfices seraient bientôt vacants. « Le docteur Hough, dit Penn, pourra alors être évêque d'Oxford. Qu'en dites-vous, messieurs ? » Penn avait passé sa vie à déclamer contre un culte salarié. Il croyait qu'il était obligé de refuser le payement des dîmes, et cela lorsqu'il avait acheté des propriétés grevées de dîmes, et dont le prix avait été réglé en conséquence. Selon ses principes, il aurait commis un grand péché s'il eût employé sa médiation pour faire obtenir un bénéfice au plus pieux ministre et dans les conditions les plus honorables. Cependant ses mœurs avaient été corrompues à un tel point par ses mauvaises connaissances, et son intelligence avait été tellement rétrécie par un zèle déréglé pour un seul objet, qu'il ne se fit pas scrupule de tenir des propos de simoniaque de la pire espèce, et de se servir de l'appât d'un évêché pour engager un théologien au parjure. Hough répondit avec un mépris poli qu'il ne demandait rien à la couronne que la justice ordinaire. « Nous nous en tenons, dit-il, à nos statuts et à

nos serments; mais, même en mettant de côté nos statuts et nos serments, nous sentons que nous avons notre religion à défendre. Les Papistes nous ont dépouillés du collége de l'Université; ils nous ont dépouillés de Christ-Church; ils portent maintenant la hache sur Magdalene-College. Ils auront bientôt tout le reste. »

Penn fut assez fou pour répondre qu'il croyait que les Papistes seraient contents maintenant et s'arrêteraient. « University-College, dit-il, est un beau collége. Christ-Church est un endroit superbe. Magdalene est un bel édifice; sa situation est charmante; ses parcs le long de la rivière sont délicieux. Si les Catholiques romains sont raisonnables, ils se contenteront de cela. » Cet aveu absurde aurait suffi pour mettre Hough et ses confrères dans l'impossibilité de céder. La négociation fut rompue, et le roi se dépêcha de faire savoir aux récalcitrants, ainsi qu'il le leur avait annoncé, ce que c'était que d'encourir son déplaisir.

L'ordre spécial fut envoyé à Cartwright, évêque de Chester, à Wright, *chief justice* de la cour du banc du roi, à sir Thomas Jenner, baron de l'Échiquier, d'exercer une inspection judiciaire sur le collége. Le 20 octobre, ils arrivèrent à Oxford, escortés par trois bataillons de cavalerie, le sabre nu. Le lendemain, les commissaires tinrent séance dans la grande salle de Magdalene. Cartwright prononça un discours royaliste, qui, quelques années auparavant, aurait soulevé les acclamations de l'auditoire d'Oxford, mais qui fut écouté avec une sombre indignation. Une violente discussion eut lieu ensuite. Le président défendit ses droits avec habileté, courage et résolution; il protesta de son grand respect pour l'autorité royale; mais il maintint intrépidement qu'ayant un droit de propriété sur la maison et les revenus attachés à la présidence, il ne pouvait être privé de ces droits par un mandat arbitraire du souverain. « Voulez-vous vous soumettre à notre inspection? dit

l'évêque. — Je m'y soumets, répondit Hough avec beaucoup d'adresse, autant qu'elle peut s'accorder avec les lois et pas davantage. — Voulez-vous nous remettre les clefs de votre logement? dit Cartwright. » Hough resta silencieux. La question fut répétée, et Hough y répondit par un refus modéré et résolu. Les commissaires le déclarèrent un intrus et ordonnèrent aux agrégés de ne plus reconnaître son autorité, et d'assister à l'admission de l'évêque d'Oxford. Charnock promit avec empressement d'obéir; Smith rendit une réponse évasive; mais la grande majorité des membres du collége déclara fermement qu'elle regardait Hough comme son chef légitime.

Hough demanda alors la permission d'adresser quelques mots aux commissaires. Ils y consentirent avec beaucoup de politesse, espérant peut-être, en voyant le calme et la douceur de ses manières, qu'il ferait quelques concessions. « Mylords, dit-il, vous m'avez en ce jour privé de ma propriété; je proteste donc contre toutes les mesures que vous avez prises comme illégales, injustes et frappées de nullité, et j'en appelle de votre jugement à notre souverain maître le roi dans les cours de justice. » Un murmure d'applaudissements s'éleva des rangs des étudiants qui remplissaient la salle. Les commissaires entrèrent en fureur. On rechercha les coupables, mais vainement. Alors la rage de la commission tout entière se tourna contre Hough. « Ne cherchez pas à nous tracasser, monsieur, dit Jenner, » en faisant un calembour sur le nom du président (*Hough; Huff*). « Tant qu'il me restera un souffle, je soutiendrai l'autorité de Sa Majesté, dit Wright. Tout cela vient de votre protestation : vous avez troublé l'ordre; vous répondrez de tout cela devant la cour du banc du roi. Je vous somme d'y comparaître à la prochaine session, sous peine d'une amende de mille livres. Nous verrons si l'autorité civile vous épargnera; et si cela ne suffit pas, nous ferons avancer aussi l'auto-

rité militaire. » En réalité, Oxford était dans un état qui inquiétait fort les commissaires. On ordonna aux soldats d'avoir leurs carabines chargées. On disait qu'un courrier exprès avait été envoyé à Londres pour réclamer de nouvelles troupes. Aucun désordre n'eut lieu cependant. L'évêque d'Oxford fut tranquillement installé par procuration ; mais il n'y eut que deux membres de Magdalene-College qui assistèrent à la cérémonie. De nombreux symptômes indiquèrent que l'esprit de résistance se répandait parmi les classes populaires. Le portier du collége jeta ses clefs ; le sommelier refusa d'effacer le nom de Hough de son livre de dépenses et fut renvoyé. On ne put trouver dans toute la ville un serrurier qui consentît à forcer la serrure du logement du président. Les commissaires furent obligés d'employer leurs propres domestiques, qui ouvrirent la porte avec des barres de fer. Les sermons prêchés le dimanche suivant dans l'église de l'Université étaient pleins de réflexions qui piquèrent au vif Cartwright, bien qu'il ne pût décemment s'en montrer offensé.

Si Jacques n'eût pas été complétement frappé de vertige, l'affaire pouvait encore en rester là. Les agrégés en général n'étaient pas disposés à pousser plus loin la résistance. Ils étaient d'opinion qu'en refusant d'assister à l'admission d'un intrus, ils avaient suffisamment prouvé leur respect pour leurs statuts et leurs serments ; et que, puisqu'il était maintenant installé de fait, il était de leur devoir de se soumettre à lui comme à leur chef, jusqu'à ce qu'il fût cassé par la sentence d'une cour compétente. Un seul agrégé, le docteur Fairfax, se refusa à cette soumission temporaire. Les commissaires auraient volontiers accepté un compromis sur ces termes, et pendant quelques heures il y eut une trêve qui semblait devoir finir par un arrangement à l'amiable ; mais tout retomba bientôt dans la confusion. Les agrégés s'aperçurent que la voix populaire les accusait hautement de pusillanimité.

Les gens de la ville parlaient ironiquement des consciences de Magdalene, et s'écriaient que le brave Hough et l'honnête Fairfax avaient été trahis et abandonnés. Plus humiliants encore étaient les ricanements d'Obadiah Walker et des renégats ses confrères. Voilà donc, disaient ces apostats, où ont abouti tous ces gros mots par lesquels la société déclarait qu'elle était résolue à soutenir son président légitime et sa foi protestante! Tandis que les agrégés, amèrement mortifiés des censures publiques, regrettaient déjà la demi-soumission qu'ils avaient consenti à faire, ils apprirent que cette soumission était loin de satisfaire le roi. Il n'était pas suffisant, avait-il dit, que les agrégés offrissent d'obéir en fait à l'évêque d'Oxford comme président. Ils devaient reconnaître qu'ils avaient déloyalement agi; ils devaient se déclarer repentants; ils devaient promettre de se mieux conduire à l'avenir, implorer le pardon de Sa Majesté, et se prosterner à ses pieds. Deux agrégés qui n'avaient donné au roi aucun sujet de plainte, Charnock et Smith, furent dispensés de faire ces humiliantes excuses.

Jamais Jacques ne commit une plus grossière faute. Les agrégés, déjà irrités contre eux-mêmes pour avoir fait tant de concessions, et fatigués des censures du monde, saisirent avec empressement l'occasion qui leur était offerte de regagner l'estime publique. Ils déclarèrent d'une seule voix qu'ils ne demanderaient jamais pardon pour avoir fait leur devoir, et qu'ils n'admettraient jamais que l'inspection de leur collége et la déposition de leur président eussent été des actes légaux.

Alors le roi, comme il les en avait menacés, leur fit sentir tout le poids de son pouvoir. Ils furent tous condamnés à l'expulsion par un même édit. Cependant cette punition ne parut pas encore suffisante. On savait qu'un grand nombre de nobles et de personnes qui possédaient un patronage ecclésiastique seraient tout disposés à fournir aux besoins d'hommes qui avaient tout souffert pour

les lois anglaises et la religion protestante. La haute commission déclara en conséquence que les agrégés expulsés ne pourraient recevoir aucun bénéfice. Ceux qui n'étaient pas encore dans les ordres sacrés furent déclarés incapables d'entrer dans la profession ecclésiastique. Jacques put jouir de la pensée qu'il venait de faire passer plusieurs d'entre eux d'une situation qui les entourait d'aisance, et qui leur donnait les plus belles espérances, à une indigence complète.

Mais toutes ces sévérités produisirent un effet directement opposé à celui qu'il en attendait. L'esprit anglais, ce vigoureux esprit que l'expérience ne put jamais faire comprendre à aucun prince de la maison des Stuarts, s'éleva audacieux et intrépide contre l'injustice. Oxford, le siége paisible de la science et du royalisme, était dans un état semblable à l'état de Londres, le lendemain du jour où Charles Ier tenta l'arrestation des cinq membres. Le vice-chancelier reçut l'invitation de dîner avec les commissaires le jour de l'expulsion. Il refusa. « Mes goûts, dit-il, diffèrent de ceux du colonel Kirke. Je ne puis manger avec appétit sous une potence. » Les étudiants refusèrent de se découvrir en présence des nouveaux chefs de Magdalene-College. Smith fut baptisé du sobriquet de docteur *Roguery* (fourberie), et fut publiquement insulté dans un café. Lorsque Charnock invita les *Demies* à s'acquitter devant lui de leurs exercices académiques, ils lui répondirent qu'ils avaient été privés de leurs chefs légitimes, et ne se soumettraient pas à une autorité usurpée. Ils se réunirent à part pour l'étude et le service divin. On essaya de les corrompre par l'offre de lucratives places d'agrégés que l'expulsion récente avait rendues vacantes; mais tous, les uns après les autres, répondirent courageusement que leur conscience ne leur permettait pas de tirer profit de l'injustice. Un jeune homme, qu'on décida à accepter la place d'agrégé, fut chassé de la salle par ses confrères. On fit des

avances à des jeunes gens d'autres colléges; mais sans grand succès. Le plus riche établissement du royaume semblait avoir perdu toutes ses séductions pour les étudiants besogneux. En même temps, dans Londres et dans tout le pays, on faisait des collectes pour venir en aide aux agrégés expulsés. La princesse d'Orange, à la grande joie de tous les Protestants, souscrivit pour deux cents livres. Le roi n'en continuait pas moins à marcher dans la même voie. L'expulsion des agrégés fut bientôt suivie de l'expulsion d'une foule de *Demies*. Pendant ce temps-là, le nouveau président s'affaissait rapidement sous le poids des souffrances corporelles et morales. Il avait fait un dernier et faible effort pour servir le gouvernement, en publiant, à l'époque où le collége était dans un état de rébellion ouverte contre son autorité, une défense de la déclaration d'indulgence, ou plutôt une défense du dogme de la transsubstantiation. Cette publication souleva plusieurs réponses, et entre autres, une sortie de la plume de Burnet, écrite avec une vigueur et une acrimonie extraordinaires. Quelques semaines après l'expulsion des *Demies*, Parker mourut dans la résidence dont il avait pris possession par la violence. On dit que son cœur s'était brisé de honte et de remords. Il est enseveli dans le bel avant-corps de chapelle du collége, mais aucun monument ne marque la place de sa sépulture.

Alors le plan du roi put être exécuté dans son entier. Le collége fut transformé en séminaire papiste; Bonaventure Giffard, l'évêque catholique romain de Madura, fut nommé président. Le service catholique romain fut célébré dans la chapelle. En un seul jour douze Catholiques romains furent admis agrégés. Quelques Protestants serviles sollicitèrent l'agrégation, mais ne rencontrèrent que des refus. Smith, royaliste enthousiaste, mais membre sincère de l'Église anglicane, ne put supporter de voir l'aspect nouveau du collége. Il s'absenta : on lui

ordonna de revenir à son poste; il désobéit, fut chassé, et l'œuvre de spoliation fut complète[1].

La nature du système académique de l'Angleterre est telle que tout événement qui affecte sérieusement les intérêts et l'honneur de l'une des deux universités ne peut manquer d'exciter une violente émotion dans tout le pays. Chaque coup qui tombait sur Magdalene-College se faisait sentir jusqu'aux extrémités du royaume. Dans les cafés de Londres, dans les cours de justice, dans les cloîtres des cathédrales, dans les cures et les châteaux épars, jusque dans les comtés les plus reculés, la pitié pour les victimes et l'indignation contre le gouvernement allaient croissant. La protestation de Hough était partout applaudie; l'effraction de son logement était partout mentionnée avec horreur, et enfin la sentence d'expulsion fulminée contre les agrégés vint dissoudre les liens, autrefois si étroits, qui avaient uni l'Église d'Angleterre à la maison des Stuarts. D'amers ressentiments et de cruelles appréhensions prirent la place de l'amour et de la confiance. Il n'y avait pas de prébendaire, pas de recteur, pas de vicaire dont l'esprit ne fût obsédé par la pensée que, quelque modéré que fût son caractère, quelque obscure que fût sa situation, il pouvait, dans quelques mois, être chassé de son domicile par un édit arbitraire, obligé de mendier, couvert d'une soutane en haillons, avec sa femme et ses enfants, tandis que sa propriété, qui lui était assurée par les lois d'une antiquité immémoriale et par la parole royale, serait occupée par quelque apostat. C'était donc là la récompense de cette

[1] Poursuites contre Magdalene-College, Oxford, pour n'avoir pas élu Anthony Farmer président dudit collége, dans la *Collection des procès d'État*, édition de Howell. — Journal de Luttrell, 15, 17 juin, 24 octobre, 10 décembre 1687. — *Récit* de Smith. — Lettre du docteur Richard Rawlinson, datée du 31 octobre 1687. — *Mémoires de Reresby*. — Burnet, I, 699. — Journal de Cartwright. — Citters, 25 octobre-4 novembre; 28 octobre-7 novembre; 8-18 novembre-18-28 novembre 1687.

fidélité héroïque qu'on n'avait jamais trouvée en défaut pendant toutes les vicissitudes de cinquante années orageuses! C'était donc pour cela que le clergé avait enduré la spoliation et la persécution, plutôt que d'abandonner la cause de Charles Ier ! C'était donc pour cela que ses membres avaient soutenu Charles II dans sa lutte difficile contre l'opposition whig! C'était donc pour cela qu'ils avaient marché les premiers contre ceux qui cherchaient à priver Jacques de ses droits légitimes! A leur fidélité seule leur oppresseur devait le pouvoir qu'il employait maintenant à leur ruine. Depuis longtemps ils avaient l'habitude de rappeler, en termes pleins d'amertume, tout ce qu'ils avaient souffert des Puritains au jour du pouvoir de ces derniers. Cependant les Puritains étaient, jusqu'à un certain point, excusables. ils étaient des ennemis avoués; ils avaient des injures à venger, et d'ailleurs, tout en bouleversant la constitution ecclésiastique du pays et en proscrivant tous ceux qui ne voulaient pas souscrire à leur covenant, ils n'avaient pas été sans compassion. Ils avaient au moins accordé à ceux dont ils confisquaient les bénéfices une indemnité suffisante pour les faire vivre. Mais la haine du roi pour cette Église, qui lui avait épargné l'exil et l'avait placé sur le trône, n'était pas satisfaite aussi facilement que celle des Puritains. Rien ne pouvait la contenter que la ruine absolue de ses victimes. Ce n'était pas assez qu'elles fussent expulsées de leurs demeures et dépouillées de leurs revenus, on leur fermait, avec un soin pervers, les portes de toutes les professions dans lesquelles les hommes de leur ordre cherchaient un moyen de subsistance, et on ne leur laissait que la ressource dégradante et précaire de l'aumône.

Le clergé anglican, et cette portion des laïques qui était fortement attachée à l'épiscopat protestant, commencèrent donc à éprouver pour le roi ces sentiments que l'injustice aggravée par l'ingratitude excite naturellement. Cependant les Anglicans eurent encore à surmonter bien

des scrupules d'honneur et de conscience avant de se déterminer à résister au gouvernement par la force. On leur avait enseigné que l'obéissance passive, sans restriction et sans exception, leur était ordonnée par la loi divine. Ils avaient professé cette opinion avec ostentation. Ils avaient traité avec mépris l'hypothèse qu'il pourrait se rencontrer un cas extrême qui rendrait justifiable la résistance à main armée contre la tyrannie royale. Leurs principes et le respect humain les empêchaient à la fois d'imiter l'exemple des Têtes rondes révoltées, tant qu'il restait un espoir de délivrance paisible et légale, et cette espérance pourrait être entretenue tant que la princesse d'Orange serait héritière présomptive de la couronne. S'ils pouvaient supporter avec patience cette épreuve de la foi, les lois de la nature se chargeraient bientôt de faire pour eux ce qu'ils ne pourraient faire sans péché et sans déshonneur. Les griefs de l'Église seraient redressés, sa propriété et sa dignité entourées de nouvelles garanties, et les misérables ministres qui l'avaient injuriée et insultée au jour de son adversité seraient punis d'une manière signalée.

L'événement sur lequel comptait l'Église d'Angleterre, et qui devait paisiblement et honorablement terminer ses souffrances, était précisément celui qui donnait les plus pénibles inquiétudes aux membres les plus remuants de la cabale jésuitique. Si leur maître, sans leur laisser de meilleures sécurités contre les lois pénales qu'une déclaration d'indulgence que la voix générale de la nation déclarait nulle; si un parlement, animé du même esprit qui avait prévalu dans le parlement de Charles II, se réunissait autour du trône d'un souverain protestant, n'était-il pas probable que de terribles représailles auraient lieu, que les anciennes lois contre le Papisme seraient rigoureusement appliquées, que de nouvelles lois, encore plus sévères, seraient ajoutées au livre des statuts? Les mauvais conseillers du roi étaient depuis longtemps tour-

mentés par ces sombres appréhensions, et quelques-uns d'entre eux avaient songé à des remèdes étranges et désespérés. Jacques était à peine monté sur le trône qu'on commençait à chuchoter dans Whitehall que si lady Anne voulait se faire Catholique, il ne serait pas impossible, avec l'aide de Louis XIV, de lui transférer les droits de sa sœur aînée. Ce plan fut chaudement approuvé par l'ambassade française, et Bonrepaux exprima l'opinion qu'on obtiendrait facilement le consentement de Jacques[1]. Toutefois, on s'aperçut bientôt qu'Anne était inaltérablement attachée à l'Église établie. Il fallut donc abandonner toute pensée de la faire reine. Néanmoins, une petite coterie de fanatiques continua à se bercer du vague espoir qu'ils pourraient changer l'ordre de succession. Le plan formé par ces hommes fut exposé dans une minute dont une grossière traduction française a été conservée. Il était à espérer, y disait-on, que le roi pourrait établir la véritable religion sans avoir besoin de recourir aux extrémités; mais, au pis-aller, il pouvait laisser sa couronne à la disposition de Louis. Il valait mieux pour les Anglais être les esclaves de la France que les esclaves du diable[2]. Jésuites et courtisans se passèrent sous le manteau ce document extraordinaire, jusqu'à ce que quelques éminents Catholiques romains, chez qui la bigoterie n'avait pas éteint le patriotisme, en donnèrent une copie à l'ambassadeur hollandais. Celui-ci montra la copie à Jacques. Le roi, extrêmement agité, déclara que

[1] « Quand on connait les dedans de cette cour aussi intimement que je les connais, on peut croire que Sa Majesté Britannique donnera facilement dans ces sortes de projets. » — Bonrepaux à Seignelay, 18-28 mars 1686.

[2] « Que quand pour établir la religion catholique, et pour la confirmer ici, il (Jacques) devrait se rendre en quelque façon dependant de la France, et mettre la décision de la succession à la couronne entre les mains de ce monarque-là, qu'il serait obligé de le faire, parce qu'il vaudrait mieux pour ses sujets qu'ils devinssent vassaux du roi de France, que de demeurer comme esclaves du diable. » Ce document se trouve dans les Archives de France et de Hollande.

ce document était une vile invention de quelque pamphlétaire de Hollande. Le ministre hollandais répondit résolûment qu'il pouvait prouver le contraire par le témoignage de plusieurs membres distingués de l'Église à laquelle appartenait Sa Majesté, qu'il était en outre très-facile de désigner l'écrivain, qui, après tout, n'avait fait en quelque sorte que rédiger ce que d'innombrables prêtres et politiques remuants disaient chaque jour dans les galeries du palais. Le roi ne jugea pas utile de demander le nom de l'écrivain ; mais abandonnant l'accusation de faux, il déclara avec beaucoup de véhémence que la pensée de déshériter sa fille aînée n'avait jamais traversé son esprit. « Personne, dit-il, n'a osé faire allusion devant moi à une telle chose. Je ne l'aurais pas écoutée. Dieu ne nous commande pas de propager la vraie religion par l'injustice, et un tel acte serait la plus dénaturée des injustices[1]. » Malgré toutes ces déclarations, Barillon, quelques jours plus tard, apprenait à sa cour que Jacques commençait à prêter l'oreille à des suggestions touchant un changement dans l'ordre de succession, que la question était sans doute fort délicate, mais qu'on pouvait espérer qu'avec du temps et de l'adresse, on trouverait un moyen de placer la couronne sur la tête de quelque Catholique romain, à l'exclusion des deux princesses[2]. Pendant plusieurs mois, cette question continua à être discutée par les plus fougueux et les plus extravagants Papistes de la cour, et on allait même jusqu'à nommer les candidats aux fonctions royales[3].

Il n'est pas probable toutefois que Jacques ait jamais

[1] Citters, 6-16, 17-27 août 1686. — Barillon, 19-29 août.

[2] Barillon, 13-23 septembre 1686. « La succession est une matière fort délicate à traiter. Je sais pourtant qu'on en parle au roi d'Angleterre, et qu'on ne désespère pas avec le temps de trouver des moyens pour faire passer la couronne sur la tête d'un héritier catholique. »

[3] Bonrepaux, 11-21 juillet 1687.

eu l'intention de suivre une conduite aussi insensée. Il devait savoir que l'Angleterre ne supporterait pas un seul jour le joug d'un usurpateur qui serait en outre un Papiste, et que toute tentative pour exclure lady Mary rencontrerait la résistance la plus extrême de la part de tous ceux qui avaient soutenu le bill d'exclusion et de tous ceux qui l'avaient repoussé. Toutefois, il n'est pas douteux que le roi ait été complice d'un projet moins absurde, mais tout aussi peu justifiable contre les droits de ses enfants. Tyrconnel avait, avec l'approbation de son maître, pris des mesures pour séparer l'Irlande de l'empire britannique, et pour la placer sous la protection de Louis aussitôt que la couronne serait dévolue à un souverain protestant. Bonrepaux avait été consulté, avait fait part à sa cour de ce dessein, et avait reçu l'ordre d'assurer à Tyrconnel que la France prêterait un appui sérieux à l'accomplissement de ce grand projet [1]. Ces transactions qui, si elles n'étaient pas connues à La Haye avec la dernière exactitude, étaient au moins très-soupçonnées, ne doivent pas être passées sous silence si l'on veut se former une opinion judicieuse sur la conduite que tint quelques mois plus tard la princesse d'Orange. Ceux qui la déclarent coupable d'avoir manqué à la piété filiale doivent admettre que sa faute fut au moins fort atténuée par les injustices qu'on lui fit subir. Si, pour servir la cause de sa religion, elle brisa

[1] Bonrepaux à Seignelay, 25 août-4 septembre 1687. Je citerai quelques mots de cette très-remarquable dépêche : « Je sçay bien certainement que l'intention du roy d'Angleterre est de faire perdre ce royaume (l'Irlande) à son successeur, et de le fortifier en sorte que tous ses sujets catholiques y puissent avoir un asile assuré. Son projet est de mettre les choses en cet état dans le cours de cinq années. » Dans les *Conseils secrets du parti papiste en Irlande*, imprimés en 1690, il y a un passage qui montre que cette négociation n'avait pas été tenue parfaitement secrète : « Quoique le roi eût tenu ce projet caché de la plus grande partie de son conseil, il est certain cependant qu'il avait promis au roi de France la disposition du gouvernement et du royaume d'Irlande, aussitôt que les choses seraient mûres pour cela. »

les liens les plus sacrés du sang, elle ne fit que suivre l'exemple de son père. Elle n'aida à le déposer que lorsqu'il eut conspiré pour la déshériter.

Bonrepaux avait à peine reçu avis que Louis soutiendrait l'entreprise de Tyrconnel, que toute idée d'une telle entreprise fut abandonnée. Jacques avait aperçu les premières lueurs d'une espérance qui l'enivrait et le transportait : la reine était enceinte.

On commença à chuchoter cette grande nouvelle avant la fin d'octobre 1687. On avait observé que Sa Majesté s'était absentée de plusieurs cérémonies publiques sous prétexte d'indisposition. On disait que différentes reliques, auxquelles on attribuait une vertu extraordinaire, lui avaient été attachées au cou. Bientôt cette histoire fit son chemin, alla du palais aux cafés de la capitale, et se répandit rapidement à travers le pays. Cette rumeur fut saluée avec joie par une très-petite minorité; la grande majorité de la nation l'entendit au contraire avec une dérision mêlée de crainte. Il n'y avait rien d'extraordinaire dans cet événement; le roi venait d'achever sa cinquante-quatrième année. La reine était dans l'été de la vie. Elle avait eu déjà quatre enfants qui étaient morts en bas âge, et bien longtemps après, elle accoucha d'un autre enfant que personne n'avait plus aucun intérêt à dire supposé, et qu'on n'accusa jamais d'être tel. Toutefois, comme il s'était écoulé cinq années depuis sa dernière grossesse, le peuple, sous l'influence de cette illusion qui porte les hommes à croire ce qu'ils désirent, avait cessé d'entretenir la crainte qu'elle pût donner un héritier au trône. D'un autre côté, il semblait très-naturel et très-probable que les Jésuites eussent arrangé une fraude pieuse. Il était certain qu'ils devaient considérer l'avénement de la princesse d'Orange comme une des plus grandes calamités qui pût tomber sur leur Église. Il était également certain qu'ils ne devaient pas éprouver beaucoup de scrupules à faire ce

qui pouvait être nécessaire pour sauver leur Église d'une grande calamité. Dans certains livres écrits par des membres éminents de la société, et approuvés par ses chefs, on établissait clairement que les moyens même les plus contraires à toutes les notions de justice et d'humanité, que l'introduction d'un héritier illégitime dans une famille, pouvaient être légalement employés pour un but bien moins important que la conversion d'un royaume hérétique. Le bruit courait que le roi avait médité des plans pour priver, ou entièrement ou en partie, lady Mary de ses droits légitimes. Un soupçon très-mal fondé à la vérité, mais beaucoup moins absurde qu'on ne le croit généralement, s'empara de l'esprit public. La folie de quelques Catholiques romains confirma le préjugé vulgaire. Ils parlaient de cet heureux événement comme d'un miracle extraordinaire, comme d'une manifestation de ce même pouvoir divin qui rendit Sara fière et heureuse par la naissance d'Isaac, et qui accorda Samuel aux prières d'Anne. La duchesse de Modène, mère de la reine Marie, était morte récemment. Quelque temps avant sa mort, disait-on, elle avait fait des vœux ardents et offert de riches présents à la Vierge de Lorette pour qu'elle voulût bien accorder un fils à Jacques. Le roi lui-même, au mois d'août précédent, s'était détourné de son voyage pour visiter la Sainte-Source, et là avait prié saint Winifred d'obtenir pour lui, auprès de Dieu, cette faveur sans laquelle ses grands projets pour la propagation de la vraie foi ne pourraient être qu'imparfaitement exécutés. Les imprudents bigots qui se repaissaient de ces histoires prédisaient avec confiance que l'enfant serait un garçon, et offraient de soutenir leur opinion en pariant vingt guinées contre une. Le ciel, affirmaient-ils, n'avait pu intervenir que dans un grand but. Un fanatique annonça que la reine donnerait naissance à deux jumeaux, dont l'aîné serait roi d'Angleterre et le second pape. Marie ne cachait point le plaisir que

lui faisait cette prophétie, et ses femmes s'aperçurent bientôt qu'elles ne pouvaient lui faire rien de plus agréable que de l'en entretenir. Les Catholiques romains eussent agi plus sagement s'ils avaient parlé de la grossesse comme d'un événement naturel, et s'ils avaient su porter avec modération leur bonne fortune inattendue. Leur triomphe insolent excita l'indignation, leurs prédictions fortifièrent les soupçons populaires. Depuis le prince et la princesse de Danemark jusqu'aux portefaix et aux blanchisseuses, personne ne faisait allusion à cette grossesse sans un sourire ironique. Les beaux esprits de Londres racontèrent le nouveau miracle dans des vers qui, ainsi qu'on peut le croire, n'étaient pas des plus délicats. Les grossiers *squires* campagnards hurlaient de rire lorsqu'ils rencontraient quelque personne assez simple pour croire que la reine allait probablement être mère encore une fois. Il parut une proclamation royale, ordonnant au clergé de lire certaines prières et actions de grâces composées pour ce joyeux événement, par Crewe et par Sprat. Le clergé obéit, mais on observa que les assistants ne firent pas les répons, et ne montrèrent aucun signe de respect. Bientôt, dans tous les cafés, on se passa de main en main une brutale épigramme contre les prélats courtisans, dont le roi avait employé la plume. La mère *Est* avait aussi sa bonne part de raillerie. C'est par ce monosyllabe vulgaire que nos ancêtres tournaient en dérision la grande maison d'Este qui régnait à Modène[1].

Le nouvel espoir qui enivrait l'âme du roi était mêlé à quelques craintes. La naissance d'un prince de Galles ne suffisait pas tout à fait au succès des plans formés

[1] Citters, 28 octobre-7 novembre; 22 novembre-2 décembre 1687. — La princesse Anne à la princesse d'Orange, 14 et 20 mars 1687-88. — Barillon, 1-11 décembre 1687. — *Révolutions politiques.* — La chanson *Deux Toms et un Nat.* — Johnstone, 4 avril 1688. — *Conseils secrets du parti romain en Irlande,* 1690.

par la cabale jésuitique. Il n'était pas probable que Jacques vécût jusqu'à ce que son fils fût d'âge à exercer les fonctions royales. La loi n'avait pas prévu le cas d'une minorité. Le souverain régnant n'avait pas le pouvoir de faire des règlements par testament pour y pourvoir; la législature seule avait ce droit. Si Jacques mourait avant que cette lacune eût été comblée, en laissant un successeur en bas âge, le pouvoir suprême serait indubitablement dévolu à un prince protestant. Ces mêmes Tories, qui soutenaient fermement la doctrine que rien ne pouvait justifier la résistance à leur seigneur lige, ne se feraient aucun scrupule de tirer l'épée contre une femme papiste qui oserait usurper la tutelle du jeune souverain et la régence du royaume. L'issue d'une lutte ne pouvait être douteuse. Le prince d'Orange ou sa femme seraient régents. Le jeune roi serait placé entre les mains de précepteurs hérétiques dont les artifices effaceraient bien vite de son esprit les impressions de l'éducation et de la famille. Il pourrait devenir un autre Édouard VI, et le bienfait dû à l'intercession de la Vierge et de saint Winifred pourrait ainsi être transformé en malédiction[1]. C'était là un danger qu'un acte du parlement seul pouvait prévenir, et obtenir un tel acte n'était pas aisé. Tout semblait indiquer que si les chambres étaient convoquées, elles viendraient à Westminster animées de l'esprit de 1640. L'issue des élections des comtés ne pouvait être douteuse. La masse entière des francs tenanciers, grands et petits, ecclésiastiques et évêques, était extrêmement animée contre le gouvernement. Dans la grande majorité des villes où le droit de

[1] L'inquietude du roi à ce sujet est vivement décrite par Ronquillo, 12-22 decembre 1688. « Un principe de Vales y un Duque de York y otro di Lochaosterna (Lancastre, je presume) no bastan á reducir la gente, porque el rey tiene 54 años, y vendrá á morir, dejando los hijos pequeños, y que entonces el reyno se apoderará dellos, y los nombrará tutor, y los educará en la religion protestante, contra la disposicion que dejare el rey, y la autoridad de la reyna. »

vote dépendait du payement des terres locales ou de l'occupation d'une habitation, aucun candidat de la cour n'oserait se montrer. Les corporations municipales renvoyaient au parlement une grande partie des membres de la chambre des communes : ces corporations avaient récemment été refondues, afin d'y détruire l'influence des Whigs et des dissidents. Plus de cent corps constituants avaient été privés de leurs chartes par des tribunaux dévoués à la couronne, ou avaient été obligés de les résigner volontairement pour éviter qu'on les leur arrachât par la force. Tous les maires, aldermen et greffiers, depuis Berwick jusqu'à Helstone, étaient Tories et Anglicans; mais les Tories et les Anglicans n'étaient plus dévoués au souverain. Les nouvelles municipalités n'étaient pas plus traitables que les anciennes, et renverraient incontestablement au parlement des représentants dont le premier acte serait de mettre en accusation tous les conseillers privés papistes et tous les membres de la haute commission.

La chambre des lords ne présentait pas à Jacques une perspective plus brillante que la chambre des communes. Il était certain qu'une immense majorité des pairs temporels se prononcerait contre les mesures prises par le roi, et que sur ce banc des évêques qui, sept ans auparavant, l'avait défendu à l'unanimité contre les hommes qui cherchaient à le dépouiller de ses droits, il ne pouvait compter que sur l'appui de trois ou quatre sycophantes, méprisés de leurs propres confrères et de leur pays[1].

[1] Il existe encore trois listes faites à cette époque, l'une dans les Archives françaises, les deux autres dans les archives de la famille Portland. Chaque pair est enregistré sous l'une de ces trois colonnes : *pour le rappel du Test*, *contre le rappel*, *douteux*. Selon une de ces listes, les chiffres sont les suivants : 31 pour, 86 contre, et 20 douteux ; selon la seconde : 33 pour, 87 contre, 19 douteux ; selon la troisième : 35 pour, 92 contre, 10 douteux. Des copies de ces trois listes se trouvent dans les Mackintosh Mss.

Ces difficultés paraissaient insurmontables à tous les hommes que la passion n'aveuglait pas. Dryden murmurait que le roi rendrait les choses pires encore en voulant les rétablir, et soupirait au souvenir des jours dorés de l'insouciant et débonnaire Charles[1]. Jeffreys lui-même hésitait. Tant qu'il avait été pauvre, il avait toujours été parfaitement prêt à affronter la haine et le mépris publics par amour du lucre. Mais maintenant que par corruption et par extorsion il avait amassé de grandes richesses, il était plus soucieux de les conserver que de les accroître. Son relâchement lui attira une vive réprimande de la part du roi. Craignant d'être privé du grand sceau, il promit tout ce qu'on lui demanda; mais Barillon, en rapportant cette circonstance à Louis, fit la judicieuse remarque que le roi ne pouvait faire grand fond sur le concours d'hommes qui avaient quelque chose à perdre[2].

Jacques néanmoins se détermina à persévérer dans sa voie. La sanction d'un parlement était nécessaire à son système. Il lui était impossible évidemment d'obtenir la sanction d'un parlement libre et légal; mais il n'était pas entièrement impossible de réussir par la corruption et l'intimidation, par des violences arbitraires, par des interprétations frauduleuses de la loi, à réunir une assemblée qui s'intitulerait parlement et qui ne ferait autre chose qu'enregistrer les édits du souverain, quels qu'ils fussent. On pouvait nommer des officiers électoraux qui se chargeraient de déclarer, sous le plus léger prétexte, les partisans du roi légalement élus; on ferait comprendre à tous les fonctionnaires, depuis le plus élevé jusqu'au plus

[1] Le British Museum possède une lettre de Dryden à Etherege, datée de février 1688. Je ne me rappelle pas l'avoir vue imprimée. « Oh ! dit Dryden, plût à Dieu que notre monarque encourageât par son exemple une noble paresse, comme son prédécesseur de bienheureuse mémoire ; car quelque chose me dit qu'en s'agitant, il n'avancera pas beaucoup ses affaires. »

[2] Barillon, 29 août-8 septembre 1687.

infime, que s'ils voulaient garder leur place, ils devraient en cette circonstance soutenir le trône de leur vote et de leur influence. En même temps, la haute commission aurait l'œil sur le clergé. Les bourgs qu'on avait récemment reconstitués pour servir un certain but pourraient être reconstitués encore une fois pour en servir un autre. Grâce à de tels moyens, le roi espérait obtenir une majorité dans la chambre des communes. La chambre haute serait alors à sa merci. Il avait incontestablement de par la loi le pouvoir sans limites de créer des pairs, et il était entièrement déterminé à user de ce pouvoir. Il ne voulait pas, cependant, et en réalité aucun souverain ne le peut vouloir, enlever toute valeur à la plus haute dignité de la couronne. Il caressait l'espérance qu'en appelant quelques héritiers présomptifs de la pairie à la chambre haute, et en conférant des titres anglais à quelques Écossais ou Irlandais, il pourrait s'assurer une majorité sans distribuer assez de titres de noblesse à des hommes nouveaux pour jeter le discrédit sur la couronne et l'hermine ; mais il n'y avait pas d'extrémité dans laquelle il ne fût prêt à se lancer en cas de nécessité. Une fois, dans une nombreuse société, on exprimait l'opinion que les pairs se montreraient intraitables. « Niaiserie, cria Sunderland en se tournant vers Churchill, nous appellerons votre régiment à la chambre des lords[1]. »

S'étant donc déterminé à réunir un parlement par la fraude, Jacques se mit à l'œuvre énergiquement et méthodiquement. Une proclamation parut dans la Gazette, annonçant que le roi s'était décidé à reviser les brevets de juges de paix et de lieutenants, et à ne garder que les personnes qui seraient disposées à soutenir sa politique[2]. Un comité de sept conseillers privés siégea à Whitehall, dans le but de réglementer, — telle fut l'expression, —

[1] Propos rapporté par lord Bradford, qui était présent, à Dartmouth. Note sur Burnet; I, 755.

[2] *Gazette de Londres*, 12 décembre 1687.

les corporations municipales. Jeffreys, seul, représentait dans ce comité l'intérêt protestant; Powis, seul, y représentait les Catholiques romains modérés : tous les autres membres appartenaient à la faction jésuitique. Petre, qui venait de prêter serment comme conseiller privé, y siégeait. Jusqu'au moment de son entrée dans la commission, son élévation avait été tenue secrète pour tous, excepté pour Sunderland. L'indignation publique s'exprima hautement sur cette nouvelle violation de la loi, et on remarqua que les Catholiques romains furent encore plus vifs dans l'expression de leur blâme que les Protestants. Un vain et ambitieux Jésuite était donc chargé de détruire et de reconstituer la moitié des corps constituants du royaume. Sous ce comité de conseillers privés, un sous-comité, composé d'agents remuants d'un rang moins élevé, fut chargé de l'administration des détails. D'autres sous-comités locaux de régulateurs établis dans tout le pays correspondaient avec le comité central de Westminster[1].

Les personnes sur qui Jacques comptait principalement pour l'assister dans sa nouvelle et difficile entreprise étaient les lords lieutenants. Chaque lord lieutenant reçut des ordres écrits qui lui commandaient de se rendre immédiatement à son comté. Là il devrait convoquer tous les députés et tous les juges de paix, et leur poser une série de questions afin de s'assurer de la conduite qu'ils tiendraient aux élections générales. Il devrait noter ces réponses et les transmettre au gouvernement. Il devrait dresser une liste des Catholiques romains et des dissidents qui seraient les plus propres à occuper des emplois dans les cours de justice et dans la milice. Il devrait aussi examiner l'état de tous les bourgs de son comté, et rédiger des rapports qui pussent guider les

[1] Bonrepaux à Seignelay, 14-24 novembre. — Citters, 15-25 novembre. — Procès-verbaux des lords, 20 décembre 1689.

opérations du comité des régulateurs. On lui intima en outre qu'il devrait remplir lui-même ces ordres, et qu'il ne lui était pas permis de les faire remplir par une autre personne [1].

L'effet que produisirent ces ordres dès le premier moment aurait modéré un prince moins infatué que Jacques. La moitié des lords lieutenants d'Angleterre refusa péremptoirement de s'avilir jusqu'au point de rendre les odieux services qu'on lui demandait. Ils furent immédiatement destitués. Tous ceux qui encoururent cette disgrâce étaient des pairs très-considérés, et regardés jusqu'alors comme de fermes soutiens de la monarchie. Quelques-uns d'entre eux méritent une mention spéciale.

Le plus noble sujet d'Angleterre, et, comme les Anglais aimaient à le dire, le plus noble sujet de l'Europe, était Aubrey De Vere, vingtième et dernier comte d'Oxford. Son titre, transmis sans interruption de mâle en mâle, datait d'une époque où les familles des Howard et des Seymour étaient encore obscures, où les Neville et les Percy ne jouissaient que d'une célébrité provinciale, où le grand nom de Plantagenet lui-même était encore inconnu en Angleterre. Un des chefs de la maison des De Vere avait exercé un commandement important à la bataille d'Hastings, un autre avait marché, avec Godefroy et Tancrède, à la conquête du saint sépulcre, sur des monceaux de cadavres musulmans. Le premier comte d'Oxford avait été ministre de Henri Beauclerc. Le troisième se fit remarquer parmi les lords qui arrachèrent à Jean la grande charte. Le septième avait combattu bravement à Crécy et à Poitiers. Le treizième avait été, au milieu d'une existence traversée d'innombrables orages, un des chefs de la Rose rouge, et avait commandé l'avant-garde le jour de la décisive bataille de Bosworth.

[1] Citters, 28 octobre-7 novembre 1687.

Le dix-septième avait brillé à la cour d'Élisabeth, et avait conquis une honorable place parmi les premiers maîtres de la poésie anglaise. Le dix-neuvième avait succombé sous les murs de Maëstricht, en défendant la cause de la religion protestante et des libertés de l'Europe. Son fils Aubrey, qui terminait la plus longue et la plus illustre série de nobles que l'Angleterre ait possédée, homme de mœurs relâchées, mais d'un caractère inoffensif et de manières courtoises, était lord lieutenant du comté d'Essex, et colonel du régiment des *Bleus*; il n'était point factieux par nature, et ses intérêts l'engageaient à éviter une rupture avec la cour; car sa fortune était délabrée et son commandement militaire lucratif. Il fut appelé dans le cabinet du roi, et on lui demanda de déclarer explicitement ses intentions. « Sire, répondit-il, je défendrai Votre Majesté contre tous ses ennemis jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Mais c'est là une affaire de conscience, et je ne puis accéder à vos ordres. » Il fut immédiatement privé de sa lieutenance et de son régiment [1].

La maison des Talbot était inférieure en antiquité et en splendeur à la maison des De Vere, mais à celle-là seulement. Depuis le règne d'Édouard III, les Talbot avaient toujours siégé parmi les pairs du royaume. Le comté de Shrewsbury avait été donné, au quinzième siècle, à John Talbot, l'antagoniste de la pucelle d'Orléans. Ses compatriotes avaient longtemps conservé son souvenir avec tendresse et respect, comme celui de l'un des plus illustres parmi les guerriers qui avaient tenté de fonder un grand empire anglais sur le continent. Le courage opiniâtre

[1] Halstead, *Généalogie succincte de la famille De Vere*, 1685. — Collins, *Collections historiques*. Voyez, dans les procès-verbaux des lords et dans les rapports de Jones, les procédures relatives au comté d'Oxford, en mars et avril 1625-26. — L'exorde du discours du lord chief-justice Crew est au nombre des plus beaux morceaux de l'ancienne éloquence anglaise. — Citters, 7-17 février 1688.

qu'il avait montré, au milieu des désastres, avait fait de lui un objet d'intérêt plus grand que d'autres capitaines plus favorisés du sort, et sa mort avait fourni une scène singulièrement touchante à notre théâtre primitif. Pendant les deux siècles suivants, sa postérité prospéra au milieu des plus grands honneurs. Le chef de la famille, à l'époque de la restauration, était Francis, onzième comte de Shrewsbury, Catholique romain. Sa mort avait été entourée de circonstances qui, même dans les années licencieuses qui suivirent la chute de la tyrannie puritaine, avaient excité l'horreur et la pitié. Le duc de Buckingham, au milieu de ses amours vagabondes, se sentit un moment attiré vers la comtesse de Shrewsbury. Elle fut aisément séduite. Son mari provoqua l'amant en duel et tomba. Quelques-uns disent que la misérable femme assista au combat en habits d'homme, et d'autres qu'elle serra sur son sein son amant victorieux, tandis que sa chemise était encore humide du sang de son époux. Les titres de l'homme assassiné passèrent à son fils Charles, encore enfant. Lorsque l'enfant fut devenu homme, on s'accorda généralement à reconnaître qu'aucun membre de la jeune noblesse d'Angleterre n'avait été aussi richement doué par la nature. Sa personne était charmante, son caractère singulièrement doux, ses facultés telles, qu'elles l'auraient élevé au faîte des grandeurs s'il fût né dans une condition humble. Il avait si bien perfectionné tous ces avantages, qu'avant d'avoir atteint sa majorité il était un des gentilshommes les plus accomplis, et un des érudits les plus instruits de son temps. Sa science est démontrée par les notes encore existantes, écrites de sa main, sur des livres appartenant à tous les genres de littérature. Il parlait le français comme un gentilhomme de la cour de Louis XIV, et l'italien comme un citoyen de Florence. Il était impossible qu'un jeune homme qui avait tant de qualités ne fût pas désireux

de comprendre les raisons pour lesquelles sa famille avait refusé de se conformer à la religion d'État. Il étudia donc soigneusement les points controversés, soumit ses doutes aux prêtres de sa communion, mit leurs réponses sous les yeux de Tillotson, pesa longtemps et attentivement les arguments des deux parties, et, après cet examen qui occupa deux années, se déclara Protestant. L'Église d'Angleterre reçut avec joie le nouveau converti. Sa popularité était grande, et devint plus grande encore lorsqu'on sut que le roi avait employé vainement les sollicitations et les promesses pour le ramener à la superstition qu'il avait abjurée. Le caractère du jeune comte ne se développa point, toutefois, d'une manière complétement satisfaisante pour ceux qui avaient pris la principale part à sa conversion. Ses mœurs n'échappèrent pas à la contagion du libertinage à la mode. En réalité, le choc qui avait renversé ses anciens préjugés avait du même coup ébranlé toutes ses opinions, et lui laissait ses instincts pour seul guide. Mais, quoique ses principes fussent sans fixité, ses instincts étaient si généreux, son caractère si doux, ses manières si gracieuses et si faciles, qu'il était impossible de ne pas l'aimer. Dès sa jeunesse il avait été surnommé *le roi des cœurs*, et jamais, durant tout le cours d'une carrière longue, orageuse et pleine de vicissitudes, il ne perdit ses droits à ce surnom [1].

Shrewsbury était lord lieutenant du Staffordshire et colonel d'un des régiments de cavalerie qu'on avait levés par suite de l'insurrection de l'Ouest. Il refusa d'agir sous les ordres du comité des régulateurs et fut privé de ses deux emplois.

Aucun noble anglais ne jouissait de la faveur publi-

[1] Coxe, *Correspondance de Shrewsbury*. — *Mémoires de Mackay*. — *Vie de Charles, duc de Shrewsbury*, 1718. — Burnet, I, 762. — Birch, *Vie de Tillotson*. Le lecteur y trouvera une lettre de Tillotson à Shrewsbury, qui me semble un modèle d'admonition sérieuse, amicale et polie.

que dans une plus large mesure que Charles Sackville, comte de Dorset. Dorset était en effet un homme remarquable. Dans sa jeunesse, il avait été un des libertins les plus renommés de cette époque dissolue qui suivit la restauration. Il avait fait la terreur des gardes de la Cité, avait passé plus d'une nuit au poste, et avait même été mis une fois en prison à Newgate. Sa passion pour Betty Morrice et pour Nell Gwynn, qui l'appelait son Charles Ier, avait fort amusé et scandalisé la ville[1]. Cependant, au milieu même de ses folies et de ses vices, son esprit courageux, sa belle intelligence, son bon cœur se faisaient remarquer. On disait de lui que les excès auxquels il se livrait lui étaient communs avec toute la race des gais et jeunes Cavaliers; mais que sa sympathie pour les souffrances humaines et la générosité avec laquelle il faisait réparation aux gens qu'il avait offensés n'appartenaient qu'à lui seul. Ses compagnons étaient étonnés de la distinction que le public faisait entre eux et lui. « Il peut faire ce qui lui plaît, disait Wilmot; il n'a jamais tort. » Le jugement du monde devint encore plus favorable à Dorset lorsque le temps et le mariage eurent modéré cette fougue juvénile. Ses manières gracieuses, sa conversation brillante, son bon cœur, sa main toujours ouverte, lui attiraient des louanges universelles. Il ne se passait pas un jour, disait-on, qu'il ne donnât à quelque famille dans la détresse l'occasion de bénir son nom. Et cependant, en dépit de toute sa bonté, son esprit était si mordant, que les railleurs dont toute la ville craignait les sarcasmes redoutaient à leur tour les sarcasmes de Dorset. Tous les partis politiques l'estimaient et le caressaient; mais la politique n'allait

[1] Le roi n'était que le Charles III de Nell Gwynn. Lequel de Dorset ou du major Hart eut l'honneur d'être son Charles Ier est un point ouvert à la discussion. Mais les preuves en faveur de Dorset me semblent l'emporter. Voyez le passage supprimé de Burnet, I, 263, et le Journal de Pepys, 26 octobre 1667.

pas beaucoup à ses goûts. S'il eût été forcé par la nécessité de faire son chemin, il est probable qu'il se serait élevé aux postes les plus importants de l'État ; mais, né dans les plus hauts rangs de la société et possesseur d'une immense fortune, il se trouvait par cela même manquer de la plupart des motifs qui poussent les hommes à s'engager dans les affaires publiques. Il prenait tout juste assez de part aux affaires parlementaires et diplomatiques, pour montrer qu'il ne lui manquait que d'avoir l'amour de ces occupations pour rivaliser avec Danby et Sunderland, et il s'en détournait pour s'occuper de choses qui convenaient plus à ses goûts. Comme tant d'autres hommes qui, avec de grandes facultés naturelles, sont indolents par tempérament et par habitude, Dorset devint un voluptueux intellectuel et un maître dans toutes les branches aimables de la science qu'on peut acquérir sans une sévère application. On reconnaissait qu'il était le meilleur juge de la cour en matière de peinture, de sculpture, d'architecture, de théâtre. Tous les cafés tenaient ses arrêts sans appel dans toutes les matières de belles-lettres ; plus d'une fois, de bonnes pièces de théâtre, qui étaient tombées à la première représentation, triomphèrent par l'appui de sa seule autorité des sifflets du parterre, et réussirent à la seconde représentation. La délicatesse de son goût dans ses compositions françaises était louée par Saint-Évremond et La Fontaine. L'Angleterre n'eut jamais un tel patron des belles-lettres. Sa générosité s'exerçait avec une égale libéralité et un égal jugement sur les hommes de toutes les sectes et de tous les partis. Des hommes de génie, séparés les uns des autres par la jalousie littéraire et la différence d'opinions politiques, s'accordaient à reconnaître l'impartialité de sa bienveillance. Dryden avouait qu'il avait été sauvé de la ruine par la générosité princière de Dorset. Cependant ce fut Dorset qui lança dans la vie publique Montague et Prior, et la meilleure co-

médie de l'ennemi mortel de Dryden, Shadwell, fut écrite à la maison de campagne de Dorset. Le magnifique comte aurait été, s'il l'eût voulu, le rival de ceux dont il se contentait d'être le bienfaiteur; car les vers qu'il composa par occasion, tout négligés qu'ils soient, montrent les indices d'un génie qui, s'il eût été assidûment cultivé, aurait pu produire quelque chose de grand. Dans le petit volume de ses œuvres, on trouve des chants qui ont la vigueur facile de ceux de Suckling, et de courtes satires qui étincellent d'un esprit aussi brillant que celles de Butler [1].

Dorset était lord lieutenant du Sussex, et le comité des régulateurs s'inquiétait beaucoup de ce comté, car dans aucun autre, le Cornouailles et le Wiltshire exceptés, il n'y avait autant de petits bourgs. On lui ordonna de se rendre à son poste. Tous ceux qui le connaissaient étaient sûrs qu'il n'obéirait pas. Il donna une réponse digne de lui, et fut en conséquence informé qu'on n'avait plus besoin de ses services. L'intérêt qu'inspiraient ses nobles et aimables qualités s'accrut encore lorsqu'on sut qu'il avait reçu par la poste une lettre anonyme, l'avertissant que, s'il n'obéissait pas promptement aux ordres du roi, tout son esprit et toute sa popularité ne le sauveraient pas de l'assassinat. Un avertissement semblable fut envoyé à Shrewsbury. Les menaces par lettres étaient alors beaucoup plus rares qu'elles ne le devinrent par la

[1] Journal de Pepys. — Prior, *Dédicace de ses poëmes au duc de Dorset.* — Johnson, *Vie de Dorset.* — Dryden, *Essai sur la satire,* et *Dédicace de l'Essai sur la poésie dramatique.* L'affection et la fidélité de Dorset pour sa femme sont mentionnées avec un grand mépris par ce fat débauché, sir Georges Etherege, dans ses lettres de Ratisbonne, 9-19 décembre 1687, et 16-26 janvier 1688. — Shadwell, dédicace du *Gentilhomme alsacien.* — Burnet, I, 264. — Mackay, *Portraits.* — Quelques-uns des côtés du caractère de Dorset ont été bien saisis dans son épitaphe, écrite par Pope : « Cependant sa nature était douce, quoique son chant soit sévère ; » et encore : « Bienheureux courtisan, qui put plaire à son roi et à son pays, tout en gardant inviolablement ses amitiés, et tout en conservant son repos. »

suite. Il n'est donc pas étonnant que le peuple, excité comme il l'était, ait été disposé à croire que les meilleurs et les plus nobles des Anglais fussent désignés aux poignards papistes [1]. Au moment même où ces lettres faisaient l'objet des conversations de Londres entier, le cadavre mutilé d'un Puritain renommé fut trouvé dans les rues. On découvrit bientôt que l'assassin n'avait agi sous l'empire d'aucun motif religieux ou politique. Mais les premiers soupçons de la populace tombèrent sur les Papistes. Les restes mutilés furent portés en procession à la maison des Jésuites, dans le quartier de Savoie, et pendant quelques heures, la crainte et la rage de la populace furent presque aussi violentes que le jour où le cadavre de Godfrey fut porté au tombeau [2].

Les autres destitutions doivent être rapportées plus sommairement. Le duc de Somerset, à qui on avait enlevé son régiment quelques mois auparavant, fut cassé de la lieutenance de l'East-Riding du Yorkshire; le vicomte Fauconberg perdit celle du North-Riding; le vicomte Newark, celle du Shropshire; le comte de Derby, petit-fils de ce brave Cavalier qui avait affronté si courageusement la mort sur le champ de bataille et sur l'échafaud pour la maison des Stuarts, celle du Lancashire; le comte de Pembroke, qui avait récemment servi la couronne contre Monmouth avec fidélité et courage, fut destitué de la lieutenance du Wiltshire; le comte de Rutland, de celle de Leicestershire; le comte de Bridgewater, de celle du Buckinghamshire; le comte de Thanet, de celle du Cumberland; le comte de Northampton, de celle du Warwickshire; le comte d'Abingdon, de celle de l'Oxfordshire; le comte de Scarsdale, de celle du Derbyshire. Scarsdale fut aussi privé de son régiment de cavalerie et d'une place qu'il occupait dans

[1] Barillon, 9-19 janvier 1688. — Citters, 31 janvier-10 février.
[2] Adda, 3-13; 10-20 février 1688.

la maison de la princesse de Danemark. Anne fit tous ses efforts pour le garder à son service, et ne céda que devant l'ordre formel de son père. Le comte de Gainsborough fut non-seulement privé de la lieutenance du Hampshire, mais aussi du gouvernement de Portsmouth et de la surveillance de New-Forest, deux places qu'il avait achetées quelques mois auparavant cinq mille livres sterling[1].

Le roi ne put trouver aucun lord de grande situation, et pour mieux dire aucun lord protestant pour remplir les places vacantes. Il fallut assigner deux comtés à Jeffreys, homme nouveau dont la propriété territoriale n'était pas fort étendue, et deux à Preston, qui n'était même pas pair d'Angleterre. Les autres comtés laissés sans lieutenant furent confiés presque sans exception à des Catholiques romains notoires, ou à des courtisans qui avaient promis au roi de se déclarer tels aussitôt qu'ils pourraient le faire avec prudence.

Enfin le nouveau mécanisme fut mis en mouvement, et bientôt de tous les coins du royaume arrivèrent les nouvelles d'un insuccès complet. Le catéchisme au moyen duquel les lords lieutenants devaient éprouver les sentiments des gentilshommes campagnards se composait de trois questions. On devait demander à chaque magistrat ou à chaque député lieutenant : 1° si, dans le cas où il serait élu membre du parlement, il voterait pour un bill rédigé d'après les principes de la déclaration d'indulgence ; 2° si, comme électeur, il s'engageait à soutenir les candidats favorables à un tel bill ; 3° si, comme simple particulier, il consentirait à aider les projets bienveillants du roi en vivant en bonne intelligence avec les hommes de toutes les communions religieuses[2].

Aussitôt que ces questions furent connues, on fit

[1] Barillon, 5-15 ; 8-18 ; 12-22 décembre 1687. — Citters, 29 novembre-9 décembre, 2-12 décembre.

[2] Citters, 28 octobre-7 novembre 1687. — *Mémoires de Lonsdale.*

circuler dans tout le royaume une forme de réponse rédigée avec une admirable habileté et qui fut généralement adoptée. Elle était ainsi conçue : « Comme membre de la chambre des communes, si j'avais l'honneur d'y siéger, je croirais de mon devoir de peser attentivement les raisons que l'on peut donner pour ou contre un bill d'indulgence, et de voter ensuite conformément à ma conviction consciencieuse. Comme électeur, je donnerai mon appui aux candidats dont la manière de comprendre les devoirs d'un représentant s'accordera avec ma manière de voir sur ce sujet. Comme particulier, je désire vivre en paix et en charité avec tout le monde. » Cette réponse, infiniment plus irritante qu'un refus direct, parce qu'elle avait une légère teinte d'ironie retenue et décente dont il était difficile de se fâcher, fut tout ce que les émissaires de la cour purent arracher des gentilshommes campagnards. Arguments, promesses, menaces, furent employés en vain. Le comte de Norfolk, quoique Protestant et quoique mécontent de la conduite du gouvernement, avait consenti à lui servir d'agent dans deux comtés. Il se rendit d'abord dans le Surrey, où il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'y avait rien à faire[1]. Il se rendit ensuite dans le Norfolk, et à son retour il informa le roi que sur les soixante-dix personnes marquantes qui exerçaient des fonctions publiques dans cette grande province, il n'en avait trouvé que six qui lui eussent fait espérer qu'elles soutiendraient la politique de la cour[2]. Le duc de Beaufort, dont l'autorité s'étendait sur quatre comtés anglais et sur toute la principauté du pays de Galles, apporta à Whitehall une réponse tout aussi peu encourageante[3]. Rochester était lord lieutenant du Hertfordshire. Il avait épuisé à lutter contre la vio-

[1] Citters, 22 novembre - 2 décembre 1687.
[2] Citters, 27 décembre - 6 janvier 1687-88.
[3] Citters, 27 décembre - 6 janvier 1687-88.

lente tentation de vendre sa religion tout le petit fonds de vertu qu'il possédait. Il était encore enchaîné à la cour par une pension de quatre mille livres, et il était tout prêt à rendre en retour tout service qu'on lui demanderait, quelque illégal ou honteux qu'il fût, pourvu qu'on ne lui demandât pas une réconciliation formelle avec Rome. Il avait consenti sans difficulté à *travailler* son comté, et s'y employa avec le zèle et la violence qui lui étaient habituels. Mais sa colère ne fit aucun effet sur les gentilshommes campagnards auxquels il s'adressa. Ils lui répondirent unanimement qu'ils n'enverraient au parlement que des hommes qui leur promettraient de voter des lois protectrices de la religion protestante[1]. Le chancelier reçut la même réponse dans le Buckinghamshire[2]. La *gentry* du Shropshire, assemblée à Ludlow, refusa à l'unanimité de prendre l'engagement que le roi réclamait d'elle[3]. Le comte de Yarmouth rapporta que sur les soixante magistrats et députés avec lesquels il avait conféré dans le Wiltshire, sept seulement avaient donné des réponses favorables, et qu'on ne pouvait même pas se fier à ces sept[4]. Le renégat Peterborough n'eut aucun succès dans le Northamptonshire[5]. Son confrère, l'apostat Dover, n'en eut pas davantage dans le Cambridgeshire[6]. Preston rapporta de mauvaises nouvelles du Cumberland et du Westmoreland. Le Dorsetshire et le Huntingdonshire étaient animés du même esprit que les comtés précédents. Le comte de Bath, après avoir longtemps sollicité

[1] L'emportement agressif de Rochester, dans cette occasion, est mentionné deux fois par Johnstone, 25 novembre et 8 décembre 1687. Son échec est mentionné par Citters, 6-16 décembre.

[2] Citters, 6-16 décembre 1687.

[3] Citters, 20-30 décembre 1687.

[4] Citters, 30 mars-9 avril 1687.

[5] Citters, 22 novembre-2 décembre 1687.

[6] Citters, 15-25 novembre 1687.

et intrigué, revint de l'Ouest avec de sinistres nouvelles. On l'avait autorisé à faire les offres les plus tentantes aux habitants de cette région. Il leur avait promis en particulier que, si on accédait respectueusement aux désirs du roi, le commerce de l'étain serait affranchi des restrictions oppressives qui l'entravaient. Mais cette amorce, qui en tout autre temps aurait été irrésistible, n'eut aucune puissance. Tous les députés lieutenants et juges de paix du Devonshire et du duché de Cornouailles déclarèrent à l'unanimité qu'ils étaient prêts à donner leur vie et leur propriété pour le roi, mais que la religion protestante leur était plus chère que la vie et la propriété. « Sire, dit Bath, si Votre Majesté destitue ces gentilshommes, leurs successeurs feront exactement la même réponse[1]. » S'il y avait un district où le gouvernement pût espérer de réussir, ce district était le Lancashire. On éprouvait de grands doutes sur ce qui allait se passer dans ce comté. Aucune autre partie du royaume ne contenait autant de familles opulentes et honorables qui adhérassent à la vieille religion. Les chefs de plusieurs de ces familles avaient déjà, en vertu du pouvoir de dispense, été créés juges de paix et commandants de la milice. Cependant le nouveau lord lieutenant du Lancashire, lui-même Catholique romain, rapporta que les deux tiers des députés lieutenants et des magistrats du Lancashire étaient opposés à la cour[2]. Mais la conduite du Hampshire blessa plus profondément encore l'orgueil de Jacques. Arabella Churchill, plus de vingt ans auparavant, lui avait donné un fils, qui plus tard acquit la réputation d'un des plus habiles capitaines de l'Europe. Ce jeune homme, nommé James Fitzjames, n'avait encore

[1] Citters, 10-20 avril 1688.

[2] L'inquiétude que donnait le Lancashire est mentionnée par Citters, dans une dépêche datée du 18-28 novembre 1687, et le résultat, dans une dépêche datée de quatre jours plus tard.

donné aucune espérance des talents qu'il devait déployer plus tard; mais ses manières étaient si douces et si inoffensives qu'il n'avait aucun ennemi, excepté Marie de Modène, qui depuis longtemps haïssait le fils de la concubine avec toute l'intensité de haine d'une épouse sans enfants. Une petite fraction de la cabale jésuitique avait, avant la grossesse de la reine, pensé très-sérieusement à faire de lui un compétiteur de la princesse d'Orange[1]. Lorsqu'on se rappelle de quelle manière échouèrent les prétentions de Monmouth, que la populace croyait cependant légitime et qui était le champion de la religion nationale, il semble extraordinaire qu'il ait pu y avoir quelqu'un d'assez aveuglé par le fanatisme pour penser à placer sur le trône un jeune homme que tout le monde savait être bâtard et Papiste. Il ne semble pas d'ailleurs que ce plan absurde ait été jamais favorisé par le roi. L'enfant, toutefois, fut reconnu et comblé de toutes les distinctions que pouvait espérer d'atteindre un sujet qui n'était pas du sang royal. Il avait été créé duc de Berwick, et il fut, au moment où nous sommes arrivés, accablés d'emplois honorables et lucratifs, enlevés à ces nobles qui avaient refusé d'obéir aux ordres du roi. Il remplaça le comte d'Oxford comme colonel du régiment des *Bleus*, et le comte de Gainsborough comme lord lieutenant du Hampshire, surveillant de New-Forest et gouverneur de Portsmouth. Berwick s'attendait à rencontrer, selon la coutume, sur la frontière du Hampshire une longue cavalcade de baronnets, de chevaliers et de *squires*, mais pas une seule personne de distinction ne vint à sa rencontre. Il envoya des lettres pour ordonner à la *gentry* de venir l'escorter; mais cinq ou six seulement obéirent à son invitation. Les autres n'attendirent pas leur destitution. Ils déclarèrent qu'ils ne prendraient pas part au gou-

[1] Bonrepaux, 11-21 juillet 1687.

vernement civil et militaire du comté tant que le roi y serait représenté par un Papiste, et ils résignèrent volontairement leurs emplois[1].

Sunderland, qui avait été nommé lord lieutenant du Warwickshire à la place du comte de Northampton, trouva un prétexte pour ne pas aller affronter l'indignation et le mépris de la *gentry* de ce comté, et le prétexte qu'il allégua fut admis d'autant plus facilement que le roi commençait alors à s'apercevoir qu'il était impossible de faire plier l'esprit des gentilshommes campagnards[2].

Il faut observer que ceux qui déployaient cet esprit d'opposition n'étaient pas les vieux ennemis de la maison des Stuarts. Les listes de juges de paix et de lieutenants avaient été soigneusement purgées depuis longtemps de tous les noms républicains. Les hommes à qui la cour avait en vain essayé d'arracher une promesse de secours étaient presque tous Tories. Les plus âgés pouvaient encore montrer les cicatrices que leur avait faites l'épée des Têtes-Rondes et les reçus de l'argenterie qu'ils avaient envoyée à Charles Ier dans sa défaite. Les plus jeunes avaient fermement soutenu Jacques contre Shaftesbury et Monmouth. Tels étaient les hommes qui étaient maintenant renvoyés en masse de leurs emplois par le prince même à qui ils avaient donné tant de preuves signalées de dévouement. Leur destitution ne servit qu'à leur donner plus de résolution encore. Ce fut alors pour eux un point d'honneur de se soutenir mutuellement dans cette voie. Il n'était point douteux que si les suffrages des propriétaires étaient fidèlement constatés, pas un seul représentant de comté favorable au gouvernement ne serait envoyé au parlement. On se demandait donc avec anxiété si les suffrages

[1] Citters, 3-13 février 1688.
[2] Citters, 3-13 avril 1688.

seraient fidèlement constatés, et on attendait avec impatience la liste des shérifs. Elle parut alors que les lords lieutenants étaient encore occupés à leurs pourparlers avec les magistrats des comtés, et fut reçue par un cri général d'alarme et d'indignation. La plupart des fonctionnaires nommés pour présider aux élections des comtés étaient, ou des Catholiques romains, ou des dissidents qui avaient approuvé la déclaration d'indulgence [1]. Un moment les craintes les plus sinistres prévalurent; mais elles se dissipèrent bientôt. Il y avait lieu de croire qu'il y avait une limite au delà de laquelle le roi ne pouvait pas compter sur l'appui même des shérifs appartenant à sa communion. Entre le courtisan catholique romain et le gentilhomme campagnard catholique romain, il existait peu de sympathie. La cabale qui dominait à Whitehall se composait en partie de fanatiques qui étaient prêts à violer toutes les lois de la morale et à jeter le monde dans la confusion pour propager leur religion, et en partie d'hypocrites qui, par soif de lucre, avaient renié la foi dans laquelle ils avaient été élevés, et qui maintenant dépassaient l'ardeur qui caractérise les néophytes. Ces deux classes de courtisans hypocrites et fanatiques étaient généralement dépourvues de tout sentiment anglais. Chez plusieurs d'entre eux, le dévouement à leur Église avait éteint tout sentiment national. Quelques-uns étaient des Irlandais dont le patriotisme consistait dans une haine mortelle contre les conquérants saxons de l'Irlande; d'autres étaient des traîtres, pensionnaires réguliers d'un pouvoir étranger; d'autres encore avaient passé une grande partie de leur vie à l'étranger, et, en conséquence, n'étaient que des cosmopolites, ou avaient une aversion positive pour les mœurs et les institutions du pays qu'ils gouvernaient. Il n'y avait, pour ainsi dire, rien de commun entre ces

[1] *Gazette de Londres*, 5 décembre 1687. — Citters, 6-16 décembre.

hommes et le châtelain du Cheshire ou du Staffordshire qui était resté fidèle à la vieille religion. Ce dernier n'était ni fanatique ni hypocrite. Il était Catholique romain parce que son père et son grand-père l'avaient été, et il tenait à sa foi héréditaire comme les hommes tiennent d'ordinaire à une foi héréditaire, avec sincérité, mais avec peu d'enthousiasme. Sur tous les autres points, il était un pur *squire* anglais, et s'il différait en quelque chose des *squires* ses voisins, c'était par une dose encore plus forte de naïveté et de grossièreté. Les incapacités civiles qui pesaient sur lui avaient empêché son esprit d'atteindre au niveau, tout modéré qu'il fût, qu'atteignaient d'ordinaire les gentilshommes campagnards protestants. Exclu, dans son enfance, d'Eton et de Westminster; exclu encore, dans sa jeunesse, d'Oxford et de Cambridge; exclu, lorsqu'il était arrivé à âge d'homme, du parlement et des siéges de la magistrature, il végétait d'ordinaire aussi tranquillement que les ormes de l'avenue qui conduisait à sa ferme héréditaire. Ses champs de blé, sa laiterie, son pressoir à cidre, ses lévriers, sa ligne à pêcher, son fusil, son ale et son tabac, absorbaient presque toutes ses pensées. Il était généralement en de bons termes avec ses voisins, malgré sa religion; car ils savaient qu'il était sans ambition et inoffensif. Il était toujours d'une bonne vieille famille; il était toujours un Cavalier. Il ne cherchait pas à imposer ses opinions, et n'en ennuyait personne. Il ne se tourmentait pas et ne tourmentait pas les autres de scrupules à propos de toute chose agréable, comme le Puritain. Il était, au contraire, un aussi adroit chasseur et un aussi joyeux compagnon que le meilleur Protestant qui eût prêté le serment de suprématie et souscrit à la déclaration contre la transsubstantiation. Il rejoignait ses confrères les *squires* au rendez-vous, restait avec eux jusqu'à l'hallali, et, lorsque la chasse était terminée, les emmenait chez lui prendre leur part d'un pâté de gibier et d'une bouteille d'ale

d'octobre vieille de quatre années. Les oppressions qu'il avait subies n'avaient pas été assez fortes pour le pousser à des résolutions désespérées ; même lorsque son Église avait été cruellement persécutée, sa vie et ses propriétés avaient couru peu de danger. Les faux témoins les plus impudents n'auraient pas osé blesser le sens commun général en l'accusant d'être un conspirateur. Les Papistes que Oates choisissait pour point de mire de ses attaques étaient des pairs, des prélats, des Jésuites, des Bénédictins, un agent politique remuant, un légiste renommé, un médecin de la cour. Le gentilhomme campagnard catholique romain, protégé par son obscurité, sa conduite paisible et l'amitié de ceux au milieu desquels il vivait, rentrait ses foins et remplissait sa gibecière sans être molesté, tandis que Coleman et Langhorne, Whitbread et Pickering, l'archevêque Plunkett et lord Stafford, mouraient à la potence ou sous la hache. Une petite association de coquins avait bien fait, il est vrai, une tentative pour diriger une accusation de haute trahison contre sir Thomas Gascoigne, vieux baronnet catholique du Yorkshire ; mais douze des meilleurs gentilshommes du West-Riding, qui composaient le jury, connaissant sa manière de vivre, ne purent être convaincus que leur honnête vieille connaissance soudoyât des coupe-jarrets pour assassiner le roi, et, en dépit de recommandations qui faisaient peu d'honneur aux magistrats, rendirent un verdict de non culpabilité. Quelquefois, il est vrai, le chef de quelque vieille et respectable famille provinciale pouvait bien réfléchir avec amertume qu'il était exclu à cause de sa religion d'honneurs et de fonctions qu'on jugeait dignes d'être remplies par des hommes d'une origine plus humble et d'une moindre fortune, mais il était peu disposé à risquer sa vie et sa propriété dans une lutte inégale, et son honnête cœur anglais aurait reculé avec horreur devant les moyens que méditaient les Petre et les Tyrconnel. En réalité, il au-

rait été aussi prompt qu'aucun de ses voisins protestants à ceindre l'épée et à mettre ses pistolets dans ses fontes pour aller défendre sa patrie contre une invasion de Papistes français ou irlandais. Tel était le caractère général des hommes auxquels Jacques s'adressa comme aux instruments les plus sûrs pour la conduite des élections; mais il s'aperçut bientôt qu'ils n'étaient pas disposés à perdre l'estime de leurs voisins et à mettre en péril leur tête et leurs biens pour lui rendre un service infâme et criminel. Quelques-uns refusèrent les fonctions de shérif, et plusieurs de ceux qui les acceptèrent déclarèrent qu'ils s'acquitteraient de leurs devoirs absolument comme s'ils étaient membres de l'Église établie, et qu'ils ne proclameraient aucun candidat qui n'aurait pas la majorité réelle[1].

Si le roi ne pouvait mettre que peu de confiance en ses shérifs catholiques romains, encore moins pouvait-il compter sur les Puritains. Depuis la publication de la

[1] Vingt ans environ avant cette époque, un Jésuite avait remarqué le caractère réservé des gentilshommes campagnards catholiques romains d'Angleterre. « La nobiltà inglese, senon se legata in servigio di corte, o in opera de maestrato, vive, e gode il più dell' anno alla campagna, ne' suoi palagi et poderi, dove son liberi e padroni; e ciò tanto più sollecitamente i Cattolici quanto più utilmente, si come meno osservati colà. » *L'Inghilterra descritta*, dal P. Daniello Bartoli, Roma, 1667.

— « Un grand nombre de shérifs papistes, écrit Johnstone, ont des propriétés territoriales, et déclarent que ceux qui attendent d'eux de fausses élections seront désappointés. La *gentry* papiste qui vit dans ses châteaux est très-différente de celle qui vit dans la ville. Plusieurs ont refusé d'être shérifs ou députés lieutenants. » 8 décembre 1687.

— Ronquillo dit la même chose : « Algunos Catolicos que fueron nombrados por sherifes se han excusado. » 9-19 janvier 1688. Quelques mois plus tard, il assurait à la cour que les gentilshommes campagnards catholiques seraient tout disposés à consentir à un compromis dont les termes seraient l'abolition des lois pénales et le maintien du *Test*. « Estoy informado, dice, que los Catolicos de las provincias, pues no pretenden ahora, y siendo solo algunos de la corte los pretendientes, los pocos que mejoran su estado, quedando seguros ellos y sus descendientes en la religion, en la quietud, y en la seguridad de sus haciendas. » 24 juillet-2 août 1688.

déclaration d'indulgence, plusieurs mois s'étaient écoulés, mois remplis d'événements, et d'une controverse ininterrompue. La discussion avait ouvert les yeux d'un grand nombre de dissidents, mais les actes du gouvernement, et surtout la sévérité avec laquelle Magdalene-College avait été traité, avaient encore plus contribué que la plume d'Halifax à alarmer et à unir toutes les catégories de Protestants. La plupart des sectaires qui avaient cru devoir exprimer leur reconnaissance pour la déclaration d'indulgence étaient maintenant honteux de leur erreur, et se montraient désireux de la racheter en unissant leur sort à celui de la majorité de leurs concitoyens.

Par suite de ce changement dans les sentiments des non-conformistes, le gouvernement se trouva aussi embarrassé dans les villes que dans les campagnes. Lorsque les *régulateurs* avaient commencé leur tâche, ils avaient tenu pour certain que tout dissident qui s'était montré satisfait de la déclaration d'indulgence serait favorable à la politique du roi. Ils croyaient donc, en toute assurance, pouvoir remplir toutes les municipalités du royaume d'amis dévoués. Les nouvelles chartes conféraient à la couronne le pouvoir de destituer les magistrats à volonté. On usa de ce pouvoir de la manière la plus illimitée. Il n'était pas aussi évident que Jacques possédât le pouvoir de nommer de nouveaux magistrats, mais il se décida à le prendre, qu'il le possédât ou non. Partout, du Tweed à Land's End, les fonctionnaires tories furent destitués, et les places vacantes données à des Presbytériens, à des Indépendants et à des Baptistes. Dans la nouvelle charte de la Cité de Londres, la couronne s'était réservé le pouvoir de destituer les maîtres, les directeurs et les assesseurs de toutes les corporations. En conséquence, plus de huit cents citoyens, tous jouissant de la plus grande considération, tous membres de ce parti qui s'était opposé au bill d'exclusion, furent,

d'un seul coup, privés de leurs fonctions. Bientôt après parut un supplément à cette longue liste [1]. Mais à peine les nouveaux fonctionnaires avaient-ils prêté le serment, qu'on s'aperçut qu'ils étaient aussi intraitables que leurs prédécesseurs. A Newcastle, sur la Tyne, les régulateurs nommèrent un maire catholique romain et des aldermen puritains. On n'avait pas le moindre doute qu'une municipalité ainsi reconstituée ne s'empressât de voter une adresse promettant de soutenir les mesures prises par le roi. L'adresse néanmoins fut rejetée. Le maire furieux vint à Londres, dit au roi que les dissidents étaient tous des coquins et des rebelles, et que, sur tous les membres de la corporation, le roi ne pouvait pas compter sur plus de quatre votes [2]. A Reading, vingt-quatre aldermen tories furent destitués, et vingt-quatre aldermen nouveaux nommés. Vingt-trois de ces derniers se prononcèrent immédiatement contre l'indulgence, et furent destitués à leur tour [3]. En quelques jours, le bourg de Yarmouth fut gouverné par trois séries différentes de magistrats, tous également hostiles à la cour [4]. Ce ne sont là que quelques exemples de ce qui se passait dans tout le royaume. L'ambassadeur hollandais informa sa cour que, dans plusieurs villes, les fonctionnaires publics avaient été changés deux fois dans l'espace d'un mois, et même trois fois, mais inutilement [5]. D'après les registres du conseil privé, le nombre des réglementations, comme on les appelait, dépassa deux cents [6]. Les régulateurs s'aperçurent que dans beaucoup de localités le chan-

[1] *Livre du conseil privé*, 25 septembre 1687; 21 février 1687-88.

[2] Registres de la corporation, cités dans Brand, *Histoire de Newcastle*. — Johnstone, 21 février 1687-88.

[3] Johnstone, 21 février 1687-88.

[4] Citters, 14-24 février 1688.

[5] Citters, 1-11 mai 1688.

[6] En marge du livre du conseil privé, on peut lire les mots *seconde réglementation* et *troisième réglementation*, lorsqu'une corporation avait été reconstituée plus d'une fois.

gement ne s'était accompli qu'en pire. Les Tories mécontents, tout en murmurant contre la politique du roi, n'avaient cessé d'exprimer le plus profond respect pour sa personne et son autorité, et avaient repoussé toute pensée de résistance. Très-différent fut le langage de quelques-uns des nouveaux membres des corporations. On disait que les vieux soldats de la république, qui, à leur grand étonnement et à celui du public, avaient été faits aldermen, donnaient très-distinctement à entendre aux agents de la cour que le sang coulerait avant que le papisme et le pouvoir arbitraire fussent établis en Angleterre [1].

Les régulateurs voyaient qu'on n'avait gagné que peu de chose ou, pour mieux dire, rien à la marche qu'on avait suivie; il leur restait un moyen, un seul, d'atteindre leur but, c'était de retirer leurs chartes aux bourgs, et de leur en accorder d'autres limitant la franchise électorale à de très-petits corps constituants que nommerait le souverain [2].

Mais comment exécuter ce plan? Dans quelques-unes des nouvelles chartes, la couronne s'était, il est vrai, réservé le droit de révocation; mais Jacques ne pouvait porter la main sur les autres qu'en vertu d'une renonciation volontaire de la corporation ou d'un jugement de la cour du banc du roi. Peu de corporations étaient disposées à rendre volontairement leurs chartes, et il était difficile d'attendre, même d'un esclave tel que Wright, les arrêts nécessaires aux desseins de la cour. Les mandats de *Quo Warranto*, lancés quelques années auparavant pour écraser le parti whig, avaient été blâmés par tous les hommes impartiaux. Cependant ces mandats avaient au moins l'apparence de la justice, car ils avaient été lancés contre d'anciennes corporations mu-

[1] Johnstone, 23 mai 1688.

[2] Johnstone, 21 février 1688.

nicipales, et il y avait bien peu de ces corporations qui ne fussent infestées de quelques abus, produit des siècles et prétextes suffisants à des poursuites judiciaires. Mais les corporations qu'on attaquait maintenant étaient encore dans toute l'innocence de l'enfance. La plus âgée n'avait pas cinq ans. Il était impossible que la plupart eussent commis des offenses assez graves pour mériter la perte de leurs priviléges. Les juges eux-mêmes étaient embarrassés. Ils représentèrent que ce qu'on leur demandait était en opposition directe avec les plus simples principes de la loi et de la justice; mais toute remontrance fut vaine. Les bourgs reçurent l'ordre de renoncer à leurs chartes. Très-peu cédèrent, et la conduite que le roi tint envers ceux qui obéirent n'encouragea pas les autres à se fier à lui. Dans plusieurs villes, le droit de voter fut enlevé à la bourgeoisie et donné à un très-petit nombre de personnes à qui on demanda de s'engager par serment à soutenir les candidats du gouvernement. A Tewkesbury, par exemple, la franchise électorale ne fut confiée qu'à treize personnes. Cependant ce nombre, ainsi limité, était encore trop grand. La haine et la crainte s'étaient tellement répandues sur toute la surface du pays, qu'il était presque impossible de trouver une ville où, même en employant tous les moyens de corruption, on pût réunir treize personnes absolument dévouées à la cour. On répandit le bruit que la majorité du nouveau corps constituant de Tewkesbury était animée du sentiment qui prévalait dans toute la nation, et que, lorsque le jour décisif arriverait, elle enverrait au parlement de bons Protestants. Les régulateurs furieux menacèrent de réduire les électeurs à trois[1]. En attendant, la grande majorité des bourgs refusait de rendre ses priviléges. Barnstaple, Winchester et Buckingham se distinguèrent par l'audace de leur oppo-

[1] Johnstone, 21 février 1688.

sition. A Oxford, la proposition de rendre au roi les priviléges de la Cité fut rejetée par quatre-vingts voix contre deux [1]. Le Temple et Westminster-Hall étaient dans la confusion par suite de l'abondance subite des affaires qui arrivaient de tous les points du royaume. Tout avocat renommé était accablé de dossiers des corporations. Les plaideurs ordinaires se plaignaient que leurs affaires fussent négligées [2]. Il était évident qu'il devrait s'écouler un temps considérable avant que les jugements sur tant d'affaires importantes pussent être rendus. Mais la tyrannie ne put se résoudre à ce délai ; on n'omit rien de ce qui pouvait terrifier les bourgs et les pousser à la soumission. A Buckingham, quelques-uns des officiers municipaux avaient parlé de Jeffreys en termes qui n'étaient pas précisément élogieux. Ils furent poursuivis, et on leur donna à entendre qu'on n'aurait pour eux aucune pitié s'ils ne consentaient pas à racheter leur faute par l'abandon de leur charte [3]. A Winchester, on adopta des mesures plus violentes encore. On dirigea sur la ville un corps de troupes dans le seul but de harasser et d'ennuyer les habitants [4]. La ville resta inébranlable, et la voix publique accusa hautement le roi d'imiter les plus grands crimes de son frère de France. Les dragonnades avaient commencé, disait-on. On avait bien sujet d'ailleurs d'être alarmé. L'idée que rien n'était plus propre à dompter le courage d'une ville obstinée que d'imposer des soldats garnisaires à ses habitants avait traversé l'esprit de Jacques. Il aurait dû savoir que cette pratique avait, soixante ans auparavant, excité des mécontentements formidables, et qu'elle avait été déclarée illégale par la pétition des droits, statut que les Anglais vénéraient presque à l'égal de la grande charte. Mais il espérait obtenir des

[1] Citters, 20-30 mars 1688.
[2] Citters, 1-11 mai 1688.
[3] Citters, 22 mai-1er juin 1688
[4] Citters, 1-11 mai 1688.

cours de justice la déclaration que la pétition des droits elle-même ne pouvait pas contrôler les actes de la prérogative. Il consulta donc sur ce sujet le grand-juge de la cour du banc du roi [1]. Mais le résultat de cette consultation resta secret, et quelques semaines après l'aspect des affaires était tel, qu'une crainte plus forte que la crainte du déplaisir royal imposa quelque retenue même à un homme aussi servile que Wright.

Tandis que les lords lieutenants questionnaient les juges de paix, que les régulateurs reconstituaient les bourgs, tous les départements de l'administration publique étaient soumis à une inquisition sévère. Le palais fut d'abord épuré. Tous les vieux Cavaliers éclopés qui, en retour de leur sang répandu pour la cause royale et de leurs propriétés confisquées, avaient obtenu quelque petite place sous le maître de la garde-robe ou le maître de la vénerie, furent mis en demeure de choisir entre le roi et l'Église. Les commissaires des douanes et de l'accise furent mandés à la trésorerie. Là le roi leur demanda de promettre qu'ils soutiendraient sa politique, et leur ordonna d'exiger de tous leurs subordonnés une semblable promesse [2]. Un employé des douanes notifia sa soumission à la volonté royale d'une manière qui excita à la fois l'hilarité et la compassion : « J'ai, dit-il, quatorze raisons d'obéir aux ordres de Sa Majesté, une femme et treize jeunes enfants [3]. » De telles raisons étaient puissantes ; cependant, dans beaucoup de cas, elles ne purent prévaloir contre les sentiments religieux et patriotiques.

Il y a lieu de croire qu'à cette époque le gouvernement méditait sérieusement de frapper un coup qui aurait réduit à la mendicité des milliers de familles, et aurait troublé le système social dans toutes les parties du pays. Le

[1] Citters, 18-28 mai 1688.

[2] Citters, 6-16 avril 1688. — Livre de la trésorerie, 14 mars 1687-88 — Ronquillo, 16-26 avril.

[3] Citters, 18-28 mai 1688.

vin, la bière et le café ne pouvaient se vendre sans licence. On répandit le bruit qu'on exigerait bientôt des détenteurs de ces licences les mêmes engagements qui avaient été exigés des fonctionnaires publics, ou qu'ils devraient renoncer à leur commerce[1]. Il est à peu près certain que si on eût pris une telle mesure, les lieux d'amusements publics dans tout le royaume se seraient immédiatement fermés par centaines. On peut seulement conjecturer quel effet cette atteinte aurait porté au bien-être de toutes les classes. Le ressentiment produit par les abus n'est pas toujours proportionné à leur importance, et il n'est aucunement improbable que la révocation de ces licences eût produit ce que n'avait pu produire la révocation des chartes. Le *Chocolate-House* de Saint-Jame's-Street aurait manqué aux élégants, et le café de *Change-Alley* aux hommes d'affaires qui avaient l'habitude d'y aller fumer et causer politique. La moitié des clubs aurait été sans asile. Le voyageur surpris par la nuit aurait trouvé vide l'auberge où il espérait rencontrer un souper et un gîte. Le paysan aurait regretté le cabaret où il avait l'habitude de boire son pot de bière, devant la porte en été, au coin du feu en hiver. La nation, irritée par une telle provocation, se serait peut-être soulevée d'un mouvement unanime, sans attendre l'appui d'alliés étrangers.

On ne devait pas attendre qu'un prince qui exigeait des plus humbles serviteurs du gouvernement un entier concours à sa politique, sous peine de destitution, continuât à employer les services d'un *attorney general* dont l'aversion pour cette politique était très-connue. On avait laissé ses fonctions à Sawyer plus d'un an et demi après qu'il se fut déclaré contre le pouvoir de dispense. Il devait cette indulgence extraordinaire à la difficulté qu'avait éprouvée le gouvernement de lui

[1] Citters, 18-28 mai 1688.

trouver un successeur. Il était nécessaire aux intérêts financiers de la couronne qu'un des deux principaux chefs de la magistrature fût un homme de talent et de science, et il n'était pas aisé de persuader à un jurisconsulte habile et savant de s'exposer à tous les dangers en commettant chaque jour des actes que le prochain parlement traiterait probablement comme des délits et des crimes de haute trahison. Il avait été impossible de trouver un meilleur *solicitor general* que Powis, homme que rien n'effrayait à la vérité, mais qui était incompétent pour l'accomplissement des devoirs ordinaires de son poste. Dans ces circonstances, on crut bon de diviser le travail. On accoupla à un *attorney* dont les talents étaient fort diminués par ses scrupules de conscience un *solicitor* dont l'absence de scrupules rachetait, jusqu'à un certain point, l'absence de talent. Lorsque le gouvernement désirait appliquer la loi, on avait recours à Sawyer ; lorsqu'il désirait la violer, on avait recours à Powis. Cet arrangement dura jusqu'à ce que le roi eut obtenu les services d'un avocat à la fois plus bas que Powis et plus capable que Sawyer.

Aucun avocat ne s'était opposé à la cour avec plus de virulence que William Williams. Il s'était distingué sous le dernier règne comme Whig et Exclusioniste. Au moment où le parti whig était tout-puissant, il avait été nommé président de la chambre des communes. Après la prorogation du parlement d'Oxford, il avait été le défenseur habituel des plus turbulents démagogues qui étaient accusés de sédition. On lui reconnaissait beaucoup de science et de vivacité d'intelligence, et on regardait comme ses principaux défauts la témérité et l'esprit de parti. On ne soupçonnait pas encore qu'il eût des défauts en comparaison desquels la témérité et l'esprit de parti pouvaient passer pour des vertus. Le gouvernement cherchait une occasion de le prendre en faute, et il l'avait aisément trouvée. Williams, par ordre de la

chambre des communes, avait fait publier un récit écrit par Dangerfield. Ce récit, s'il eût été publié par un particulier, aurait été incontestablement un libelle séditieux. La cour du banc du roi informa contre Williams; il allégua en vain les priviléges du parlement, il fut convaincu et condamné à une amende de dix mille livres. Il paya immédiatement une grande partie de cette somme, et souscrivit un billet pour le reste. Le comte de Peterborough, qui avait été injurieusement mentionné dans le récit de Dangerfield, fut encouragé, par le succès de l'information criminelle, à diriger des poursuites civiles contre Williams et à demander de grands dommages-intérêts. Williams se trouva réduit à la dernière extrémité. Mais un moyen de salut se présenta. A la vérité, c'était un moyen qui, pour un homme de solides principes et d'un esprit fier, aurait été plus terrible que la mendicité, l'emprisonnement ou la mort. Il pouvait se vendre au gouvernement dont il avait été l'ennemi et la victime. Il pouvait s'offrir pour conduire tous les enfants perdus de la politique à l'assaut de ces libertés et de cette religion pour lesquelles il avait déployé un zèle intempéré. Il pouvait expier son whiggisme en rendant des services devant lesquels auraient reculé d'horreur les bigots tories qui étaient tachés du sang de Russell et de Sidney. Le marché fut conclu. La somme qui était encore due à la couronne fut remise. Peterborough se laissa persuader par la médiation royale d'abandonner sa plainte. Sawyer fut chassé. Powis devint *attorney general*. Williams fut nommé *solicitor*, reçut le titre de chevalier et devint bientôt un favori du roi. Quoiqu'il ne fût, par le rang, que le second des chefs de la magistrature, ses talents, sa science et son énergie étaient tels qu'il laissa bientôt son supérieur dans l'ombre[1].

[1] *Gazette de Londres,* 15 décembre 1687. — Voyez les poursuites contre Williams, dans la *Collection des procès d'État.* — « Ha hecho, dit Ronquillo, grande susto el haber nombrado el abogado Williams, que fue el orador y el

Il y avait peu de temps que Williams était *solicitor general*, lorsqu'il lui fallut jouer le principal rôle dans le plus mémorable procès d'État que présentent nos annales.

Le 27 avril 1688, le roi publia une seconde déclaration d'indulgence. Dans cette déclaration, il reproduisait tout au long sa déclaration de l'année précédente. Sa vie passée, disait-il, avait dû convaincre son peuple qu'il n'était pas homme à abandonner aisément les résolutions qu'il avait formées. Mais comme des hommes malintentionnés avaient essayé de persuader au monde qu'il serait obligé de céder sur ce sujet, il croyait nécessaire de déclarer que sa résolution était irrévocablement arrêtée, qu'il était décidé à n'employer que les hommes disposés à participer à ses projets, et que dans ce but il avait destitué de leurs emplois civils et militaires beaucoup de ses sujets désobéissants. Il annonçait qu'il réunirait un parlement en novembre au plus tard, et il exhortait ses sujets à choisir des représentants disposés à l'assister dans la grande entreprise qu'il avait formée[1].

Cette déclaration produisit d'abord peu de sensation. Elle ne contenait rien de nouveau, et on s'étonnait que le roi jugeât nécessaire de publier un manifeste solennel à cette seule fin de dire à son peuple qu'il n'avait pas changé d'opinion[2]. Peut-être Jacques fut-il piqué de l'indifférence avec laquelle le public reçut la nouvelle de son irrévocable résolution, et pensa-t-il que sa dignité et son autorité seraient en souffrance s'il ne frappait sans délai quelque coup nouveau et vigoureux. En conséquence, le 4 mai parut une ordonnance royale prescrivant aux ministres de toutes les Églises et de toutes les chapelles du royaume de lire pendant deux dimanches de suite, à l'heure du service divin, la dé-

mas arrebatado de toda la casa de los comunes en los ultimos terribles parlamentos del Rey difunto. » 27 novembre-7 décembre 1687.

[1] *Gazette de Londres*, 30 avril 1688. — Barillon, 26 avril-6 mai.

[2] Citters, 1-11 mai 1688.

claration de la semaine précédente. Dans Londres et ses faubourgs, la lecture devrait être faite les 20 et 27 mai, dans les autres parties de l'Angleterre, les 3 et 10 juin. Les évêques reçurent l'ordre de distribuer des copies de cette déclaration dans leurs diocèses respectifs [1].

Si l'on considère que le clergé de l'Église établie, presque sans exception, regardait la déclaration d'indulgence comme une violation des lois du royaume, comme une infraction aux serments du roi, comme un coup fatal porté à ses intérêts et à sa dignité, on comprendra sans peine que cette ordonnance fut ressentie par lui comme le plus cruel affront. On disait que Petre avait exprimé l'intention de l'humilier par une grossière métaphore empruntée au langage de l'Orient. Il leur ferait manger de la boue, avait-il dit, de la plus sale et de la plus dégoûtante des boues. Mais tout tyrannique et perfide que fût cet ordre, le clergé anglican pourrait-il refuser d'obéir? Le caractère du roi était volontaire et violent. Les procédures de la commission ecclésiastique étaient aussi sommaires que celles d'une cour martiale. Celui qui oserait résister pourrait en moins d'une semaine être chassé de sa cure, déclaré incapable de posséder aucun autre bénéfice ecclésiastique, et obligé de mendier de porte en porte. Si le corps du clergé tout entier opposait une résistance unanime à la volonté du roi, il n'était pas probable que Jacques lui-même osât punir à la fois dix mille délinquants. Mais le temps manquait pour former une ligue semblable. L'ordonnance parut dans la *Gazette* le 7 mai, et c'était le 20 que la déclaration devait être lue dans toutes les Églises de Londres et du voisinage. Quelques efforts que l'on fît, il était impossible de s'assurer, dans l'espace d'une quinzaine, même des intentions de la dixième partie des ministres de paroisse

[1] *Gazette de Londres,* 7 mai 1688.

disséminés sur tout le territoire. Il n'était même pas aisé dans un si court espace de temps de recueillir l'opinion des membres de l'épiscopat. On pouvait craindre aussi que si le clergé refusait de lire la déclaration, les Protestants dissidents n'interprétassent défavorablement ce refus, et, désespérant d'obtenir aucune tolérance de la part de l'Église d'Angleterre, ne pesassent de tout le poids de leur influence en faveur de la cour.

Le clergé hésitait donc, et cette hésitation était bien excusable, car plusieurs laïques éminents, qui jouissaient de la confiance publique, étaient disposés à recommander la soumission. Ils pensaient qu'on ne pouvait pas compter sur une opposition générale, et qu'une opposition partielle serait fatale aux individus, et sans grand profit pour l'Église et la nation. Telle était l'opinion d'Halifax et de Nottingham. Le jour décisif approchait, et il n'y avait encore ni concert formé, ni résolution prise[1].

C'est en cette occurrence que les Protestants dissidents de Londres se conquirent un titre à la reconnaissance éternelle de leur pays. Jusqu'alors le gouvernement les avait regardés comme une partie de sa force. Quelques-uns de leurs prédicateurs, les plus remuants et les plus bruyants, corrompus par les faveurs de la cour, avaient rédigé des adresses en faveur de la politique du roi. D'autres, ulcérés par le souvenir des nombreuses et cruelles injustices qu'avaient commises, à leur égard les membres de l'Église d'Angleterre et de la maison des Stuarts, avaient vu avec un plaisir haineux le prince tyrannique et le tyrannique épiscopat séparés par une inimitié mortelle, et se disputant la faveur de ces sectes qu'ils avaient l'un et l'autre persécutées et méprisées. Le jour était venu où il fallait enfin faire un choix, et les non-conformistes de la cité, par une noble résolution, se rangèrent aux côtés de l'Église pour la défense des

[1] Johnstone, 27 mai 1688.

lois fondamentales du royaume. Baxter, Bates et Howe se distinguèrent surtout par leurs efforts pour amener cette coalition; mais le généreux enthousiasme qui animait toute la masse des Puritains rendit cette tâche aisée. Le zèle du troupeau dépassa celui des pasteurs. Les prédicateurs presbytériens et indépendants, qui montraient des dispositions à prendre parti pour le roi contre l'Église établie, reçurent l'avis formel que, s'ils ne changeaient pas de conduite, leurs congrégations n'iraient plus les écouter et ne les payeraient plus. Alsop, qui s'était flatté d'attirer dans le parti du roi un grand nombre de ses disciples, se vit devenu tout à coup l'objet du mépris et de l'horreur de tous ceux qui l'avaient respecté comme leur guide spirituel, tomba dans une profonde mélancolie, et se déroba aux yeux du public. Des députations se rendirent chez plusieurs membres du clergé de Londres, pour les supplier de ne pas juger des sentiments des non-conformistes par les serviles adulations qui avaient récemment rempli la *Gazette de Londres*, et en les exhortant, placés comme ils l'étaient à l'avant-garde de ce grand combat, à se conduire comme des hommes chargés de défendre les libertés de l'Angleterre et la foi confiée aux saints. Ces assurances furent reçues avec joie et reconnaissance. Cependant il y avait encore beaucoup d'incertitude et de grandes différences d'opinion parmi les hommes qui devaient décider s'ils obéiraient ou n'obéiraient pas à l'ordre du roi, le dimanche 20 mai. Le clergé de Londres, alors universellement reconnu comme la fleur de l'Église, tint une réunion. Quinze docteurs en théologie étaient présents. Tillotson, doyen de Canterbury, et le plus célèbre prédicateur de l'époque, sortit du lit où il était retenu par la maladie pour assister à cette réunion. Sherlock, maître du Temple, Patrick, doyen de Peterborough et recteur de l'importante paroisse de Saint-Paul, Covent-Garden, et Stillingfleet, archidiacre de Londres et doyen

de la cathédrale de Saint-Paul, s'y rendirent. Le sentiment général de l'assemblée semblait être que, tout bien considéré, il fallait obéir à l'ordonnance. La dispute s'échauffa, et il aurait pu en résulter de fatales conséquences si le docteur Edward Fowler, vicaire de Saint-Giles's, Cripplegate, un membre de cette classe peu nombreuse, mais très-remarquable, de théologiens qui unissaient cet amour de la liberté civile, caractéristique de l'école de Calvin, à la théologie de l'école d'Arminius, n'y eût mis fin par sa fermeté et sa sagesse[1]. Fowler se leva et parla ainsi : « Je serai franc. La question est si simple qu'il n'y a pas d'argument qui puisse l'éclairer d'une nouvelle lumière; toute discussion à son sujet ne peut produire que des disputes. Que chacun dise oui ou non. Mais je ne puis cependant consentir à me croire engagé par le vote d'une majorité. Je serais désolé d'occasionner une division; mais, en conscience, je ne puis lire cette déclaration. » Tillotson, Patrick, Sherlock et Stillingfleet déclarèrent qu'ils étaient de la même opinion. La majorité céda à l'autorité d'une minorité aussi respectable. On rédigea une déclaration par laquelle tous les membres présents s'engageaient mutuellement à ne pas lire la déclaration. Patrick la signa le premier, et Fowler le second. Le document circula dans toute la ville, et fut bientôt recouvert des signatures de quatre-vingt-cinq bénéficiers[2].

Pendant ce temps-là, plusieurs évêques délibéraient avec inquiétude sur le parti à prendre. Le 12 mai, une

[1] Cet homme très-remarquable, feu Alexandre Knox, dont les conversations éloquentes et les admirables lettres eurent une grande influence sur l'esprit de ses contemporains, emprunta beaucoup, je le crois, pour son système théologique aux écrits de Fowler. Le livre de Fowler, intitulé *Dessein du christianisme*, fut attaqué par John Bunyan avec un acharnement que rien ne saurait justifier, mais qu'excusent jusqu'à un certain point la naissance et l'éducation de l'honnête chaudronnier.

[2] Johnstone, 23 mai 1688. Il existe sur cette réunion un petit poëme satirique intitulé *la Cabale ecclésiastique*.

grave et savante assemblée était réunie autour de la table du primat, à Lambeth. Compton, évêque de Londres; Turner, évêque d'Ély; White, évêque de Peterborough; Tenison, recteur de la paroisse de Saint-Martin, étaient au nombre des convives. Le comte de Clarendon, ami zélé et défenseur invariable de l'Église, avait été invité. Cartwright, évêque de Chester, se trouvait dans la réunion, probablement en qualité d'espion. Tant qu'il fut présent, aucune communication confidentielle n'eut lieu; mais après son départ, la grande question dont tous les esprits étaient pleins fut proposée et discutée. L'opinion générale fut que la déclaration ne devait pas être lue. Des lettres furent écrites sur-le-champ à plusieurs des plus respectables prélats de la province de Canterbury, pour les presser de venir à Londres sans délai, afin de prêter leur appui à leur métropolitain en cette circonstance [1]. Comme il n'était point douteux que ces lettres ne fussent ouvertes si elles passaient par le bureau de Lombard-Street, on les envoya à différents bureaux de poste du pays par des courriers. L'évêque de Winchester, qui avait montré d'une manière si éclatante à Sedgemoor son dévouement à la couronne, résolut, quoique souffrant, de partir pour obéir à l'appel, mais il ne put supporter le mouvement de la voiture. La lettre adressée à William Lloyd, évêque de Norwich, fut, en dépit de toutes les précautions, retenue par un maître de poste, et ce prélat, qui n'était inférieur à aucun de ses confrères en courage et en zèle pour la cause commune, n'arriva pas à Londres à temps [2]. Son homonyme William Lloyd, évêque de Saint-Asaph, homme honnête, instruit et pieux, mais d'un jugement faible, et que ses efforts persévérants pour tirer de Daniel et de l'*Apocalypse* des prophéties

[1] Journal de Clarendon, 22 mai 1688

[2] Extraits des manuscrits de Tanner, dans Howell, *Procès d'État*. — *Vie de Prideaux*. — Journal de Clarendon, 16 mai 1688.

relatives au pape et au roi de France avaient rendu à peu près fou, courut en toute hâte à la capitale et arriva le 16 [1]. Le jour suivant arrivèrent l'excellent Ken, évêque de Bath et de Wells; Lake, évêque de Chichester, et sir John Trelawney, évêque de Bristol, baronnet issu d'une vieille et honorable famille du comté de Cornouailles.

Le 18, une réunion de prélats et d'autres théologiens éminents se tint à Lambeth. Tillotson, Tenison, Stillingfleet, Patrick et Sherlock étaient présents. On lut solennellement les prières avant de commencer la délibération. Après de longs pourparlers, l'archevêque écrivit de sa propre main une pétition exprimant le sentiment général. Cette pétition ne fut pas rédigée avec un grand bonheur d'expressions ; la construction, aussi embarrassée que peu élégante des phrases de Sancroft, lui attira même quelques railleries, qu'il supporta avec moins de patience qu'il n'en montra dans des circonstances plus difficiles. Mais, malgré ses défauts de style, rien n'était en substance plus habilement rédigé que ce document mémorable : on repoussait avec véhémence toute pensée de déloyauté et d'intolérance. L'Église y assurait au roi qu'elle était encore fidèle au trône comme autrefois ; elle l'assurait qu'en temps et lieu, soit dans la chambre des lords, soit dans la chambre haute de convocation ecclésiastique, les évêques prouveraient qu'ils ne manquaient pas de sympathie pour les scrupules de conscience des dissidents. Mais le parlement avait déclaré, et sous le dernier et sous le nouveau régime, que le souverain ne possédait pas constitutionnellement le droit de dispense dans les affaires ecclésiastiques. La déclaration était donc illégale, et les pétitionnaires ne pouvaient pas, par prudence, par honneur et par conscience, participer à la publica-

[1] Journal de Clarendon, 16 et 17 mai 1688.

tion solennelle d'une déclaration illégale dans la maison de Dieu et pendant la célébration du service divin.

Cette pétition fut signée par l'archevêque et par six de ses suffragants : Lloyd, évêque de Saint-Asaph ; Turner, évêque d'Ély ; Lake, évêque de Chichester ; Ken, évêque de Bath et de Wells ; White, évêque de Peterborough, et Trelawney, évêque de Bristol. L'évêque de Londres étant sous sentence de suspension ne signa pas.

On était alors à une heure avancée de la soirée du vendredi, et c'était le dimanche matin que la déclaration devait être lue dans l'église de Londres. Il fallait donc remettre sans délai la pétition au roi. Les six évêques se rendirent à Whitehall. L'archevêque, à qui l'entrée de la cour était interdite depuis longtemps, ne les accompagna pas. Lloyd, laissant ses cinq confrères à la maison de lord Dartmouth, dans le voisinage du palais, alla trouver Sunderland, pria le ministre de lire la pétition et de s'assurer de l'heure à laquelle Sa Majesté voudrait bien la recevoir. Sunderland ; craignant de se compromettre, refusa de lire la pétition, mais entra immédiatement dans le cabinet du roi. Jacques ordonna que les évêques fussent introduits. Il avait été informé par son instrument, Cartwright, qu'ils étaient disposés à obéir à son ordonnance, mais qu'ils désiraient quelques légères modifications dans la forme, et qu'ils avaient l'intention de lui présenter une humble requête à ce sujet. Sa Majesté était donc de très-bonne humeur ; lorsqu'ils s'agenouillèrent, elle leur dit gracieusement de se lever, prit le document des mains de Lloyd et dit : « Ceci est de la main de monseigneur de Canterbury. — Oui, sire, de sa propre main, » fut-il répondu. Jacques lut la pétition, la replia, et sa physionomie devint sombre. « Cette pétition, dit-il, est pour moi une grande surprise. Je ne m'attendais pas à cela de la part de votre Église, et surtout de la part de quelques-uns d'entre vous. C'est lever l'étendard de la rébellion. » Les évêques se

répandirent en véhémentes protestations de dévouement; mais le roi, selon sa coutume, répéta plusieurs fois de suite ses dernières paroles : « Je vous le dis, c'est lever l'étendard de la rébellion. — Rébellion! s'écria Trelawney en tombant à genoux. Au nom de Dieu, sire, ne prononcez pas sur nous un mot si dur. Jamais aucun Trelawney n'a été un rebelle. Rappelez-vous que ma famille a combattu pour la couronne; rappelez-vous comment j'ai servi Votre Majesté, lorsque Monmouth était dans l'Ouest. — Nous avons abattu la dernière rébellion, dit Lake; nous n'en exciterons pas une autre. — Nous rebelles! s'écria Turner; nous sommes prêts à mourir aux pieds de Votre Majesté. — Sire, dit Ken plus courageusement, nous espérons que Votre Majesté nous accordera cette liberté de conscience qu'elle accorde à tout le monde. » Cependant Jacques continuait toujours à dire : « C'est de la rébellion; c'est lever l'étendard de la rébellion. Est-ce qu'un bon Anglican a jamais mis en question le pouvoir de dispense? Plusieurs d'entre vous n'ont-ils pas prêché et écrit en sa faveur? C'est lever l'étendard de la rébellion. Je veux que ma déclaration soit lue. — Nous avons deux devoirs à remplir, répondit Ken : notre devoir envers Dieu et notre devoir envers Votre Majesté. Nous vous honorons, mais nous craignons Dieu. — Ai-je mérité ceci? dit le roi de plus en plus irrité, moi qui me suis montré si favorable à votre Église; je ne m'attendais pas à cela de vous. Je veux être obéi. Ma déclaration sera publiée. Vous êtes des propagateurs de sédition. Que faites-vous ici? Retournez dans vos diocèses et veillez à ce que je sois obéi. Je garderai cette pétition; je ne m'en séparerai pas et je me souviendrai que vous l'avez signée. — La volonté de Dieu soit faite, dit Ken. — Dieu m'a donné le pouvoir de dispense, répondit le roi, et je le maintiendrai. Je vous le dis, il y a encore sept mille membres de votre Église qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. » Les

évêques se retirèrent respectueusement [1]. Le soir même, la pétition remise au roi parut imprimée mot pour mot, fut déposée sur les tables de tous les cafés et criée dans toutes les rues. Partout les gens sortaient de leur lit et arrêtaient les colporteurs. On dit que l'imprimeur de ce placard à un penny gagna en quelques heures mille livres sterling. C'est probablement une exagération; mais cette exagération prouve que la vente fut énorme. Comment cette pétition devint publique, c'est encore un mystère. Sancroft déclara qu'il avait pris toutes les précautions possibles contre la publication, et qu'il n'en connaissait d'autre copie que celle qu'il avait écrite lui-même, et que Jacques avait reçue de la main de Lloyd. La véracité de l'archevêque est au-dessus de tout soupçon. Toutefois il n'est pas impossible que quelques-uns des théologiens qui aidèrent à la rédaction ne se soient rappelé exactement le texte d'un document aussi court, et ne l'aient envoyé à la presse. L'opinion qui prévalut cependant fut que quelque personne de l'entourage du roi avait commis une indiscrétion ou une trahison [2]. Une sensation presque aussi considérable fut produite par une courte lettre écrite avec une grande puissance d'argumentation et d'expression, imprimée secrètement, et répandue à profusion le jour même par la poste et les messagers ordinaires. Un exemplaire en fut envoyé à chaque ecclésiastique du royaume. L'écrivain n'essayait pas de déguiser le danger que courraient ceux qui désobéiraient aux ordres du roi, mais il faisait ressortir en termes animés le danger plus grand encore de la soumission. « Si nous lisons la déclaration, disait ce pamphlet, nous tomberons pour ne plus nous relever; nous tomberons méprisés et sans sympathies; nous tomberons au milieu des malédictions d'une nation que notre faiblesse aura perdue. »

[1] *Récit* de Sancroft, imprimé d'après le Mss. de Tanner. — Citters, 22 mai-1er juin 1688.

[2] Burnet, I, 741. — *Révolutions politiques.* — Higgins, *Court Aperçu.*

Quelques personnes crurent que ce pamphlet venait de Hollande, d'autres l'attribuèrent à Sherlock; mais Prideaux, doyen de Norwich, qui fut un des principaux agents de sa mise en circulation, le croyait l'œuvre d'Halifax.

La conduite des évêques fut applaudie avec transport par la voix générale, mais on entendit quelques murmures. On disait que des hommes d'une telle gravité, s'ils se croyaient engagés en conscience à faire des remontrances au roi, auraient dû s'y prendre plus tôt. Était-ce une conduite convenable que de le laisser dans les ténèbres jusqu'à l'avant-veille du jour fixé pour la lecture de la déclaration? Voulût-il même révoquer l'ordonnance, qu'il serait trop tard pour le faire. On concluait naturellement de cette conduite que les évêques cherchaient, non à émouvoir l'esprit du roi, mais à enflammer les mécontentements du peuple [1]. Ces plaintes n'avaient aucun fondement. Le roi avait imposé aux évêques un ordre nouveau, surprenant et embarrassant. Leur devoir leur commandait de se communiquer leurs opinions mutuellement, et de s'assurer autant que possible du sentiment du corps dont ils étaient les chefs avant de prendre aucune mesure. Les membres du clergé étaient dispersés sur toute la surface du royaume. Quelques-uns d'entre eux étaient éloignés des autres d'une semaine entière de voyage. Jacques ne leur accordait qu'une quinzaine pour se concerter, se réunir, délibérer et se décider, et assurément il n'avait pas sujet de se croire blessé parce qu'il n'avait appris leur décision que vers la fin de cette quinzaine. Il n'est pas vrai non plus qu'ils ne lui laissèrent pas le temps suffisant pour révoquer son ordonnance, s'il eût été assez sage pour le faire. Il aurait pu convoquer son conseil le samedi matin, et avant la nuit on aurait pu savoir dans Londres et les faubourgs qu'il avait cédé aux instances des chefs de l'Église. Ce samedi passa sans montrer aucun signe de rési-

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 155.

piscence de la part du gouvernement, et le dimanche arriva, jour à jamais mémorable.

Dans la Cité et la circonscription de Londres, il y avait environ cent églises paroissiales. L'ordonnance ne fut lue que dans quatre. A Saint-Gregory, la déclaration fut lue par un ministre nommé Martin. Aussitôt qu'il eut prononcé les premières paroles, toute la congrégation se leva et se retira. A Saint-Matthew, dans Friday-Street, les fidèles laissèrent également seul dans son église un misérable nommé Timothy Hall, qui avait déshonoré sa robe en servant de courtier à la duchesse de Portsmouth dans la vente des pardons, et qui avait l'espérance d'obtenir l'évêché vacant d'Oxford. A Serjeant's-Inn, dans Chancery-Lane, le clerc prétendit avoir oublié d'apporter une copie de la déclaration, et le grand juge de la cour du banc du roi, qui était venu pour veiller à l'exécution du mandat royal, fut obligé de se contenter de cette excuse. Samuel Wesley, père de John et de Charles Wesley, ministre d'une des paroisses de Londres, prit pour texte de son sermon de ce jour la noble réponse des trois Juifs au tyran chaldéen : « Sache, ô roi, que nous ne servirons pas tes dieux, et que nous n'adorerons pas l'image d'or que tu as élevée. » Même dans la chapelle de Saint-Jame's Palace, le ministre officiant osa désobéir à l'ordonnance. Les élèves du collége de Westminster se rappelèrent longtemps ce qui se passa ce jour-là à l'abbaye. Sprat, évêque de Rochester, y officiait comme doyen. Aussitôt qu'il eut commencé la lecture de la déclaration, les murmures et le bruit des personnes qui encombraient le chœur étouffèrent sa voix. Il tremblait si violemment, qu'on voyait le papier remuer dans sa main. Longtemps avant qu'il eut achevé, l'église était déjà abandonnée de tous ceux que leur position ne forçait pas absolument d'y rester[1].

[1] Citters, 22 mai-1er juin 1688 — Burnet, I, 740, et note de lord Dartmouth. — Southey, *Vie de Wesley*.

Jamais l'Église ne fut plus chère à la nation que ce jour-là. L'esprit de dissidence semblait éteint. Baxter, du haut de la chaire, prononça l'éloge des évêques et du clergé des paroisses. Le ministre hollandais, quelques jours plus tard, écrivit pour informer les états généraux que le clergé anglican s'était incroyablement élevé dans l'estime publique. Le cri universel des non-conformistes, disait-il, était qu'ils préféraient rester soumis aux lois pénales plutôt que de séparer leur cause de celle des prélats [1].

Une nouvelle semaine pleine d'inquiétude et d'agitation se passa. Le dimanche suivant arriva. Les églises de la capitale se remplirent de nouveau d'une foule incroyable. La déclaration ne fut lue nulle part, sauf dans les quelques églises où elle avait été lue la semaine précédente. Le ministre qui avait officié dans la chapelle de Saint-James's Palace avait été chassé de ses fonctions, et un ministre plus obséquieux parut, la déclaration à la main; mais son agitation était si grande, qu'il ne put articuler une seule parole. A vrai dire, le sentiment de toute la nation s'exprimait si énergiquement, qu'il n'y avait que les plus sages et les meilleurs des hommes, ou les pires et les plus bas, qui eussent pu l'affronter sans trembler [2].

Le roi lui-même fut effrayé un moment de la tempête qu'il avait soulevée. Quel parti allait-il prendre? Il ne pouvait ni avancer ni reculer, et il était impossible d'avancer sans péril et de reculer sans humiliation. Il adopta un instant la détermination de publier une seconde ordonnance pour enjoindre, en termes emportés et hautains, de publier sa déclaration, en menaçant tout récalcitrant d'une suspension immédiate. Cette ordonnance fut rédigée et envoyée à la presse, puis retirée, puis en-

[1] Citters, 22 mai - 1er juin 1688.
[2] Citters, 29 mai - 8 juin 1688.

voyée une seconde fois et retirée de nouveau[1]. Quelques partisans des mesures rigoureuses suggérèrent l'idée d'un autre plan. Il fallait citer devant la commission ecclésiastique et priver de leur siége les prélats qui avaient signé la pétition; mais dans le conseil on opposa à cette manière de voir de fortes objections. On avait annoncé que les chambres seraient convoquées avant la fin de l'année. Les lords regarderaient incontestablement comme nulle la sentence de déposition, insisteraient pour que Sancroft et ses collègues, signataires de la pétition, fussent cités devant le parlement, et refuseraient de reconnaître un nouvel archevêque de Cantorbéry ou un nouvel évêque de Bath et de Wells. Ainsi la session, qui ne pouvait être qu'orageuse, commencerait par une querelle acharnée entre les pairs et la couronne. Si donc on jugeait nécessaire de punir les évêques, la punition devrait être infligée selon les formes ordinaires de la loi anglaise. Sunderland s'était, dès l'origine, opposé autant qu'il l'avait osé à l'ordonnance royale. Il suggéra alors un plan qui, sans être exempt d'inconvénients, était encore le plus prudent et le plus digne que permît de suivre au gouvernement sa longue série de fautes. Le roi pouvait, avec calme et majesté, annoncer au monde qu'il avait été profondément blessé de la désobéissance de l'Église d'Angleterre, mais qu'il ne pouvait oublier tous les services rendus par cette Église, dans les jours d'épreuve, à son père, à son frère, à sa propre personne; qu'en sa qualité de partisan de la liberté de conscience, il ne voulait pas traiter sévèrement des hommes que leur conscience mal informée et déraisonnablement scrupuleuse avait empêchés d'obéir à ses ordres, et qu'il abandonnait les coupables à la punition que leurs propres réflexions ne manqueraient pas de leur infliger, lorsqu'ils compareraient avec calme leurs actes récents avec les doctrines de fidé-

[1] Citters, 29 mai-8 juin 1688.

lité dont ils s'étaient toujours si hautement vantés. Non-seulement Powis et Bellasyse, qui avaient toujours été partisans de la modération, mais Dover et Arundell eux-mêmes, inclinaient vers ce plan de conduite. Jeffreys, d'un autre côté, soutenait que le gouvernement serait déshonoré si des coupables tels que les sept évêques en étaient quittes pour une réprimande. Il ne se souciait pas toutefois de les voir citer devant la commission ecclésiastique dans laquelle il siégeait comme principal ou plutôt comme unique juge ; car le poids de la haine publique dont il était déjà chargé était un fardeau trop lourd, même pour son âme sans honte et son cœur endurci, et il reculait devant la responsabilité qu'il lui faudrait encourir en prononçant une sentence illégale contre les chefs de l'Église et les favoris de la nation. Il recommanda donc un procès criminel. On décida, en conséquence, que l'archevêque et les six autres signataires de la pétition comparaîtraient devant la cour du banc du roi sous l'accusation de libelle séditieux. Il était pour ainsi dire incontestable qu'ils seraient condamnés. Les juges et leurs officiers étaient des instruments de la cour. Depuis que la vieille charte de la cité de Londres avait été abolie, il n'y avait pour ainsi dire pas eu un seul des accusés que le gouvernement voulait perdre qui eût été absous par le jury. Les prélats réfractaires seraient donc probablement condamnés à des amendes ruineuses et à un long emprisonnement, et se trouveraient heureux de se racheter en servant dans le parlement, et hors du parlement, les desseins du souverain [1].

Le 27 mai, on notifia aux évêques que le 8 juin ils devraient comparaître devant le roi et son conseil. Nous ne connaissons pas la raison du long délai qui leur fut accordé. Peut-être Jacques espérait-il que quelques-uns

[1] Barillon, 24 mai-3 juin ; 31 mai-10 juin 1688. — Citters, 1-11 juillet. — Adda, 25 mai-4 juin ; 30 mai-9 juin ; 1-11 juin. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 158.

des coupables, effrayés de son déplaisir, se soumettraient avant le jour fixé pour la lecture de la déclaration dans leurs diocèses, et ordonneraient à leur clergé d'obéir à l'ordonnance afin de faire leur paix avec lui. Si telles furent ses espérances, elles furent singulièrement trompées. Le dimanche (3 juin) arriva, et toutes les paroisses de l'Angleterre suivirent l'exemple de la capitale. Déjà les évêques de Norwich, de Gloucester, de Salisbury, de Winchester et d'Exeter avaient signé des copies de la pétition en témoignage de leur approbation. L'évêque de Worcester avait refusé de distribuer la déclaration à son clergé. L'évêque d'Hereford l'avait fait distribuer, mais tout le monde savait qu'il était accablé de remords et de honte pour l'avoir fait. Il n'y eut pas un prêtre de paroisse sur cinquante qui consentit à obéir à l'ordonnance royale. Dans le grand diocèse de Chester, qui comprend le comté de Lancastre, Cartwright ne put décider que trois ecclésiastiques à obéir au roi. Le diocèse de Norwich comprend plusieurs centaines de paroisses; la déclaration ne fut lue que dans quatre. Le courtisanesque évêque de Rochester ne put dompter les scrupules de l'aumônier de Chatham, dont le pain était à la merci du gouvernement. Il existe encore une lettre pathétique que cet honnête prêtre adressa au secrétaire de l'amirauté. « Je ne puis raisonnablement, écrivait-il, espérer la protection de Votre Honneur. Que la volonté de Dieu soit faite, je dois préférer la souffrance au péché [1]. »

Le soir du 8 juin, les sept prélats, après avoir reçu les conseils des plus habiles légistes de l'Angleterre, se rendirent au palais et furent appelés dans la chambre du conseil. La pétition était déposée sur la table. Le chancelier prit le document, le montra à l'archevêque, et dit : « Est-ce là le papier que Votre Grâce a rédigé et que les

[1] Burnet, I, 740. — *Vie de Prideaux.* — Citters, 12-22; 15-25 juin 1688. — Tanner, Mss. — *Vie et Correspondance de Pepys.*

six évêques présents ont remis au roi? » Sancroft regarda le document, se tourna vers le roi et parla ainsi : « Sire, je comparais ici comme coupable; c'est pour la première fois, et je prévoyais peu naguère que cela pût m'arriver. Encore moins aurais-je pu prévoir que je serais accusé d'offenses envers mon roi; mais puisque je suis assez malheureux pour me trouver dans cette situation, Votre Majesté ne sera pas offensée si j'use de mon droit légal de refuser de dire rien qui puisse m'incriminer. — Ceci est une pure chicane, dit le roi. J'espère que Votre Grâce ne commettra pas une action aussi coupable que celle de nier sa propre signature. — Sire, dit Lloyd, qui avait beaucoup étudié les casuistes, tous les théologiens s'accordent à reconnaître qu'une personne placée dans notre situation peut refuser de répondre à une telle question. » Le roi, aussi lent d'intelligence qu'irascible de tempérament, ne comprenait pas ce que voulaient dire les évêques. Il persistait, et devenait visiblement furieux. « Sire, dit l'archevêque, je ne suis pas obligé de m'incriminer moi-même. Néanmoins, si Votre Majesté m'ordonne positivement de répondre, je répondrai dans la confiance qu'un prince juste et généreux ne permettra pas que ce que je dirai pour obéir à ses ordres soit employé comme preuve contre moi. — Vous n'avez pas à faire de compromis avec votre souverain, dit le chancelier. — Non, dit le roi, je ne vous donnerai pas un tel ordre. Puisqu'il vous plaît de renier vos propres signatures, je n'ai rien de plus à vous dire. »

Les évêques furent à plusieurs reprises renvoyés dans l'antichambre et rappelés dans la chambre du conseil. Enfin, Jacques leur ordonna de répondre positivement à sa question. Il ne prit pas formellement l'engagement que leurs aveux seraient employés comme preuves contre eux; mais ils supposèrent assez naturellement qu'après ce qui s'était passé, un tel engagement était impliqué dans l'ordre royal. Sancroft reconnut son écriture, et ses

collègues suivirent son exemple. Ils furent alors interrogés sur le sens de quelques mots contenus dans la pétition, et sur la lettre qui avait circulé avec un si grand retentissement dans tout le royaume; mais leur langage fut si prudent, qu'on n'apprit rien par cet interrogatoire. Le chancelier leur annonça alors que des poursuites criminelles allaient être intentées contre eux devant la cour du banc du roi, et les somma de souscrire *l'obligation authentique* de comparaître. Ils refusèrent. Ils étaient, répondirent-ils, pairs du royaume. Ils avaient appris des meilleurs légistes de Westminster-Hall qu'on ne pouvait exiger d'un pair qu'il souscrivît une *obligation authentique*, et ils se croiraient inexcusables s'ils abandonnaient les priviléges de leur ordre. Le roi fut assez absurde pour se regarder comme offensé, parce qu'ils avaient pris le conseil de légistes sur une question de jurisprudence. « Vous croyez tout le monde plutôt que moi, » dit-il. Il était réellement très-mortifié et très-alarmé; car il était allé si loin, que si les évêques persistaient, il n'avait plus qu'à les envoyer en prison, et, quoiqu'il fût loin de prévoir toutes les conséquences d'une pareille mesure, il en prévoyait assez probablement pour se sentir troublé. Les évêques se montrèrent résolus. En conséquence, on envoya au lieutenant de la Tour l'ordre de les recevoir sous sa garde, et l'on prépara une barque pour leur faire traverser la Tamise[1].

Londres entier savait que les évêques avaient été cités devant le conseil. L'anxiété publique était grande. Une immense multitude remplissait les cours de Whitehall et toutes les rues avoisinantes. Beaucoup de gens avaient l'habitude d'aller, dans les soirs d'été, prendre le frais sur les bords de la Tamise; mais ce soir-là la rivière était animée par l'immense quantité de bateaux qui la couvraient. Lorsque les sept évêques sortirent sous escorte,

[1] *Récit* de Sancroft, imprimé sur le Tanner Mss.

l'émotion du peuple éclata spontanément. Des milliers d'hommes tombèrent à genoux, et prièrent à haute voix pour les évêques, qui, avec le courage chrétien de Ridley et de Latimer, avaient affronté un tyran enflammé de tout le fanatisme de Marie. Plusieurs personnes se précipitèrent dans la rivière, et ayant de l'eau et de la boue jusqu'à la ceinture, crièrent aux saints pères de les bénir. La barque royale, depuis Whitehall jusqu'au pont de Londres, passa à travers une double rangée de bateaux d'où s'élevait le cri de : Dieu bénisse vos seigneuries! Le roi, très-alarmé, donna l'ordre de doubler la garnison de la Tour, de tenir les gardes prêts pour l'action, de détacher de tous les régiments du royaume deux compagnies et de les envoyer immédiatement à Londres. Mais la force sur laquelle il comptait pour réprimer le peuple partageait tous les sentiments du peuple. Les sentinelles qui étaient sous les armes à Traitors'-Gate demandèrent avec respect la bénédiction des martyrs qu'ils devaient garder. Quant à sir Edouard Hales, qui était lieutenant de la Tour, il était peu disposé à traiter les prisonniers avec douceur, car il avait renié cette Église pour laquelle ils souffraient, et il occupait plusieurs postes lucratifs en vertu de ce pouvoir de dispense contre lequel ils protestaient. Il apprit avec indignation que ses soldats buvaient à la santé des évêques, et il ordonna à ses officiers de prendre des mesures pour que ce fait ne se renouvelât plus; mais les officiers revinrent racontant qu'il était impossible de l'empêcher, et qu'on ne voulait pas porter d'autre santé dans la garnison. Ce n'était pas seulement par des toasts que les soldats montraient leur respect pour les pères de l'Église; il y eut dans l'intérieur de la Tour une telle manifestation de dévotion, que les pieux ministres remerciaient Dieu d'avoir fait sortir le bien du mal, et de faire servir la persécution de ses fidèles serviteurs de moyen de salut pour des milliers d'âmes. Toute la journée on vit autour des portes de la prison stationner les voitures et les livrées

des plus grands seigneurs de l'Angleterre. Des milliers de spectateurs de plus humble condition couvraient constamment Tower-Hill [1] ; mais parmi les marques de respect public et de sympathie que reçurent les prélats, il y en eut une qui, plus que toutes les autres, remplit le roi de colère et d'alarme. Il apprit qu'une députation de dix ministres non-conformistes était allée en visite à la Tour. Il fit mander quatre des membres de cette députation, et leur adressa des reproches en personne. Ils répondirent courageusement qu'ils avaient cru qu'il était de leur devoir d'oublier les querelles passées et de se ranger aux côtés des hommes qui défendaient la religion protestante [2].

Les portes de la Tour s'étaient à peine refermées sur les prisonniers, qu'un nouvel événement vint accroître l'émotion publique. On avait annoncé que la reine ne s'attendait à accoucher qu'au mois de juillet; mais le jour qui suivit l'interrogatoire des évêques devant le conseil, on remarqua que le roi semblait inquiet de l'état de sa femme. Cependant, dans la soirée elle resta jusqu'à près de minuit à jouer aux cartes à Whitehall. Elle fut transportée en chaise à porteurs à Saint-James's-Palace, où des appartements avaient été préparés en toute hâte pour sa réception. Bientôt après des messagers couraient dans toutes les directions appeler et prévenir prêtres et médecins, lords du conseil et dames de la garde-robe ; et, quelques heures après, un grand nombre de fonctionnaires publics et de dames de qualité étaient assemblés dans la chambre de la reine. C'est là que dans la matinée du dimanche 10 juin, jour longtemps tenu en vénération par les trop fidèles partisans d'une mauvaise cause, naquit le plus infortuné des princes,

[1] Burnet, I, 741. — Citters, 8-18, 12-22 juin 1688. — Journal de Luttrell, 8 juin. — Journal d'Evelyn. — Lettre du docteur Nalson à sa femme, datée du 14 juin, et imprimée sur le Tanner Mss. — *Mémoires de Reresby.*

[2] *Mémoires de Reresby*

un prince destiné à soixante-dix années d'exil, de vie errante, de vains projets, d'honneurs plus amers que des outrages, et d'espérances qui ne devaient enfanter que des douleurs.

Les calamités du pauvre enfant avaient commencé avant sa naissance. La nation sur laquelle il devait régner, selon l'ordre ordinaire de succession au trône, était absolument persuadée que sa mère n'était pas réellement enceinte. De quelques preuves que sa naissance eût été entourée, beaucoup de gens auraient probablement encore persisté à soutenir que c'était un habile tour de main des Jésuites; et, en partie par accident, en partie par grossière maladresse, les preuves de sa naissance laissaient un champ ouvert à quelques doutes. Un grand nombre de personnes se trouvaient dans la chambre à coucher de la reine, lorsque l'enfant vit pour la première fois la lumière; mais aucune de ces personnes ne jouissait d'une large part de la confiance publique. La moitié des conseillers privés présents était des Catholiques romains, et ceux qui s'intitulaient Protestants étaient généralement regardés comme traitres envers leur pays et leur Dieu. La plupart des dames d'honneur étaient Françaises, Italiennes et Portugaises, et les dames anglaises qui s'y trouvaient étaient ou Papistes ou femmes de Papistes. Quelques-unes des personnes dont la présence était particulièrement indispensable, et dont le témoignage aurait convaincu tous les esprits accessibles à la raison, étaient absentes, et on rendait le roi responsable de leur absence. La princesse Anne était de tout le royaume la personne la plus intéressée à l'événement. Son sexe et son expérience lui donnaient pouvoir d'agir comme protectrice des droits de sa sœur et des siens propres. Anne avait conçu de violents soupçons, qui étaient chaque jour confirmés par des circonstances insignifiantes ou imaginaires. Elle se figurait que la reine évitait soigneusement sa surveillance, et elle attribuait à la culpabilité une réserve qui était

peut-être l'effet d'une grande délicatesse de sentiments [1]. Pleine de ces soupçons, Anne avait pris la résolution d'être présente et vigilante lorsque le jour critique arriverait; mais elle n'avait pas cru nécessaire d'être à son poste un mois avant l'époque indiquée, et elle était allée, pour obéir à son père, disait-on, prendre les eaux de Bath. Sancroft, dont la haute position lui faisait un devoir d'être présent, et dans la probité duquel la nation avait une entière confiance, venait, quelques heures auparavant, d'être envoyé par Jacques à la Tour. Les Hyde étaient les protecteurs naturels des droits des deux princesses. L'ambassadeur hollandais pouvait être regardé comme le représentant de Guillaume, qui, en sa qualité de premier prince du sang et de mari de la fille aînée du roi, avait un grand intérêt à cet événement; mais Jacques ne pensa ni à faire appeler aucun des membres de la famille Hyde, homme ou femme, ni à solliciter la présence de l'ambassadeur hollandais.

La postérité a complétement absous le roi de la fraude que le peuple lui imputait; mais il est impossible de l'absoudre de la folie et de la perversité qui expliquent et excusent l'erreur de ses contemporains. Il était parfaitement informé des soupçons qui couraient [2]. Il aurait dû savoir que le témoignage de membres de l'Église de Rome ou de personnes qui, bien qu'elles se donnassent pour appartenir à l'Église d'Angleterre, s'étaient montrées prêtes à sacrifier les intérêts de cette Église pour gagner la faveur de leur maître, ne suffirait pas pour dissiper ces soupçons. Il fut pris à l'improviste, cela est vrai; mais il avait douze heures pour faire ses arrangements. Il ne lui fut pas difficile d'encombrer Saint-James's-Palace de bigots et de sycophantes, en qui la nation n'avait aucune confiance. Il lui aurait été tout

[1] Correspondance entre Anne et Marie, dans Dalrymple. — Journal de Clarendon, 31 octobre 1688.

[2] Ceci est évident d'après le Journal de Clarendon, 31 octobre 1688.

aussi facile d'obtenir la présence de quelques personnes éminentes dont l'attachement aux princesses et à l'Église établie ne pouvait être mis en doute.

Plus tard, lorsqu'il eut payé chèrement son mépris insensé de l'opinion publique, il fut de mode à Saint-Germain de l'excuser en rejetant la faute sur d'autres personnes. Quelques Jacobites accusèrent Anne de s'être absentée à dessein; bien plus, ils n'eurent pas honte de dire que Sancroft avait provoqué le roi pour se faire envoyer à la Tour, afin que le témoignage qui aurait confondu les calomnies des mécontents manquât[1]. L'absurdité de ses accusations est palpable. Anne ou Sancroft pouvaient-ils prévoir que la reine se tromperait d'un mois dans ses calculs? Si ces calculs avaient été exacts, Anne aurait été de retour de Bath, et Sancroft serait sorti de la Tour assez à temps pour assister à l'accouchement. En tout cas, les oncles maternels des filles du roi n'étaient ni absents ni en prison. Le même messager qui fut chargé de convoquer toute cette bande de renégats, Dover, Peterborough, Murray, Sunderland et Mulgrave, aurait bien pu mander Clarendon. Il était comme eux conseiller privé. Sa maison se trouvait dans Jermyn-Street, qui n'était pas à deux cents pas de l'appartement de la reine. Cependant ce ne fut qu'à l'église de Saint-James qu'il apprit, par l'agitation et les chuchotements des fidèles, que sa nièce n'était plus l'héritière présomptive de la couronne[2]. Était-ce donc un motif d'exclusion que d'être le proche parent des princesses d'Orange et de Danemark? ou bien ce motif était-il son inaltérable attachement à l'Église d'Angleterre?

Le cri unanime de la nation fut qu'une imposture venait d'être commise. Les Papistes, pendant plusieurs

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 159, 160.

[2] Journal de Clarendon, 10 juin 1688.

mois, n'avaient cessé de prédire en chaire et dans la presse, en vers et en prose, en anglais et en latin, qu'un prince de Galles serait accordé aux prières de l'Église, et ils avaient accompli leur propre prophétie. Tous les témoins qu'on n'aurait pu ni corrompre ni tromper avaient été soigneusement exclus. Anne avait été artificieusement engagée à aller faire un tour à Bath. Le primat, la veille même du jour qui avait été fixé pour l'accomplissement de la fraude, avait été envoyé en prison au mépris de la loi et des priviléges de la pairie. On n'avait permis à aucune des personnes qui avaient le plus petit intérêt à découvrir la fraude d'assister à l'accouchement. La reine avait été transportée subitement, à la tombée de la nuit, à Saint-James's-Palace, parce que cet édifice, plus commode à des desseins déshonnêtes, contenait plusieurs chambres et plusieurs passages très-propres à l'exécution du plan des Jésuites. Là, au milieu d'un cercle de fanatiques qui ne regardaient pas à un crime lorsqu'il tendait à servir les intérêts de leur Église, et de courtisans qui n'y regardaient pas davantage lorsque ce crime avait pour but de les enrichir et d'élever leur position, un enfant nouveau-né avait été introduit dans la couche royale, et présenté triomphalement ensuite comme l'héritier des trois royaumes. Échauffée par de tels soupçons, soupçons injustes, il est vrai, mais non entièrement absurdes, la foule s'empressa avec plus d'ardeur que jamais de rendre ses hommages aux saintes victimes du tyran, qui, après avoir longtemps et iniquement outragé son peuple, venait de combler la mesure de ses iniquités en lésant plus criminelleement encore ses propres enfants [1].

[1] Johnstone nous donne, en quelques mots, un excellent résumé des reproches adressés au roi. « La généralité du peuple conclut que tout cela n'est qu'une fourberie, parce qu'ils disent que les calculs de la reine sont changés, que la princesse a été éloignée, qu'on n'a envoyé chercher aucun membre de la famille Clarendon, non plus que l'ambassadeur hollandais, enfin à cause de la soudaineté de l'affaire, des sermons et de la confiance des prêtres, de la précipitation générale. » 13 juin 1688

Le prince d'Orange, qui ne soupçonnait personnellement aucune tricherie, et qui ne connaissait pas l'état du sentiment public en Angleterre, ordonna que des prières fussent récitées dans son palais pour son petit beau-frère, et envoya Zulestein à Londres porter un message de félicitations. A son grand ébahissement, Zulestein ne trouva que des gens qui lui parlèrent à satiété de la fraude infâme qui venait d'être commise par les Jésuites, et ne voyait à toute heure que de nouvelles pasquinades sur la grossesse et l'accouchement. Il écrivit aussitôt à La Haye qu'il n'y avait pas une personne sur dix qui crût que l'enfant qui venait de naître était de la reine[1].

Pendant ce même temps, la conduite des sept prélats accroissait encore l'intérêt que leur situation excitait. Le soir du *noir vendredi* (comme on l'appela) où ils furent arrêtés, ils arrivèrent à la prison à l'heure du service divin. Ils se rendirent immédiatement à la chapelle. Le hasard voulut que dans la seconde leçon de l'office du jour se trouvassent ces mots : « En toutes choses nous nous montrons les ministres de Dieu, par notre patience dans les afflictions, la détresse, les mauvais traitements, l'emprisonnement. » Tous les Anglicans zélés se réjouirent de cette coïncidence, et rappelèrent quelles consolations un hasard du même genre, quarante ans auparavant, avait données à Charles I[er], au moment de sa mort.

Dans la soirée du jour suivant, samedi 9, le chapelain de la Tour reçut une lettre de Sunderland qui lui enjoignait de lire la déclaration royale, le lendemain matin, à l'heure de l'office divin. Comme l'époque fixée par l'ordonnance royale, pour la lecture de la déclaration dans Londres, était expirée depuis longtemps, cette mesure du gouvernement ne pouvait être regardée que comme une insulte de la plus puérile et de la plus basse

[1] Ronquillo, 26 juillet-5 août. — Ronquillo ajoute que ce que dit Zulestein de l'état de l'opinion publique est exactement vrai.

espèce adressée personnellement aux vénérables prisonniers. Le chapelain refusa d'obéir; il fut destitué, et la chapelle fut fermée [1].

Les évêques édifiaient tous ceux qui les approchaient par la fermeté et la gaieté avec lesquelles ils supportaient leur emprisonnement, par la modestie et la douceur avec lesquelles ils recevaient les applaudissements et les bénédictions de la nation entière, par l'attachement fidèle qu'ils professaient pour le persécuteur qui cherchait à les perdre. Ils ne restèrent en prison qu'une semaine. Le vendredi 15 juin, premier jour de la session, ils furent appelés devant la cour du banc du roi. Une foule immense attendait leur arrivée. Du lieu de leur débarquement à la cour des requêtes, ils traversèrent une double rangée de spectateurs qui les bénissaient et les applaudissaient. « Amis, disaient les prisonniers, à mesure qu'ils passaient, honorez le roi, et ne nous oubliez pas dans vos prières. » Ces expressions humbles et pieuses émurent les spectateurs jusqu'aux larmes. Lorsque le cortége eut enfin achevé de traverser la foule et fut arrivé en présence des juges, l'*attorney general* produisit l'enquête qu'on lui avait ordonné de préparer, et proposa que les défenseurs reçussent l'autorisation de plaider. Le conseil des prévenus, d'un autre côté, objecta que les évêques avaient été illégalement emprisonnés, et que par conséquent ils avaient été illégalement cités devant le tribunal. La question de savoir si un pair devait souscrire l'*obligation authentique*, pour accusation de libelle, fut discutée longuement et décidée par la majorité des juges en faveur de la couronne. Les prisonniers se déclarèrent alors non coupables. On remit leur jugement à quinzaine, au 29 juin, et on leur permit de sortir après avoir pris l'obligation de comparaître. Les avocats de la cour agirent prudemment en n'exigeant

[1] Citters, 12-22 juin 1688. — Journal de Luttrell, 18 juin.

pas de caution, car Halifax avait décidé les vingt et un pairs temporels les plus considérables à se porter caution, trois pour chacun des évêques, et une telle manifestation du sentiment de la noblesse aurait été un grand coup pour le gouvernement. On savait aussi qu'un des dissidents les plus opulents de la Cité avait sollicité l'honneur de fournir caution pour Ken.

On permit donc aux évêques de retourner dans leurs demeures. Le peuple, qui ne comprenait rien à la nature des mesures légales qui avaient été prises à la cour du banc du roi, qui avait vu ses favoris entrer sous escorte à Westminster-Hall, en les voyant sortir en toute liberté s'imagina que la bonne cause triomphait. D'éclatantes acclamations s'élevèrent; les clochers des églises envoyèrent leurs plus joyeux carillons. Sprat fut étonné d'entendre carillonner ainsi les cloches de sa propre abbaye. Il ordonna immédiatement de cesser; mais cet ordre causa de violents murmures de colère. Les évêques eurent beaucoup de peine à échapper à la foule importune de leurs partisans. Lloyd fut retenu longtemps dans la cour du palais par de nombreux admirateurs, qui s'efforçaient de toucher ses mains et de baiser le bas de sa robe, jusqu'à ce qu'enfin Clarendon vint, non sans difficulté, le retirer de la foule et le ramener chez lui par un chemin détourné. Cartwright fut, dit-on, assez imprudent pour se mêler à la foule. Quelques personnes, en le voyant sous la robe d'évêque, demandèrent et reçurent sa bénédiction. Un spectateur s'écria : « Savez-vous qui vous a bénis? — Assurément un des sept, répondit celui qui venait d'être honoré de la bénédiction. — Non, répliqua l'autre; c'est l'évêque papiste de Chester. — Chien papiste, cria le Protestant furieux, reprenez votre bénédiction! »

La foule et l'agitation furent si grandes, que l'ambassadeur hollandais fut surpris de voir le jour se terminer sans insurrection. Le roi n'avait pas été sans

inquiétude. Afin d'être prêt à écraser toute émeute, il avait passé le matin en revue, dans Hyde-Park, plusieurs bataillons d'infanterie. Il n'est pas du tout certain d'ailleurs que ces troupes l'eussent soutenu, s'il eût eu besoin de leurs services. Lorsque Sancroft arriva à Lambeth dans l'après-midi, il trouva les grenadiers-gardes, qui étaient casernés dans ce faubourg, assemblés devant la porte de son palais. Ils se formèrent en deux lignes lorsqu'il passa et lui demandèrent sa bénédiction. Il eut beaucoup de peine à les empêcher d'allumer un feu de joie en l'honneur de son retour dans son palais; mais en revanche, les feux de joie furent innombrables ce soir-là dans la Cité. Deux Catholiques romains, qui furent assez imprudents pour battre quelques enfants qui prenaient part à ces réjouissances, furent saisis par la foule, dépouillés de leurs vêtements et ignominieusement marqués d'un fer rouge [1].

Sir Édouard Hales vint demander ses honoraires à ceux qui avaient été récemment ses prisonniers; mais ceux-ci refusèrent de rien payer pour une détention qu'ils regardaient comme illégale à un officier dont le brevet était, d'après leurs principes, entaché de nullité. Le lieutenant donna très-clairement à entendre que s'ils retombaient entre ses mains, il les ferait mettre aux fers et coucher sur la pierre. « Nous sommes sous le coup du déplaisir du roi, répondirent-ils, et nous le déplorons profondément; mais un homme qui n'est qu'un sujet comme nous perd ses peines à nous menacer. » Il est aisé d'imaginer avec quelle indignation le peuple, excité comme il l'était déjà, apprit qu'un renégat de la foi protestante, qui exerçait un commandement au mépris des lois fondamentales de l'Angleterre, avait osé menacer des ministres de cet âge respectable et de cette

[1] Sur les événements de cette journée, voyez les *Procès d'État*. — Journal de Clarendon. — Journal de Luttrell. — Citters, 15-25 juin. — Johnstone, 18 juin. — *Révolutions politiques*.

dignité, de toutes les rigueurs de la tour du Lollard[1].

Pendant les jours qui précédèrent le procès, l'agitation se répandit jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'île. Les évêques reçurent d'Écosse des lettres qui les assuraient de la sympathie des Presbytériens de ce pays, qui avaient été si longtemps et si foncièrement hostiles à l'épiscopat[2]. Les Protestants du pays de Cornouailles, race fière, hardie et athlétique, chez lesquels vivait, plus que dans toute autre partie du royaume, un fort sentiment provincial, furent singulièrement émus du danger de Trelawney, qu'ils respectaient moins encore comme le chef de leur Église que comme le chef d'une honorable famille et l'héritier de vingt générations d'ancêtres qui étaient déjà fameux avant que les Normands eussent mis le pied sur la terre anglaise. Dans tout le comté, les paysans chantaient une ballade dont on se rappelle encore le refrain :

Trelawney mourra-t-il? Trelawney mourra-t-il?
S'il meurt, trente mille enfants du pays de Cornouailles en
sauront le pourquoi!

et les mineurs du fond de leurs cavernes faisaient écho à ce chant avec cette variante :

Et vingt mille hommes sous terre en sauront le pourquoi[3]!

Les paysans, dans plusieurs parties du pays, exprimaient à haute voix un étrange espoir, qui n'avait jamais cessé de vivre dans leur cœur : leur duc protestant, leur bien-aimé Monmouth apparaîtrait subitement, les conduirait à la victoire, et foulerait sous ses pieds le roi et les Jésuites[4].

Les ministres étaient atterrés. Jeffreys lui-même aurait

[1] Johnstone, 18 juin 1688. — Journal d'Evelyn, 29 juin.

[2] Tanner Mss.

[3] Ce fait m'a été communiqué de la manière la plus obligeante par le révérend R. S. Hawker de Morwenstow, dans le pays de Cornouailles.

[4] Johnstone, 18 juin 1688.

bien voulu revenir sur ses pas. Il chargea Clarendon de messages sympathiques pour les évêques, et rejeta sur les autres l'odieux des poursuites qu'il avait recommandées lui-même. Sunderland essaya de nouveau de recommander des concessions. L'heureuse naissance du prince de Galles, dit-il, avait fourni au roi une excellente occasion de sortir d'une position pleine de dangers et d'inconvénients, sans encourir le reproche de timidité ou de caprice. Dans les heureuses occasions, il était d'habitude que le souverain réjouît les cœurs de ses sujets par des actes de clémence, et il ne pouvait rien y avoir de plus avantageux pour le prince que de servir dès son berceau de pacificateur entre son père et la nation agitée. Mais la résolution du roi était prise. « J'irai jusqu'au bout, dit-il. Je n'ai été que trop indulgent; c'est l'indulgence qui a perdu mon père[1]. » L'artificieux ministre s'aperçut alors que ses avis n'avaient été écoutés autrefois que parce qu'ils s'accordaient avec les désirs du roi, et que, dès le moment où il avait commencé à donner de bons conseils, il avait conseillé en vain. Il avait montré quelques signes de tiédeur dans les poursuites contre Magdalene-College. Récemment il avait essayé de persuader au roi que le plan de Tyrconnel, pour la confiscation des biens des colons anglais en Irlande, était plein de périls; et à l'aide de Powis et de Bellasyse, il avait réussi à faire remettre à une autre année l'exécution de ce plan. Mais cette timidité et cet excès de scrupules avaient excité le dégoût et les soupçons du roi[2]. Le jour du châtiment était venu. Sunderland se trouvait dans la situation où s'était trouvé Rochester quelques mois auparavant. Chacun de ces deux hommes d'État éprouva à son tour les souffrances

[1] Adda, 29 juin - 9 juillet 1688.

[2] Il ne faut pas se fier tout à fait évidemment au récit de Sunderland. Mais il en appelle au témoignage de Godolphin à propos des discussions qui eurent lieu sur l'acte du *Settlement* d'Irlande.

de ceux qui cherchent à retenir, par une étreinte convulsive, un pouvoir qui les abandonne de plus en plus. Chacun vit à son tour rejeter dédaigneusement ses conseils. Tous deux eurent le chagrin de lire le déplaisir et la défiance sur la physionomie et dans l'attitude de leur maître, et cependant tous deux furent tenus par leur pays responsables de crimes et de fautes dont ils avaient vainement essayé de le dissuader. Tandis qu'il les soupçonnait de chercher à conquérir de la popularité aux dépens de son autorité et de sa dignité, la voix publique les accusait hautement de chercher à conquérir sa faveur aux dépens de l'honneur et des intérêts de la nation. Cependant, en dépit des mortifications et des humiliations, tous deux s'accrochèrent à leurs places avec le désespoir d'hommes qui se noient. Tous deux essayèrent de se rendre le roi propice en affectant l'intention de se réconcilier avec son Église. Mais il y avait un point où Rochester était décidé à s'arrêter. Il s'avança jusqu'au bord de l'apostasie, mais une fois là il recula, et le monde, en considération de la fermeté avec laquelle il avait refusé de faire le dernier pas, lui accorda libéralement l'absolution de toutes ses complaisances premières. Sunderland, moins scrupuleux et moins sensible à la honte, résolut de se faire pardonner sa récente modération et de reconquérir la faveur royale par un acte qui, chez un esprit convaincu de l'importance de la vérité religieuse, peut passer pour le plus honteux des crimes, et que les hommes du monde regardent eux-mêmes comme le dernier terme de la bassesse. Une semaine avant le jour fixé pour le grand procès, on annonça publiquement qu'il s'était fait Papiste. Le roi parla avec joie de ce triomphe de la grâce divine. Les courtisans et les envoyés diplomatiques gardèrent leur sérieux du mieux qu'ils purent, lorsque le renégat déclara que depuis longtemps il était convaincu de l'impossibilité de trouver le salut hors de la communion de Rome, et que

sa conscience ne lui avait pas laissé de repos qu'il n'eût renoncé aux hérésies dans lesquelles il avait été élevé. Cette nouvelle se répandit rapidement. Dans tous les cafés on racontait comment le premier ministre d'Angleterre, pieds nus, un flambeau à la main, s'était rendu à la chapelle royale, et avait frappé humblement pour obtenir la grâce d'être admis; comment la voix d'un prêtre avait demandé de l'intérieur de la chapelle qui était là; comment Sunderland avait répondu que c'était un pauvre pécheur qui, après avoir longtemps erré hors de la véritable Église, la suppliait de le recevoir et de l'absoudre; comment alors les portes avaient été ouvertes et le néophyte admis aux saints mystères [1].

Cette apostasie scandaleuse ne pouvait qu'augmenter encore l'intérêt avec lequel la nation attendait le jour où devait être décidé le sort des sept braves confesseurs de l'Église d'Angleterre. Trouver un jury en sa faveur était maintenant la grande affaire pour le roi. Les avocats de la couronne reçurent l'ordre de faire une enquête minutieuse sur les sentiments des personnes qui étaient enregistrées dans le livre des électeurs. Sir Samuel Astry, clerc de la couronne, dont la charge dans les cas de ce genre était de choisir les noms, fut mandé au palais, et eut une entrevue avec Jacques, en présence du chancelier [2]. Sir Samuel semble avoir fait de son mieux, car parmi les quarante-huit personnes qu'il nomma, il se trouvait, dit-on, plusieurs serviteurs du roi et plusieurs Catholiques romains [3]; mais comme le conseil des évêques avait le droit d'en récuser douze, ces personnes furent rayées. Les avocats de la couronne en récusèrent également douze. La liste fut ainsi réduite à vingt-

[1] Barillon, 21 juin - 1er juillet; 28 juin - 8 juillet 1688. — Adda, 29 juin - 9 juillet. — Citters, 26 juin - 6 juillet. — Johnstone, 2 juillet 1688. — *Les Convertis*, poëme.

[2] Journal de Clarendon, 21 juin 1688

[3] Citters, 26 juin - 6 juillet 1688.

quatre. Les douze personnes qui répondaient les premières à l'appel de leur nom devaient former le jury définitif.

Le 29 juin, Westminster-Hall, les cours de l'ancien et du nouveau palais, et toutes les rues avoisinantes jusqu'à une grande distance, furent encombrées par la foule. Jamais semblable auditoire ne s'assembla avant ou depuis dans la cour du banc du roi. On comptait dans la foule trente-cinq pairs temporels du royaume[1].

Les quatre juges de la cour siégeaient. Wright, qui présidait, s'était élevé à sa haute situation en passant par-dessus la tête d'hommes bien plus capables et plus instruits que lui, mais qui n'avaient pas à faire valoir la même servilité sans scrupule. Allibone était un Papiste, et devait sa situation à ce pouvoir de dispense dont la légalité était précisément en question dans cette affaire. Holloway avait été jusqu'alors pour le gouvernement un utile instrument. Powell lui-même, dont la réputation d'honnêteté était très-grande, avait pris part à quelques mesures qu'il est impossible de justifier. Dans la grande affaire de sir Édouard Hales, il s'était, avec hésitation il est vrai, et après quelques délais, réuni à la majorité des juges, et avait ainsi imprimé à sa réputation une tache que sa conduite en ce jour devait effacer entièrement.

Les conseils des deux parties n'étaient pas d'égale force. Le gouvernement avait réclamé de ses avocats de si odieux et de si honteux services, que tous les plus habiles jurisconsultes du parti tory avaient l'un après l'autre refusé d'obéir, et avaient été en conséquence cassés de leurs emplois. L'*attorney general*, sir Thomas Powis, était à peine un homme du troisième ordre dans sa profession. Le *solicitor general*, sir William Williams, était un homme d'une vive intelligence

[1] Johnstone, 2 juillet 1688

et d'un courage indomptable; mais il manquait de discrétion. Il aimait la dispute; il ne savait pas commander à son caractère, et il était haï et méprisé de tous les partis politiques. Les plus remarquables des légistes qui assistaient l'*attorney* et le *solicitor* étaient le *serjeant* Trinder, Catholique romain, et sir Bartholomew Shower, *recorder* de Londres, qui avait quelques connaissances juridiques, mais dont les emphatiques adulations et les rabâchages faisaient la risée de Westminster-Hall. Le gouvernement avait tenté de s'assurer le concours de Maynard, mais celui-ci avait nettement déclaré qu'il ne pouvait en conscience consentir à ce qu'on lui demandait[1].

De l'autre côté, on voyait presque tous les talents les plus éminents du barreau de cette époque. Sawyer et Finch, qui étaient, à l'époque de l'avénement de Jacques, *attorney* et *solicitor general*, qui, pendant la persécution des Whigs, sous le dernier règne, n'avaient servi la couronne qu'avec trop de violence et de succès, étaient du conseil des prévenus. A ces deux hommes avaient été adjoints deux autres légistes, qui, depuis que l'âge avait diminué l'activité de Maynard, étaient regardés comme les deux meilleurs avocats de toutes les cours de justice : Pemberton, qui, sous Charles II, avait été *chief-justice* de la cour du banc du roi, et qui, ayant été chassé de ses hautes fonctions à cause de son humanité et de sa modération, avait repris sa profession d'avocat; et Pollexfen, qui avait été longtemps à la tête du circuit de l'Ouest, et qui, bien qu'il eût encouru beaucoup d'impopularité en plaidant pour la couronne dans les *assises sanglantes*, et surtout dans l'affaire d'Alice Lisle, était connu pour être Whig et même républicain au fond du cœur. Là se trouvait aussi sir Creswell Levinz, homme de grande science et de grande expérience, mais d'une

[1] Johnstone, 2 juillet 1688.

nature singulièrement timide. Il avait été révoqué de ses fonctions quelques années auparavant, parce qu'il craignait de servir les desseins du gouvernement. Il craignait maintenant de comparaître comme avocat des évêques, et il refusa d'abord; mais les *attorneys* qui l'employaient lui déclarèrent en masse que s'il refusait cette cause, ils ne lui en confieraient jamais plus une seule [1].

Sir Georges Treby, Whig habile et zélé, qui avait été *recorder* de la cité de Londres sous l'empire de la vieille charte, était encore du même côté. Sir John Holt, légiste whig, encore plus éminent, ne fut pas appelé au nombre des défenseurs par suite, paraîtrait-il, de quelque préjugé que Sancroft avait conçu contre lui; mais il fut consulté en particulier par l'évêque de Londres [2]. Le *junior* avocat des évêques était un jeune homme nommé John Somers. Il n'avait aucun des avantages de la naissance et de la fortune, et il n'avait pas encore eu l'occasion de se faire connaître en public; mais son génie, son assiduité, ses dons grands et divers, étaient parfaitement connus d'un petit cercle d'amis; et, en dépit de ses opinions whigs, sa manière lucide et pertinente de raisonner, et la constante décence de sa conduite, lui avaient conquis l'attention de la cour du banc du roi. Johnstone avait vivement représenté aux évêques l'importance de s'assurer ses services, et Pollexfen avait déclaré, dit-on, qu'il n'y avait pas dans tout Westminster-Hall un homme capable de traiter une question historique et constitutionnelle aussi bien que Somers.

Le jury prêta serment. Il se composait de personnes

[1] Johnstone, 2 juillet 1688. L'éditeur des *Rapports de Levinz* exprime un grand étonnement de ce que Levinz ne fut pas réinstallé dans ses fonctions après la révolution. Les faits rapportés par Johnstone peuvent peut-être expliquer cette apparente injustice.

[2] Je tire cette induction d'une lettre de Compton à Sancroft, datée du 12 juin.

d'une condition singulièrement respectable. Son chef était sir Roger Langley, baronnet appartenant à une vieille et honorable famille. Les autres jurés se composaient d'un chevalier et de dix *esquires*, dont quelques-uns étaient connus comme possesseurs d'immenses domaines. Il y avait dans le nombre quelques non-conformistes, car les évêques avaient sagement résolu de ne montrer aucune défiance pour les dissidents. Un nom excitait beaucoup de craintes, celui de Michael Arnold. Il était brasseur du palais, et on craignait que le gouvernement ne comptât sur sa voix. L'histoire raconte qu'il se plaignit amèrement de la situation dans laquelle il se trouvait. « Quoi que je fasse, dit-il, je suis un homme à demi ruiné. Si je dis non coupable, je ne brasserai plus pour le roi, et si je dis coupable, je ne brasserai plus pour personne[1]. »

Le procès commença alors, procès qui a tout l'intérêt d'un drame, même lorsqu'on le parcourt froidement à un siècle et demi de distance. Des deux côtés les avocats luttèrent avec une véhémence et une vivacité plus que professionnelles; l'auditoire écoutait avec autant d'anxiété que si le sort de chacune des personnes qui le composaient eût dû être décidé par le verdict, et les péripéties furent si soudaines et si étonnantes, que la multitude passa plusieurs fois de suite en une minute de l'anxiété à la joie, et de la joie à une anxiété plus profonde encore.

L'acte d'instruction accusait les évêques d'avoir écrit ou publié, dans le comté de Middlesex, un libelle faux, malicieux et séditieux. L'*attorney* et le *solicitor* s'attachèrent d'abord à prouver l'écriture. On cita plusieurs personnes pour témoigner que c'était bien la signature des évêques; mais les témoins étaient si mal disposés qu'on ne put arracher d'aucun d'eux, pour ainsi dire,

[1] *Révolutions politiques.*

une réponse claire et décisive. Pemberton, Pollexfen et Levinz s'attachèrent à prouver qu'il n'y avait pas là de preuves assez fortes pour convaincre le jury. Deux des juges, Holloway et Powell, déclarèrent qu'ils partageaient la même opinion, et les espérances des spectateurs commencèrent à s'enflammer. Alors les avocats de la couronne annoncèrent tous, au même instant, qu'ils allaient suivre une autre marche. Powis, tout honteux, et avec une répugnance qu'il ne put dissimuler, fit appeler en témoignage Blathwayt, clerc du conseil privé, qui était présent lorsque le roi interrogea les évêques. Blathwayt répondit qu'il les avait entendus reconnaître leur signature. Son témoignage était décisif. « Pourquoi donc, dit le juge Holloway à l'*attorney*, lorsque vous aviez un tel témoin, ne l'avez-vous pas produit d'abord au lieu de nous faire perdre tant de temps? » On sut bientôt pourquoi le conseil de la couronne n'avait voulu avoir recours à ce témoignage qu'en cas d'absolue nécessité. Pemberton arrêta Blathwayt, le soumit à un contre-interrogatoire, et insista pour que le témoin racontât tout ce qui s'était passé entre le roi et les prévenus. « C'est une belle chose, en vérité! » s'écria Williams. « Croyez-vous donc, dit Powis, avoir le droit de poser à nos témoins toutes les questions impertinentes qui pourront vous passer par la tête? » Les avocats des évêques n'étaient pas hommes à se laisser démonter ainsi. « Il a juré, dit Pollexfen, de dire la vérité et toute la vérité; nous voulons et nous aurons une réponse. » Le témoin tergiversa, équivoqua, prétendit mal comprendre les questions et implora la protection de la cour. Mais il était en des mains dont il n'était pas facile d'échapper. Enfin l'*attorney* intervint de nouveau : « Si vous persistez à adresser une telle question, dites-nous au moins quel usage vous comptez en faire. » Pemberton qui, pendant tout le procès, s'acquitta habilement et courageusement de son devoir, répondit sans hésitation :

« Mylords, je vais répondre à M. l'*attorney*. Je serai franc avec la cour. Si les évêques ont avoué leur signature sous la promesse que Sa Majesté ne se servirait pas contre eux de leur aveu, j'espère qu'on n'en tirera pas un avantage déloyal. — Vous attribuez à Sa Majesté une conduite que je n'ose pas même qualifier, dit Williams. Puisque vous êtes si pressant, je demande qu'on prenne acte de votre question. — Que voulez-vous dire, monsieur le *solicitor?* dit Sawyer qui intervint alors. — Je sais ce que je veux dire, répondit l'apostat ; je désire que la cour prenne acte de cette question. — Prenez acte tant que vous voudrez, monsieur le *solicitor*, je ne vous crains pas, » répondit Pemberton. Alors il s'éleva une chaude et violente altercation que le *chief-justice* eut grand'peine à apaiser. Dans d'autres circonstances il eût probablement ordonné qu'on prît acte de sa question, et qu'on arrêtât Pemberton; mais, en ce grand jour, il était intimidé. Il jetait souvent à la dérobée un regard du côté où étaient assemblés en grand nombre les comtes et les barons qui le surveillaient et qui pouvaient être ses juges dans le prochain parlement. « Il regardait, dit un spectateur, comme si tous les pairs eussent eu des cordes dans leurs poches [1]. » Enfin Blathwayt fut forcé de donner un récit complet de tout ce qui s'était passé. On vit alors que le roi n'avait pas pris d'engagement formel avec les évêques, mais que les évêques avaient pu assez naturellement croire à un engagement implicite, et, en réalité, la répugnance des avocats de la couronne à citer en témoignage le clerc du conseil, et la véhémence avec laquelle ils s'opposèrent au contre-interrogatoire de Pemberton, prouvent qu'ils partageaient la même opinion.

Cependant, l'écriture était maintenant prouvée. Mais une nouvelle et sérieuse objection s'éleva. Il ne suf-

[1] C'est l'expression d'un témoin oculaire, et elle se trouve dans une nouvelle à la main de la collection Mackintosh.

fisait pas de prouver que les évêques avaient écrit le prétendu libelle, il fallait prouver aussi qu'ils l'avaient écrit dans le comté de Middlesex; et non-seulement il était impossible à l'*attorney* et au *solicitor* de prouver le fait, mais il était au pouvoir des prévenus de prouver le contraire, car il se trouvait que Sancroft n'était pas sorti du palais de Lambeth depuis le moment où avait paru l'ordonnance du conseil jusqu'au jour où la pétition fut remise entre les mains du roi. Tout le système d'accusation se trouvait donc complétement renversé, et l'auditoire, rempli de joie, se mit alors à espérer un prompt acquittement.

Les avocats de la couronne changèrent encore de tactique, abandonnèrent entièrement l'accusation de composition de libelle, et entreprirent de prouver que les évêques avaient publié un libelle dans le comté de Middlesex. Les difficultés étaient grandes. La remise de la pétition au roi était incontestablement, aux yeux de la loi, une publication. Mais comment pouvait-on prouver que la pétition avait été remise au roi? Personne n'était présent alors dans le cabinet royal, hors le roi et les prévenus. Le roi ne pouvait être appelé en témoignage. Le fait de la publication ne pouvait donc être établi que par l'aveu des prévenus. On examina de nouveau Blathwayt, mais inutilement. Il se rappelait bien, dit-il, que les évêques avaient reconnu leur signature, mais il ne se rappelait pas qu'ils eussent avoué que le document qui se trouvait sur la table du conseil privé était le même qu'ils avaient remis au roi, ou qu'ils eussent été interrogés sur ce point. Plusieurs autres employés du gouvernement qui se trouvaient à la séance du conseil, et, entre autres, Samuel Pepys, secrétaire de l'amirauté, furent appelés, mais aucun ne put se rappeler qu'on eût rien dit à propos de la remise de la pétition. Ce fut inutilement que Williams posa des questions tellement insidieuses que le conseil de la partie ad-

verse déclara qu'on n'avait jamais vu, dans une cour de justice, procéder par de tels détours et de tels faux-fuyants, et que Wright lui-même fut obligé de déclarer que la manière d'interroger du *solicitor* était contraire à toutes les règles. A mesure que les témoins venaient, l'un après l'autre, répondre négativement, des clameurs de rires et des acclamations de triomphe, que les juges eux-mêmes n'essayèrent pas de réprimer, ébranlaient la salle.

Il semblait que ce difficile combat était enfin gagné. Le conseil de la couronne avait épuisé ses accusations. Si le conseil des évêques eût gardé le silence, un acquittement était certain, car il n'y avait eu aucun témoignage qui pût être regardé même par le juge le plus éhonté comme une preuve de la publication. Le *chief-justice* commençait à haranger le jury, et lui aurait sans aucun doute demandé d'acquitter les prévenus, lorsque Finch, d'un caractère trop inquiet pour être prudent, intervint et demanda la parole. « Si vous voulez la parole, dit Wright, vous l'aurez, mais vous ne comprenez pas vos intérêts. » Les autres avocats de la défense forcèrent Finch à s'asseoir, et prièrent le *chief-justice* de continuer. Il s'apprêtait à le faire lorsqu'un messager s'approcha du *solicitor general* pour lui donner la nouvelle que lord Sunderland pouvait prouver le fait de publication, et allait se rendre immédiatement à la cour. Wright dit malicieusement au conseil de la défense qu'il pouvait s'adresser des compliments sur la tournure que prenaient les choses. La consternation s'empara de la multitude. Finch fut pendant quelques heures l'homme le plus impopulaire du pays. Pourquoi n'était-il pas resté tranquille comme ses supérieurs Sawyer, Pemberton et Pollexfen? Sa rage de se mêler de tout, son ambition de faire un beau discours, avaient tout perdu.

Pendant ce temps, le lord président traversait la salle dans une chaise à porteurs. Personne ne le salua sur son passage, et on entendit plusieurs voix crier : « Chien

papiste. » Il entra dans la cour pâle et tremblant, les yeux baissés, et il donna son témoignage d'une voix entrecoupée. Il déclara que les évêques l'avaient informé de leur intention de présenter une pétition au roi, et qu'ils avaient été admis dans le cabinet royal pour la remettre. Cette circonstance, jointe à cette autre, qu'après leur départ le roi avait entre les mains une pétition signée par eux, pouvait être raisonnablement considérée par le jury comme une preuve du fait de publication.

Le fait de publication dans le comté de Middlesex était donc prouvé. Mais ce document ainsi publié était-il un libelle faux, malicieux et séditieux? Jusqu'alors la question en litige avait été de savoir si un fait que tout le monde connaissait pour vrai pouvait être regardé comme prouvé selon les règles techniques de la procédure : mais alors la lutte devint du plus grand intérêt. Il fallait nécessairement rechercher les limites de la prérogative et de la liberté ; examiner les droits du roi à se dispenser d'obéir aux lois; les droits des sujets à pétitionner pour obtenir le redressement de leurs griefs. Pendant trois heures, le conseil des pétitionnaires argumenta avec une grande force en faveur de la défense des principes fondamentaux de la constitution, et prouva par les procès-verbaux de la chambre des communes que les évêques n'avaient dit que la vérité lorsqu'ils avaient représenté au roi que le pouvoir de dispense qu'il réclamait avait été à plusieurs reprises déclaré illégal par le parlement. Somers se leva le dernier. Il ne parla guère plus de cinq minutes; mais chacune de ses paroles était pleine de force, et lorsqu'il s'assit, sa réputation d'orateur et de légiste constitutionnel était établie. Il passa en revue les expressions qui étaient employées dans l'acte d'instruction pour définir les délits imputés aux évêques, et prouva que chacune de ces expressions, adjectif ou substantif, était absolument impropre. L'ac-

cusation parlait d'un libelle faux, malicieux et séditieux. Faux; ce document ne l'était pas, car la vérité de chacun des faits qu'il articulait était prouvée par les procès-verbaux du parlement. Malicieux; il ne l'était pas non plus, car les prévenus n'avaient pas cherché une occasion de lutte, mais avaient été placés par le gouvernement dans une telle situation, qu'ils devaient ou s'opposer à la volonté royale, ou violer les obligations les plus sacrées de la conscience et de l'honneur. Séditieux, il ne l'était pas davantage, car il n'avait pas été répandu par ses auteurs parmi la population, mais remis entre les mains du roi. Ce n'était pas un libelle, mais une pétition convenable, telle que, d'après les lois de l'Angleterre, de la Rome impériale et de tous les peuples civilisés, un sujet qui se croit lésé peut en présenter au souverain.

L'*attorney* répondit faiblement et en peu de mots. Le *solicitor* parla longtemps et avec une grande acrimonie, et fut souvent interrompu par les clameurs et les sifflets de l'auditoire. Il alla jusqu'à prétendre qu'aucun sujet ou corps de sujets, à l'exception des deux chambres du parlement, n'avait droit d'adresser une pétition au roi. Les galeries étaient furieuses, et le *chief-justice* lui-même restait stupéfait de l'effronterie de ce vénal arlequin.

Enfin Wright commença son résumé. Son langage montra que la crainte qu'il avait du gouvernement était contre-balancée par la crainte que lui inspirait l'auditoire si nombreux, si brillant et si vivement impressionné qui l'environnait. Il dit qu'il n'exprimerait pas d'opinion sur le pouvoir de dispense; qu'il lui était inutile de le faire; qu'il ne pouvait partager sur beaucoup de points l'opinion du *solicitor*; que les sujets avaient incontestablement le droit de pétitionner; mais que dans le cas présent, la pétition était rédigée d'une manière inconvenante et était, selon la loi, un libelle. Allibone fut du même avis; mais en exprimant son opinion, il

montra une ignorance si grossière des lois et de l'histoire, qu'il s'attira le mépris de tous ceux qui l'entendirent. Holloway évita la question du pouvoir de dispense; mais il dit que la pétition lui semblait conforme à celles qu'ont le droit de rédiger des sujets qui se jugent lésés, et n'était par conséquent pas un libelle. Powell exprima une opinion plus hardie. Il avoua que selon lui la déclaration d'indulgence était entachée de nullité, et que le pouvoir de dispense exercé comme il l'avait été récemment était entièrement incompatible avec la loi. Si on permettait à la prérogative royale de tels empiétements, il n'y aurait bientôt plus de parlement; l'autorité législative tout entière se trouverait entre les mains du roi. « Je livre cette décision à Dieu et à vos consciences, messieurs, » dit-il[1].

Il était tard lorsque le jury se retira pour délibérer sur le verdict qu'il avait à rendre. Cette nuit fut une nuit de profonde anxiété. Il existe encore quelques-unes des lettres qui furent écrites pendant cette période d'incertitude; elles ont un intérêt tout particulier. « Il est très-tard, écrivait le nonce du pape, et la décision n'est pas encore connue. Les juges et les prévenus sont rentrés chez eux; le jury est assemblé. Demain, nous connaîtrons l'issue de cette grande lutte. »

L'avoué des évêques resta toute la nuit avec quelques domestiques sur l'escalier qui conduisait à la chambre où le jury délibérait. Il était absolument nécessaire de veiller sur les gens qui gardaient les portes, car on supposait que les gardiens étaient dans les intérêts de la couronne, et que s'ils n'étaient pas surveillés, ils pourraient faire passer des vivres à quelque juré partisan de la cour, qui serait ainsi à même d'affamer ses onze collègues. On fit donc bonne garde; on ne laissa même

[1] Voyez la procédure dans la *Collection des procès d'État*. J'ai emprunté quelques détails à Johnstone et d'autres à Citters.

pas entrer une lumière pour allumer une pipe. On permit cependant de laisser passer quelques bassins pleins d'eau, pour la toilette des jurés, vers quatre heures du matin. Les jurés, qui mouraient de soif, la burent complétement. Des groupes nombreux circulèrent dans toutes les rues avoisinantes jusqu'à l'aurore. Toutes les heures, un messager, envoyé de Whitehall, venait pour savoir ce qui se passait. On entendait à divers intervalles des éclats de voix très-élevés qui provenaient de vives altercations qui partaient de la chambre où délibérait le jury; mais on ne savait rien de certain sur ce qui s'y passait [1].

D'abord deux des jurés furent d'avis d'acquitter et trois de condamner. Deux de ces derniers cédèrent bientôt, mais Arnold restait inébranlable. Thomas Austin, riche gentilhomme campagnard, qui avait écouté avec beaucoup d'attention les dépositions des témoins et les discours des deux parties, voulut discuter la question avec lui. Arnold s'y refusa. Il n'avait pas l'habitude, dit-il de mauvaise humeur, de discuter et de raisonner. Sa conscience n'était pas satisfaite et il n'acquitterait pas les évêques. « Si vous n'en voulez pas démordre, regardez-moi, dit Austin, je suis le plus gros et le plus fort des douze; eh bien! je consens à rester ici jusqu'à ce que je ne sois pas plus épais qu'une pipe de tabac, avant de déclarer que cette pétition est un libelle. » Il était six heures qu'Arnold résistait encore. On sut bientôt que le jury était d'accord; mais quel serait le verdict, c'était encore un mystère [2].

A dix heures, la cour se réunit de nouveau. La foule était plus grande que jamais. Les jurés parurent à leur banc, et il se fit un silence absolu.

[1] Johnstone, 2 juillet 1688. — Lettre de M. Ince à l'archevêque, datée de six heures du matin. — Tanner Mss. — *Révolutions politiques.*

[2] Johnstone, 2 juillet 1688.

« Avez-vous reconnu les prévenus ou quelques-uns d'entre eux coupables ou non coupables du délit qui leur est imputé ? » demanda sir Samuel Astry. Sir Roger Langley répondit : « Non coupables. » Lorsque ces mots tombèrent de ses lèvres, Halifax se leva et agita son chapeau. A ce signal, les bancs et les galeries répondirent par des acclamations, et aussitôt les dix mille personnes qui encombraient la grande salle répondirent par des acclamations plus fortes encore, qui firent craquer le vieux plafond de chêne, et une minute après, la foule innombrable qui stationnait au dehors répondit par un troisième hourra que l'on entendit de Temple-Bar. Les bateaux qui couvraient la Tamise firent écho à ces acclamations ; détonations sur détonations se succédèrent sur l'eau, et, portées par ces vivat, les heureuses nouvelles dépassèrent ainsi en un moment le quartier de Savoie et Blackfriars, jusqu'au pont de Londres et la forêt de mâts qui s'étendait au delà. A mesure que ces nouvelles se répandaient, les rues et les places, les marchés et les cafés retentissaient d'acclamations. Cependant ces acclamations étaient moins étranges que les pleurs qui les accompagnaient. Les sentiments du peuple avaient été si fortement blessés, que la sévère nature anglaise, si peu habituée à donner des marques extérieures d'émotion, céda en cette occasion, et des milliers d'hommes sanglotèrent de joie. Pendant ce même temps, des cavaliers se détachaient de la foule pour aller sur toutes les routes porter la nouvelle de la victoire remportée par l'Eglise et par la nation. Cette étonnante explosion elle-même ne put cependant abattre l'âcre et intrépide courage du *solicitor*. S'efforçant de se faire entendre au milieu de ce tumulte, il demanda aux juges d'ordonner l'arrestation de ceux qui avaient violé par leurs clameurs la dignité de la cour de justice. Un homme fut saisi ; mais le tribunal sentit qu'il serait absurde de punir un individu pour un délit qu'il avait

commis avec des milliers d'autres, et il le renvoya après une douce réprimande[1].

Il était inutile de songer pour le moment à passer à d'autres affaires. Les acclamations de la multitude étaient si fortes, que pendant près d'une demi-heure, on ne put entendre un mot dans la cour. Williams arriva jusqu'à sa voiture au milieu d'une tempête de sifflets et de malédictions. Cartwright, dont la curiosité était ingouvernable, avait été assez fou et assez coupable pour venir à Whitehall connaître la décision. Sa robe épiscopale et sa corpulence le firent reconnaître, et il fut sifflé lorsqu'il traversa la salle. « Prenez garde, dit l'un, au loup revêtu de la peau de l'agneau. — Faites place, cria un autre, à l'homme qui porte le pape dans son ventre[2]. »

Les prélats acquittés cherchèrent un refuge contre la foule qui les assiégeait de demandes de bénédictions, en entrant dans la première chapelle qui se trouva sur leur route, et où se célébrait le service divin. Bien des églises s'ouvrirent en cette matinée dans toute la capitale, et bien des personnes pieuses s'y rendirent. Les cloches de toutes les paroisses de la Cité et des faubourgs carillonnèrent. Les jurés, eux aussi, purent à peine sortir de la salle. Ils furent forcés d'échanger des poignées de main avec des centaines d'individus. « Dieu vous bénisse! criait le peuple; que Dieu fasse prospérer vos familles!

[1] *Procès d'État.* — Oldmixon, 739. — Journal de Clarendon, 25 juin 1688 — Johnstone, 2 juillet. — Citters, 3-13 juillet. — Adda, 6-16 juillet. — Journal de Luttrell. — Barillon, 2-12 juillet.

[2] Citters, 3-13 juillet, La gravité avec laquelle il raconte cette anecdote a quelque chose de comique. « Den Bisschop van Chester, wie seer de partie van het hof houdt, om te voldoen aan syne gewoone nieusgierigheyt, hem op dien tyt in Westminster-Hall unde hebbende laten vinden, in het uytgaan doorgaans was uytgekreten voor een grypende wolf in schaaps kleederen; en hy synde een heer van hooge stature en vollyvig spotsgewyse alomme geroepen was dat men voor hem plaats moeste maken, om te laten passen, gelyck ook geschiede, om dat soo sy uytschreeuwden en hem in het aansigt seyden, hy den Paus in syn buyck hadde. »

Vous vous êtes conduits en bons et honnêtes gentilshommes. Vous nous avez tous sauvés aujourd'hui. » Les grands seigneurs qui étaient venus soutenir la bonne cause, en se retirant, jetèrent par la portière de la voiture des poignées de pièces d'argent, et recommandèrent à la foule de boire à la santé du roi, des évêques et des jurés [1].

L'attorney vint porter les nouvelles à Sunderland, qu'il trouva causant avec le nonce. « Jamais, de mémoire d'homme, dit Powis, on n'a entendu autant d'acclamations et vu répandre autant de larmes de joie qu'aujourd'hui [2]. Le roi était allé ce jour-là visiter le camp d'Hounslow. Sunderland y envoya immédiatement un courrier avec les nouvelles. Jacques était dans la tente de Feversham lorsque le courrier arriva. Il fut fort troublé, et s'écria en français : « Tant pis pour eux ! » Il partit aussitôt pour Londres. Tant qu'il fut présent, le respect empêcha les soldats de donner un libre cours à leurs sentiments ; mais il avait à peine quitté le camp, qu'il entendit de grandes acclamations retentir derrière lui. Il en fut surpris, et demanda ce que signifiait ce bruit. « Ce n'est rien, lui répondit-on ; les soldats sont contents que les évêques soient acquittés. — N'appelez-vous

[1] Luttrell ; Citters, 3-13 juillet 1688. « Soo syn in tegendeel gedagte jurys met de uyterste acclamatie en alle teyckenen van genegentheyt en danckbaerheyt in het door passeren van de gemeente ontvangen. Honderden vielen haar om den hals met alle bedenckelycke wewensch van segen en geluck over hare persoonen en familien, om dat sy haar so heusch en eerlyck boven verwagtinge als het ware in desen gedragen hadden. Veele van de groote en kleynen adel wierpen in het wegryden handen vol gelt onder de armen lyden, om op de gesondheyt van den Coning, der Heeren Prelaten, en de Jurys te drincken. »

[2] « Mi trovavo con milord Sunderland la stessa mattina, quando venne l'avvocato generale a rendergli conto del successo, e disse, che non più a memoria d'huomini si era sentito un applauso, mescolato di voci e lagrime di giubilo, eguale a questo che veniva egli di vedere in quest' occasione. » Adda, 6-16 juillet 1688.

cela rien? » dit Jacques. Et alors il répéta : « Tant pis pour eux[1] ! »

Il avait bien sujet d'être irrité. Sa défaite avait été complète et humiliante. Si les prélats eussent été acquittés à cause de quelques défauts de forme, ou parce qu'ils n'avaient pas écrit la pétition dans le comté de Middlesex, ou parce qu'il eût été impossible de prouver qu'ils avaient remis au roi le document pour lequel ils avaient été mis en accusation, la prérogative royale n'aurait souffert aucune atteinte. Heureusement pour le pays, le fait de publication avait été entièrement établi. Le conseil de la défense avait donc été forcé d'attaquer le pouvoir de dispense, et il l'avait attaqué avec une grande science, une grande éloquence et une grande hardiesse. Les avocats de la couronne avaient eu, de l'aveu de tout le monde, le dessous dans la lutte. Pas un seul juge n'avait osé déclarer que la déclaration d'indulgence était légale, et il s'en était trouvé un qui, dans les termes les plus énergiques, l'avait déclarée illégale. L'opinion de toute la ville était que le pouvoir de dispense avait reçu un coup mortel. Finch, qui, la veille, avait été universellement blâmé, était maintenant universellement approuvé. Il n'avait pas voulu, disait-on, que le grand procès fût décidé en laissant dans le doute cette grande question constitutionnelle. Il avait compris qu'un verdict qui acquitterait ses clients sans condamner la déclaration d'indulgence ne serait qu'une demi-victoire. Il est certain que Finch ne méritait ni les reproches dont on l'avait accablé tant que l'issue du procès avait été incertaine, ni les louanges qu'il reçut lorsqu'elle fut devenue favorable. Il était absurde de le condamner parce que les avocats de la couronne avaient pu présenter, durant le court délai qu'il avait occasionné, un nouveau témoignage. Il était également absurde de supposer qu'il eût l'intention for-

[1] Burnet, I, 744. — Citters, 3-13 juillet 1688.

melle de mettre ses clients en péril, à cette seule fin d'établir un principe général, et plus absurde encore, de le louer d'un acte qui aurait été une violation flagrante de ses devoirs d'avocat.

Cette journée joyeuse fut suivie d'une nuit plus joyeuse encore. Les évêques, et quelques-uns de leurs amis les plus respectables, s'efforcèrent en vain d'empêcher les démonstrations tumultueuses de la joie publique. Jamais, de mémoire d'homme, pas même le jour où l'on apprit à Londres que l'armée d'Ecosse s'était déclarée pour un libre parlement, les rues n'avaient été éclairées des reflets d'un aussi grand nombre de feux de joie. Autour de chacun de ces feux, des groupes buvaient à la santé des évêques et à la confusion des Papistes. Les fenêtres étaient illuminées par des rangées de chandelles; chaque rangée en contenait sept, et le flambeau du milieu, plus grand que les autres, représentait le primat. Le bruit des fusées, des pétards et des armes à feu était incessant. Une énorme pile de fagots brûlait en face de la grande porte de Whitehall; d'autres étaient allumées devant les maisons des pairs catholiques romains. Lord Arundell de Wardour apaisa sagement la foule en lui donnant quelque argent; mais à Salisbury-House, dans le Strand, on fit une tentative de résistance. Les domestiques de lord Salisbury sortirent et firent feu sur la foule; ils ne tuèrent qu'un malheureux bedeau de paroisse, qui était venu pour éteindre le feu; ils furent bientôt repoussés et forcés de rentrer dans la maison de leur maître. Mais aucun des spectacles de cette nuit n'était aussi intéressant pour la foule que celui qui consistait à brûler l'effigie du pape, amusement qui lui était familier quelques années auparavant, et qu'elle reprit alors après un long intervalle. Cette cérémonie, autrefois habituelle à nos ancêtres, n'est connue de notre génération que par des gravures et des descriptions. Une figure faite en cire avec quelque habileté, et ne ressemblant en rien à

ces grossiers mannequins de Guy Faux que l'on promène encore aujourd'hui le 5 novembre, ornée d'une robe et d'une tiare d'un assez grand prix, était élevée sur un siége assez semblable à celui sur lequel les évêques de Rome sont portés, dans les jours de grande fête, jusqu'au maître-autel de Saint-Pierre. Sa Sainteté était généralement acccompagnée d'une escorte de cardinaux et de Jésuites. A ses côtés était assis un bouffon déguisé en diable avec des cornes et une queue. Aucun riche Protestant ne refusait sa guinée pour les frais de cette fête, et, si nous devons en croire la renommée, la procession coûtait quelquefois jusqu'à mille livres sterling. Lorsque le pape avait été ainsi solennellement porté en triomphe au milieu de la multitude, on le livrait aux flammes avec d'immenses acclamations. A l'époque de la popularité de Oates et de Shaftesbury, cette mascarade venait parader chaque année, le jour anniversaire de la naissance de la reine Élisabeth, sous les fenêtres du club whig, dans Fleet-Street. Telle était la célébrité de cette grotesque cérémonie, que Barillon risqua une fois sa vie pour la voir d'une cachette[1]. Mais cette exhibition fut suspendue depuis la découverte du complot de Rye-House jusqu'à l'acquittement des évêques. Toutefois ce jour-là, plusieurs papes firent leur apparition dans différents quartiers de Londres. Le nonce fut très-mécontent, et le roi fut plus blessé par cette insulte adressée à son Église que par tous les autres affronts qu'il avait subis. Les magistrats ne pouvaient toutefois rien faire. Le dimanche était arrivé, et les cloches des églises paroissiales sonnèrent pour les prières du matin avant que les feux eussent commencé à s'éteindre et la foule à se disperser. Une proclamation fut aussitôt dirigée contre les émeutiers. Plusieurs d'entre

[1] Voyez un très-curieux récit publié en 1710, parmi d'autres papiers, par Danby, alors duc de Leeds. Il y a un très-amusant compte-rendu de cette cérémonie dans l'*Examen* de North, 570. Voyez aussi la note sur l'épilogue de la tragédie d'*OEdipe*, dans l'édition de Dryden, par Scott.

eux, jeunes apprentis pour la plupart, furent arrêtés; mais à la cour de Middlesex, le jury rejeta les charges d'accusation. Les magistrats, dont plusieurs étaient Catholiques romains, firent des remontrances au grand jury, et l'envoyèrent délibérer trois ou quatre fois, mais inutilement[1].

En attendant, ces joyeuses nouvelles se répandaient dans tout le royaume, et y étaient reçues partout avec transport. Gloucester, Bedford et Lichtfield furent au nombre des villes qui se distinguèrent par leur zèle; mais Bristol et Norwich, qui se rapprochaient davantage de Londres par la population et la richesse, furent les villes qui en cette occasion s'en rapprochèrent aussi le plus par leur enthousiasme.

Le procès des évêques est un événement unique dans notre histoire. Ce fut la première et la dernière occasion dans laquelle deux sentiments d'une terrible puissance, deux sentiments qui ont été généralement opposés l'un à l'autre, et dont chacun a suffi, lorsqu'il a été vivement excité, pour mettre en révolution tout l'État, se trouvèrent en parfaite harmonie. Ces deux sentiments étaient l'amour de l'Église établie et l'amour de la liberté. Depuis plusieurs générations, chaque explosion violente du sentiment anglican a été, sauf une seule exception, défavorable à la liberté civile, et chaque violente explosion du zèle libéral a été, sauf une seule exception, défavorable à l'autorité et à l'influence de l'épiscopat et du clergé. En 1688, la cause de la hiérarchie fut un moment celle du parti populaire. Plus de neuf mille ecclésiastiques, ayant à leur tête le primat et ses plus respectables suffragants, se dévouèrent à la captivité et à la spoliation pour la défense du grand principe fondamental de notre libre constitution. Le résultat fut une coalition qui comprit les plus zélés

[1] *Mémoires de Reresby.* — Citters, 3-13 juillet 1688. — Adda, 6-16 juillet. — Barillon, 2-12 juillet. — Journal de Luttrell. — Nouvelle à la main du 4 juillet. — Oldmixon, 739. — Correspondance d'Ellis.

des Cavaliers, les plus zélés des républicains, et toutes les fractions intermédiaires de la société. Le sentiment qui, sous la génération précédente, avait soutenu Hampden, le sentiment qui, sous la génération suivante, soutint Sacheverell, s'unirent pour soutenir l'archevêque, qui, dans cette occasion, représentait en sa personne les principes de Hampden et de Sacheverell à la fois. Ces classes, qui sont le plus profondément intéressées au maintien de l'ordre; qui, dans les temps de troubles, sont généralement les plus disposées à fortifier le pouvoir; qui ont une antipathie naturelle pour les agitateurs, suivirent sans scrupule le drapeau d'un homme vénérable, d'un premier pair du royaume, d'un premier ministre de l'Église, d'un Tory par les opinions, d'un saint par les mœurs, que la tyrannie avait transformé malgré lui en démagogue. D'un autre côté, les hommes qui avaient toujours abhorré l'épiscopat comme un reste du papisme et un instrument du pouvoir arbitraire demandèrent alors à genoux la bénédiction d'un prélat qui était prêt à porter des fers et à étendre sur les pierres nues d'un cachot ses membres affaiblis par l'âge, plutôt que de trahir les intérêts de la religion protestante et de consentir à mettre la prérogative royale au-dessus des lois. A l'amour de l'Église et à l'amour de la liberté se mêla, dans cette grande crise, un troisième sentiment que l'on doit compter parmi les traits caractéristiques les plus honorables de notre caractère national. Un individu opprimé par le pouvoir, même lorsqu'il n'a aucun droit au respect et à la reconnaissance du public, trouve généralement parmi nous de grandes sympathies. Ainsi, à l'époque où vivaient nos aïeux, la société fut bouleversée par la persécution exercée contre Wilkes. Nous avons vu nous-mêmes la nation soulevée jusqu'au délire par les malheurs de la reine Caroline. Il est donc probable que même de grands intérêts politiques et religieux n'eussent-ils pas été en jeu, l'Angleterre n'aurait pu voir, sans de fortes

émotions de pitié et de colère, des vieillards d'une vertu sans tache poursuivis par la vengeance d'un prince téméraire et inexorable, qui devait à leur fidélité la couronne qu'il portait.

Poussés par ces sentiments, nos ancêtres formèrent contre le gouvernement une masse épaisse et compacte. Toutes les classes, tous les partis, toutes les sectes protestantes ne firent qu'une seule vaste phalange. A l'avant-garde marchaient les lords spirituels et temporels. Puis venaient les gentilshommes campagnards, le clergé, les deux universités, toutes les cours de justice, les marchands, les boutiquiers, les fermiers, les portefaix qui exerçaient leur métier dans les rues des grandes villes, les paysans qui labouraient les champs. La ligue formée contre le roi comprenait jusqu'au matelot qui montait ses vaisseaux, jusqu'au soldat qui gardait son palais. Les noms de Whig et de Tory furent un instant oubliés, les vieux Exclusionnistes serrèrent la main des Abhorrants; Épiscopaux, Presbytériens, Indépendants, Baptistes, oublièrent leurs vieilles querelles pour ne se souvenir que de leur foi commune et de leur danger commun. Les théologiens élevés à l'école de Laud parlèrent hautement, non-seulement de tolérance, mais même de fusion. L'archevêque, aussitôt après son acquittement, publia une lettre pastorale qui est au nombre des plus remarquables compositions de cette époque. Depuis sa jeunesse, il avait été en guerre contre les non-conformistes, et, à diverses reprises, il les avait attaqués avec une âpreté injuste et antichrétienne. Son œuvre principale était une hideuse caricature de la théologie calviniste[1]. Il avait rédigé, pour le 30 janvier et pour le 29 mai, des formules de prières tellement violentes contre les Puritains, que le gouvernement avait cru devoir les adoucir. Mais son cœur s'était maintenant apaisé et ouvert. Il enjoignait aux évê-

[1] *Fur prædestinatus.*

ques et au clergé d'avoir une tendre bienveillance pour leurs frères les Protestants dissidents, de les visiter souvent, de les recevoir avec hospitalité, de converser poliment avec eux, de les amener, s'ils le pouvaient, par la persuasion, à se réunir à l'Église, mais de joindre cordialement et avec affection leurs efforts aux leurs pour la sainte cause de la réformation, si cela était possible[1].

Bien des personnes pieuses, dans les années qui suivirent, se rappelèrent cette époque avec un regret profond. Elles le décrivaient comme une courte apparition de l'âge d'or entre deux âges de fer. Ces regrets, quoique naturels, n'étaient pas raisonnables. La coalition de 1688 fut produite, et ne pouvait être produite que par une tyrannie voisine de la folie et par des dangers qui menaçaient à la fois toutes les grandes institutions du pays. S'il n'y a jamais eu depuis d'union pareille, c'est qu'il n'y eut jamais non plus un aussi mauvais gouvernement. Il faut aussi se souvenir que, quoique la concorde soit en elle-même meilleure que la discorde, la discorde peut cependant indiquer un meilleur état de choses que la concorde. La calamité et le péril forcent souvent les hommes à s'unir; la prospérité et la sécurité les encouragent souvent à se séparer.

[1] Ce document se trouve dans la première des douze collections de papiers relatifs à l'histoire d'Angleterre, imprimés à la fin de 1688 et au commencement de 1689. Il fut publié le 26 de juillet, pas tout à fait un mois après le procès. Lloyd de Saint-Asaph, vers la même époque, dit à Henri Wharton que les évêques se proposaient d'adopter une politique entièrement nouvelle à l'égard des Protestants dissidents. « Omni modo curaturos ut Ecclesia sordibus et corruptelis penitus exueretur; ut sectariis reformatis reditus in Ecclesiæ sinum exoptati occasio ac ratio concederetur, si qui sobrii et pii essent; ut pertinacibus interim jugum levaretur, extinctis penitus legibus mulctatoriis. » *Excerpta ex vita H. Wharton.*

CHAPITRE IX.

RÉVOLUTION DE 1688.

Changement dans l'opinion des Tories relativement à la légalité de la résistance. — Russell propose au prince d'Orange une descente en Angleterre. — Henri Sidney. — Devonshire. — Shrewsbury. — Halifax. — Danby. — L'évêque Compton. — Nottingham. — Lumley. — L'invitation à Guillaume est envoyée. — Conduite de Marie. — Difficultés de l'entreprise de Guillaume. — Conduite de Jacques après le procès des évêques. — Destitutions et promotions. — Mesures de la haute commission. — Sprat résigne son siége. — Mécontentement du clergé. — Affaires d'Oxford. — Mécontentement de la *gentry*. — Mécontentement de l'armée. — Des troupes irlandaises sont appelées. — Indignation publique. — *Lillibu'lero*. — Politique des Provinces-Unies. — Fautes du roi de France. — Sa querelle avec le pape au sujet des franchises. — L'archevêché de Cologne. — Habile conduite de Guillaume. — Ses préparatifs militaires et maritimes. — Il reçoit d'Angleterre de nombreuses assurances de soutien. — Sunderland. — Anxiété de Guillaume. — Avertissements donnés à Jacques. — Efforts de Louis XIV pour sauver Jacques. — Jacques les fait échouer. — Les armées françaises envahissent l'Allemagne. — Guillaume obtient la sanction des états généraux à son expédition. — Schomberg. — Aventuriers anglais à La Haye. — Déclaration de Guillaume. — Jacques comprend son danger. — Ses ressources militaires. — Ses ressources maritimes. — Il essaye de se concilier ses sujets. — Il donne audience aux évêques. — Ses concessions sont mal reçues. — Les preuves de la naissance du prince de Galles sont soumises au conseil privé. — Disgrâce de Sunderland. — Guillaume prend congé des états de Hollande. — Il s'embarque et met à la voile. — Il est repoussé par une tempête. — Sa déclaration arrive en Angleterre. — Jacques questionne les lords. — Guillaume met à la voile une seconde fois. — Il passe le détroit. — Il débarque à Torbay. — Il entre à Exeter. — Conversation du roi avec les évêques. — Troubles dans Londres. — Des hommes de haut rang vont trouver le prince. — Lovelace. — Colchester. — Abingdon. — Désertion de Cornbury. — Pétition des lords pour la convocation d'un parlement. — Le roi se rend à Salisbury. — Seymour. — Cour de Guillaume à Exeter. — Insurrection du Nord. — Escarmouche à

Wincanton. — Désertion de Churchill et de Grafton. — L'armée royale se retire de Salisbury. — Désertion du prince Georges et d'Ormond. — Fuite de la princesse Anne. — Conseil des lords tenu par Jacques. — Il nomme des commissaires pour traiter avec Guillaume. — Cette négociation est une feinte. — Dartmouth refuse d'envoyer le prince de Galles en France. — Agitation dans Londres. — Fausse proclamation. — Soulèvements dans diverses parties du pays. — Clarendon rejoint le prince à Salisbury. — Dissensions dans le camp du prince. — Le prince arrive à Hungerford. — Escarmouche à Reading. — Les commissaires du roi arrivent à Hungerford. — Négociation. — La reine et le prince de Galles envoyés en France. — Lauzun. — Préparatifs du roi pour sa fuite. — Il s'enfuit.

L'acquittement des évêques ne fut pas le seul événement qui fit du 30 juin 1688 une date mémorable de notre histoire. Ce même jour, tandis que carillonnaient les cloches de cent églises, et que de Hyde-Park à Mile-End, la multitude était occupée à habiller des mannequins du pape et à empiler des fagots pour les réjouissances de la nuit, un document presque aussi important pour les libertés de l'Angleterre que la grande Charte partait de Londres pour La Haye.

Le procès des évêques et la naissance du prince de Galles avaient produit une grande révolution dans les sentiments de beaucoup de Tories. Au moment même où leur Église supportait le dernier excès de l'injustice et de l'insulte, ils furent obligés de renoncer à l'espérance d'une délivrance pacifique. Jusqu'alors ils s'étaient flattés de l'espoir que l'épreuve à laquelle leur fidélité était soumise ne serait, quoique dure, que temporaire, et que leurs griefs seraient bientôt redressés sans aucune violation de la règle ordinaire de succession au trône. Ils avaient maintenant devant eux une perspective très-différente. Aussi loin que leur vue pouvait s'étendre dans l'avenir, ils ne voyaient plus, pendant une longue suite de siècles, qu'un gouvernement aussi déplorable que celui des trois dernières années. Le berceau de l'héritier présomptif de la couronne était entouré de Jésuites. Ils distilleraient assidûment dans son jeune esprit la haine

mortelle de cette Église dont il serait un jour le chef, et cette haine, qui deviendrait le principe de sa vie, il la léguerait à sa postérité. Cette perspective de calamités était infinie. Elle s'étendait au delà de la vie des plus jeunes générations, au delà du dix-huitième siècle. Personne ne pouvait dire combien de générations de Protestants anglais auraient à supporter une oppression qu'on avait trouvée insupportable, même lorsqu'on supposait qu'elle ne serait que de courte durée. N'y avait-il donc pas de remède? Il y en avait un, rapide, vigoureux, décisif, un remède que les Whigs n'avaient été généralement que trop disposés à employer, mais qui avait toujours été regardé comme illégal par les Tories dans toutes les occasions.

Les plus grands docteurs anglicans de cette époque avaient déclaré qu'aucune violation des lois et des contrats, qu'aucun excès de cruauté, de rapacité ou de licence de la part d'un roi légitime, ne pouvait autoriser son peuple à lui résister par la force. Quelques-uns même avaient pris plaisir à exprimer la doctrine de non-résistance sous une forme si exagérée, qu'elle blessait le sens commun et le sentiment d'humanité. Ils avaient fait remarquer fréquemment, et avec emphase, que Néron était à la tête du gouvernement romain, lorsque saint Paul recommanda aux chrétiens l'obéissance aux magistrats. La conclusion qu'ils en tiraient était que même si un roi d'Angleterre, sans autre loi que son bon plaisir, s'amusait à persécuter ses sujets pour n'avoir pas voulu adorer des idoles, à les livrer aux lions dans la Tour, à les revêtir de chemises soufrées pour éclairer Saint-James's-Park, et à exécuter des massacres qui laisseraient des villes et des provinces entières sans un seul habitant, les survivants seraient tenus de se soumettre humblement, et de se laisser mettre en pièces ou rôtir vivants sans résistance. Les arguments présentés en faveur de cette proposition étaient futiles à la vérité; mais les

sophismes tout-puissants de l'intérêt et de la passion tenaient amplement lieu de saine logique. Beaucoup d'écrivains se sont étonnés du zèle des hautains Cavaliers d'Angleterre pour la théorie la plus servile qu'on ait jamais connue, mais la vérité est que cette doctrine se présenta d'abord aux Cavaliers précisément comme l'opposé de la servilité. Elle avait pour tendances de les rendre hommes libres et maîtres puissants, et non esclaves. Elle les élevait en élevant celui qu'ils regardaient comme le chef de leur parti bien-aimé et de leur Église plus aimée encore. Sous la domination des républicains, les royalistes avaient supporté des injustices et des insultes que la restauration du gouvernement légitime leur avait permis de rendre. La rébellion s'associait donc dans leur esprit avec l'idée de soumission et de dégradation, et l'autorité monarchique avec l'idée de liberté et de puissance. Il n'était jamais entré dans leur esprit qu'un jour pourrait venir où un roi, un Stuart, persécuterait le plus fidèle des clergés et la plus fidèle des noblesses avec une animosité plus grande encore que celle du parlement *croupion* ou du Protecteur. Ce temps était venu cependant. Il fallait voir maintenant comment cette patience que les Anglicans prétendaient avoir puisée dans saint Paul supporterait l'épreuve d'une persécution bien moins sévère, certes, que celle de Néron. L'événement fut tel qu'aurait pu le prédire quiconque possédait la connaissance de la nature humaine. L'oppression accomplit rapidement ce que n'auraient pu accomplir la philosophie et l'éloquence. Le système de Filmer aurait pu survivre aux attaques de Locke; mais il ne se remit jamais du coup mortel qui lui fut porté par Jacques.

Cette même logique, qui avait été déclarée irréfutable tant qu'il s'était agi de prouver que les Presbytériens et les Indépendants devaient supporter avec douceur l'emprisonnement et la confiscation, sembla d'une extrême faiblesse lorsqu'il fut question de savoir si les évêques

seraient emprisonnés et les revenus des collèges anglicans confisqués. On avait souvent répété du haut des chaires de toutes les cathédrales du royaume que l'injonction apostolique d'obéir au magistrat civil était absolue et universelle, et que c'était une présomption impie chez l'homme que de vouloir limiter un précepte qui se trouvait promulgué dans la parole de Dieu sans aucune limite. Maintenant, toutefois, des théologiens dont la sagacité avait été aiguisée par le danger imminent qu'ils couraient d'être chassés de leurs bénéfices et de leurs prébendes pour faire place aux Papistes, découvraient des défauts dans les raisonnements qui leur avaient paru précédemment si convaincants. La partie morale de l'Écriture, disaient-ils, ne peut pas se commenter comme les actes du parlement ou les traités de casuistique des docteurs. Quel chrétien a jamais, en réalité, présenté la joue gauche au coquin qui venait de souffleter la droite? Quel chrétien donna jamais son manteau aux voleurs qui venaient de le dépouiller de son habit? Dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, les règles générales sont posées sans être accompagnées d'exceptions. Ainsi, ils contiennent l'ordre général de ne pas tuer, sans faire aucune réserve en faveur du guerrier qui tue pour la défense de son pays et de son roi; ils contiennent l'ordre général de ne pas jurer, sans aucune réserve en faveur du témoin qui jure de dire la vérité devant le juge. Cependant la légalité de la guerre défensive et des serments judiciaires n'était mise en question que par quelques obscurs sectaires, et était positivement admise dans les articles de l'Église d'Angleterre. Tous les arguments par lesquels on démontrait que le refus des Quakers de porter les armes ou d'embrasser les Évangiles était déraisonnable et pervers, pouvaient être tournés contre ceux qui niaient aux sujets le droit de résister par la force à une extrême tyrannie. Si, après avoir admis que les textes qui défendaient de tuer et de jurer, quoique

exprimés d'une manière générale, devaient être subordonnés au grand principe qui ordonne à chacun de faire du bien à son voisin, on s'aperçoit que ces textes ne s'appliquaient pas aux cas où l'homicide et le serment étaient absolument nécessaires à la protection des plus chers intérêts de la société, il était difficile de nier que les textes qui défendaient la résistance ne pussent être interprétés de la même manière. Si l'ancien peuple de Dieu avait reçu quelquefois l'ordre de tuer et de se lier par des serments, il avait aussi quelquefois reçu l'ordre de résister à de mauvais princes. Si l'on alléguait que les premiers Pères de l'Église avaient parfois tenu un langage qui semblait indiquer qu'ils désapprouvaient toute résistance, n'avaient-ils pas aussi parfois tenu un langage qui semblait impliquer la désapprobation de toute guerre et de tout serment? En réalité, la doctrine de l'obéissance passive, telle qu'elle était enseignée à Oxford sous le règne de Charles II, ne pouvait être tirée de la Bible que par un système d'interprétation qui conduisait fatalement aux conclusions de Barclay et de Penn.

Ce n'était pas seulement par des arguments tirés de la lettre de l'Écriture que les théologiens anglicans s'étaient efforcés, pendant les années qui suivirent la restauration, de prouver leur dogme favori. Ils avaient essayé de démontrer qu'en l'absence de la révélation, la raison aurait encore enseigné aux hommes sages la folie et la perversité de toute résistance au gouvernement établi. Il était universellement admis que la résistance était injustifiable, excepté dans des cas extrêmes. Et qui se chargerait de distinguer entre les cas extrêmes et les cas ordinaires? Y avait-il au monde un seul gouvernement dans lequel on ne pût trouver quelques hommes mécontents et factieux prêts à dire et peut-être à penser que leurs griefs constituaient un cas extrême? S'il était possible de poser une règle claire et exacte qui empêchât

les hommes de se révolter contre Trajan, tout en leur permettant de se révolter contre Caligula, cette règle serait certes un grand bienfait. Mais une telle règle n'avait jamais été et ne serait jamais tracée. Dire que la rébellion était légale en certaines circonstances, sans définir exactement ces circonstances, équivalait à dire que chacun pouvait se révolter toutes les fois qu'il le jugeait convenable, et une société dans laquelle chacun se révolterait toutes les fois qu'il le jugerait convenable serait plus misérable qu'une société gouvernée par le despote le plus licencieux et le plus cruel. Il était donc nécessaire de maintenir dans toute son intégrité le grand principe de non-résistance. Il pouvait incontestablement y avoir des cas où la résistance fût un bienfait pour la société, mais il valait mieux, après tout, que le peuple supportât patiemment un mauvais gouvernement que de s'en débarrasser en violant une loi sur laquelle reposait la sécurité de tout gouvernement.

Ces raisonnements pouvaient convaincre aisément un parti dominant et prospère, mais ne pouvaient pas supporter l'examen d'esprits fortement excités par l'injustice et l'ingratitude royales. Il est vrai qu'il est impossible de tracer une ligne exacte entre ce qui est légitime ou illégitime, mais cette impossibilité résulte de la nature même du bien et du mal, et se retrouve dans toutes les branches des sciences morales. Une bonne action ne se distingue pas d'une mauvaise par des marques aussi évidentes que celles qui distinguent un hexagone d'un carré. Il est une frontière où le vice et la vertu se fondent l'un dans l'autre. Qui a jamais pu définir la limite exacte qui sépare le courage de la témérité, la prudence de la lâcheté, la frugalité de l'avarice, la générosité de la prodigalité? Qui a jamais pu dire jusqu'où on pouvait pousser la clémence envers les coupables, le point où elle cesse de mériter le nom de clémence et devient une faiblesse pernicieuse? Quel casuiste, quel législateur

avait jamais été capable de marquer exactement la limite du droit de légitime défense? Tous nos légistes admettent que certains périls de mort ou de blessures rendent un homme justifiable d'ajuster ou de poignarder un assaillant, mais ils ont, depuis longtemps, abandonné l'espoir de décrire la nature de ces périls. Ils disent seulement que ce ne doit pas être un péril léger, mais un péril capable de causer des craintes sérieuses à un homme d'un ferme caractère; mais qui se chargera de dire à quel degré la crainte mérite d'être appelée sérieuse, ou quelle est précisément la trempe de caractère qui mérite d'être appelée ferme? Il est regrettable, sans doute, que la nature des mots et des choses ne permette pas une législation plus précise, et l'on ne peut nier que si les hommes s'établissaient juges de leur propre cause, et se faisaient immédiatement justice en vertu du jugement prononcé par eux, il n'en résultât beaucoup de mal. Qui voudrait cependant interdire, pour toutes ces raisons, le droit de légitime défense? Le droit que possède un peuple de résister à un mauvais gouvernement ressemble singulièrement à celui qu'un individu, en l'absence de toute protection légale, possède de tuer un assaillant. Dans les deux cas, le mal doit être grave. Dans les deux cas, tous les moyens réguliers et paisibles de défense doivent avoir été épuisés avant que les parties lésées aient recours aux moyens extrêmes. Dans les deux cas, on encourt une grave responsabilité. Dans les deux cas, l'obligation de prouver la nécessité d'avoir recours à des expédients aussi désespérés retombe sur celui qui les a employés; et s'il ne peut se justifier, il est justement passible des plus sévères pénalités. Mais on ne peut nier l'existence du droit dans l'un et l'autre de ces deux cas. Un homme assailli par des assassins n'est pas tenu de se laisser torturer et mutiler sans faire usage de ses armes, parce que personne n'a pu définir exactement le degré de mauvais gouvernement qui justifie la rébellion.

Mais la résistance des Anglais à un prince tel que Jacques pouvait-elle être, à proprement parler, appelée une rébellion? Les disciples absolus de Filmer maintenaient, il est vrai, qu'il n'y avait aucune différence entre la constitution de notre pays et celle de la Turquie, et que si le roi ne confisquait pas le contenu de toutes les caisses de Lombard-Street, et n'envoyait pas des muets porter le cordon à Halifax et à Sancroft, c'était seulement parce que Sa Majesté était trop clémente pour user de tout le pouvoir qu'elle tenait du ciel. Mais la plupart des Tories, quoiqu'ils se servissent parfois, dans la chaleur de la dispute, d'expressions qui semblaient indiquer qu'ils approuvaient ces extravagantes doctrines, abhorraient, au fond du cœur, le despotisme. Le gouvernement anglais était, dans leur opinion, une monarchie limitée. Cependant comment dire qu'une monarchie était limitée s'il était interdit d'employer la force pour maintenir ces limites, même à la dernière extrémité? En Russie, où le souverain était absolu, on pouvait prétendre, jusqu'à un certain point, et sans trop s'éloigner de la vérité, que, quels que fussent les excès commis par lui, il avait le droit de réclamer, en vertu des principes chrétiens, l'obéissance de ses sujets; mais en Angleterre, le prince et le peuple étaient également liés par les lois. C'était donc Jacques qui encourait le châtiment porté contre ceux qui attaquent les pouvoirs établis. C'était Jacques qui résistait aux commandements de Dieu, qui se révoltait contre cette autorité légitime à laquelle il aurait dû être soumis, non-seulement par crainte, mais encore par conscience, et qui, dans le vrai sens des paroles de Jésus, refusait à César ce qui appartenait à César.

Remués par ces considérations, les plus habiles et les plus éclairés des Tories commencèrent à admettre qu'ils avaient poussé trop loin la doctrine de l'obéissance passive. La différence entre eux et les Whigs, relativement aux obligations réciproques des rois et des sujets, ne fut

plus une différence de principe. Il restait encore, il est vrai, bien des sujets de controverse historique entre les nouveaux convertis et le parti qui avait toujours soutenu la légalité de la résistance. La mémoire du saint martyr était encore plus respectée que jamais parmi ces vieux Cavaliers qui étaient tout prêts à prendre les armes contre son fils dégénéré. Ils parlaient encore avec horreur du long parlement, du complot de Rye-House, de l'insurrection de l'Ouest. Mais, quelles que fussent leurs opinions sur le passé, leur opinion sur le présent était entièrement whig, car ils soutenaient maintenant que l'extrême oppression peut justifier la résistance, et ils considéraient comme extrême l'oppression sous laquelle souffrait la nation [1].

Il ne faut pas supposer toutefois que tous les Tories eussent renoncé, même en cette conjoncture, à un dogme qu'on leur avait appris dès l'enfance à regarder comme une partie essentielle de la doctrine chrétienne, qu'ils avaient professé durant de nombreuses années avec une véhémence pleine d'ostentation, et qu'ils avaient essayé de propager par la persécution. Beaucoup se tenaient fermement attachés par conscience à leur vieille croyance, et beaucoup y restaient attachés par honte ; mais la plus grande partie, même de ceux qui continuaient encore à déclarer illégale toute résistance au souverain, étaient disposés à rester neutres en cas de conflit civil. Aucune provocation ne pourrait les porter à se révolter ; mais si la rébellion éclatait, on verrait bien qu'ils n'étaient pas disposés à combattre pour Jacques II comme ils auraient combattu pour Charles Ier. Saint Paul avait défendu aux chrétiens de Rome de résister au gouvernement de Néron ; mais il n'y a pas lieu de croire que

[1] Ce changement dans l'opinion d'une fraction du parti tory est bien expliqué par un petit pamphlet publié au commencement de 1689, et intitulé : *Un dialogue entre deux amis, dans lequel on justifie l'Église d'Angleterre de s'être unie au prince d'Orange.*

si l'apôtre eût vécu à l'époque où les légions et le sénat se soulevèrent contre ce misérable empereur, il eût commandé à ses frères de courir aux armes pour soutenir la tyrannie. Le devoir de l'Église persécutée était évident : elle devait souffrir patiemment et charger Dieu de sa cause. Mais s'il plaisait à Dieu, — comme il lui avait plu souvent ; — s'il plaisait à Dieu, dont la Providence fait sans cesse sortir le bien du mal, de redresser les griefs de l'Église par le moyen d'hommes dont ses leçons n'avaient pu dompter les passions furieuses, elle pouvait accepter de lui avec reconnaissance une délivrance que ses principes ne lui permettaient pas de chercher par elle-même. La plupart de ces Tories qui rejetaient sincèrement toute idée d'attaquer le gouvernement n'étaient donc cependant disposés en aucune façon à le défendre, et peut-être, tout en se glorifiant de leurs scrupules, se réjouissaient-ils secrètement qu'il y eût des hommes moins scrupuleux qu'eux-mêmes.

Les Whigs virent que leur moment était venu : savoir s'ils tireraient l'épée contre le gouvernement n'avait été pour eux depuis six ou sept ans qu'une question de prudence, et la prudence elle-même les contraignait maintenant à prendre un parti hardi.

Au mois de mai, avant la naissance du prince de Galles, et lorsqu'on ignorait encore si la déclaration serait ou ne serait pas lue dans les églises, Édouard Russell s'était rendu à La Haye. Il avait vivement représenté au prince d'Orange l'état de l'esprit public, et avait conseillé à Son Altesse de paraître en Angleterre à la tête d'un fort corps d'armée et d'appeler le peuple aux armes.

Guillaume vit d'un coup d'œil l'importance de la crise. « Maintenant ou jamais, » dit-il en latin à Dykvelt[1]. Il tint à Russell un langage plus réservé, avoua que les

[1] « Aut nunc, aut nunquam. » Witsen Mss., cité par Wagenaar, livre LX.

désordres dont souffrait l'État demandaient un remède extraordinaire, mais représenta avec énergie les chances d'insuccès, et les calamités qu'un insuccès attirerait sur la Grande-Bretagne et l'Europe. Il savait bien que beaucoup de ceux qui parlaient si hautement de sacrifier leur vie et leur fortune pour leur pays hésiteraient lorsqu'ils auraient devant eux la perspective prochaine de nouvelles assises sanglantes. Ce qu'il fallait donc, c'étaient, non de vagues protestations de bon vouloir, mais des invitations pressantes et des promesses de secours de la part d'hommes éminents et puissants. Russell fit remarquer qu'il serait dangereux de confier le projet à un trop grand nombre de personnes. Guillaume en convint, et dit que quelques signatures lui suffiraient, si c'étaient les signatures d'hommes d'État représentant de grands intérêts[1].

Russell revint avec ces nouvelles à Londres, où il trouva l'agitation singulièrement accrue depuis son départ et s'accroissant chaque jour davantage. L'emprisonnement des évêques et l'accouchement de la reine rendaient sa tâche plus aisée qu'il n'aurait pu le supposer. Sans perdre de temps, il s'occupa à recueillir le consentement des chefs de l'opposition. Son principal auxiliaire dans cette tâche fut Henri Sidney, frère d'Algernon Sidney. C'est une circonstance remarquable qu'Édouard Russell et Henri Sidney aient tous deux appartenu à la maison de Jacques, soient devenus, en partie pour des raisons politiques, en partie pour des causes particulières, ses ennemis, et aient eu tous deux à venger la mort de proches parents tombés dans la même année victimes de son implacable sévérité. Là se termine la ressemblance. Russell, avec des talents considérables, était orgueilleux, querelleur, impétueux et violent. Sidney, avec un caractère doux et des manières

[1] Burnet, I, 763.

séduisantes, semblait manquer de capacité et de science, et être absorbé tout entier par la volupté et l'indolence. Il était extrêmement beau. Dans sa jeunesse, il avait été la terreur des maris, et alors encore, à l'âge de cinquante ans, il était le favori des femmes et excitait l'envie des jeunes gens. Il avait résidé à La Haye comme envoyé diplomatique, et avait réussi à obtenir la confiance de Guillaume. Beaucoup s'en étonnèrent ; car il semblait qu'il n'y eût rien de commun entre le plus austère des hommes d'État et le plus dissolu des désœuvrés. Swift, bien des années plus tard, ne pouvait comprendre comment un homme qu'il n'avait connu que comme un vieux libertin illettré et frivole avait pu jouer un grand rôle dans une grande révolution. Cependant un observateur moins pénétrant que Swift aurait pu savoir qu'il y a un certain tact assez semblable à un instinct qui manque souvent aux grands orateurs et aux grands philosophes, et qui se rencontre souvent chez des hommes que l'on prendrait pour des niais si on ne les jugeait que par leur conversation ou leurs écrits. Quand un homme possède ce tact, il est, en un certain sens, avantageux pour lui qu'il soit dépourvu de ces talents plus brillants, qui le rendraient un objet d'admiration, d'envie et de crainte. Sidney était un remarquable exemple de cette vérité. Cet homme, tout incapable, ignorant ou dissipé qu'il parût être, comprenait ou plutôt sentait avec qui il devait être réservé et avec qui il pouvait sans danger être communicatif. Ces qualités le mirent par conséquent à même de faire ce que Mordaunt avec toute sa vivacité et son invention, ou Burnet avec toutes ses connaissances variées et toute sa facile éloquence, n'auraient jamais pu faire[1].

Avec les anciens Whigs, il n'y avait aucune difficulté. Dans leur opinion, il n'y avait pas eu un seul instant de-

[1] Journal et correspondance de Sidney, édités par M. Blencowe. — *Mémoires de Mackay*, avec l'annotation de Swift. — Burnet, I, [illegible].

puis bien des années où la résistance n'eût pu être justifiée par les griefs publics. Devonshire, qu'on pouvait regarder comme leur chef, avait à venger des griefs privés et publics. Il entra de tout son cœur dans le projet et répondit de son parti [1].

Russell fit part de son projet à Shrewsbury. Sidney sonda Halifax. Shrewsbury prit son parti avec un courage et une décision qui semblèrent plus tard manquer à son caractère. Il consentit dès l'abord à mettre en péril ses propriétés, ses dignités, sa vie. Mais Halifax reçut la première ouverture de ce projet d'une manière qui montra qu'il serait inutile et peut-être même dangereux d'être plus explicite. Il n'était pas l'homme qui convenait à une telle entreprise. Son intelligence était inépuisable en distinctions et en objections; son caractère calme le portait peu vers les aventures; il était tout prêt à faire à la cour une opposition extrême dans la chambre des lords et par des écrits anonymes, mais il était peu disposé à échanger son repos de grand seigneur contre la vie incertaine et agitée de conspirateur, à se placer entre les mains de complices, à vivre dans la crainte continuelle des mandats d'arrêt et des officiers royaux, et peut-être à finir ses jours sur un échafaud, ou à vivre d'aumônes dans quelque ruelle de La Haye. Il laissa donc tomber de ses lèvres quelques mots qui indiquaient clairement qu'il ne désirait pas être initié aux intentions d'amis plus audacieux et plus impétueux que lui. Sidney le comprit et n'en parla plus [2].

On s'adressa ensuite à Danby avec plus de succès. Le danger et l'agitation, qui étaient insupportables à la délicate organisation morale d'Halifax, exerçaient une

[1] Burnet, I, 764. — Lettre en chiffres écrite à Guillaume, datée du 18 juin 1688, dans Dalrymple.

[2] Burnet, I, 764. — Lettre en chiffres écrite à Guillaume, datée du 18 juin 1688.

grande fascination sur l'esprit intrépide et actif de Danby. On pouvait lire sur leur physionomie les différences de caractère de ces deux hommes d'État. Le front, l'œil et la bouche d'Halifax indiquaient une puissante intelligence et un sens exquis du ridicule ; mais leur expression révélait un sceptique, un voluptueux, un homme incapable de jouer son va-tout sur une seule chance et d'être le martyr d'une cause quelconque. Ceux qui connaissent familièrement sa physionomie ne s'étonneront pas que Montaigne fût son écrivain favori [1]. Danby était un squelette, et sa figure maigre et ridée, quoique belle et noble, exprimait fortement à la fois la vivacité de ses facultés et l'inquiétude de son ambition. Une fois déjà il s'était élevé de l'obscurité à l'apogée du pouvoir ; il était ensuite tombé soudainement. Sa vie avait été en danger ; il avait passé plusieurs années en prison. Il était libre maintenant ; mais cela ne le contentait pas : il voulait redevenir grand. Attaché comme il l'était à l'Église anglicane, hostile comme il l'était à l'ascendant de la France, il ne pouvait espérer d'être puissant dans une cour qui fourmillait de Jésuites et qui obéissait servilement à la maison de Bourbon ; mais, s'il jouait un rôle principal dans une révolution qui confondrait tous les projets des Papistes, qui mettrait fin au long vasselage de l'Angleterre et qui transférerait le pouvoir à un couple illustre qu'il avait lui-même uni, il pourrait sortir de son éclipse et briller avec une nouvelle splendeur. Les Whigs, dont l'animosité l'avait chassé du pouvoir neuf ans auparavant, joindraient leurs acclamations à celles de ses vieux amis les Cavaliers. Déjà une réconciliation complète s'était opérée entre lui et le plus distingué des hommes qui avaient participé jadis à sa mise en accusation, le comte de Devonshire. Les deux gentilshommes s'étaient rencon-

[1] Sur Montaigne, voyez la lettre d'Halifax à Cotton. Je crois que le buste d'Halifax dans Westminster-Abbey donne une plus exacte idée de lui que tous les autres bustes et portraits que j'ai vus.

trés dans un village du Peak et avaient échangé des assurances de bon vouloir. Devonshire avait franchement avoué que les Whigs avaient été coupables d'une grande injustice, et avait déclaré qu'ils étaient maintenant convaincus de leur erreur. Danby, de son côté, avait des rétractations à faire : il croyait autrefois ou feignait de croire à la doctrine de l'obéissance passive dans le plus large sens du mot. C'était sous son administration et avec son approbation qu'avait été proposée une loi qui, si elle eût passé, aurait exclu du parlement et des emplois tous ceux qui eussent refusé de déclarer sous serment qu'ils regardaient la résistance comme illégale dans tous les cas. Mais son intelligence vigoureuse, surexcitée à l'excès par son inquiétude pour les intérêts publics et pour les siens propres, ne pouvait plus être la dupe, si tant est qu'elle l'eût jamais été, de sophismes aussi puérils. Il donna dès l'abord son adhésion au plan de conspiration; il s'occupa ensuite d'obtenir la coopération de Compton, l'évêque suspendu de Londres, et y réussit sans peine. Aucun prélat n'avait été aussi insolemment et aussi injustement traité par le gouvernement que Compton; aucun prélat n'avait autant à attendre d'une révolution, car il avait dirigé l'éducation de la princesse d'Orange, et il passait pour posséder une grande part de sa confiance. Comme ses collègues, il avait vivement soutenu, tant qu'il n'avait pas été opprimé, que résister à la tyrannie était un crime; mais depuis qu'il avait été cité devant la haute commission, une nouvelle révélation avait illuminé son esprit[1].

Danby et Compton désiraient s'assurer la coopération de Nottingham. Le plan lui fut exposé dans tous ses détails, et il l'approuva. Mais, quelques jours après, l'inquiétude commença à s'emparer de lui. Son esprit n'était pas

[1] Voyez Danby, Introduction aux papiers qu'il publia en 1710. — Burnet, I, 764.

assez ferme pour s'émanciper des préjugés de l'éducation. Il allait de théologien en théologien proposant des cas hypothétiques de tyrannie, et demandant si dans tel cas la résistance pouvait être légale. Les réponses qu'il obtenait accroissaient son embarras. Enfin il annonça à ses complices qu'il ne pouvait les suivre plus loin. Ils pouvaient le tuer s'ils le croyaient capable de trahir son secret, et il ne pourrait même les en blâmer, car en se retirant, après être allé si loin, il leur donnait une sorte de droit sur sa vie. Toutefois ils n'avaient rien à craindre de lui, leur affirma-t-il; il garderait leur secret, il ne pouvait s'empêcher de souhaiter leur succès; mais sa conscience ne lui permettait pas de prendre une part active à une rébellion. Ils écoutèrent ses aveux avec soupçon et dédain. Sidney, qui n'avait que de vagues notions de ce que pouvaient être des scrupules de conscience, informa le prince d'Orange que Nottingham avait eu peur. Pour être juste envers Nottingham, il faut dire que l'histoire entière de sa vie permet de croire que dans cette occasion sa conduite fut parfaitement honnête, quoique déraisonnable et irrésolue [1].

Les agents du prince obtinrent un plus grand succès auprès de lord Lumley, qui se savait, en dépit des services qu'il avait rendus à l'époque de l'insurrection de l'Ouest, abhorré à Whitehall, non-seulement comme hérétique, mais comme renégat, et qui se montra par conséquent plus empressé qu'aucun Protestant de naissance à prendre les armes pour la défense du protestantisme [2].

Pendant le mois de juin, les initiés se réunirent fréquemment. Enfin le dernier jour du mois, le jour même où les évêques furent déclarés non coupables, on fit le pas décisif. Une invitation formelle, transcrite par Sidney, mais rédigée par quelqu'un de plus habile que lui dans

[1] Burnet, I, 764. — Sidney au prince d'Orange, 30 juin 1688, dans Dalrymple.

[2] Burnet, I, 763. — Lumley à Guillaume, 31 mai 1688, dans Dalrymple.

l'art de la composition, fut envoyée à La Haye. Dans ce document, on assurait à Guillaume que les dix-neuf vingtièmes du peuple anglais désiraient un changement, et participeraient volontiers, s'ils pouvaient seulement obtenir l'appui d'une force extérieure qui rassurerait ceux qui se lèveraient en armes contre le danger d'être dispersés et massacrés avant qu'ils pussent s'organiser en ordre militaire. Si Son Altesse apparaissait dans l'île à la tête de quelques troupes, des milliers d'hommes se rendraient en toute hâte sous ses étendards. Il se trouverait bientôt à la tête d'une force très-supérieure à toute l'armée régulière d'Angleterre. D'ailleurs le gouvernement ne pouvait implicitement compter sur cette armée. Les officiers étaient mécontents, et les soldats partageaient avec la classe dont ils étaient sortis la plus grande aversion pour le papisme. Le sentiment protestant était encore plus fort dans la marine que dans l'armée. Il était important de prendre quelque mesure décisive, pendant que les choses étaient en cet état. L'entreprise serait bien plus difficile si elle était retardée jusqu'au moment où le roi se serait procuré, par la reconstitution des bourgs et des régiments, un parlement et une armée sur lesquels il pût compter. Les conspirateurs suppliaient donc le prince de venir en Angleterre aussi promptement que possible. Ils s'engageaient sur l'honneur à se joindre à lui, et ils se chargeaient de s'assurer la coopération d'un aussi grand nombre de personnes qu'il serait possible d'en mettre sans danger dans le secret d'une affaire si importante et si périlleuse. Sur un point cependant ils croyaient devoir faire des remontrances à Son Altesse. Elle n'avait pas su profiter de l'opinion de la grande majorité du peuple anglais touchant la naissance du prince de Galles. Elle avait au contraire envoyé des félicitations à Whitehall, et avait ainsi semblé reconnaître que l'enfant que l'on appelait prince de Galles était le légitime héritier de la couronne.

C'était là une faute grave, qui avait refroidi le zèle de beaucoup de partisans du prince. Il n'y avait pas une personne sur mille qui ne crût que l'enfant était supposé, et le prince nuirait à ses intérêts si les circonstances suspectes qui avaient entouré l'accouchement de la reine n'étaient pas mises au premier rang parmi les raisons qui lui faisaient prendre les armes[1].

Ce document fut signé en chiffres par les sept chefs de la conspiration, Shrewsbury, Devonshire, Danby, Lumley, Compton, Russell et Sidney. Herbert se chargea de porter le message. Sa mission était pleine de périls. Il se déguisa en simple matelot, et arriva en toute sécurité, sous ce costume, sur les côtes de Hollande, le vendredi qui suivit le procès des évêques. Il alla immédiatement trouver le prince. Bentinck et Dykvelt furent appelés, et plusieurs jours se passèrent en délibérations. Le premier résultat de ces délibérations fut de faire cesser les prières pour le prince de Galles dans la chapelle de la princesse[2].

Guillaume n'avait pas à craindre d'opposition de la part de sa femme, dont l'intelligence avait été complétement subjuguée par la sienne, et, ce qui est plus extraordinaire, il avait entièrement conquis ses affections. Il lui tenait lieu des parents qu'elle avait perdus par la mort, ou dont elle était séparée, des enfants qui avaient été refusés à ses prières, du pays dont elle était bannie. Dieu seul partageait avec lui son cœur. Elle n'avait probablement jamais été attachée à son père : elle l'avait quitté fort jeune ; bien des années s'étaient écoulées depuis qu'elle ne l'avait vu ; et, depuis son mariage, rien dans la conduite de Jacques n'indiquait une grande tendresse de sa part, ou n'était fait pour exciter son affection. Il avait fait tout son possible pour troubler le bon-

[1] Voyez ce document complet dans Dalrymple.

[2] Sidney, lettre à Guillaume, 30 juin 1688. — Avaux, nég. 10-20, 12-22 juillet.

heur de son ménage, et avait établi sous son toit tout un système d'espionnage et de commérage. Il jouissait d'un plus grand revenu qu'aucun de ses prédécesseurs, et il allouait régulièrement à sa sœur cadette quarante mille livres sterling par an [1]. Mais l'héritière présomptive du trône n'avait jamais reçu de lui le plus petit secours pécuniaire, et était à peine en état de tenir le haut rang qui lui appartenait parmi les princesses d'Europe. Elle avait osé intercéder auprès de son père en faveur de son vieil ami et de son précepteur Compton, qui avait été suspendu de ses fonctions pour avoir refusé de commettre un acte d'injustice flagrante; mais elle avait été durement repoussée [2]. Dès le jour où il fut évident que la princesse et son mari ne consentiraient pas à prendre part au renversement de la constitution anglaise, le principal but de la politique de Jacques avait été de leur nuire. Il avait rappelé de Hollande les régiments anglais. Il avait conspiré avec Tyrconnel et le gouvernement français contre les droits de Marie, et avait fait des arrangements pour la priver d'une au moins des trois couronnes auxquelles elle avait droit à la mort de son père. La plus grande partie de son peuple, et bien des personnes de haut rang et de haute intelligence, pensaient qu'il avait introduit dans la famille royale un prince de Galles supposé, pour la priver de son magnifique héritage, et il n'est pas douteux qu'elle partageait aussi le soupçon général. Il était impossible qu'elle pût aimer un tel père. Ses principes religieux étaient, il est vrai, si sévères, qu'elle eût probablement fait tous ses efforts pour s'acquitter de ce qu'elle regardait comme son devoir, même envers un père qu'elle n'aimait pas. Mais, dans l'occasion présente, elle jugea que les droits de Jacques à son obéissance devaient céder la place à

[1] Bonrepaux, 18-28 juillet 1687.

[2] Extraits de Birch, dans le British Museum.

des droits encore plus sacrés. Tous les théologiens et tous les publicistes s'accordent à reconnaître que lorsque la fille d'un roi est mariée à un prince d'un autre pays, elle est tenue d'oublier son propre peuple et la maison de son père, et de se ranger aux côtés de son époux dans le cas d'une rupture entre son mari et sa famille. C'est là une règle très-incontestable, même lorsque l'époux est dans son tort, et, dans l'occasion présente, l'entreprise que Guillaume méditait n'était pas seulement juste, elle était sainte.

Mais, bien qu'elle évitât soigneusement de dire ou de faire rien qui pût ajouter aux difficultés de son mari, ces difficultés étaient sérieuses. Elles n'étaient que très-imparfaitement comprises, même par quelques-uns des hommes qui l'invitaient à tenter une entreprise, et n'ont été que très-imparfaitement comprises par quelques-uns des écrivains qui ont raconté l'histoire de l'expédition.

Les obstacles qu'il devait s'attendre à rencontrer en Angleterre, quoique les moins formidables des obstacles qui s'opposaient à son dessein, étaient cependant sérieux. Il sentait qu'il serait insensé d'imiter l'exemple de Monmouth, de traverser la mer avec quelques aventuriers anglais, et de compter sur un soulèvement général de la population. Il fallait, de l'avis de tous ceux qui l'invitaient à passer la mer, qu'il eût une armée avec lui. Cependant, qui pourrait répondre de l'effet que produirait l'apparition de cette armée? Le gouvernement, il est vrai, était justement odieux. Mais le peuple anglais, qui n'avait pas l'habitude de l'intervention des puissances continentales dans les affaires anglaises, serait-il disposé à regarder favorablement un libérateur environné de soldats étrangers? Si une partie des forces royales résistait résolûment aux envahisseurs, cette partie de l'armée n'aurait-elle pas bientôt avec elle la sympathie de la grande majorité du peuple? Une seule défaite pouvait être fatale à toute

l'entreprise. Une victoire sanglante, gagnée au sein de l'île, sur les *Buffs* et les gardes *Coldstream*, serait presque une aussi grande calamité qu'une défaite. Une telle victoire serait la plus cruelle blessure qui eût jamais été infligée à l'orgueil national de la plus orgueilleuse des nations. Il ne pourrait jamais porter en paix et en sûreté une couronne ainsi conquise. La haine du peuple pour la haute commission et les Jésuites ferait place à la haine plus intense qu'inspireraient les conquérants étrangers ; et beaucoup de gens, qui n'avaient jusqu'alors que crainte et horreur pour la puissance de la France proclameraient que si l'on devait se soumettre à un pouvoir étranger, il était moins ignominieux de se soumettre à la France qu'à la Hollande.

Ces considérations auraient déjà pu suffire pour inquiéter Guillaume, quand même il aurait eu à sa disposition toutes les ressources militaires des Provinces-Unies. Mais, en réalité, il paraissait douteux qu'il pût obtenir l'assistance d'un seul bataillon. De toutes les difficultés contre lesquelles il avait à lutter, la plus grande, quoique la moins remarquée des historiens anglais, avait sa source dans la constitution de la république batave. Jamais grande société n'a existé longtemps sous une constitution aussi incommode. Les états généraux ne pouvaient faire la paix ou la guerre, ne pouvaient conclure une alliance ou lever une taxe, sans le consentement des états de chaque province. Les états d'une des provinces ne pouvaient donner un tel consentement sans le consentement préalable de chacune des municipalités qui avaient part à la représentation provinciale. Chaque municipalité était jusqu'à un certain point un État souverain, et comme tel avait le droit de traiter directement avec les ambassadeurs étrangers, et de concerter avec eux les moyens de ruiner les projets des autres municipalités. Dans plusieurs conseils des villes, le parti qui depuis plusieurs générations

avait surveillé jalousement l'influence du stathouder avait une grande puissance. A la tête de ce parti se trouvaient les magistrats de la belle ville d'Amsterdam, qui était alors à l'apogée de la prospérité. Ils avaient toujours, depuis la paix de Nimègue, entretenu avec Louis une correspondance amicale, par l'intermédiaire de l'habile et actif ministre de France, le comte d'Avaux. Des propositions mises en avant par le stathouder, comme indispensables à la sécurité de la république, approuvées par toutes les provinces, excepté par la province de Hollande, et par dix-sept des dix-huit conseils des villes de cette dernière province, avaient été rejetées à plusieurs reprises par l'unique voix d'Amsterdam. Dans de tels cas, le seul remède constitutionnel était que les députés des villes qui avaient accepté les propositions rendissent une visite à la ville opposante, pour lui adresser des remontrances. Le nombre des députés était illimité ; ils pouvaient faire durer leurs remontrances aussi longtemps qu'ils le jugeaient convenable; et, pendant ce temps-là, toutes leurs dépenses étaient payées par la municipalité obstinée, qui refusait de céder à leurs arguments. Cet absurde moyen de coercition avait été employé une fois avec succès à l'égard de la petite ville de Gorkum, mais était incapable de produire beaucoup d'effet sur la puissante et opulente Amsterdam, renommée dans le monde entier par son port couvert d'une forêt de mâts, par ses canaux bordés de somptueux palais, par sa magnifique salle des États, dont les murailles, le plancher et les plafonds étaient du marbre le plus brillant, par ses magasins remplis des productions les plus riches de Ceylan et de Surinam, par sa Bourse retentissante du bruit incessant de toutes les langues parlées par des hommes civilisés [1].

Les querelles entre la majorité qui soutenait le sta-

[1] Avaux, nég. 29 octobre-8 novembre 1683.

thouder, et la minorité qui avait à sa tête les magistrats d'Amsterdam, avaient à plusieurs reprises été si chaudes, que l'effusion du sang avait semblé inévitable. Dans une occasion, le prince avait essayé de faire punir comme traîtres les députés récalcitrants. Une autre fois, les portes d'Amsterdam avaient été fermées devant lui, et on avait levé des troupes pour défendre les priviléges du conseil municipal. Il n'était donc pas probable que les chefs de cette grande ville voulussent consentir à une expédition défavorable au plus haut degré à Louis XIV, qu'ils caressaient, et faite pour agrandir encore la maison d'Orange, qu'ils abhorraient. Cependant, cette expédition ne pouvait être légalement entreprise sans leur consentement. Étouffer leur opposition par la force était une mesure devant laquelle n'aurait pas reculé en toute autre circonstance le hardi et résolu stathouder. Mais à ce moment il était important qu'il évitât avec soin tout acte qui pourrait être représenté comme tyrannique. Il ne pouvait pas se hasarder à violer les lois fondamentales de la Hollande, au moment même où il tirait l'épée contre son beau-père pour ses violations des lois fondamentales de l'Angleterre. La destruction violente d'une constitution libre eût été un étrange prélude à la restauration violente d'une autre libre constitution [1].

Il y avait encore une autre difficulté qui a été trop peu remarquée par les écrivains anglais, mais que Guillaume ne perdit pas un instant de vue. Il ne pouvait réussir dans l'expédition qu'il méditait qu'en faisant appel au sentiment protestant de l'Angleterre, et en excitant ce sentiment de manière à le rendre pour un temps le sentiment dominant et presque exclusif de la nation. C'eût été là un plan bien simple à exécuter, si le but de sa politique avait été d'accomplir une révolution dans

[1] Sur les relations du stathouder avec la cité d'Amsterdam, voyez Avaux, *passim*.

notre île et d'y régner; mais il avait en vue un but ultérieur qu'il ne pouvait atteindre que par le soutien de princes sincèrement attachés à l'Église de Rome. Il désirait unir l'empire, le roi catholique, et le saint-siége avec l'Angleterre et la Hollande, dans une grande coalition contre la France. Il était donc nécessaire que tout en frappant le plus grand coup qui ait jamais été frappé pour la défense du protestantisme, il fît en sorte de ne pas s'aliéner le bon vouloir des gouvernements qui regardaient le protestantisme comme une hérésie damnable.

Telles étaient les difficultés compliquées de cette grande entreprise. Les hommes d'État du continent voyaient une partie de ces difficultés; les hommes d'État d'Angleterre une autre. Un seul esprit vaste et puissant les vit toutes d'un seul coup d'œil, et se détermina à les surmonter toutes. Il n'était pas aisé de renverser le gouvernement anglais au moyen d'une armée étrangère sans blesser l'orgueil national des Anglais. Il n'était pas aisé d'obtenir de cette faction batave, qui se montrait partiale pour la France et qui était l'ennemie de la maison d'Orange, une décision en faveur d'une expédition destinée à confondre tous les plans de la France et à élever la maison d'Orange à l'apogée de la grandeur. Il n'était pas aisé de conduire des Protestants enthousiastes à une croisade contre le papisme, et d'être en même temps accompagné des vœux de presque tous les gouvernements papistes et du pape lui-même. Guillaume atteignit cependant tous ces résultats, même ceux qui paraissaient les plus inconciliables; il les atteignit complétement et d'un seul coup. L'histoire des temps anciens et modernes ne contient pas un second exemple d'un tel succès dans une entreprise politique.

Cette tâche aurait été cependant au-dessus des forces même d'un homme d'État tel que Guillaume, si ses adversaires n'avaient pas été à cette époque frappés d'un

vertige tel que beaucoup d'hommes, qui n'étaient en aucune façon enclins à la superstition, l'attribuèrent au jugement spécial de Dieu. Non-seulement le roi d'Angleterre fut, comme il l'avait toujours été, stupide et pervers, mais encore les conseils du politique roi de France furent tournés en dérision. Tout ce que la sagesse et l'énergie pouvaient faire, Guillaume pouvait le faire aussi, et ses ennemis se chargèrent du soin d'écarter les obstacles que n'auraient pu surmonter ni la sagesse ni l'énergie.

En ce grand jour où les évêques furent acquittés et où l'invitation à Guillaume partit pour La Haye, Jacques revint d'Hounslow à Westminster dans une humeur sombre et inquiète. Il s'efforça toute la soirée de paraître joyeux [1]; mais les feux de joie, les pétards et surtout les papes en cire qui flambaient dans tous les quartiers de Londres n'étaient pas un spectacle fait pour le calmer. Ceux qui le virent pendant cette soirée purent aisément lire sur son visage et sa contenance les violentes émotions qui agitaient son esprit [2]. Pendant plusieurs jours, il parut si désireux de ne pas parler du procès, que Barillon lui-même n'osa pas mettre ce sujet sur le tapis [3].

Bientôt il devint évident que la défaite et la mortification n'avaient fait qu'endurcir encore davantage le cœur du roi. Les premiers mots qu'il lâcha, lorsqu'il apprit que l'objet de sa vengeance lui avait échappé, furent : « Tant pis pour eux! » Quelques jours après, ces paroles, que, selon son habitude, il répétait à satiété, reçurent une explication. Il s'accusait non pas d'avoir poursuivi les évêques, mais de les avoir poursuivis devant un tribunal où les questions de fait étaient décidées par des jurés, et où les principes reconnus de la loi ne pouvaient pas être entièrement méconnus, même par les

[1] Adda, 6-16 juillet 1688.
[2] *Mémoires de Reresby*.
[3] Barillon, 2-12 juillet 1688.

juges les plus serviles. Il était décidé à réparer cette faute. Une quinzaine après le procès, ordre fut donné à tous les chanceliers des diocèses et à tous les archidiacres de rechercher strictement dans leurs juridictions respectives, et de rapporter à la haute commission, dans un délai de cinq semaines, les noms de tous les recteurs, vicaires et curés qui avaient omis de lire la déclaration[1]. Le roi se délectait à l'avance de la terreur dont allaient être saisis les coupables, lorsqu'ils apprendraient qu'ils allaient être cités devant une cour qui ne leur ferait pas quartier[2]. Le nombre des coupables était de près de dix mille, et, après ce qui s'était passé à Magdalene-College, chacun d'eux pouvait raisonnablement s'attendre à être interdit de toutes ses fonctions spirituelles, chassé de son bénéfice, déclaré incapable d'en occuper aucun autre à l'avenir, et chargé de tous les frais de ce procès, qui le réduiraient à la mendicité.

Telle était la persécution que Jacques, irrité de sa défaite à Westminster-Hall, résolut d'infliger au clergé. En même temps il résolut de montrer aux magistrats, par une prompte et large distribution de récompenses et de punitions, qu'une servilité ardente et effrontée, même lorsqu'elle n'était pas couronnée de succès, était un titre certain à sa faveur, et que quiconque, après des années de servilité, osait avoir un instant de courage et d'honnêteté, était coupable d'une offense impardonnable. La violence et l'audace que l'apostat Williams avait montrées pendant tout le procès des évêques l'avaient rendu l'objet de la haine de toute la nation[3]. Il en fut récompensé par un titre de baronnet. Holloway et Powell

[1] *Gazette de Londres*, 16 juillet 1688. L'ordre porte la date du 12 juillet.

[2] C'est la phrase même de Barillon, 6-16 juillet 1688.

[3] Dans une des nombreuses ballades de cette époque, on trouve les vers suivants : « Nos deux Bretons se sont enfuis, — Eux qui croyaient pouvoir violer les lois, — Et au prochain parlement, tous deux seront certainement tancés. » Les deux Bretons sont Jeffreys et Williams, tous deux nés dans le pays de Galles.

avaient relevé leur réputation en déclarant que, dans leur opinion, la pétition n'était pas un libelle. Ils furent destitués[1]. Le sort de Wright semble avoir été mis en suspens pendant quelque temps. Il avait à la vérité fait un résumé défavorable aux évêques; mais il avait laissé leurs défenseurs mettre en question le pouvoir de dispense. Il avait déclaré que la pétition était un libelle; mais il s'était soigneusement abstenu de dire que la déclaration était légale, et pendant tout le procès, ses allures avaient été celles d'un homme qui savait que le jour des représailles pouvait arriver. Il avait certainement de grands titres à l'indulgence; car il était difficile d'espérer qu'il pût y avoir quelqu'un d'assez impudent pour accomplir jusqu'au bout une telle tâche en présence d'un tel barreau et d'un tel auditoire, sans faiblir un instant. Les membres de la cabale jésuitique l'accusèrent cependant d'avoir manqué de courage; le chancelier le déclara un imbécile, et on crut généralement qu'un nouveau grand juge serait nommé[2]. Mais ce changement n'eut pas lieu. Il eût été en effet fort difficile de remplacer Wright. Les nombreux jurisconsultes qui lui étaient supérieurs en talent et en science étaient presque sans exception hostiles aux desseins du gouvernement, et les quelques jurisconsultes qui le surpassaient en turpitude et en effronterie se trouvaient presque sans exception dans les rangs les plus infimes du barreau et auraient été incapables de conduire les affaires ordinaires à la cour du banc du roi. Williams réunissait bien, à la vérité, toutes les qualités que Jacques recherchait chez un magistrat; mais on avait besoin des services de Williams au barreau, et si on l'en avait retiré, la couronne n'aurait pu trouver l'appui même d'un avocat de troisième ordre.

[1] *Gazette de Londres*, 9 juillet 1688.

[2] Correspondance d'Ellis, 10 juillet 1688. — Journal de Clarendon, 3 août 1688.

Rien n'avait plus étonné et mortifié le roi que l'enthousiasme que les dissidents avaient montré pour la cause des évêques. Penn, qui, bien qu'il eût sacrifié à des scrupules de conscience richesses et honneurs, semble s'être figuré que personne autre que lui ne pouvait avoir une conscience, imputa le mécontentement des Puritains à l'envie et à l'ambition déçue. Ils n'avaient pas eu leur part des bénéfices promis par la déclaration d'indulgence, aucun d'eux n'avait été élevé à un poste important et honorable ; il n'était donc pas étonnant qu'ils fussent jaloux des Catholiques romains. En conséquence, une semaine après que le grand verdict eût été prononcé dans Westminster-Hall, Silas Titus, Presbytérien connu, Exclusioniste véhément, et l'un des commissaires de la mise en accusation de Stafford, fut invité à occuper un siége dans le conseil privé. Il était un de ceux sur lesquels l'opposition avait mis le plus de confiance ; mais l'honneur qui lui fut offert, et l'espoir d'obtenir une forte somme qui lui était due par la couronne, l'emportèrent, et il entra au conseil, au grand dégoût de toutes les classes de Protestants[1].

Les desseins vindicatifs du roi contre l'Église n'avaient pas trouvé leur satisfaction. Presque tous les archidiacres et tous les chanceliers diocésains refusèrent de fournir les renseignements demandés. Le jour qui avait été fixé, où tout le corps du clergé devait être sommé de comparaître pour crime de désobéissance, arriva. La haute commission se réunit : il se trouva que presque aucun officier ecclésiastique n'avait envoyé de rapport. En même temps une lettre très-importante était déposée sur le bureau. Elle venait de Sprat, évêque de Rochester. Pendant deux ans, Sprat, poussé par l'espoir d'un archevêché, avait consenti à supporter le reproche d'ai-

[1] *Gazette de Londres*, 9 juillet 1688. — Adda, 13-23 juillet. — Journal d'Evelyn, 12 juillet. — Johnstone, 8-18 décembre 1687, 6-16 février 1688.

der à la persécution de cette Église, que toutes les obligations de la conscience et de l'honneur lui faisaient un devoir de défendre. Mais ses espérances avaient été désappointées. Il voyait qu'à moins d'abjurer sa religion, il n'avait aucune chance d'obtenir le siége métropolitain d'York. Il avait des instincts trop doux pour trouver du plaisir à la tyrannie, et il était trop perspicace pour ne pas apercevoir les signes des représailles qui s'approchaient. Il se décida donc à résigner ses fonctions odieuses, et il fit part à ses collègues de sa détermination dans une lettre écrite, comme toutes ses compositions en prose, avec une grande convenance et une grande dignité de style. Il était impossible, disait-il, qu'il pût continuer à siéger dans la commission. Il avait lu la déclaration par obéissance pour les ordres du roi; mais il ne pouvait se résoudre à condamner des milliers de pieux et fidèles docteurs qui avaient envisagé leurs devoirs sous un jour différent; et puisqu'on avait pris la résolution de les punir pour avoir agi conformément à leur conscience, il devait déclarer qu'il préférait souffrir avec eux que de contribuer à leurs souffrances.

Les commissaires lurent et furent terrifiés. Les défauts mêmes de leur collègue, le relâchement bien connu de ses principes, la bassesse notoire de son caractère, rendaient sa défection particulièrement alarmante. Un gouvernement devait être très en péril, lorsque des hommes comme Sprat osaient s'adresser à lui dans le langage de Hampden. Ce tribunal, naguère si insolent, devint tout à coup étrangement timide. Les fonctionnaires ecclésiastiques qui avaient défié son autorité ne furent pas même réprimandés. On ne crut pas prudent de laisser percer le soupçon qu'on regardait leur désobéissance comme intentionnelle. On leur enjoignit simplement d'avoir à tenir leurs rapports prêts dans un délai de quatre mois. La commission se sé-

para ensuite dans la confusion. Elle avait reçu un coup mortel[1].

Tandis que la haute commission reculait devant un conflit avec l'Église, l'Église, qui avait conscience de sa force, et qui était animée d'un enthousiasme tout nouveau, provoquait, par une série de défis, les attaques de la haute commission. Aussitôt après l'acquittement des évêques, le vénérable Ormond, le plus illustre des Cavaliers de la grande guerre civile, succomba sous le poids des infirmités de l'âge. La nouvelle de sa mort fut bien vite apportée à Oxford. L'université, dont il était depuis longtemps le chancelier, se réunit immédiatement pour nommer un successeur. Il y avait un parti qui portait l'éloquent et accompli Halifax, un autre qui portait le grave et orthodoxe Nottingham. Quelques-uns des membres de l'université mentionnèrent le comte d'Abingdon, qui résidait près d'Oxford, et qui avait été cassé de la lieutenance du comté pour avoir refusé de participer aux desseins du roi contre la religion établie ; mais la majorité, qui se composait de cent quatre-vingts agrégés, vota pour le jeune duc d'Ormond, petit-fils de leur dernier chancelier et fils du brave Ossory. La promptitude avec laquelle les membres de l'université adoptèrent cette résolution fut causée par la crainte que le roi n'essayât, s'ils retardaient seulement d'un jour, de leur imposer quelque chancelier tout disposé à trahir leurs droits. Cette crainte était sensée, car deux heures seulement après qu'ils se furent séparés, un mandat royal arriva pour leur enjoindre de nommer Jeffreys. Heureusement l'élection du jeune Ormond était déjà achevée et irrévocable[2]. Quelques semaines après, l'infâme Timothée Hall, qui s'était distingué parmi le clergé de Londres

[1] Sprat, lettres au comte de Dorset. — *Gazette de Londres*, 23 août 1688.

[2] *Gazette de Londres*, 26 juillet 1688. — Adda, 27 juillet-6 août. — Nouvelles à la main, dans la collection Mackintosh, 25 juillet. — Correspondance d'Ellis, 28, 31 juillet. — Wood, *Fasti Oxonienses*.

en lisant la proclamation, en fut récompensé par l'archevêché d'Oxford, qui était vacant depuis la mort du non moins infâme Parker. Hall vint prendre possession de son siége; mais les chanoines de la cathédrale refusèrent d'assister à son installation; l'université refusa de le créer docteur; pas un seul des jeunes membres de l'académie ne demanda à être ordonné par lui, pas un chapeau ne s'abaissa devant lui, et il se trouva seul dans son palais[1].

Peu de temps après, un bénéfice qui appartenait au patronage de Magdalene-College, université d'Oxford, se trouva vacant. Hough et ses collègues destitués s'assemblèrent et présentèrent un candidat que l'évêque de Gloucester, dans le diocèse duquel se trouvait le bénéfice, n'hésita pas à instituer[2].

La *gentry* ne se montrait pas moins réfractaire que le clergé. Les assises de cet été prirent dans tout le pays un aspect qu'on ne leur avait jamais vu. Les juges, avant de partir pour leurs tournées, avaient été mandés devant le roi, qui leur avait recommandé de pénétrer les grands jurés et les magistrats dans tout le royaume de l'obligation où ils étaient d'envoyer aux parlements des membres qui soutiendraient la politique royale. Ils obéirent à ses ordres, haranguèrent avec véhémence contre le clergé, injurièrent les sept évêques, appelèrent la mémorable pétition un libelle factieux, critiquèrent avec une grande acrimonie le style de Sancroft, qui donnait, en effet, de grandes prises à la critique, et déclarèrent que Sa Grâce devrait être fouettée par le docteur Busby pour écrire si mal l'anglais; mais le seul effet de ces déclamations indécentes fut d'accroître le mécontentement public. Toutes les marques de respect public qu'on avait l'habitude de montrer pour les fonctions judiciaires et

[1] Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Journal de Luttrell, 23 août 1688.

[2] Ronquillo, 17-27 septembre 1688. — Journal de Luttrell, 6 septembre.

la commission royale disparurent. Il était d'usage que les hommes riches et de noble naissance escortassent à cheval le shérif lorsqu'il accompagnait les juges à la ville du comté, mais cette procession fut très-difficile à former cette année-là dans tout le royaume. Les successeurs de Powell et d'Holloway, particulièrement, furent traités avec une indignation marquée. La tournée d'Oxford leur avait été assignée, et ils s'attendaient à être reçus dans tous les comtés qu'ils avaient à traverser par des cavalcades de la *gentry* royaliste, mais lorsqu'ils approchèrent de Wallingford, où ils devaient ouvrir la session pour le Berkshire, le shérif seul vint à leur rencontre, et le même fait se répéta lorsqu'ils arrivèrent à Oxford, cette capitale royaliste d'une province éminemment royaliste[1].

L'armée n'était guère moins mécontente que le clergé ou la *gentry*. La garnison de la Tour avait bu à la santé des évêques prisonniers. Les gardes à pied, casernés à Lambeth, avaient accompagné les évêques à leur palais avec toutes les marques de respect. Nulle part les nouvelles de l'acquittement n'avaient été reçues avec des applaudissements plus enthousiastes qu'à Hounslow-Heath. En réalité, ces grandes forces que le roi avait assemblées pour dompter sa capitale récalcitrante étaient devenues plus disposées à la révolte que la capitale elle-même, et étaient plus redoutées de la cour que des citoyens. Dès les premiers jours du mois d'août, le camp fut dissous, et les troupes furent envoyées dans différentes parties du pays[2].

Jacques se leurrait de l'espoir qu'il lui serait plus facile d'agir sur des bataillons séparés que sur des milliers d'hommes réunis en une seule masse. Il en fit la première expérience sur le régiment d'infanterie de lord

[1] Correspondance d'Ellis, i, 7 août 1688. — L'évêque Sprat, *Relation de la conférence du 6 novembre 1688*.

[2] Journal de Luttrell, 8 août 1688.

Liethfield, aujourd'hui le douzième régiment de ligne. Ce régiment fut probablement choisi parce qu'il avait été levé, à l'époque de l'insurrection de l'Ouest, dans le Staffordshire, province où les Catholiques romains étaient plus nombreux et plus puissants que dans toute autre partie de l'Angleterre. Les hommes furent alignés en présence du roi. Leur major les informa que Sa Majesté désirait qu'ils souscrivissent un engagement qui les obligerait à mettre à exécution ses intentions concernant le *Test*, et que tous ceux qui ne voudraient pas obéir devaient quitter le service sur-le-champ. Au grand étonnement du roi, des rangs entiers déposèrent immédiatement leurs piques et leurs mousquets. Deux officiers et quelques soldats, tous Catholiques romains, obéirent seuls à son commandement. Il resta silencieux quelque temps, puis il ordonna aux soldats de reprendre leurs armes. « Une autre fois, dit-il avec un regard sombre, je ne vous ferai pas l'honneur de vous consulter [1]. »

Il était évident que s'il voulait persister dans ses desseins, il lui fallait refondre son armée ; mais les éléments propres à l'accomplissement d'un tel projet ne se trouvaient pas dans notre île. Les Catholiques romains, même dans les districts où ils étaient le plus nombreux, étaient en petite minorité. La haine du papisme s'était répandue dans toutes les classes de ses sujets protestants, et était devenue la passion dominante des laboureurs et des artisans eux-mêmes ; mais dans une autre partie de son royaume, un esprit très-différent animait la majorité de la population. Il était impossible de fixer une limite au nombre de soldats catholiques romains qu'une bonne solde et de bonnes garnisons en Angleterre pouvaient engager à passer le canal Saint-Georges. Tyrconnel s'é-

[1] Le fait nous est rapporté par trois écrivains qui pouvaient se rappeler cette époque, Kennett, Eachard et Oldmixon. Voyez aussi le *Caveat contre les Whighs*.

tait occupé depuis quelque temps de former avec les paysans de son pays une force militaire sur laquelle le roi pût compter. Déjà l'armée d'Irlande se composait presque tout entière de Papistes de sang et de langage celtiques. Barillon, à plusieurs reprises, avait vivement conseillé à Jacques de faire venir cette armée pour réprimer l'Angleterre [1].

Jacques hésitait. Il désirait bien être entouré de troupes sur lesquelles il pût compter, mais il redoutait l'explosion du sentiment national, que ne pourrait manquer de produire l'apparition d'une grande force irlandaise sur le sol anglais. Enfin, ainsi qu'il arrive ordinairement lorsqu'un homme d'un caractère faible essaye d'éviter des inconvénients de nature opposée, il prit un parti qui les réunissait tous. Il appela des troupes irlandaises, non-seulement en nombre suffisant pour réprimer la ville de Londres ou le comté d'York, mais en nombre plus que suffisant pour exciter l'alarme et la colère de tout le royaume, depuis le Northumberland jusqu'au pays de Cornouailles. Les bataillons levés et disciplinés par Tyrconnel vinrent les uns après les autres débarquer sur la côte de l'Ouest, et se dirigèrent vers la capitale, et des recrues irlandaises, en nombre considérable, furent appelées pour remplir les vides des régiments anglais [2].

De toutes les fautes commises par Jacques, aucune ne lui fut plus fatale que celle-là. Déjà il s'était aliéné le cœur de son peuple en violant les lois nationales, en confisquant les propriétés, en persécutant la religion du pays. Il avait déjà transformé en rebelles beaucoup de ceux qui jadis étaient zélés pour la monarchie. Il aurait pu cependant encore, avec quelques chances de succès, en appeler à l'esprit patriotique de ses sujets

[1] Barillon, 23 août - 2 septembre 1688 ; 3-13 ; 6-16 ; 8-18 septembre.

[2] Journal de Luttrell, 27 août 1688.

contre un envahisseur étranger, car ils étaient, par le caractère aussi bien que par la position géographique, un peuple d'insulaires. Leurs antipathies nationales étaient à cette époque déraisonnablement et odieusement violentes. Jamais les Anglais n'avaient été habitués au contrôle ou à l'intervention d'aucun étranger. L'apparition d'une armée étrangère sur le sol natal pouvait les pousser à se rallier autour d'un roi qu'ils n'avaient aucune raison d'aimer. Guillaume aurait été peut-être incapable de surmonter cette difficulté, mais Jacques se chargea de l'en débarrasser. L'arrivée d'une brigade des mousquetaires de Louis XIV n'aurait pas excité une alarme et une colère aussi fortes que celles que ressentirent nos ancêtres lorsqu'ils virent des colonnes de Papistes armés, fraîchement arrivés de Dublin, marchant en grande pompe militaire le long des grandes routes. Aucun homme de sang anglais ne regardait alors les Irlandais indigènes comme ses compatriotes. Ils n'appartenaient pas à la même branche de la grande famille humaine. Ils se distinguaient de nous par bien des particularités morales et intellectuelles que ne suffisait pas à expliquer la différence d'éducation et de position, quelque grande qu'elle fût. Ils avaient une physionomie propre, une langue particulière. Lorsqu'ils parlaient anglais, leur prononciation était risible, et leur phraséologie était grotesque comme l'est toujours la phraséologie de ceux qui pensent dans une langue et qui expriment leurs pensées dans une autre. Ils étaient donc des étrangers, et les plus haïs et méprisés de tous les étrangers : les plus haïs, car pendant cinq siècles ils avaient toujours été nos ennemis ; les plus méprisés, car ils étaient nos ennemis vaincus, subjugués et dépouillés. L'Anglais comparait avec orgueil ses champs à ces marais désolés d'où sortaient les *Rapparees* pour le vol et le meurtre, et son habitation à ces huttes où grouillaient ensemble les paysans et les pourceaux du Shannon.

L'Anglais était membre d'une société très-inférieure en richesse et en civilisation à la société dans laquelle nous vivons, mais cependant une des sociétés les plus riches et les plus civilisées que le monde eût encore vues; les Irlandais étaient aussi grossiers que les sauvages du Labrador. L'Anglais était un homme libre; les Irlandais étaient les serfs héréditaires de sa race. L'Anglais adorait Dieu selon un culte pur et rationnel; les Irlandais étaient enfoncés dans l'idolâtrie et la superstition. L'Anglais savait que de grandes multitudes irlandaises avaient fui à plusieurs reprises devant une petite force anglaise, et que toute la population irlandaise avait été contenue par une petite colonie anglaise; et il tirait complaisamment de ces faits la conclusion qu'il était naturellement un être d'un ordre supérieur à l'Irlandais; car c'est ainsi qu'une race dominante explique toujours son ascendant et excuse sa tyrannie. Il est aujourd'hui universellement reconnu que les Irlandais se distinguent parmi toutes les nations par leur vivacité, leur esprit et leur éloquence. Ils ont prouvé sur cent champs de bataille que, lorsqu'ils sont bien disciplinés, ils font d'excellents soldats. Cependant il est certain qu'il y a cent cinquante ans ils étaient généralement méprisés dans notre pays comme un peuple stupide et lâche. Et c'étaient là les hommes qui devaient tenir sous le joug la nation anglaise pendant qu'on détruirait sa constitution civile et ecclésiastique! Le sang de la nation tout entière bouillonna à cette pensée. Être conquis par des Français ou des Espagnols aurait semblé un sort comparativement tolérable. Nous étions habitués à traiter sur un pied d'égalité avec les Français et les Espagnols. Nous avions quelquefois envié leur prospérité, quelquefois nous avions redouté leur pouvoir, quelquefois encore nous nous étions félicités de leur amitié. En dépit de notre orgueil insociable, nous admettions qu'ils étaient de grands peuples, ayant de justes raisons de se vanter d'hommes

éminents dans les arts de la guerre et de la paix. Mais être subjugués par une caste inférieure était l'humiliation des humiliations. Les Anglais éprouvaient les sentiments qu'éprouverait la population blanche de Charleston et de la Nouvelle-Orléans, si ces villes étaient occupées par des garnisons nègres. Les faits réels auraient déjà suffi pour exciter l'inquiétude et l'agitation; mais ces faits étaient comme noyés dans un océan de rumeurs étranges, qui ne cessaient de s'accroître en allant de café en café et de cabaret en cabaret, et qui devenaient plus merveilleux et plus terribles à mesure qu'elles augmentaient. Le nombre des troupes irlandaises qui venaient de débarquer sur nos rivages pouvait justement exciter des appréhensions sérieuses sur les desseins ultérieurs du roi; mais il était décuplé par l'imagination et les craintes du public. On peut supposer sans peine que les grossiers fantassins du Connaught, placés tout armés au milieu d'un peuple qu'ils haïssaient et dont ils étaient haïs, commirent quelques excès. Ces excès furent exagérés par le récit qu'on en fit, et on mit sur le compte des soldats étrangers, outre leurs propres délits, toutes les fautes de leurs camarades anglais. De toutes les parties du royaume, un cri s'éleva contre les barbares étrangers qui entraient de force dans les maisons des citoyens, s'emparaient des chariots et des chevaux, enlevaient l'argent et insultaient les femmes. Ces hommes, disait-on, étaient les fils de ceux qui, quarante-sept ans auparavant, avaient massacré les Protestants par milliers. L'histoire de la rébellion de 1641, histoire qui, même lorsqu'on la raconte avec modération, est encore bien faite pour exciter la pitié ou l'horreur, et qui avait été terriblement dénaturée par les antipathies religieuses et nationales, devint le sujet favori des conversations du jour. De hideuses histoires de maisons brûlées avec leurs habitants, de femmes et de jeunes enfants massacrés, de proches parents forcés par

la torture à être réciproquement leurs meurtriers, de cadavres outragés et mutilés, étaient racontées et écoutées avec une foi entière et un excessif intérêt. Puis on ajoutait que les lâches sauvages qui avaient commis par surprise toutes ces cruautés sur une colonie sans défiance et sans défense avaient, aussitôt qu'Olivier était arrivé dans leur pays pour accomplir sa grande mission vengeresse, jeté leurs armes, en proie à une terreur panique, et s'étaient soumis, sans tenter les chances d'un seul combat, à cet esclavage qui était leur condition méritée. Bien des symptômes indiquaient qu'une autre spoliation et un autre grand massacre des colons saxons étaient médités par le lord lieutenant. Déjà des milliers de colons protestants, fuyant devant l'injustice et l'insolence de Tyrconnel, avaient soulevé l'indignation de la mère patrie, en racontant tout ce qu'ils avaient souffert et tout ce qu'ils avaient eu trop de raisons de craindre. On put voir bientôt, de manière à ne pas s'y méprendre, combien l'esprit public avait été excité par les plaintes de ces fugitifs. Tyrconnel avait soumis à l'approbation royale les articles d'un bill destiné à rapporter la loi en vertu de laquelle la moitié du sol irlandais était possédé, et il avait envoyé à Westminster comme ses agents deux de ses compatriotes Catholiques romains, qui venaient d'être élevés aux plus hautes fonctions judiciaires : Nugent, *chief-justice* de la cour irlandaise du banc du roi, personnification de tous les vices et de toutes les faiblesses que les Anglais d'alors croyaient caractéristiques des Celtes papistes, et Rice, baron de l'Échiquier irlandais, qui, par ses talents et ses connaissances, était peut-être l'homme le plus remarquable de sa race et de sa religion. L'objet de leur mission était bien connu, et les deux juges n'osaient pas se montrer dans les rues. Lorsqu'ils étaient reconnus, la populace criait : Place aux ambassadeurs irlandais! et leur voiture était escortée avec une ironique solennité par des bandes d'huissiers et de cou-

reurs portant des bâtons sur lesquels étaient fichées des pommes de terre[1].

L'aversion des Anglais pour les Irlandais était si forte et si générale à cette époque, que les Catholiques romains les plus distingués la partageaient. Powis et Bellasyse exprimèrent, dans un langage violent et acerbe, leur antipathie pour les étrangers jusque dans la chambre du conseil[2]. Cette antipathie était encore plus forte parmi les Anglais, et peut-être n'était-elle nulle part plus forte que dans l'armée. Ni les officiers ni les soldats n'étaient disposés à supporter patiemment la préférence que montrait leur maître pour une race étrangère et sujette. Le duc de Berwick, qui était colonel du huitième régiment de ligne, alors caserné à Portsmouth, donna des ordres pour que trente hommes qui venaient d'arriver d'Irlande fussent enrôlés. Les soldats anglais déclarèrent qu'ils ne voulaient pas servir avec ces intrus. John Beaumont, lieutenant-colonel du régiment, en son nom et au nom de cinq des capitaines, protesta contre cette insulte jetée à la nation et à l'armée anglaises. « Nous avons, dit-il, levé ce régiment à nos dépens pour défendre la couronne de Sa Majesté dans les temps de danger. Nous n'avons pas éprouvé alors de difficulté à trouver des recrues anglaises par centaines. Nous pouvons facilement compléter chaque compagnie sans avoir besoin d'admettre des Irlandais. Nous ne pensons donc pas qu'il soit honorable pour nous de nous laisser imposer ces étrangers, et nous supplions qu'on nous permette, ou de commander des hommes de notre nation, ou d'offrir nos démissions. » Berwick envoya demander des ordres à Whitehall. Le roi, très-exaspéré, dépêcha immédiatement une troupe de cavalerie à Portsmouth, avec ordre d'amener devant lui les six officiers récalcitrants. Un

[1] King, *État des Protestants d'Irlande. — Conseils secrets du parti romain en Irlande.*

[2] *Conseils secrets du parti romain en Irlande.*

conseil de guerre s'assembla. Ils refusèrent de faire aucune soumission, et ils furent condamnés à la destitution, ce qui était alors la plus forte peine que pût infliger un conseil de guerre. La nation entière applaudit les officiers, et le sentiment dominant fut encore stimulé par la rumeur non fondée que, pendant qu'ils étaient en état d'arrestation, ils avaient été traités avec cruauté [1].

Le sentiment public ne se manifestait pas alors par ces signes qui nous sont familiers aujourd'hui, c'est-à-dire par de grands *meetings* et par des harangues véhémentes; néanmoins il trouvait des issues par où se faire jour. Thomas Wharton, qui dans le dernier parlement avait représenté le Buckinghamshire et qui s'était fait déjà une double réputation comme libertin et comme Whig, avait écrit une ballade satirique sur l'administration de Tyrconnel. Dans ce petit poëme, un Irlandais félicite, dans un jargon barbare, un de ses compatriotes du triomphe prochain du papisme et de la race milésienne. L'héritier protestant serait exclu. Les officiers protestants seraient cassés. La grande Charte et les bavards qui en appelleraient à elle seraient pendus à la même corde. Le bon Talbot inonderait de commandements militaires ses compatriotes, et couperait la gorge aux Anglais. Ces vers, qui n'étaient à aucun égard au-dessus du niveau de la poésie des rues, avaient pour refrain un certain assemblage de syllabes incohérentes qui, disait-on, avait servi de mot

[1] *Histoire de la désertion*, 1689. Comparez la première et la seconde édition. — Barillon, 8-18 septembre 1688. — Citters, même date. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 168. Le compilateur de ce dernier ouvrage dit que Churchill poussa la cour à condamner à mort les six officiers. Cette anecdote ne se trouve pas dans les papiers du roi, je la regarde donc comme une des mille fictions inventées à Saint-Germain pour noircir un caractère qui n'avait certes pas besoin de tels enjolivements. Que Churchill ait affecté en cette occasion une grande indignation, afin de cacher la trahison qu'il méditait, cela est très-probable; mais il est impossible de croire qu'un homme de tant de sens ait poussé les membres d'un conseil de guerre à infliger une punition qui était au-dessus de leur compétence.

d'ordre aux insurgés de l'Ulster, en 1641. Les vers et la chanson s'emparèrent de l'imagination du pays. D'un bout de l'Angleterre à l'autre, toutes les classes de la société chantaient constamment ce refrain baroque. Il faisait surtout les délices de l'armée anglaise. Plus de soixante-dix ans après la révolution, un grand écrivain retraçait, avec une exquise habileté, le portrait d'un vieux soldat qui avait combattu à la Boyne et à Namur. Un des traits caractéristiques du bon vieillard était sa manie de siffler le *Lillibullero* [1].

Wharton se vantait plus tard d'avoir mis un roi à la porte de trois royaumes avec une chanson; mais en réalité, le succès du *Lillibullero* fut l'effet et non la cause de cet état d'excitation de l'esprit public qui produisit la révolution.

Tandis que Jacques soulevait ainsi contre lui-même tous ces sentiments nationaux qui, n'eût été sa folie, auraient encore pu sauver son trône, Louis XIV s'occupait d'un autre côté et d'une manière tout aussi efficace de faciliter l'entreprise que Guillaume méditait.

Le parti qui, en Hollande, était favorable à la France, ne formait qu'une minorité, mais une minorité assez forte, grâce à la constitution de la fédération batave, pour empêcher le stathouder de frapper un grand coup. Maintenir cette minorité dans les mêmes sentiments eût été l'objet auquel tout autre, en ces conjonctures, aurait dû être sacrifié, si la cour de Versailles eût été sage. Louis cependant, depuis quelque temps, travaillait comme de propos délibéré à refroidir ses amis hollandais; et il réussit enfin, mais non sans peine, à les rendre ses ennemis au moment même où leur appui lui aurait été d'un secours inappréciable.

[1] Le chant du *Lillibullero* se trouve dans la *Collection des poëmes politiques*. Dans les *Relics* de Percy, on trouvera la première partie, mais non la seconde, qui fut ajoutée après le débarquement de Guillaume. Dans l'*Examiner* et dans divers pamphlets de 1712, Wharton est mentionné comme l'auteur.

Il y avait deux points sur lesquels les citoyens des Provinces-Unies étaient particulièrement sensibles, la religion et le commerce, et le roi de France avait attaqué à la fois leur religion et leur commerce. La persécution des Huguenots et la révocation de l'édit de Nantes avaient excité partout la douleur et l'indignation des Protestants; mais en Hollande ces sentiments étaient plus forts que partout ailleurs, car un grand nombre de Hollandais, se fiant aux déclarations solennelles et réitérées de Louis, de maintenir la tolérance accordée par son grand-père, s'étaient, pour des motifs de commerce, établis en France, et beaucoup s'étaient fait naturaliser Français. Tous les courriers qui arrivaient en Hollande y apportaient la nouvelle que ces hommes étaient persécutés à cause de leur religion. Les dragons, disait-on, avaient été logés chez l'un d'entre eux. Un autre avait été déshabillé et placé devant le feu jusqu'à ce qu'il fût à moitié rôti. On leur défendait à tous, sous les peines les plus sévères, de célébrer les rites de leur religion, ou de quitter le pays dans lequel ils avaient été attirés par des promesses fallacieuses. Les partisans de la maison d'Orange se récriaient contre la cruauté et la perfidie du tyran. L'opposition était découragée et anéantie. Le conseil municipal d'Amsterdam lui-même, quoique très-attaché aux intérêts français et à la théologie arminienne, quoique fort peu disposé à incriminer Louis ou à sympathiser avec les Calvinistes, qu'il persécutait, n'osait pas s'élever contre l'opinion générale; car, dans cette grande cité, il y avait à peine un riche marchand qui n'eût quelque parent ou quelque ami parmi les victimes. Des pétitions, revêtues de nombreuses et respectables signatures, furent présentées aux bourgmestres pour les supplier de faire des représentations à Avaux. Il y eut même des suppliants qui parvinrent à s'introduire dans l'hôtel de ville, et qui là, se jetant à genoux, décrivirent avec des larmes et des sanglots la condition lamentable

d'êtres qui leur étaient chers, et implorèrent l'intercession des magistrats. Les chaires retentissaient d'invectives et de lamentations. La presse mettait en circulation des récits déchirants et des exhortations pathétiques. Avaux vit tout le danger. Il écrivit à sa cour que même les bien intentionnés, — car c'est ainsi qu'il appelait toujours les ennemis de la maison d'Orange, — s'associaient au sentiment public, ou étaient dominés par lui, et il recommandait fortement de faire quelques concessions. Les réponses qu'il reçut de Versailles furent froides et acerbes. On permit à la vérité à quelques familles hollandaises qui n'avaient pas été naturalisées en France de retourner dans leur pays; mais Louis refusa toute indulgence à ceux qui avaient obtenu des lettres de naturalisation. Aucun pouvoir sur la terre, dit-il, n'avait le droit d'intervenir entre lui et ses sujets. Ces hommes étaient devenus ses sujets par leur libre choix, et aucun État voisin n'avait rien à voir dans la manière dont il les traitait. Les magistrats d'Amsterdam se sentirent naturellement blessés de l'ingratitude méprisante du despote qu'ils avaient vigoureusement et peu scrupuleusement servi, contre l'opinion générale de leurs compatriotes. Bientôt une nouvelle provocation qu'ils ressentirent plus vivement encore succéda à celle-là. Louis s'attaqua à leur commerce. Il publia un édit par lequel il défendait l'importation du hareng dans ses États. Avaux se hâta d'informer sa cour que cette mesure avait excité une grande alarme et une grande indignation; que soixante mille personnes des Provinces-Unies vivaient de la pêche du hareng, et que les États adopteraient probablement des mesures de représailles. On lui répondit que le roi était décidé non-seulement à persister dans cette mesure, mais encore à accroître les droits sur plusieurs articles qui étaient pour la Hollande l'objet d'un commerce lucratif avec la France. Ces fautes, commises au mépris d'avertissements répétés, et qui sembleraient un pur ca-

price d'entêtement, eurent pour conséquence que pas une voix ne s'éleva lorsqu'il aurait suffi d'une seule voix opposante d'un membre puissant de la république batave pour empêcher un événement fatal à tous les plans politiques de Louis. L'envoyé employa en vain toute son habileté pour rallier le parti grâce à l'appui duquel il avait depuis plusieurs années tenu le stathouder en échec : l'arrogance et l'obstination du maître rendirent inutiles tous les efforts du serviteur. Enfin Avaux fut obligé d'envoyer à Versailles l'alarmante nouvelle qu'on ne pouvait plus mettre de confiance dans Amsterdam, si longtemps dévouée à la France; que quelques-uns des *bien intentionnés* étaient alarmés pour leur religion, et que le petit nombre dont les opinions étaient restées les mêmes n'osait plus les exprimer. L'éloquence ardente des prédicateurs qui déclamaient contre les horreurs de la persécution française, les lamentations des négociants en état de faillite, qui attribuaient leur misère aux décrets français, avaient poussé le peuple à un tel degré d'exaspération, que tout citoyen qui aurait osé se déclarer favorable à la France aurait été en danger imminent d'être jeté dans le plus proche canal. On se rappelait que seulement quinze ans auparavant, le plus illustre chef du parti opposé à la maison d'Orange avait été mis en pièces par une multitude furieuse dans l'enceinte même du palais des états généraux. Une destinée semblable ne pourrait manquer d'arriver à ceux qui, dans ce moment de crise, seraient accusés de servir les desseins de la France contre leur pays natal et contre la religion réformée[1].

[1] Voyez les négociations du comte d'Avaux. Il me serait impossible de citer tous les passages qui m'ont fourni les matériaux de cette partie de mon récit. Les plus importants se trouvent sous les dates suivantes : 20 ; 24 septembre ; 5 octobre ; 20 décembre 1685. — 3 janvier ; 22 novembre 1686. — 2 octobre ; 6 ; 14 novembre 1687. — 29 juillet ; 20 août 1688. Lord Lonsdale, dans ses *Mémoires*, remarque justement que sans les fautes politiques de Louis, la ville d'Amsterdam eût empêché la révolution.

Tandis que Louis forçait ainsi ses amis de Hollande de devenir ou de faire semblant de devenir ses ennemis, il s'efforçait avec un non moindre succès d'écarter tous les scrupules qui auraient détourné les princes catholiques romains du continent de favoriser les desseins de Guillaume. Une nouvelle querelle s'était élevée entre la cour de Versailles et le Vatican, querelle dans laquelle l'injustice et l'insolence du roi de France se montrèrent encore plus blessantes que dans aucune autre affaire de son règne.

Il était depuis longtemps passé en usage à Rome qu'aucun officier de justice ou de finances ne pouvait entrer dans la demeure d'un ministre représentant d'un État catholique romain. Il arriva, par le cours du temps, que non-seulement la demeure, mais un vaste espace autour d'elle avait acquis ce droit d'inviolabilité. C'était pour tout ambassadeur un point d'honneur que d'étendre autant que possible les limites de l'espace placé sous sa protection. Il était ainsi arrivé que la moitié de la ville se composait de districts privilégiés dans l'enceinte desquels le gouvernement papal n'exerçait pas plus de pouvoir qu'il n'en exerçait dans l'enceinte du Louvre ou de l'Escurial. Tous ces asiles étaient encombrés de contrebandiers, de banqueroutiers frauduleux, de voleurs et d'assassins. Tous contenaient des magasins entiers de marchandises volées ou de contrebande. De tous ces asiles, des bandits sortaient pendant la nuit pour voler et assassiner; aussi n'y avait-il aucune ville de la chrétienté où la loi fût plus impuissante et le crime plus audacieux que dans la vieille capitale de la religion et de la civilisation. Innocent avait sur ce sujet les idées qui conviennent à un prêtre et à un prince. Il déclara qu'il ne recevrait plus aucun ambassadeur qui insisterait pour la conservation d'un droit subversif de l'ordre et de la moralité. Il y eut d'abord beaucoup de murmures, mais sa résolution était si évidemment juste que tous les

gouvernements consentirent bientôt, à l'exception d'un seul. L'empereur, le premier monarque de la chrétienté, la cour d'Espagne, qui se distingue de toutes les autres cours par sa susceptibilité et sa ténacité sur les points d'étiquette, renoncèrent à cet odieux privilége. Louis seul fut intraitable. Il lui importait peu, répondit-il, de savoir quel parti avaient pris les autres souverains. Il envoya une ambassade à Rome, et la fit escorter par une grande force de troupes d'infanterie et de cavalerie. L'ambassadeur marcha vers son palais comme un général marche en triomphe à travers une ville conquise. Sa demeure était entourée d'une garde nombreuse. Des sentinelles circulaient nuit et jour autour des districts protégés comme autour des murs d'une forteresse. Le pape ne fut pas ébranlé. « Ils se confient, s'écria-t-il, dans leurs chariots et leurs chevaux, mais nous rappellerons le nom du seigneur notre Dieu. » Il recourut à ses armes spirituelles, et lança l'interdit sur tout l'espace où les Français tenaient garnison[1].

Cette dispute était dans tout son plein lorsqu'il s'en éleva une autre, où le corps germanique était tout aussi intéressé que le pape.

Cologne et le district environnant étaient gouvernés par un archevêque qui était électeur de l'Empire. Le droit de nommer ce grand prélat appartenait, dans de certaines limites, au chapitre de la cathédrale. L'archevêque était encore évêque de Liége, de Munster et d'Hildesheim. Ses domaines étaient fort étendus, et comprenaient plusieurs forteresses qui pouvaient être de la plus haute importance dans le cas d'une campagne sur le Rhin. En temps de guerre, l'évêque pouvait mettre sur pied vingt mille hommes. Louis n'avait épargné aucun effort pour gagner un allié si précieux, et il avait si bien

[1] Le professeur von Ranke, *Die Romischen papste*, liv. VIII. — Burnet, i, 759.

réussi, que Cologne s'était presque séparée de l'Allemagne et était devenue un poste avancé de la France. Un grand nombre d'ecclésiastiques, dévoués à la cour de Versailles, avaient été nommés à ce chapitre, et le cardinal Furstemburg, créature de cette cour, avait été nommé coadjuteur.

L'archevêché devint vacant dans l'été de 1688. Furstemburg était le candidat de la maison de Bourbon. Les ennemis de cette maison proposèrent le jeune prince Clément de Bavière. Furstemburg était déjà évêque, et ne pouvait être promu à un autre diocèse que par une dispense spéciale du pape, ou par une postulation qui devait réunir les deux tiers des voix du chapitre de Cologne. Le pape ne voulait pas accorder de dispense à une créature de la France. L'empereur engagea plus d'un tiers du chapitre à voter pour le prince de Bavière. En même temps, la majorité des chapitres de Liége, de Munster et d'Hildesheim, était opposée à la France. Louis voyait avec alarme et indignation qu'une vaste province, qu'il commençait à regarder comme un fief de sa couronne, était sur le point non-seulement de devenir indépendante, mais encore de devenir son ennemie. Dans une dépêche écrite avec beaucoup d'amertume, il se plaignit de l'injustice avec laquelle la France était en toute occasion traitée par ce saint-siége qui devait étendre une paternelle protection sur tous les pays de la chrétienté. De nombreux symptômes indiquaient son intention de soutenir par les armes les prétentions de son candidat contre le pape et les confédérés du pape [1].

C'est ainsi que Louis, par deux fautes opposées, soulevait contre lui en même temps le ressentiment des deux partis religieux qui divisaient l'Europe occidentale. Après s'être aliéné une grande partie de la chrétienté

[1] Burnet, I, 758. — La dépêche de Louis porte la date du 27 août-6 septembre 1688. On la trouvera dans le *Recueil des traités*, vol. IV, nº 219.

par la persécution des Huguenots, il s'aliénait l'autre par sa conduite outrageante envers le saint-siége. Il commettait ces fautes dans des circonstances où aucune faute ne pouvait être commise avec impunité, et sous l'œil d'un adversaire qui, pour la vigilance, la sagacité et l'énergie, ne le cédait en rien à aucun des hommes d'État dont l'histoire ait gardé le souvenir. Guillaume regardait avec une joie austère ses adversaires travailler à débarrasser successivement sa route de tous les obstacles qui pourraient la gêner. Tandis qu'ils soulevaient contre eux l'inimitié de toutes les sectes, lui s'efforçait de les concilier toutes. Il présentait avec une exquise habileté le grand projet qu'il méditait sous différents points de vue aux différents gouvernements, et il faut ajouter que, malgré leur diversité, aucun de ces points de vue n'était faux. Il appelait les princes de l'Allemagne du Nord à se rallier à ses côtés pour la défense de la cause commune de toutes les Églises réformées. Il exposait aux deux chefs de la maison d'Autriche le danger dont les menaçait l'ambition de la France, et la nécessité de retirer l'Angleterre de son vasselage et de l'unir à la confédération européenne [1]. Il se déclarait, et avec vérité, étranger à tout sentiment de bigotisme. L'ennemi réel des Catholiques romains de la Grande-Bretagne était, disait-il, ce monarque étourdi et imprévoyant qui, lorsqu'il pouvait facilement obtenir en leur faveur une tolérance légale, avait foulé aux pieds la loi, la liberté, la propriété, afin de les élever à un ascendant précaire et

[1] Il fut plus tard violemment attaqué par la cour de Saint-Germain pour l'habileté avec laquelle il avait exposé, sous deux points de vue différents, sa politique à deux partis différents. « Licet hi eorum publicis illic proclamationibus aliud aperte proponant nisi ut gallicæ nimirum exuberans amputetur potestas, veruntamen sibi, et sibi ex hæretica fæce complicibus, ut pro comperto habemus, longe aliud præsumunt, nempe ut, eversa sic penitus Francorum regno, ubi Catholicorum partium summum jam robur situm est, hæresis ipsorum pravitas per orbem christianum universum prævaleat. » Lettre de Jacques au pape, écrite evidemment en 1689.

odieux. Si on laissait vivre davantage le détestable gouvernement de Jacques, il ne pourrait manquer de produire avant longtemps une éruption populaire qui serait suivie d'une persécution barbare contre les Papistes. Le prince déclarait que prévenir les horreurs d'une telle persécution était un de ses buts. S'il réussissait dans son dessein, il se servirait du pouvoir qu'il posséderait alors comme chef des intérêts protestants pour protéger les membres de l'Église de Rome. Peut-être les passions excitées rendraient-elles impossible d'effacer les lois pénales du livre des statuts; mais ces lois pouvaient être adoucies par une administration modérée. Aucune classe ne gagnerait davantage, en réalité, à l'expédition projetée que les Catholiques romains paisibles et sans ambition, qui désiraient tout simplement suivre leur croyance et adorer leur Créateur sans être inquiétés. Les seuls gens qui perdraient quelque chose seraient les Tyrconnel, les Dover, les Albeville et les autres aventuriers politiques qui, en retour de leurs flatteries et de leurs mauvais conseils, avaient obtenu de leur maître crédule des gouvernements, des régiments et des ambassades.

Tandis que Guillaume s'efforçait ainsi de se concilier à la fois les sympathies des Catholiques et des Protestants, il s'efforçait avec non moins de vigueur et de prudence de se procurer les ressources militaires nécessaires à son entreprise. Il ne pouvait faire une descente en Angleterre sans l'assentiment des états généraux. S'il demandait cet assentiment avant que son projet fût mûr pour l'exécution, ses intentions pourraient peut-être être traversées par la faction hostile à sa maison, et seraient certainement divulguées au monde entier. Il se décida donc à faire ses préparatifs avec toute la célérité possible, et à saisir, lorsqu'ils seraient complets, un moment favorable pour obtenir le consentement de la fédération. Les agents français remarquèrent qu'il n'avait jamais été plus affairé. Il ne se passait pas un jour où on ne le vît

allant à toute bride de sa maison de plaisance à La Haye. Il était perpétuellement enfermé avec ses partisans les plus remarquables. Vingt-quatre bâtiments de guerre, en sus des forces ordinaires qu'entretenait la république, furent mis en état de prendre la mer. Il se trouva par hasard qu'on avait un excellent prétexte pour justifier cette augmentation de la marine, car quelques corsaires algériens avaient récemment osé se montrer dans l'Océan germanique. Un camp fut formé près de Nimègue. Plusieurs milliers de soldats y furent assemblés. Pour renforcer cette armée, on retira les garnisons qui occupaient les forteresses du Brabant hollandais. La célèbre forteresse de Berg-op-Zoom fut elle-même laissée sans défenseurs. Les pièces de campagne, les mortiers, les fourgons, de tous les magasins des Provinces-Unies furent réunis aux quartiers généraux. Tous les boulangers de Rotterdam travaillaient jour et nuit pour préparer du biscuit. Les armuriers d'Utrecht n'étaient pas assez nombreux pour suffire aux commandes de pistolets et de fusils. Tous les selliers d'Amsterdam étaient occupés à confectionner des harnais et des selles. Six mille matelots furent ajoutés à la flotte, et on fit une nouvelle levée de six mille soldats. Ils ne pouvaient pas, à la vérité, être formellement enrégimentés avant l'approbation de la confédération, mais ils étaient bien exercés, et entretenus dans un état de discipline qui permettait de les distribuer en régiments vingt-quatre heures après que ce consentement aurait été obtenu. Ces préparatifs exigeaient de l'argent comptant; mais Guillaume, par sa stricte économie, avait mis de côté une somme d'environ deux cent cinquante mille livres sterling; le zèle de ses partisans fournit ce qui fut nécessaire en plus. De grandes quantités d'or, cent mille guinées, dit-on, lui arrivèrent d'Angleterre. Les Huguenots, qui avaient emporté dans leur exil de grandes quantités de métaux précieux, s'empressèrent de lui prêter tout ce qu'ils possédaient, car ils

espéraient que s'il réussissait, ils pourraient rentrer dans leur pays, et craignaient que s'il échouait, ils ne fussent plus en sécurité même dans leur pays d'adoption [1].

Les préparatifs marchèrent rapidement pendant la dernière partie de juillet et tout le mois d'août; cependant trop lentement encore au gré de l'esprit impatient de Guillaume. Pendant ce temps-là, les communications entre la Hollande et l'Angleterre étaient actives. Les moyens ordinaires de transport pour les nouvelles et les passagers furent regardés comme dangereux. Un bâtiment léger, d'une merveilleuse vitesse, passait et repassait constamment entre Schevening et la partie est de notre île [2]. Guillaume reçut par ce vaisseau une succession de lettres de personnes de haute importance dans l'État, l'Église et l'armée. Deux des prélats qui avaient signé la mémorable pétition, Lloyd, évêque de Saint-Asaph, et Trelawney, évêque de Bristol, avaient, pendant leur résidence à la Tour, soumis la doctrine de non-résistance à un nouvel examen, et étaient tout prêts à saluer l'arrivée d'un libérateur armé. Un frère de l'évêque de Bristol, le colonel Charles Trelawney, qui commandait celui des régiments de Tanger qui est aujourd'hui connu sous le nom de quatrième régiment de ligne, déclarait qu'il était prêt à tirer l'épée pour la religion protestante. Le sauvage Kirke faisait de semblables assurances. Churchill, dans une lettre écrite avec une certaine élévation de langage, qui était l'indice certain qu'il allait commettre une bassesse, déclarait qu'il était décidé à accomplir ses devoirs envers le ciel et envers son pays, et à remettre entièrement son honneur entre les mains du prince d'Orange. Guillaume lut sans doute cette lettre avec un de ces sourires amers et cyniques qui donnaient à sa physionomie la moins

[1] Avaux, nég. 2-12; 10-20; 11-21; 14-24; 16-26; 17-27 août-23 août-2 septembre 1688.

[2] Avaux, nég. 4-14 septembre 1688.

agréable de ses expressions. Prendre soin de l'honneur d'autrui n'était pas son affaire, et les casuistes les plus rigides n'avaient jamais déclaré coupable la conduite d'un général qui sollicitait, employait et récompensait les services de déserteurs qu'il ne pouvait que mépriser[1].

La lettre de Churchill fut apportée par Sidney, dont la situation en Angleterre était devenue périlleuse, et qui, après avoir pris de grandes précautions pour cacher son voyage, avait passé en Hollande vers le milieu d'août[2]. A peu près à la même époque, Shrewsbury et Édouard Russell traversèrent l'océan Germanique dans un bateau qu'ils louèrent avec le plus grand mystère, et parurent à La Haye. Shrewsbury apportait avec lui douze mille livres sterling, qu'il avait empruntées en hypothéquant ses propriétés, et qu'il plaça dans la banque d'Amsterdam[3]. Devonshire, Danby et Lumley restèrent en Angleterre, s'engageant à se lever en armes aussitôt que le prince aurait mis le pied dans l'île.

Il y a lieu de croire que c'est vers cette époque que Guillaume reçut des assurances de soutien d'un tout autre côté. L'histoire des intrigues de Sunderland est couverte d'une telle obscurité, qu'il est probable que jamais aucune investigation ne réussira à la pénétrer; mais s'il est impossible de découvrir la vérité tout entière, il est en revanche très-aisé de découvrir quelques très-palpables impostures. Les Jacobites, pour des raisons qui sautent aux yeux, affirmaient que la révolution de 1688 était le résultat d'un complot concerté longtemps auparavant. Ils représentaient Sunderland comme le principal conspirateur. C'était, prétendaient-ils, pour arriver à ce grand but qu'il avait excité son maître trop confiant à violer les lois, à créer un tribunal illégal, à confisquer des propriétés, à envoyer en prison les pères de l'Église

[1] Burnet, I, 764. — La lettre de Churchill porte la date du 4 août 1688.

[2] Guillaume à Bentinck, 17-27 août 1688.

[3] *Mémoires du duc de Shrewsbury*, 1718.

établie. Ce roman ne repose sur aucune évidence, et quoiqu'il ait été répété jusque de notre temps, il semble mériter à peine une réfutation. Il n'est pas de fait plus certain que l'opposition de Sunderland à quelques-unes des mesures les plus imprudentes de Jacques, et en particulier au procès des évêques, qui amena la crise décisive. Mais quand même ce fait ne serait pas bien établi, il resterait encore un argument suffisant pour décider la controverse. Quel motif Sunderland avait-il de désirer une révolution ? Sous le système existant, il était au faîte des dignités et de la fortune. En sa qualité de président du conseil, il avait le pas sur tous les pairs temporels ; comme principal secrétaire d'État, il était le membre le plus actif et le plus puissant du cabinet. Il pouvait espérer prochainement le titre de duc. Il avait obtenu la Jarretière, récemment portée par le brillant et versatile Buckingham, qui, après avoir gaspillé une fortune princière et une vigoureuse intelligence, était descendu au tombeau, délaissé, méprisé et désespéré [1]. L'argent, que Sunderland appréciait plus que les honneurs, pleuvait sur lui avec une telle abondance, qu'avec une économie ordinaire il aurait pu espérer de devenir, au bout de quelques années, un des plus riches sujets de l'Europe. Les appointements directs de ses places, quoique très-considérables, ne formaient qu'une très-minime partie des sommes qu'il recevait. Il tirait de la France seule un salaire régulier de six mille livres par an, outre de larges gratifications de temps à autre. Il avait conclu un marché avec Tyrconnel au prix de cinq mille livres par an, ou de cinquante mille livres une fois données, prises sur l'Irlande. Toutes les sommes qu'il se procura par des ventes de places, de titres et de pardons, ne peuvent qu'être conjecturées, mais doivent avoir été énormes. Jacques semblait prendre plaisir à

[1] *Gazette de Londres*, 25, 28 avril 1687.

charger de richesses celui qu'il regardait comme son néophyte. Toutes les amendes, toutes les confiscations étaient données à Sunderland ; sur chaque faveur on lui payait un pot-de-vin. Si quelque solliciteur s'avisait de demander directement une faveur au roi, celui-ci lui demandait : « Avez-vous parlé au lord président ? » Un homme hardi se hasarda à dire que le lord président accaparait tout l'argent de la cour. « Eh bien, répliqua Sa Majesté, c'est qu'il le mérite tout [1]. » Nous ne pouvons exagérer en disant que le montant des gains du ministre devait s'élever à trente mille livres par an, et il faut se rappeler que les fortunes de trente mille livres étaient plus rares à cette époque que les fortunes de cent mille livres aujourd'hui. Il est probable qu'il n'y avait pas alors un seul pair dans tout le royaume dont le revenu privé égalât le revenu officiel de Sunderland.

Était-il probable que sous un nouvel ordre de choses un homme si profondément compromis dans des actes illégaux et impopulaires, un membre de la haute commission, un renégat que la multitude dans les lieux publics poursuivait du cri de chien papiste, pût devenir plus puissant et plus riche ? Quelle chance même aurait-il eu d'échapper à son légitime châtiment ?

Il avait sans doute depuis longtemps pensé à l'époque où Guillaume et Marie seraient, par l'effet de la nature et de la loi, placés à la tête du gouvernement anglais, et il avait probablement essayé de se les rendre favorables par des promesses et des services, qui, s'ils eussent été connus, n'auraient pas accru son crédit à Whitehall. Mais on peut affirmer en toute confiance qu'il n'avait

[1] *Conseils secrets du parti romain en Irlande.* Notre récit est fortement confirmé par ces mots d'une lettre de Bonrepaux à Seignelay, 11-21 septembre 1687. « Il (Sunderland) amassera beaucoup d'argent, le roi son maître lui donnant la plus grande partie du subside qui provient des confiscations, ou des accommodements que ceux qui ont encouru des peines font pour obtenir leur grâce. »

pas le désir de les voir élever au pouvoir par une révolution, et qu'il était loin de prévoir une telle révolution lorsque, vers la fin de juin 1688, il se joignit solennellement à la communion de l'Église romaine.

A peine toutefois s'était-il, par cet acte inexpiable, rendu un objet de haine et de mépris pour toute la nation, qu'il apprit que la constitution civile et ecclésiastique de l'Angleterre serait bientôt défendue par les armes étrangères et nationales. A partir de ce moment, tous ses plans semblèrent avoir subi une altération. La crainte bouleversait entièrement son âme, et était tellement empreinte sur son visage que tous ceux qui le voyaient l'y pouvaient lire[1]. Il n'était pas douteux que s'il y avait une révolution, les mauvais conseillers qui entouraient le trône ne fussent appelés à rendre des comptes sévères, et il était au premier rang parmi ces mauvais conseillers. La perte de ses places, de ses salaires, de ses pensions, serait la moindre qu'il pût redouter. Sa maison patrimoniale et ses bois d'Althorpe seraient peut-être confisqués. Peut-être serait-il enfermé en prison plusieurs années. Peut-être aurait-il à finir ses jours sur une terre étrangère, vivant des générosités de la France. Mais ce n'était pas tout encore. Des visions où il apercevait une foule innombrable couvrant Tower-Hill, et poussant des clameurs sauvages à la vue de l'apostat, un échafaud tendu de noir, Burnet lisant la prière pour les agonisants, Ketch appuyé sur la hache avec laquelle Russell et Monmouth avaient été si horriblement massacrés, commençaient à hanter l'esprit du malheureux homme d'État. Cependant il y avait encore un moyen d'échapper à ces diverses destinées, moyen plus terrible pour un noble esprit que la prison où l'échafaud. Il pouvait encore, par une trahison opportune et habile, obte-

[1] Adda dit que la terreur de Sunderland était visible, 26 octobre-5 novembre 1688.

rir son pardon des ennemis du gouvernement. Il était en son pouvoir de leur rendre à ce moment des services hors de prix, car il avait la faveur du roi, il avait une grande influence sur la cabale jésuitique, et l'ambassadeur français se confiait à lui aveuglément. Il avait aussi un moyen de communication digne du but qu'il se proposait d'atteindre. La comtesse de Sunderland était une femme artificieuse, qui, sous les dehors d'une dévotion qui en imposait à quelques hommes sérieux, menait de front, avec une grande activité, des intrigues à la fois amoureuses et politiques [1]. Le beau et dissolu Henri Sidney était depuis longtemps son amant favori. Son mari était enchanté de la voir ainsi en relations avec la cour de La Haye. Toutes les fois qu'il voulait faire passer un message secret en Hollande, il en parlait à sa femme, elle écrivait à Sidney, et Sidney communiquait sa lettre à Guillaume. Une de ces lettres fut interceptée et transmise à Jacques. La comtesse déclara avec beaucoup de vivacité que la lettre était fausse. Son mari, avec une habileté très-caractéristique, se défendit en disant qu'il était impossible qu'un homme fût assez vil pour faire ce qu'il faisait très-réellement. « Quand bien même cette écriture serait celle de lady Sunderland, dit-il, cela ne me regarderait pas. Votre Majesté connaît mes infortunes domestiques. L'intimité de ma femme et de M. Sidney n'est que trop publique. Qui pourrait croire que je voulusse prendre pour confident l'homme qui m'a blessé dans ce que mon honneur a de plus sensible, l'homme que je dois haïr par-dessus tous [2] ? » On regarda cette défense comme satisfaisante, des messages secrets continuèrent à être communiqués par le mari complaisant à la femme adultère, par la

[1] Comparez ce qu'en dit Evelyn avec ce que la princesse de Danemark écrivait d'elle à La Haye, et avec ses propres lettres à Henri Sidney.
[2] Bonrepaux à Seignelay, 11-21 juillet 1688.

femme adultère à l'amant, et par l'amant aux ennemis de Jacques.

Il est très-probable que les premières assurances d'appui de la part de Sunderland furent transmises oralement par Sidney à Guillaume, vers le milieu d'août. Il est certain que depuis cette époque jusqu'au moment où l'expédition fut prête à mettre à la voile, une correspondance très-significative fut entretenue entre la comtesse et son amant. Quelques-unes de ses lettres, en partie écrites en chiffres, existent encore. Elles contiennent des protestations de dévouement et des promesses de services mêlées à de pressantes demandes de protection. L'écrivain insinue que son mari fera tout ce que ses amis de La Haye pourront désirer. Elle suppose qu'il sera obligé d'aller temporairement en exil, mais elle espère que ce bannissement ne sera pas perpétuel et que ses propriétés seront épargnées, et elle prie instamment qu'on lui indique le pays dans lequel il lui sera le plus sûr de chercher un refuge jusqu'à ce que la première fureur de la tempête soit apaisée[1].

Les assurances de Sunderland furent bien reçues, car à mesure qu'approchait le moment de frapper le coup décisif, l'anxiété de Guillaume devenait plus vive. Sa tranquillité glaciale cachait son émotion aux yeux des observateurs vulgaires; mais il ouvrait tout son cœur à Bentinck. Les préparatifs n'étaient pas tout à fait complets. Le projet était déjà soupçonné, et ne pouvait être longtemps caché. Le roi de France ou la ville d'Amsterdam pouvaient encore faire échouer le plan tout entier. Si Louis envoyait une grande force dans le Brabant, si le parti qui haïssait le stathouder levait la tête, tout était perdu. « Mes souffrances, mon inquiétude, écrivait

[1] Voyez ses lettres dans le journal et la correspondance de Sidney, récemment publiée. M. Fox, dans sa copie des dépêches de Barillon, a marqué la date du 30 août 1688 comme étant celle où il est tout à fait certain que Sunderland trahissait.

le prince, sont terribles. Je vois à peine mon chemin. Jamais de ma vie je n'ai autant senti le besoin de l'appui de Dieu[1]. » La femme de Bentinck était alors dangereusement malade, et les deux amis étaient péniblement inquiets à son sujet. « Que Dieu vous soutienne, écrivait Guillaume, et vous mette à même de prendre votre part d'une entreprise dont dépend, autant que peuvent voir les yeux humains, le salut de son Église[2]. »

Il était impossible qu'un dessein aussi vaste que celui qui se formait contre le roi d'Angleterre pût rester secret bien longtemps. Il n'y avait pas d'artifice qui pût empêcher les hommes intelligents de voir que Guillaume faisait de grands préparatifs militaires et maritimes. Déjà en août on chuchotait de tout côté, dans Londres, qu'un grand événement approchait. Le faible et corrompu Albeville était alors en tournée en Angleterre, et était ou affectait d'être certain que le gouvernement hollandais ne méditait aucun projet hostile contre Jacques. Mais en l'absence d'Albeville, Avaux, qui s'acquittait avec une remarquable habileté des devoirs d'ambassadeur de France et d'Angleterre à la fois auprès des états généraux, fournissait à Barillon, aussi bien qu'à Louis, d'amples renseignements. Avaux était convaincu qu'il se méditait une descente en Angleterre, et réussit à convaincre son maître de ce fait. Chaque courrier qui arrivait à Westminster, venant soit de Versailles, soit de La Haye, apportait de sérieux avertissements[3]; mais Jacques était en proie à une illusion qui paraît avoir été soigneusement entretenue par Sunderland. Le prince d'Orange, disait l'artificieux ministre, n'oserait jamais s'engager dans une expédition au delà de la mer en laissant la Hollande sans défense. Les états, se rappelant ce qu'ils

[1] 19-29 août 1688.

[2] 4-14 septembre 1688.

[3] Avaux, 10-20 juillet, 31 juillet-10 août, 11-21 août 1688. — Louis à Barillon, 2-12; 16-26 août.

avaient souffert et ce qu'ils avaient été en danger de souffrir pendant la grande agonie de 1672, n'oseraient jamais courir le risque de voir de nouveau une armée envahissante venir camper sur la plaine qui s'étend entre Utrecht et Amsterdam. Il y avait sans doute de grands mécontentements en Angleterre; mais l'intervalle qui séparait le mécontentement de la rébellion était immense. Les hommes nobles et riches n'étaient pas disposés à hasarder légèrement leur vie, leurs honneurs, leurs propriétés. Combien n'y avait-il pas eu de Whigs éminents qui parlaient un langage audacieux lorsque Monmouth était dans les Pays-Bas; et cependant, quels Whigs éminents l'avaient joint lorsqu'il avait eu déployé son étendard? Il était aisé de comprendre pourquoi Louis essayait de donner du crédit à ces rumeurs en l'air. Il espérait évidemment, en effrayant le roi d'Angleterre, le forcer à prendre parti pour la France dans la dispute relative à l'archevêché de Cologne. Jacques fut aisément endormi par de tels raisonnements, et se laissa aller à une stupide sécurité [1]. L'alarme et l'indignation de Louis croissaient de jour en jour; le style de ses lettres devenait amer et véhément [2]. Il ne pouvait comprendre, disait-il, cette léthargie à la veille d'une crise terrible. Le roi était-il ensorcelé? Ses ministres étaient-ils aveugles? Était-il possible que personne, à Whitehall, ne sût ce qui se passait en Angleterre et sur le continent? Une sécurité si folle et si téméraire ne pouvait être attribuée seulement à l'imprévoyance : il devait y avoir quelque trahison. Jacques était évidemment en de mauvaises mains. Barillon était averti avec instances de ne pas placer trop de confiance dans les ministres anglais, mais il était averti en vain. Sunderland

[1] Barillon, 20-30 août; 23 août-2 septembre 1688. — Adda, 24 août-3 septembre. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 177, *Mémoires originaux*.

[2] Louis à Barillon, 3-13; 8-18; 11-21 septembre 1688.

avait jeté sur lui comme sur Jacques un charme que nul avertissement ne pouvait faire disparaître.

Louis se remuait vigoureusement. Bonrepaux, qui, en perspicacité, était très-supérieur à Barillon, qui avait toujours détesté Sunderland et s'était toujours méfié de lui, fut envoyé à Londres pour offrir des secours maritimes. Avaux reçut en même temps l'ordre de déclarer aux états généraux que la France avait pris Jacques sous sa protection. Un grand corps de troupes se tenait prêt à marcher sur la frontière de Hollande. Cette tentative hardie, pour sauver malgré lui le tyran infatué, fut décidée avec le consentement de Skelton, qui était alors envoyé d'Angleterre à la cour de Versailles.

Avaux, conformément à ses instructions, demanda une audience aux états. Elle lui fut immédiatement accordée. L'assemblée était extrêmement nombreuse. La croyance générale était que quelque ouverture relative au commerce allait être faite, et le président avait apporté une réponse écrite dans cette supposition. Aussitôt que d'Avaux eut commencé à exposer le motif de sa demande, on vit paraître des signes d'inquiétude dans l'assemblée. Les membres qu'on supposait jouir de la confiance du prince d'Orange baissaient les yeux. L'agitation devint grande lorsque l'envoyé annonça que son maître était strictement lié par les liens de l'amitié et de l'alliance à Sa Majesté britannique, et que toute attaque contre l'Angleterre serait considérée comme une déclaration de guerre contre le France. Le président, absolument pris à l'improviste, balbutia quelques phrases évasives, et la conférence se termina. On notifia en même temps aux états généraux que Louis avait pris sous sa protection le cardinal Furstemburg et le chapitre de Cologne [1].

Les députés étaient dans une grande agitation. Quel-

[1] Avaux, 23 août - 2 septembre; 30 août - 9 septembre 1688.

ques-uns recommandèrent d'être prudents et de gagner du temps. D'autres ne respiraient que guerre. Fagel parla avec véhémence de l'insolence française, et supplia ses confrères de ne pas se laisser intimider par des menaces. La véritable réponse à une telle communication, dit-il, était de lever encore plus de soldats et d'équiper encore plus de vaisseaux. Un courrier fut immédiatement dépêché pour rappeler Guillaume de Minden, où il tenait une consultation de grande importance avec l'électeur de Brandebourg.

Mais il n'y avait pas lieu de s'alarmer. Jacques était disposé à se perdre, et chaque tentative pour l'arrêter ne faisait que le disposer davantage à se précipiter avec plus d'empressement vers sa punition. A l'époque où son trône était en sûreté, où son peuple était soumis, où le plus obséquieux des parlements s'empressait de prévenir tous ses désirs raisonnables, où les royaumes et les républiques du continent rivalisaient de courtoisie à son égard, où il ne dépendait que de lui d'être le chef de la chrétienté, il avait consenti à être l'esclave et le salarié de la France; et maintenant que, par une longue série de crimes et de folies, il avait réussi à s'aliéner ses voisins, ses sujets, ses soldats, ses matelots, ses enfants, et qu'il ne lui restait plus d'autre ressource que la protection de la France, il était pris d'un accès d'orgueil et s'entêtait à revendiquer son indépendance. Cet appui, qu'il avait accepté avec des larmes ignominieuses lorsqu'il n'en avait pas besoin, il le rejetait avec mépris, maintenant qu'il lui était indispensable. Après avoir été abject, lorsqu'il pouvait à bon droit se montrer susceptible au sujet de sa dignité, il devenait orgueilleusement ingrat au moment où l'orgueil pouvait déverser sur lui le ridicule et la ruine. Il prenait en mauvaise part l'intervention amicale qui aurait pu le sauver. En avait-on jamais agi ainsi avec un roi? Était-il un enfant ou un idiot, pour que les autres s'avisassent de prendre soin de lui? Était-il un

petit principicule, un cardinal Furstemburg, destiné à tomber s'il n'était pas soutenu par un patron puissant? Devait-il se laisser déshonorer, devant toute l'Europe, par un orgueilleux patronage qu'il n'avait jamais demandé? Skelton fut rappelé pour répondre de sa conduite, et aussitôt après son arrivée il fut enfermé à la Tour. Citters fut bien reçu à Whitehall, et eut avec le roi une longue audience. Il pouvait, avec plus de sincérité que les diplomates ne se croient autorisés à en déployer dans de semblables situations, désavouer tout projet hostile de la part des états généraux; car les états généraux n'avaient pas encore connaissance officielle du projet de Guillaume, et il n'était pas impossible qu'ils pussent, même encore à ce moment, refuser leur consentement. Jacques déclara qu'il ne donnait pas le moindre crédit à toutes ces rumeurs d'une invasion hollandaise, et que la conduite du gouvernement français l'avait surpris et lui avait déplu. Middleton reçut l'ordre d'assurer à tous les ministres étrangers qu'il n'existait pas, entre la France et l'Angleterre, d'alliance telle que la cour de Versailles le prétendait, dans le but de servir ses desseins. Le roi dit au nonce que les projets de Louis étaient faciles à deviner et seraient déjoués. Cette protection officieuse était à la fois une insulte et un piége. « Mon bon frère, disait Jacques, a d'excellentes qualités; mais la flatterie et la vanité lui ont tourné la tête[1]. » Adda, qui était beaucoup plus inquiet pour Cologne que pour l'Angleterre, encouragea cette étrange illusion. Albeville, qui venait de retourner à son poste, reçut l'ordre de donner des assurances d'amitié aux états généraux, et d'ajouter quelques paroles altières qui auraient pu sortir de la bouche d'Elisabeth ou d'Olivier. « Mon maître, disait-il, est, par son pouvoir et son caractère, supérieur à la position que la France

[1] « Che l'adulazione e la vanità gli avevano tornato il capo. » Adda, [illegible] septembre 1688.

affecte de lui assigner. Il y a une certaine différence entre un roi d'Angleterre et un archevêque de Cologne. » La réception de Bonrepaux à Whitehall fut froide. On ne refusa pas absolument les secours maritimes qu'il offrait, mais il fut forcé de revenir sans que rien eût été décidé; les envoyés des Provinces-Unies et de la maison d'Autriche furent informés que sa mission avait été désagréable au roi et n'avait produit aucun résultat. Après la révolution, Sunderland se vanta, et probablement avec vérité, d'avoir poussé son maître à rejeter les offres d'assistance de la France [1].

La profonde folie de Jacques excita naturellement l'indignation de son puissant voisin. Louis se plaignit que le gouvernement anglais lui eût donné un démenti en retour du plus grand service qu'il pût rendre à ce gouvernement. Il fit remarquer que ce que d'Avaux avait dit touchant l'alliance entre la France et l'Angleterre était vrai quant au fond, sinon peut-être quant à la forme. Il n'existait pas, à la vérité, de traité formulé en articles, signé, scellé et ratifié; mais des assurances de bon vouloir qui, pour tout homme honorable, équivalaient à un traité, avaient été depuis quelques années constamment échangées entre les deux cours. Louis ajoutait que tout élevée que fût sa place en Europe, il ne serait jamais assez absurdement jaloux de sa dignité pour voir une insulte dans un acte inspiré par l'amitié; mais Jacques était dans une situation très-différente, et il apprendrait bientôt la valeur de l'assistance qu'il avait rejetée de si mauvaise grâce [2].

[1] Citters, 11-21 septembre 1688. — Avaux, 17-27 septembre; 27 septembre-7 octobre. — Barillon, 23 septembre-3 octobre. — Wagenaar, livre LX. — *Apologie de Sunderland*. On a souvent affirmé que Jacques avait refusé le secours d'une armée française; mais cette armée ne fut pas offerte. Les troupes françaises eussent bien mieux servi Jacques en menaçant les frontières de la Hollande qu'en passant le détroit.

[2] Louis à Barillon, 20-30 septembre 1688.

Toutefois, malgré la stupidité et l'ingratitude de Jacques, il eût été sage à Louis de persister dans la résolution qu'il avait notifiée aux états généraux. Avaux, que sa sagacité et son jugement rendaient un antagoniste digne de Guillaume, se prononçait avec décision pour cette ligne de conduite. Le premier objet du gouvernement, selon l'habile envoyé, devait être d'empêcher la descente projetée en Angleterre. Le moyen d'empêcher cette descente était d'envahir les Pays-Bas espagnols et de menacer la frontière batave. Le prince d'Orange était, il est vrai, tellement décidé à cette entreprise si caressée, qu'il eût persisté, quand bien même le drapeau blanc eût flotté sur les murs de Bruxelles. Il avait dit tout récemment que si les Espagnols pouvaient se charger seulement de défendre Ostende, Mons et Namur jusqu'au printemps prochain, il reviendrait d'Angleterre avec une armée qui reconquerrait bientôt tout ce qu'on aurait perdu; mais si c'était là l'opinion du prince, ce n'était pas celle des états généraux. Ils n'étaient pas disposés à laisser aller leur capitaine général et la fleur de leur armée au delà de l'océan Germanique, pendant qu'un ennemi formidable menacerait leur propre territoire[1].

Louis admettait la force de ces raisonnements, mais peut-être avait-il déjà résolu de suivre un autre plan. Peut-être avait-il été offensé par la discourtoisie et l'entêtement du gouvernement anglais, et satisfit-il sa colère aux dépens de ses intérêts; peut-être fut-il égaré par les conseils de son ministre de la guerre, Louvois, dont l'influence était très-grande, et qui n'avait pour d'Avaux aucun bon vouloir. Il se décida à frapper un coup immense et inattendu sur une contrée très-éloignée de la Hollande; il retira subitement ses troupes de Flandre, et les lança sur l'Allemagne. Une armée placée sous le commandement nominal du dauphin, mais commandée en réalité par le

[1] Avaux, 27 septembre-7 octobre; 4-14 octobre 1688.

duc de Duras et par Vauban, le père de la science des fortifications, vint investir Philipsbourg. Une autre armée, commandée par le marquis de Boufflers, s'empara de Worms, de Mentz et de Trèves. Une troisième, commandée par le marquis d'Humières, entra à Bonn. Tout le long du Rhin, depuis Carlsruhe jusqu'à Cologne, les armées françaises furent victorieuses. Les nouvelles de la chute de Philipsbourg arrivèrent à Versailles le jour de la Toussaint, tandis que la cour entendait un sermon dans la chapelle royale. Le roi fit signe au prédicateur de s'arrêter, annonça ces bonnes nouvelles à l'assemblée, et, s'agenouillant, remercia Dieu de ce grand succès. L'auditoire pleura de joie [1]. Les nouvelles furent reçues avec enthousiasme par l'ardent et susceptible peuple de France. Les poëtes célébrèrent le triomphe de leur magnifique patron. Les orateurs exaltèrent, du haut de la chaire, la sagesse et la magnanimité du fils aîné de l'Église. Le *Te Deum* fut chanté avec une pompe inaccoutumée, et les notes solennelles de l'orgue se mêlèrent au bruit des cymbales et aux fanfares de la trompette. Mais il y avait en réalité peu de motifs de se réjouir. Le grand homme d'État qui était à la tête de la coalition européenne souriait intérieurement des efforts mal dirigés de son ennemi. Louis, par sa promptitude, avait gagné quelques avantages du côté de l'Allemagne ; mais ces avantages ne lui serviraient de rien, si l'Angleterre, inactive et inglorieuse sous quatre rois successifs, reprenait soudainement son ancien rang en Europe. Quelques semaines suffiraient pour l'entreprise dont dépendaient les destinées du monde, et les Provinces-Unies étaient précisément pour quelques semaines en sécurité.

Guillaume poussait ses préparatifs avec une activité infatigable, et avec moins de mystère qu'il n'avait cru nécessaire d'en employer jusque-là. L'opposition avait

[1] Madame de Sévigné, 24 octobre - 3 novembre 1688

disparu à La Haye. Ce fut en vain que d'Avaux employa jusqu'au dernier moment toute son habileté pour ressusciter la faction qui avait lutté contre trois générations de princes de la maison d'Orange. Les chefs de cette faction n'avaient, il est vrai, pour le stathouder, aucun sentiment de bon vouloir. Ils avaient lieu de craindre qu'il ne devînt maître absolu de la Hollande s'il réussissait en Angleterre. Néanmoins, les fautes de la cour de Versailles, et l'habileté avec laquelle il avait profité de ces fautes, rendaient impossible de continuer la lutte contre lui. Il vit que le moment était arrivé de demander la sanction des états généraux. Amsterdam était le quartier général du parti hostile à sa maison, à ses fonctions et à sa personne, et cependant il n'avait rien à craindre même d'Amsterdam en ce moment. Quelques-uns des principaux fonctionnaires de cette ville avaient été en conférences particulières avec lui-même en personne, avec Dykvelt, avec Bentinck, et avaient été amenés à donner la promesse qu'ils soutiendraient ce grand projet, ou que du moins ils n'y feraient pas opposition. Quelques-uns étaient exaspérés par les édits commerciaux de Louis; d'autres étaient très-inquiets pour les amis et les parents que harcelaient les dragons français; d'autres reculaient devant la responsabilité d'occasionner un schisme qui pourrait être fatal à la république batave; d'autres encore, effrayés de la colère du peuple, que stimulaient de zélés prédicateurs, étaient tout disposés à faire prompte justice de tout traître à la cause protestante. La majorité de ce conseil municipal, qui avait été si longtemps dévouée à la France, se déclara en faveur de l'entreprise de Guillaume. On n'eut plus dès lors à craindre d'opposition d'aucune autre province, et l'assentiment de la fédération à son entreprise lui fut formellement donnée dans des séances secrètes [1].

[1] Witsen Mss, cité par Wagenaar. — *Mémoires* de lord Lonsdale. —

Le prince avait déjà fait un digne choix pour un général en second. Ce n'était pas une petite affaire. Une balle perdue, ou le poignard d'un assassin, pouvait en un instant laisser l'expédition sans chef. Il était cependant impossible de faire un choix parmi les Anglais sans offenser, soit les Whigs, soit les Tories, et aucun Anglais de cette époque n'avait fait preuve de talents militaires suffisants pour la conduite d'une campagne. Il y avait un homme en Europe, et il n'y en avait qu'un, contre lequel on n'eût pas d'objections à faire valoir, c'était un Allemand, issu d'une noble maison du palatinat, Frédéric, comte de Schomberg. Il était généralement regardé comme le plus grand maître dans l'art de la guerre, de cette époque. Sa droiture et sa piété, qui avaient été éprouvées par les plus fortes tentations, et qu'on n'avait jamais trouvées en défaut, commandaient la confiance et le respect universels. Quoique protestant, il avait été, pendant plusieurs années, au service de Louis, et, en dépit des mauvais offices des Jésuites, avait arraché à son maître, par une série de grandes actions, le bâton de maréchal de France. Lorsque la persécution commença, le brave vétéran refusa obstinément d'acheter la faveur royale par une apostasie, résigna sans un murmure ses honneurs et ses commandements, quitta pour toujours sa patrie adoptive, et alla chercher un refuge à la cour de Berlin. Il avait passé sa soixante-dixième année, mais son esprit et son corps étaient encore dans toute leur vigueur. Il avait résidé en Angleterre, et y avait été très-aimé et très-honoré. Il avait pour lui, à la vérité, une recommandation que peu d'étrangers pouvaient faire valoir à cette époque; car il parlait notre langue, non-seulement d'une manière intelligible, mais avec grâce et pureté. Guillaume le nomma son lieute-

Avaux, 4-14-5-15 octobre 1688. La déclaration officielle des états généraux, datée du 18-28 octobre, se trouve dans le recueil des *Traités*, vol. IV, n° 225

nant, avec le consentement de l'électeur de Brandebourg, et aux grands applaudissements des chefs de tous les partis anglais [1].

La Haye était alors encombrée d'aventuriers anglais sortis de tous ces partis divers que la tyrannie de Jacques avait unis en une étrange coalition : vieux royalistes qui avaient répandu leur sang pour le trône, vieux agitateurs de l'armée du parlement, Tories qui avaient été persécutés à l'époque du bill d'exclusion, Whigs qui avaient fui sur le continent pour leur participation au complot de Rye-House.

Dans cette grande cohue on remarquait Charles Gerard, comte de Macclesfield, ancien Cavalier qui avait combattu pour Charles Ier, et avait partagé l'exil de Charles II ; Archibald Campbell, qui était le fils aîné du malheureux Argyle, mais qui n'avait hérité que d'un nom illustre et de l'affection inaliénable d'un clan nombreux ; Charles Paulet, comte de Wiltshire, héritier présomptif du marquisat de Winchester ; et Peregrine Osborne, lord Dumblane, héritier présomptif du comte de Danby. Mordaunt, enivré par la perspective d'aventures qui attiraient irrésistiblement son ardente nature, était au nombre des volontaires. Fletcher de Saltoun avait appris, tandis qu'il gardait les frontières de la chrétienté contre les infidèles, qu'il y avait encore une chance de délivrance pour son pays, et il s'était hâté d'aller offrir le secours de son épée. Sir Patrick Hume, qui, depuis sa fuite d'Écosse, vivait humblement à Utrecht, sortit alors de son obscurité ; mais, heureusement, son éloquence ne pouvait en cette occasion faire beaucoup de mal, car le prince d'Orange n'était nullement disposé à se faire le lieutenant d'une société délibérante telle que celle qui avait ruiné l'entreprise d'Argyle. Le subtil et

[1] *Abrégé de la vie de Frédéric, duc de Schomberg*, 1690. — Sidney à Guillaume, 30 juin 1688. — Burnet, I, 677.

remuant Wildman, qui, récemment, ne se trouvant plus en sûreté en Angleterre, s'était rendu en Allemagne, quitta ce pays pour se rendre à la cour du prince. Là se trouvait aussi Carstairs, ministre presbytérien d'Écosse, qui, pour l'habileté et le courage, n'avait pas de supérieur parmi les hommes d'État de son époque. Fagel, quelques années auparavant, lui avait confié d'importants secrets, et il les avait résolûment gardés, en dépit des horribles tourments des brodequins et des tenailles. Sa rare force d'âme lui avait valu une part aussi grande dans la confiance et l'estime du prince que celle qu'il accordait à tout autre homme, excepté Bentinck [1]. Ferguson n'était pas homme à se tenir tranquille lorsqu'une révolution se préparait. Il s'assura un passage à bord de la flotte, se remua beaucoup, et fit fort l'empressé auprès de ses compagnons d'exil; mais il n'inspirait généralement que la méfiance et le mépris. Il avait été un grand homme au milieu du petit groupe d'exilés ignorants et à tête chaude qui avaient poussé le malheureux Monmouth à sa perte; mais il n'y avait pas de place pour un agitateur d'une âme vile, à demi maniaque et à demi coquin, parmi les graves hommes d'État et les généraux qui partageaient les soucis de l'intrépide et sagace Guillaume.

La différence entre l'expédition de 1685 et l'expédition de 1688 était suffisamment marquée par la différence des manifestes que publièrent les chefs des deux expéditions. Ferguson avait griffonné pour Monmouth un libelle absurde et brutal, qui roulait sur l'incendie de Londres, la strangulation de Godfrey, le meurtre d'Essex et l'empoisonnement de Charles. La déclaration de Guillaume fut rédigée par le grand pensionnaire Fagel, qui jouissait d'une haute réputation comme publiciste. Quoique plein d'érudition et de sens, ce manifeste était, dans

[1] Burnet, I, 591. — *Mémoires de Mackay.*

sa forme originale, beaucoup trop prolixe, mais il fut abrégé et traduit en anglais par Burnet, qui comprenait très-bien l'art des compositions populaires. Il commençait par un préambule solennel établissant que dans toutes les sociétés la stricte observation des lois était également nécessaire au bonheur des nations et à la sécurité des gouvernements. Le prince d'Orange avait donc vu avec un profond regret que les lois fondamentales d'un royaume avec lequel il était étroitement uni par les liens du sang et du mariage eussent été grossièrement et systématiquement violées par le conseil de ministres perfides. Le pouvoir de dispense avait été tellement étendu que l'autorité législative tout entière avait été transférée à la couronne. Des décisions contraires à l'esprit de la constitution avaient été obtenues des tribunaux, en renvoyant les juges successivement les uns après les autres, jusqu'à ce que la magistrature eût été remplie d'hommes tout prêts à obéir implicitement aux ordres du gouvernement. Malgré les assurances répétées du roi, qu'il maintiendrait la religion établie, des personnes notoirement hostiles à cette religion avaient été promues non-seulement à des emplois civils, mais à des bénéfices ecclésiastiques. Le gouvernement de l'Église avait, au mépris de statuts exprès, été confié à une nouvelle cour de haute commission, et un Papiste avoué avait un siége dans cette commission. Des sujets fidèles, pour avoir refusé de violer leurs devoirs et leurs serments, avaient été dépouillés de leurs propriétés au mépris de la grande Charte et des libertés de l'Angleterre. En même temps des personnes qui ne pouvaient légalement mettre le pied dans l'île avaient été placées à la tête de séminaires destinés à corrompre la jeunesse. Des lieutenants, des députés lieutenants, des juges de paix avaient été destitués en masse pour avoir refusé de soutenir une politique pernicieuse et inconstitutionnelle. Les franchises de presque tous les bourgs du royaume

avaient été supprimées. Les cours de justice étaient dans un tel état que leurs décisions, même dans les matières civiles, avaient cessé d'inspirer confiance, et que leur servilité dans les causes criminelles avait fait couler dans le royaume un sang innocent. Tous ces abus, détestés par la nation anglaise, allaient être, semblait-il, soutenus par une armée d'Irlandais papistes. Ce n'était pas tout. Les princes les plus arbitraires n'avaient jamais regardé comme une offense que leurs sujets représentassent modestement et paisiblement leurs griefs, et en demandassent réparation. Mais le pétitionnement était devenu en Angleterre un délit de la nature la plus grave. Les pères de l'Église d'Angleterre avaient été emprisonnés et poursuivis pour l'unique crime d'avoir présenté à leur souverain une pétition rédigée dans les termes les plus respectueux, et tous les juges qui avaient prononcé en leur faveur avaient été immédiatement chassés. La convocation d'un parlement libre et légal aurait pu être un remède effectif à tous ces maux, mais la nation ne pouvait espérer de voir un tel parlement, si l'esprit de l'administration tout entière n'était pas changé. C'était évidemment l'intention de la cour de créer, au moyen de corporations remaniées et d'officiers électoraux papistes, un parlement qui ne serait une chambre des communes que de nom. Enfin, il y avait des circonstances qui faisaient gravement soupçonner que l'enfant qu'on appelait le prince de Galles n'était pas réellement de la reine. Pour toutes ces raisons, le prince, en vertu de sa proche parenté avec la maison royale, et reconnaissant de l'affection que le peuple anglais avait toujours montrée pour sa bien-aimée femme et pour lui-même, avait résolu, afin d'accéder aux demandes d'un grand nombre de lords temporels et spirituels et de beaucoup d'autres personnes de tout rang, de se mettre à la tête d'une force suffisante pour repousser la violence. Il repoussait toute pensée de conquête. Il déclarait que tant que ses troupes reste-

raient dans l'île, elles seraient soumises aux règles les plus strictes de la discipline, et qu'elles seraient renvoyées aussitôt que la nation aurait été délivrée de la tyrannie. Son unique objet était la réunion d'un parlement libre et légal, et il promettait solennellement de laisser à la décision de ce parlement toutes les questions publiques et privées.

Aussitôt que les copies de cette déclaration eurent été distribuées à La Haye, des signes de dissension commencèrent à se manifester parmi les Anglais. Wildman, infatigable pour le mal, persuada à quelques-uns de ses compatriotes, et entre autres à l'étourdi et léger Mordaunt, de déclarer qu'ils ne prendraient pas les armes à ces conditions. Le manifeste semblait avoir été rédigé dans l'unique but de plaire aux Cavaliers et aux ministres de l'Église. Les injures faites à l'Église et le procès des évêques avaient été trop accusés, et on n'avait rien dit de la manière tyrannique dont les Tories, avant leur rupture avec la cour, avaient traité les Whigs. Wildman proposa alors un contre-projet, préparé par lui, qui, s'il eût été adopté, aurait refroidi tout le clergé et les quatre cinquièmes de l'aristocratie territoriale. Les principaux chefs whigs s'opposèrent énergiquement à Wildman. Russell, en particulier, déclara que si on adoptait un parti aussi insensé, il dissoudrait la coalition, qui pouvait seule délivrer la nation. La dispute fut enfin apaisée par l'autorité de Guillaume, qui, avec son bon sens habituel, déclara que le manifeste resterait à peu près tel que Burnet et Fagel l'avaient conçu[1].

Pendant que ces incidents se passaient en Hollande, Jacques avait enfin commencé à sentir le danger qu'il courait. Des avis qui ne pouvaient être négligés venaient de différents côtés. Enfin une dépêche d'Albeville dissipa tous les doutes. On dit que lorsque le roi l'eut lue,

[1] Burnet, I. 778-780.

il devint pâle et resta quelque temps sans parler[1]. Il pouvait bien être effrayé. Le premier vent d'est apporterait sur les rivages de son royaume une armée hostile. Toute l'Europe, à l'exception d'une seule puissance, attendait avec impatience la nouvelle de sa chute. Il avait follement rejeté le soutien de cette unique puissance; bien plus, il avait récompensé par l'insulte l'intervention amicale qui aurait pu le sauver. Les armées françaises, qui sans sa folie auraient été employées à tenir dans la frayeur les états généraux, assiégeaient Philipsbourg, ou tenaient garnison à Mentz. Dans quelques jours, il lui faudrait combattre sur le sol anglais pour sa couronne et les droits de son fils. Ses ressources étaient grandes en apparence. La marine était en meilleur état qu'à l'époque de son avénement, et ce progrès devait être en partie attribué à ses efforts. Il n'avait nommé ni lord grand amiral, ni commission d'amirauté; mais il avait gardé dans ses mains la principale direction des affaires maritimes, et avait été vigoureusement secondé par Pepys. C'est un proverbe connu, que l'œil du maître est plus sûr que celui du serviteur, et même dans une époque de corruption et de rapines, le département sur lequel un souverain, même de capacité médiocre, portera une attention personnelle, sera comparativement exempt d'abus. Il eût été aisé de trouver un ministre de la marine plus habile que Jacques, mais il n'eût pas été aisé de trouver parmi les hommes publics de cette époque un ministre de la marine qui n'eût pas fraudé sur les approvisionnements, reçu des présents des fournisseurs, et mis sur le compte de la couronne le prix de réparations qui n'avaient jamais été faites. Le roi était presque en réalité la seule personne dont on fût sûr qu'elle ne volerait pas le roi. Il y avait donc eu, durant les trois dernières années, beaucoup moins de gaspillages

[1] Eachard, *Histoire de la révolution*, II, 2.

et de vols qu'autrefois dans les arsenaux. Des vaisseaux capables de tenir la mer avaient été construits. Une ordonnance excellente avait été rendue, ordonnance qui augmentait les traitements des capitaines, et qui en même temps leur défendait de transporter des marchandises de port en port sans la permission du roi. L'effet de ces réformes était déjà sensible; et Jacques n'éprouva aucune difficulté pour équiper en peu de temps une flotte considérable. Trente vaisseaux de ligne, tous de troisième et de quatrième classe, furent rassemblés dans la Tamise sous le commandement de lord Dartmouth. La fidélité de Dartmouth était au-dessus de tout soupçon, et on lui supposait autant d'habileté et de connaissances professionnelles qu'aucun autre de ces marins aristocrates qui, à cette époque, s'élevèrent aux plus hauts commandements maritimes sans une éducation maritime régulière, et qui étaient à la fois officiers de la flotte sur mer et colonels d'infanterie sur terre[1].

L'armée régulière était la plus grande qu'aucun roi d'Angleterre eût jamais commandée, et elle s'augmentait rapidement. De nouvelles compagnies furent incorporées dans les régiments existants; on délivra des brevets pour en lever de nouveaux; quatre mille hommes furent ajoutés à l'armée anglaise; trois mille furent en toute hâte envoyés d'Irlande; on donna ordre à trois mille autres de se diriger d'Écosse vers le sud de l'Angleterre. Jacques estimait les forces qu'il pourrait opposer aux envahisseurs à environ quarante mille hommes, sans compter la milice[2].

La marine et l'armée étaient en nombre plus que suffisant pour repousser une invasion hollandaise. Mais

[1] *Mémoires de Pepys relatifs à la marine royale*, 1690. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 186. *Mémoires originaux*. — Adda, 21 septembre-1er octobre. — Citters, 21 septembre-1er octobre.

[2] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 186. *Mémoires originaux*. — Adda, 14 septembre-2 octobre. — Citters, 21 septembre-1er octobre.

pouvait-on se fier à la marine et à l'armée? les gardes bourgeoises ne se rendraient-elles pas par milliers sous les étendards du libérateur? Le parti qui, quelques années auparavant, avait tiré l'épée pour Monmouth s'empresserait sans doute de venir recevoir le prince d'Orange. Et où était maintenant le parti qui, pendant quarante-sept ans, avait été le boulevard de la monarchie? Où étaient maintenant ces vaillants gentilshommes qui s'étaient toujours montrés prêts à répandre leur sang pour la couronne? Outragés et insultés, chassés des cours de justice et privés de tous les commandements militaires, ils voyaient avec plaisir, sans déguisement, le péril de leur ingrat souverain. Où étaient ces prêtres et ces prélats qui, du haut de dix mille chaires, avaient proclamé le devoir d'obéir à l'oint du Seigneur? Quelques-uns avaient été emprisonnés, d'autres spoliés, tous avaient été placés sous la verge de fer de la haute commission, et avaient été à toute heure dans la crainte que quelque nouveau caprice de tyrannie ne les privât de leur propriété et ne les laissât sans un morceau de pain. Il semblait incroyable que, même encore à ce moment, des ecclésiastiques oubliassent assez la doctrine qu'ils avaient si longtemps revendiquée comme leur gloire, pour prendre part à une résistance active. Mais leur oppresseur pouvait-il s'attendre à trouver parmi eux l'esprit qui, sous la génération précédente, avait triomphé des armées d'Essex et de Waller, et qui n'avait cédé qu'après une lutte désespérée au génie et à la vigueur de Cromwell? Le tyran était vaincu par la crainte. Il ne répétait plus maintenant que les concessions avaient toujours perdu les princes, et il avouait à contre-cœur qu'il lui fallait se résigner à courtiser une fois encore les Tories[1]. Il y a lieu de croire qu'Halifax fut à cette

[1] Adda, 28 septembre - 8 octobre 1688. Cette dépêche décrit avec force la crainte qu'éprouvait Jacques d'une défection universelle de ses sujets.

époque invité à rentrer au pouvoir, et qu'il y était assez disposé. Le rôle de médiateur entre le trône et la nation était de tous les rôles celui pour lequel il était le mieux fait et dont il était le plus ambitieux. Comment les négociations entamées avec lui se rompirent, on l'ignore; mais il n'est pas improbable que la question du pouvoir de dispense fut la difficulté insurmontable. Son hostilité à ce même pouvoir avait causé sa chute trois ans auparavant, et il n'était rien arrivé depuis qui fût de nature à changer ses vues. Jacques, d'un autre côté, était entièrement décidé à ne faire aucune concession sur ce point[1]. Sur tous les autres points il se montra moins obstiné. Il publia une proclamation dans laquelle il promettait solennellement de protéger l'Église d'Angleterre et de maintenir l'acte d'uniformité. Il déclara qu'il était disposé à faire de grands sacrifices pour maintenir la concorde. Il n'insisterait plus pour que les Catholiques romains fussent admis à la chambre des communes, et il avait la confiance que son peuple apprécierait justement cette preuve du désir qu'il avait d'accéder à ses vœux. Trois jours après, il notifia l'intention de rendre leurs places aux magistrats et aux députés lieutenants qui avaient refusé de soutenir sa politique, et le lendemain de cette notification, la suspension de Compton fut levée[2].

En même temps, le roi donnait audience à tous les évêques qui étaient alors à Londres. Ils avaient demandé à être admis en sa présence, afin de lui présenter leurs conseils dans ce moment de crise. Le primat porta la parole. Il demanda respectueusement que les fonctions publiques fussent placées entre les mains de personnes ayant qualité pour les remplir; que tous les actes rendus

[1] Les quelques détails que nous avons touchant cette négociation nous sont fournis par Reresby. Il tenait ses informations d'une dame qu'il ne nomme pas, et à laquelle il ne faut certainement pas accorder une confiance complète.

[2] *Gazette de Londres*, 24, 27 septembre; 1er octobre 1688.

en vertu du pouvoir de dispense fussent révoqués, que la commission ecclésiastique fût annulée ; que les griefs de Magdalene-College fussent redressés, et que les vieilles franchises des corporations municipales fussent rétablies. Il fit très-clairement entendre qu'il y avait encore un moyen d'assurer complétement le trône contre tout danger, et d'apaiser le royaume déchiré. Si Sa Majesté consentait à réexaminer les points en discussion entre les Églises de Rome et d'Angleterre, peut-être pourrait-elle, si Dieu répandait ses bénédictions sur les arguments que les évêques lui exposeraient, se convaincre que son devoir était de revenir à la religion de son père et de son grand-père. Sancroft dit que jusque-là il n'avait fait qu'exprimer les sentiments de ses confrères, mais qu'il restait encore un sujet sur lequel il n'avait pas pris leurs conseils et sur lequel il croyait de son devoir d'appeler l'attention de Sa Majesté. Il était d'ailleurs le seul homme de sa robe qui fût en position de faire allusion à ce sujet, sans être soupçonné d'un motif intéressé. Le siége métropolitain d'York avait été trois années vacant. L'archevêque pria le roi de le donner sans retard à quelque pieux et savant docteur, et il ajouta qu'un tel ecclésiastique pouvait être rencontré sans difficulté parmi ceux qui se trouvaient en ce moment en la présence de Sa Majesté. Le roi se contint suffisamment pour remercier le primat de ces désagréables conseils, et promit de réfléchir sur ce qu'il venait de dire [1]. Sur le pouvoir de dispense, il était décidé à ne pas céder d'un iota. Aucune des personnes frappées d'incapacité ne fut renvoyée des emplois civils et militaires, mais on adopta quelques-uns des conseils de Sancroft. Vingt-quatre heures après, la haute commission était abolie [2]. On décida que la charte de la cité de Londres, qui avait été an-

[1] Tanner Mss. — Burnet, I, 784. — Burnet a, je crois, confondu cette audience avec une autre qui eut lieu quelques semaines plus tard.

[2] *Gazette de Londres*, 8 octobre 1688.

nulée, serait rétablie, et le chancelier fut envoyé officiellement rapporter le vénérable parchemin à Guildhall[1]. Quelques semaines après, le public apprit que l'évêque de Winchester, qui était, en vertu de ses fonctions, inspecteur de Magdalene-College, avait été chargé par le roi de réparer toutes les infractions à la loi qu'avait subies ce collége. Ce ne fut pas sans un long combat et sans des peines mortelles que Jacques consentit à cette dernière humiliation; il ne céda même que lorsque le vicaire apostolique Leyburn, qui semble s'être comporté en toute occasion comme un sage et honnête homme, lui eut déclaré que dans son opinion le président et les agrégés expulsés avaient subi une injustice, et que, pour des raisons religieuses aussi bien que politiques, on leur devait une restitution[2]. Quelques jours après, il parut une proclamation qui rétablissait les franchises abolies de toutes les corporations municipales[3].

Jacques se flattait que des concessions si grandes, faites toutes dans le court espace d'un mois, lui ramèneraient le cœur de son peuple; et on ne peut douter que ces concessions, faites avant qu'on n'eût lieu d'attendre une invasion de la Hollande, n'eussent fait beaucoup pour lui concilier les Tories. Mais les chefs d'État qui cèdent à la crainte ce qu'ils ont refusé à la justice ne doivent pas compter sur la reconnaissance de leurs sujets. Pendant trois ans, le roi avait été sourd à toute raison et à toute sollicitation. Tous les ministres qui avaient osé élever la

[1] *Gazette de Londres*, 8 octobre 1688.

[2] *Gazette de Londres*, 15 octobre 1688. — Adda, 12-22 octobre. Le nonce, quoique généralement ennemi des mesures violentes, semble s'être opposé à la restauration de Hough, probablement à cause de l'intérêt qu'il portait à Giffard et aux autres Catholiques romains qui étaient établis à Magdalene-College. Leyburn déclarait que pour lui il était : « Nel sentimento che fosse stato uno spoglio, e che il possesso in cui si trovano ora li Cattolici fosse violento ed illegale, onde non era privar questi di un diritto acquisto, ma rendere agli altri quello che era stato levato con violenza. »

[3] *Gazette de Londres*, 18 octobre 1688.

voix en faveur de la constitution civile et ecclésiastique du royaume avaient été disgraciés. Un parlement éminemment fidèle avait osé protester doucement et respectueusement contre une violation des lois fondamentales de l'Angleterre, et avait été durement réprimandé, prorogé et dissous. Les juges avaient été successivement dépouillés de leur robe d'hermine pour avoir refusé de rendre des décisions opposées à la loi naturelle et aux lois nationales. Les Cavaliers les plus respectables avaient été exclus de toute participation au gouvernement de leurs comtés pour avoir refusé de trahir les libertés publiques; des centaines d'ecclésiastiques avaient été privés de leurs bénéfices pour avoir observé leurs serments; des prélats, à l'invariable fidélité desquels le roi devait la couronne qu'il portait, l'avaient supplié à genoux de ne pas leur ordonner de violer les lois de Dieu et de la patrie; leur modeste pétition avait été traitée comme un libelle séditieux. Ils avaient été humiliés, menacés, emprisonnés, poursuivis en justice, et n'avaient échappé que de près à une ruine complète. Enfin la nation s'apercevant que le droit était foulé aux pieds par le pouvoir, et que les supplications elles-mêmes étaient regardées comme un crime, commença à penser à tenter les chances de la guerre. L'oppresseur apprit qu'un libérateur armé était proche, et qu'il serait salué avec joie par les Whigs et les Tories, par les Dissidents et les Anglicans. Tout changea alors immédiatement. Ce gouvernement, qui avait récompensé les services constants et zélés par la spoliation et la persécution; ce gouvernement, qui n'avait répondu que par des injures et des insultes aux meilleures raisons et aux sollicitations les plus pathétiques, devint tout à coup singulièrement gracieux. Chaque numéro de la *Gazette* annonçait maintenant le retrait de quelque grief. Il était évident qu'on ne pouvait placer aucune confiance dans l'équité, l'humanité et les serments du roi, et qu'il ne gouvernerait sa-

gement qu'autant qu'il serait soumis à la crainte de la résistance. Ses sujets n'étaient donc aucunement disposés à lui rendre une confiance qu'il avait justement perdue, ou à relâcher la pression qui lui avait arraché les seuls bons actes de tout son règne. L'attente générale de l'arrivée des Hollandais devenait de jour en jour plus impatiente. Les vents, qui soufflaient obstinément de l'ouest, en empêchant l'armée du prince de mettre à la voile, apportaient en même temps de nouveaux régiments de Dublin à Chester, et excitaient les malédictions du peuple. Les vents, disait-il, étaient papistes. De grandes foules se tenaient dans Cheapside, regardant avec anxiété la girouette qui domine le gracieux clocher de Bow-Church, et priant pour que Dieu fît souffler un vent protestant[1].

Le sentiment général fut fortifié par un événement qui, quoique purement accidentel, fut attribué assez naturellement à la perfidie du roi. L'évêque de Winchester annonça que pour obéir aux ordres du roi, il avait l'intention de rétablir les membres expulsés de Magdalene-College. Il fixa le 21 d'octobre pour cette cérémonie, et, le 20, il se rendit à Oxford. Toute l'université était dans l'attente. Les agrégés expulsés étaient venus de toutes les parties du royaume, empressés qu'ils étaient de reprendre possession de leur bien-aimé domicile. Trois cents gentilshommes à cheval escortèrent l'inspecteur jusqu'à son logis. Lorsqu'il passa, les cloches sonnèrent; High-Street était encombré de spectateurs qui applaudissaient. Il se retira pour se reposer. Le lendemain, une foule joyeuse s'assembla aux portes de Magdalene-College, mais l'évêque ne parut pas, et on sut bientôt qu'il avait été réveillé par un messager royal, et sommé de se rendre

[1] « Vento papista, » dit Adda, [illegible] octobre-[illegible] novembre 1688. L'expression de vent protestant semble avoir été appliquée d'abord au vent qui [illegible], et qui empêcha quelque temps Tyrconnel de prendre possession du gouvernement d'Irlande. Voyez la première partie du *Lilliburlero*.

immédiatement à Whitehall. Cet étrange désappointement causa beaucoup d'inquiétude et d'étonnement; mais, quelques heures après, vinrent des nouvelles qui, pour des esprits disposés, non sans raison, à prendre les choses en pire, semblèrent expliquer complétement les changements de desseins du roi. L'armée hollandaise avait mis à la mer, et avait été repoussée par une tempête. Le désastre était exagéré par la rumeur. Plusieurs vaisseaux, disait-on, s'étaient perdus. Des milliers de chevaux avaient péri. Toute pensée d'une entreprise sur l'Angleterre devait être abandonnée, au moins pour cette année. C'était une leçon pour le pays. Tant que Jacques avait redouté une invasion et une rébellion immédiate, il avait donné des ordres pour que des réparations fussent faites à ceux qu'il avait illégalement dépouillés; aussitôt qu'il s'était trouvé en sûreté, ces ordres avaient été révoqués. Cette imputation, bien que généralement acceptée alors, et bien que généralement répétée par des écrivains qui auraient dû être bien informés, n'avait aucun fondement. Il est certain que l'échec qu'éprouva la flotte hollandaise n'aurait pu être apporté à Whitehall, par aucun moyen de communication, que plusieurs heures après que l'évêque de Winchester eut reçu l'ordre qui le rappelait à Whitehall. Le roi, toutefois, n'avait guère le droit de se plaindre des soupçons de ses sujets. S'ils attribuèrent quelquefois, sans en examiner sévèrement les preuves, à sa déshonnête politique ce qui était en réalité l'effet d'un pur accident et d'une inadvertance, ce fut sa faute. C'est en partie la juste et naturelle punition des hommes qui ont l'habitude de violer la foi jurée, de n'être pas crus lorsqu'ils ont l'intention de la tenir[1].

Il est remarquable qu'en cette circonstance Jacques

[1] Toutes les preuves relatives à cette affaire se trouvent dans l'édition des *Procès d'État* de Howell.

encourut une imputation imméritée, à cause de son empressement à se justifier d'une autre imputation également imméritée. L'évêque de Winchester avait été rappelé en toute hâte d'Oxford pour assister à une réunion extraordinaire du conseil privé, ou plutôt à une assemblée de notables qui avait été convoquée à Whitehall. Aux conseillers privés furent adjoints, dans cette séance solennelle, tous les pairs spirituels et temporels qui se trouvaient dans l'enceinte ou aux environs de la capitale, les juges, les avocats de la couronne, le lord maire et les aldermen de la cité de Londres. On avait fait entendre à Petre qu'il ferait bien de se tenir à l'écart, et, en réalité, peu de pairs auraient consenti à siéger avec lui. Près du haut bout du conseil, on avait placé un fauteuil d'apparat pour la reine douairière. On avait prié la princesse Anne d'assister à ce conseil solennel; mais elle s'était excusée sous prétexte du mauvais état de sa santé.

Jacques informa cette grande assemblée qu'il croyait nécessaire de lui produire les preuves de la naissance de son fils. Les artifices des méchants avaient tellement empoisonné l'esprit public, qu'on croyait que le prince de Galles était un enfant supposé; mais la Providence avait si bien ordonné les choses, que jamais prince n'était venu au monde en présence d'autant de témoins. Ces témoins comparurent, et déposèrent leurs preuves. Lorsque toutes les dépositions eurent été faites, Jacques déclara avec une grande solennité que l'imputation rejetée sur lui était entièrement fausse, et qu'il souffrirait plutôt mille morts que de faire tort à aucun de ses enfants.

Tous les assistants parurent satisfaits. Les preuves furent immédiatement publiées, et furent regardées comme décisives par beaucoup de personnes judicieuses et impartiales[1]. La nation entière était convaincue que

[1] On les trouvera avec beaucoup de détails dans l'édition des *Procès d'État* de Howell.

tous les Papistes sincères regardaient comme un devoir de se parjurer, lorsqu'ils pouvaient par le parjure servir les intérêts de leur Église. Des hommes qui, élevés dans le protestantisme, s'étaient convertis par amour du gain au papisme, étaient encore moins dignes de foi peut-être que des Papistes sincères. Les dépositions de tous ceux qui appartenaient à l'une ou à l'autre de ces deux classes étaient donc regardées comme absolument nulles. Ainsi le nombre des témoignages sur lesquels Jacques avait compté était singulièrement réduit. Les autres furent soumis à un examen malicieux. On trouvait quelque chose à reprendre dans chacun des témoins protestants qui avaient articulé quelque preuve importante : celui-ci était notoirement un sycophante rapace; celui-là n'avait pas encore apostasié, à la vérité, mais était proche parent d'un apostat. Le peuple demandait, comme il avait demandé depuis le commencement, pourquoi, si tout s'était passé d'une manière légitime, le roi sachant, comme il le savait fort bien, que beaucoup de gens doutaient de la grossesse de la reine, n'avait pas pris soin de faire prouver d'une manière satisfaisante le fait de la naissance du prince de Galles? N'y avait-il rien qui justifiât les soupçons dans les calculs erronés de la reine, dans le changement subit de domicile, dans l'absence de la princesse Anne et de l'archevêque de Canterbury. Pourquoi aucun prélat de l'Église établie n'était-il présent? Pourquoi l'ambassadeur hollandais n'avait-il pas été appelé? Pourquoi, surtout, les Hyde, serviteurs dévoués de la couronne, fils soumis de l'Église, gardiens naturels des intérêts de leurs nièces, n'avaient-ils pas eu la permission de se mêler à cette foule de Papistes qui encombraient la chambre à coucher et les antichambres de la reine? Pourquoi, enfin, dans la longue liste des assistants, n'y avait-il aucun nom qui commandât le respect et la confiance publique? La seule réponse qu'on pût faire à ces questions était de dire que l'intelligence du roi était

faible, son caractère despotique, et qu'il avait saisi avec empressement l'occasion de manifester son mépris pour l'opinion de ses sujets ; mais la multitude, mécontente de cette explication, attribua à une scélératesse profonde ce qui était, en réalité, l'effet de la folie et de la perversité. Cette opinion n'était pas propre seulement à la multitude. Lady Anne, pendant sa toilette, le lendemain du jour qui suivit le conseil, parla de l'enquête avec tant d'ironie, que les femmes de chambre qui l'habillaient crurent pouvoir se permettre de prendre part à ses plaisanteries. Quelques-uns des lords qui avaient entendu les preuves, et qui se montraient satisfaits en apparence, étaient en réalité très-peu convaincus. Lloyd, évêque de Saint-Asaph, dont la piété et la science commandaient le respect général, continua jusqu'à la fin de sa vie à croire qu'une fraude avait été pratiquée.

Les dépositions faites devant le conseil étaient depuis quelques jours à peine entre les mains du public, lorsque le bruit se répandit que Sunderland allait être renvoyé de tous ses emplois. Les nouvelles de sa disgrâce semblent avoir surpris les politiques de café, mais elles n'étonnèrent pas ceux qui avaient observé ce qui se passait dans le palais. On n'avait pu le convaincre de trahison par des preuves légales ou même sensibles; mais ceux qui le surveillaient de près soupçonnaient fortement que, par un moyen ou par un autre, il était en communication avec les ennemis de ce gouvernement dans lequel il occupait une place si haute. Pour lui, avec un front d'airain, il appela sur sa tête toutes les malédictions, s'il était vrai qu'il fût coupable. Sa seule faute, disait-il, était d'avoir trop bien servi la couronne. N'avait-il pas donné des gages à la cause royale? N'avait-il pas coupé derrière lui tous les ponts qui, dans le cas d'un désastre, auraient pu lui permettre d'effectuer sa retraite? N'était-il pas allé jusqu'aux dernières limites en faveur du pouvoir de dispense? N'avait-il pas siégé

dans la haute commission, signé le mandat pour l'arrestation des évêques, prêté témoignage contre eux, au péril de sa vie, au milieu des sifflets et des malédictions de la multitude qui remplissait Westminster-Hall? N'avait-il pas donné la dernière preuve de dévouement en renonçant à sa religion et en adhérant publiquement à une Église détestée de la nation? Qu'avait-il à espérer d'une révolution, et que n'avait-il pas à en redouter? Ces arguments, quoique plausibles et quoique exprimés avec l'adresse la plus insinuante, ne pouvaient dissiper l'impression que les chuchotements et les rapports, arrivant de cent côtés différents, avaient produite. Le roi devenait plus froid de jour en jour. Sunderland essaya de s'appuyer sur la reine, et obtint une audience de Sa Majesté. Il était chez elle lorsque Middleton entra et lui réclama les sceaux par ordre du roi. Dans cette soirée, le ministre déchu eut une dernière entrevue avec le prince qu'il avait flatté et trahi. Cette entrevue fut étrange. Sunderland joua dans la perfection le rôle de l'homme vertueux calomnié. Il ne regrettait pas, dit-il, la secrétairerie d'État et la présidence du conseil, s'il conservait seulement l'estime de son souverain. « Sire, ne me rendez pas le plus malheureux gentilhomme de votre royaume, dit-il, en refusant de déclarer que vous m'acquittez de tout soupçon de déloyauté. » Le roi ne savait quoi penser. Il n'y avait pas de preuve positive de culpabilité, et l'énergie et la chaleur avec lesquelles Sunderland débitait ses mensonges en auraient imposé à une intelligence plus pénétrante que celle qu'il cherchait à abuser. A l'ambassade française, ses protestations trouvaient encore du crédit. Là, il déclarait qu'il resterait encore quelques jours à Londres, qu'il continuerait à se montrer à la cour, qu'il se retirerait ensuite dans sa maison de campagne d'Althorpe et essayerait d'y refaire par l'économie sa fortune délabrée. Si une révolution éclatait, il s'enfuirait en France. Sa fidélité mal récom-

pensée ne lui avait pas laissé d'autre lieu de refuge[1].

Les sceaux qui avaient été enlevés à Sanderland furent remis à Preston. Le même numéro de la *Gazette* qui annonçait ce changement contenait la nouvelle officielle du désastre qui était arrivé à la flotte hollandaise[2]. Ce désastre était sérieux, mais beaucoup moins sérieux cependant que n'étaient disposés à le croire le roi et ses quelques partisans égarés par leurs désirs.

Le 16 octobre (vieux style), les états de Hollande tinrent une séance solennelle. Le prince vint leur faire ses adieux. Il les remercia de la sollicitude avec laquelle ils avaient veillé sur lui lorsqu'il était un jeune orphelin, de la confiance qu'ils avaient mise en lui pendant toute la durée de son administration, et de l'assistance qu'ils lui avaient accordée à ce périlleux moment de crise. Il les suppliait de croire qu'il avait toujours eu à cœur les intérêts de sa patrie, et qu'il s'était toujours efforcé de les servir. Il les quittait maintenant peut-être pour ne plus revenir jamais. S'il succombait en défendant la religion réformée et l'indépendance de l'Europe, il recommandait à leurs soins sa bien-aimée femme. Le grand pensionnaire répondit d'une voix entrecoupée, et personne dans tout le grave sénat ne put retenir ses larmes; mais le stoïcisme inflexible de Guillaume ne l'abandonna pas, et, au milieu de ses amis en pleurs, il resta calme et austère comme s'il allait les quitter pour une courte visite à son pays de chasse de Loo[3].

Les députés des principales villes l'accompagnèrent jusqu'à son yacht. Les représentants d'Amsterdam, qui avait été si longtemps le siége principal de l'opposition

[1] Barillon, 8-18; 15-25; 18-28 octobre; 24 octobre-4 novembre; 27 octobre-6 novembre; 29 octobre-8 novembre 1688. — Adda, 26 octobre-5 novembre.

[2] *Gazette de Londres*, 19 octobre 1688.

[3] Registre des séances des états de Hollande et de la Frise occidentale. — Burnet, I, 782.

à son gouvernement, lui rendirent eux-mêmes cette politesse, et des prières publiques furent dites ce jour-là pour lui dans toutes les églises de La Haye.

Il arriva dans la soirée à Helvoetsluys et s'embarqua à bord d'une frégate appelée le *Brill*. Son pavillon fut immédiatement hissé. On y voyait les armes de Nassau écartelées de celles d'Angleterre. La devise, brodée en lettres de trois pieds de long, était heureusement choisie. La maison d'Orange avait eu longtemps cette devise elliptique : *Je maintiendrai;* l'ellipse fut comblée par ces mots d'une si haute importance : « *Les libertés de l'Angleterre et la religion protestante.* »

Le prince n'était à bord que depuis quelques heures, lorsque le vent devint favorable. Le 19, la flotte mit à la voile et traversa sous une forte brise la moitié de la distance qui sépare les côtes de Hollande de celles d'Angleterre. Le vent tourna ensuite, souffla très-fort de l'ouest et se changea en une violente tempête. Les vaisseaux, dispersés et en extrême péril, regagnèrent du mieux qu'ils purent le rivage de la Hollande. Le *Brill* arriva à Helvoetsluys le 21. Les compagnons du prince avaient observé avec admiration que ni le péril ni le dépit n'avaient troublé un seul moment sa contenance. Une fois arrivé, quoique souffrant du mal de mer, Guillaume refusa d'aller à terre, car il pensait qu'en restant à bord, il notifiait bien plus clairement à l'Europe que ce récent malheur n'avait différé que pour quelque temps l'exécution de son projet. Au bout de deux ou trois jours, la flotte était de nouveau rassemblée : pas un seul bâtiment ne s'était perdu, pas un soldat ni un matelot ne manquaient. Quelques chevaux avaient péri, mais le prince répara cette perte avec une grande célérité, et, avant que la *Gazette de Londres* eût répandu les nouvelles de ce malheur, il était déjà prêt à remettre à la voile[1].

[1] *Gazette de Londres*, 29 octobre 1688. — Burnet, I, 782. — Bentinck

Sa déclaration ne le précéda que de quelques heures. Le 1er novembre, les hommes politiques de Londres commencèrent à en parler mystérieusement et à voix basse; on se la passait secrètement de main en main; on la glissait dans les boîtes de la poste aux lettres. Un agent fut arrêté, et les paquets dont il était chargé furent envoyés à Whitehall. Le roi lut et fut très-troublé. Sa première impulsion fut de cacher ce document à tout le monde. Il jeta dans le feu toutes les copies de la déclaration qu'on lui avait apportées, à l'exception d'une seule, et celle-là il osait à peine la laisser sortir de ses mains[1].

Le paragraphe du manifeste qui le troublait le plus était celui dans lequel on rapportait que quelques-uns des pairs spirituels et temporels avaient invité le prince d'Orange à envahir l'Angleterre. Halifax, Clarendon et Nottingham étaient alors dans Londres. Ils furent immédiatement mandés au palais, et interrogés. Halifax, quoique fort de son innocence, refusa d'abord de répondre. « Votre Majesté me demande, dit-il, si j'ai commis un acte de haute trahison; si je suis soupçonné, qu'on me traduise devant mes pairs. Comment Votre Majesté pourrait-elle placer quelque confiance dans la réponse d'un coupable dont la vie est en jeu? Quand même j'aurais engagé Son Altesse à venir, je me déclarerais non coupable sans scrupule. » Le roi répondit qu'il ne considérait pas Halifax comme un coupable, et qu'il lui avait posé cette question comme un gentilhomme peut demander à un autre qui a été calomnié si ces calomnies ont le moindre fondement. « En ce cas, dit Halifax, je n'ai aucune raison de refuser de répondre comme un gentilhomme parlant à un gentilhomme, que sur mon honneur, qui est aussi sacré que mon serment, je n'ai

à sa femme, 21-31 octobre; 22 octobre-1er novembre; 24 octobre-3 novembre; 27 octobre-6 novembre 1688.

[1] Citters, 2-12 novembre 1688. — Adda, 2-12 novembre.

pas invité le prince d'Orange à venir[1]. » Clarendon et Nottingham dirent la même chose. Jacques était encore plus désireux de connaître le caractère des prélats. S'ils lui étaient hostiles, son trône était véritablement en péril, mais cela ne pouvait être. Il y avait quelque chose de monstrueux dans la supposition qu'un évêque de l'Église d'Angleterre pourrait se révolter contre son souverain. Compton fut mandé dans le cabinet du roi, et on lui demanda s'il croyait qu'il y eût le moindre fondement dans l'assertion du prince. L'évêque fut fort embarrassé, car il était un des sept qui avaient signé l'invitation; et sa conscience, quoiqu'elle ne fût pas très-éclairée, ne lui permettait cependant pas d'exprimer une fausseté directe. « Sire, dit-il, je suis absolument convaincu qu'il n'y a aucun de mes confrères qui ne soit aussi innocent que moi dans cette affaire. » L'équivoque était ingénieuse, mais on peut douter que la différence entre le péché d'équivoque et le péché de mensonge valût la peine de tant s'ingénier. Le roi fut satisfait. « Je vous acquitte tous de tout soupçon, dit-il, mais je juge nécessaire que vous réfutiez publiquement l'accusation calomnieuse portée contre vous dans la déclaration du prince. » L'évêque demanda fort naturellement qu'on lui permît de lire le document qu'on lui demandait de réfuter, mais le roi ne voulait pas lui permettre d'y jeter les yeux.

Le lendemain parut une proclamation menaçant des plus sévères châtiments tous ceux qui feraient circuler ou qui même oseraient lire le manifeste de Guillaume[2]. Le primat et les quelques pairs spirituels qui se trouvaient alors à Londres reçurent l'ordre de se rendre auprès du roi. Preston était présent, le manifeste de Guil-

[1] Ronquillo, 12-22 novembre 1688. « Estas respuestas, dit Ronquillo, son ciertas, aunque mas las encubrian en la corte. »

[2] *Gazette de Londres*, 5 novembre 1688. La proclamation est datée du 2 novembre.

laume à la main. « Mylords, dit Jacques, prêtez l'oreille à ce passage; il vous concerne. » Preston lut alors le passage dans lequel les pairs spirituels étaient mentionnés. Le roi poursuivit : « Je ne crois pas un seul mot de tout cela; je suis persuadé de votre innocence; mais je pense qu'il est convenable de vous faire savoir de quoi vous êtes accusés. »

Le primat, après beaucoup d'assurances de fidélité, déclara que le roi ne faisait que lui rendre justice. « Je suis né sujet de Votre Majesté. J'ai, à diverses reprises, confirmé mon serment de fidélité. Je ne puis avoir qu'un roi à la fois. Je n'ai pas invité le prince à venir, et je ne crois pas qu'un seul de mes confrères l'ait fait. » — « Je suis sûr de moi, » dit Crewe, l'évêque de Durham. « Et de moi, également, » dit Cartwright, évêque de Chester. On pouvait croire Crewe et Cartwright, car tous les deux avaient siégé dans la commission ecclésiastique. Quand vint le tour de Compton, il éluda la question avec une adresse qu'un Jésuite eût enviée. « J'ai donné hier ma réponse à Votre Majesté, » dit-il.

Jacques répéta plusieurs fois qu'il les acquittait de tout soupçon. Néanmoins, ils devaient, selon lui, dans son intérêt et pour leur honneur, se justifier publiquement. Il les requit donc de rédiger un manifeste exprimant leur horreur pour les desseins du prince. Ils restèrent silencieux; on supposa que leur silence impliquait consentement, et on leur permit de se retirer[1].

Pendant ce temps-là, la flotte de Guillaume traversait l'océan Germanique. Ce fut le soir du jeudi 1er novembre, qu'il mit à la mer pour la seconde fois. Le vent soufflait de l'est, et pendant douze heures la flotte se dirigea vers le nord-ouest, dont les bâtiments légers, envoyés par l'amiral anglais pour faire une reconnaissance, revinrent avec des nouvelles qui confirmèrent l'opinion

[1] Tanner Mss.

générale, que l'ennemi tenterait de débarquer dans le Yorkshire. Tout à coup, sur un signal parti du vaisseau du prince, la flotte entière vira de bord, et fit route vers la Manche. La même brise qui favorisait le voyage des envahisseurs empêchait Dartmouth de sortir de la Tamise. Ses bâtiments furent forcés d'abaisser les huniers, et deux de ses frégates, qui avaient gagné la pleine mer, furent endommagées par la violence des vents, et forcées de rentrer dans la rivière[1].

La flotte hollandaise filait rapidement vent arrière, et atteignit le détroit à dix heures du matin environ, 3 novembre. Guillaume en personne, monté sur le *Brill*, commandait la marche. Plus de six cents vaisseaux suivaient, les voiles gonflées par un vent favorable. Les bâtiments de transport étaient au centre. Les vaisseaux de guerre, au nombre de cinquante, formaient un rempart extérieur. Herbert, qui avait le titre de lieutenant-amiral général, commandait la flotte entière. Il se tenait à l'arrière-garde, et un grand nombre de matelots anglais, enflammés par leur haine contre le papisme, et attirés par l'espoir d'une haute paye, servaient sous ses ordres. Ce n'était pas sans difficulté que le prince avait décidé quelques officiers hollandais de grande réputation à se soumettre à l'autorité d'un étranger. Toutefois, la combinaison était extrêmement judicieuse. Dans la flotte du roi, il régnait un grand mécontentement, et un zèle ardent pour la foi protestante; mais les vieux marins se rappelaient que trois fois ils avaient vu les flottes hollandaises et anglaises se disputer avec un courage héroïque et une fortune diverse l'empire de la mer. Nos marins n'avaient pas oublié le balai avec lequel Van Tromp avait menacé de balayer le canal, ou l'incendie que De Ruyter avait allumé dans les chantiers du Medway. Si les nations

[1] Burnet, I, 787. — Rapin. — Whittle, *Journal exact*. — *Expédition du prince d'Orange en Angleterre*, 1688. — *Histoire de la désertion*, 1688. — Dartmouth à Jacques, 5 novembre 1688, dans Dalrymple.

rivales se fussent trouvées face à face sur l'élément dont elles réclamaient l'une et l'autre la souveraineté, toute autre pensée aurait pu faire place à une mutuelle animosité. Un combat obstiné et sanglant aurait pu avoir lieu. Une défaite aurait été fatale à l'entreprise de Guillaume. Une victoire même aurait dérangé tous ses plans politiques si bien médités. Il décida donc sagement que si les ennemis qui lui donnaient la chasse venaient à l'atteindre, ils seraient hélés dans leur langue maternelle, et adjurés, au nom d'un amiral sous lequel ils avaient servi, de ne pas combattre contre de vieux camarades, en faveur de la tyrannie papiste. Un tel appel pourrait peut-être détourner un conflit; si un conflit avait lieu, il se passerait sous le commandement de deux amiraux, et l'orgueil des insulaires ne serait pas blessé en apprenant que Dartmouth avait été obligé de baisser pavillon devant Herbert[1].

Heureusement les précautions de Guillaume furent inutiles. Il passa le détroit dans l'après-midi. Sa flotte s'étendait jusqu'à une lieue au nord, du côté de Douvres, et jusqu'à une lieue au sud, du côté de Calais. Les vaisseaux de guerre, placés à l'extrême droite et à l'extrême gauche, saluèrent à la fois les deux forteresses. Les troupes apparurent en armes sur le pont des navires. Les fanfares des trompettes, le bruit des cymbales, s'entendaient distinctement des rivages de l'Angleterre et de la France à la fois. Une foule innombrable de spectateurs obscurcissait les blanches falaises du Kent. Une

[1] Avaux, 12-22 juillet; 14-24 août 1688. — M. de Jonge, qui est allié par les liens du sang aux descendants de l'amiral hollandais, m'a communiqué sur ce sujet quelques détails intéressants tirés de papiers de l'amiral. Dans une lettre à Bentinck, datée du 6-16 septembre 1688, Guillaume insiste fortement sur l'importance d'éviter une action, et prie Bentinck de le faire comprendre à Herbert. « Ce n'est pas le temps de faire voir sa bravoure, ni de se battre, si l'on le peut éviter. Je luy l'ay déjà dit; mais il sera nécessaire que vous le repetiez, et que vous le luy fassiez bien comprendre. »

autre grande multitude couvrait la côte de Picardie. Rapin de Thoyras, qui, chassé de son pays par la persécution, avait pris du service dans l'armée hollandaise, et accompagné le prince en Angleterre, décrivait, quelques années plus tard, ce spectacle comme le plus magnifique et le plus touchant que les yeux de l'homme eussent jamais contemplé. Au coucher du soleil, la flotte était à la hauteur de Beachy-Head. Alors les feux furent allumés, et leurs reflets illuminèrent la mer sur une étendue de plusieurs milles; mais, pendant toute la nuit, les yeux de tous les timoniers restèrent fixés sur trois grandes lanternes qui brillaient à l'arrière de la frégate *the Brill*[1].

Pendant ce temps-là, un courrier allait en poste du château de Douvres à Whitehall, avec la nouvelle que les Hollandais avaient passé le détroit, et se dirigeaient vers l'Ouest. Il était nécessaire d'exécuter un changement immédiat dans tous les arrangements militaires. Des messagers furent dépêchés dans chaque direction. Des officiers furent réveillés au milieu de la nuit. Le dimanche matin, à trois heures, il y eut une grande revue aux flambeaux dans Hyde-Park. Le roi, s'attendant que Guillaume débarquerait dans le Yorkshire, avait envoyé plusieurs régiments vers le Nord. On envoya des exprès pour les rappeler. Toutes les forces, excepté celles qui étaient nécessaires pour maintenir la paix dans la capitale, reçurent l'ordre de se diriger vers l'Ouest. Salisbury fut désigné comme le lieu de rendez-vous; mais comme on regardait comme possible que Portsmouth fût le premier point d'attaque, trois bataillons des gardes, et une forte troupe de cavalerie, furent dirigés sur cette forteresse; quelques heures après, on sut que Portsmouth était en sûreté, et ces troupes reçurent l'ordre de chan-

[1] *Histoire de Rapin.* — Whittle, *Journal exact.* J'ai vu une carte de marine contemporaine, faite en Hollande, et représentant l'ordre dans lequel sa flotte mit à la voile.

ger leur route et de se diriger en toute hâte vers Salisbury[1].

Lorsque le soleil se leva, le dimanche 4 novembre, les falaises de l'île de Wight étaient en vue de la flotte hollandaise. Ce jour était à la fois l'anniversaire de la naissance de Guillaume et de son mariage. On ralentit la marche pendant une partie de la matinée et on accomplit le service divin à bord des vaisseaux. La flotte reprit sa marche dans l'après-midi et la continua toute la nuit. Torbay était le lieu où le prince voulait débarquer; mais le lundi matin, 5 novembre, le temps était brumeux, le pilote du *Brill* ne sut pas reconnaître les amers, et dirigea la flotte trop loin vers l'ouest. Le danger était grand: virer de bord contre le vent était impossible. Plymouth était le port le plus proche; mais une garnison avait été placée dans cette ville sous le commandement de lord Bath. On pouvait s'opposer au débarquement, et un échec pouvait produire des conséquences sérieuses. On ne pouvait douter que la flotte royale ne fût pendant ce temps sortie de la Tamise et ne se dirigeât à pleines voiles vers le canal. Russell vit toute l'étendue du danger, et dit à Burnet: « Vous pouvez réciter vos prières, docteur; tout est perdu. » A ce moment, le vent changea; une douce brise souffla du sud et le soleil brilla; le brouillard se dissipa, et, sous la douce lumière d'une soirée d'automne, la flotte vira de bord, passa autour du cap élevé de Berry-Head, et vint mouiller en sûreté dans le port de Torbay[2].

Depuis le jour où Guillaume y opéra son débarquement, ce port a singulièrement changé d'aspect. L'amphithéâtre qui entoure le spacieux bassin montre partout aujourd'hui les signes de la prospérité et de la civilisation; à l'ex-

[1] Adda, 5-15 novembre 1688. — Nouvelle à la main, dans la collection Mackintosh. — Citters, 6-16 novembre.

[2] Burnet, I, 788. — Extrait des papiers de Legge, dans la collection Mackintosh.

trémité nord-est a surgi un grand établissement de bains qui attire les étrangers des parties les plus reculées de notre île, par la douceur toute italienne de l'atmosphère, car sous ce climat le myrte fleurit sans qu'on l'abrite, et l'hiver lui-même est plus doux que l'avril de Northumbrie. Le nombre des habitants est d'environ dix mille; les églises et les chapelles nouvellement bâties, les bains et les bibliothèques, les hôtels et les jardins publics, l'hôpital et le muséum, les rues blanches s'élevant en terrasses superposées, les gaies villas perçant au milieu des bosquets d'arbres et des berceaux de fleurs, présentent un spectacle très-différent de ceux que pouvait présenter l'Angleterre du dix-septième siècle. A l'extrémité opposée de la baie, s'étend, abrité par le cap Berry, le bruyant marché de Brixham, le centre le plus riche de notre commerce de pêche. Une jetée et un port y ont été construits au commencement du siècle présent, mais sont devenus trop insuffisants pour l'accroissement du commerce. La population est d'environ six mille âmes. Le nombre des vaisseaux y est de plus de deux cents; le tonnage excède plusieurs fois le tonnage du port de Liverpool sous les rois de la maison des Stuarts. Mais Torbay, où la flotte hollandaise jeta l'ancre, n'était connu que comme un port où les vaisseaux cherchaient quelquefois un refuge contre les tempêtes de l'Atlantique. Ses paisibles rivages n'étaient troublés ni par le bruit du plaisir, ni par le bruit du commerce, et les huttes des laboureurs et des pêcheurs étaient éparses en petit nombre sur tout cet espace couvert aujourd'hui de marchés populeux et de pavillons somptueux.

Les paysans de la côte de Devonshire se rappelaient le nom de Monmouth avec affection et avaient en horreur le papisme. Ils arrivèrent donc en foule sur le rivage avec des provisions et des offres de service. Le débarquement commença immédiatement. Soixante

bateaux transportèrent les troupes sur la côte. Mackay fut envoyé d'abord sur le rivage avec les régiments anglais. Le prince suivit bientôt. Il débarqua à l'endroit où s'étend aujourd'hui le quai de Brixham. La physionomie de la ville a beaucoup changé. Là où nous voyons un port encombré de vaisseaux et un marché fourmillant d'acheteurs et de vendeurs, il n'y avait que des vagues se brisant sur une côte désolée; mais un fragment du rocher sur lequel le libérateur posa le pied en sortant de son bateau a été soigneusement conservé, et on peut le voir encore, objet de la vénération publique, au centre de ce quai affairé.

Dès que le prince eut posé le pied sur la terre ferme, il demanda des chevaux. On lui fit venir du village voisin deux chevaux de l'espèce de ceux que les petits fermiers de cette époque avaient l'habitude de monter. Guillaume et Schomberg les montèrent et se mirent en devoir de reconnaître le pays.

Aussitôt que Burnet fut à terre, il se rendit en toute hâte auprès du prince. Un amusant dialogue eut lieu entre eux. Burnet se répandit en félicitations avec une joie naïve, et demanda ensuite avec une curiosité empressée quels étaient les plans de Son Altesse. Les militaires sont rarement disposés à prendre conseil d'hommes de robe sur les affaires de leur métier; et Guillaume avait pour l'intervention des conseillers amateurs encore plus de dégoût que les soldats n'en ont ordinairement en ces occasions. Mais il était en ce moment de très-bonne humeur, et, au lieu de signifier son déplaisir par une réprimande brève et tranchante, il étendit gracieusement la main et répondit à la question de son chapelain par une autre. « Eh bien! docteur, que pensez-vous maintenant de la prédestination? » Le reproche était si délicat, que Burnet, dont l'esprit n'était pas extrêmement fin, ne l'aperçut pas. Il répondit avec une grande ferveur qu'il n'oublierait jamais la ma-

nière signalée dont la Providence avait favorisé leur entreprise [1].

Le premier jour, les troupes qui avaient débarqué eurent à supporter beaucoup de privations. La terre était détrempée par la pluie ; les bagages étaient encore à bord des vaisseaux ; des officiers de haut rang furent forcés de dormir dans des vêtements mouillés, sur la terre humide ; le prince lui-même n'eut d'autre abri qu'une hutte. Sa bannière fut déployée sur le toit de chaume, et on étendit pour lui sur le parquet un lit apporté du vaisseau [2]. Il y eut quelques difficultés à propos du débarquement des chevaux, et il semblait probable que cette opération occuperait plusieurs jours. Mais le lendemain matin, le temps s'éclaircit, le vent était doux, l'eau dans la baie était unie comme une glace. Quelques pêcheurs indiquèrent un endroit où les vaisseaux pourraient approcher à environ soixante pieds de la côte ; ce qu'on fit, et avant trois heures, plusieurs centaines de chevaux nageaient en sûreté près du rivage.

Le débarquement était à peine effectué, que le vent se leva de nouveau et qu'une tempête terrible souffla de l'ouest. L'ennemi qui était à la poursuite du prince avait été arrêté par le même changement de température qui permettait à Guillaume de débarquer. Pendant deux jours, la flotte du roi resta en vue de Beachy-Head sur une mer sans rides. Enfin Dartmouth put continuer sa route. Il passa l'île de Wight, et un de ses vaisseaux vint même en vue des bâtiments hollandais ancrés à Torbay. Juste à ce moment il fut surpris par la tempête

[1] Je pense que quiconque comparera ce que Burnet raconte de cette conversation avec le récit de Dartmouth sera convaincu que j'ai exactement raconté ce qui se passa.

[2] J'ai vu une gravure hollandaise contemporaine représentant le débarquement. Quelques hommes apportent la literie du prince dans la hutte au-dessus de laquelle flotte son drapeau.

et forcé de chercher un refuge dans le port de Portsmouth[1]. Jacques, qui n'était pas incompétent en matière de marine, se déclara parfaitement satisfait que son amiral eût fait tout ce qu'il était humainement possible de faire et n'eût cédé qu'à l'irrésistible hostilité des vents et des vagues. Plus tard, le malheureux prince soupçonna sans motif Dartmouth de trahison ou tout au moins de faiblesse[2].

Le temps avait si bien servi la cause protestante, que des hommes de plus de piété que de jugement crurent que les lois ordinaires de la nature avaient été suspendues pour la préservation de la liberté et de la religion de l'Angleterre. Cent ans auparavant, disait-on, l'invincible *armada* avait été dispersée par la colère de Dieu. La liberté civile et la vérité divine étaient de nouveau en péril, et les éléments obéissants avaient combattu pour la bonne cause. Le vent avait soufflé avec violence du côté de l'est, lorsque le prince avait voulu entrer dans le détroit, avait soufflé du côté du sud, lorsqu'il avait voulu entrer à Torbay, était tombé au calme pendant le débarquement, et, aussitôt que le débarquement avait été accompli, avait soulevé une tempête et arrêté les poursuivants. On n'oubliait pas de faire remarquer que, par une coïncidence extraordinaire, le prince avait atteint nos rivages le jour même où l'Église d'Angleterre célébrait par des prières et des actions de grâces la préservation miraculeuse de la maison royale et des trois royaumes du plus noir complot qu'eussent jamais tramé les Papistes. Carstairs, dont les conseils étaient invariablement écoutés avec attention par le prince, recommanda qu'on offrît à Dieu des remercîments pu-

[1] Burnet, I, 789. — Papiers de Legge.

[2] Le 9 novembre 1688, Jacques écrivit à Dartmouth comme il suit : « Personne ne pouvait faire autrement que vous avez fait. Je suis sûr que tous les marins expérimentés seront de cet avis. » Mais voyez Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 207. *Mémoires originaux*.

blics pour la protection qu'il avait si remarquablement accordée à sa grande entreprise, aussitôt après le débarquement. Ce conseil fut suivi et eut d'excellents effets. Les troupes apprirent à se regarder comme favorisées du ciel et tirèrent de cette conviction un nouveau courage, et le peuple anglais se forma l'opinion la plus favorable d'un général et d'une armée si attentifs à tous les devoirs de la religion.

Le mardi, 6 novembre, l'armée de Guillaume commença à se mettre en marche. Quelques régiments s'avancèrent jusqu'à Newton-Abbot. Une pierre, placée au milieu de cette petite ville, indique encore l'endroit où la déclaration du prince fut solennellement lue au peuple. Les mouvements des troupes étaient lents; car la pluie tombait par torrents, et les routes d'Angleterre étaient alors dans un état qui semblait effrayant aux personnes accoutumées aux excellentes voies de communication de la Hollande. Guillaume prit pendant deux jours ses quartiers à Ford, siége de l'ancienne et illustre famille de Courtenay, dans le voisinage de Newton-Abbot. Il y fut magnifiquement logé et festoyé; mais il est remarquable que le propriétaire de la maison, quoique Whig ardent, ne voulut pas être le premier à mettre en péril sa vie et sa fortune, et s'abstint soigneusement de tout acte qui pût être regardé comme un crime, si le roi venait à l'emporter.

Pendant ce temps-là, Exeter était fort agité. L'évêque, Lamplugh, aussitôt qu'il eut appris que les Hollandais étaient à Torbay, partit pour Londres, en proie à la peur. Le doyen s'enfuit de sa demeure. Les magistrats étaient pour le roi, la masse des habitants pour le prince. Tout était dans la confusion, lorsque le matin du jeudi 8 novembre, un corps de troupes, sous le commandement de Mordaunt, apparut devant la ville. Burnet, à qui Guillaume avait confié le soin de protéger le clergé de la cathédrale contre toute injure et toute insulte,

accompagnait Mordaunt [1]. Le maire et les aldermen avaient ordonné que les portes fussent fermées, mais ils cédèrent aux premières sommations. La maison du doyen fut disposée pour recevoir le prince. Guillaume arriva le jour suivant, vendredi 9. Les magistrats avaient été engagés à venir le recevoir en pompe à l'entrée de la ville, mais ils avaient obstinément refusé. La pompe de cette journée pouvait se passer de leur présence. Jamais le Devonshire n'avait vu pareil spectacle. Beaucoup de personnes firent un voyage d'une journée pour aller à la rencontre du champion de leur religion. Les habitants de tous les villages voisins accoururent. Une grande foule, composée principalement de jeunes paysans brandissant leurs bâtons, s'était assemblée au sommet de Haldon-Hill, d'où l'armée, marchant de Chudleigh, découvrit d'abord la riche vallée de l'Exe et les deux tours massives qui s'élèvent au-dessus du nuage de fumée qui enveloppe la capitale de l'Ouest. La route, du sommet de la colline à la plaine, et de la plaine aux bords de la rivière, était encombrée de spectateurs sur une étendue de plusieurs milles. Depuis West-Gate jusqu'à l'enclos de la cathédrale, la foule et les applaudissements étaient tels, qu'ils rappelèrent aux Londoniens les foules et les acclamations de la fête du lord maire. Les maisons étaient gaiement décorées. Les portes, les fenêtres, les balcons, les toits, regorgeaient de spectateurs. Un œil accoutumé à la pompe militaire aurait pu trouver beaucoup à critiquer dans ce spectacle ; car les marches fatigantes sous la pluie, à travers des routes où tous ceux qui voyageaient à pied s'enfonçaient à chaque pas dans la boue jusqu'aux chevilles, n'avaient pas amélioré l'apparence et l'accoutrement des soldats ; mais le peuple du Devonshire, qui n'était pas habitué à la splendeur des camps bien ordonnés, était stupéfait de plaisir et d'éton-

[1] Burnet, I, 790.

nement. Des descriptions de cette fête guerrière circulèrent dans tout le royaume. Elles contenaient beaucoup de choses qui étaient bien faites pour satisfaire l'appétit de la multitude pour le merveilleux; car l'armée hollandaise, composée d'hommes qui étaient nés sous divers climats, et qui avaient servi sous divers étendards, présentait un aspect à la fois grotesque, splendide et terrible aux insulaires, qui avaient en général une connaissance très-imparfaite des nations étrangères. En premier lieu marchait Macclesfield, à la tête de deux cents gentilshommes, la plupart de sang anglais, revêtus de cuirasses et de casques étincelants, et montés sur des chevaux de guerre flamands. Chacun d'eux était suivi d'un nègre, venu des colonies de la côte de Guyane. Les citoyens d'Exeter, qui n'avaient jamais vu d'aussi nombreux échantillons de la race africaine, regardaient avec étonnement ces faces noires encadrées dans des turbans brodés et des plumes blanches. Venait ensuite un escadron de cavaliers suédois, leurs grands sabres nus à la main, revêtus d'une armure noire et de pelisses bordées de fourrures. On les regardait avec une étrange curiosité, car on racontait qu'ils étaient habitants d'un pays où l'Océan était glacé, où la nuit durait la moitié de l'année, et qu'ils avaient tué eux-mêmes les ours énormes dont ils portaient la peau. Puis, entourée d'une brillante escorte de gentilshommes et de pages, marchait la bannière de Guillaume. Sur ses larges plis, la foule qui couvrait les toits et s'entassait aux fenêtres lisait avec plaisir cette mémorable inscription : *La religion protestante et les libertés de l'Angleterre.* Mais les acclamations redoublèrent lorsque le prince lui-même apparut, suivi de quarante coureurs, couvert d'une cuirasse, portant une plume blanche, et monté sur un cheval blanc. On peut encore voir sur la toile de Kneller l'air martial avec lequel il gouvernait son cheval, l'expression pensive et souveraine de son grand front et de son œil de faucon.

Il y eut un moment où ces traits si graves s'illuminèrent d'un sourire : ce fut lorsqu'une vieille femme, probablement une de ces zélées Puritaines qui avaient attendu avec une foi inébranlable, pendant vingt-cinq années de persécution, le jour où Israël serait consolé, la mère peut-être de quelqu'un des rebelles qui avait péri dans le carnage de Sedgemoor ou dans le carnage plus terrible des assises sanglantes, sortit de la foule, se précipita au milieu des épées nues et des chevaux qui se cabraient, toucha la main du libérateur, et s'écria qu'elle était heureuse maintenant. A côté du prince marchait un homme qui partageait avec lui l'attention de la multitude : c'était, disait-on, le grand comte de Schomberg, le premier soldat de l'Europe depuis la mort de Turenne et de Condé, l'homme dont le génie et la valeur avaient sauvé la monarchie portugaise à Montes-Claros, l'homme qui s'était conquis une gloire plus haute encore en résignant le bâton de maréchal de France par amour pour la vraie religion. On n'oubliait pas que les deux héros qui, indissolublement unis par leur commun protestantisme, entraient ensemble à Exeter, s'étaient trouvés, douze ans auparavant, opposés l'un à l'autre sous les murs de Maestricht, et que l'énergie du jeune prince n'avait pu tenir devant la froide science du vétéran qui chevauchait amicalement à ses côtés. Puis venait une longue colonne d'infanterie de ces Suisses barbus, qui s'étaient distingués dans toutes les guerres continentales des deux derniers siècles par leur valeur et leur discipline, mais que jusqu'alors on n'avait jamais vus sur le sol anglais. Ensuite apparaissaient diverses troupes désignées, selon la coutume de l'époque, par le nom de leurs chefs, Bentinck, Solmes et Ginkell, Talmash et Mackay. Les Anglais regardaient avec plaisir un beau régiment qui portait encore le nom de l'honoré et regretté Ossory. L'effet de ce spectacle était encore accru par le souvenir des événements renommés auxquels avaient pris part la plupart

des guerriers qui passaient à travers West-Gate; car ils avaient fait un service bien différent de celui de la milice du Devonshire ou des soldats du camp d'Hounslow. Quelques-uns d'entre eux avaient repoussé les bouillantes attaques des Français sur le champ de bataille de Seneff, et d'autres avaient croisé l'épée avec les infidèles pour la cause de la chrétienté le jour où le siége de Vienne fut levé. Les sens de la multitude étaient encore surexcités par l'imagination. Des nouvelles à la main faisaient circuler dans toutes les parties du royaume des récits fabuleux sur la taille et la force des envahisseurs. On affirmait qu'ils étaient, presque sans exception, hauts de six pieds, et qu'ils portaient des piques, des épées et des mousquets comme on n'en avait jamais vu auparavant en Angleterre. L'étonnement fut loin de diminuer lorsque l'artillerie arrivant, on vit vingt et un grands canons traînés avec difficulté chacun par seize chevaux de chariot. Une grande curiosité fut excitée par une étrange machine montée sur des roues, et qui se trouva être une forge fournie de tous les instruments et de tous les matériaux nécessaires pour la réparation des armes et des voitures. Mais rien n'excita autant d'admiration que le pont de bateaux qui fut jeté très-rapidement sur l'Exe pour le transport des voitures, et qui fut ensuite détruit et enlevé par morceaux. Il avait été construit, si les rumeurs disent vrai, d'après un modèle inventé par les chrétiens qui faisaient la guerre contre le Grand-Turc sur le Danube. Les étrangers inspiraient autant de sympathie que d'admiration. Leur chef habile prit soin de distribuer les garnisons de manière à causer le moins d'embarras possible aux habitants d'Exeter et des villages voisins. La discipline la plus rigide fut maintenue. Non-seulement le pillage et l'émeute furent empêchés de la manière la plus efficace, mais les troupes reçurent l'ordre de se comporter avec politesse envers toutes les classes de la nation. Ceux qui s'étaient formé leur opi

nion des armées d'après la conduite de Kirke et de ses *agneaux*, étaient tout étonnés de voir des soldats qui ne juraient jamais contre la maîtresse d'hôtel, et qui ne prenaient jamais un œuf sans le payer. En retour de cette modération, le peuple fournissait les troupes des provisions nécessaires, en grande abondance et à des prix raisonnables [1].

Le succès dépendait beaucoup de la conduite que tiendrait en cette occasion le clergé de l'Église d'Angleterre, et les membres du chapitre d'Exeter furent les premiers qui furent sommés de venir déclarer leurs sentiments. Burnet dit aux chanoines, laissés sans chef depuis la fuite du doyen, qu'ils ne pouvaient continuer à réciter les prières pour le prince de Galles, et qu'un service solennel devait être accompli pour remercier Dieu de l'heureuse arrivée du prince. Les chanoines refusèrent de paraître dans leurs stalles; mais quelques-uns des choristes et des prébendiers assistèrent au service. Guillaume se rendit en grande pompe à la cathédrale. Lors-

[1] Voyez le journal de Whittle, *l'Expédition de Son Altesse* et la *lettre d'Exon* publiée à cette époque. J'ai vu moi-même deux lettres manuscrites décrivant la pompe de l'entrée du prince dans Exeter. Quelques mois plus tard, un mauvais poëte écrivit une pièce de théâtre intitulée : *la Dernière Révolution*. Une de ces scènes se passe à Exeter : [illegible] les bataillons de l'armée du prince, en marche vers la ville, drapeaux flottants, tambours battants, citoyens applaudissants. » Un soldat, [illegible], dit : « [illegible], Monseigneur, comment la crainte et la conviction de ses crimes contribuent à [illegible] votre armée à la cour? vous êtes tous hauts de six pieds ou environ, tous revêtus de peaux d'ours, Suisses, Suédois ou Brandebourgeois. » Dans une chanson qui parut justement après l'entrée dans Exeter, les Irlandais sont représentés comme de simples nains en comparaison des géants que commandait Guillaume :

« Poor Berwick, how will thy dear joys
Oppose this famed Coraggio?
Thy tallest sparks will be mere toys
To Brandenburgh and Swedish boys.
Coraggio! Coraggio! »

Addison, dans le *Freeholder*, fait allusion à l'effet extraordinaire que produisirent [illegible].

qu'il passa sous le magnifique portique, l'orgue fameux, que ne surpassait aucun de ceux qui faisaient l'orgueil de son pays natal, fit entendre des notes de triomphe. Il s'assit sur le siége de l'évêque, magnifique trône, enrichi des sculptures du quinzième siècle. Burnet se tenait au-dessous, et une foule de guerriers et de nobles entouraient le trône de tous côtés. Les chanteurs, vêtus de blanc, entonnèrent le *Te Deum*. Lorsque le chant fut achevé, Burnet lut la déclaration du prince, mais aussitôt que les premiers mots furent prononcés, les prébendiers et les chanteurs sortirent en hâte du chœur. A la fin de la lecture, Burnet s'écria, d'une voix forte : « Dieu sauve le prince d'Orange! » et bien des voix ferventes répondirent *Amen*[1].

Le dimanche 11 novembre, Burnet prêcha devant le prince, dans la cathédrale, et s'étendit avec plaisir sur la protection signalée que Dieu accordait à la nation et à l'Église d'Angleterre. En même temps il se passait un événement singulier dans un temple plus humble. Ferguson voulut prêcher à la chapelle presbytérienne. Le ministre et les anciens ne voulurent pas y consentir ; mais le remuant et fanatique faquin, s'imaginant que le temps de Fleetwood et d'Harrison était revenu, força la porte, traversa la congrégation l'épée à la main, monta en chaire, et lança contre le roi de terribles invectives. Le temps de ces folies était passé, et ce spectacle n'excita que la dérision et le dégoût[2].

Pendant que ces événements se passaient dans le Devonshire, une grande fermentation régnait dans Londres. La déclaration du prince, en dépit de toutes les précautions, était dans toutes les mains. Le 6 novembre, Jacques, ne sachant sur quelle partie de la côte les en-

[1] *Expédition du prince d'Orange.* — Oldmixon, 755. — Journal de Whittle. — Eachard, III, 911. — *Gazette de Londres*, 15 novembre 1688.

[2] *Gazette de Londres*, 15 novembre 1688. — *Expédition du prince d'Orange.*

vahisseurs avaient débarqué, manda dans son cabinet le primat et trois autres évêques, Compton, évêque de Londres, White, évêque de Péterborough, et Sprat, évêque de Rochester. Le roi prêta gracieusement l'oreille aux chaudes professions de royalisme des prélats, et leur assura qu'il ne les soupçonnait pas. « Mais, demanda-t-il, où est ce document que vous deviez m'apporter? — Sire, répondit Sancroft, nous n'avons apporté aucun document, nous ne sommes pas désireux de nous justifier aux yeux du monde. Ce n'est pas une chose nouvelle pour nous que d'être grossièrement calomniés et insultés. Notre conscience nous absout, Votre Majesté nous absout; nous sommes satisfaits. » Jacques produisit alors une copie du manifeste du prince. « Voyez, dit-il, comme vous êtes mentionnés ici. — Sire, répondit un des évêques, il n'y a pas une personne sur cinq cents qui regarde ce manifeste comme authentique. — Non, répondit le roi furieux; eh bien! alors ces cinq cents personnes amèneront ici le prince d'Orange pour me couper la gorge. — Dieu nous en préserve, » répondirent d'une seule voix tous les évêques. Mais l'intelligence du roi, qui n'était jamais très-lucide, était maintenant entièrement troublée. Un des traits caractéristiques de sa personne était que toutes les fois qu'on n'adoptait pas son opinion, il s'imaginait que sa véracité était mise en question. « Ce document n'est pas authentique! s'écria-t-il, tournant les feuillets avec ses doigts, ne suis-je pas digne d'être cru? Ma parole ne vaut-elle rien? — En tout cas, sire, dit un des évêques, ceci n'est pas une affaire ecclésiastique; elle est de la compétence du pouvoir civil. Dieu a confié à Votre Majesté le pouvoir de l'épée, et ce n'est pas à nous à empiéter sur ses fonctions. » Ensuite, l'archevêque, avec cette malice douce et tempérée qui inflige les plus profondes blessures, déclara qu'il fallait l'excuser s'il n'apposait sa signature à aucun document politique. « Moi et mes confrères, dit-il, nous avons été déjà cruellement punis

pour avoir voulu nous mêler des affaires d'État, et nous veillerons prudemment sur notre conduite à l'avenir. Nous avons une fois présenté une pétition de l'espèce la plus inoffensive, nous l'avons présentée de la manière la plus respectueuse, et il s'est trouvé que nous avons commis une grave offense. Nous n'avons été sauvés de la ruine que par la protection du Dieu tout-puissant; et, sire, le raisonnement de l'*attorney* et du *solicitor* de Votre Majesté fut qu'en dehors du parlement nous étions des hommes privés, et que c'était une présomption criminelle chez des particuliers de se mêler de politique. Ils nous attaquèrent d'une manière si féroce que, pour ma part, je me regardai comme perdu. — Je vous remercie bien, monseigneur de Canterbury, dit le roi; j'aurais espéré que vous ne vous seriez pas cru perdu en tombant entre mes mains. » Un tel discours aurait pu sortir des lèvres d'un souverain miséricordieux, mais il avait mauvaise grâce dans la bouche d'un prince qui avait fait brûler vive une femme pour avoir donné asile à un de ses ennemis proscrits, et dont le propre neveu avait embrassé les genoux dans de vaines agonies de supplications. L'archevêque n'était pas homme à se laisser ainsi réduire au silence. Il recommença son récit, et raconta les insultes que les créatures de la cour avaient jetées à l'Église établie, injures parmi lesquelles on comptait certaines railleries sur son propre style. Le roi ne répondit rien, sinon qu'il était inutile de récapituler les anciens griefs, et qu'il avait espéré que tout cela était entièrement oublié. Lui qui n'oubliait jamais la plus petite injure ne pouvait comprendre comment d'autres pouvaient se rappeler, après quelques semaines, les injures mortelles qu'il avait infligées.

Enfin la conversation retourna au point d'où elle était partie. Le roi insista pour avoir des évêques une déclaration exprimant leur horreur pour l'entreprise du prince. Les évêques refusèrent obstinément, tout en faisant beau-

coup de protestations de fidélité et de soumission. « Le prince, dirent-ils, assurait qu'il avait été invité par les lords temporels aussi bien que par les lords spirituels. Cette imputation était commune, pourquoi la réfutation ne le serait-elle pas aussi? — Je vois ce qui en est, dit le roi. Vous avez eu des relations avec quelques pairs temporels qui vous ont persuadé de me traverser dans cette affaire. » Les évêques déclarèrent solennellement qu'il n'en était pas ainsi. « Mais, dirent-ils, il serait étrange que dans une question qui renfermait de si graves considérations politiques et militaires, les pairs temporels fussent entièrement négligés, et qu'on exigeât des seuls évêques de jouer un rôle principal. — Telle est pourtant mon idée, dit Jacques. Je suis votre roi; c'est à moi de juger ce qui vous convient le mieux. Je ferai ce que j'entends faire, et je vous demande de m'assister. » Les évêques l'assurèrent qu'ils l'assisteraient dans leurs propres attributions, par leurs prières comme ministres chrétiens, et par leurs conseils au parlement comme pairs du royaume. Jacques, qui ne se souciait ni de prières d'hérétiques ni de conseils de parlementaires, fut amèrement désappointé. Après une longue altercation, il conclut : « J'ai fini, dit-il; je ne vous presserai pas davantage, puisque vous refusez de m'assister. Je ne me confierai plus qu'en moi-même et dans mes armes[1]. »

Les évêques s'étaient à peine retirés qu'un courrier arriva avec la nouvelle que la veille le prince d'Orange avait débarqué dans le Devonshire. Pendant la semaine qui suivit l'arrivée de ces nouvelles, Londres fut violemment agité. Le dimanche 11 novembre, le bruit courut que des couteaux, des grils et des chaudrons, destinés à torturer les hérétiques, étaient cachés dans le monastère qui avait été établi à Clerkenwell, sous la protection du roi.

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 210. *Mémoires originaux*. — *Récit de* Sprat. — Citters, 6-16 novembre 1688.

De grandes foules s'assemblèrent autour de l'édifice, et se disposaient à le démolir, lorsque la force militaire arriva. La foule fut dispersée, et quelques-uns des émeutiers furent tués. Une enquête fut faite, et on rendit une décision qui indiquait parfaitement les dispositions de l'esprit public. Le jury déclara que plusieurs personnes honnêtes et bien intentionnées, qui étaient allées disperser les réunions des traîtres et des ennemis publics à une maison à messe, avaient été tuées avec préméditation par les soldats, et cet étrange verdict fut signé par tous les jurés. Les ecclésiastiques de Clerkenwell, naturellement alarmés par ces symptômes du sentiment populaire, cherchèrent à mettre en sûreté leurs propriétés. Ils réussirent à enlever une partie de leur mobilier avant que leurs intentions ne fussent éventées; mais, enfin, les soupçons de la populace s'éveillèrent. Les deux derniers chariots s'arrêtèrent dans Holborn, et tout ce qu'ils contenaient fut publiquement brûlé au milieu de la rue. L'alarme parmi les Catholiques fut si grande que tous les lieux où ils célébraient leur culte furent fermés, excepté ceux qui appartenaient à la famille royale et aux ambassadeurs étrangers[1].

Les choses, toutefois, ne prenaient pas une tournure défavorable pour Jacques. Les envahisseurs étaient depuis plus d'une semaine sur la terre anglaise, et cependant aucun homme marquant n'était encore venu se joindre à eux. Aucune rébellion n'avait éclaté au Nord ou à l'Est. Aucun serviteur de la couronne n'avait ouvertement trahi son serment. L'armée royale s'assemblait en toute hâte à Salisbury, et quoique inférieure en discipline à l'armée de Guillaume, elle lui était fort supérieure en nombre.

Le prince était surpris et mortifié de la tiédeur des

[1] Journal de Luttrell. — Nouvelle à la main, dans la collection Mackintosh. — Adda, 16-26 novembre 1688.

hommes qui l'avaient invité à venir en Angleterre. Il avait été reçu, il est vrai, par les habitants du Devonshire avec tous les signes de bon vouloir; mais pas un noble, pas un gentilhomme de grande réputation, ne s'était encore rendu à son quartier général. Ce fait singulier peut trouver sans doute son explication dans cette circonstance, qu'il avait débarqué dans une partie de l'île où on ne l'attendait pas. Ses partisans, dans le Nord, avaient fait leurs préparatifs pour une insurrection dans l'espoir qu'il serait bientôt au milieu d'eux avec une armée. Ses amis, dans l'Ouest, n'avaient pas fait le moindre préparatif, et furent naturellement déconcertés en se voyant subitement appelés à prendre le pas dans une affaire si importante et si périlleuse. Ils se rappelaient et ils avaient même encore sous les yeux les désastreuses conséquences de la rebellion, des gibets, des têtes coupées, des membres mutilés, des familles encore en deuil de braves martyrs qui avaient aimé leur patrie avec plus d'ardeur que de sagesse. Quelque hésitation était naturelle après un avertissement aussi terrible et aussi récent. Il était également naturel que Guillaume, qui, se confiant aux promesses de l'Angleterre, avait joué non-seulement sa réputation et sa fortune, mais encore sa prospérité et l'indépendance de sa terre natale, se sentit profondément mortifié. Il fut si indigné, qu'il parla de retourner à Torbay, de rembarquer ses troupes, de rentrer en Hollande et de laisser au sort qu'ils méritaient ceux qui l'avaient trahi. Enfin, le lundi 12 novembre, un gentilhomme, nommé Burrington, qui résidait dans le voisinage de Crediton, alla rejoindre l'étendard du prince, et son exemple fut suivi par plusieurs de ses voisins.

Des hommes plus importants étaient déjà en route pour Exeter de différentes parties du pays. Le premier d'entre eux fut John, lord Lovelace, distingué par son goût, sa magnificence et la véhémence audacieuse et intempérée de son Whighisme. Il avait été arrêté cinq ou six

fois pour offenses politiques. Le dernier crime qui lui avait été imputé était d'avoir dédaigneusement nié la validité d'un mandat, signé par un juge de paix catholique romain. Il avait été amené devant le conseil privé et soigneusement examiné, mais sans résultat. Il refusa résolûment de s'incriminer lui-même, et les preuves dirigées contre lui furent insuffisantes. Il fut renvoyé, mais avant de se retirer, Jacques s'écria, en proie à une grande indignation : « Mylord, ce n'est pas le seul tour que vous m'ayez joué! — Sire, répondit Lovelace, avec un indomptable audace, je n'ai jamais joué aucun tour ni à Votre Majesté ni à personne. Quiconque m'a accusé de jouer des tours est un menteur. » Lovelace avait été ensuite admis dans la confiance de ceux qui projetaient la révolution [1]. Son château, construit par ses ancêtres avec les dépouilles des galions espagnols venant des Indes, s'élevait sur les ruines d'une église consacrée à Notre-Dame, dans cette belle vallée au travers de laquelle la Tamise, non encore souillée par la grande capitale, et non encore soumise au flux et au reflux de la mer, roule ses flots sous des bois de hêtres, autour de belles collines du Berkshire. Sous la fastueuse salle ornée par le pinceau des Italiens était une voûte souterraine, où l'on trouvait parfois les ossements des anciens moines. Dans ce ténébreux souterrain, de zélés et audacieux opposants au gouvernement avaient tenu plusieurs fois des conférences, pendant ce temps d'inquiétude où l'Angleterre attendait avec impatience le vent protestant [2]. Le temps de l'action était maintenant arrivé. Lovelace, avec soixante et dix compagnons bien armés et bien équipés, abandonna sa demeure, et se dirigea vers l'Ouest. Il atteignit sans difficulté le Gloucestershire. Mais Beaufort, qui gouvernait ce comté, exerçait sa grande autorité et son influence en faveur de la couronne. La milice avait

[1] Johnstone, 27 février 1688. — Citters, même date.

[2] Lysons, *Magna Britannia Berkshire.*

été convoquée, et un fort détachement placé à Cirencester. Lorsque Lovelace arriva, on l'informa qu'on ne le laisserait pas passer. Il se trouvait ainsi forcé, ou d'abandonner son entreprise, ou de s'ouvrir un chemin de vive force. Il prit ce dernier parti, et ses amis et ses tenanciers le secondèrent vaillamment. Une lutte très-vive eut lieu. La milice perdit un officier et six ou sept hommes; mais enfin les compagnons de Lovelace furent écrasés, et lui-même fait prisonnier et envoyé au château de Gloucester[1].

D'autres seigneurs furent plus heureux. Le jour où l'escarmouche eut lieu à Cirencester, Richard Savage, lord Colchester, fils et héritier de lord Rivers, et père par un amour illicite de ce malheureux poëte dont les fautes et les infortunes forment un des chapitres les plus sombres de l'histoire littéraire, arriva avec soixante ou soixante-dix cavaliers à Exeter. Avec lui venait le hardi et turbulent Thomas Wharton. Quelques heures après arriva Édouard Russell, fils du comte de Bedford et frère du vertueux gentilhomme dont le sang avait été répandu sur l'échafaud. On annonça bientôt l'arrivée d'un personnage encore plus important. Colchester, Wharton et Russell appartenaient au parti qui avait été constamment opposé à la cour. James Bertie, comte d'Abingdon, avait, au contraire, été regardé comme le soutien du gouvernement arbitraire. Il avait été fidèle à Jacques à l'époque du bill d'exclusion. Il avait, comme lord lieutenant de l'Oxfordshire, agi avec vigueur et sévérité contre les adhérents de Monmouth, et avait allumé des feux de joie pour célébrer la défaite d'Argyle. Mais la crainte du papisme l'avait poussé dans l'opposition et la rébellion. Il était le premier pair du royaume qui eût fait son apparition au quartier général du prince d'Orange[2].

Mais le roi avait moins à craindre de ceux qui s'ar-

[1] *Gazette de Londres*, 17 novembre 1688. — Journal de Luttrell.

[2] Burnet, I, 790. — *Vie de Guillaume*, 1703.

maient ouvertement contre son autorité que de la ténébreuse conspiration dont les ramifications s'étendaient dans les rangs de son armée et de sa famille. Churchill, qui n'avait pas de rival en sagacité et en ruse, que la nature avait doué d'une froide intrépidité qui ne l'abandonnait jamais, soit dans le mensonge, soit dans le combat; élevé, par sa situation militaire, très-avant dans la faveur de la reine Anne, peut être regardé comme l'âme de cette conspiration. Le temps n'était pas encore venu pour lui de frapper le coup décisif, mais il sut dès lors, par l'entremise d'un de ses agents subordonnés, infliger une blessure sérieuse, sinon mortelle, à la cause royale.

Édouard, vicomte Cornbury, fils aîné du comte de Clarendon, était un jeune homme de talents médiocres, de principes relâchés et d'un caractère violent. On lui avait appris dès l'enfance à considérer sa parenté avec la princesse Anne comme le piédestal de sa fortune, et on l'avait engagé à lui faire une cour assidue. Il ne vint jamais à l'idée de son père que le royalisme héréditaire des Hyde pût courir aucun risque de se souiller dans la maison de la fille favorite du roi. Mais les Churchill commandaient dans cette maison, et Cornbury devint leur instrument. Il commandait un des régiments de dragons qu'on avait envoyés dans l'Ouest. On avait pris de telles dispositions, que le 14 novembre il se trouva être le plus ancien officier présent à Salisbury, et que toutes les troupes qui y étaient assemblées se trouvèrent soumises à son autorité. Il semble extraordinaire qu'à un tel moment de crise, l'armée, dont tout dépendait, ait été laissée même un seul instant sous le commandement d'un jeune colonel qui n'avait ni talents ni expérience. Il n'est pas douteux qu'un si étrange arrangement n'ait été le résultat d'une profonde combinaison, et il est encore plus facile de désigner la tête et le cœur qui furent capables de concevoir cette combinaison.

On ordonna subitement à trois des régiments de cavalerie qui étaient assemblés à Salisbury de marcher vers l'Ouest. Cornbury se mit à leur tête, et les conduisit d'abord à Blandford, et de là à Dorchester. De Dorchester, après une halte d'une heure ou deux, ils partirent pour Axminster. Quelques-uns des officiers commencèrent à être inquiets, et demandèrent l'explication de ces étranges mouvements. Cornbury répondit qu'il avait reçu l'ordre de faire une attaque de nuit sur quelques troupes que le prince d'Orange avait postées à Honiton. Mais les soupçons étaient éveillés. On lui posa des questions précises auxquelles il répondit d'une manière évasive. Enfin, il fut sommé de montrer ses ordres. Il s'aperçut alors non-seulement qu'il lui serait impossible de mener avec lui les trois régiments, comme il l'avait espéré, mais encore qu'il se trouvait dans une position singulièrement périlleuse. Il s'esquiva donc et se rendit avec quelques compagnons au quartier général hollandais. La plus grande partie de ses troupes retourna à Salisbury, mais un détachement, qui n'avait aucun soupçon du projet de son chef, se rendit à Honiton. Ils se trouvèrent environnés d'une grande force qui était très-bien préparée pour les recevoir. La résistance était impossible. Leur chef les pressa de prendre du service sous Guillaume. Une gratification d'un mois de solde leur fut offerte, et fut acceptée par la plupart d'entre eux [1].

Les nouvelles de ces événements arrivèrent à Londres le 15. Jacques avait été de très-bonne humeur toute la matinée de ce jour. L'évêque Lamplugh, qui arrivait d'Exeter, avait été présenté à la cour et très-gracieusement accueilli. « Mylord, lui dit le roi, vous êtes un véritable vieux Cavalier. » L'archevêché d'York, qui était maintenant vacant depuis plus de deux ans et

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, [illegible] ; *Mémoires originaux*. — Burnet, I, 790. — Journal de Clarendon, 15 novembre 1688. — *Gazette de Londres*, 17 novembre.

demi, fut immédiatement donné à Lamplugh en récompense de sa fidélité. Dans la soirée, à l'heure où le roi se mettait à table, un courrier apporta la nouvelle de la défection de Cornbury. Jacques se leva sans dîner, avala une croûte de pain et un verre de vin, et se retira dans son cabinet. Il apprit ensuite qu'au moment où il se levait de table, plusieurs lords chez lesquels il plaçait la plus grande confiance se donnaient des poignées de mains et se félicitaient l'un l'autre dans la galerie voisine. Lorsqu'on porta cette nouvelle dans l'appartement de la reine, elle fondit en larmes et en sanglots, de compagnie avec ses dames d'honneur [1].

Le coup était sérieux en effet. Il était vrai que la perte directe pour la couronne et le gain réel pour les envahisseurs se montait à peine à deux cents hommes et à autant de chevaux, mais où le roi pourrait-il désormais s'attendre à trouver ces sentiments dans lesquels consiste la force des États et des armées? Cornbury était l'héritier d'une maison fameuse par son attachement à la monarchie. Clarendon, son père, Rochester, son oncle, étaient des hommes dont la fidélité était regardée comme étant à l'épreuve de toutes les tentations. Quelle devait donc être la force de ce sentiment devant lequel cédaient les préjugés héréditaires les plus enracinés, de ce sentiment qui pouvait entraîner un jeune officier de grande naissance à une désertion aggravée encore par un abus de confiance et un mensonge palpable? Le fait était d'autant plus alarmant, que Cornbury n'était pas un homme de qualités brillantes et d'un caractère entreprenant. Il était impossible de douter qu'il n'y eût caché dans quelque recoin un tentateur puissant et artificieux. Quel était ce tentateur? c'est ce qu'on sut bientôt. En attendant, personne dans le camp royal ne pouvait se tenir pour assuré qu'il n'était

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 218. — Journal de Clarendon, 15 novembre 1688. — Citters, 16-26 novembre.

pas entouré de traîtres. Le rang politique, le rang militaire, l'honneur d'un gentilhomme, l'honneur d'un soldat, les protestations les plus ardentes, le plus pur sang cavalier ne pouvaient plus donner aucune sécurité. Chacun pouvait raisonnablement croire que les ordres qu'il recevait de son supérieur avaient pour but de servir les desseins de l'ennemi. Quelle discipline pouvait exister parmi des soldats qui n'avaient été sauvés d'un piége qu'en refusant de suivre leur commandant en chef dans une expédition secrète et en insistant pour voir ses ordres?

Cornbury fut bientôt entouré d'une foule de déserteurs qui lui étaient supérieurs par le rang et la capacité. Mais pendant quelques jours il resta seul dans sa honte, et fut amèrement blâmé par beaucoup, qui plus tard imitèrent son exemple et envièrent sa peu honorable initiative. De ce nombre fut son propre père. La première exclamation de la colère et de la douleur de Clarendon fut extrêmement pathétique. « O Dieu! s'écria-t-il, faut-il qu'un de mes enfants soit un rebelle! » Quinze jours après, il prenait son parti d'être un rebelle lui-même. Cependant il serait injuste de le regarder comme un simple hypocrite. Les hommes vivent rapidement dans les révolutions : l'expérience d'années entières s'entasse en quelques heures; les vieilles habitudes de pensée et d'action sont violemment brisées; des nouveautés qui, au premier aspect, inspirent la crainte et le dégoût, deviennent, au bout de quelques jours, familières, durables et séduisantes. Bien des hommes d'une vertu plus pure et d'un esprit plus élevé que Clarendon se trouvèrent, avant la fin de cette année, tout disposés à faire ce qu'ils regardaient comme infâme au commencement.

Le malheureux père se calma du mieux qu'il put, et envoya demander une audience particulière au roi. L'audience fut accordée. Jacques dit, avec une grâce qui ne lui était pas habituelle, qu'il plaignait de tout son cœur

la famille de Cornbury, et qu'il ne la tenait pas pour responsable du crime d'un indigne parent. Clarendon s'en retourna chez lui, osant à peine regarder ses amis en face. Il apprit bientôt toutefois avec surprise que l'acte qu'il avait d'abord regardé comme déshonorant pour sa famille était applaudi par plusieurs personnes du plus haut rang. Sa nièce, la princesse de Danemark, lui demanda pourquoi il se renfermait ainsi. Il répondit qu'il était accablé de confusion par la conduite coupable de son fils. Anne ne sembla pas comprendre ce sentiment. « Beaucoup de gens, dit-elle, sont très-inquiets à cause du papisme. Je crois que beaucoup de personnes dans l'armée agiront comme Cornbury [1]. »

Alors le roi, en proie à une vive agitation, convoqua les principaux officiers qui se trouvaient encore dans Londres. Churchill, qui vers cette époque fut élevé au rang de lieutenant général, comparut avec cette doucereuse sérénité que ne pouvaient troubler ni le péril ni l'infamie. La réunion eut lieu en présence de Henri Fitzroy, duc de Grafton, qui se faisait remarquer par son audace et son activité parmi les enfants naturels de Charles II. Grafton était colonel du premier régiment des gardes à pied. Il semble à cette époque avoir été complétement soumis à l'influence de Churchill, et se tenait prêt à déserter l'étendard royal aussitôt qu'arriverait le moment favorable. Deux autres traîtres étaient dans cette assemblée, Kirke et Trelawney, qui commandaient ces deux bandes farouches et indisciplinées connues sous le nom de régiments de Tanger. Tous deux, comme les autres officiers protestants de l'armée, avaient vu depuis longtemps avec un extrême déplaisir la partialité que le roi montrait aux membres de sa propre Église, et Trelawney se rappelait avec un ressentiment amer la persécution de son frère, l'évêque de Bristol. Jacques s'adressa

[1] Journal de Clarendon, 15, 16, 17, 20 novembre 1688.

à l'assemblée en termes dignes d'un meilleur homme et d'une meilleure cause. Il se pouvait bien, dit-il, que quelques-uns des officiers éprouvassent des scrupules de conscience à combattre pour lui. S'il en était ainsi, il était prêt à recevoir leur démission. Mais il les adjurait comme soldats et gentilshommes de ne pas imiter le honteux exemple de Cornbury. Tous semblèrent émus, mais aucun plus que Churchill. Il fut le premier à déclarer avec un enthousiasme joué qu'il répandrait la dernière goutte de son sang pour le service de son gracieux maître. Grafton fit de semblables protestations, et cet exemple fut suivi par Kirke et Trelawney[1].

Trompé par ces assurances, le roi se prépara à partir pour Salisbury. Avant son départ, il fut informé qu'un nombre considérable de pairs temporels et spirituels désiraient avoir une audience. Ils vinrent, Sancroft à leur tête, présenter une pétition, priant qu'un parlement libre et légal fût convoqué, et qu'une négociation fût ouverte avec le prince d'Orange.

L'histoire de cette pétition est curieuse. L'idée semble en être venue à la fois aux deux grands chefs de parti, qui avaient été si longtemps rivaux et ennemis, Rochester et Halifax. Tous deux consultèrent les évêques séparément. Les évêques approuvèrent chaudement l'idée. On proposa qu'une réunion générale de pairs fût tenue pour délibérer sur la forme d'une adresse au roi. On était à l'époque des sessions judiciaires, et à cette époque, les hommes du haut rang et de la mode flânaient chaque jour dans Westminster-Hall, comme ils flânent aujourd'hui dans les clubs de Pall-Mall et de Saint-James's-Street. Rien n'était plus facile pour les lords qui s'y assemblaient que de s'arrêter dans quelque chambre voisine et d'y tenir une consultation. Mais des difficultés inattendues s'élevèrent. Halifax se montra d'abord froid et ensuite

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 21[illegible]; *Mémoires originaux*.

hostile à la proposition. Il était dans sa nature de découvrir des objections à toute chose, et dans cette occasion sa sagacité était encore aiguisée par la rivalité. L'idée qu'il approuvait, tant qu'il la regardait comme sienne, commença à lui déplaire aussitôt qu'il s'aperçut qu'elle appartenait aussi à Rochester, par lequel il avait été longtemps traversé et enfin supplanté, et qu'il détestait autant qu'il était dans sa nature facile de détester quelqu'un. Nottingham à cette époque était très-soumis à l'influence d'Halifax. Tous deux déclarèrent qu'ils ne signeraient pas l'adresse, si Rochester la signait. Clarendon supplia en vain. « Je ne veux rien dire de désobligeant pour mylord Rochester, dit Halifax ; mais il a été membre de la commission ecclésiastique : les mesures de cette cour seront bientôt le sujet d'une enquête très-sérieuse, et il n'est pas convenable qu'un homme qui a fait partie de cette commission participe à nos délibérations. » Nottingham, avec de vives protestations d'estime personnelle pour Rochester, exprima la même opinion. L'autorité des deux lords dissidents empêcha plusieurs autres gentilshommes de signer l'adresse ; mais les Hyde et les évêques persistèrent. On trouva dix-neuf signatures, et les pétitionnaires se rendirent en corps auprès du roi[1].

Il reçut leur adresse de très-mauvaise grâce. Il les assura qu'il désirait passionnément la réunion d'un libre parlement, et il promit, sur sa foi de roi, d'en convoquer un aussitôt que le prince d'Orange aurait quitté l'île. « Mais comment, dit-il, un parlement pourrait-il être libre lorsqu'un ennemi est dans le royaume et peut disposer de près de cent votes? » Il parla aux prélats avec une amertume particulière : « Je ne pus, leur dit-il, vous amener l'autre jour à vous déclarer contre l'invasion ; et vous êtes tout prêts à vous déclarer contre moi!

[1] Journal de Clarendon, du 8 au 17 novembre 1688

Vous refusiez de vous mêler de politique, et vous n'avez aucun scrupule à vous en mêler maintenant ! Vous avez excité ces dispositions rebelles parmi vos ouailles, et maintenant vous les fomentez. Vous feriez mieux d'apprendre à vos ouailles à obéir que de m'apprendre à gouverner. » Il fut très-irrité contre son neveu Grafton, dont la signature figurait à côté de celle de Sancroft, et dit au jeune homme avec une grande amertume : « Vous n'entendez rien à la religion, vous ne vous en souciez en rien, et pourtant vous prétendez avoir une conscience. — Il est vrai, Sire, répondit Grafton avec une impudente franchise, que j'ai peu de conscience, mais j'appartiens à un parti qui en a beaucoup [1]. » Tout amer que fut le langage tenu par le roi aux pétitionnaires, il fut beaucoup moins amer que celui qu'il tint après leur départ. Il avait déjà trop fait, dit-il, dans l'espoir de satisfaire un peuple ingrat et déloyal ; il avait toujours haï l'idée de faire des concessions ; mais il s'était laissé entraîner, et maintenant, comme il était déjà arrivé à son père avant lui, il s'apercevait que les concessions ne faisaient que des sujets de plus en plus désobéissants. Il ne céderait rien de plus, pas un atome, et, selon sa coutume, il répéta plusieurs fois avec véhémence : « Pas un atome ! » Non-seulement il ne ferait pas d'ouvertures aux envahisseurs, mais il n'en recevrait aucune de leur part. Si les Hollandais envoyaient des parlementaires, le premier messager serait renvoyé sans réponse, le second serait pendu [2]. C'est dans cette belle humeur que le roi partit pour Salisbury. Son dernier acte avant son départ fut de nommer un conseil de cinq lords pour le

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 212 ; *Mémoires originaux*. — Journal de Clarendon, 17 novembre 1688. — Citters, 20-30 novembre. — Burnet, I, 791. — *Quelques réflexions sur la très-humble pétition présentée à Sa très-excellente Majesté le roi*, 1688. — *Justification modeste de la pétition*. — Première collection de documents relatifs aux affaires anglaises, 1688.

[2] Adda, 19-29 novembre 1688.

représenter à Londres durant son absence. De ces cinq lords deux étaient Papistes, et incapables légalement de remplir aucun emploi. Jeffreys, Protestant il est vrai, mais homme plus détesté de la nation qu'aucun Papiste, leur fut adjoint. On ne pouvait faire aucune objection sérieuse aux deux autres membres de la commission, Godolphin et Preston. Le jour même où le roi partit pour Londres, le prince de Galles fut envoyé à Portsmouth. Cette forteresse avait une forte garnison et était placée sous le commandement de Berwick; la flotte, commandée par Dartmouth, était tout près, et on supposait que si les choses tournaient mal, le royal enfant pourrait être sans difficulté transporté de Portsmouth en France[1].

Le 19, Jacques arriva à Salisbury et prit son quartier général dans le palais épiscopal. De mauvaises nouvelles lui arrivaient alors de tous côtés. Les comtés de l'Ouest s'étaient enfin levés. Aussitôt que la nouvelle de la désertion de Cornbury fut connue, beaucoup de propriétaires opulents prirent courage et se rendirent à Exeter. De ce nombre furent sir Willam Portman de Bryanstone, un des hommes les plus considérables du Dorsetshire, et sir Francis Warre de Hestercombe, dont les propriétés dans le Somersetshire étaient grandes[2]. Mais le plus important des nouveaux venus était Seymour, qui avait récemment hérité d'un titre de baronnet qui ajoutait peu de chose à sa dignité, et qui par sa naissance, son influence politique et ses talents parlementaires, était sans comparaison le premier des gentilshommes tories d'Angleterre. On raconte que, dès sa première audience, il montra l'orgueil qui le caractérisait de manière à surprendre et à étonner le prince. « Je pense, sir Édouard, dit Guillaume, croyant se montrer très-poli, que vous êtes de la famille du duc de Somerset. — Par-

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, 220, 221

[2] Eachard, *Histoire de la révolution.*

donnez-moi, monseigneur, répondit sir Édouard, qui n'oubliait jamais qu'il était le chef de la branche aînée des Seymour ; c'est le duc de Somerset qui est de ma famille[1]. »

Le quartier général de Guillaume commençait à présenter l'apparence d'une cour. Plus de soixante personnes de haut rang et de grande fortune étaient logées à Exeter ; les riches livrées et les carrosses à six chevaux qui circulaient dans l'enclos de la cathédrale donnaient à cette enceinte paisible quelque chose de la splendeur et de la gaieté de Whitehall. Le peuple se montrait plein d'empressement à prendre les armes, et il eût été aisé de former plusieurs bataillons d'infanterie ; mais Schomberg, qui estimait peu les soldats enlevés à leur charrue, soutint que si l'expédition ne pouvait réussir sans ce secours, elle ne réussirait pas du tout ; et Guillaume, qui avait les opinions militaires de Schomberg, fut aussi de cet avis. On ne délivra donc que très-discrètement les brevets pour la formation de nouveaux régiments, et on n'enrôla que des recrues de choix.

On crut désirable que le prince donnât une réception publique aux nobles et aux gentilshommes qui étaient assemblés à Exeter. Il leur adressa la parole dans un discours bref, mais digne et bien approprié aux circonstances. Il ne connaissait, dit-il, qu'un petit nombre des personnes qui l'entouraient ; mais il avait une liste de leurs noms, et il savait quelle grande place ils tenaient dans l'estime de leur pays. Il leur reprocha doucement leur lenteur, mais exprima avec confiance l'espoir qu'il n'était pas trop tard pour sauver le royaume : « Aussi, dit-il, messieurs, amis, frères protestants, nous vous

[1] La réplique de Seymour est rapportée par plusieurs écrivains. Elle ressemble beaucoup à une anecdote que l'on raconte de la famille Manriquez, qui, dit-on, prit pour devise ces mots : « Nos no descendemos de los reyes, sino los reyes descienden de nos. » *Carpenteriana.*

souhaitons la bien-venue à vous et aux vôtres, à notre cour et à notre camp [1].

Seymour, fin politique, habitué depuis longtemps à la tactique des factions, vit en un instant que le parti qui commençait à se rallier autour du prince avait besoin d'organisation. Ce n'était encore, dit-il, qu'une corde de sable; on n'avait avoué publiquement et formellement aucun but commun, personne ne s'était encore engagé à rien. Aussitôt que l'assemblée du doyenné fut dissoute, il envoya chercher Burnet, proposa qu'une ligue fût formée, et que tous les partisans anglais du prince missent leur signature au bas d'un document par lequel ils s'engageraient à être fidèles envers leur chef et envers eux-mêmes. Burnet transmit cette proposition au prince et à Shrewsbury, et tous deux l'approuvèrent. Une réunion fut tenue dans la cathédrale. Un document concis, rédigé par Burnet, fut approuvé et signé avec empressement. Les signataires s'engageaient à poursuivre en commun le but exprimé dans la déclaration du prince, à le soutenir et à se soutenir les uns les autres, à tirer une vengeance signalée de tous ceux qui essayeraient un attentat contre sa personne, et à persister dans leur entreprise jusqu'à ce que les libertés et la religion de la nation fussent solidement assurées, si par malheur un tel attentat venait à réussir [2].

A peu près vers le même temps, un messager arriva à Exeter de la part du comte de Bath, qui commandait à Plymouth. Bath déclarait qu'il se plaçait lui, ses troupes et la forteresse qu'il commandait, à la disposition du prince. Les envahisseurs n'avaient plus après cette offre un seul ennemi sur leurs derrières [3].

[1] Quatrième collection de documents, 1688. — Lettre datée d'Exon. — Burnet, I, 792.

[2] Burnet, I, 792. — *Histoire de la désertion*. — Seconde collection de documents, 1688.

[3] Lettre de Bath au prince d'Orange, 18 novembre 1688. — Dalrymple.

Tandis que l'Ouest se levait ainsi devant le roi, le Nord s'enflammait derrière lui. Le 16, Delamere prit les armes dans le Cheshire. Il convoqua ses tenanciers, les somma de le suivre, leur promit que s'ils tombaient pour la bonne cause, leurs baux seraient renouvelés en faveur de leurs enfants, et exhorta tous ceux qui avaient un bon cheval à se mettre en campagne ou à fournir un remplaçant [1]. Il entra à Manchester avec cinquante hommes bien armés et bien montés, et sa force avait triplé avant qu'il fût arrivé à Boaden-Downs.

Les comtés voisins étaient fort agités. On avait décidé que Danby s'emparerait d'York, et que Devonshire se présenterait devant Nottingham. A Nottingham, on ne s'attendait à aucune résistance; mais à York, il y avait une petite garnison sous les ordres de sir John Reresby. Danby agit avec une grande habileté. Une réunion de la *gentry* et des propriétaires du Yorkshire avait été convoquée pour le 22 novembre, afin d'adresser des représentations au roi sur l'état des affaires. Tous les députés lieutenants des trois *ridings*, plusieurs gentilshommes, et une foule de *squires* opulents et d'*yeomen* aisés, s'étaient rendus à la capitale de la province. Quatre détachements de la milice avaient pris les armes pour maintenir la paix publique. L'hôtel de ville était encombré de bourgeois, et la discussion avait commencé, lorsque la rumeur se répandit tout à coup que les Papistes s'étaient soulevés et massacraient les Protestants. Les Papistes d'York étaient probablement beaucoup plus occupés en ce moment à chercher des asiles secrets qu'à attaquer des ennemis qui étaient avec eux dans la proportion de cent contre un. Mais, à cette époque, il n'y avait pas d'histoire de crime papiste, si absurde et si merveilleuse qu'elle fût, qui ne fût crue avec empressement. La réu-

[1] Première collection de documents, 1688. — *Gazette de Londres*, 22 novembre.

nion se sépara terrifiée. Toute la ville fut plongée dans la confusion. A ce moment, Danby, à la tête d'environ cent cavaliers, marcha vers la milice, et poussa le cri de : « Pas de papisme! un libre parlement! la religion protestante! » La milice fit écho à ces cris. La garnison fut immédiatement surprise et désarmée. Le gouverneur fut mis en arrestation. Les portes furent fermées et des sentinelles appostées partout. On laissa la populace renverser une chapelle catholique romaine, mais il ne semble pas qu'aucun autre dégât ait eu lieu. Le lendemain matin, l'hôtel de ville était rempli des premiers gentilshommes du comté et des principaux magistrats de la ville. Le lord maire occupa le fauteuil. Danby proposa une déclaration exposant les raisons qui avaient poussé les amis de la constitution et de la religion protestante à prendre les armes. Cette déclaration fut adoptée avec empressement, et reçut en quelques heures les signatures de six pairs, de cinq baronnets, de six chevaliers, et d'un grand nombre de gentilshommes de haute considération[1].

En même temps, Devonshire, à la tête d'un grand nombre d'amis et de dépendants, quittait le palais qu'il faisait élever à Chatsworth, et apparaissait en armes à Derby. Là il remit officiellement aux autorités municipales un manifeste où étaient exposées les raisons qui l'avaient poussé à son entreprise. Il se rendit ensuite à Nottingham, qui devint bientôt le quartier général de l'insurrection du Nord. Là une proclamation, rédigée dans les termes les plus sévères et les plus hardis, fut publiée. Le nom de rébellion, y disait-on, était un épouvantail qui ne devait effrayer aucun homme raisonnable. Était-ce rébellion que de défendre ces lois et cette religion que tout roi d'Angleterre se sentait obligé de maintenir par

[1] *Mémoires de Reresby.* — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 231; *Mémoires originaux.*

serment? Comment ce serment avait été observé, c'était là une question sur laquelle, il fallait l'espérer, un libre parlement prononcerait bientôt. En même temps, les insurgés déclaraient qu'ils ne regardaient pas comme une rébellion, mais comme un acte de légitime défense, de résister à un tyran qui ne connaissait d'autre loi que sa volonté. L'insurrection du Nord devenait chaque jour plus formidable. Quatre riches et puissants comtes, Manchester, Stamford, Rutland et Chesterfield se rendirent à Nottingham, et y furent rejoints par lord Cholmondley et lord Grey de Ruthyn[1].

Pendant tout ce temps-là les deux armées ennemies, dans le Sud, approchaient l'une de l'autre. A la nouvelle de l'arrivée du roi à Salisbury, le prince d'Orange jugea qu'il était temps de quitter Exeter. Il plaça cette ville et le pays avoisinant sous le gouvernement de sir Edouard Seymour, et le 21 novembre, suivi d'une escorte nombreuse des gentilshommes les plus considérables des comtés de l'Ouest, il partit pour Axminster, où il séjourna plusieurs jours.

Le roi était empressé de combattre, et c'était évidemment son intérêt. Chaque heure lui enlevait quelque chose de sa force, et ajoutait quelque chose à celle de ses ennemis. Il était aussi très-important que le sang fût versé; une grande bataille, quelle qu'en fût l'issue, ne pouvait qu'être fatale à la popularité du prince. Guillaume comprenait parfaitement tout cela, et était décidé autant que possible à éviter une action. On raconte que, lorsqu'on apprit à Schomberg que l'ennemi s'avançait et était décidé à combattre, il répondit avec le sang-froid d'un tacticien qui compte sur ses talents : « Il en sera ce que nous voudrons. » Toutefois il fut impossible de prévenir toute escarmouche entre les gardes avancées

[1] *Apologie de Cibber.* — *Histoire de la désertion.* — Journal de Luttrell. — Seconde collection de documents, 1688.

des deux armées. Guillaume désirait que dans ces escarmouches il ne se passât rien qui pût blesser l'orgueil ou soulever les sentiments de vengeance de la nation qu'il venait délivrer. Il plaça donc avec une admirable prudence ses régiments anglais sur les points où il y avait le plus de chances de collision. Les avant-postes de l'armée royale étaient composés d'Irlandais. Il s'ensuivit que, dans tous les petits combats qui eurent lieu durant cette courte campagne, les envahisseurs avaient de leur côté la sympathie cordiale de tous les Anglais.

La première de ces rencontres eut lieu à Wincanton. Le régiment de Mackay, composé de soldats anglais, se trouvait près d'un corps de troupes irlandaises du roi, commandé par leur compatriote, le vaillant Sarsfield. Mackay envoya un petit détachement sous le commandement d'un lieutenant nommé Campbell, pour se procurer des chevaux de bagage. Campbell trouva ce dont il avait besoin à Wincanton, et était sur le point de quitter la ville pour s'en retourner, lorsque approcha un fort détachement des troupes de Sarsfield. Les Irlandais étaient quatre contre un, mais Campbell résolut de combattre jusqu'à son dernier homme. Il se plaça sur la route avec une poignée d'hommes résolus. Le reste de ses soldats bordait les haies qui surmontaient le grand chemin à droite et à gauche. L'ennemi arriva. « Arrêtez, cria Campbell; pour qui êtes-vous? — Je suis pour le roi Jacques, répondit le chef de l'autre parti. — Et moi, pour le prince d'Orange, cria Campbell. — Nous vous en donnerons du prince, répondit l'Irlandais avec un juron. — Feu! » cria Campbell, et un feu très-vif partit à l'instant des deux haies. Les troupes du roi reçurent trois décharges bien nourries avant de pouvoir y répondre. Enfin elles réussirent à enlever une des deux haies, et auraient écrasé la petite bande qui leur résistait, si les paysans, qui détestaient mortellement les Irlandais, n'eussent répandu une fausse alarme en

criant que de nouvelles troupes du prince arrivaient. Sarsfield rappela ses troupes et se retira, et Campbell reprit sa marche avec ses chevaux de bagage, sans être davantage troublé. Cette affaire, qui faisait incontestablement honneur à la valeur et à la discipline de l'armée du prince, fut transformée, par la rumeur publique, en une victoire remportée avec les chances les plus défavorables par les Protestants anglais contre les barbares papistes qui avaient été amenés du Connaught pour opprimer notre île[1].

Quelques heures après cette escarmouche, il se passa un événement qui mit fin à tout danger d'une lutte plus sérieuse entre les armées. Churchill et quelques-uns de ses principaux complices s'assemblèrent à Salisbury. Deux des conspirateurs, Kirke et Trelawney, s'étaient rendus à Warminster, où leurs régiments étaient placés. Tout était mûr pour l'exécution de la trahison si longtemps méditée.

Churchill conseilla au roi de visiter Warminster, et d'inspecter les troupes qui y étaient stationnées. Jacques y consentit, et sa voiture était déjà à la porte du palais épiscopal, lorsqu'un violent saignement de nez le saisit. Il fut obligé de retarder son expédition et de se soumettre à un traitement médical. Trois jours s'écoulèrent avant que l'hémorrhagie fût entièrement passée, et, pendant ces trois jours, des rumeurs alarmantes arrivèrent à ses oreilles.

Il était impossible qu'une conspiration si étendue que celle dont Churchill était le chef pût être tenue entièrement secrète. On n'avait pas de preuves qu'on pût produire devant un jury ou une cour martiale; mais d'étranges chuchotements se répandaient dans tout le camp. Feversham, qui exerçait le commandement principal, rapportait que l'armée était animée d'un mauvais

[1] Journal de Whittle. — *Histoire de la désertion.* — Journal de Luttrell.

esprit. On insinua au roi qu'il y avait près de lui des personnes qui n'étaient pas ses amis, et que ce serait une sage précaution que d'envoyer Churchill et Grafton, sous bonne garde, à Portsmouth. Jacques rejeta ce conseil. Le penchant au soupçon n'était pas au nombre de ses vices. Sa confiance dans les protestations de fidélité et d'attachement était telle qu'on aurait pu l'attendre d'un adolescent rempli de bons instincts et d'inexpérience, plutôt que d'un homme politique avancé en âge, qui avait beaucoup vu le monde, qui avait beaucoup souffert d'artifices infâmes, et dont le caractère n'était en rien d'ailleurs un favorable spécimen de la nature humaine. Il serait difficile de mentionner un autre homme qui, avec moins de scrupules à violer sa parole, fût aussi lent à croire que ses voisins pussent la violer à son égard. Néanmoins les rapports qu'il avait reçus de l'état de son armée l'inquiétaient grandement. Il n'était plus impatient de livrer bataille; il commençait même à songer à la retraite. Le soir du samedi 24 novembre, il tint un conseil de guerre. A cette réunion se rendirent les officiers contre lesquels on l'avait le plus en mis garde. Feversham fut d'avis de faire retraite; Churchill fut de l'avis opposé. La consultation dura jusqu'à minuit. Enfin le roi déclara qu'il était décidé à la retraite. Churchill vit ou se figura qu'on se défiait de lui; et, quoique doué d'un rare sang-froid, il ne put cacher son inquiétude. Avant le lever du jour, il s'enfuit au quartier général du prince, et fut suivi par Grafton [1].

Churchill laissa derrière lui une lettre d'explications. Elle était écrite avec ce décorum qu'il n'oubliait jamais au milieu du crime et du déshonneur. Il reconnaissait qu'il devait tout à la faveur royale. Ses intérêts et sa reconnaissance le poussaient en même temps du côté du

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 222; *Mémoires originaux*. — Barillon, 21 novembre - 1er décembre 1688. — Shéridan, Mss.

roi. Il ne pourrait espérer sous aucun autre gouvernement une position aussi grande et aussi heureuse que celle qu'il avait eue ; mais toutes ces considérations devaient céder à un devoir supérieur. Il était Protestant, et il ne pouvait en conscience employer son épée contre la cause protestante. Quant au reste, il serait toujours prêt à hasarder sa vie et sa fortune pour la défense de la personne sacrée et des droits légitimes de son gracieux maître [1].

Le lendemain matin, le camp royal fut plongé dans la confusion. Les amis du roi furent atterrés, et ses ennemis ne purent cacher leur joie. La consternation de Jacques s'accrut encore par les nouvelles qui arrivèrent le même jour de Warminster. Kirke, qui commandait à ce poste, avait refusé d'obéir aux ordres qu'il avait reçus de Salisbury. Il n'était plus douteux que lui aussi ne fût entré dans la ligue du prince d'Orange. On raconta qu'il venait de passer avec toutes ses troupes à l'ennemi, et cette rumeur, quoique fausse, fut un moment tenue pour vraie [2]. Une nouvelle lumière illumina l'esprit du malheureux roi. Il crut deviner pourquoi, quelques jours auparavant, on l'avait tant pressé de visiter Warminster. Là il se serait trouvé sans appui, à la merci des conspirateurs, et dans le voisinage des avant-postes ennemis. Il aurait été amené prisonnier au quartier-général de l'armée d'invasion. Peut-être quelque trahison plus noire encore aurait-elle été commise, car des hommes une fois engagés dans une entreprise criminelle et périlleuse ne sont plus leurs propres maîtres, et sont souvent poussés, par une fatalité qui fait partie de leur juste châtiment, à des crimes auxquels ils n'auraient pu penser sans frissonner. Assurément il avait fallu l'intervention spéciale de quelque saint protecteur, pour qu'un

[1] Première collection de documents, 1688.

[2] Lettre de Middleton à Preston, datée de Salisbury, 24 novembre. « Infamie sur infamie, dit Middleton ; la dernière surpasse toutes les autres. » — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 224, 225. *Mémoires originaux*.

roi dévoué à l'Église catholique eût, au moment même où il se dirigeait aveuglément vers la captivité, peut-être vers la mort, été arrêté soudainement par ce qu'on avait regardé comme une maladie désastreuse.

Tous ces événements confirmèrent Jacques dans la résolution qu'il avait prise la veille. On donna des ordres pour une retraite immédiate. Salisbury fut rempli de tumulte. Le camp fut levé avec la confusion d'une déroute. Personne ne savait à qui se fier ni à qui obéir. La force matérielle de l'armée était peu diminuée ; mais sa force morale était anéantie. Beaucoup de personnes, que la honte aurait empêchées de se rendre les premières au camp du prince, s'empressaient d'imiter un exemple qu'elles n'auraient jamais osé donner, et beaucoup d'autres, qui avaient soutenu leur roi alors qu'il paraissait marcher résolûment contre les envahisseurs, étaient peu disposées à suivre un étendard en retraite[1].

Jacques alla ce jour-là jusqu'à Andover. Il était accompagné de son gendre, le prince Georges, et du duc d'Ormond. Tous deux étaient au nombre des conspirateurs, et auraient probablement accompagné Churchill, si ce dernier n'avait pas cru nécessaire, après ce qui s'était passé au conseil de guerre, de partir subitement. La profonde stupidité du prince Georges le servit mieux en cette occasion que ne l'aurait fait la ruse. Il avait l'habitude, lorsqu'on lui apprenait quelque nouvelle, de s'écrier en français : *Est-il possible!* Ce mot favori lui fut alors d'un grand secours. *Est-il possible!* s'écria-t-il, lorsqu'on lui fit comprendre que Churchill et Grafton s'étaient enfuis, et lorsque arrivèrent de Warminster les autres mauvaises nouvelles, il s'écria encore : *Est-il possible!*

Le prince Georges et Ormond furent invités à souper avec le roi à Andover. Ce dut être un triste repas. Le

[1] *Histoire de la désertion.* — Journal de Luttrell.

roi était accablé sous le poids de ses infortunes. Son gendre était le plus ennuyeux des convives : « J'ai sondé le prince Georges à jeun, disait Charles II, je l'ai sondé ivre, et ivre ou à jeun, je n'ai rien trouvé en lui[1]. » Ormond, qui fut toute sa vie taciturne et timide, ne devait pas non plus être très-gai à ce moment-là. Enfin le repas se termina. Le roi se retira pour se reposer. Des chevaux attendaient le prince et Ormond, qui, aussitôt après leur sortie de table, s'enfuirent. Ils furent suivis par le comte de Drumlanrig, fils aîné du duc de Queensberry. La défection de ce jeune gentilhomme était un événement significatif, car Queensberry était le chef des Protestants épiscopaux d'Écosse, parti en comparaison duquel les Tories anglais les plus enragés pouvaient être regardés comme des Whigs, et Drumlanrig lui-même était lieutenant-colonel du régiment de Dundee, troupe plus détestée encore des Whigs que les *agneaux* de Kirke. Le roi apprit le lendemain cette nouvelle calamité. Il en fut moins troublé qu'on n'aurait pu le croire. Le coup qu'il avait reçu vingt-quatre heures auparavant l'avait préparé à toute espèce de désastre ; et il était impossible d'être sérieusement en colère contre le prince Georges, homme qu'on pouvait à peine rendre responsable de ses actes, pour avoir cédé aux artifices d'un tentateur tel que Churchill. « Eh quoi ! s'écria Jacques, *Est-il possible !* est parti aussi ? Un bon soldat serait, après tout, une perte plus grande[2]. » En réalité, la colère du roi semble, à cette époque, et assez justement, s'être concentrée tout entière sur un seul individu. Il partit pour Londres, ne respirant que vengeance contre Churchill ; et, à son arrivée, il apprit un nouveau crime de l'archi-tentateur. La princesse Anne était partie depuis quelques heures déjà.

[1] Dartmouth, *Note sur Burnet*, I, 643.

[2] Journal de Clarendon, 26 novembre. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 224. — La lettre du prince Georges au roi a été souvent imprimée.

Anne, qui n'avait d'autre volonté que celle des Churchill, s'était laissé persuader par eux, une semaine auparavant, d'écrire elle-même à Guillaume qu'elle approuvait son entreprise. Elle assurait au prince qu'elle se remettait entièrement entre les mains de ses amis, et qu'elle resterait au palais, ou se réfugierait dans la Cité, selon qu'ils le jugeraient convenable [1]. Le dimanche 25 novembre, la princesse et ceux qui étaient chargés de penser pour elle se trouvèrent dans la nécessité de prendre une résolution soudaine. Dans la soirée, un courrier venu de Salisbury apporta la nouvelle que Churchill avait disparu; qu'il avait été suivi par Grafton; que Kirke avait trahi, et que les forces royales étaient en pleine retraite. Comme d'habitude, lorsque d'importantes nouvelles, bonnes ou mauvaises, arrivaient dans la ville, il y eut ce soir-là une foule immense dans les galeries de Whitehall. La curiosité et l'inquiétude étaient sur tous les visages. La reine se répandit en expressions d'indignation très-naturelles contre le principal traître, et n'épargna pas sa trop indulgente protectrice. On doubla les sentinelles autour de la partie du palais qu'occupait la princesse Anne. Elle fut très-effrayée. Quelques heures encore, et son père serait à Westminster. Il n'était pas probable qu'il eût l'intention de la traiter personnellement avec sévérité; mais il ne fallait pas espérer qu'il lui permît de jouir davantage de la société de son amie. Il n'était pas douteux que Sarah ne fût arrêtée et soumise, par de pénétrants et sévères examinateurs, à un rigoureux interrogatoire. On saisirait ses papiers. Peut-être découvrirait-on des faits qui mettraient sa vie en danger, et, dans ce cas, on pouvait tout craindre. La vengeance de l'implacable roi ne faisait pas de distinction entre les sexes. Il avait envoyé des femmes à l'échafaud et au bûcher pour des offenses

[1] On trouvera dans Dalrymple la lettre, datée du 18 novembre.

infiniment moins considérables que celles dont lady Churchill serait probablement convaincue. La puissance de son affection donna de l'énergie au faible caractère de la princesse. Il n'y avait pas de lien qu'elle ne fût prête à briser, pas de péril qu'elle ne fût prête à courir pour l'objet de son idolâtre affection. « Je sauterais par la fenêtre, s'écria-t-elle, plutôt que d'être surprise ici par mon père! » La favorite se chargea de trouver un moyen d'évasion. Elle se rendit en toute hâte auprès de quelques-uns des chefs de la conspiration, et, quelques heures après, tout était arrangé. Ce soir-là, Anne se retira dans sa chambre comme de coutume. A la tombée de la nuit, elle se leva, et, accompagnée de son amie Sarah et de deux suivantes, elle descendit les escaliers dérobés en robe de chambre et en pantoufles. Les fugitifs gagnèrent la rue sans obstacle; une voiture de louage les y attendait. Deux hommes gardaient l'humble véhicule; l'un deux était Compton, l'évêque de Londres, le vieux tuteur de la princesse; l'autre était le magnifique et brillant Dorset, que l'extrémité du danger public avait réveillé de son luxueux repos. La voiture les conduisit immédiatement à Aldersgate-Street, où se trouvait alors la résidence des évêques de Londres, à l'ombre de la cathédrale. La princesse y passa la nuit. Le lendemain matin, elle partit pour Epping-Forest. Dorset possédait dans cette région sauvage un vénérable manoir qui est détruit depuis longtemps. Les fugitifs firent un court séjour dans cette demeure hospitalière, qui était depuis tant d'années la retraite favorite des beaux-esprits et des poëtes. Ils ne pouvaient sans danger arriver au quartier général de Guillaume, car la route traversait un pays occupé par les forces royales. On décida donc que Anne chercherait un refuge parmi les insurgés du Nord. Compton mit entièrement de côté, pour un moment, son caractère ecclésiastique. Le danger et la lutte avaient rallumé en lui toute l'ardeur militaire qui l'animait

vingt-huit ans auparavant lorsqu'il faisait partie des gardes du corps. Il précédait la voiture de la princesse avec un justaucorps de buffle et des bottes à l'écuyère, l'épée au côté et les pistolets dans les fontes. Longtemps avant qu'elle eut atteint Nottingham, la princesse était entourée d'une garde de gentilshommes qui s'étaient offerts volontairement pour l'escorter. Ils invitèrent l'évêque à leur servir de colonel. Il y consentit avec un empressement qui scandalisa grandement les Anglicans rigides, et qui ne releva pas beaucoup son caractère, même dans l'opinion des Whigs [1].

Lorsqu'on trouva vides, dans la matinée du 26, les appartements de Anne, la consternation fut grande à Whitehall. Tandis que les dames de la garde-robe couraient dans les cours du palais, criant et se tordant les mains, tandis que lord Craven, qui commandait les gardes à pied, questionnait les sentinelles dans la galerie, que le chancelier scellait les papiers des Churchill, la nourrice de la princesse se précipitait dans les appartements royaux, criant que sa chère maîtresse avait été assassinée par les Papistes. Ces nouvelles arrivèrent à Westminster-Hall. Là on prétendait que Son Altesse avait été enlevée de force et jetée en prison. Lorsqu'il ne fut plus possible de nier que sa fuite avait été volontaire, on inventa, pour l'expliquer, d'innombrables fictions. Elle avait été grossièrement insultée ; elle avait été menacée ; bien plus, quoiqu'elle fût alors dans cette situation qui donne à une femme des droits à une attention particulière, elle avait été battue par sa cruelle bellemère. La populace, que de longues années de mauvais

[1] Journal de Clarendon, 25, 26 novembre 1688. — Citters, 26 novembre - 6 décembre. — *Correspondance d'Ellis*, 19 décembre. — *Justification de la duchesse de Marlborough.* — Burnet, I, 792. — Compton au prince d'Orange, 2 décembre 1688, dans Dalrymple. — Le costume militaire de l'évêque est mentionné dans d'innombrables pamphlets et épigrammes.

gouvernement avait rendue soupçonneuse et irritable, fut tellement excitée par ces nouvelles, que la reine fut presque en danger. Plusieurs Catholiques romains et quelques Tories protestants dont la fidélité était à toute épreuve se rendirent au palais, afin d'être en mesure de la défendre en cas d'émeute. Au milieu de cette détresse et de cette terreur arrivèrent les nouvelles de la fuite du prince Georges. Le courrier qui portait ces mauvaises nouvelles fut suivi de près par le roi lui-même. La soirée touchait à sa fin, lorsque Jacques arriva et fut informé de la disparition de sa fille. Après tout ce qu'il avait souffert, cette dernière affliction arracha de ses lèvres un cri de douleur. « Dieu me protége! s'écria-t-il; mes propres enfants m'ont abandonné[1]. »

Ce soir-là, il tint conseil avec ses principaux ministres jusqu'à une heure avancée. On décida qu'il convoquerait pour le lendemain tous les lords temporels et spirituels présents à Londres, et qu'il prendrait solennellement leur avis. En conséquence, dans l'après-midi du mardi 27, les lords se réunirent dans la salle à manger du palais. L'assemblée se composait de neuf prélats et d'environ trente ou quarante lords temporels, tous Protestants. Les deux secrétaires d'État, Middleton et Preston, quoiqu'ils ne fussent pas pairs d'Angleterre, assistaient à la réunion; le roi lui-même présidait. Les traces de cruelles souffrances corporelles et mentales se laissaient voir dans sa contenance et son attitude. Il ouvrit la séance en mentionnant la pétition qu'on lui avait remise au moment où il allait partir pour Salisbury. Cette pétition le suppliait de convoquer un libre parlement. Dans la situation où il était à cette époque, il n'avait pas cru bon d'accéder à cette prière. Mais, pendant son absence, de grands changements avaient

[1] Dartmouth, *Note sur Burnet*, I, 792. — Citters, 26 novembre-6 décembre 1688. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 226, *Mémoires originaux*. — Journal de Clarendon, 26 novembre. — *Révolutions politiques*.

eu lieu. Il avait en outre observé que partout son peuple désirait la réunion des chambres : il avait donc convoqué ses fidèles pairs afin de prendre leur avis.

Il régna quelque temps un grand silence. Alors Oxford, dont l'arbre généalogique n'avait pas de rival en antiquité et en splendeur, dit que dans son opinion les lords qui avaient signé la pétition à laquelle Sa Majesté avait fait allusion devaient maintenant expliquer leurs vues.

Ces mots firent lever Rochester de sa place. Il défendit la pétition et déclara qu'il ne voyait d'espoir pour le trône ou le pays que dans un parlement. Il n'oserait pas affirmer, dit-il, que, dans une extrémité si désastreuse, ce remède lui-même serait efficace ; mais il n'en avait pas d'autre à proposer. Il ajouta qu'il serait bon d'ouvrir une négociation avec le prince d'Orange. Jeffreys et Godolphin parlèrent après lui, et tous deux déclarèrent qu'ils étaient de l'avis de Rochester.

Alors Clarendon se leva, et au grand étonnement de tous ceux qui se rappelaient ses bruyantes protestations de fidélité et les angoisses de honte et de douleur dans lesquelles l'avaient jeté, quelques semaines auparavant, les nouvelles de la défection de son fils, il éclata en invectives véhémentes contre la tyrannie et le papisme. « A l'heure présente même, dit-il, Sa Majesté lève dans Londres un régiment où n'est admis aucun Protestant. — Cela n'est pas vrai, » s'écria de son fauteuil le roi, en proie à une vive agitation. Clarendon persista et n'abandonna ce sujet désagréable que pour passer à un autre plus désagréable encore. Il accusa le malheureux roi de pusillanimité. Pourquoi se retirer de Salisbury? Pourquoi ne pas tenter les chances d'une bataille? Pouvait-on blâmer le peuple de se soumettre à l'envahisseur, lorsqu'il voyait son souverain s'enfuir à la tête de son armée? Jacques ressentit vivement ces insultes et se les rappela longtemps. Les Wighs eux-mêmes trouvèrent le langage de Clarendon indécent et dépourvu de géné-

rosité. Halifax parla sur un ton très-différent. Pendant plusieurs années de péril, il avait défendu avec une habileté admirable la constitution civile et ecclésiastique de son pays contre la prérogative royale. Mais son intelligence sereine, singulièrement dépourvue d'enthousiasme et singulièrement opposée aux partis extrêmes, commençait à pencher vers la cause du royalisme au moment même où les bruyants royalistes, qui naguère exécraient les *Équilibreurs* presque comme des rebelles, se révoltaient de toute part. Il était ambitieux de jouer en cette circonstance le rôle de pacificateur entre le trône et la nation. Ses talents et son caractère le rendaient entièrement propre à remplir cette tâche, et s'il échoua, il faut attribuer son échec à des causes contre lesquelles ne pouvait lutter aucune habileté humaine, et principalement à la folie, à l'obstination et à la mauvaise foi du prince qu'il essayait de sauver.

Halifax exprima bien des vérités désagréables, mais il le fit avec une délicatesse qui le fit accuser de flatterie par des esprits trop abjects pour comprendre que les paroles qu'on peut appeler justement flatteries lorsqu'elles sont adressées aux puissants, ne sont qu'une dette d'humanité lorsqu'elles sont adressées aux vaincus. Il déclara avec beaucoup d'expressions de sympathie et de déférence que dans son opinion le roi devait se résigner à faire de grands sacrifices. Ce n'était pas assez de convoquer un parlement ou d'ouvrir une négociation avec le prince d'Orange ; quelques-uns au moins des griefs dont la nation se plaignait devraient être redressés immédiatement, sans attendre que le redressement fût demandé par les chambres ou par le capitaine d'une armée ennemie. Nottingham, dans un langage également respectueux, déclara qu'il était de l'avis d'Halifax. Les principales concessions que ces lords pressaient le roi de faire étaient au nombre de trois. Il devait, dirent-ils, destituer immédiatement tous les Catholiques romains qui étaient en place,

se séparer entièrement de la France, et accorder une amnistie illimitée à tous ceux qui avaient pris les armes contre lui. La dernière de ces propositions, semblerait-il, n'admettait pas de discussion; car, quoique quelques-uns de ceux qui s'étaient révoltés contre lui eussent agi de manière à exciter assez justement son courroux le plus violent, il était pourtant probable qu'il serait plutôt à leur merci, qu'ils ne seraient à la sienne. Il eût été puéril d'ouvrir une négociation avec Guillaume et de chercher à se venger d'hommes que Guillaume ne pouvait sans infamie abandonner. Mais l'intelligence étroite et le caractère implacable de Jacques résistèrent longtemps aux arguments de ceux qui s'efforçaient de le convaincre qu'il serait sage à lui de pardonner des offenses qu'il ne pouvait punir. « Je ne puis pas! s'écria-t-il; il faut que je fasse des exemples. Churchill surtout, Churchill que j'ai élevé si haut, c'est lui seul qui a fait tout cela. Il a corrompu mon armée, il a corrompu mon enfant; il m'aurait livré aux mains du prince d'Orange, sans la grâce spéciale de Dieu. Mylords, votre inquiétude à l'égard des traîtres est singulière. Aucun de vous ne s'inquiète de ma sécurité. » En réponse à cet éclat de colère impuissante, ceux qui avaient recommandé l'amnistie représentèrent avec fermeté, mais avec un profond respect, qu'un prince attaqué par des ennemis puissants ne pouvait être en sûreté que par la victoire ou la conciliation. « Si Votre Majesté, dirent-ils, a encore, après ce qui est arrivé, quelque espoir de trouver son salut dans la chance des armes, nous n'avons rien à dire de plus; sinon, elle ne peut être sauvée qu'en regagnant l'affection de son peuple. » Après un débat long et animé, le roi rompit la réunion. « Mylords, dit-il, vous avez parlé avec une grande liberté; mais je ne le prendrai pas mal. J'ai pris mon parti sur un des points que nous avons discutés : je convoquerai un parlement. Les autres conseils qui m'ont été donnés sont d'une grave importance,

« vous ne serez pas surpris que je prenne une nuit pour réfléchir avant de me décider[1]. »

D'abord Jacques sembla disposé à faire un excellent usage du temps qu'il avait pris pour réfléchir. Le chancelier reçut l'ordre de publier des ordonnances convoquant un parlement pour le 13 janvier. Halifax fut mandé dans le cabinet royal, obtint une longue audience, et parla avec beaucoup plus de liberté qu'il n'avait cru devoir en déployer en présence d'une grande assemblée. On l'informa qu'il avait été nommé commissaire pour traiter avec le prince d'Orange. Nottingham et Godolphin lui étaient adjoints. Le roi déclara qu'il était prêt à faire de grands sacrifices par amour pour la paix. Halifax répondit que de grands sacrifices seraient sans doute nécessaires. « Votre Majesté, dit-il, ne doit pas s'attendre à ce que ceux qui ont le pouvoir entre les mains consentiront à aucune condition qui laisserait les lois à la merci de la prérogative royale. » Après avoir ainsi expliqué ses vues, il accepta la commission dont le roi désirait le voir se char-

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 236. *Mémoires originaux.* — Burnet, I, 794. — Journal de Luttrell. — Journal de Clarendon, 27 novembre 1688. — Citters, 27 novembre-7 décembre, et 30 novembre-10 décembre. — Citters tenait évidemment ses renseignements d'un des lords qui étaient présents. Comme le sujet est important, je citerai deux courts passages de ses dépêches. Le roi disait : « Dat het hy na voor hem onmogelyk was te pardonneren persoonen wie so hoog in syn reguarde schuldig souden [illegible], voornamentlyk opvatende jegens den lord Churchill, wien hy hadde groot gemaakt, en meynde de eenigste oorsake van alle dese desertie en van de retraite van haar Coninglyke hoogheden te wesen. » Un des lords, probablement Halifax ou Nottingham. « Seer hadde geurgeert op de securiteyt van de lords die nu met syn Hoogheyt geengageert staan. So hoor ick, dit Citters, dat syn Majesteyt onder anderen soude gesegt hebben; men spreekt al voor de securiteyt voor andere, en niet voor de myne. » Waar, op een der pairs [illegible] met groot respect soude geantwoordt hebben dat, soo syne Majesteyts wapenen in staat waren om hem te connen manteneren, dat dan sulk syne securiteyt konde wesen; soo niet, en soo de difficulteyt dan nog te vermeerderen, [illegible] dat het den moeste geschieden door de meeste condescendance, en hoe meer die was, en hy geneegen oom aan de natie contentement te geven, dat syne securiteyt ook des te grooter soude wesen. »

ger [1]. Les concessions que, quelques heures auparavant, il avait si obstinément refusées, il les accordait maintenant de la manière la plus libérale. On publia une proclamation par laquelle le roi accordait un libre pardon, non-seulement à tous ceux qui s'étaient révoltés contre lui, mais les déclarait capables d'être élus membres du prochain parlement; on n'exigeait même pas pour cela qu'ils déposassent les armes. Le même numéro de la *Gazette* qui annonçait la prochaine réunion des chambres annonçait aussi que sir Édouard Hales, qui, comme Papiste renégat, principal champion du pouvoir de dispense, et geôlier tyrannique des évêques, était l'homme le plus impopulaire du royaume, avait cessé d'être lieutenant de la Tour, et avait été remplacé par son récent prisonnier, Bevil Skelton, qui, sans tenir une grande place dans l'estime de ses compatriotes, n'était pas frappé par la loi d'incapacité légale [2].

Mais ces concessions n'avaient pour but que d'aveugler les lords et la nation sur les desseins réels du roi. Il avait secrètement décidé que, même dans cette extrémité, il ne céderait rien. Le soir même du jour où la proclamation d'amnistie fut publiée, il expliqua entièrement ses intentions à Barillon. « Cette négociation, lui dit Jacques, n'est qu'une feinte. Il faut que j'envoie des commissaires à mon neveu, afin de gagner assez de temps pour faire embarquer la reine et le prince de Galles. Vous connaissez les dispositions de mes troupes : les Irlandais seuls me défendront, et les Irlandais ne sont pas en force suffisante pour résister à l'ennemi. Un parlement m'imposerait des conditions auxquelles je ne puis consentir. Je serais forcé de défaire tout ce que j'ai fait pour les Catholiques, et de rompre avec le roi de France. Aussitôt donc que la reine et mon enfant seront

[1] Lettre de l'évêque de Saint-Asaph au prince d'Orange, 17 décembre 1688.

[2] *Gazette de Londres*, 29 novembre, 3 décembre 1688. — Journal de Clarendon, 29, 30 novembre.

en sûreté, je quitterai l'Angleterre et je chercherai un refuge en Irlande, en Écosse, ou dans les États de votre maître[1]. »

Jacques avait déjà fait ses préparatifs pour mettre ce plan à exécution. Dover avait été envoyé à Portsmouth, avec des instructions pour tout ce qui concernait le prince de Galles; et Dartmouth, qui commandait la flotte, avait reçu l'ordre d'obéir à Dover en toutes choses concernant l'enfant royal, et d'avoir un yacht monté par des matelots dévoués, tout prêt, à un signal donné, à faire voile pour la France[2]. Le roi envoya alors des ordres positifs pour que l'enfant fût immédiatement conduit au port le plus prochain du continent[3]. Le plus grand sujet d'inquiétude de Jacques, après le prince de Galles, était le grand sceau. Nos jurisconsultes ont toujours attaché à ce symbole de l'autorité royale une importance particulière et presque mystérieuse. Il est admis que si le garde des sceaux appose, sans l'autorisation royale, le sceau sur un brevet de pair ou sur une lettre de grâce, quoiqu'il se rende coupable d'une grave offense, le document ne peut être mis en question par aucune cour de loi, et ne peut être annulé que par un acte du parlement. Jacques semble avoir craint que cet organe de sa volonté ne tombât entre les mains de ses ennemis, et qu'ils ne s'en servissent pour donner une validité légale à des actes qui pourraient lui être préjudiciables. Ses craintes ne paraîtront pas déraisonnables si l'on se rappelle que, juste trente ans plus tard, on employa le sceau d'un roi, avec l'assentiment des lords et des communes, et l'approbation de grands légistes et de grands hommes d'État, dans le but de transférer ses prérogatives à son fils. De crainte qu'on n'abusât du talisman

[1] Barillon, 1-11 décembre 1688.

[2] Jacques à Dartmouth, 25 novembre 1688. Ces lettres se trouvent dans Dalrymple.

[3] Jacques à Dartmouth, 1er décembre 1688.

qui possédait des pouvoirs si formidables, Jacques résolut de le tenir à quelques pas de son cabinet. Jeffreys reçut l'ordre de quitter le somptueux palais qu'il avait fait récemment bâtir dans Duke-Street, et d'établir sa résidence dans un petit appartement de Whitehall[1].

Le roi avait fait tous ses préparatifs pour sa fuite lorsqu'un obstacle imprévu le força de retarder l'exécution de ses desseins. Ses agents à Portsmouth commencèrent à ressentir des scrupules. Dover lui-même, quoique membre de la cabale jésuitique, montrait des signes d'hésitation. Dartmouth se montrait encore moins disposé à satisfaire aux désirs du roi. Il avait jusqu'alors été fidèle au trône, et avait fait tout ce qu'il avait pu avec une flotte désaffectionnée, et avec un vent contraire, pour empêcher les Hollandais de débarquer en Angleterre; mais il était un membre zélé de l'Église établie, et n'était rien moins que disposé à se montrer l'ami de la politique de ce gouvernement qu'il se croyait obligé de défendre par honneur et par devoir. Les dispositions rebelles des officiers et des hommes qui étaient sous ses ordres lui causaient beaucoup d'inquiétude, et les nouvelles de la convocation d'un libre parlement et de la nomination de commissaires pour traiter avec le prince d'Orange l'avaient grandement soulagé. La joie fut immense dans toute la flotte. Une adresse exprimant au roi de chaleureux remercîments pour ses gracieuses concessions au sentiment public fut rédigée à bord du vaisseau amiral. L'amiral, en personne, la signa le premier. Trente-huit capitaines placèrent leurs noms au-dessous du sien. Le messager qui portait cette adresse se croisa sur la route avec celui qui arrivait à Portsmouth avec l'ordre d'envoyer immédiatement le prince de Galles en France. Dartmouth apprit avec un chagrin et un ressentiment amers que le libre parlement, l'amnistie générale, la négociation, fai-

[1] Journal de Luttrell.

saient partie d'une même grande fourberie par laquelle on trompait la nation, et dont on espérait que lui-même serait complice. Dans une lettre pathétique et virile, il déclara qu'il avait déjà poussé l'obéissance jusqu'au point le plus extrême où pussent la pousser un Anglais et un Protestant. Placer l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre entre les mains de Louis ne serait rien moins qu'une trahison. La nation, déjà trop désaffectionnée, serait exaspérée. Le prince de Galles, ou ne reviendrait pas du tout, ou ne reviendrait que suivi d'une armée française. Si Son Altesse Royale restait dans l'île, la pire chose qu'on pût craindre serait qu'il fût élevé dans le sein de l'Église nationale, et c'était là le vœu le plus ardent de tout fidèle sujet. Dartmouth concluait en déclarant qu'il risquerait sa vie pour la défense du trône, mais qu'il ne voulait pas aider à la fuite du prince de Galles en France[1].

Cette lettre dérangeait tous les projets de Jacques. Il s'aperçut, en outre, que dans cette occasion il ne pouvait pas attendre de son amiral même la simple obéissance passive; car Dartmouth était allé jusqu'à faire stationner plusieurs sloops à l'entrée du port de Portsmouth, avec ordre de ne pas permettre qu'aucun vaisseau passât sans être examiné. Un changement de plan était donc nécessaire. L'enfant devrait être ramené à Londres, et conduit de là en France. Pendant cet intervalle, on pourrait amuser l'esprit public par l'espérance d'un parlement et l'apparence d'une négociation. Les ordonnances pour les élections furent donc publiées. Des trompettes allaient et venaient entre la capitale et le

[1] Seconde collection de documents, 1688. — La lettre de Dartmouth, datée du 3 décembre 1688, se trouve dans Dalrymple. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 233. *Mémoires originaux*. — Jacques accuse Dartmouth d'avoir excité la flotte à rédiger une adresse pour demander un parlement. C'est tout simplement une calomnie. L'adresse remercie au contraire le roi d'avoir convoqué un parlement, et fut rédigée longtemps avant que Dartmouth eût le moindre soupçon que Sa Majesté trompait la nation.

quartier général hollandais. Enfin, des sauf-conduits pour les commissaires royaux arrivèrent, et les trois lords partirent pour leur ambassade.

Ils laissèrent la capitale dans un état de terrible agitation; les passions, qui, durant ces trois orageuses années, avaient graduellement rassemblé leurs forces, émancipées maintenant de toute contrainte, et stimulées par la victoire et la sympathie, se montrèrent sans déguisement, même dans l'enceinte de l'habitation royale. Le grand jury de Middlesex prononça la mise en accusation du comte de Salisbury pour s'être fait Papiste[1]. Le lord maire ordonna que les maisons des Catholiques romains de la Cité fussent fouillées, et que les armes qui s'y trouveraient fussent saisies. La foule se précipita dans la maison d'un respectable marchand qui appartenait à l'Église impopulaire, afin de s'assurer qu'il n'avait pas creusé une mine allant de sa cave aux fondations de l'Église paroissiale voisine, dans le but de faire sauter le ministre et ses paroissiens[2]. Des colporteurs, dans les rues, criaient des pamphlets contre Petre, qui avait tout juste à temps quitté ses appartements du palais[3]. Le chant célèbre de Wharton, embelli de plusieurs additions, était chanté plus haut que jamais dans toutes les rues de la capitale. Les sentinelles elles-mêmes qui gardaient le palais fredonnaient, en faisant leur ronde :

> Les Anglais boivent à la confusion du papisme,
> Lillibullero bullen a la.

Les presses secrètes de Londres travaillaient sans relâche. Un grand nombre de publications étaient mises tous les jours en circulation par des moyens que la magistrature ne pouvait découvrir ou prévenir. Un de ces

[1] Journal de Luttrell.

[2] Adda, 7-17 décembre 1688.

[3] Le nonce dit : « Se lo avesse fatto prima di ora, per il re ne sarebbe stato meglio. »

documents a été sauvé de l'oubli par l'audacieuse habileté avec laquelle il était écrit, et par l'immense effet qu'il produisit. Il était censé être une déclaration supplémentaire écrite de la main, et revêtue du sceau du prince d'Orange; mais elle était écrite dans un style très-différent de celui du manifeste original. On menaçait de vengeances étrangères aux usages de toutes les nations civilisées et chrétiennes tous les Papistes qui auraient l'audace d'épouser la cause du roi. Ils seraient traités, disait ce document, non en soldats et en gentilshommes, mais en flibustiers. L'armée d'invasion, dont une main ferme avait jusqu'alors retenu la férocité et la licence, serait lâchée sur eux. Les bons Protestants, et surtout ceux qui habitaient la capitale, étaient adjurés, s'ils tenaient à tout ce qui leur était cher, et sommés, s'ils ne voulaient pas encourir le déplaisir du prince, de saisir, désarmer et emprisonner leurs voisins Catholiques romains. Ce pamphlet fut, dit-on, trouvé un matin par un libraire whig, sous le seuil de sa boutique. Il se hâta de l'imprimer. Un grand nombre d'exemplaires furent transportés par la poste, et passèrent rapidement de main en main. Les hommes clairvoyants découvrirent sans difficulté que ce n'était qu'un faux inventé par quelque aventurier inquiet et sans principes, comme on en trouve toujours dans les sales et ténébreux bas-fonds des partis. Mais la multitude fut complétement dupe. En réalité, le sentiment national et religieux avait été tellement excité contre les Papistes irlandais, que la plupart de ceux qui croyaient vraie la fausse proclamation se montraient disposés à l'applaudir comme un très-opportun déploiement de vigueur. Lorsqu'on sut qu'aucun document de ce genre ne venait réellement de Guillaume, on se demanda avec inquiétude quel imposteur avait été assez audacieux et assez heureux pour se servir ainsi du nom de Son Altesse. Quelques-uns soupçonnèrent Ferguson, d'autres Johnson. Enfin, lorsque vingt-sept ans se furent

écoulés, Hugh Speke avoua le faux, et réclama de la maison de Brunswick la récompense de l'éminent service qu'il avait rendu à la religion protestante. Il affirma du ton d'un homme qui s'imagine avoir fait quelque chose de singulièrement vertueux et honorable, que lorsque l'invasion hollandaise eut jeté Whitehall dans la consternation, il avait offert ses services à la cour, avait fait croire qu'il s'était séparé des Whigs, et avait promis de servir d'espion contre eux, qu'il avait ainsi obtenu l'entrée du cabinet royal, qu'il avait fait vœu de fidélité, qu'on lui avait promis de grandes récompenses pécuniaires, et qu'on lui avait procuré des blancs seings qui lui avaient permis d'aller et de venir entre les armées ennemies. Il déclara qu'il n'avait fait toutes ces choses qu'afin de pouvoir, sans être soupçonné, porter un coup mortel au gouvernement, et produire une violente explosion du sentiment populaire contre les Catholiques romains. Il réclama la fausse proclamation comme étant son invention, mais on peut douter que cette réclamation fût bien fondée. Il retarda si longtemps sa réclamation qu'on peut raisonnablement le soupçonner d'avoir attendu la mort de ceux qui auraient pu le démentir, et il ne produisit d'ailleurs d'autre témoignage que le sien [1].

Tandis que ces choses se passaient à Londres, chaque courrier qui arrivait annonçait quelque nouvelle insurrection. Lumley s'était emparé de Newcastle. Les habitants l'avaient reçu avec transports. La statue du roi, qui se dressait sur un piédestal de marbre très-élevé, avait été renversée et jetée dans le Tyne. Hull se rappela longtemps le 3 décembre, jour où elle fut prise. Cette ville avait une garnison commandée par lord Langdale, Catholique romain. Les officiers protestants concer-

[1] Voyez l'*Histoire secrète de la révolution*, par Hugh Speke, 1715. Dans la bibliothèque de Londres, il se trouve une copie de ce rare ouvrage, avec une note manuscrite qui semble être de la propre main de Speke.

tèrent avec les magistrats un plan de révolte ; Langdale et ses adhérents furent arrêtés, et soldats et citoyens se déclarèrent d'un commun accord pour la religion protestante et pour un libre parlement[1].

Les comtés de l'Est étaient en armes. Le duc de Norfolk, suivi de trois cents gentilshommes, tous bien armés et bien montés, fit son apparition sur la magnifique place du marché de Norwich. Le maire et les aldermen vinrent l'y rejoindre, et s'engagèrent à marcher avec lui contre le papisme et le pouvoir arbitraire[2]. Lord Herbert de Cherbury et sir Edward Harley prirent les armes dans le Worcestershire[3]. Bristol, la seconde ville du royaume, ouvrit ses portes à Shrewsbury. L'évêque Trelawney, qui, à la Tour, avait entièrement désappris la doctrine de non-résistance, fut le premier à souhaiter la bienvenue aux troupes du prince. Telles étaient les dispositions des habitants, qu'on ne jugea pas nécessaire de laisser une garnison au milieu d'eux[4]. Le peuple de Gloucester se leva, et tira Lovelace de prison. Une armée irrégulière s'assembla bientôt autour de lui. Quelques-uns de ses cavaliers n'avaient que des cordes pour brides, et bon nombre de ses fantassins n'avaient que des bâtons pour armes. Mais cette force, cependant, marcha sans opposition à travers les comtés autrefois dévoués à la maison des Stuarts, et entra enfin en triomphe à Oxford. Les magistrats vinrent officiellement féliciter les insurgés. L'université elle-même, exaspérée par de récents outrages, était peu disposée à censurer la rébellion. Déjà

[1] Brand, *Histoire de Newcastle*. — Tickell, *Histoire de Hull*.

[2] Le récit de ce qui se passa à Norwich peut se voir encore dans plusieurs collections sur le placard original. Voyez aussi la quatrième collection de documents, 1688.

[3] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 231. — *Mémoire manuscrit de la famille Harley*, dans la collection Mackintosh.

[4] Citters, 9-19 décembre 1688. Lettre de l'évêque de Bristol au prince d'Orange, 5 décembre 1688, dans Dalrymple.

quelques-uns des chefs des colléges avaient envoyé un délégué pour assurer le prince d'Orange qu'ils étaient de cœur avec lui, et qu'ils étaient prêts à fondre leur argenterie pour son service. En conséquence, le chef whig traversa à cheval la capitale du torysme, au milieu des acclamations générales. Devant lui les tambours battirent le *lillibullero*. Derrière lui marchait une longue file de cavalerie et d'infanterie. Higt-Street, tout entier, était orné de rubans couleur orange; car le ruban orange avait déjà la double signification qu'il conserve encore après un laps de temps de cent soixante années. Il était déjà pour le Protestant anglais l'emblème de la liberté civile et religieuse, et pour le culte catholique romain l'emblème de l'asservissement et de la persécution [1].

Tandis que les ennemis se levaient tous ainsi autour du roi, les amis disparaissaient rapidement. L'idée de la résistance était devenue familière à tous. Beaucoup de gens qui avaient été saisis d'horreur à la nouvelle des premières défections se blâmaient maintenant de la lenteur avec laquelle ils discernaient les signes du temps. Il n'y avait plus de difficulté ou de danger à se rendre auprès de Guillaume. Le roi, en appelant la nation à élire des représentants, avait, par induction, autorisé tous les citoyens à se rendre dans les localités où ils avaient leur vote et leurs intérêts. Beaucoup de ces localités étaient déjà occupées par les envahisseurs ou les insurgés. Clarendon saisit avec empressement cette opportunité de déserter la cause chancelante. Il savait que son discours au conseil des pairs avait essentiellement offensé le roi; et il était mortifié de savoir qu'il n'était pas un des commissaires royaux. Il avait des propriétés dans le Wiltshire. Il décida que son fils, ce fils dont tout récemment encore il ne parlait qu'avec horreur et cha-

[1] Citters, 27 novembre-7 décembre 1688. — Journal de Clarendon, 11 décembre. — Chanson sur l'entrée de lord Lovelace à Oxford, 1688. — Burnet, I, 793.

grin, serait candidat pour ce comté, et il partit pour l'Ouest sous prétexte de veiller à cette élection. Il fut bientôt suivi du comte d'Oxford et de beaucoup d'autres qui, jusqu'alors, avaient désavoué toute participation à l'entreprise du prince [1].

Pendant ce temps-là les envahisseurs, avançant régulièrement, quoique lentement, étaient environ à soixante et dix milles de Londres. Quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, le temps était beau, la route charmante, et le gazon de la plaine de Salisbury, pour qui avait voyagé à travers les ornières boueuses des grands chemins du Devonshire et du Somersetshire, semblait singulièrement doux. La route de l'armée se trouvait tout près de Stonehenge, et les régiments firent successivement halte pour examiner cette ruine mystérieuse, célèbre sur tout le continent comme la plus grande merveille de notre île. Guillaume entra à Salisbury avec la même pompe militaire qu'il avait déployée, et se logea dans le palais que le roi avait occupé quelques jours auparavant [2].

Sa suite se grossit des comtes de Clarendon et d'Oxford, et de plusieurs autres personnes de haut rang, qui jusqu'alors avaient été considérées comme de zélés royalistes. Citters fit aussi son apparition au quartier général hollandais. Depuis quelques semaines, il était pour ainsi dire prisonnier dans sa maison située près de Whitehall, et soumis à la constante surveillance d'espions qui se relayaient pour l'observer. Cependant, en dépit des espions, et peut-être par leur moyen, il avait réussi à savoir, avec les plus exacts et les plus minutieux détails, tout ce qui se passait dans le palais, et maintenant, amplement fourni de renseignements sur les hommes et sur les choses, il venait pour assister aux délibérations de Guillaume [3].

[1] Journal de Clarendon, [illegible] décembre 1688.

[2] Whittle, *Journal exact*. — Echard, *Histoire de la révolution*.

[3] Citters, [illegible] novembre ; 9-19 décembre 1688.

Jusque-là l'entreprise du prince avait prospéré au delà des espérances de ses partisans les plus confiants. Mais alors, en vertu de la loi générale qui gouverne les affaires humaines, la prospérité commença à produire la désunion. Les Anglais rassemblés à Salisbury étaient divisés en deux partis. Un de ces partis se composait de Whigs qui avaient toujours regardé les doctrines de l'obéissance passive et du droit héréditaire inaliénable comme de serviles superstitions. Beaucoup d'entre eux avaient passé plusieurs années dans l'exil. Tous étaient depuis longtemps exclus des faveurs de la couronne; tous se réjouissaient à l'idée de la grandeur et de la vengeance prochaines. Brûlant de ressentiments, enflammés par la victoire et l'espérance, ils ne voulaient pas entendre parler de compromis. Rien ne pouvait les contenter que la déposition de leur ennemi, et il est incontestable qu'ils étaient parfaitement conséquents. Neuf ans auparavant, ils s'étaient efforcés de l'exclure du trône, parce qu'ils regardaient comme probable qu'il serait un mauvais roi; on ne pouvait donc guère attendre qu'ils le laisseraient volontiers sur le trône, maintenant qu'il était devenu un plus mauvais roi encore que ne l'aurait pu prévoir tout homme raisonnable.

D'un autre côté, beaucoup de partisans de Guillaume étaient des Tories zélés, qui, jusqu'à une époque très-récente, avaient admis la doctrine de non-résistance sous sa forme la plus absolue, mais dont la fidélité à cette doctrine avait cédé un moment aux violentes passions excitées par l'ingratitude du roi et le péril de l'Église. Aucune situation ne pouvait être plus pénible et plus embarrassante que celle du vieux Cavalier qui se trouvait en armes contre le trône. Les scrupules qui n'avaient pu l'empêcher de se rendre au camp hollandais commencèrent à le tourmenter aussitôt qu'il y fut arrivé. Sa conscience lui disait qu'il avait commis un crime : à tout événement il s'était exposé au blâme en agissant diamé-

tralement en opposition avec les protestations de sa vie tout entière : il se sentait pour ses nouveaux alliés un insurmontable dégoût. Ces alliés étaient des hommes que toute sa vie il avait insultés et persécutés, Presbytériens, Indépendants, Anabaptistes, vieux soldats de Cromwell, *garçons mutins* de Shaftesbury, complices de Rye-House, capitaines de l'insurrection de l'Ouest. Il souhaitait tout naturellement trouver quelque échappatoire qui pût apaiser sa conscience, le laver du reproche d'inconséquence, et établir une distinction entre sa personne et cette foule de rebelles schismatiques qu'il avait toujours méprisés et abhorrés, mais avec qui il était maintenant en danger d'être confondu. Il désavouait donc avec véhémence toute pensée d'enlever la couronne à cette tête bénie que les ordonnances du ciel et les lois fondamentales du royaume avaient rendue sacrée. Son vœu le plus ardent était de voir s'accomplir une réconciliation sur des termes qui n'abaissassent pas l'autorité royale. Il n'était pas traître ; il ne se révoltait pas, en réalité, contre l'autorité royale. Il ne prenait les armes que parce qu'il était convaincu que le plus grand service qu'il pût rendre au trône était de retirer Sa Majesté, par une légère et douce coercition, des mains de mauvais conseillers.

Les maux que l'animosité mutuelle des factions tendait à produire furent en grande partie détournés par l'ascendant et la sagesse du prince. Entouré de disputeurs passionnés, de conseillers officieux, de flatteurs abjects, d'espions vigilants, de rapporteurs malicieux, il restait serein et impénétrable. Il gardait le silence tant qu'il était possible de le garder. Lorsqu'il était forcé de parler, le ton passionné et péremptoire avec lequel il exprimait ses opinions profondément réfléchies réduisait immédiatement tout le monde au silence. Il n'exprimait pas un mot indiquant une prétention à la couronne d'Angleterre, quelque chose que pussent dire quelques-uns

de ses trop fidèles partisans. Il savait sans doute qu'entre lui et cette couronne s'interposaient des obstacles qu'aucune prudence ne pouvait surmonter, et qu'une seule fausse mesure aurait rendus insurmontables. La seule chance qu'il eût d'obtenir ce prix splendide n'était pas de le saisir brutalement, mais d'attendre, sans apparence d'efforts ou de ruses de sa part, que son vœu secret fût accompli par la force des circonstances, par les bévues de ses adversaires, et par le libre choix des états du royaume. Ceux qui se hasardaient à l'interroger n'apprenaient rien et ne pouvaient l'accuser de ruser. Il les renvoyait à sa déclaration, et les assurait que ses vues n'avaient pas changé depuis la publication de ce document. Il menait si adroitement ses partisans, que leurs discordes semblent l'avoir plutôt fortifié qu'affaibli; mais elles éclataient avec violence dès que cessait son contrôle, interrompaient l'harmonie de leurs réunions, et ne respectaient pas même la sainteté de la maison de Dieu. Clarendon, qui cherchait à cacher aux autres et à se cacher à lui-même, par un étalage orgueilleux de sentiments royalistes, le fait évident qu'il était un rebelle, fut choqué d'entendre quelques-uns de ses nouveaux alliés rire après dîner de l'amnistie royale qui leur avait été gracieusement offerte. Ils n'avaient pas besoin de pardon, disaient-ils; c'était au roi qu'ils feraient demander pardon avant qu'ils en eussent fini avec lui. Un incident qui arriva à la cathédrale de Salisbury excita encore davantage les alarmes et les dégoûts de tous les bons Tories. Aussitôt que le ministre officiant commença à lire la collecte pour le roi, Burnet, qui ne comptait pas parmi ses nombreuses bonnes qualités la retenue et le sentiment délicat des convenances, ne resta pas plus longtemps à genoux, s'assit dans sa stalle, et fit entendre quelques murmures de mépris qui troublèrent la dévotion de l'assemblée[1].

[1] Journal de Clarendon, 6, 7 décembre 1688.

Bientôt les factions qui divisaient le camp du prince eurent une occasion de mesurer leurs forces. Les commissaires royaux étaient en route. Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis qu'ils avaient été nommés, et on trouvait étrange que, dans un cas si urgent, il y eût un tel retard. Mais en réalité ni Jacques ni Guillaume ne désiraient que les négociations s'engageassent rapidement : car Jacques désirait seulement gagner le temps suffisant pour envoyer en France sa femme et son fils, et la position de Guillaume devenait de jour en jour plus dominante. Enfin le prince permit qu'on notifiât aux commissaires de les recevoir à Hungerford. Il choisit probablement cette ville parce que, située à égale distance de Salisbury et d'Oxford, elle était bien placée pour servir de lieu de rendez-vous à ses partisans les plus importants. A Salisbury se trouvaient les nobles et les gentilshommes qui l'avaient accompagné de Hollande ou qui l'avaient rejoint dans l'Ouest, et à Oxford se trouvaient un grand nombre de chefs de l'insurrection du Nord.

Dans la soirée du jeudi 6 décembre, il arriva à Hungerford. La petite ville fut bientôt remplie d'hommes de rang et de réputation qui s'y rendirent de tous côtés. Le prince était escorté par un petit corps de troupes. Les lords du Nord amenaient avec eux une nombreuse cavalerie irrégulière, dont l'accoutrement et le mode d'équitation excitaient l'hilarité des hommes accoutumés à l'aspect splendide et aux mouvements précis des armées régulières[1].

Pendant que le prince était à Hungerford, une vive escarmouche eut lieu entre deux cent cinquante hommes de ses troupes et six cents Irlandais qui étaient postés à Reading. La discipline supérieure des envahisseurs se montra en cette occasion d'une manière signalée. Quoique

[1] Journal de Clarendon, 7 décembre 1688.

fort inférieurs en nombre, ils mirent les troupes royales en déroute dès le premier choc, et les poussèrent à travers les rues de la ville jusqu'à la place du marché. Là les Irlandais essayèrent de se rallier, mais vigoureusement attaqués de front, et assaillis en même temps par les coups de feu que les habitants leur tiraient des fenêtres voisines, ils perdirent bientôt courage et s'enfuirent après avoir perdu leurs drapeaux et cinquante hommes. Cinq des vainqueurs seulement succombèrent. La satisfaction que ces nouvelles répandirent parmi les lords et les gentilshommes qui avaient rejoint Guillaume fut sans mélange. Rien dans cette rencontre ne pouvait blesser leur orgueil national. Les Hollandais n'avaient pas battu les Anglais, mais avaient aidé une ville anglaise à s'affranchir de l'insupportable domination des Irlandais [1].

Dans la matinée du samedi 8 décembre, les commissaires du roi arrivèrent à Hungerford. Les gardes du corps de Guillaume se rangèrent en ligne pour les accueillir avec tous les respects militaires. Bentinck les reçut et leur proposa de les conduire immédiatement à son maître. Ils exprimèrent l'espoir que le prince voudrait bien les favoriser d'une entrevue particulière; mais on leur apprit qu'il avait résolu de les entendre et de leur répondre en public. Ils furent introduits dans la chambre à coucher du prince, et ils se trouvèrent entourés d'une foule de nobles et de gentilshommes. Halifax, à qui son rang, son âge et ses talents donnaient le pas sur ses collègues, fut l'orateur de la députation. Les propositions que les commissaires avaient reçu l'ordre de faire étaient que les points en litige fussent soumis au parlement, pour lequel on expédiait déjà des lettres de convocation, et qu'en attendant, l'armée du prince

[1] *Histoire de la désertion.* — Citters, 9-19 décembre 1688. — *Journal exact.* — Olmixon, 760.

ne s'avançât pas à une distance de plus de trente ou quarante milles de Londres. Halifax, après avoir expliqué que c'était là la base sur laquelle lui et ses collègues étaient disposés à traiter, remit entre les mains de Guillaume une lettre du roi et se retira. Guillaume ouvrit la lettre et parut singulièrement ému. C'était la première lettre qu'il recevait de son beau-père depuis qu'ils étaient devenus ennemis déclarés. Autrefois ils avaient été en de bons termes ensemble et s'étaient écrit familièrement, et même au moment où ils avaient commencé à avoir l'un pour l'autre de l'aversion et du soupçon, ils n'avaient jamais banni de leur correspondance ces formes de tendresse dont se servent ordinairement les personnes étroitement unies par la parenté et le mariage. La lettre que les commissaires apportaient avait été rédigée par un secrétaire dans toutes les formes diplomatiques et en langue française. « J'ai reçu bien des lettres du roi, dit Guillaume, mais elles étaient toutes de sa main et écrites en anglais. » Il parla avec une sensibilité qu'il n'avait pas l'habitude de déployer. Peut-être pensait-il en ce moment à tous les reproches que son entreprise, toute juste, nécessaire et bienfaisante qu'elle fût, attirerait sur sa tête et sur celle de sa femme dévouée; peut-être regrettait-il la dure fatalité qui l'avait placé dans une situation qui ne lui permettait de remplir ses devoirs publics qu'en brisant des liens de famille, et enviait-il la situation plus heureuse des hommes qui ne sont pas responsables des intérêts des nations et des églises. Mais ces pensées, si elles s'élevèrent dans son esprit, furent énergiquement étouffées. Il engagea les lords et les gentilshommes qu'il avait convoqués en cette occasion à discuter entre eux, hors de sa présence, sur la réponse à faire au roi; quant à lui, il se réservait le droit de décider en dernier ressort, après avoir entendu leur opinion. Il les laissa alors et se retira à Littlecote-Hall, château situé à environ deux

milles de là, et renommé jusque de notre temps, moins à cause de son antique architecture et de son antique ameublement, qu'à cause d'un crime horrible et mystérieux qui y fut accompli à l'époque des Tudors [1].

Avant de quitter Hungerford, il apprit qu'Halifax avait exprimé le désir de voir Burnet. Il n'y avait rien d'étrange dans ce désir; car Halifax et Burnet avaient été longtemps en termes de bonne amitié. Il n'était pas possible de trouver deux hommes qui se ressemblassent moins. Burnet était entièrement dépourvu de délicatesse et de tact. Le goût d'Halifax était dédaigneux, et le sentiment qu'il avait du ridicule était presque maladif à force d'être vif. Burnet voyait toutes les actions et tous les caractères à travers un médium coloré et faussé par l'esprit de parti. La tendance de l'esprit d'Halifax était toujours de saisir plus fortement les défauts de ses alliés que ceux de ses adversaires. Burnet, avec toutes ses infirmités et pendant toutes les vicissitudes d'une vie passée dans des circonstances qui n'étaient pas très-favorables à la piété, fut un homme sincèrement pieux. Le sceptique et sarcastique Halifax était très-soupçonné d'infidélité. Halifax encourut souvent les véhémentes censures de Burnet, et Burnet fut souvent le point de mire des vives et piquantes plaisanteries d'Halifax. Cependant ils étaient attirés l'un vers l'autre par une attraction mutuelle; aimaient la conversation l'un de l'autre, appréciaient leurs talents réciproques, échangeaient librement leurs opinions et échangeaient en outre leurs bons offices dans les moments de périls. Ce n'était cependant pas par affection personnelle qu'Halifax en cette occasion souhaitait voir sa vieille connaissance. Les commissaires désiraient savoir quel était le but réel du prince. Il avait refusé de

[1] Voyez une note très-intéressante au cinquième chant du *Rokeby* de sir Walter Scott.

les voir en particulier, et il n'y avait pas grand'chose à apprendre dans ce qu'il avait pu dire pendant une entrevue officielle et publique. Presque tous ceux qui avaient sa confiance étaient des hommes aussi taciturnes et aussi impénétrables que lui. Burnet seul faisait exception. Il était notoirement bavard et indiscret. Cependant les circonstances exigeaient qu'on se fiât à lui, et il n'était pas douteux qu'Halifax par son habileté ne parvînt à lui arracher autant de secrets que de paroles. Guillaume savait parfaitement tout cela, et lorsqu'il apprit qu'Halifax désirait voir le docteur, il ne put s'empêcher de s'écrier : « S'ils se voient, il y aura un beau bavardage. » On défendit à Burnet de voir les commissaires en particulier, mais il reçut en termes très-polis l'assurance que le prince regardait sa fidélité comme au-dessus de tout soupçon, et qu'afin de ne pas lui donner de sujets de plainte, cette défense serait générale.

Ce même soir, les nobles et les gentilshommes dont Guillaume avait demandé l'avis se réunirent dans la grande salle de la principale auberge d'Hungerford. Oxford présida, et les ouvertures du roi furent examinées. On s'aperçut bientôt que l'assemblée était divisée en deux partis : un parti qui désirait entrer en accommodement avec le roi ; un parti qui voulait décidément sa ruine. Le dernier parti avait la supériorité numérique ; mais on observa que Shrewsbury, qui de tous les nobles Anglais était celui qui avait la plus grande part dans la confiance de Guillaume, quoique Whig, penchait en cette occasion du côté des Tories. Après beaucoup d'altercations, on alla aux voix. La majorité décida que les propositions que les commissaires royaux avaient ordre de faire seraient rejetées. La résolution de l'assemblée fut rapportée au prince à Littlecote. Dans aucune occasion, pendant tout le cours de sa vie, si remplie d'événements, il ne montra plus de prudence et de domination sur lui-même. Il ne pouvait désirer voir réussir

la négociation; mais il était trop sage pour ne pas savoir que si des demandes déraisonnables faites par lui venaient à échouer, le sentiment public ne resterait pas plus longtemps de son côté. Il rejeta donc les conseils de ses partisans trop zélés, et déclara sa détermination de traiter sur la base proposée par le roi. La plupart des lords et des gentilshommes assemblés à Hungerford firent des remontrances. Un jour tout entier se passa en altercations; mais la volonté de Guillaume était inébranlable. Il déclara qu'il était tout disposé à laisser au parlement qui venait d'être convoqué toutes les questions en litige, et à ne pas s'approcher à plus de quarante milles de Londres. De son côté, il fit quelques demandes, que même les hommes les moins bien disposés pour lui trouvèrent modérées : il insista pour que les statuts existants fussent observés jusqu'à leur révision par l'autorité compétente, et pour que toutes les personnes qui exerçaient des emplois sans y avoir légalement droit fussent immédiatement renvoyées. Les délibérations du parlement ne seraient pas libres, pensait-il très-justement, s'il devait siéger au milieu de régiments irlandais, tandis que lui et son armée se trouveraient à une distance de plusieurs jours de marche. Il prétendait donc qu'il était raisonnable que, si ses troupes ne devaient pas approcher à plus de quarante milles de Londres à l'ouest, les troupes du roi reculassent à la même distance à l'est. Il se trouverait ainsi, autour du lieu où siégeraient les chambres, un vaste cercle de terrain neutre. Au dedans de ce cercle, il y avait deux forteresses de grande importance pour le peuple de la capitale : la Tour, qui dominait ses habitations, et Tilbury, fort qui dominait son commerce maritime. Il était impossible de laisser ces places sans garnison. Guillaume proposa donc de les confier temporairement aux soins de la cité de Londres. Il pourrait être bon qu'après la réunion du parlement, le roi se rendît à Westminster

avec une garde du corps. Le prince annonça que dans ce cas il réclamerait aussi le droit de s'y rendre avec un égal nombre de soldats. Il lui semblait juste que, pendant la suspension des opérations militaires, les deux armées fussent considérées comme également engagées au service de la nation anglaise, et fussent également entretenues au moyen du revenu anglais; enfin il demandait la garantie que le roi ne prendrait pas avantage de l'amnistie pour introduire en Angleterre une armée française. Le point le plus dangereux du pays était Portsmouth; toutefois le prince n'insista pas pour que cette importante forteresse lui fût livrée, mais il proposa qu'elle fût placée pendant la trêve sous le gouvernement d'un officier à qui Jacques et lui-même pussent se confier.

Les propositions de Guillaume étaient conçues avec une équité pointilleuse qu'on aurait pu attendre plutôt d'un arbitre désintéressé prononçant un jugement, que d'un prince victorieux dictant des conditions à un ennemi terrassé. Les partisans du roi n'y trouvèrent rien à redire; mais parmi les Whigs il y eut de nombreux murmures. Ils ne se souciaient pas de se réconcilier avec leur ancien maître; ils se croyaient délivrés de toute allégeance; ils n'étaient pas disposés à reconnaître l'autorité d'un parlement convoqué par ses ordonnances; ils étaient opposés à un armistice, et ils ne pouvaient concevoir pourquoi, s'il devait y avoir un armistice, cet armistice serait basé sur des termes égaux pour les deux parties. Selon toutes les lois de la guerre, le plus fort avait le droit de tirer avantage de sa force, et rien dans le caractère de Jacques n'était de nature à justifier une indulgence extraordinaire. Ceux qui raisonnaient ainsi ne savaient guère de quel point de vue élevé et de quel œil pénétrant le chef qu'ils censuraient contemplait toute la situation de l'Angleterre et de l'Europe. Ils étaient acharnés à la ruine de Jacques, et auraient en consé-

quence refusé de traiter avec lui à aucune condition, ou lui en auraient imposé d'incroyablement dures. Il était nécessaire au succès du vaste et profond plan de politique de Guillaume que Jacques se perdît en rejetant des conditions visiblement libérales. Le dénoûment prouva la sagesse de la conduite que la majorité des Anglais assemblés à Hungerford était disposée à condamner.

Le dimanche 9 décembre, les demandes du prince furent formulées par écrit et remises à Halifax. Les commissaires dînèrent à Littlecote; une splendide réunion y avait été invitée pour les recevoir. La vieille salle toute tendue de cottes de mailles datant des guerres des Roses, et des portraits des braves qui avaient orné la cour de Philippe et de Marie, était encombrée de pairs et de généraux. Au milieu de cette foule, il était facile d'échanger, sans attirer l'attention, de courtes conversations. Halifax saisit cette occasion, la première qui se présentait, d'arracher à Burnet tout ce qu'il pensait et tout ce qu'il savait. « Que voulez-vous faire? dit l'adroit diplomate; souhaitez-vous voir le roi en votre pouvoir? — Pas du tout, dit Burnet; nous ne voulons lui faire aucun mal. — Et s'il s'évade? dit Halifax. — Nous ne désirons rien autant que cela, » répondit Burnet. Il était indubitable que Burnet exprimait le sentiment général des Whigs. Au camp du prince, tous désiraient que Jacques s'enfuît du pays; mais les plus sages seulement comprenaient combien il était important que cette fuite ne pût être attribuée qu'à sa folie et à sa perversité, et non à un dur traitement et à des craintes fondées. Il semble probable que, même dans l'extrémité à laquelle il était réduit, tous ses ennemis réunis eussent été incapables d'effectuer sa chute complète, s'il n'eût pas été lui-même son pire ennemi; mais, tandis que ses commissaires s'efforçaient de le sauver, il s'efforçait tout aussi activement de rendre leurs efforts inutiles [1].

[1] J'ai pris dans le journal de Clarendon, 8, 9 décembre 1688, mon récit

. Ses plans étaient maintenant mûrs pour l'exécution ; ses prétendues négociations avaient répondu à ce qu'il en attendait. Le jour même où les trois lords arrivaient à Hungerford, le prince de Galles arrivait à Westminster. Il avait été convenu qu'il passerait par le pont de Londres, et quelques troupes irlandaises furent envoyées à Southwark pour le recevoir ; mais elles furent reçues par la multitude avec de telles huées et de telles exécrations, qu'elles crurent bon de se retirer avec le plus de diligence possible. Le pauvre enfant traversa la Tamise à Kingston, et fut porté si secrètement à Whitehall que beaucoup croyaient qu'il était encore à Portsmouth[1].

Faire sortir sans délai d'Angleterre le prince de Galles et la reine était maintenant le principal désir de Jacques. Mais à qui se fier pour diriger leur évasion ? Dartmouth était le plus dévoué des Tories protestants, et Dartmouth avait refusé son aide. Dover était une créature des Jésuites, et Dover lui-même avait hésité. Il n'était pas facile de trouver un Anglais de rang et d'honneur qui voulût se charger de placer l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre entre les mains du roi de France. Dans ces circonstances, Jacques pensa à un gentilhomme français qui résidait alors à Londres, Antonin, duc de Lauzun. On a dit de lui que sa vie était plus étrange que les rêves des autres hommes. Dès sa jeunesse, il avait été intimement lié avec Louis, et avait eu l'espérance d'arriver aux plus hauts emplois de la monarchie française. Mais alors sa fortune s'éclipsa subitement. Louis avait chassé loin de lui l'ami de sa jeunesse, en l'accablant de reproches amers, et avait même été, dit-on, sur le point

de ce qui se passa à Hungerford. — Burnet, I, 794. — Voyez le [illegible] remis par le prince aux commissaires, et la réponse du prince. — Journal de sir Patrick Hume. — Citters, 9-19 décembre.

[1] Clarke, Vie de Jacques II, II, 237. — Burnet, [illegible], n'avait pas entendu parler ou avait oublié que le prince avait été ramené à Londres, I, 796.

d'y ajouter des voies de fait. Le favori déchu avait été emprisonné dans une forteresse, mais enfin il en était sorti, avait regagné les sourires de son maître et conquis le cœur d'une des plus grandes dames de l'Europe, d'Anne-Marie, fille de Gaston, duc d'Orléans, petite-fille de Henri IV de France, héritière des immenses domaines de la maison de Montpensier. Les amants inclinaient au mariage; le consentement royal fut obtenu. Pendant quelques heures, Lauzun fut regardé par la cour comme un membre adoptif de la maison de Bourbon. La fortune de la princesse pouvait bien être un objet d'ambition pour les souverains : elle possédait trois duchés, une principauté indépendante, avec droit de battre monnaie et de rendre la justice, et un revenu qui dépassait de beaucoup tout le revenu du royaume d'Écosse. Mais cette perspective brillante s'obscurcit; le mariage fut rompu. Le soupirant ambitieux fut pendant plusieurs années enfermé dans un château des Alpes. Enfin Louis se relâcha de ses rigueurs. On défendit à Lauzun de paraître en la présence du roi, mais on lui permit de jouir de la liberté à distance de la cour. Il visita l'Angleterre et fut bien reçu au palais de Jacques et dans les cercles élégants de Londres; car à cette époque les gentilshommes français étaient regardés dans toute l'Europe comme des modèles de grâce, et beaucoup même de chevaliers et de vicomtes qui n'avaient jamais été admis dans le cercle intérieur de Versailles se trouvaient recherchés et admirés à Whitehall. Lauzun était, sous tous les rapports, l'homme qui convenait en cette occasion. Il avait du courage et un grand sentiment de l'honneur, avait été habitué aux aventures excentriques; et à l'observation pénétrante et à l'esprit ironique d'un homme du monde accompli, il joignait une singulière inclination pour le rôle de chevalier errant. Tous ses sentiments nationaux et tous ses intérêts personnels le poussaient à la fois à entreprendre l'aventure devant

laquelle les sujets anglais les plus dévoués de la couronne reculaient. Il pourrait retourner avec honneur dans sa patrie natale comme protecteur, en cette crise périlleuse, de la reine d'Angleterre et du prince de Galles; il pourrait assister encore aux levers et aux dîners de Louis, et recommencer sur le déclin de sa vie, après tant de vicissitudes, la poursuite singulièrement séduisante de la faveur royale.

Animé de tels sentiments, Lauzun accepta avec empressement la marque de haute confiance qui lui était offerte. Les préparatifs pour la fuite furent bientôt faits; un vaisseau reçut l'ordre de se tenir prêt à partir pour Gravesend; mais atteindre Gravesend n'était pas une chose facile. La Cité était dans un état d'extrême agitation : il suffirait de la plus légère cause pour provoquer un attroupement. Aucun étranger ne pouvait paraître dans les rues sans courir le risque d'être arrêté, questionné et amené devant le magistrat comme Jésuite déguisé. Il fallut donc prendre la route au sud de la Tamise. On n'omit aucune des précautions qui pouvaient éloigner les soupçons. Le roi et la reine se retirèrent comme d'habitude pour se reposer. Lorsque le silence se fut fait dans le palais, le roi se leva et appela un domestique de garde. « Vous trouverez, dit Jacques, un homme à la porte de l'antichambre; amenez-le ici. » Le domestique obéit, et Lauzun fut introduit dans la chambre à coucher du roi. « Je vous confie, lui dit Jacques, la reine et mon fils : il faut tout risquer pour les conduire en France. » Lauzun, avec un esprit véritablement chevaleresque, remercia le roi du dangereux honneur qui lui avait été conféré, et demanda la permission d'employer l'assistance de son ami Saint-Victor, gentilhomme provençal, dont le courage et la loyauté étaient depuis longtemps éprouvés. Les services d'un auxiliaire aussi précieux furent immédiatement acceptés. Lauzun offrit sa main à Marie; Saint-Victor enve-

loppa dans son manteau le malheureux héritier de tant de rois. Les fugitifs s'échappèrent par l'escalier dérobé et s'embarquèrent sur un bateau découvert. Ce fut un triste voyage. La nuit était sombre, la pluie tombait, le vent soufflait, la rivière était houleuse; enfin le bateau arriva à Lambeth, et les fugitifs débarquèrent près d'une auberge où les attendaient une voiture et des chevaux. Il s'écoula quelque temps avant que les chevaux fussent harnachés. Marie ne voulut pas entrer dans la maison, de crainte que sa figure ne fût reconnue. Elle resta dehors avec son enfant, cherchant un abri contre la tempête sous le clocher de l'église de Lambeth, et saisie de terreur toutes les fois que l'hôtelier s'approchait d'elle avec sa lanterne. Deux de ses femmes l'accompagnaient: l'une était la nourrice du prince, l'autre était chargée de le bercer, mais elles ne pouvaient être que de peu de secours à la princesse, car toutes deux étaient des étrangères qui pouvaient à peine parler la langue anglaise, et qui grelottaient sous les rigueurs du climat anglais. La seule circonstance consolante était que le petit garçon allait bien et ne faisait pas entendre un cri. Enfin la voiture se trouva prête. Saint-Victor la suivit à cheval. Les fugitifs atteignirent Gravesend en toute sûreté, et s'embarquèrent dans le yacht qui les attendait. Ils y trouvèrent lord Powis et sa femme; trois officiers irlandais étaient aussi à bord. Ces hommes y avaient été envoyés afin d'assister Lauzun en cas de danger, car on ne regardait pas comme impossible que le capitaine du vaisseau ne trahît, et on avait arrêté qu'il serait poignardé au premier soupçon de trahison. Toutefois la violence ne fut pas nécessaire : le yacht descendit la rivière sous un bon vent, et Saint-Victor, après l'avoir vu s'éloigner, monta à cheval et porta ces bonnes nouvelles à Whitehall[1].

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 246. — Le père D'Orléans, *Révolutions d'Angleterre*, XI. — Madame de Sévigné, 14-24 décembre 1688. — Dangeau,

Le matin du lundi, 10 décembre, le roi apprit que sa femme et son fils avaient commencé leur voyage sous de bons auspices, qui permettaient d'espérer qu'ils atteindraient leur destination. A peu près au même moment, un courrier arriva au palais avec des dépêches d'Hungerford. Si Jacques avait été un peu plus pénétrant ou un peu moins obstiné, ces dépêches l'auraient déterminé à revenir sur tous ses plans. Les commissaires étaient pleins d'espoir. Les conditions proposées par le vainqueur étaient très-libérales. Le roi lui-même ne put s'empêcher de s'écrier qu'elles étaient plus favorables qu'il ne l'aurait espéré. Il pouvait sans doute soupçonner assez naturellement qu'elles n'avaient pas été rédigées dans un dessein amical ; mais ceci importait peu, car la conduite qu'il avait à tenir était clairement tracée, soit qu'elles fussent faites dans l'espoir qu'en les acceptant une réconciliation serait possible, soit dans l'espoir qu'en les rejetant, il prouverait à la nation qu'il était entièrement incorrigible et déraisonnable. Dans l'un ou l'autre de ces deux cas, sa politique était de les accepter promptement et de les observer fidèlement.

Mais on s'aperçut bientôt que Guillaume avait parfaitement compris le caractère de l'homme avec lequel il avait à traiter, et qu'en offrant ces termes de paix que les Whigs avaient censurés à Hungerford comme trop indulgents, il n'avait rien risqué. La farce solennelle par laquelle on avait amusé le public depuis la retraite de l'armée royale de Salisbury se prolongea pendant quelques heures. Tous les lords qui se trouvaient encore dans la capitale furent invités à se rendre au palais, afin d'être informés du progrès des négociations qui avaient été ouvertes sur leurs conseils. Une autre réunion des pairs fut convoquée pour le lendemain. Le lord maire et les shé-

Mémoires, 13-21 décembre. — Quant à Lauzun, voyez les *Mémoires* de Mademoiselle, ceux du duc de Saint-Simon et les *Caractères* de La Bruyère.

rifs de Londres furent aussi appelés pour assister le roi. Il les exhorta à accomplir vigoureusement leur devoir, et avoua qu'il avait cru nécessaire d'envoyer hors du pays sa femme et son fils; mais il les assura que pour lui il resterait à son poste. Au moment où il exprimait ce mensonge, indigne d'un homme et d'un roi, il avait pris la résolution de partir avant le point du jour. Il avait déjà confié ses meubles les plus précieux aux soins de divers ambassadeurs étrangers. Ses papiers les plus importants avaient été déposés chez le ministre de Toscane; mais il lui restait encore quelque chose à faire avant sa fuite. Le tyran se complaisait dans la pensée qu'il pourrait se venger sur un peuple qui n'avait pu supporter son despotisme, en lui infligeant en partant tous les maux de l'anarchie. Il ordonna que le grand sceau et les ordonnances pour le nouveau parlement fussent apportés dans son appartement. Il jeta au feu toutes les ordonnances qu'il avait sous la main. Il annula, par un acte rédigé sous une forme légale, celles qui avaient été déjà expédiées. Il écrivit à Feversham une lettre dont le seul sens paraissait être l'ordre de licencier l'armée. Toutefois le roi cacha encore son projet de fuite, même à ses principaux ministres. Au moment même où il allait s'enfuir, il ordonnait à Jeffreys de se trouver le lendemain de bonne heure dans son cabinet, et comme il entrait au lit, il chuchotait à l'oreille de Mulgrave que les nouvelles d'Hungerford étaient extrêmement satisfaisantes. Tout le monde se retira, excepté le duc de Northumberland. Ce jeune homme, fils naturel de Charles II et de la duchesse de Cleveland, commandait un régiment de gardes du corps et était lord de la garde-robe. Il paraît que la coutume de la cour était qu'en l'absence de la reine, un lord de la garde-robe dormît sur une couchette dans la chambre du roi, et ce jour-là était le jour de service de Northumberland.

A trois heures du matin, mardi 11 décembre, Jac-

ques se leva, prit le grand sceau, ordonna à Northumberland de n'ouvrir la porte qu'à l'heure habituelle, et disparut par un passage secret, le même probablement par lequel Huddleston avait été introduit auprès du défunt roi. Sir Edward Hales l'attendait avec un fiacre. Jacques fut conduit à Milbank, où il traversa la Tamise dans un petit bateau. En passant à Lambeth, il jeta le grand sceau au milieu de la rivière, d'où, plusieurs mois après, il fut retiré par hasard dans un filet de pêcheur.

Il débarqua à Vauxhall. Une voiture et des chevaux l'y attendaient ; il prit immédiatement la route de Sheerness, où une barque appartenant à l'administration des douanes avait reçu l'ordre d'attendre son arrivée[1].

[1] *Histoire de la désertion.* — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 2[illegible]. *Mémoires originaux.* — Mulgrave, *Récit de la révolution.* — Burnet, 795.

CHAPITRE X.

L'INTERRÈGNE, 1688-1689.

La fuite de Jacques est connue. — Grande agitation. — Les lords se réunissent à Guildhall. — Émeutes dans Londres. — La maison de l'ambassadeur espagnol est saccagée. — Arrestation de Jeffreys. — La nuit irlandaise. — Le roi détenu près de Sheerness. Les lords ordonnent qu'il soit mis en liberté. — Embarras de Guillaume. — Arrestation de Feversham. — Arrivée de Jacques à Londres. — Consultation à Windsor. — Les troupes hollandaises occupent Whitehall — Message du prince remis à Jacques. — Jacques part pour Rochester. — Arrivée de Guillaume à Saint-James. — On lui conseille de prendre la couronne par droit de conquête. — Il convoque les lords et les membres des parlements de Charles II. — Jacques s'enfuit de Rochester. — Débats et résolutions des lords. — Débats et résolutions des membres des communes convoqués par le prince. — Une convention est convoquée. — Efforts du prince pour rétablir l'ordre. — Sa politique tolérante. — Satisfaction des puissances catholiques romaines. — État du sentiment public en France. — Réception de la reine d'Angleterre en France. — Arrivée de Jacques à Saint-Germain. — État du sentiment public dans les Provinces-Unies. — Élection des membres de la convention. — Affaires d'Écosse. — État des partis en Angleterre. — Plan de Sherlock. — Plan de Sancroft. — Plan de Danby. — Plan des Whigs. — Réunion de la convention. — Principaux membres de la chambre des communes. — Choix d'un président. — Débats sur l'état de la nation. — Résolution déclarant le trône vacant. — Elle est envoyée aux lords. — Débats dans les lords sur le plan de régence. — Schisme entre les Whigs et les partisans de Danby. — Réunion chez le comte de Devonshire. — Débats dans la chambre des lords sur la question de savoir si le trône était vacant. — Majorité pour la négative. — Agitation dans Londres. — Lettre de Jacques à la convention. — Débats. — Négociations. — Lettre de la princesse d'Orange à Danby. — La princesse Anne donne son assentiment au plan whig. — Guillaume expose ses vues. — La conférence entre les deux chambres. — Les lords cèdent. — Nouvelles lois proposées pour la sécurité de la liberté. — Disputes et compromis. — Déclaration des droits. — Arrivée de Marie. — Offre et acceptation de la couronne. — Guillaume et Marie sont proclamés — Caractère particulier de la révolution anglaise.

Northumberland obéit strictement à l'ordre qu'il avait reçu et n'ouvrit la porte de l'appartement royal que lorsqu'il fit grand jour. L'antichambre était remplie de courtisans qui venaient faire leur révérence du matin et de lords qui avaient été convoqués en conseil. Les nouvelles de la fuite de Jacques descendirent en un instant des galeries du palais dans la rue, et toute la capitale fut dans l'agitation.

Ce fut un terrible moment. Le roi était parti. Le prince n'était pas arrivé. Aucune régence n'était nommée. Le grand sceau nécessaire à l'administration de la justice ordinaire avait disparu. On sut bientôt que Feversham avait, à la nouvelle de la réception des ordres du roi, licencié immédiatement ses troupes. Quel respect pour la loi ou la propriété pouvait-on attendre de soldats armés et assemblés, émancipés des contraintes de la discipline, et dépourvus des choses nécessaires à la vie? D'un autre côté, la populace de Londres avait pendant quelques semaines montré une grande dispotion à la turbulence et à la rapine. L'urgence de la crise unit pour quelque temps tous ceux qui avaient intérêt au maintien de la paix dans la société. Rochester était jusqu'à ce moment resté fermement attaché à la cause royale. Il vit alors qu'il n'y avait qu'un moyen de détourner la confusion générale. « Appelez votre régiment de gardes, dit-il à Northumberland, et déclarez-vous pour le prince d'Orange. » Ce conseil fut immédiatement suivi. Les principaux officiers de l'armée, qui se trouvaient à Londres, tinrent une réunion dans Whitehall, résolurent de se soumettre à l'autorité de Guillaume, jusqu'à ce que sa volonté fût connue, de rester à la tête de leurs troupes et d'aider le pouvoir civil à maintenir l'ordre[1]. Les pairs se rendirent à Guildhall

[1] *Histoire de la désertion.* — Mulgrave, *Récit de la révolution.* — Echard, *Histoire de la révolution.*

et y furent reçus avec honneur par la magistrature de la Cité. En stricte légalité ils n'avaient pas plus de droits que toute autre classe d'individus à se charger de l'administration exécutive; mais il était nécessaire à la sécurité publique qu'il y eût un gouvernement provisoire, et tous les yeux se tournaient naturellement du côté des grands seigneurs héréditaires du royaume. L'imminence du danger tira Sancroft de son palais. Il prit le fauteuil, et sous sa présidence, cinq évêques, le nouvel archevêque d'York et ving-deux lords temporels, se décidèrent à rédiger, signer et publier une déclaration. Ils déclaraient par ce document qu'ils étaient fermement attachés à la religion et à la constitution de leur pays, et qu'ils avaient caressé l'espérance de voir leurs griefs redressés et la tranquillité rétablie par le parlement que le roi avait récemment convoqué, mais que sa fuite avait fait évanouir leurs espérances. Ils s'étaient donc décidés à s'unir au prince d'Orange, afin de revendiquer la liberté de la nation, d'assurer les droits de l'Église, d'accorder une juste liberté de conscience aux dissidents, et de fortifier dans le monde entier l'intérêt protestant. Une députation fut immédiatement envoyée porter au prince cette déclaration, et l'informer qu'il était impatiemment attendu dans Londres[1].

Les lords délibérèrent ensuite sur la conduite à tenir pour prévenir le tumulte. Ils envoyèrent chercher les deux secrétaires d'État. Middleton refusa de se soumettre à ce qu'il regardait comme une autorité usurpée, mais Preston, abasourdi par la fuite de son maître, ne sachant plus ce qu'il devait faire ni de quel côté se tourner, obéit. Un message fut envoyé à Skelton, qui était lieutenant de la Tour, pour le prier de se rendre à Guildhall. Il s'y rendit; et là, on lui dit qu'on n'avait

[1] *Gazette de Londres*, 13 décembre 1688.

plus besoin de ses services et qu'il devait immédiatement rendre les clefs. Il fut remplacé par lord Lucas. En même temps, les pairs ordonnèrent qu'une lettre fût écrite à Dartmouth, pour lui enjoindre de s'abstenir de toute opération hostile contre la flotte hollandaise, et de révoquer tous les officiers papistes qui se trouvaient placés sous ses ordres[1].

La part prise à ces mesures par Sancroft et quelques autres personnes qui jusqu'alors étaient restées strictement fidèles au principe de l'obéissance passive mérite une mention spéciale. Usurper le commandement des forces navales et militaires de l'État, destituer les officiers que le roi avait placés dans ses forteresses et sur ses vaisseaux, défendre à l'amiral de livrer bataille aux ennemis du roi, n'était certainement rien autre chose que de la rébellion. Cependant, quelques honnêtes et habiles tories de l'école de Filmer se persuadèrent qu'ils pouvaient faire toutes ces choses sans être coupables de rébellion envers leur souverain. La distinction qu'ils firent alors était au moins fort ingénieuse. Le gouvernement, disaient-ils, vient de Dieu, et le gouvernement monarchique héréditaire avant tous les autres. Lorsque le roi commande ce qui est légal, nous devons lui obéir activement. Lorsqu'il nous commande ce qui est illégal, nous devons lui obéir passivement. Nous ne pouvons dans aucune occasion lui résister par la force. Mais s'il consent à résigner ses fonctions, il n'a plus aucun droit sur nous. Nous sommes obligés de lui obéir tant qu'il nous gouverne, quelque mauvais que soit son gouvernement; mais s'il refuse de nous gouverner, nous ne sommes pas obligés de rester perpétuellement sans gouvernement. L'anarchie ne vient pas de Dieu, et il ne peut nous imputer à péché d'avoir pris la seule mesure

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 230. — Mulgrave, *Récit de la révolution*. — Papiers de Legge, dans la collection Mackintosh.

qui pouvait empêcher l'entière dissolution de la société, lorsqu'un prince qu'en dépit de provocations extrêmes nous n'avons cessé d'honorer, et auquel nous avons toujours obéi, s'est enfui on ne sait où, sans nous laisser personne pour le représenter. Si notre souverain fût resté parmi nous, nous étions prêts, quelque indigne qu'il fût de notre amour, à mourir à ses pieds. Si, lorsqu'il nous a quittés, il avait nommé une régence, pour nous gouverner par délégation de son autorité pendant son absence, nous serions venus demander des ordres à cette régence. Mais il a disparu, sans prendre aucune mesure pour le maintien de l'ordre et l'administration de la justice. Avec lui et avec son grand sceau se sont évanouis tous ces mécanismes au moyen desquels on peut punir un meurtrier, décider des droits de la propriété, répartir les biens d'un banqueroutier. Son dernier acte a été d'émanciper de la contrainte de la discipline des milliers d'hommes armés, et de les placer dans une situation telle qu'ils n'eussent qu'à piller ou à mourir de faim. Quelques heures encore, et les citoyens seraient armés les uns contre les autres. La vie, la propriété, l'honneur des femmes, seraient à la merci de tout coquin. Nous nous trouvons exactement en ce moment dans cet état de nature sur lequel les théoriciens ont tant écrit, et nous avons été placés dans cet état non par notre faute, mais par la défection volontaire de celui qui devait être notre protecteur. Sa défection peut être justement appelée volontaire, car ni sa vie ni sa liberté n'étaient en danger. Ses ennemis venaient de consentir à traiter avec lui sur les bases proposées par lui-même, et avaient offert de suspendre immédiatement toutes les opérations hostiles, à des conditions qu'on ne pouvait pas ne pas regarder comme libérales. C'est dans de telles circonstances qu'il a abandonné son poste. Nous ne rétractons rien. Nous sommes parfaitement conséquents avec nous-mêmes. Nous procla-

mons encore nos anciennes doctrines sans modification. Nous déclarons encore qu'il est criminel de résister au magistrat, dans tous les cas possibles, mais nous disons qu'il n'existe plus de magistrat auquel nous ayons à résister. Celui qui était magistrat, après avoir longtemps abusé de ses pouvoirs, les a enfin abdiqués. L'abus qu'il a fait de ses pouvoirs ne nous donnait pas le droit de le déposer, mais son abdication nous donne le droit de chercher à le remplacer de notre mieux.

C'est grâce à ces raisonnements que le parti du prince se grossit de nombreux adhérents qui jusqu'alors s'étaient tenus à l'écart. Jamais de mémoire d'homme il n'y avait eu parmi tous les intelligents Anglais des dispositions à une plus entière concorde, et jamais la concorde n'avait été plus nécessaire. D'autorité légitime, il n'y en avait aucune. Toutes les mauvaises passions qu'il est du devoir du gouvernement de réprimer, et que les meilleurs gouvernements ne répriment qu'imparfaitement, l'avarice, la licence, la vengeance, la haine des sectes entre elles, la haine des nations entre elles, se trouvèrent tout à coup affranchies de tout contrôle. Dans ces circonstances on ne manque jamais de s'apercevoir de l'importance qu'acquiert tout à coup cette vermine humaine, négligée par les ministres de l'État et de la religion, et qui, barbare au milieu de la civilisation, païenne au milieu du christianisme, s'entasse parmi toutes les souillures physiques et morales dans les greniers et les caves des grandes cités. Il en fut ainsi à Londres. Lorsque la nuit, cette nuit qui est la plus longue de l'année arriva, alors de toutes les tanières du vice, du jardin aux ours de Hockley, du labyrinthe de cabarets et de mauvais lieux du quartier de Whitefriars, sortirent des milliers de voleurs de carrefours et de grands chemins, de coupeurs de bourse et d'escrocs. A ces hommes étaient mêlés des milliers d'apprentis inoccupés qui ne désiraient que les émotions d'une émeute. Tous les

hommes d'habitudes honnêtes et paisibles se trouvèrent poussés par l'animosité religieuse à se joindre à la partie insubordonnée de la population ; car le cri de : Pas de papisme ! cri qui plus d'une fois a mis en danger l'existence de Londres, était le signal de l'outrage et de la rapine. La canaille se jeta d'abord sur les lieux consacrés au culte catholique romain. Les édifices furent démolis. Les bancs, les confessionnaux, les chaires, les bréviaires, furent entassés et on y mit le feu. Une montagne de livres et de meubles fut incendiée sur l'emplacement du couvent de Clerkenwell ; une autre fut incendiée devant les ruines de la maison des Franciscains, dans Lincoln's-Inn-Fields. La chapelle de Lime-Street, la chapelle de Bucklersbury, furent démolies. Les peintures, les images et les crucifix furent portés en triomphe le long des rues, au milieu de flambeaux allumés enlevés aux autels. La procession marchait au milieu d'une nuée de sabres et de bâtons, et au bout de chacun de ces sabres et de ces bâtons était piquée une orange. L'imprimerie du roi d'où étaient sortis, pendant les trois années précédentes, d'innombrables traités pour la défense de la suprématie papale, du culte des images et des vœux monastiques, fut, pour nous servir d'une grossière métaphore employée alors pour la première fois, entièrement éventrée. L'immense provision de papier de l'établissement, dont la plus grande partie n'avait pas encore été maculée, fournit les matériaux d'un immense feu de joie. Des monastères, des temples, des administrations publiques, la fureur de la populace se porta sur les habitations particulières. Plusieurs maisons furent pillées et détruites, mais l'exiguïté du butin désappointa les pillards, et bientôt se répandit la rumeur que les effets les plus précieux des Papistes avaient été placés sous la protection des ambassadeurs étrangers. La loi des nations et la crainte d'attirer sur leur pays la juste vengeance de toute l'Europe n'existaient pas

pour cette populace ignorante et sauvage. Les maisons des ambassadeurs furent assiégées. Une grande foule s'assembla dans Saint-James's square devant la porte de Barillon. Il s'en tira mieux qu'on n'aurait pu l'espérer, car, quoique le gouvernement qu'il représentait fût abhorré, sa libéralité et son exactitude dans ses payements l'avaient rendu personnellement populaire. Il avait eu en outre la précaution de demander un poste de soldats, et comme plusieurs autres personnages de haut rang qui étaient ses voisins avaient pris la même précaution, une force considérable se trouvait rassemblée dans le square. Aussi, lorsque les émeutiers furent certains qu'il n'y avait ni armes, ni prêtres cachés sous son toit, ils le laissèrent partir sans l'inquiéter. L'envoyé vénitien était protégé par un détachement de troupes, mais les maisons occupées par les ministres de l'électeur palatin et du grand-duc de Toscane furent détruites. Le ministre de Toscane put cependant sauver une précieuse cassette. Elle contenait neuf volumes de mémoires écrits de la main de Jacques lui-même. Ces volumes arrivèrent intacts en France, et périrent plus d'un siècle après dans le naufrage d'une révolution bien plus terrible que celle à laquelle ils avaient échappé. Mais quelques fragments en restent encore, qui, quoique gravement mutilés et mêlés d'une foule de réflexions puériles, méritent bien encore d'être attentivement étudiés.

Les riches ornements de la chapelle royale avaient été déposés à Wild-House, près de Lincoln's-Inn-Fields, résidence de l'ambassadeur espagnol Ronquillo. Ronquillo, sachant que ni lui ni sa cour n'avaient rien à se reprocher envers la nation anglaise, n'avait pas cru nécessaire de demander des soldats, mais la foule n'était pas d'humeur à faire des distinctions subtiles. Le nom de l'Espagne s'était longtemps associé dans l'esprit public avec l'inquisition et l'Armada, avec les

cruautés de Marie et les complots contre Élisabeth. Ronquillo s'était fait beaucoup d'ennemis parmi le peuple, en se prévalant de son privilége pour se dispenser de payer ses dettes. Sa demeure fut donc saccagée sans merci, et une belle bibliothèque qu'il avait amassée périt dans les flammes; sa seule consolation fut que l'hostie consacrée qui se trouvait dans sa chapelle échappa au même sort [1].

Le matin du 12 décembre éclaira une scène terrible. La capitale sur beaucoup de points ressemblait à une ville prise d'assaut. Les lords se réunirent à Whitehall et s'efforcèrent de rétablir la tranquillité. La milice fut appelée à prendre les armes. Un corps de cavalerie fut mis en disposition de disperser les attroupements tumultueux. On fit les réparations qu'on pouvait faire dans un tel moment aux gouvernements étrangers. On promit une récompense pour la découverte des valeurs enlevées à Wild-House, et Ronquillo, à qui il ne restait ni un lit, ni une once d'argenterie, fut splendidement logé dans le palais désert des rois d'Angleterre. On entretint pour lui une table somptueuse, et les hommes de la garde reçurent l'ordre de veiller dans son antichambre avec le même cérémonial qu'ils observaient à l'égard du souverain. Ces marques de respect adoucirent l'orgueil pointilleux de la cour espagnole et détournèrent tout danger d'une rupture [2].

[1] *Gazette de Londres*, 13 décembre 1688. — Barillon, 14-24 décembre. Citters, même date. — Journal de Luttrell. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 256. *Mémoires originaux*. — Correspondance d'Ellis, 13 décembre. — *Consultation du conseil d'État espagnol*, 19-29 janvier 1689. — Il paraît que Ronquillo se plaignit amèrement de ses pertes au gouvernement : « Serviendole solo de consuelo el haber tenido prevencion de poder consumir el Santisimo. »

[2] *Gazette de Londres*, 13 décembre 1688. — Journal de Luttrell. — Mulgrave, *Récit de la révolution*. — *Consultation du conseil d'État espagnol*, 19-29 janvier 1689. — On parla un peu d'indemnités, mais cette proposition fut repoussée avec mépris par le conseil espagnol. « Habiendo sido este hecho

Toutefois, en dépit des efforts et des bonnes intentions du gouvernement provisoire, l'agitation devenait d'heure en heure plus formidable. Elle fut portée à son comble par un événement qu'on ne peut raconter encore aujourd'hui, à la distance de plus d'un siècle, sans un sentiment de plaisir vindicatif. Quelque temps auparavant, un courtier qui habitait près de Wapping, et dont le métier était de prêter aux marins de l'argent à gros intérêt, avait prêté une somme sur une cargaison. Le débiteur s'adressa à la justice pour être protégé contre les effets de sa propre obligation, et l'affaire vint devant Jeffreys. L'avocat de l'emprunteur, n'ayant rien autre chose à dire, dit que le prêteur était un Équilibreur. Le chancelier s'enflamma immédiatement. « Un Équilibreur ! s'écria-t-il ; où est-il? laissez-moi le voir. J'ai entendu parler de cette espèce de monstre. Comment est-il fait? » Le malheureux créancier fut forcé de se montrer. Le chancelier le regarda d'un air terrible, l'accabla d'injures et le renvoya à demi mort de frayeur. « Tant que je vivrai, dit le pauvre homme en sortant de la cour en chancelant, je n'oublierai cette terrible figure. » Le jour des représailles était venu. L'Équilibreur se promenait dans Wapping lorsqu'il vit une figure bien connue qui regardait d'une fenêtre d'auberge. Il ne pouvait se tromper. Les sourcils, il est vrai, avaient été rasés ; l'habit était celui d'un matelot ordinaire de Newcastle, il était noirci de poussière de charbon, mais il n'y avait pas à se méprendre sur l'œil et la bouche sauvages de Jeffreys. L'alarme est donnée. En un moment la maison est entourée de centaines d'hommes brandissant des gourdins et vociférant des impréca-

por un tiro de pistola, sin consentimiento del gobierno, y antes contra su voluntad, como lo ha mostrado la satisfaccion que le han dado y le han [illegible] todo, parece que no hay juicio humano que pueda aconsejar que se pase à semejante remedio. »

tions. Une compagnie de la milice sauva la vie du fugitif, qui fut conduit devant le lord maire. Le maire était un homme simple, qui avait passé toute sa vie dans l'obscurité et qui fut abasourdi de se trouver un acteur important dans une grande révolution. Les événements des dernières vingt-quatre heures et l'état périlleux de la cité qui était confiée à ses soins l'avaient jeté dans un grand trouble physique et moral. Lorsque le grand personnage devant la colère duquel tout le royaume tremblait quelques jours auparavant fut amené, souillé de charbon, à demi mort de peur, et suivi par une multitude furieuse dans la salle de justice, la frayeur du malheureux maire ne connut plus de bornes. Il fut saisi de convulsions, et fut transporté à son lit d'où il ne se releva plus. Pendant ce temps-là, la foule au dehors devenait de plus en plus nombreuse et furieuse. Jeffreys demanda à être envoyé en prison. Les lords qui siégaient à Whitehall donnèrent un ordre à cet effet, et il fut transporté à la Tour, dans une voiture. Deux régiments de la milice furent désignés pour lui servir d'escorte et ne purent s'acquitter de leur tâche que difficilement. Il leur fallut se ranger comme pour repousser une charge de cavalerie et présenter une forêt de piques à la populace. Les milliers d'hommes qui se trouvaient désappointés dans leur espoir de vengeance poursuivirent la voiture, avec des hurlements de rage, jusqu'à la porte de la Tour, brandissant des bâtons et tenant des cordes sous les yeux du prisonnier. Le misérable était en proie à des convulsions de frayeur. Il se tordait les mains, regardait d'un air égaré, tantôt par une fenêtre, tantôt par une autre, et on entendait au-dessus du tumulte sa voix qui criait, « Éloignez-les, messieurs. Pour l'amour de Dieu, éloignez-les! » Enfin, après avoir souffert plus que les amertumes de la mort, il fut logé en toute sûreté dans la forteresse, où quelques-unes de ses plus illustres victimes avaient passé leurs derniers jours, et où sa propre

vie était destinée à se terminer dans une agonie et une horreur inexprimables[1].

Pendant tout ce temps-là on recherchait activement les prêtres catholiques romains. Beaucoup furent arrêtés. Deux évêques, Ellis et Leyburn, furent envoyés à Newgate. Le nonce, qui n'avait pas de raisons d'attendre que son caractère spirituel et son caractère politique fussent respectés par la multitude, se sauva, déguisé en laquais, à la suite du ministre du duc de Savoie[2].

Une autre journée d'agitation et de terreur se termina et fut suivie de la nuit la plus étrange et la plus terrible que l'Angleterre ait jamais vue. Dans la soirée, la populace attaqua une superbe maison qui, quelques mois auparavant, avait été bâtie par lord Powis, qui, sous le règne de Georges II, fut la résidence du duc de Newcastle, et qui se fait encore remarquer à l'angle nord-ouest de Lincoln's-Inn-Fields. Quelques troupes y furent envoyées; la populace fut dispersée, la tranquillité parut être rétablie, et les citoyens allèrent se coucher tranquillement. En ce moment même, un murmure, qui se changea bientôt en clameur effrayante, alla en une heure de Piccadilly à Whitechapel, et se répandit dans toutes les rues et toutes les allées de la capitale. On disait que les Irlandais que Feversham avait licenciés marchaient sur Londres, et massacraient sur leur route hommes, femmes et enfants. A une heure du matin, les tambours de la milice battirent le rappel. Partout on voyait des femmes terrifiées pleurer et se tordre les mains, tandis que leurs pères et leurs maris s'équipaient pour le combat. Au bout de deux heures, la capitale présentait un aspect guerrier capable d'effrayer un ennemi réel, s'il s'en fût

[1] North, *Vie de Guildford*, 220. — *Éloge de Jeffreys*. — Journal de Luttrell. — Oldmixon, 762. Oldmixon était mêlé à la foule, et fut, je n'en doute pas, un des plus furieux. Il raconte [illegible] le fait. — Correspondance d'Ellis. — Burnet, I, 797, avec la note d'Onslow.

[2] Adda, 9-19 décembre. — Citters, 18-28 décembre.

présenté. Des lumières brûlaient à toutes les fenêtres. Les places publiques étaient éclairées comme en plein jour. Toutes les grandes avenues furent barricadées. Les rues étaient garnies par plus de vingt mille piques et mousquets. L'aurore tardive du solstice d'hiver trouva la cité encore en armes. Pendant de nombreuses années, les habitants de Londres conservèrent un vif souvenir de ce qu'on appela la nuit irlandaise. Lorsqu'on sut que l'alarme n'avait pas de raison d'être, on s'efforça de découvrir l'origine de la rumeur qui avait produit tant d'agitation. On découvrit que quelques individus, ayant la physionomie et le vêtement de paysans arrivés tout récemment de la campagne, avaient les premiers répandu ce bruit dans les faubourgs, un peu avant minuit, mais d'où venaient ces hommes, et par qui ils étaient employés, restait un mystère. Bientôt de différentes localités arrivèrent des nouvelles qui terrifièrent encore davantage l'esprit public. La panique n'avait pas été circonscrite dans Londres. Le bruit que les soldats irlandais licenciés s'avançaient pour assassiner les Protestants avait été répandu avec une habileté scélérate dans beaucoup de localités fort éloignées l'une de l'autre. Un grand nombres de lettres habilement conçues pour effrayer des gens ignorants avaient été envoyées par les diligences, les chariots et la poste, dans diverses parties de l'Angleterre. Toutes ces lettres arrivèrent partout presque en même temps. Dans cent villes à la fois, la populace fut possédée de l'idée que des barbares armés s'approchaient, tout prêts à accomplir des crimes aussi horribles que ceux qui avaient déshonoré la rébellion de l'Ouest. Aucun Protestant ne devait trouver merci; les fils seraient forcés par la torture à assassiner leurs parents. Les enfants au berceau seraient portés au bout des piques, ou lancés dans les ruines enflammées des maisons, naguère encore habitations paisibles. De grandes multitudes s'assemblèrent en armes. Dans quelques localités, le peuple com-

mençait à couper les ponts et à faire des barricades; mais l'excitation cessa bientôt. Dans un grand nombre de districts, le peuple, à qui on en avait imposé par ce criminel mensonge, apprit avec une joie mêlée de honte qu'il n'y avait pas un seul soldat papiste dans le rayon d'une semaine de marche. Il y eut, à la vérité, quelques villes où des bandes éparses d'Irlandais apparurent et demandèrent de quoi manger; mais on ne peut leur imputer à crime de n'avoir pas voulu mourir de faim, et il est prouvé qu'ils ne commirent aucun outrage. En réalité, ils étaient beaucoup moins nombreux qu'on ne le supposait communément, et leur courage fut complétement abattu en se trouvant tout à coup sans chefs et sans provisions au milieu d'une immense population qui les regardait comme une bande de loups. De tous les sujets de Jacques, nuls n'avaient plus de raison de l'exécrer que ces infortunés défenseurs de son trône et ces membres de son Église [1].

C'est un fait honorable pour le caractère anglais, que nonobstant l'aversion qu'on portait alors à la religion catholique romaine et à la race irlandaise, nonobstant l'anarchie qui avait été l'effet de la fuite de Jacques, nonobstant les machinations artificieuses qui furent employées pour exciter la multitude à la cruauté, aucun crime atroce ne fut accompli en cette occasion. Beaucoup de valeurs furent, il est vrai, détruites et enlevées; les maisons de plusieurs gentilshommes catholiques romains furent attaquées. Les parcs furent ravagés. Des daims furent tués et volés. Quelques vénérables échantillons de l'architecture nationale du moyen âge portent encore aujourd'hui les marques de la violence populaire. Les routes furent sur beaucoup de points interceptées par

[1] Citters, 14-24 décembre 1688. — Journal de Luttrell. — Correspondance d'Ellis. — Oldmixon, 761. — Speke, *Histoire secrète de la révolution*. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 257. — Echard, *Histoire de la révolution*. — *Histoire de la désertion*.

une police qui s'était nommée elle-même, et qui arrêtait tous les voyageurs jusqu'à ce qu'ils eussent prouvé qu'ils n'étaient point Papistes. La Tamise fut infestée par des bandes de pirates qui, sous prétexte de rechercher des armes et des délinquants, fouillaient tous les bateaux qui passaient. Des personnes impopulaires furent insultées et maltraitées. Plusieurs autres personnes complétement inoffensives furent trop heureuses de se racheter, elles et leurs biens, en prêtant quelques guinées à de zélés Protestants, qui, sans aucune mission légale, s'étaient arrogé les fonctions d'inquisiteurs. Mais pendant toute cette confusion, qui dura plusieurs jours et s'étendit sur plusieurs comtés, pas un seul Catholique romain ne perdit la vie. La foule ne montra aucune disposition sanglante, sauf le cas de Jeffreys, et la haine qu'inspirait cet homme avait d'ailleurs plus de ressemblance avec un sentiment d'humanité qu'avec un sentiment de cruauté [1].

Plusieurs années après, Hugh Speke affirma que la nuit irlandaise était son œuvre, qu'il avait envoyé les paysans qui soulevèrent Londres, et qu'il était l'auteur des lettres qui répandirent l'alarme dans tout le pays. Son assertion n'est pas intrinsèquement improbable, mais elle ne repose sur d'autre preuve que sa parole. Il était très-capable de commettre un tel acte de scélératesse et très-capable aussi de se vanter faussement de l'avoir commis [2].

Guillaume était impatiemment attendu à Londres, car on ne doutait pas que sa vigueur et son habileté n'y rétablissent bien vite l'ordre et la sécurité. Il y eut toutefois quelque retard dont on ne peut justement blâmer le prince. Son intention première avait été de se rendre d'Hungerford à Oxford, où il était sûr d'une réception

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 258.
[2] *Histoire secrète de la révolution.*

honorable et affectueuse. Mais l'arrivée de la députation de Guildhall le détermina à changer d'intention et à se diriger en toute hâte vers la capitale. Sur la route il apprit que Feversham avait, pour obéir aux ordres du roi, licencié l'armée royale, et que des milliers de soldats, affranchis des contraintes de la discipline et dépourvus de toutes les choses nécessaires à la vie, étaient dispersés dans tous les comtés que traversait la route de Londres. Il était donc impossible à Guillaume de continuer sa route avec un petit nombre de troupes sans faire courir de grands dangers, non-seulement à sa personne, pour laquelle il n'avait guère l'habitude de se montrer très-inquiet, mais encore aux grands intérêts qui étaient confiés à ses soins. Il était nécessaire qu'il pût régler ses propres mouvements sur les mouvements de ses troupes, et ses troupes ne pouvaient marcher que lentement sur les grands chemins de l'Angleterre, dans la saison où l'on était. Il sortit un peu, en cette occasion, de son flegme habituel. « Je ne suis pas homme à me laisser jouer ainsi! s'écria-t-il avec amertume; mylord Feversham s'en apercevra. » Des mesures promptes et judicieuses furent prises pour remédier aux maux que Jacques avait causés. Churchill et Grafton furent chargés de réassembler l'armée dispersée, et de la maintenir en ordre. Les soldats anglais furent invités à reprendre leur service militaire. Les Irlandais reçurent l'ordre de rendre leurs armes sous peine d'être traités comme des bandits, mais reçurent la promesse de recevoir toutes les choses nécessaires à la vie s'ils voulaient se soumettre paisiblement [1].

Les ordres du prince furent exécutés presque sans opposition, excepté de la part des soldats irlandais qui avaient formé la garnison de Tilbury. Un de ces hommes tira un coup de pistolet sur Grafton, mais le pistolet rata.

[1] Journal de Clarendon, 13 décembre 1688. — Citters, 14/24 décembre. — Eachard, *Histoire de la révolution.*

et l'assassin fut immédiatement étendu mort d'un coup de feu par un Anglais. Deux cents environ de ces malheureux étrangers firent une courageuse tentative pour retourner dans leur pays. Ils s'emparèrent d'un vaisseau chargé d'une riche cargaison, qui, revenant des Indes orientales, venait justement d'arriver dans la Tamise, et essayèrent de se procurer par la force des pilotes à Gravesend. On ne put, toutefois, trouver de pilote; et ils se trouvèrent dans la nécessité de se confier à leur propre habileté dans l'art de la navigation. Ils échouèrent bientôt leur bateau, et, après quelque résistance, furent obligés de déposer les armes [1].

Guillaume était, depuis cinq semaines, sur la terre anglaise, et, pendant tout ce temps, sa bonne fortune avait été ininterrompue. Il avait déployé d'une manière remarquable la prudence et la fermeté qui le caractérisaient, et cependant ces qualités avaient moins fait pour lui que la folie et la pusillanimité d'autrui. Maintenant, au moment où il semblait que ses plans allaient être couronnés de succès, ils furent déconcertés par un de ces incidents étranges qui confondent si souvent les combinaisons les plus ingénieuses de la politique humaine.

Le matin du 13 décembre, le peuple de Londres, qui n'était pas encore remis des agitations de la nuit irlandaise, apprit avec surprise que le roi avait été retenu et qu'il se trouvait encore dans l'île. La rumeur grossit pendant la journée et se trouva entièrement confirmée avant que le soir fût venu.

Jacques, à l'aide de relais de chevaux, avait voyagé tout le long du rivage méridional de la Tamise, et le matin du 12 avait atteint Emley-Ferry, près de l'île de Sheppey. Là se trouvait le bateau dans lequel il devait s'embarquer. Il monta à bord, mais le vent fraîchit, et le patron ne voulut pas s'aventurer à mettre à la mer

[1] Citters, 14-24 décembre 1688. — Journal de Luttrell.

sans ajouter du lest. On perdit ainsi une marée. Minuit arriva avant que le vaisseau fût à flot. Pendant ce temps-là, la nouvelle que le roi avait disparu, que le pays était sans gouvernement, que Londres était dans la confusion, s'était répandue rapidement tout le long de la Tamise, et avait partout semé après elle le désordre et l'anarchie. Les grossiers pêcheurs de la côte de Kent observaient le bateau avec soupçon et avec cupidité. On chuchotait que plusieurs individus, vêtus comme des gentilshommes, s'y étaient embarqués précipitamment. Peut-être étaient-ce des jésuites, peut-être étaient-ce des riches. Cinquante ou soixante bateliers, animés à la fois par la haine du papisme et par l'amour du pillage, abordèrent le bateau au moment même où il allait mettre à la voile. On annonça aux passagers qu'ils devaient descendre sur le rivage pour y être examinés par le magistrat. La physionomie du roi excita le soupçon. « C'est le père Petre, dit l'un de ces vauriens, je le reconnais à ses mâchoires avancées. » « Fouillez le vieux jésuite à la figure en lame de couteau ! » devint le cri général. Il fut brutalement houspillé et maltraité. On lui enleva son argent et sa montre. Il avait avec lui son anneau de couronnement et quelques autres bijoux de grande valeur, mais ces derniers échappèrent à la recherche des voleurs, qui étaient si ignorants en bijouterie qu'ils prirent pour des morceaux de verre ses boucles en diamant.

Enfin les prisonniers furent debarqués et transportés à une hôtellerie. La foule s'assembla pour les voir, et Jacques, quoique caché sous une perruque d'une forme et d'une couleur différentes de celle qu'il portait habituellement, fut aussitôt reconnu. Un moment la populace parut intimidée, mais les exhortations de ses meneurs lui redonnèrent du courage, et l'aspect de Hales, qu'elle connaissait bien et qu'elle détestait profondément, enflamma sa rage. Son parc se trouvait dans le voisinage, et à ce moment même une bande d'émeutiers s'occupait

à piller sa maison et à tuer ses daims. La multitude assura au roi qu'il ne lui serait fait aucun mal, mais elle refusa de le laisser partir. Il se trouva par hasard que le comte de Winchelsea, Protestant, mais royaliste zélé, chef de la famille Finch, et proche parent de Nottingham, se trouvait alors à Canterbury. Aussitôt qu'il eut appris ce qui était arrivé, il se rendit en toute hâte sur la côte, accompagné de quelques gentilshommes du Kent. Le roi fut, grâce à leur intervention, transféré dans un logement plus convenable, mais il était toujours prisonnier. La foule faisait une garde constante autour de la maison dans laquelle il avait été transféré, et quelques-uns des chefs de l'émeute montaient la garde à la porte de sa chambre à coucher. Sa contenance, pendant ce temps-là, était celle d'un homme en proie à une prostration causée par l'excès de l'infortune. Quelquefois il parlait d'une manière si hautaine, que les paysans qui le gardaient étaient poussés à lui faire d'insolentes répliques. D'autres fois il avait recours aux supplications. « Laissez-moi partir, criait-il, donnez-moi un bateau, le prince d'Orange en veut à ma vie. Si vous ne me laissez pas fuir maintenant, il sera trop tard. Mon sang retombera sur vos têtes. Celui qui n'est pas pour moi est contre moi. » Il prêcha sur ce dernier texte un sermon long d'une demi-heure. Il pérora sur une variété infinie de sujets, sur la désobéissance des agrégés de Magdalene-College, sur les miracles de la source de Saint-Winifred, sur la déloyauté des robes noires, sur les vertus d'un morceau de la vraie croix qu'il avait malheureusement perdu. « Qu'est-ce que j'ai fait? demanda-t-il aux gentilshommes du Kent qui l'entouraient; dites-moi la vérité. Quelle faute ai-je commise? » Ceux à qui il adressa ces questions furent trop humains pour faire la réponse qui leur venait sur les lèvres, et écoutèrent avec le silence de la pitié ce discours incohérent[1].

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 251. *Mémoires originaux.* Lettre im-

A la nouvelle qu'il avait été arrêté, insulté, brutalement maltraité, dépouillé, et qu'il était encore prisonnier aux mains de grossiers paysans, bien des passions diverses s'éveillèrent. De rigides Anglicans, qui, quelques heures auparavant, se regardaient comme affranchis envers lui de leur serment d'allégeance, ressentirent alors des scrupules. Le roi n'avait pas quitté son royaume; il n'avait pas consommé son abdication. S'il pouvait reprendre encore les fonctions royales, pouvaient-ils, d'après leurs principes, lui refuser leur obéissance? Les hommes d'État éclairés prévoyaient avec inquiétude que toutes les disputes que sa fuite avait un moment arrêtées allaient être ravivées et enflammées par son retour. Quelques hommes du peuple, quoique ressentant vivement encore les récents outrages, étaient touchés de compassion pour un grand prince outragé par des vauriens, et nourrissaient l'espoir, espoir qui fait plus d'honneur à leurs sentiments qu'à leur discernement, qu'il pourrait encore se repentir des fautes qui avaient attiré sur lui un si terrible châtiment.

Du moment où l'on sut que le roi était encore en Angleterre, Sancroft, qui jusqu'alors avait été le chef du gouvernement provisoire, s'absenta des séances des pairs. Halifax, qui revenait du quartier général hollandais, prit le fauteuil. Ses opinions avaient en quelques heures subi de grands changements. Ses sentiments publics et privés le poussaient maintenant à se joindre aux Whigs. Ceux qui examineront avec candeur les documents qui sont venus jusqu'à nous seront d'avis qu'il accepta la charge de commissaire royal dans l'espoir sincère d'opérer un accommodement entre le roi et le prince, à de justes conditions. La négociation avait commencé d'une manière heureuse, le prince

primée dans Tindal; continuation de Rapin. Cette lettre curieuse se trouve dans les Harl. Mss., 6852.

avait offert des conditions dont le roi ne pouvait pas méconnaître la justice; l'éloquent et ingénieux *Équilibreur* pouvait se flatter de l'espoir de servir d'intermédiaire entre des factions furieuses, de dicter un compromis entre des opinions extrêmes, d'assurer les libertés et la religion de son pays sans l'exposer aux périls qui sont inséparables d'un changement de dynastie et d'une succession disputée. Pendant qu'il se complaisait dans des pensées si agréables à son caractère, il apprit qu'il avait été trompé et qu'on s'était servi de lui comme d'instrument pour tromper la nation. Sa mission à Hungerford avait été une duperie. Le roi n'avait jamais eu l'intention de maintenir les offres qu'il chargeait ses commissaires de proposer. Il les avait chargés de déclarer qu'il avait l'intention de soumettre au parlement toutes les questions en dispute, et pendant que les commissaires remettaient son message, il brûlait les ordonnances, enlevait le grand sceau, licenciait l'armée, dissolvait le parlement et s'enfuyait de la capitale. Halifax vit qu'un arrangement amiable n'était plus possible. Il ressentait aussi, comme on peut croire, la vexation naturelle à un homme aussi renommé par sa sagesse, qui s'aperçoit qu'il a été dupé par une intelligence infiniment inférieure à la sienne, naturelle encore à un maître dans l'art de railler, qui se voit placé dans une situation ridicule. Son jugement et ses ressentiments le poussaient à la fois à abandonner les plans de réconciliation auxquels il avait été attaché jusqu'alors, et à se placer à la tête des hommes qui voulaient mettre Guillaume sur le trône [1].

[1] Reresby raconte qu'une dame, dont on ne dit pas le nom, l'informa que le roi n'eut l'intention de partir que lorsqu'il eut reçu une lettre d'Halifax, qui était alors à Hungerford. La lettre, disait-elle, informait Sa Majesté que s'il restait sa vie était en danger. Ceci est certainement un conte. Le roi, avant que les commissaires eussent quitté Londres, raconta à Barillon que leur ambassade n'était qu'une feinte, et avait exprimé la résolution de quitter le pays. Il

Il existe encore un journal de ce qui se passa dans le conseil des lords, pendant qu'Halifax présidait, écrit en entier de sa propre main [1]. On n'oublia aucune des précautions qui semblaient nécessaires pour prévenir le vol et le désordre. Les pairs prirent sur eux la responsabilité d'ordonner aux soldats de tirer à balles si la populace se soulevait. Jeffreys fut mené à Whitehall, et interrogé sur ce qu'étaient devenus le grand sceau et les ordonnances. A son instante prière, il fut renvoyé à la Tour, comme au seul endroit où sa vie pût être en sûreté, et il se retira en remerciant et en bénissant ceux qui lui avaient donné la protection d'une prison. Un gentilhomme whig proposa que Oates fût mis en liberté; mais cette motion fut rejetée [2]. Les affaires du jour étaient presque entièrement terminées et Halifax allait lever la séance, lorsqu'on l'informa qu'un messager, venu de Sheerness, attendait. Aucun incident ne pouvait être plus embarrassant et plus ennuyeux. Faire quelque chose, ne rien faire, c'était également encourir une grave responsabilité. Halifax, désirant probablement obtenir du temps pour consulter le prince, voulait ajourner la réunion; mais Mulgrave supplia les lords de garder leurs siéges, et introduisit le messager. Cet homme raconta l'histoire en versant d'abondantes larmes et produisit une lettre écrite de la main du roi, qui n'était adressée à personne en particulier, et qui implorait l'assistance de tous les bons Anglais [3].

Il était presque impossible de dédaigner un tel appel. Les lords ordonnèrent à Feversham de se rendre en toute hâte avec un régiment de gardes du corps à la

est clair, d'après le récit de Reresby, que Halifax considérait qu'il avait agi loyalement avec lui.

[1] Harl. Mss. 255.

[2] Halifax, Mss. — Citters, 14-24 décembre 1688.

[3] Mulgrave, Récit de la révolution.

ville où le roi était détenu, et de mettre immédiatement Sa Majesté en liberté.

Déjà Middleton et quelques autres partisans de la cause royale étaient partis pour assister et consoler leur malheureux maître. Ils le trouvèrent strictement gardé et on ne leur permit d'entrer que lorsqu'ils eurent déposé leurs épées. Pendant quelque temps, la foule fut immense. Quelques gentilshommes whigs du voisinage avaient emmené un corps nombreux de milice pour le garder. Ils s'étaient imaginé, très à tort, qu'en le retenant ils gagneraient les bonnes grâces de ses ennemis, et ils furent fort troublés lorsqu'ils apprirent que le traitement que le roi avait subi était désapprouvé par le gouvernement provisoire de Londres et qu'un corps de cavalerie était en route pour venir le délivrer. Feversham arriva bientôt. Il avait laissé son régiment à Sittingbourne, mais on n'eut pas occasion d'employer la force. On laissa le roi partir sans opposition; ses amis le conduisirent à Rochester, où il prit quelque repos dont il avait grandement besoin. Il était dans un état pitoyable. Non-seulement son intelligence, qui n'avait jamais été très-lucide, était entièrement troublée, mais le courage personnel qu'il avait montré dans plusieurs batailles, sur terre et sur mer à la fois, alors qu'il était jeune, l'avait entièrement abandonné. Les mauvais traitements corporels, que pour la première fois il avait endurés, semblent l'avoir plus ému qu'aucun autre événement de sa vie agitée. La désertion de son armée, de ses favoris, de sa famille, l'affecta moins que les outrages qu'il eut à subir à bord de son bateau. Le souvenir de ces outrages continua longtemps à lui peser sur le cœur, et il montra son ressentiment dans une certaine occasion de manière à exciter la gaieté et le mépris de toute l'Europe. Pendant la quatrième année de son exil, il essaya de leurrer ses sujets en leur offrant une amnistie. L'amnistie était accompagnée d'une longue

liste d'exceptions, et dans cette liste, le pauvre pêcheur qui avait fouillé ses poches se trouvait à côté de Churchill et de Danby. On peut juger, d'après cette circonstance, combien son ressentiment dut être vif lorsque l'outrage était récent [1].

Cependant s'il eût possédé une dose ordinaire de bon sens, il aurait vu que ceux qui l'avaient détenu lui avaient sans le vouloir rendu un grand service. Les événements qui s'étaient passés dans la capitale pendant son absence auraient dû le convaincre que s'il réussissait à s'évader, il ne reviendrait jamais. En dépit de lui-même, il avait été sauvé de la ruine. Il avait encore une chance, une dernière chance. Quelque coupable qu'il fût, tant qu'il resterait dans son royaume, et offrirait de consentir aux conditions qu'un libre parlement voudrait imposer, il serait presque impossible de le détrôner.

Pendant quelque temps il sembla disposé à rester. De Rochester, il envoya Feversham avec une lettre pour Guillaume. Cette lettre disait en substance que Sa Majesté était en route pour revenir à Whitehall, qu'elle désirait avoir une conférence particulière avec le prince, et que le palais de Saint-James serait préparé pour Son Altesse [2].

Guillaume était alors à Windsor. Il avait appris avec une mortification profonde les événements qui s'étaient passés sur la côte du Kent. Un moment avant que les nouvelles fussent arrivées, ceux qui l'approchaient avaient observé qu'il était d'une gaieté inaccoutumée. Un trône vide était devant lui. Tous les partis, semblait-il, allaient se réunir pour l'inviter à y monter. Tout à coup cette perspective s'assombrit. L'abdication, paraissait-il, n'avait pas été complète. Une notable portion des parti-

[1] Voyez sa proclamation datée de Saint-Germain, 20 avril 1692.

[2] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 261. *Mémoires originaux*.

sans mêmes du prince auraient éprouvé des scrupules à déposer un roi qui demeurait au milieu de ses sujets, qui les invitait à présenter leurs griefs sous des formes parlementaires, et qui promettait de les redresser entièrement. Il était nécessaire que le prince examinât sa nouvelle position, et se décidât pour une nouvelle ligne d'action. Aucun des plans qu'il pouvait suivre n'était entièrement exempt de difficultés, aucun ne pouvait le placer dans une situation aussi avantageuse que celle qu'il avait occupée quelques heures auparavant. Cependant il fallait faire quelque chose. La première tentative du roi pour s'enfuir avait échoué. Ce que l'on pouvait maintenant désirer le plus était qu'il fît une seconde tentative avec un meilleur succès. Il fallait à la fois l'effrayer et le séduire. La libéralité avec laquelle il avait été traité dans la négociation d'Hungerford, et qu'il avait payée par un manque de parole, n'était plus de saison. On ne pouvait plus lui proposer des termes d'accommodement. S'il en faisait, on devait y répondre froidement. On ne devait employer avec lui ni la violence ni même les menaces. Cependant il n'était pas impossible, sans employer la violence ou les menaces, d'inquiéter un homme d'un esprit si faible à l'endroit de sa sûreté personnelle. Il s'empresserait bientôt de fuir. Toutes sortes de facilités pour sa fuite seraient placées à sa portée, et on veillerait à ce qu'il ne fût arrêté par aucun officieux mal avisé.

Tel fut le plan de Guillaume. L'habileté et la détermination avec lesquelles il le mit à exécution font un étrange contraste avec la folie et la lâcheté de l'homme à qui il avait affaire. Il eut bientôt une excellente occasion d'essayer son système d'intimidation. Feversham arriva à Windsor avec une lettre de Jacques. Le messager n'avait pas été très-judicieusement choisi. Ce fut lui qui licencia l'armée royale. C'est à lui qu'on doit faire remonter la cause de la confusion et de la terreur de la nuit irlandaise. Sa conduite fut hautement blâmée par

le public. Guillaume s'était laissé aller à murmurer quelques mots de menace, et des paroles de menace tombant des lèvres de Guillaume signifiaient généralement quelque chose. On demanda à Feversham son sauf-conduit. Il n'en avait pas. En se rendant sans sauf-conduit au milieu d'un camp hostile, il s'était, selon toutes les lois de la guerre, exposé à être traité avec la dernière sévérité. Guillaume refusa de le voir, et le fit arrêter[1]. Zulestein fut immédiatement dépêché à Jacques pour l'informer que le prince refusait la conférence proposée et désirait que Sa Majesté restât à Rochester.

Mais il était trop tard. Jacques était déjà à Londres. Il avait hésité à faire ce voyage, et s'était décidé à cette époque à faire une nouvelle tentative pour atteindre le continent. Mais enfin il céda aux sollicitations d'amis plus sages que lui, et partit pour Whitehall. Il y arriva dans l'après-midi du dimanche 16 décembre. Il avait craint que le peuple, qui pendant son absence lui avait donné tant de preuves de son aversion pour le papisme, ne lui fît quelque affront; mais la violence de la récente explosion avait produit un relâchement dans la fureur populaire. La tempête s'était dissipée d'elle-même. La bonne humeur et la pitié avaient succédé à la furie. Nulle part on ne montra de dispositions à insulter le roi. Quelques applaudissements éclatèrent lorsque la voiture traversa la Cité. Les cloches de quelques églises sonnèrent, et quelques feux de joie furent allumés en l'honneur de son retour[2]. Son faible

[1] Journal de Clarendon, 1[illegible] décembre 1688. — Burnet, I, [illegible].

[2] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, [illegible]. *Mémoires originaux.* — Burnet, I, 799. — Dans l'*Histoire de la désertion* (1689), on affirme que les acclamations ne furent en cette occasion poussées que par quelques enfants, et que la masse du peuple garda le silence. Oldmixon, qui se trouvait mêlé à la foule, dit la même chose; et Ralph, dont les préjugés étaient très différents de ceux d'Oldmixon, nous dit que c'est aussi ce qu'il avait entendu dire par un témoin oculaire digne de foi. Il est probable que les signes de joie furent peu nombreux, mais parurent extraordinaires, parce qu'on s'attendait à une explosion de l'indignation publique. Barillon mentionne des acclamations et quel-

esprit, qui, quelques heures auparavant, était plongé dans le découragement, s'exalta d'une manière extravagante à ces signes inattendus de la compassion et du bon vouloir populaires. Il entra, plein de gaieté, dans son palais, qui reprit bientôt son ancien aspect. Des prêtres catholiques romains, qui pendant la semaine précédente avaient été heureux de chercher dans des caves et des greniers un asile contre la rage de la multitude, sortirent alors de leurs retraites, et demandèrent à être remis en possession de leurs anciens appartements dans le palais. Les grâces furent dites à la table du roi par un Jésuite. Le *brogue* (accent) irlandais, qui était de tous les sons le plus odieux aux oreilles anglaises, se faisait entendre partout dans les cours et les galeries. Le roi lui-même avait repris toute son ancienne hauteur. Il tint un conseil, son dernier conseil; et, même en cette extrémité, il y manda des hommes qui étaient légalement incapables d'y siéger. Il exprima son vif déplaisir de la conduite de ces lords qui pendant son absence avaient osé prendre en main l'administration de l'État. Il était, pensait-il, de leur devoir de laisser la société se dissoudre, de laisser démolir les demeures des ambassadeurs, de laisser incendier Londres, plutôt que d'assumer la responsabilité des fonctions qu'il avait jugé bon d'abandonner. Parmi les hommes qu'il censurait ainsi, se trouvaient quelques nobles et quelques prélats qui, en dépit de toutes ses erreurs, lui avaient été constamment fidèles, et que, même après cette provocation, ni la crainte ni l'espérance ne purent décider à transférer à aucun autre souverain leur serment d'allégeance[1].

Mais son courage l'abandonna bientôt. Il était à peine

ques feux de joie, mais il ajoute : « Le peuple dans le fond est pour le prince d'Orange. » 17-27 décembre 1688.

[1] *Gazette de Londres*, 16 décembre 1688. — Mulgrave, *Récit de la révolution*. — *Histoire de la désertion*. — Burnet, I, 799. — Journal d'Evelyn, 13, 17 décembre 1688.

entré dans son palais, que Zulestein fut annoncé. Il remit à Jacques le froid et sévère message de Guillaume. Le roi insista encore pour avoir une conférence personnelle avec son gendre. « Je n'aurais pas quitté Rochester, dit-il, si j'avais su qu'il désirait que je ne quittasse pas cette ville, mais puisque je suis ici, j'espère qu'il viendra à Saint-James. — Je dois dire à Votre Majesté, répondit Zulestein, que Son Altesse ne viendra pas à Londres, tant qu'il s'y trouvera des troupes qui ne sont pas sous ses ordres. » Le roi, confondu par cette réponse, resta silencieux. Zulestein se retira bientôt. Un gentilhomme entra dans la chambre à coucher pour porter la nouvelle que Feversham avait été arrêté[1]. Jacques fut fort ému; mais le souvenir des applaudissements qui l'avaient accueilli releva son courage. Une étrange espérance traversa son esprit. Il s'imagina que Londres, qui avait été si longtemps le boulevard du protestantisme et du whiggisme, était prête à prendre les armes pour sa défense. Il envoya demander au conseil municipal s'il s'engageait à le défendre, dans le cas où il établirait sa résidence dans la Cité. Mais le conseil municipal n'avait pas oublié la confiscation de la charte et le meurtre judiciaire de Cornish, et refusa de prendre l'engagement qu'on réclamait de lui. Le cœur du roi trembla de nouveau. Où donc, demanda-t-il, devait-il se tourner pour obtenir aide et protection? autant vaudrait qu'il fût environné de troupes hollandaises que de ses propres gardes du corps. Quant aux citoyens, il comprenait maintenant ce que valaient leurs hourras et leurs feux de joie. Il ne lui restait d'autre moyen de salut que la fuite, et cependant il savait, dit-il, qu'il n'y avait rien que ses ennemis désirassent autant[2].

Tandis qu'il était dans cet état d'agitation inquiète, sa

[1] Clarke, *Histoire de Jacques II*, II, 262. *Mémoires originaux.*

[2] Barillon, 17-27 décembre 1688. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 271.

destinée était le sujet d'une grave délibération à Windsor. La cour de Guillaume était encombrée d'hommes éminents de tous les partis. La plupart des chefs de l'insurrection du Nord l'avaient rejoint. Quelques-uns des lords qui, pendant la semaine précédente, avaient pris sur eux d'agir comme membres d'un gouvernement provisoire, avaient, aussitôt après le retour du roi, quitté Londres pour le quartier général hollandais. Un d'entre eux était Halifax. Guillaume l'avait accueilli avec une grande satisfaction ; mais il ne put retenir un sourire sarcastique en voyant le politique ingénieux et accompli, qui avait aspiré à être l'arbitre de cette grande dispute, forcé d'abandonner son système de juste milieu et de prendre un parti. Parmi ceux qui dans ces circonstances s'étaient rendus à Windsor se trouvaient des hommes qui avaient acheté la faveur de Jacques par des services ignominieux, et qui étaient maintenant impatients de racheter, en trahissant leur maître, le crime de trahir leur patrie. Tel était Titus, qui avait siégé au conseil au mépris de la loi, et s'était efforcé d'unir les Puritains et les Jésuites dans une même ligue contre la constitution. Tel était Williams, qui de démagogue s'était fait par intérêt un des champions de la prérogative, et qui maintenant était prêt à faire une nouvelle apostasie. Le prince laissa, avec un juste mépris, ces hommes attendre à la porte de son appartement, dans la vaine espérance d'une audience [1].

Le lundi, 17 décembre, tous les pairs qui se trouvaient à Windsor furent convoqués au château pour assister à une consultation solennelle. Le sujet proposé pour la délibération était celui-ci : que ferait-on du roi? Guillaume ne jugea pas convenable d'être présent pendant la discussion. Il se retira, et Halifax occupa le fauteuil présidentiel. Les lords s'accordèrent sur un

[1] Mulgrave, *Récit de la révolution*. — Journal de Clarendon, 16 décembre 1688.

point. On ne pouvait pas permettre au roi de rester là où il était. Tout le monde sentait qu'il était impossible de laisser un des princes se fortifier à Whitehall, et l'autre à Saint-James, et de laisser deux garnisons hostiles, séparées par un espace de cent acres de terrain. Un tel arrangement ne pouvait manquer de produire des soupçons, des insultes et des querelles qui se termineraient par l'effusion du sang. Les lords assemblés jugèrent donc convenable que Jacques fût envoyé hors de Londres. Ham, qui avait été bâti et décoré par Lauderdale, sur les bords de la Tamise, avec le pillage de l'Écosse et l'argent français, et qui était regardé comme la plus somptueuse des villas, fut proposé comme une retraite convenable. Lorsque les lords eurent pris cette résolution, ils prièrent Guillaume de venir se joindre à eux. Leur opinion lui fut communiquée par Halifax. Guillaume écouta et approuva. Un court message au roi fut rédigé. « Qui enverrons-nous le porter? demanda Guillaume. — Ne devrait-il pas, dit Halifax, être transporté par un des officiers de Votre Altesse? — Non, mylord, répondit le prince, avec votre permission, le message est envoyé sur l'avis de vos seigneuries, et il doit par conséquent être transporté par quelques-uns d'entre vous. » Alors, sans donner le temps de faire de nouvelles remontrances, il désigna, pour porter le message, Halifax, Shrewsbury et Delamere[1].

La résolution des lords paraissait unanime. Mais il y avait dans l'assemblée des hommes qui n'approuvaient aucunement la décision à laquelle ils feignaient de participer, et qui désiraient voir le roi traité avec une sévérité qu'ils n'osaient pas recommander ouvertement. Il est remarquable que le chef de ce parti était un pair qui avait été un Tory véhément, et qui, par la suite,

[1] Burnet, I, 800. — Journal de Clarendon, 17 décembre 1688. — Citters, 18-28 décembre 1688.

mourut *Non Juror,* Clarendon. La rapidité avec laquelle, dans ce moment de crise, il alla d'un extrême à l'autre, semblera incroyable aux hommes qui vivent dans des temps paisibles, mais ne surprendra point ceux qui ont eu l'occasion d'observer une révolution. Il savait que l'âpreté avec laquelle il avait, en présence du roi, censuré tout le système du gouvernement, avait mortellement offensé son ancien maître. D'un autre côté, il pouvait, en sa qualité d'oncle des princesses, espérer être grand et riche dans le nouvel ordre de choses qui allait commencer. La colonie anglaise d'Irlande le regardait comme un ami et un patron, et il sentait qu'une grande partie de son importance dépendait de la confiance et de l'attachement qu'elle lui portait. Les principes que pendant toute sa vie il avait professé avec ostentation cédèrent alors à ces considérations. Il se rendit dans le cabinet du prince, et représenta le danger qu'il y avait à laisser le roi en liberté. Les Protestants d'Irlande étaient dans un extrême péril. Il n'y avait qu'un moyen d'assurer leurs propriétés et leur vie, c'était de garder le roi étroitement prisonnier. Il ne serait pas prudent de l'enfermer dans une forteresse anglaise; mais il pourrait être envoyé au delà des mers et renfermé dans la forteresse de Breda, jusqu'à ce que les affaires des îles britanniques fussent établies. Si le prince était en possession d'un tel otage, Tyrconnel déposerait probablement l'épée de l'État, et l'ascendant anglais serait rétabli en Irlande sans coup férir. Si, d'un autre côté, Jacques s'enfuyait en France et apparaissait à Dublin, accompagné d'une armée étrangère, les conséquences seraient désastreuses. Guillaume avoua que toutes ces raisons avaient leur poids, mais il ne pouvait rien faire à cela. Il connaissait le caractère de sa femme, et savait qu'elle ne consentirait jamais à une telle mesure. Il ne serait pas honorable pour lui de traiter si durement un parent vaincu. D'ailleurs il n'était pas prouvé que la

générosité ne fût pas la meilleure politique à suivre. Qui pouvait dire quel effet produiraient des actes aussi sévères que ceux que recommandait Clarendon. Était-il impossible que l'enthousiasme royaliste, qu'avait éteint la mauvaise conduite du roi, se ravivât dès qu'on le saurait prisonnier dans l'intérieur d'une forteresse étrangère? Pour toutes ces raisons, Guillaume se décida à ne pas gêner la liberté personnelle de son beau-père, et il est évident que cette détermination fut sage[1].

Jacques, alors que son sort était ainsi discuté, restait à Whitehall, fasciné, semblait-il, par la grandeur et la proximité du danger, et ne se trouvant pas la force nécessaire ni pour la lutte ni pour la fuite. Dans la soirée, arriva la nouvelle que les Hollandais avaient occupé Chelsea et Kensington. Le roi, toutefois, se disposa, comme de coutume, à aller se reposer. Les gardes Coldstream faisaient le service du palais. Ils étaient commandés par Guillaume, comte de Craven, vieillard qui, plus de cinquante ans auparavant, s'était fait remarquer dans les choses de l'amour et de la guerre, qui, à Creutznach, avait conduit une attaque désespérée avec un tel courage que le grand Gustave lui avait frappé sur l'épaule, et qui, prétendait-on, avait emporté sur mille rivaux le cœur de l'infortunée reine de Bohême. Craven était alors dans sa dix-huitième année; mais le temps n'avait pas dompté son courage[2].

Il était dix heures passées lorsqu'on l'informa que trois des bataillons d'infanterie du prince, mêlés à quelques troupes de cavalerie, s'avançaient dans la longue avenue de Saint-James's-Park, mèches allumées et tout prêts à combattre. Le comte Solmes, qui commandait les étrangers, dit qu'il avait pour ordre de prendre

[1] Burnet, I, 800. — *Conduite de la duchesse de Marlborough.* — Musgrave, *Récit de la révolution.* — Clarendon ne dit rien de cette conversation à la date où elle eut lieu, [illegible] voyez son journal, 19 août 1692.

[2] Harte, *Vie de Gustave-Adolphe.*

possession de tous les postes autour de Whitehall et exhorta Craven à se retirer paisiblement. Craven jura qu'il aimerait mieux être mis en pièces; mais lorsque le roi, qui se déshabillait, apprit ce qui se passait, il défendit à l'intrépide vieux soldat d'essayer une résistance inutile. A onze heures, les gardes Coldstream se retirèrent et des sentinelles hollandaises montèrent la garde tout autour du palais. Quelques-uns des serviteurs du roi demandèrent s'il se hasarderait à dormir entouré d'ennemis. Il répondit que ses ennemis ne pouvaient guère le traiter plus mal que ne l'avaient traité ses propres sujets, et il alla se coucher avec l'apathie d'un homme stupéfié par le malheur [1].

A peine la tranquillité régnait-elle dans Whitehall qu'elle fut de nouveau troublée. Un peu après minuit, les trois lords arrivèrent de Windsor. Middleton fut appelé pour les recevoir. Ils l'informèrent qu'ils étaient porteurs d'un message qui devait être reçu sans délai. Le roi fut tiré de son premier sommeil et on les introduisit dans sa chambre à coucher. Ils remirent entre ses mains la lettre qu'on leur avait confiée, l'informèrent que le prince serait à Westminster dans quelques heures, et lui dirent que Sa Majesté ferait bien de partir pour Ham avant dix heures du matin. Jacques fit quelques difficultés. Il n'aimait pas Ham, dit-il. C'était une villa charmante en été, mais froide et incommode en hiver, et qui d'ailleurs n'était pas meublée. Halifax répondit que des meubles y seraient immédiatement envoyés. Les trois messagers se retirèrent, et furent quelques minutes après rejoints par Middleton, qui leur dit que Sa Majesté préférerait de beaucoup Rochester à Ham. Ils répondirent qu'ils n'avaient aucune autorité pour consentir aux désirs de Sa Majesté, mais qu'ils enver-

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 264, principalement d'après les *Mémoires originaux*. — Mulgrave, *Récit de la révolution*. — Rapin de Thoyras. — Il faut se rappeler que Rapin était lui-même acteur dans ces événements.

raient sans retard un exprès au prince qui devait loger cette nuit à Sion-House. Un courrier partit immédiatement, et revint avant l'aurore avec le consentement de Guillaume. Ce consentement fut donné de grand cœur, car il n'était point douteux que le roi eût choisi Rochester parce que cette ville lui offrait des facilités pour sa fuite, et cette évasion était le principal désir de son gendre [1].

Le matin du 18 décembre, matinée pluvieuse et tempêtueuse, la barque royale stationnait de bonne heure au bas de Whitehall, entourée de huit ou dix bateaux remplis de troupes hollandaises. Plusieurs gentilshommes accompagnèrent le roi. On dit, et cela est fort croyable, que bien des larmes furent répandues; car les plus zélés amis de la liberté eux-mêmes ne pouvaient guère contempler sans être émus la triste et ignominieuse fin d'une dynastie qui avait été si puissante. Shrewsbury fit tout ce qu'il était en son pouvoir de faire pour consoler le souverain déchu. L'âcre et violent Delamere lui-même fut ému. Mais on observa que Halifax, qui se distinguait généralement par sa compassion pour les vaincus, eut en cette occasion moins de pitié que ses deux collègues. La fausse ambassade de Hungerford pesait encore sur son cœur [2].

Tandis que la barque du roi roulait lentement sur les vagues agitées de la rivière, les troupes du prince, brigade par brigade, entraient successivement dans Londres du côté de l'ouest. Il avait été très-sagement décidé que le service de la capitale serait principalement accompli par les soldats anglais à la solde des états généraux. Les trois régiments anglais étaient ca-

[1] Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 261. *Mémoires originaux*. — Mulgrave, *Récit de la révolution*. — Burnet, I, 801. — Citters, 18-28 décembre 1688.

[2] Citters, 18-28 décembre 1688. — *Journal d'Evelyn*, même date. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 266, 267. *Mémoires originaux*.

sernés à la Tour et dans les environs, et les trois régiments écossais dans Southwark [1].

En dépit du temps, une grande multitude s'assembla entre Albemarle-House et Saint-James'-Palace pour recevoir le prince. Tous les chapeaux, toutes les cannes étaient ornés de rubans oranges. Les cloches sonnaient dans Londres entière. Les fenêtres étaient préparées pour une illumination. Des fagots pour des feux de joie étaient entassés dans les rues. Guillaume, toutefois, qui n'avait aucun goût pour les foules et les applaudissements, traversa le parc. Avant la tombée de la nuit il arriva à Saint-James dans une voiture légère, et accompagné de Schomberg. Quelque temps après, toutes les chambres et tous les escaliers du palais furent encombrés par la foule qui venait lui payer sa cour. La presse était si grande que les hommes du plus haut rang ne pouvaient se frayer un chemin jusqu'à la salle de réception [2]. Tandis que Westminster était dans cet état de tumulte, le conseil municipal préparait à Guildhall une adresse de remerciements et de félicitations. Le lord maire était dans l'impossibilité de présider. Il n'avait pas repris ses sens depuis le jour où on avait amené devant lui le lord chancelier, déguisé en charbonnier. Mais les aldermen et les autres officiers de la corporation étaient à leur poste. Le lendemain, les magistrats de la Cité allèrent en grande pompe offrir leurs hommages à leur libérateur. Leur reconnaissance fut éloquemment exprimée par leur *recorder*, sir George Treby. Quelques princes de la maison de Nassau, dit-il, avaient été les premiers magistrats d'une grande république; d'autres avaient porté la couronne impériale. Mais le titre particulier de cette maison illustre à la vénération publique était d'avoir été choisie par Dieu

[1] Citters, 18-28 décembre 1688.

[2] Journal de Luttrell. — Journal d'Evelyn — Journal de Clarendon, 18 décembre 1688. — *Révolutions politiques.*

et consacrée à la noble tâche de défendre, de génération en génération, la vérité et la liberté contre les tyrans. Le même jour tous les prélats qui se trouvaient dans la ville, Sancroft excepté, se rendirent en corps auprès du prince. Puis vint le clergé de Londres, composé des hommes les plus savants, les plus éloquents et les plus influents des ordres sacrés, leur évêque en tête. Au clergé de Londres étaient mêlés quelques ministres dissidents éminents, que Compton traitait, très-honorablement pour lui, avec une courtoisie marquée. Quelques mois plus tôt ou quelques mois plus tard, une telle courtoisie aurait été considérée par beaucoup d'Anglicans comme une trahison envers l'Église. Il n'était même alors que trop évident pour un œil observateur que l'armistice qu'avaient été forcées de conclure les sectes protestantes ne survivrait pas aux dangers qui lui avaient donné naissance. Cent ministres non conformistes environ, qui résidaient dans la capitale, présentèrent une adresse séparée. Ils furent introduits par Devonshire et reçus avec toutes sortes d'égards et de marques de respect. Les légistes, ayant à leur tête Maynard, qui, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, était aussi actif et tout autant en possession de ses facultés qu'à l'époque où il se levait dans Westminster-Hall pour accuser Strafford, vinrent offrir, à leur tour, leurs hommages à Guillaume. « Monsieur le *serjeant*, dit le prince, vous avez sans doute survécu à tous les avocats de votre époque. — Oui, monseigneur, répondit le vieillard, et n'eût été Votre Altesse, j'aurais aussi survécu aux lois[1]. »

Malgré le nombre de ces adresses et les éloges dont elles étaient remplies, malgré les acclamations bruyantes, et la splendeur des illuminations, bien que le palais de

[1] Quatrième collection de documents relatifs à l'état présent des affaires en Angleterre, 1688. — Burnet, I, 802, 803. — Calamy, *la Vie et l'Époque de Baxter*, chap. XIV.

Saint-James fût trop petit pour la foule des courtisans, et que chaque soir les théâtres, depuis le parterre jusqu'au paradis, fussent garnis de rubans oranges, Guillaume sentait que les difficultés de son entreprise ne faisaient que commencer. Il avait renversé un gouvernement. Il fallait maintenant accomplir la tâche plus difficile d'une reconstruction. Depuis le moment de son débarquement jusqu'au moment où il était arrivé à Londres, il avait exercé l'autorité qui, d'après les lois de la guerre reconnues dans tout le monde civilisé, appartient au commandant d'une armée en campagne. Il lui fallait maintenant échanger le caractère de général contre celui de magistrat, et ce n'était pas une tâche facile. Un seul faux pas pouvait être fatal, et il était impossible de prendre aucune mesure sans attaquer des préjugés ou soulever des passions furieuses.

Quelques-uns des conseillers du prince le pressaient de prendre la couronne comme lui appartenant par droit de conquête, et d'envoyer ensuite, en sa qualité de roi, des lettres revêtues de son grand sceau pour la convocation d'un parlement. Cette ligne de conduite fut vivement recommandée par quelques légistes éminents. C'était, dirent-ils, le plus court moyen d'atteindre un but auquel, sans cela, on ne parviendrait qu'en traversant des difficultés et des disputes innombrables. Cette marche était strictement conforme à l'heureux précédent établi par Henri VII, après la bataille de Bosworth. Elle apaiserait aussi les scrupules de beaucoup de personnes respectables, relativement à la légalité de transférer le serment d'allégeance d'un souverain à un autre. Ni la loi anglaise, ni l'Église anglicane ne reconnaissaient aux sujets le droit de déposer un souverain. Mais jamais jurisconsulte, jamais théologien n'a prétendu qu'une nation vaincue dans la guerre ne pût, sans péché, se soumettre à la décision du Dieu des batailles. Ainsi, après la conquête chaldéenne, les plus pieux et les plus patriotiques des

Juifs ne crurent pas avoir violé leur devoir envers leur roi légitime en servant avec fidélité le nouveau maître que la Providence leur avait imposé. Les trois confesseurs qui avaient été miraculeusement préservés dans la fournaise exerçaient de hautes fonctions dans la province de Babylone. Daniel fut successivement ministre des Assyriens, qui subjuguèrent le royaume de Juda, et des Persans, qui subjuguèrent le royaume d'Assyrie. Jésus lui-même, qui était, selon la chair, un prince de la maison de David, avait, en ordonnant à ses compatriotes de payer le tribut à César, déclaré que la conquête étrangère annule le droit héréditaire, et est un titre légitime à la domination. Il était donc probable qu'un grand nombre de Tories qui, par scrupule de conscience, n'osaient se donner eux-mêmes un roi, accepteraient sans hésitation le roi qui leur était donné par les chances de la guerre [1].

D'un autre côté, on faisait valoir des raisons qui l'emportaient de beaucoup sur les précédentes. Le prince ne pouvait, sans une grossière violation de la foi publique, réclamer la couronne par droit de conquête. Dans sa déclaration, il avait affirmé qu'il n'avait aucune intention de conquérir l'Angleterre, que ceux qui lui imputaient une telle intention calomniaient bassement, non-seulement sa personne, mais les seigneurs et les gentilshommes patriotes qui l'avaient invité à faire une descente; que la force qu'il avait amenée avec lui était évidemment insuffisante pour une entreprise si difficile, et qu'il était entièrement résolu à remettre tous les griefs publics et ses propres prétentions au jugement d'un libre parlement. Il n'y avait pas d'intérêt terrestre, quel qu'il fût, qui pût rendre légitime ou sage la violation d'une parole si solennellement engagée à la face de toute l'Europe. Il n'était pas certain d'ailleurs qu'en pre-

[1] Burnet, I, 803.

nant le titre de conquérant, il eût dissipé les scrupules des Anglicans rigides qui refusaient de le reconnaître pour roi, car, de quelque nom qu'on l'appelât, tout le monde savait qu'il n'était pas réellement un conquérant. C'était évidemment une pure fiction que de dire que ce grand royaume avec une puissante flotte sur mer, avec une armée régulière de quarante mille hommes, avec une milice de cent trente mille hommes, eût pu, sans siége ni bataille, être réduite à l'état de province conquise par quinze mille envahisseurs. Une telle fiction n'était pas faite pour apaiser les consciences réellement scrupuleuses, mais, en revanche, elle ne pouvait manquer d'aigrir l'orgueil national, déjà sensible et irritable. Les soldats anglais étaient d'une humeur qui requérait les plus délicats ménagements. Ils savaient que dans la dernière campagne leur rôle n'avait pas été brillant. Capitaines et simples soldats étaient également impatients de prouver que ce n'était pas par manque de courage qu'ils avaient cédé devant une force inférieure. Quelques officiers hollandais avaient été assez indiscrets pour se vanter dans une taverne, après boire, d'avoir chassé devant eux l'armée du roi. Cette insulte avait soulevé parmi les troupes anglaises une fermentation qui, sans la prompte intervention du prince, aurait fini par un terrible massacre [1]. Dans de telles circonstances, quel pouvait être l'effet d'une proclamation annonçant que le commandant des étrangers considérait l'île comme une légitime prise de guerre?

Il faut aussi se souvenir qu'en publiant une telle proclamation, le prince eût abrogé d'un seul coup tous les droits dont il s'était déclaré le champion, car l'autorité d'un conquérant étranger n'est pas circonscrite par les coutumes et les statuts de la nation conquise, mais est despotique de sa nature. Ainsi donc, ou Guillaume n'était

[1] *Gazette de France*, 26 janvier - 5 février 1689.

pas compétent pour se déclarer roi, ou il était compétent pour déclarer nulles la grande charte et la pétition des droits, pour abolir le jugement par jury, et pour lever des taxes sans le consentement du parlement. Il pouvait, à la vérité, rééditier l'ancienne constitution du royaume. Mais en agissant ainsi, il agissait en vertu d'un pouvoir arbitraire. La liberté anglaise n'existerait désormais qu'à un titre humiliant. Elle ne serait plus, comme auparavant, un héritage immémorial, mais un don tout récent que le maître généreux qui l'aurait accordé pourrait retirer à son bon plaisir

Guillaume se décida donc honnêtement et prudemment à observer les promesses contenues dans sa déclaration, et à laisser à la législature le soin d'établir le gouvernement. Il évita si soigneusement tout ce qui ressemblait à une usurpation, qu'il ne voulut pas, sans un semblant d'autorisation parlementaire, prendre sur lui-même de convoquer les états du royaume, ou de diriger l'administration exécutive pendant les élections. D'autorité strictement parlementaire, il n'y en avait aucune dans l'État ; mais il était possible de réunir en quelques heures une assemblée capable d'inspirer à la nation une partie du respect dû à un parlement. On pouvait former une chambre avec les nombreux lords temporels et spirituels qui se trouvaient alors à Londres, et une seconde chambre avec les anciens membres de la chambre des communes et les magistrats de la Cité. Le plan était ingénieux et fut mis immédiatement à exécution. Les pairs furent convoqués à Saint-James pour le 21 décembre. Soixante-dix environ s'y rendirent. Le prince les pria de délibérer sur l'état du pays, et de placer sous ses yeux le résultat de leurs délibérations. Peu de temps après parut une note invitant tous les gentilshommes qui avaient siégé dans la chambre des communes pendant le règne de Charles II à se rendre auprès de Son Altesse, dans la matinée du 26. Les aldermen de Londres furent aussi

convoqués, et le conseil municipal fut chargé d'envoyer une députation [1].

On a souvent demandé, d'un ton de reproche, pourquoi l'invitation ne fut pas étendue aux membres du parlement qui avait été dissous pendant l'année précédente. La réponse à cette question est bien simple. Un des principaux griefs dont se plaignait la nation était la manière dont le parlement avait été élu. La majorité des députés des bourgs avait été nommée par des corps constituants reconstitués d'une manière généralement regardée comme illégale, et que le prince dans sa déclaration avait condamnée. Jacques lui-même, quelque temps avant sa chute, avait consenti au rétablissement des anciennes franchises municipales. C'eût été assurément chez Guillaume le comble de l'inconséquence, après avoir pris les armes pour revendiquer les chartes méconnues des corporations, que de reconnaître comme les légitimes représentants des villes de l'Angleterre des hommes nommés au mépris de ces lois.

Le samedi, 22, les lords se réunirent dans leur propre chambre. Ce jour fut employé à fixer l'ordre des discussions. On nomma un secrétaire; et, comme on ne pouvait placer aucune confiance dans aucun des douze juges, on manda plusieurs avocats de grande réputation pour avoir leur avis sur les questions de droit. On décida que le lundi l'état du royaume serait pris en considération [2].

L'intervalle entre la séance du samedi et la séance du lundi fut rempli d'anxiétés et d'événements. Un parti nombreux parmi les pairs caressait encore l'espérance qu'il pourrait rétablir la constitution et la religion de l'Angleterre sans déposer le roi. Ce parti résolut de lui envoyer une adresse solennelle pour l'inviter à accepter

[1] *Histoire de la désertion.* — Journal de Clarendon, 21 décembre 1688. — Burnet, I, 803, et la note d'Onslow.

[2] Journal de Clarendon, 21 décembre 1688. — Citters, même date.

des propositions capables de dissiper les mécontentements et les craintes que sa conduite passée avait excitées. Sancroft, qui depuis le retour de Jacques du Kent à Whitehall n'avait pris aucune part aux affaires publiques, se décida à sortir de sa retraite en cette occasion et à se placer à la tête des royalistes. Plusieurs messagers chargés de lettres pour le roi furent envoyés à Rochester. On l'assura que ses intérêts seraient énergiquement défendus s'il pouvait en ce suprême moment se décider à abandonner des desseins abhorrés de son peuple. Quelques catholiques romains respectables allèrent le trouver pour le supplier, au nom des intérêts de leur foi commune, de ne pas pousser plus loin cette inutile lutte [1].

Le conseil était bon; mais Jacques n'était pas en état de le suivre. Son intelligence avait toujours été faible et bornée, et des terreurs féminines et des imaginations puériles l'empêchèrent en outre de l'employer telle qu'elle était. Il savait que sa fuite était la chose que ses partisans redoutaient le plus et celle que ses ennemis désiraient le plus. Quand même il y aurait eu un danger personnel à rester, les circonstances étaient telles qu'il aurait dû regarder comme infâme de fuir; car la question était de savoir si lui et sa postérité régneraient sur le trône héréditaire ou seraient réduits à la condition de vagabonds et de mendiants. Mais tous les autres sentiments avaient fait place dans son esprit à une lâche crainte de la mort. Il n'avait qu'une réponse aux pressantes instances et aux irréfutables arguments des agents que ses amis avaient envoyés à Rochester : sa tête était en danger. En vain l'assurait-on qu'une telle appréhension n'avait aucun fondement; que le simple sens commun, en l'absence de principes, empêcherait Guil-

[1] Journal de Clarendon, 21, 22 décembre 1688. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 265, 270. *Mémoires originaux*.

laume d'encourir la culpabilité et la honte d'un régicide et d'un parricide, et que beaucoup de gens qui n'auraient jamais consenti à déposer leur souverain tant qu'il serait resté sur la terre anglaise se regarderaient comme déliés de leur serment d'allégeance par sa désertion; la crainte domina chez lui tout autre sentiment. Jacques se décida à fuir, et il lui était aisé de le faire. Il était négligemment gardé; on permettait à tout le monde de l'approcher; des vaisseaux prêts à mettre à la mer étaient proches, et leurs bateaux pouvaient facilement venir jusqu'aux jardins de la maison où il logeait. S'il eût été sage, les peines que ses ennemis se donnaient pour faciliter sa fuite auraient suffi pour le convaincre qu'il devait rester là où il était. En réalité, le piége était si visible qu'il ne pouvait en imposer qu'à la sottise égarée par la terreur.

Les préparatifs furent bientôt faits. Le soir du samedi 22, le roi assura quelques-uns des gentilshommes qui étaient venus de Londres lui porter des conseils et des avis, qu'il les reverrait dans la matinée. Il alla se coucher, se leva à la tombée de la nuit, et, suivi de Berwick, sortit par une porte dérobée, et se rendit par le jardin sur les bords du Medway. Un canot les y attendait. Le dimanche, à la pointe du jour, les fugitifs étaient à bord d'un vaisseau pêcheur et descendaient la Tamise[1].

Dans l'après-midi, les nouvelles de la fuite du roi arrivèrent à Londres. Les partisans du roi furent confondus. Les Whigs ne pouvaient cacher leur joie. Ces bonnes nouvelles encouragèrent le prince à prendre une mesure importante et hardie. On lui avait appris que des communications étaient établies entre l'ambassade française et le parti qui lui était hostile. On savait fort bien qu'à cette ambassade tous les arts de la cor-

[1] Clarendon, 23 décembre 1688. — Clarke, *Vie de Jacques II*, II, 271, 273, 275. *Mémoires originaux*.

ruption étaient parfaitement compris, et il était évident qu'en cette conjoncture, on n'avait pas épargné les pistoles et les intrigues. Barillon était très-désireux de rester quelques jours de plus à Londres ; et dans ce but, il n'oubliait aucun des artifices qui pouvaient lui concilier le parti victorieux. Dans les rues, il apaisait la populace menaçante en lui jetant de l'argent. A sa table, il buvait publiquement à la santé du prince d'Orange. Mais Guillaume n'était pas homme à se laisser ainsi cajoler. Il n'avait pas, à la vérité, pris sur lui d'exercer l'autorité royale, mais il était général, et comme tel il ne pouvait tolérer sur le territoire qu'il avait occupé militairement la présence de celui qu'il regardait comme un espion. Avant la fin du jour, Barillon apprit qu'il lui faudrait quitter l'Angleterre dans les vingt-quatre heures. Il demanda avec instance un court délai, mais les minutes étaient précieuses ; l'ordre fut réitéré en termes péremptoires, et il partit pour Douvres, bon gré, mal gré. Afin qu'aucune marque de mépris ou de défi ne fût oubliée, il fut escorté jusqu'à la Côte par un de ses compatriotes protestants, que la persécution avait poussé dans l'exil. Si amer était le ressentiment excité par l'ambition et l'arrogance françaises, que même ceux des Anglais qui n'étaient pas en général disposés à penser favorablement de la conduite de Guillaume l'applaudirent hautement d'avoir renvoyé si courageusement à Louis l'insolence avec laquelle, depuis tant d'années, il avait traité toutes les cours de l'Europe[1].

Le lundi, les lords se réunirent de nouveau. Halifax fut élu président. Le primat était absent. Les Royalistes étaient tristes et sombres ; les Whigs, ardents et pleins d'espoir. On savait qu'en partant Jacques avait laissé une lettre. Quelques-uns de ses amis demandèrent qu'elle fût produite, dans l'espoir qu'elle pourrait con-

[1] Citters, 1-11 janvier 1688. — Wood's Mss. cité par Wagstaffe, [illegible]

tenir des propositions qui fourniraient une base à un heureux arrangement. La question préalable fut posée et adoptée sur cette matière. Godolphin, qu'on savait favorablement disposé envers son ancien maître, prononça quelques mots décisifs. « J'ai vu le document, dit-il, et je regrette de dire qu'il ne contient rien qui puisse donner satisfaction à Vos Seigneuries. » En réalité, il ne contenait aucune expression de regret pour les erreurs passées; il ne renfermait aucune promesse de les éviter à l'avenir; et il rejetait le blâme de tout ce qui était arrivé sur la malice de Guillaume et sur l'aveuglement d'une nation trompée par les mots spécieux de religion et de propriété. Personne n'osa proposer qu'une négociation fût ouverte avec un prince que la discipline de la plus rigide adversité semblait avoir rendu seulement encore plus obstiné. On dit quelques mots touchant une enquête sur la naissance du prince de Galles, mais les pairs whigs traitèrent la proposition avec dédain. « Je ne m'attendais pas, Mylords, s'écria Philippe Wharton, vieux Tête-Ronde qui avait commandé un régiment contre Charles Ier à Edgehill, je ne m'attendais pas à ce qu'on viendrait à ce moment du jour mentionner l'enfant appelé prince de Galles, et j'espère que nous n'entendrons plus parler de lui. » Après de longues discussions, on résolut que les deux adresses seraient présentées à Guillaume. Une de ces adresses le suppliait de prendre provisoirement sur lui l'administration du gouvernement; l'autre l'engageait à inviter par des lettres circulaires, signées de sa propre main, tous les corps constituants du royaume à envoyer des représentants à Westminster. En même temps les pairs prenaient sur eux de publier un ordre qui bannissait tous les Papistes de Londres et de son voisinage, à l'exception de quelques personnes privilégiées[1].

[1] Notes d'Halifax. — Lansdowne, Mss. 255. — Journal de Clarendon, 24 décembre 1688. — *Gazette de Londres*, 31 décembre.

Les lords présentèrent leurs adresses au prince le jour suivant, sans attendre le résultat des délibérations des anciens membres des communes convoqués par lui. Il semble que dans cette circonstance les lords héréditaires se soient montrés jaloux de maintenir leur dignité, et peu disposés à admettre l'existence d'une autorité égale à la leur chez une assemblée non reconnue par la loi. Ils se regardaient comme une véritable chambre des lords. Ils méprisaient l'autre chambre, comme étant une fausse chambre des communes. Guillaume s'excusa sagement de prendre une décision jusqu'à ce qu'il eût connu l'opinion des hommes que les comtés et les villes de l'Angleterre avaient précédemment honorés de leur confiance [1].

Les anciens membres des communes qui avaient été convoqués se réunirent dans la chapelle de Saint-Stephen, et formèrent une réunion nombreuse. Ils donnèrent la présidence à Henri Powle, qui avait représenté Cirencester dans plusieurs parlements, et s'était fait remarquer parmi les soutiens du bill d'exclusion.

Des adresses semblables à celles que les lords avaient déjà présentées furent proposées et adoptées. Aucune différence d'opinion ne se manifesta sur les questions sérieuses, et quelques faibles tentatives qui furent faites pour soulever un débat sur des points de forme échouèrent devant le mépris général. Sir Robert Sawyer déclara qu'il ne pouvait comprendre comment il était possible au prince d'administrer le gouvernement sans quelque titre qui le distinguât, tel que ceux de régent ou de protecteur. Le vieux Maynard, qui n'avait pas d'égal comme légiste, et qui était en outre un politique versé dans la tactique des révolutions, ne se fit pas faute de cacher son dédain pour une objection si puérile, faite à un moment où l'union et la promptitude

[1] Citters, 25 décembre-4 janvier 1688-89.

étaient de la plus haute importance. « Nous siégerons longtemps, dit-il, si nous devons siéger jusqu'à ce que sir Robert conçoive comment la chose est possible; » et l'assemblée jugea que la susceptibilité de sir Robert Sawyer avait trouvé une réponse méritée [1].

Les résolutions de l'assemblée furent communiquées au prince. Il annonça immédiatement l'intention de se conformer à la requête des deux chambres qu'il avait appelées, d'expédier des lettres convoquant une convention des états du royaume, et de se charger de l'administration exécutive jusqu'à ce que la convention fût réunie [2].

Il n'avait pas entrepris une tâche légère. Toute la machine du gouvernement était désorganisée. Les juges de paix avaient abandonné leurs fonctions; les officiers du revenu public avaient cessé de lever les taxes. L'armée, que Feversham avait licenciée, était toujours dans le désordre et prête à se révolter; la flotte était dans un état presque aussi alarmant. De forts arriérés de solde étaient dus aux fonctionnaires civils et militaires de la couronne, et il ne restait à l'Échiquier que quarante mille livres. Le prince se mit vigoureusement en devoir de rétablir l'ordre. Il publia une proclamation par laquelle tous les magistrats étaient maintenus dans leurs fonctions, et une autre qui donnait des ordres pour la levée des taxes [3]. La reconstitution de l'armée marcha rapidement. Plusieurs des personnes que Jacques avait cassées de leur commandement dans les régiments anglais furent réinstallées. On trouva un

[1] L'auteur de cette objection n'était désigné dans les livres et les pamphlets contemporains que par ses initiales, et celles-ci furent quelquefois mal interprétées. Eachard attribue l'objection à sir Robert Southwell. Mais je suis convaincu qu'Oldmixon est dans le vrai en l'attribuant à Sawyer.

[2] *Histoire de la désertion.* — *Vie de Guillaume*, 1703 — Citters, 28 décembre-7 janvier 1688-89.

[3] *Gazette de Londres*, 3, 7 janvier 1688-89.

moyen d'employer les milliers de soldats irlandais que Jacques avait fait venir en Angleterre. On ne pouvait les laisser dans un pays où ils étaient un objet de haine religieuse et nationale. On ne pouvait pas non plus les laisser aller en Irlande renforcer l'armée de Tyrconnel. On décida donc qu'ils seraient envoyés sur le continent où ils pourraient, sous la bannière de la maison d'Autriche, rendre un service indirect mais réel à la cause de la constitution anglaise et de la religion protestante. Dartmouth fut renvoyé de son commandement, et on se concilia la marine en donnant l'assurance que les marins recevraient bientôt ce qui leur était dû. La Cité de Londres se chargea de tirer le prince de ses difficultés financières. Le conseil municipal s'engagea par un vote unanime à lui trouver deux cent mille livres. On regarda comme une grande preuve à la fois de la richesse et de l'esprit public des marchands de la capitale, que cette somme eût été levée en quarante-huit heures sans autre garantie que la parole du prince. Quelques semaines auparavant, Jacques n'avait pu se procurer une somme beaucoup plus faible, quoiqu'il eût offert de payer de forts intérêts et d'engager des propriétés considérables [1].

En quelques jours la confusion produite par l'invasion, l'insurrection, la fuite de Jacques et la cessation de tout gouvernement régulier avait disparu, et le royaume avait repris son aspect accoutumé. Il régnait un sentiment général de sécurité. Les classes qui étaient le plus exposées à la haine publique, et qui avaient le plus de raisons d'appréhender une persécution, étaient protégées par la clémence politique du conquérant. Les personnes impliquées dans les transactions illégales du

[1] *Gazette de Londres*, 13, 17 janvier 1688-89. — Journal de Luttrell. — Papiers de Legge. — Citters, 1-11, 8-18, 15-25 janvier 1689. — Ronquillo, 15-25 janvier; 24 février - 6 mars. — Consultations du conseil d'État espagnol, 26 mars - 5 avril.

dernier règne, non-seulement purent sortir dans les rues en toute sûreté, mais purent encore se présenter comme candidats à la convention. Mulgrave fut reçu assez gracieusement à Saint-James. Feversham fut relâché, et on lui permit de reprendre le seul emploi auquel il fût propre, celui de tenir la banque à la table de jeu de la reine douairière. Mais aucune classe n'eut plus de raisons d'être reconnaissante envers Guillaume que les Catholiques romains. Il n'aurait pas été prudent de révoquer les sévères résolutions que les pairs avaient votées contre les hommes qui professaient une religion généralement abhorrée de toute la nation, mais en fait ces résolutions furent annulées par la prudence et l'humanité du prince. Dans sa marche de Torbay à Londres, il avait donné des ordres pour qu'aucun outrage ne fût commis contre les personnes ou les habitations des Papistes. Il renouvela ces ordres, et chargea Burnet de les faire strictement exécuter. On ne pouvait faire un meilleur choix; car Burnet était si généreux et si bon, que son cœur s'échauffait toujours en faveur des malheureux, et qu'en même temps sa haine bien connue du papisme était pour les plus zélés Protestants une garantie suffisante que les intérêts de leur religion seraient en sûreté entre ses mains. Il écouta avec bonté les plaintes des Catholiques romains, procura des passe-ports à ceux qui désiraient passer la mer, et alla en personne à Newgate visiter les prélats qui y étaient emprisonnés. Il ordonna qu'on les transportât dans un appartement plus commode, et qu'on leur fournît tout ce dont ils auraient besoin. Il leur assura solennellement qu'on ne toucherait pas à un cheveu de leur tête, et qu'aussitôt que le prince pourrait agir selon ses vœux, ils seraient mis en liberté. Le ministre espagnol rapporta à son gouvernement, et par l'intermédiaire de son gouvernement au pape, qu'aucun Catholique ne devait se sentir de scrupule de conscience au sujet de la

dernière révolution d'Angleterre, que Jacques était seul responsable des dangers auxquels étaient exposés les membres de la véritable Église, et que Guillaume seul les avait sauvés d'une persécution sanguinaire[1].

Les princes de la maison d'Autriche et le souverain pontife apprirent donc avec une satisfaction à peu près sans mélange que le long vasselage de l'Angleterre était terminé. Quand on sut à Madrid que Guillaume était en pleine voie de succès, une seule voix dans le conseil d'État espagnol s'éleva pour exprimer quelques faibles regrets que cet événement, qui au point de vue politique était très-heureux, fût préjudiciable aux intérêts de la véritable Église[2]. Mais la politique tolérante du prince apaisa bientôt tous les scrupules, et les dévotieux grands d'Espagne virent avec presque autant de satisfaction que les Whigs anglais son élévation.

Les nouvelles de cette grande révolution avaient été reçues en France avec des sentiments bien différents. La politique d'un règne long, glorieux et plein d'événements, avait été anéantie en un seul jour. L'Angleterre était redevenue l'Angleterre d'Élisabeth et de Cromwell, et toutes les relations de tous les États de la chrétienté étaient complétement changées par l'introduction de

[1] Burnet, I, 792. — Ronquillo, 2-12 janvier; 8-18 février 1689. Les originaux de ces dépêches m'ont été confiés par la bonté de feu lady Holland et du lord Holland actuel. J'extrairai ces quelques mots de la dernière dépêche. « La tema de S. M. Británica a sus imprudentes consejos puede à los Católicos aquella quietud en que los dexó Carlos segundo. V. Ex. asegure à su Santidad que mas sacaré del príncipe para los Católicos que pudiera sacar del Rey. »

[2] Le 15-25 décembre 1688, l'amiral de Castille exprima ainsi son opinion : « Esta materia es de calidad que no puede dexar de padecer nuestra sagrada religion, o el servicio de V. M.; porque si el Príncipe de Orange tiene buenos sucesos, van [illegible] de Inglaterra, [illegible] perjudicaria la religion. » Le conseil fut très-satisfait de recevoir le 16-26 février une lettre du prince dans laquelle il promettait : « Que los católicos que se portaren con prudencia no sean molestados, y gozen libertad de conciencia, por ser contra su dictamen el forzar ni castigar por esta razon à nadie. »

cette nouvelle puissance dans le système européen. Les Parisiens ne parlaient que de ce qui se passait à Londres. Le sentiment national et religieux les poussait à prendre parti pour Jacques. Ils ne savaient rien de la constitution anglaise. Ils abhorraient l'Église anglicane. Notre révolution leur apparaissait non comme le triomphe de la liberté publique sur le despotisme, mais comme une effroyable tragédie domestique dans laquelle un pieux et vénérable Servius était précipité du trône par un Tarquin, et écrasé sous les roues du chariot d'une Tullia. Ils déversaient la honte sur les capitaines traîtres, l'exécration sur les filles dénaturées du roi, et ressentaient pour Guillaume un mépris mortel, tempéré toutefois par le regret que la valeur, la capacité et le succès manquent rarement d'inspirer [1]. La reine exposée au vent de la nuit et à la pluie, tenant serré contre sa poitrine l'héritier de trois couronnes; le roi arrêté, volé et outragé par des coquins, étaient pour toute la France des objets de pitié et d'intérêt romanesque. Mais Louis voyait avec une émotion toute particulière les calamités de la maison des Stuarts. Toutes les parties égoïstes et généreuses de sa nature étaient également émues. Après des années de prospérité, il venait enfin pour la première fois de recevoir un grand échec. Il avait compté sur le soutien ou sur la neutralité de l'Angleterre, et il n'avait plus à attendre d'elle qu'une hostilité énergique et obstinée. Quelques semaines auparavant, il pouvait assez raisonnablement espérer de subjuguer la Flandre et de donner des lois à l'Allemagne; à présent, il pouvait s'estimer heureux s'il lui était possible de défendre ses propres frontières contre une confédération telle que l'Europe n'en avait pas vu depuis plusieurs siècles. Il n'y avait qu'une contre-révolution ou une

[1] Dans le chapitre de La Bruyère *sur les Jugements*, il se trouve un passage qui mérite d'être lu, car il montre sous quel jour notre révolution apparaissait à un Français éclairé.

guerre civile dans les îles britanniques qui pût le tirer d'une position si nouvelle, si embarrassante, si alarmante. Il était donc poussé à la fois par l'ambition et par la crainte à épouser la cause de la dynastie déchue, et il est juste de dire que des motifs plus nobles que l'ambition ou la crainte participaient grandement à déterminer sa résolution. Son cœur était naturellement compatissant, et cette circonstance était une de celles qui ne pouvaient manquer d'exciter toute sa compassion. Sa situation avait empêché ses bons sentiments de se développer entièrement. Une très-vive sympathie se rencontre rarement avec une grande inégalité de condition, et il était tellement élevé au-dessus de la masse de ses semblables, que leurs malheurs n'excitaient en lui qu'une tendre pitié pareille à celle que nous ressentons pour les souffrances des animaux inférieurs, d'un rouge-gorge affamé ou d'un cheval de poste qu'on surmène. Les tourments qu'avaient pu lui causer la dévastation du Palatinat et la persécution des Huguenots avaient été aisément apaisés par l'orgueil et la bigoterie. Aussi toute la sensibilité dont il était capable se trouva excitée par les malheurs d'un puissant roi qui, quelques semaines auparavant, était servi à genoux par de grands seigneurs, et qui était maintenant un exilé dénué de toute ressource. A cette sensibilité se mêlait dans l'âme de Louis une assez noble vanité. Il voulut présenter au monde un exemple de munificence et de courtoisie, et montrer au genre humain quelle devait être dans une aussi grande occasion la conduite d'un parfait gentilhomme de la plus haute condition, et, en réalité, sa conduite fut pleine d'une urbanité et d'une générosité chevaleresques telles que les annales de l'Europe n'en offrent pas d'exemple depuis l'époque où le prince Noir se tint debout derrière le siége du roi Jean, au souper qui suivit la bataille de Poitiers.

Aussitôt qu'on sut à Versailles que la reine d'Angle-

terre était sur la côte de France, un palais fut préparé pour sa réception. Des voitures et une escorte furent expédiées et mises à sa disposition. Des ouvriers furent employés à réparer la route de Calais, afin que son voyage pût être facile. Non-seulement Lauzun reçut l'assurance que les offenses passées étaient pardonnées en faveur de la reine d'Angleterre, mais il fut encore honoré d'une lettre amicale de la main même de Louis. Marie était en route pour la cour de France, lorsqu'elle reçut la nouvelle que son mari, après une traversée difficile, avait débarqué sain et sauf au petit village d'Ambleteuse. Des personnes de haut rang furent immédiatement dépêchées de Versailles pour le recevoir et l'escorter. Pendant ce temps-là, Louis, suivi de sa famille et de sa noblesse, allait en grande pompe recevoir la reine exilée. Sa somptueuse voiture était précédée des hallebardiers suisses. Autour d'elle et derrière elle chevauchaient les gardes du corps, qui faisaient retentir l'air du bruit de leurs cymbales et de leurs trompettes. Derrière le roi, dans cent voitures traînées chacune par six chevaux, venait la plus splendide aristocratie de l'Europe, toute couverte de plumes, de rubans, de bijoux, de broderies. Le cortége était depuis peu de temps en route lorsqu'on annonça que Marie approchait. Louis descendit de voiture et alla à pied la recevoir. Elle se confondit en expressions passionnées de reconnaissance. « Madame, dit son hôte, c'est un triste service que je vous rends aujourd'hui; j'espère que par la suite je pourrai vous rendre des services plus grands et plus agréables. » Il embrassa le petit prince de Galles et fit asseoir la reine à sa droite dans la voiture royale. La cavalcade se dirigea ensuite vers Saint-Germain.

A Saint-Germain, sur la lisière d'une forêt qui fourmillait de gibier et sur le front d'une colline qui domine le cours sinueux de la Seine, François Ier avait bâti un château et Henri IV avait construit une belle terrasse.

Aucune des résidences des rois de France n'était située dans un air plus salubre et n'était entourée d'un plus beau paysage. Les larges troncs et l'âge vénérable des arbres, la beauté des jardins, l'abondance des sources, étaient très-renommés. Louis XIV y était né, y avait tenu sa cour lorsqu'il n'était qu'un jeune homme, avait ajouté plusieurs pavillons magnifiques au palais de François et avait complété la terrasse de Henri. Bientôt, toutefois, le roi magnifique conçut un inexplicable dégoût pour le lieu de sa naissance. Il abandonna Saint-Germain pour Versailles, et dépensa des sommes presque fabuleuses en vaines tentatives pour créer un paradis dans un site singulièrement stérile et malsain, tout sable ou tout boue, sans eaux, sans bois, sans gibier. Saint-Germain fut choisi pour le lieu de résidence de la famille royale d'Angleterre. On y envoya en toute hâte un somptueux ameublement. On fournit l'appartement du prince de Galles de tout ce dont un enfant pouvait avoir besoin. Un des domestiques présenta à la reine la clef d'une superbe cassette qui se trouvait dans sa chambre; elle l'ouvrit et y trouva six mille pistoles.

Le jour suivant Jacques arriva à Saint-Germain. Louis s'y était déjà rendu pour le recevoir. Le malheureux exilé fit une si profonde révérence, qu'il sembla qu'il allait embrasser les genoux de son protecteur. Louis le releva et l'embrassa avec une tendresse fraternelle. Les deux rois entrèrent ensuite dans la chambre de la reine. « Nous avons ici, dit Louis à Marie, un gentilhomme que vous serez heureuse de voir. » Puis, après avoir prié ses hôtes de venir le visiter à Versailles le jour suivant, et de lui donner le plaisir de leur montrer ses palais, ses galeries de peinture et ses plantations, il prit congé d'eux sans cérémonie, comme un vieil ami.

Quelques heures après, les deux époux furent informés que tant qu'ils feraient au roi de France l'honneur d'accepter son hospitalité, quarante-cinq mille livres

sterling leur seraient payées chaque année sur sa cassette. Dix mille livres sterling leur étaient envoyées en outre pour frais d'installation.

Cependant la libéralité de Louis était beaucoup moins rare et moins admirable que l'exquise délicatesse avec laquelle il s'efforçait d'adoucir les chagrins de ses hôtes, et d'alléger le poids presque intolérable des bienfaits dont il les accablait. Lui qui jusqu'alors avait été dans toutes les questions de préséance susceptible, pointilleux, insolent, qui plus d'une fois avait été tout prêt à plonger l'Europe dans la guerre, plutôt que de céder sur le point d'étiquette le plus frivole, se montra pointilleux encore alors, mais pointilleux pour ses malheureux amis et contre lui-même. Il donna des ordres pour que Marie reçût toutes les marques de respect qu'on rendait à sa défunte épouse elle-même. On agita la question de savoir si les princes de la maison de Bourbon pourraient s'asseoir en présence de la reine. Ces bagatelles étaient choses sérieuses à l'ancienne cour de France. Il y avait des précédents pour et contre; mais Louis décida la question contre sa propre famille. Quelques dames d'un rang illustre omirent de baiser le bas de la robe de Marie. Louis remarqua cette omission, et en parla d'un tel ton et en lançant un tel regard, qu'à partir de ce jour la pairie tout entière eût été prête à baiser le soulier. Lorsque *Esther*, que Racine venait d'écrire, fut jouée à Saint-Cyr, Marie eut le siége d'honneur. Jacques était à sa droite, Louis se plaça modestement à sa gauche. Bien plus, il permettait avec plaisir que dans son propre palais un proscrit qui vivait de ses libéralités prît le titre de roi de France, écartelât sur son écusson les lis avec les lions d'Angleterre, et portât, comme roi de France, les deuils de cour en manteau violet.

La noblesse française, dans les occasions publiques, réglait absolument sa conduite d'après celle de son souverain; mais il n'était pas au pouvoir du roi d'empêcher

les nobles de penser librement, et d'exprimer dans des cercles particuliers ce qu'ils pensaient, avec l'esprit pénétrant et délicat qui caractérisait leur nation et leur ordre. Leur opinion de Marie fut favorable. On trouvait sa personne agréable et sa conduite digne. On respectait son courage et son affection maternelle; on s'apitoyait sur sa mauvaise fortune. Mais on n'éprouvait pour Jacques qu'un extrême mépris. Les courtisans étaient dégoûtés de son insensibilité, de la manière banale dont il parlait à tout le monde de sa ruine, du plaisir enfantin qu'il prenait dans la pompe et le luxe de Versailles. Ils attribuaient cette étrange apathie non à la philosophie ou à la religion, mais à la stupidité et à la petitesse d'esprit, et ils remarquaient que quiconque avait eu l'honneur d'entendre Sa Majesté Britannique raconter son histoire ne pouvait s'étonner qu'elle fût à Saint-Germain et son gendre à Saint-James[1].

Dans les Provinces-Unies, l'émotion produite par les nouvelles d'Angleterre fut encore plus grande qu'en France. Ce fut le moment où la fédération batave atteignit le plus haut degré de gloire et de puissance. L'inquiétude de la nation hollandaise tout entière avait été extrême depuis le jour où l'expédition avait mis à la voile. Jamais il n'y avait eu une telle affluence dans les églises. Jamais l'enthousiasme des prédicateurs n'avait été aussi ardent. On ne put empêcher les habitants de La Haye d'insulter Albeville. Sa maison était si étroitement assiégée jour et nuit par la populace, que personne, pour ainsi dire, n'osait le visiter, et qu'il craignait qu'on n'incendiât sa chapelle[2]. Avec l'arrivée successive des courriers qui apportaient les nouvelles des progrès

[1] J'ai principalement pris mon récit de la réception de Jacques et de sa femme en France dans les *Lettres* de madame de Sévigné et dans les Mémoires de Dangeau.

[2] Albeville à Preston, 23 novembre-3 décembre 1688, dans la collection Mackintosh.

du prince, le courage de ses compatriotes s'accroissait de plus en plus; et lorsque enfin on sut qu'il avait, sur l'invitation des lords et d'une assemblée de membres éminents des anciennes communes, pris en main l'administration exécutive, un cri universel de joie et d'orgueil s'éleva du sein de toutes les factions hollandaises. On lui envoya en toute hâte une mission extraordinaire pour le féliciter. Dykvelt, dont l'adresse et la connaissance approfondie de la politique anglaise rendaient l'assistance singulièrement précieuse en cette circonstance, était un des ambassadeurs; on lui avait adjoint Nicolas Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, qu'on semble avoir choisi exprès afin de prouver à toute l'Europe que la longue querelle entre la maison d'Orange et la principale cité de Hollande était arrivée à son terme. Le 8 janvier, Dykvelt et Witsen parurent à Whitehall. Guillaume leur parla avec une franchise et une affection de cœur qu'il montrait rarement dans ses conversations avec les Anglais. Ses premiers mots furent ceux-ci : « Bien, et que disent maintenant nos amis là-bas? » En réalité, le seul applaudissement qui semble avoir ému sa stoïque nature fut l'applaudissement de son pays natal. Il parla avec un froid dédain de son immense popularité en Angleterre, et ne prédit qu'avec trop de vérité la réaction qui allait suivre. « Ici, disait-il, on crie : Hosannah aujourd'hui, et peut-être demain criera-t-on : Crucifiez-le[1]. »

Le jour suivant furent élus les premiers membres de la convention. La cité de Londres donna l'exemple, et

[1] « Tis hier nu hosanna : maar'tzal, veelligt, haast Kruist hem, Kruist hem, zyn. » Witsen, Mss. dans Wagenaar, livre LXI. — Par une curieuse coïncidence, quelques années auparavant, Richard Duke, poëte tory, autrefois bien connu, mais dont on ne se souvient aujourd'hui que par la notice biographique de Johnson, avait dit exactement la même chose à propos de Jacques: « N'était-ce pas le cri de la canaille juive d'autrefois : Hosannah d'abord, et puis crucifiez-le? » *La Revue.* — Dépêche des ambassadeurs extraordinaires de Hollande, 8-18 janvier 1689. — Citters, même date.

nomma, sans opposition aucune, quatre grands marchands qui étaient Whigs zélés. Le roi et ses partisans avaient espéré que beaucoup d'officiers électoraux traiteraient la lettre du prince comme une nullité, mais cette espérance fut déçue. Les élections marchèrent rapidement et sans troubles. A peine y eut-il quelques luttes; car, depuis plus d'une année, la nation avait été tenue dans l'attente constante d'un parlement. Les ordonnances de convocation avaient été deux fois publiées et deux fois retirées. Quelques corps constituants avaient, en vertu de ces ordonnances, procédé déjà au choix de leurs représentants. Il y avait à peine un comté dans lequel la *gentry* et la *yeomanry* n'eussent depuis longtemps jeté les yeux sur des candidats bons protestants, que l'on voulait faire élire par tous les moyens possibles, en dépit du roi et du lord lieutenant, et ces candidats furent alors généralement nommés sans opposition.

Le prince donna des ordres stricts pour que personne dans le service public ne pratiquât les fraudes qui avaient jeté tant d'opprobre sur le dernier gouvernement. Il exigea surtout qu'on défendît aux soldats de se montrer dans aucune ville pendant le temps de l'élection[1]. Ses admirateurs purent se vanter et ses ennemis semblent avoir été forcés d'avouer que l'opinion des corps constituants avait été loyalement prise. Il est vrai qu'il risquait peu de chose. Le parti qui lui était attaché était triomphant, enthousiaste, plein de vie et d'énergie. Le parti duquel il pouvait seul attendre une opposition sérieuse était désuni et découragé, mécontent de lui-même et plus mécontent encore de son chef naturel. Les comtés et les bourgs renvoyèrent donc en grande majorité des membres whigs.

Ce n'était pas sur l'Angleterre seulement que s'étendait la tutelle de Guillaume. L'Écosse s'était soulevée

[1] *Gazette de Londres*, 7 janvier 1688-89.

contre ses tyrans. Toutes les troupes régulières qui l'avaient longtemps maintenue avaient été rappelées par Jacques pour le défendre contre les envahisseurs hollandais, à l'exception d'une très-petite force qui, sous le commandement du duc de Gordon, grand lord catholique romain, tenait garnison dans le château d'Édimbourg. Chaque malle arrivée dans le Nord pendant cet orageux mois de novembre avait apporté des nouvelles qui soulevaient les passions des Écossais opprimés. Pendant que l'issue des opérations militaires était encore douteuse, il y eut à Édimbourg des émeutes et des clameurs qui devinrent plus menaçantes après que Jacques se fut retiré de Salisbury. De grandes foules s'assemblèrent d'abord pendant la nuit, ensuite pendant le jour. Des papes furent brûlés en place publique, d'immenses clameurs s'élevèrent en faveur d'un libre parlement, des placards mettant à prix les têtes des ministres de la couronne furent affichés. Parmi ces ministres, Perth, comme remplissant la grande charge de chancelier, comme élevé très-haut dans la faveur royale, comme apostat de la foi réformée, comme introducteur des poucettes dans le système pénal de son pays, était le plus détesté. Son cœur était faible, son esprit abject, et le seul courage qu'il possédât était ce détestable courage qui brave l'infamie et contemple impassiblement les tourments d'autrui. Son devoir, à ce moment de crise, était de se trouver à la tête du conseil, mais le cœur lui manqua, et il se décida à aller à sa maison de campagne chercher un abri contre un danger qui, à en juger par les regards et les cris de la farouche et énergique populace d'Édimbourg, n'était pas très-éloigné. Une forte escorte l'accompagna sain et sauf au château de Drummond ; mais à peine était-il parti que la populace se souleva. Quelques troupes essayèrent d'étouffer l'insurrection, mais elles furent mises hors de combat. Le palais d'Holyrood, qui avait été récemment transformé en un séminaire et

en une imprimerie catholique, fut envahi et saccagé. Des monceaux de livres papistes, de chapelets, de crucifix et de peintures furent brûlés dans High-Street. Les nouvelles de la fuite du roi arrivèrent au milieu de cette agitation. Les membres du gouvernement abandonnèrent toute pensée de lutter avec la fureur populaire, et changèrent de parti avec la promptitude qui était alors habituelle aux hommes politiques écossais. Le conseil privé ordonna, par une proclamation, que tous les Papistes fussent désarmés, et invita par une autre les Protestants à s'assembler pour défendre la pure religion. La nation n'avait pas attendu cet appel. La ville et la campagne avaient déjà pris les armes en faveur du prince d'Orange. Le Nithisdale et le Clydesdale étaient les seules régions dans lesquelles les Catholiques romains eussent quelque chance de résister, et le Nithisdale et le Clydesdale furent bientôt occupés par des bandes de Presbytériens armés. Au nombre des insurgés se trouvaient quelques hommes farouches et sombres qui précédemment avaient désavoué Argyle et qui maintenant étaient également prêts à désavouer Guillaume. Son Altesse, disaient-ils, n'avait que de mauvaises intentions. Il n'y avait pas un mot sur le Covenant dans sa déclaration. Les Hollandais étaient un peuple avec lequel ne pouvait s'unir aucun véritable serviteur de Dieu. Ils hantaient les Luthériens, et un Luthérien était, tout autant qu'un Jésuite, un enfant de perdition. Toutefois la voix générale du royaume étouffa les murmures de cette odieuse faction [1].

L'émotion atteignit bientôt les environs du château de Drummond. Perth s'aperçut qu'il n'était plus en sûreté au milieu de ses serviteurs et de ses fermiers. Il s'abandonna à un désespoir aussi cruel que celui dans lequel des hommes meilleurs que lui avaient été souvent

[1] Sixième collection de documents, 1688. — Wodrow, III, XII, 4, Appendice 150, 151. — Burnet, I, 804.

jetés par son impitoyable tyrannie. Il essaya de trouver des consolations dans les pratiques de sa nouvelle Église; il importunait les prêtres de sa religion par ses demandes de soulagement spirituel, priait, se confessait, communiait, mais sa foi était faible, et il avouait qu'en dépit de toutes ses dévotions, les puissantes terreurs de la mort remplissaient son esprit. A ce moment il apprit qu'il avait une chance de s'enfuir, en montant à bord d'un vaisseau qui se trouvait en vue de Brentisland. Il se déguisa du mieux qu'il put, et après un long et difficile voyage par les sentiers sauvages des montagnes d'Ochill, qui étaient alors couvertes de neige, il réussit à s'embarquer; mais, en dépit de toutes ses précautions, il avait été reconnu et l'alarme avait été donnée. Aussitôt qu'on sut que le cruel renégat était en mer et qu'il avait de l'or avec lui, ses ennemis, enflammés à la fois par la haine et la cupidité, se mirent à sa poursuite. Un esquif, commandé par un ancien boucanier, atteignit le bâtiment fugitif et le prit à l'abordage. Perth fut arraché du fond de la cale, où il se tenait déguisé en femme, déshabillé, houspillé et volé. Des baïonnettes furent croisées sur sa poitrine, on le transporta sur le rivage et on le jeta dans la prison commune de Kirkaldy, tandis qu'il demandait la vie avec de lâches supplications. On l'en retira par ordre du conseil, qu'il présidait tout récemment encore et qui était rempli d'hommes qui avaient participé à ses crimes, et on l'envoya au château de Stirling. Ce fut un dimanche, au moment même du service public, qu'il fut transporté sous escorte à son lieu de réclusion; mais les Puritains rigides oublièrent eux-mêmes la sainteté du jour et du service. Les fidèles sortirent des églises lorsque le tyran passa, et les menaces, les exécrations, les imprécations de haine l'accompagnèrent jusqu'à la porte de sa prison [1].

[1] Perth à lady Errol, 29 décembre 1688; à Melfort, 21 décembre 1688. — Sixième collection de documents, 1689.

Plusieurs Écossais éminents se trouvaient à Londres lorsque le prince y arriva, et beaucoup d'autres se hâtèrent de s'y rendre pour lui offrir leurs hommages. Le 7 janvier, il les pria de venir à Whitehall. L'assemblée était nombreuse et respectable. Le duc d'Hamilton et son fils aîné, le comte d'Arran, chef d'une maison presque royale, étaient en tête des visiteurs qui se rendirent chez le prince. Ils étaient accompagnés de trente lords et d'environ quatre-vingts gentilshommes de grande réputation. Guillaume manifesta le désir qu'ils conférassent ensemble et qu'ils lui indiquassent le meilleur moyen d'accroître la prospérité de leur pays. Il se retira ensuite pour ne pas gêner leurs délibérations par sa présence. Ils se rendirent dans la chambre du conseil et choisirent Hamilton pour les présider. Quoique les différences d'opinions semblent avoir été faibles, les débats durèrent trois jours, fait qui s'explique suffisamment quand on sait que sir Patrick Hume était un des membres de la réunion. Arran se hasarda à recommander une négociation avec le roi, mais cette motion fut mal reçue par son père et par toute l'assemblée, dans laquelle elle ne trouva pas un défenseur. Enfin on posa des résolutions très-semblables à celles que les lords et les membres des communes d'Angleterre avaient présentées au prince quelques jours auparavant. On le priait de convoquer en convention les états d'Écosse, de fixer le 14 mars pour le jour de la réunion, et de prendre jusqu'à cette époque l'administration civile et militaire du royaume. Il accéda à cette requête, et à partir de ce moment le gouvernement de l'île tout entière se trouva entre ses mains[1].

Le moment décisif approchait, et l'agitation de l'esprit public devenait de plus en plus grande. Des coteries de politiques étaient perpétuellement à chuchoter

[1] Burnet, I, 805. — Sixième collection de documents, 1689.

et à se consulter. Les cafés étaient dans la plus grande agitation. Les presses de la capitale ne se reposaient pas. Il reste assez des pamphlets qui parurent à cette époque pour former plusieurs volumes, et il n'est pas difficile de se faire d'après ces pamphlets une idée exacte de l'état des partis.

Il y avait un très-petit parti qui désirait rappeler Jacques sans conditions. Il y en avait un autre, très-petit également, qui désirait établir une république et en confier l'administration à un conseil d'État, placé sous la présidence du prince d'Orange. Mais ces opinions extrêmes étaient généralement détestées. Les dix-neuf vingtièmes de la nation se composaient de personnes chez qui l'amour de la monarchie héréditaire et l'amour de la liberté constitutionnelle se combinaient ensemble, et qui étaient également opposées à l'abolition complète des fonctions royales et à la restauration sans conditions du roi déchu.

Mais dans le vaste intervalle qui séparait les bigots encore attachés aux doctrines de Filmer, des enthousiastes qui rêvaient encore les utopies de Harrington, il y avait place pour bien des nuances d'opinions. Si nous négligeons les subdivisions secondaires, nous trouverons que la grande majorité de la nation et de la convention était divisée en quatre partis : trois de ces partis se composaient de Tories; les Whigs formaient le quatrième.

L'alliance des Whigs et des Tories n'avait pas survecu au péril qui l'avait produite. Pendant la marche du prince, la dissension s'était fait jour plusieurs fois parmi ses partisans. Tant que l'issue de l'entreprise avait été douteuse, ces dissensions, grâce à son habile conduite, avaient été aisément apaisées. Mais à partir du jour où il entra en triomphe dans Saint-James, les moyens qu'il avait employés jusqu'alors ne furent plus possibles. Sa victoire, en débarrassant la nation de la

crainte de la tyrannie papiste, l'avait privé de la moitié de son influence. D'anciennes antipathies qui avaient sommeillé tant que les évêques avaient été à la Tour, tant que les Jésuites avaient siégé dans le conseil, tant que de fidèles ecclésiastiques avaient été par vingtaines privés de leur pain, tant que de fidèles gentilshommes avaient été par centaines révoqués de leurs fonctions de juges de paix, se réveillèrent violentes et actives. Le royaliste frissonnait à la pensée qu'il était allié à tous ceux qu'il avait le plus haïs depuis sa jeunesse, aux vieux capitaines parlementaires qui avaient saccagé sa maison de campagne, aux vieux commissaires parlementaires qui avaient confisqué ses propriétés, aux hommes qui avaient comploté l'attentat de Rye-House et commandé l'insurrection de l'Ouest. Cette Église bien-aimée, pour laquelle il avait, après bien de pénibles luttes intérieures, manqué à son serment d'allégeance, était-elle réellement en sûreté? Ne l'avait-il délivrée d'un ennemi que pour la livrer à un autre? Les prêtres papistes, il est vrai, étaient dans l'exil, ou cachés, ou en prison. Tout Jésuite ou Bénédictin qui tenait à la vie n'osait pas, il est vrai, se montrer sous l'habit de son ordre. Mais les prédicateurs presbytériens et indépendants allaient en longues processions saluer le chef du gouvernement et en étaient aussi gracieusement reçus que les véritables successeurs des apôtres. Certains schismatiques exprimaient l'espérance de voir s'abaisser les barrières qui les excluaient des bénéfices ecclésiastiques, de voir modifier les articles de la foi anglicane, réformer la liturgie, abolir les fêtes de Noël et du vendredi saint, de voir des chanoines sans ordination aucune et sans blanc vêtement de lin distribuer dans les chœurs des cathédrales le pain et le vin sacramentels aux communiants assis sur des bancs. Le prince n'était pas, à la vérité, un Presbytérien fanatique, mais il n'était après tout et à prendre les choses au mieux qu'un Lati-

tudinaire. Il n'éprouvait aucun scrupule à communier selon les formes anglicanes, mais il ne s'inquiétait pas de savoir sous quelle forme les autres communiaient. Il était à craindre que sa femme ne fût trop imbue des opinions de son mari. Sa conscience avait été placée sous la direction de Burnet. Elle avait entendu des prédicateurs des diverses sectes protestantes ; elle avait dit récemment qu'elle ne voyait aucune différence essentielle entre l'Église d'Angleterre et les autres Églises réformées[1]. Il fallait donc qu'en ces circonstances les Cavaliers suivissent l'exemple donné par leurs pères en 1641, repoussassent les Têtes-Rondes et les sectaires, et défendissent, en dépit de toutes les fautes du monarque héréditaire, la monarchie héréditaire.

Le parti qu'animaient ces sentiments était nombreux et respectable ; il comprenait environ une moitié de la chambre des lords et un tiers de la chambre des communes, une majorité des gentilshommes campagnards et les neuf dixièmes au moins du clergé, mais il était déchiré par les dissensions et entouré de toute part de difficultés.

Une fraction de ce grand parti, fraction qui était particulièrement puissante parmi les théologiens et dont Sherlock était l'organe principal, désirait qu'une négociation s'ouvrît avec Jacques, et qu'on l'invitât à revenir à Whitehall à des conditions qui pussent assurer complétement la constitution civile et ecclésiastique du royaume[2]. Il est évident que ce plan, bien qu'il fût énergiquement soutenu par le clergé, était entièrement inconciliable avec les doctrines que le clergé avait enseignées durant plusieurs années. C'était en réalité une tentative pour prendre un moyen terme là où il n'y avait pas de place pour un moyen terme,

[1] Albeville, 9-19 novembre 1688.

[2] Voyez le pamphlet intitulé *Lettre à un membre de la convention*, et *la réponse*, 1689. — Burnet, I, 809.

pour effectuer un compromis entre deux choses inconciliables, la résistance et la non-résistance. Les Tories s'étaient précédemment appuyés sur la doctrine de non-résistance; mais la plupart d'entre eux avaient maintenant abandonné ce terrain et n'étaient pas disposés à s'y replacer. Les Cavaliers d'Angleterre s'étaient, comme parti, tellement compromis dans la dernière insurrection contre le roi, qu'ils n'osaient plus parler sans honte du devoir sacré d'obéir à Néron, et d'ailleurs ils n'étaient guère disposés à rappeler le prince dont la mauvaise administration les avait tant fait souffrir, sans lui imposer des conditions qui l'empêchassent d'abuser de nouveau de son pouvoir. Ils étaient donc dans une fausse position. Leur ancienne théorie, absurde ou raisonnable, était au moins cohérente et complète. Si cette théorie était sensée, le roi devait être immédiatement rappelé, et on devait lui laisser le droit de mettre à mort, si tel était son bon plaisir, Seymour et Danby, l'évêque de Londres et l'évêque de Bristol pour crimes de haute trahison; de remplir l'Église de dignitaires papistes, et de placer l'armée sous le commandement d'officiers papistes. Mais si, comme les Tories eux-mêmes semblaient maintenant le confesser, cette théorie était insensée, pourquoi traiter avec le roi? S'il était admis qu'il pouvait être légalement exclu jusqu'à ce qu'il eût donné des garanties satisfaisantes pour la sécurité de la constitution de l'Église et de l'État, il était difficile de nier qu'on eût légalement le droit de l'exclure à jamais. Mais quelle garantie satisfaisante pouvait-il donner? Était-il possible de rédiger un acte du parlement en termes plus clairs que tous les actes qui ordonnaient que le doyenné de Christ-Church fût protestant? Était-il possible d'exprimer une promesse en termes plus forts que ceux par lesquels Jacques avait à plusieurs reprises déclaré qu'il respecterait strictement les droits légaux du clergé anglican? Si la loi ou

l'honneur avaient pu l'enchaîner, il n'aurait jamais été obligé de s'enfuir de son royaume. Si la loi ou l'honneur ne pouvaient l'enchaîner, pouvait-on prudemment lui permettre d'y rentrer?

Il est probable toutefois qu'en dépit de ces arguments, on aurait fait dans la convention une motion tendant à ouvrir une négociation avec Jacques, motion qui aurait été soutenue par la grande masse des Tories, si en cette occasion Jacques n'eût pas été, comme dans toutes les autres, son pire ennemi. Chaque courrier qui arrivait de Saint-Germain apportait des nouvelles qui refroidissaient l'ardeur de ses partisans. Le roi ne jugeait pas digne de lui de feindre des regrets pour ses erreurs passées ou de promettre qu'il se corrigerait. Il publia un manifeste dans lequel il disait que son souci constant avait été de gouverner avec justice et modération son peuple, qui s'était laissé entraîner à la ruine par des griefs imaginaires [1]. Sa folie et son obstination firent que ceux qui désiraient le plus le voir rétablir sur son trône, à des conditions raisonnables, sentirent qu'en proposant de traiter en ce moment avec lui, ils feraient tort à la cause qu'ils voulaient servir. Ils se décidèrent donc à s'unir avec une autre fraction des Tories dont Sancroft était le chef. Sancroft s'imaginait qu'il avait trouvé un plan qui permettait de pourvoir au gouvernement du pays sans rappeler Jacques, et sans cependant le dépouiller de sa couronne. Ce plan était une régence. Les plus obstinés des théologiens qui avaient prêché la doctrine de l'obéissance passive n'avaient jamais soutenu qu'on devait cette obéissance à un enfant ou à un fou. Il était universellement reconnu que lorsque le souverain légitime était intellectuellement incapable de remplir ses fonctions, on pouvait nommer un député pour agir à sa place, et

[1] Lettre aux lords du conseil, 4-14 janvier 1688-89. — Journal de Clarendon, 9-19 janvier.

que quiconque résistait au député, en se prévalant d'un ordre donné par le prince au berceau, ou en proie à la folie, encourait justement les peines de la rébellion. La stupidité, la perversité, la superstition, tel était le raisonnement du primat, avaient rendu Jacques aussi incapable de régler ses domaines que l'enfant dans les langes, ou que les aliénés qui grimaçaient et balbutiaient sur la paille de Bedlam. Il fallait prendre le parti qu'on avait pris lorsque Henri VI était enfant, et plus tard encore, quand il tomba en léthargie. Jacques ne pouvait pas être roi de fait, mais il pouvait continuer à être roi en apparence. Les ordonnances seraient encore rendues en son nom. Son effigie et sa devise figureraient encore sur la monnaie et sur le grand sceau. Les actes du parlement continueraient à être datés des années de son règne. Mais l'administration lui serait enlevée et serait confiée à un régent nommé par les états du royaume. Sancroft soutenait gravement qu'en agissant ainsi le peuple resterait fidèle à son serment d'allégeance ; que les serments de féauté prêtés au roi seraient strictement remplis, et que l'Anglican le plus orthodoxe pourrait sans aucun scrupule de conscience accepter un emploi sous le régent [1].

[1] Il semble incroyable que quelqu'un ait pu s'en laisser imposer par de tels non-sens. Je crois donc devoir citer les paroles de Sancroft, qui existent encore, écrites de sa propre main :

« La capacité politique ou l'autorité du roi, ainsi que son droit dans le gouvernement, sont parfaits et ne peuvent faillir ; mais sa personne étant humaine et mortelle, et pas autrement privilégiée que le reste de l'humanité, est sujette à tous les défauts et à toutes les faiblesses de la nature. Il peut donc être incapable de diriger le gouvernement et de dispenser la justice qu'il doit, soit par enfance, vieillesse, folie, délire ou apathie, soit par infirmité naturelle ou accidentelle, ou enfin par de certains préjugés invétérés d'esprit, engendrés et fortifiés par l'éducation et l'habitude, relativement à des partis pris déraisonnables sur des sujets entièrement incompatibles et inconciliables avec les lois, la religion, la paix, et la véritable politique du royaume. Dans tous ces cas, il doit y avoir une ou plusieurs personnes chargées de suppléer, d'une ma-

L'opinion de Sancroft avait un grand poids pour tout le parti tory et surtout pour le clergé. Une semaine avant le jour fixé pour la réunion de la convention, une grave compagnie s'assembla à Lambeth-Palace, entendit les prières dans la chapelle, dîna avec le primat et tint ensuite consultation sur l'état des affaires publiques. Cinq suffragants de l'archevêque, qui avaient partagé ses périls et sa gloire pendant l'été précédent, étaient présents. Les comtes de Clarendon et d'Ailesbury représentaient le torysme laïque ; le sentiment unanime de la réunion parut être que ceux qui avaient prêté à Jacques le serment d'allégeance pouvaient le lui retirer, mais qu'ils ne pouvaient consciencieusement donner à un autre le titre de roi [1].

Ainsi deux fractions du parti tory, l'une qui désirait un accommodement avec Jacques, l'autre qui était opposée à tout accommodement, s'accordaient à soutenir le plan de régence. Mais une troisième fraction qui, bien que très-peu nombreuse, avait un grand poids et une grande influence, recommandait un plan très-différent. Les chefs de ce petit parti étaient Danby et l'évêque de Londres dans la chambre des lords, et sir Robert Sawyer dans la chambre des communes. Ils croyaient avoir trouvé un moyen d'effectuer une révolution complète sous des formes strictement légales. Il était contraire à tout principe, disaient-ils, qu'un roi fût détrôné par ses

nière vicariale, à sa personne, à son pouvoir et à son autorité, et de diriger les affaires publiques. Cela fait, j'ajouterai que toutes les procédures, autorisations, lettres patentes publiées comme jadis, sont légales et valides en tout, que l'allégeance du peuple reste toujours la même, que ses serments et ses obligations ne sont en rien empêchés. — Aussi longtemps que le gouvernement marche d'après l'autorité du roi et en son nom, tous les liens sacrés et toutes les formes établies de procédure sont maintenus, et la conscience d'aucun homme n'est chargée de quoi que ce soit qu'il doive se faire scrupule d'entreprendre » — Tanner, Mss. — Doyly, *Vie de Sancroft.* Ce n'est pas sans raison que les créatures de Jacques s'amusaient de l'anglais du bon archevêque.

[1] Evelyn, 15 janvier 1688-89.

sujets, et il n'était pas nécessaire de le déposer. Il avait, par sa fuite, abdiqué son pouvoir et sa dignité. Le trône était positivement vacant. Tous les jurisconsultes constitutionnels admettaient que le trône d'Angleterre ne pouvait pas être un seul instant vacant. Le plus proche héritier avait donc droit de prendre la couronne. Mais quel était le plus proche héritier? La naissance de l'enfant qui avait été emmené en France avait été entourée de nombreuses circonstances suspectes. Les autres membres de la famille royale et la nation avaient droit d'exiger que tous les doutes fussent éclaircis. Une enquête avait été solennellement demandée au nom de la princesse d'Orange par son mari, et aurait été faite si les personnes accusées de fraude n'avaient pas pris un parti que, dans des circonstances ordinaires, on aurait pu considérer comme une preuve décisive de culpabilité. Elles n'avaient pas voulu attendre l'issue d'une enquête parlementaire solennelle; elles s'étaient enfuies dans un pays étranger; elles avaient emmené l'enfant avec elles, ainsi que toutes les femmes de chambre françaises et italiennes qui avaient dû être complices de la fraude s'il y en avait eu une, et qui auraient en conséquence été soumises à une rigoureuse interrogation contradictoire. Admettre sans enquête les droits de l'enfant était impossible, et ceux qui s'intitulaient ses parents avaient rendu l'enquête impossible. Il fallait donc qu'un jugement par défaut fût prononcé contre lui. Si on lui faisait tort, ce n'était pas la nation qui lui faisait tort, mais ceux dont l'étrange conduite, à l'époque de sa naissance, avait donné à la nation le droit de demander une enquête, et qui avaient ensuite évité cette enquête par la fuite. Il pouvait donc, en toute justice, être considéré comme un prétendant. La couronne avait été ainsi dévolue à la princesse d'Orange : elle était actuellement reine régnante. Les chambres n'avaient qu'à la proclamer. Elle pouvait, si elle le voulait, faire de sor mari son premier

ministre, et même, avec le consentement du parlement, lui donner le titre de roi.

Les personnes qui préféraient ce plan à tout autre étaient peu nombreuses, et il était certain de rencontrer l'opposition de tous ceux qui conservaient encore quelque bon vouloir à l'égard de Jacques et par tous les partisans de Guillaume. Cependant Danby, confiant dans sa connaissance des partis parlementaires et sachant ce que peut accomplir un petit escadron volant, lorsque de grands partis se balancent à peu près, n'était pas sans espérance de tenir en suspens l'issue de la lutte, jusqu'à ce que les Whigs et les Tories à la fois, désespérant d'une victoire complète et craignant les conséquences d'un retard, lui permissent d'agir comme arbitre. Il n'est pas impossible qu'il eût réussi si ses efforts avaient été secondés, et surtout s'ils n'eussent pas été contrecarrés par celle qu'il voulait élever à l'apogée de la grandeur humaine. Tout pénétrant qu'il fût et malgré sa connaissance des affaires, il ignorait entièrement le caractère de Marie et ses sentiments pour son époux, et l'ancien précepteur de la princesse, Compton, n'était pas mieux informé. Les manières de Guillaume étaient froides et sèches, sa constitution était maladive, et son caractère n'était rien moins qu'aimable; ce n'était pas l'homme qu'on aurait pu croire capable d'inspirer une violente passion à une belle jeune femme de vingt-six ans. On savait qu'il n'avait pas toujours été fidèle à sa femme, et les colporteurs de nouvelles avaient raconté qu'elle ne vivait pas heureuse avec lui. Les plus fins politiques ne soupçonnaient donc pas qu'avec tous ces défauts il avait obtenu sur le cœur de Marie un empire tel que les princes les plus renommés pour leurs succès galants, François Ier et Henri IV, Louis XIV et Charles II, n'en avaient jamais conquis sur le cœur d'aucune femme, et que les trois royaumes de ses ancêtres n'avaient de prix aux yeux de Marie que parce qu'en les léguant à son époux elle lui

prouvait combien son affection était forte et désintéressée. Dans la profonde ignorance où il était des sentiments de Marie, Danby lui assurait qu'il défendrait ses droits, et que si elle voulait le soutenir, il espérait la placer seule sur le trône[1].

Le plan des Whigs était simple et conséquent. D'après leur doctrine, le fondement du gouvernement était un contrat exprimé d'une part par le serment d'allégeance, de l'autre par le serment de couronnement, et toutes les obligations imposées par ce contrat étaient réciproques. Ils soutenaient qu'un souverain qui abusait grossièrement de son pouvoir pouvait être légalement combattu et détrôné par son peuple. Que Jacques eût abusé de son pouvoir, ce n'était pas un fait niable, et tout le parti whig était prêt à déclarer qu'il en était déchu. Savoir si le prince de Galles était un enfant supposé était un point qui ne valait pas la peine d'être discuté. On possédait maintenant pour l'exclure du trône des raisons beaucoup plus fortes que toutes celles qu'on pouvait tirer des circonstances de sa naissance. Un enfant apporté dans une bassinoire à la couche royale pourrait peut-être devenir un bon roi d'Angleterre. Mais on savait qu'il n'y avait pas à espérer cela d'un enfant élevé par un père qui était le plus stupide et le plus obstiné des tyrans, dans une contrée étrangère, siége du despotisme et de la superstition, dans une contrée d'où les dernières traces de liberté avaient disparu, où les états généraux avaient cessé de se réunir, où depuis longtemps les parlements enregistraient, sans une seule remontrance, les édits les plus oppressifs du souverain; où la valeur, le génie, la science, ne semblaient exister que pour l'agrandissement d'un seul homme; où l'adulation était la principale affaire de la presse, de la chaire et du théâtre, et où l'un des princi-

[1] Journal de Clarendon, 24 décembre 1688. — Burnet, I, 819. *Humbles propositions en faveur de la princesse d'Orange*, 28 janvier 1689.

paux sujets sur lesquels s'exerçât cette adulation était la persécution barbare de l'Église réformée. Était-il probable qu'avec une pareille éducation et placé dans une telle situation, l'enfant apprît à respecter les institutions de son pays natal? N'était-il pas évident, au contraire, qu'il serait élevé pour être l'esclave des Jésuites et des Bourbons, et que ses préjugés contre les lois de l'Angleterre seraient encore plus violents, s'il était possible, que ceux d'aucun des Stuarts ses prédécesseurs?

Les Whigs ne pensaient pas d'ailleurs que dans l'état où se trouvait le pays une dérogation à la règle ordinaire de succession fût un mal. Ils étaient d'avis que tant que cette règle n'aurait pas été violée, les doctrines du droit héréditaire inaliénable et de l'obéissance passive continueraient à être approuvées par la cour, à être prêchées par le clergé, et conserveraient un grand empire sur l'esprit public. L'opinion que les fonctions royales sont d'institution divine, dans un sens différent de celui que tout gouvernement est d'institution divine, continuerait encore à prévaloir. Il était évident que la constitution ne serait jamais en sûreté tant que cette superstition ne serait pas éteinte; car une monarchie réellement limitée ne peut longtemps exister dans une société qui regarde la monarchie comme une chose divine, et les limites imposées à cette monarchie comme de pures inventions humaines. La royauté, pour exister en parfaite harmonie avec nos libertés, ne devait pas se flatter d'un titre plus élevé et plus vénérable que celui en vertu duquel nous exerçons nos libertés. Le roi devait donc être regardé comme un magistrat, magistrat très-élevé et digne du plus grand respect, à la vérité, mais soumis à la loi comme tous les autres magistrats, et ne tirant son pouvoir du ciel que dans le même sens où l'on pourrait dire que le pouvoir des lords et de la chambre des communes remonte à la même origine. La meilleure manière d'accomplir ce changement salutaire était d'in-

terrompre le cours ordinaire de la succession. Sous des souverains qui considéreraient presque comme des actes de haute trahison de prêcher la non-résistance et la théorie du gouvernement patriarcal, sous des souverains dont l'autorité, sortie des résolutions des deux chambres, ne pourrait jamais remonter plus haut que sa source, on risquerait peu d'être soumis à une oppression semblable à celle qui avait poussé deux générations d'Anglais à prendre les armes contre deux générations de Stuarts. Pour tous ces motifs, les Whigs étaient prêts à déclarer le trône vacant, à le remplir par l'élection, et à imposer au prince choisi par eux des conditions capables d'assurer leur pays contre un mauvais gouvernement.

Le temps était venu où il fallait que ces grandes questions fussent décidées. Le 22 janvier, à la pointe du jour, les représentants des comtés et des bourgs remplissaient la chambre des communes. Sur les bancs apparaissaient des figures bien connues sous le règne de Charles II, mais qu'on n'avait pas revues sous son successeur. Beaucoup de ces *squires* tories et de ces besogneux familiers de la cour qui avaient été envoyés en foule au parlement de 1685 avaient cédé la place aux hommes du vieux *parti du Pays*, aux hommes qui avaient chassé la cabale du pouvoir, qui avaient voté l'acte de l'*habeas corpus* et envoyé le bill d'exclusion à la chambre des lords. Parmi eux on voyait Powle, si profondément versé dans l'histoire et la législation parlementaires, et qui se distinguait par ce genre d'éloquence qui est nécessaire lorsque de graves questions sont solennellement agitées dans les assemblées; et sir Thomas Littleton, homme très-versé dans la politique européenne, doué d'une logique pénétrante et ardente, qui souvent avait réveillé la chambre fatiguée et décidé les débats lorsque, après une longue séance, on avait allumé les flambeaux. Là se voyait aussi William Sacheverell, orateur dont les

grandes qualités parlementaires étaient encore, bien des années plus tard, le thème favori des vieillards qui vécurent assez pour voir les luttes de Walpole et de Pulteney[1]. A ces hommes éminents était joint sir Robert Clayton, le plus riche marchand de Londres, dont le palais, dans Old-Jewry, surpassait en splendeur les palais aristocratiques de Lincoln's-Inn-Fields et de Covent-Garden, dont la villa, construite au milieu des collines du comté de Surrey, était décrite comme un Éden, dont les banquets rivalisaient avec ceux des rois, et dont la judicieuse munificence, qu'attestent encore de nombreux monuments publics, lui avait obtenu dans les annales de la Cité une place qui ne le cédait qu'à celle de Gresham. Dans le parlement qui se réunit à Oxford en 1681, Clayton avait, comme représentant de la capitale et à la requête de ses constituants, proposé d'adopter le bill d'exclusion, et sa motion avait été secondée par lord Russell. En 1685, la Cité, privée de ses franchises et gouvernée par des créatures de la cour, avait envoyé quatre représentants tories. Mais la vieille charte avait été rétablie, et Clayton avait été élu de nouveau par acclamation[2]. John Birch ne doit pas non plus être passé sous silence. Il avait débuté dans la vie comme charretier, mais avait abandonné sa charrette pendant la guerre civile, s'était fait soldat, s'était élevé au grade de colonel dans l'armée de la république, avait montré de grands talents pour les affaires dans de hauts emplois financiers, avait siégé plusieurs années au parlement, et tout en conservant jusqu'à la fin les manières rudes et le langage plébéien de sa jeunesse, avait, par son grand sens et son esprit naturel, conquis l'attention de la chambre des communes, et était regardé par les plus accomplis dialecti-

[1] Burnet, I, 389, avec les notes du président Onslow.

[2] Journal d'Evelyn, 26 septembre 1672, 12 octobre 1679, 13 juillet 1700. — Seymour, *Description de Londres*.

ciens de son époque comme un adversaire formidable[1]. Ces hommes étaient les plus remarquables des vétérans qui revinrent à la vie publique après une longue retraite. Mais ils furent bientôt rejetés dans l'ombre par deux jeunes Whigs qui siégèrent en ce grand jour pour la première fois, qui s'élevèrent aux plus hautes fonctions de l'État, qui résistèrent ensemble aux plus formidables attaques des factions, et qui, après avoir été longtemps renommés comme hommes d'État, orateurs et patrons magnifiques du génie et de la science, moururent à quelques mois d'intervalle l'un de l'autre, peu de temps après l'avénement de la maison de Brunswick. Ces deux hommes étaient Charles Montague et John Somers.

Il nous faut mentionner encore un autre nom, un nom qui n'était alors connu que d'un petit cercle de philosophes, et qu'on ne prononce maintenant au delà du Gange et du Mississipi qu'avec des expressions de respect plus grandes que celui qu'on accorde à la mémoire des plus remarquables guerriers et des plus grands chefs d'État. Au milieu de la foule des membres silencieux apparaissait le front majestueux et la face pensive d'Isaac Newton. La célèbre université à laquelle son génie avait déjà imprimé un caractère particulier, qu'il est encore aujourd'hui facile de distinguer après un intervalle de cent soixante ans, l'avait envoyé à la convention, où il siégeait dans sa grandeur modeste, ami prudent mais fidèle de la liberté civile et religieuse.

Le premier acte des communes fut de choisir un président, et le choix qu'elles firent indiqua, de manière à ne pas s'y tromper, leur opinion sur les grandes questions qu'il fallait décider. Il avait été entendu, jusqu'à la veille de la réunion, que Seymour serait élu. Il avait siégé déjà comme président pendant les années précédentes. Il avait des titres très-divers et très-

[1] Burnet, I, 588, avec la note du président Onslow.

nombreux à la considération : la naissance, la fortune, la science, l'expérience et l'éloquence. Il avait été longtemps à la tête d'une ligue puissante des membres des comtés de l'Ouest. Quoique Tory, il avait, dans le dernier parlement, dirigé avec une habileté et un courage remarquables l'opposition contre le papisme et le pouvoir arbitraire. Il avait été du nombre des premiers gentilshommes qui s'étaient rendus au quartier général hollandais à Exeter, et avait été l'auteur de cette association par laquelle tous les partisans du prince s'étaient engagés à vaincre ou à périr ensemble. Mais quelques heures avant la réunion des chambres, la rumeur que Seymour était opposé à la déclaration de vacance du trône se répandit. Aussitôt donc que les bancs se furent remplis, le comte de Wiltshire, qui représentait le Hampshire, se leva et proposa que Powle fût élu président. Sir Vere Fane, membre pour le comté de Kent, seconda la motion. On aurait pu, toutefois, élever une objection plausible, car on savait qu'une pétition allait être présentée contre l'élection de Powle; mais le cri général de la chambre l'appelait au fauteuil, et les Tories crurent prudent d'acquiescer[1]. La masse fut donc posée sur le bureau, l'appel nominal commença, et on prit note des noms des absents.

Pendant ce temps-là les pairs, au nombre de cent environ, s'étaient réunis, avaient choisi Halifax pour leur président, et avaient nommé plusieurs légistes éminents pour remplir les fonctions qui dans les parlements réguliers appartiennent aux juges. Il y eut pendant tout ce jour-là de fréquentes communications entre les chambres. Elles s'accordèrent à prier le prince de continuer à gouverner jusqu'à ce qu'il connût leur décision, à lui exprimer toute leur reconnaissance pour la délivrance qu'il avait accomplie avec l'aide de Dieu, et à ordonner

[1] Citters, 22 janvier-1er février 1689. — Grey, *débats*.

que le 31 janvier serait dorénavant observé comme un jour d'actions de grâce pour cette délivrance[1].

Jusqu'alors aucune différence d'opinion ne s'était manifestée; mais des deux côtés on se préparait pour la lutte. Les Tories étaient forts dans la chambre haute et faibles dans la chambre basse, et ils savaient que la chambre qui en cette circonstance prendrait une décision acquerrait un grand avantage sur l'autre. Il n'y avait pas la moindre chance que les communes envoyassent aux lords un vote favorable au plan de régence; mais si, au contraire, un vote pareil était envoyé des lords aux communes, il n'était pas absolument impossible que beaucoup des représentants wighs ne fussent disposés à consentir plutôt que de prendre la grave responsabilité d'occasionner des discordes et de causer un délai à un moment de crise qui demandait de l'union et de la célérité. Les communes avaient décidé que le lundi 28 janvier elles prendraient en considération l'état de la nation. Les lords tories proposèrent donc, le vendredi 25, de discuter immédiatement les grandes affaires pour lesquelles ils avaient été convoqués. Mais leurs intentions furent pénétrées et leur tactique déjouée par Halifax, qui depuis son retour d'Hungerford s'était aperçu que le nouveau gouvernement ne pouvait être établi que sur des principes whigs, et qui depuis cette époque s'était étroitement allié avec les Whigs. Devonshire proposa d'ajourner jusqu'au mardi 29. « Pendant ce temps-là, dit-il avec plus de vérité que de prudence, il nous viendra de la chambre basse des éclaircissements qui serviront à nous guider. » Sa motion passa, mais son langage fut sévèrement censuré par quelques-uns de ses collègues comme dérogatoire à la dignité de leur ordre[2].

[1] Procès-verbaux des lords et des communes, 31 janvier 1689. — Citters et journal de Clarendon, même date.

[2] Procès-verbaux des lords, 25 janvier 1688-89. — Journal de Clarendon, 23, 25 janvier.

Le 28, les communes se formèrent en comité. Un membre, qui plus de trente ans auparavant avait été un des lords de Cromwell, Richard Hampden, fils de l'illustre chef des Têtes-Rondes et père de l'homme infortuné qui, à force d'argent et de soumissions dégradantes, avait échappé à la vengeance de Jacques, fut placé dans le fauteuil, et alors le grand débat commença.

Il fut bientôt évident qu'une écrasante majorité considérait Jacques comme n'étant plus roi. Gilbert Dolben, fils du dernier archevêque d'York, fut le premier à déclarer qu'il était de cette opinion. Il fut soutenu par plusieurs membres, et particulièrement par le hardi et véhément Wharton, par Sawyer, qui par sa ferme opposition au pouvoir de dispense avait jusqu'à un certain point expié ses vieilles fautes, par Maynard, dont la voix affaiblie par l'âge ne s'entendait plus sur les bancs éloignés, mais qui commandait encore le respect de tous les partis, et par Somers, dont l'éloquence lumineuse et les connaissances immenses et variées se déployèrent ce jour-là pour la première fois dans l'enceinte du parlement. Le front sans rougeur et la langue déliée de sir William Williams appartenaient au même parti. Williams s'était déjà compromis dans les excès de la pire des oppositions et du pire des gouvernements. Il avait persécuté des Papistes innocents et des Protestants innocents. Il avait été le patron d'Oates et l'instrument de Petre. Son nom était associé à une violence séditieuse que tous les Whigs respectables se rappelaient avec regret et avec honte, et à des caprices de despotisme abhorrés de tous les Tories respectables. Il n'est pas facile de comprendre comment des hommes peuvent vivre sous le poids d'une telle infamie; mais cette infamie n'était pas encore assez pour Williams. Il n'eut pas honte d'attaquer le maître déchu auquel il s'était vendu pour accomplir une œuvre qu'aucun honnête homme dans les cours de justice ne voulait

entreprendre, et dont il avait, depuis six mois à peine, accepté un titre de baronnet comme récompense de sa servilité.

Trois membres seulement osèrent s'opposer à ce qui était évidemment le sentiment général de l'assemblée. Sir Christophe Musgrave, respectable gentilhomme tory de grand poids et de grands talents, suggéra quelques doutes. Heneage Finch laissa échapper quelques expressions qu'on pouvait interpréter comme un désir d'entamer des négociations avec le roi. Cette insinuation fut si mal reçue qu'il se hâta de l'expliquer. Il protesta qu'il avait été mal compris. Il était convaincu qu'il n'y avait pas sous un tel prince de sécurité pour la religion, la liberté ou la propriété. Rappeler le roi Jacques, ou traiter avec lui, serait suivre une ligne de conduite fatale; mais beaucoup de personnes qui n'auraient jamais consenti à ce qu'il exerçât le pouvoir royal éprouvaient des scrupules de conscience à l'idée de la prise du titre de roi. Il y avait un moyen d'éluder toutes les difficultés, une régence. Cette proposition trouva si peu de faveur que Finch n'osa pas demander un vote. Richard Fanshaw, vicomte Fanshaw, du royaume d'Irlande, dit quelques mots en faveur de Jacques, et recommanda un ajournement; mais sa recommandation fut reçue par un cri général de désapprobation. Les membres, les uns après les autres, se levèrent pour représenter combien il était important de se hâter. Chaque minute, disait-on, était précieuse, l'anxiété publique était grande, le commerce était suspendu. La minorité se soumit donc de mauvaise humeur, et permit au parti prédominant de suivre la ligne de conduite qu'il préférait.

Quelle serait cette ligne de conduite? cela n'était pas parfaitement clair, car la majorité se composait de deux catégories distinctes. Une de ces catégories se composait de Whigs passionnés et véhéments, qui, s'ils eussent pu suivre leurs propres instincts, auraient donné aux

mesures de la convention un caractère décidément révolutionnaire. L'autre catégorie admettait qu'une révolution était nécessaire; mais elle ne la regardait que comme un mal nécessaire, qu'elle désirait autant que possible déguiser sous l'apparence de la légitimité. La première catégorie demandait qu'on reconnût nettement le droit qu'avaient les sujets de détrôner les mauvais princes. La seconde désirait délivrer le pays d'un mauvais prince, sans promulguer aucune doctrine dont on pût à l'avenir abuser dans le but d'affaiblir la juste et salutaire autorité des monarques futurs. La première catégorie insistait surtout sur le mauvais gouvernement du roi; la dernière insistait surtout sur sa fuite. La première catégorie le considérait comme ayant perdu la couronne : la dernière, comme l'ayant résignée. Il n'était pas facile de rédiger une formule qui pût plaire à tous ceux dont il était nécessaire d'obtenir le soutien. Mais enfin, en s'inspirant des idées des différents partis, on parvint à rédiger une résolution qui satisfaisait tout le monde. On déclara que le roi Jacques II, s'étant efforcé de renverser le pacte originel conclu entre le roi et le peuple, ayant, d'après l'avis de Jésuites et d'autres personnes criminelles, violé les lois fondamentales, et s'étant enfui du royaume, avait abdiqué le gouvernement, et qu'en conséquence le trône était devenu vacant.

Cette résolution a été plusieurs fois soumise à une critique aussi minutieuse et aussi sévère que toutes celles qui aient jamais été appliquées à un document écrit de main humaine; et peut-être n'y eut-il jamais un document qui pût moins supporter la critique. Il est vrai qu'un roi peut encourir la déchéance en abusant grossièrement de son pouvoir. Il est également vrai qu'un roi qui s'enfuit sans prendre aucune mesure pour l'administration du royaume, et qui laisse son peuple dans l'état d'anarchie, peut, sans forcer violem-

ment le sens des mots, être dit avoir abdiqué ses fonctions. Mais aucun écrivain intelligent ne voudra affirmer qu'une longue et mauvaise administration et une désertion unies ensemble équivalent à un acte d'abdication. Il est évident en outre que la mention des Jésuites et des autres mauvais conseillers de Jacques affaiblit, au lieu de la fortifier, l'accusation portée contre Jacques, car on doit assurément plus d'indulgence à un homme égaré par des conseils pernicieux qu'à un homme qui fait le mal par l'impulsion de son propre esprit. Il est donc oiseux d'examiner ces paroles mémorables comme nous examinerions un chapitre d'Aristote ou de Hobbes. De telles paroles doivent être considérées non comme des paroles, mais comme des actes. Si elles atteignent le but qu'elles se proposent, elles sont rationnelles, quelque contradictoires qu'elles puissent être. Si elles n'atteignent pas leur but, elles sont absurdes, quand même elles apporteraient avec elles leur démonstration. L'essence de la politique est la transaction ; la logique, au contraire, n'admet aucune transaction. Il n'est donc pas étrange que quelques-uns des documents politiques les plus importants et les plus utiles puissent être rangés parmi les compositions les plus illogiques. Le but de Somers, de Maynard et des autres hommes éminents qui rédigèrent cette motion célèbre, n'était pas de laisser à la postérité un modèle de définition et de division, mais de rendre impossible la restauration d'un tyran, et de placer sur le trône un souverain sous lequel la loi et la liberté pussent être en sécurité. On atteignit ce but en se servant d'un langage que dans un traité philosophique on critiquerait justement comme inexact et confus. Les membres de la motion se souciaient peu que leur majeure fût d'accord avec leur conclusion, si la majeure leur procurait deux votes, et si la conclusion leur en procurait autant. En réalité, la beauté de cette motion consiste dans son incohé-

quence. Il y avait une phrase pour chaque fraction de la majorité. La mention du contrat originel satisfaisait les disciples de Sidney. Le mot abdication conciliait les politiques d'une école plus timide. Il y avait incontestablement bien des Protestants fervents que réjouissait la censure jetée sur les Jésuites. Pour l'homme d'État véritable, la seule clause importante était celle qui déclarait le trône vacant, et si cette clause était adoptée, il se souciait peu de savoir de quel préambule elle pouvait être précédée. Les forces ainsi réunies rendaient toute résistance inutile. La motion fut adoptée par le comité sans aller aux voix. On décida que le rapport serait immédiatement rédigé. Powle reprit le fauteuil, la masse fut placée sur le bureau; Hampden fit le rapport, la chambre l'adopta séance tenante, et ordonna au rapporteur d'aller le remettre à la chambre des lords [1].

Le lendemain, les lords s'assemblèrent de bonne heure. Les bancs des pairs spirituels et temporels étaient tous occupés. Hampden parut à la barre et remit la résolution des communes entre les mains d'Halifax. La chambre haute se forma en comité, et Danby prit le fauteuil.

La discussion fut bientôt interrompue par la réapparition de Hampden, porteur d'un nouveau message. La chambre reprit sa séance, et émit l'avis que les communes venaient de déclarer par un vote qu'il était incompatible avec le bonheur et la sécurité d'une nation protestante d'être gouvernée par un roi papiste. Les pairs donnèrent un assentiment unanime et immédiat à cette résolution, quelque inconciliable qu'elle fût avec la doctrine du droit héréditaire inaliénable. Le principe qu'on affirmait ainsi a toujours été tenu pour sacré par tous les hommes d'État protestants, et jamais aucun

[1] Procès-verbaux des communes, 28 janvier 1688-89. — *Débats* de Grey. — Citters, 29 janvier - 8 février. Si les détails des *débats* de Grey sont exacts, Citters doit s'être trompé dans ce qu'il dit du discours de Sawyer.

catholique romain raisonnable n'y a fait la moindre objection. Si nos souverains, comme les présidents des États-Unis, étaient de purs magistrats civils, il ne serait pas facile de justifier une telle restriction ; mais le gouvernement suprême de l'Église anglicane est uni à la couronne d'Angleterre, et il n'y a pas d'intolérance à dire qu'une Église ne doit pas être soumise à un chef qui la regarde comme schismatique et hérétique ».

Après cette courte interruption, les lords se reformèrent en comité. Les Tories insistèrent pour que leur plan fût discuté avant que le vote des communes qui déclarait le trône vacant fût pris en considération. On le leur concéda, et on posa la question de savoir si une régence exerçant le pouvoir royal pendant la vie de Jacques, en son nom, serait le meilleur moyen de préserver les lois et les libertés de la nation.

Le débat fut long et animé. Les principaux orateurs en faveur d'une régence furent Rochester et Nottingham. Halifax et Danby soutenaient l'autre opinion. Le primat, chose étrange à dire, ne parut pas, quoique les pairs tories l'eussent instamment pressé de se placer à leur tête. Son absence lui attira plus d'une censure outrageante, et ses apologistes eux-mêmes n'ont pu trouver à sa conduite aucune explication qui lui fasse honneur[2]. Le plan de régence lui appartenait. Quelques jours auparavant, dans un document écrit de sa propre main, il avait déclaré que ce plan était évidemment le meilleur qu'on pût adopter. Les délibérations des lords partisans de ce plan s'étaient tenues sous son propre toit. La situation lui faisait évidemment un devoir de déclarer ses pensées. Personne ne pouvait le soupçonner de lâcheté personnelle ou d'une cupidité vulgaire. Il est probable qu'une crainte toute nerveuse

[1] Procès-verbaux des lords et des communes, 29 janvier 1688-89.

[2] Journal de Clarendon, 21 janvier 1688-89. — Burnet, I, 813; et Doyly, *Vie de Sancroft*.

l'empêcha seule de rien faire en ces circonstances importantes; mais il aurait dû savoir que dans sa situation ne rien faire était mal faire. Un homme que ses scrupules empêchent, dans une crise importante, de prendre sur lui une grave responsabilité doit être également assez scrupuleux pour ne pas accepter la place de premier ministre de l'Église et de premier pair du royaume.

Il n'est pas étonnant, toutefois, que l'esprit de Sancroft ait été mal à l'aise, car il ne pouvait être assez aveugle pour ne pas apercevoir cette vérité évidente que le plan qu'il recommandait était entièrement inconciliable avec tout ce que lui et ses confrères avaient enseigné pendant plusieurs années. La doctrine dont l'Église anglicane s'était longtemps glorifiée était que le roi avait un droit divin et imprescriptible au pouvoir royal, et qu'on ne pouvait résister au pouvoir royal, même lorsque le souverain en abusait grossièrement. Cette doctrine signifiait-elle réellement que le roi avait seulement le droit divin et inaliénable d'avoir son effigie et son nom gravé sur un sceau qu'on emploierait journellement, en dépit de lui, à fournir à ses ennemis des moyens de lui faire la guerre, et à envoyer ses amis à la potence pour lui avoir obéi? Tout le devoir d'un fidèle sujet consistait-il à employer le mot de roi? S'il en était ainsi, Fairfax à Naseby, et Bradshaw dans la haute cour de justice, avaient accompli tous les devoirs de fidèles sujets; car Charles avait toujours été désigné par les généraux qui commandaient contre lui, et même par les juges qui le condamnèrent, sous son titre de roi. Rien dans la conduite du long parlement n'avait été aussi sévèrement blâmé par l'Église que le moyen ingénieux par lequel on avait employé le nom de Charles contre lui-même. Tous les ministres de l'Église avaient reçu l'ordre de signer une déclaration condamnant comme déloyale la fiction par laquelle l'autorité du souverain avait été séparée de sa

personne[1]; et cependant cette fiction déloyale était maintenant considérée par le primat et par plusieurs de ses suffragants comme la seule base sur laquelle ils pussent pour se conformer strictement aux principes chrétiens ériger un gouvernement.

La distinction que Sancroft avait empruntée aux Têtes Rondes de la génération précédente renversait de fond en comble ce système politique que l'Église et les universités prétendaient avoir appris dans saint Paul. Le Saint-Esprit, avait-on répété mille fois, avait ordonné aux Romains d'être soumis à Néron. Maintenant on semblait prétendre que le sens de ce précepte était seulement de commander aux Romains de donner à Néron le titre d'Auguste. Ils étaient parfaitement libres après cela de le chasser au delà de l'Euphrate, de le laisser vivre des libéralités des Parthes, de lui résister par la force s'il essayait de revenir, de punir tous ceux qui lui portaient secours ou qui correspondaient avec lui, et de transférer le pouvoir tribunitien et le pouvoir consulaire, la présidence du sénat et le commandement des légions, à Galba et à Vespasien.

L'analogie que l'archevêque s'imaginait avoir découverte entre la situation d'un roi obstiné et pervers, et la situation d'un roi insensé, ne supportait pas un moment d'examen. Il était clair que si Jacques eût été simplement un gentilhomme campagnard ou un marchand, aucun tribunal ne l'aurait regardé comme incapable d'exécuter un contrat ou un testament. Il était insensé comme tous les mauvais rois le sont, comme l'avait été Charles I[er] lorsqu'il envoya saisir les cinq membres, comme l'avait été Charles II lorsqu'il conclut le traité de Douvres. Si cette sorte de folie mentale autorisait les sujets à retirer leur obéissance aux princes, la doctrine de non-résistance était entièrement renversée, et tout ce qu'admettaient les Whigs était entièrement établi.

[1] Voyez l'acte d'uniformité.

Quant au serment d'allégeance, à l'égard duquel Sancroft et ses disciples montraient tant de sollicitude, une chose au moins est certaine, c'est que de quelque côté que se trouvât la raison, ils étaient eux dans le faux. Les Whigs soutenaient que certaines conditions sont impliquées dans le serment d'allégeance, que le roi avait violé ces conditions, et que par conséquent le serment avait perdu sa force. Mais si la doctrine whig était fausse, si le serment obligeait encore, comment des hommes de sens pouvaient-ils réellement croire qu'ils eussent échappé au parjure en votant pour une régence? Pouvaient-ils affirmer qu'ils gardaient réellement leur serment à Jacques, lorsque, en dépit des protestations que ce dernier faisait devant toute l'Europe, ils autorisaient une autre personne à recevoir les revenus royaux, à convoquer et à proroger les parlements, à créer des ducs et des comtes, à nommer des évêques et des juges, à pardonner des coupables, à commander les forces de l'État, à conclure des traités avec les puissances étrangères? Pascal aurait-il pu trouver dans tous les in-folios des Jésuites un sophisme plus méprisable que celui qui semblait suffire pour calmer les consciences des pères de l'Église anglicane?

Il était évident que le plan de régence ne pouvait être défendu qu'en vertu des principes whigs. Entre les défenseurs rationnels de la régence et la majorité de la chambre des communes, il ne pouvait pas y avoir de disputes quant à la question de droit. Restait la question d'opportunité. Et quel homme d'État pouvait sérieusement prétendre qu'il fût convenable de constituer un gouvernement à deux têtes, de donner à l'une le pouvoir royal sans la dignité royale, et à l'autre la dignité royale sans le pouvoir royal? Il était évident qu'un tel arrangement, même lorsqu'il était rendu nécessaire par l'enfance ou la folie d'un prince, avait des désavantages sérieux. Que les temps de régence étaient des

temps de faiblesse, de troubles et de malheurs, c'était là une vérité prouvée par toute l'histoire d'Angleterre, de France et d'Écosse, vérité devenue presque proverbiale. Cependant, dans un cas d'enfance ou de folie, le roi demeurait au moins passif ; il ne pouvait contrecarrer activement le régent. Ce qu'on proposait était que l'Angleterre eût deux premiers magistrats, d'un âge mûr et d'un esprit sain, se faisant une guerre mutuelle et irréconciliable. Il était absurde de vouloir laisser seulement à Jacques le titre de roi et de le priver de tout le pouvoir royal, car le titre faisait partie du pouvoir. Le mot de roi était un mot plein de prestige. Il s'associait dans l'esprit de beaucoup d'Anglais avec l'idée d'un caractère mystérieux venu d'en haut, et dans l'esprit de la presque totalité des Anglais avec l'idée d'une autorité légitime et vénérable. Assurément, si le titre emportait avec lui l'idée d'un tel pouvoir, ceux qui soutenaient que Jacques devait être privé de tout pouvoir ne pouvaient nier qu'il ne dût aussi être privé de son titre.

Combien de temps d'ailleurs pouvait durer le gouvernement anormal inventé par le génie de Sancroft? Tous les arguments qu'on faisait valoir pour l'établir pouvaient tout aussi bien être employés pour le conserver indéfiniment. Si l'enfant qu'on avait conduit en France était réellement né de la reine, il hériterait par la suite de ce droit divin et imprescriptible au titre de roi. Le même droit serait probablement transmis de Papiste en Papiste pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles tout entiers. Les deux chambres avaient résolu à l'unanimité que l'Angleterre ne serait pas gouvernée par un Papiste. Il en résulterait donc que de génération en génération des régents continueraient à administrer le gouvernement au nom d'un prince mendiant et vagabond. Il n'était pas douteux que les régents ne dussent être nommés par le parlement. L'effet de ce plan, inventé pour préserver de toute atteinte le principe sacré de la monar-

chie héréditaire, serait d'en faire une monarchie réellement élective.

On élevait encore une autre objection irréfutable contre le plan de Sancroft. Il y avait dans le livre des Statuts une loi qui avait passé aussitôt après la longue et sanglante lutte des maisons d'York et de Lancastre, et qui avait été rédigée afin d'éviter à l'avenir des calamités semblables à celles que les victoires alternatives des deux chambres avaient attirées sur la noblesse et la *gentry* du royaume. Par cette loi on déclarait que nul ne pouvait encourir les pénalités de haute trahison pour avoir adhéré à un souverain de fait. Lorsque les régicides furent mis en jugement après la restauration, quelques-uns d'entre eux soutinrent avec insistance que leur situation était prévue par la loi. Ils avaient obéi à un gouvernement de fait, dirent-ils, et par conséquent ils n'étaient pas traîtres. Les juges admirent que cette défense serait bonne si les prisonniers avaient agi sous l'autorité d'un usurpateur, qui, comme Henri IV et Richard III, eût porté le titre de roi; mais ils déclarèrent qu'une telle défense ne pouvait être valable pour des hommes qui avaient accusé, condamné et exécuté une personne qui, dans l'acte d'accusation, dans le jugement et dans l'ordre d'exécution, était désignée sous le titre de roi. Il s'ensuivait donc que quiconque soutenait un régent par opposition à Jacques courait grand risque d'être pendu et écartelé si Jacques recouvrait jamais le suprême pouvoir; tandis que personne, à moins d'une violation de la loi, telle que Jeffreys lui-même n'aurait pas osé la commettre, ne pouvait être puni pour avoir soutenu un roi régnant même illégalement à Whitehall, contre un roi légitime qui était en exil à Saint-Germain[1].

[1] Stat. 2, Hen. 7, C. 1 — Lord Coke, *Institutes*, part. III, ch. I. — Procès de Coke pour haute trahison, dans la *Collection des procès d'État*. — Burnet, I, 813, avec la note de Swift.

Il semblerait que ces arguments ne pussent recevoir aucune réplique, et ils furent exposés avec force par Danby, qui possédait un merveilleux talent pour rendre clairs à l'esprit le plus borné tous les sujets qu'il traitait, et par Halifax, qui pour la fertilité de la pensée et l'éclat de la diction n'avait pas de rival parmi les orateurs de cette époque. Cependant les Tories de la chambre haute étaient si puissants et si nombreux, que nonobstant la faiblesse de leur cause, la défection de leur chef, et l'habileté de leurs adversaires, ils furent sur le point de l'emporter. Cent lords environ votèrent, quarante-neuf pour la régence, cinquante et un contre. Dans la minorité se trouvaient les enfants naturels de Charles, les beaux-frères de Jacques, les ducs de Somerset et d'Ormond, l'archevêque d'York et onze évêques. Aucun prélat ne vota avec la majorité, à l'exception de Compton et de Trelawney[1].

Il était près de neuf heures lorsque la séance fut levée. Le jour suivant était le 30 janvier, anniversaire de la mort de Charles Ier. Le clergé anglican avait depuis plusieurs années regardé comme un devoir sacré de recommander en ce jour les doctrines de non-résistance et d'obéissance passive. Leurs vieux sermons avaient à ce moment peu d'à-propos, et bien des ecclésiastiques se demandaient même s'ils oseraient lire toute la liturgie. La chambre basse avait déclaré que le trône était vacant. La chambre haute n'avait encore exprimé aucune opinion. Il n'était donc pas aisé de décider si les prières pour le souverain devaient être récitées. Chaque ministre

[1] Procès-verbaux des lords, 29 janvier 1688-1689. — Journal de Clarendon. — Journal d'Evelyn. — Citters. — Oldmixon. *Histoire de la Révolution*. — Burnet, I, 813. — *Histoire de la réhabilitation du gouvernement*, 1689. — Le nombre des *contents* et *non contents* n'est pas donné dans les procès-verbaux, et est rapporté différemment par différents écrivains ; j'ai suivi Clarendon, qui prit la peine de faire la liste complète de la majorité et de la minorité.

officiant agit à sa guise : dans la plupart des églises de la capitale, les prières pour Jacques furent omises ; mais à Sainte-Marguerite, Sharp, doyen de Norwich, qui avait été invité à prêcher devant les membres des communes, non-seulement leur lut en face tout le service tel qu'il se trouvait dans le livre saint, mais appela avant son sermon les bénédictions du ciel sur la tête du roi par quelques paroles improvisées, et vers sa péroraison déclama contre cette doctrine jésuitique que les princes pouvaient être légalement déposés par leurs sujets. Le président, dans la même soirée, se plaignit à la chambre de cet affront. « Vous rendez un vote aujourd'hui, dit-il, et demain il est contredit du haut de la chaire en votre présence même. » Sharp fut énergiquement défendu par les Tories, et eut des amis même parmi les Whigs, car on n'oubliait pas qu'il avait encouru de sérieux dangers pour le courage avec lequel, en de mauvais jours, il avait prêché contre le papisme au mépris des injonctions royales. Sir Christophe Musgrave remarqua ingénieusement que la chambre n'avait pas donné des ordres pour que la résolution qui déclarait le trône vacant fût publiée. Sharp, par conséquent, non-seulement n'était pas obligé de rien savoir de cette résolution, mais encore n'aurait pu en prendre connaissance sans la violation d'un privilége pour laquelle il aurait été appelé à la barre et réprimandé à genoux. La majorité sentit qu'il ne serait pas sage en ce moment de se quereller avec le clergé, et laissa tomber ce sujet de discussion [1].

Tandis que les communes discutaient le sermon de Sharp, les lords s'étaient formés en comité pour prendre en considération l'état de la nation, et avaient ordonné que la résolution qui déclarait le trône vacant fût lue paragraphe par paragraphe.

[1] *Débats* de Grey. — Journal d'Evelyn. — *Vie de l'archevêque Sharp*, par son fils. — *Apologie pour la nouvelle séparation*, dans une lettre au docteur John Sharp, archevêque d'York, 1691.

La première expression sur laquelle un débat s'éleva fut celle qui reconnaissait un contrat originel entre le roi et le peuple. On ne devait pas s'attendre à ce que les pairs tories laissassent passer sans protestation une phrase qui contenait l'essence du whiggisme. Un vote eut lieu, et il fut décidé par cinquante-trois voix contre quarante-six que les expressions seraient maintenues.

La censure sévère passée par les communes sur l'administration de Jacques fut prise ensuite en considération et fut approuvée sans une voix d'opposition. On fit quelques objections de forme relativement au paragraphe qui disait que Jacques avait abdiqué le gouvernement. On prétendit qu'il serait plus exact de dire qu'il l'avait déserté. Cet amendement fut adopté, à ce qu'il semble, pour ainsi dire sans débat et sans vote. Il était tard alors, et les lords s'ajournèrent de nouveau[1].

Jusqu'alors le petit nombre de pairs qui suivaient la direction de Danby avait agi de concert avec Halifax et les Whigs. Cette union avait eu pour résultat de faire rejeter le plan de régence et de faire adopter la doctrine d'un contrat originel. Le paragraphe qui déclarait que Jacques avait cessé d'être roi avait été le point de ralliement des partis qui avaient composé la majorité. Mais arrivés à ce point, leurs opinions divergèrent. La question suivante à décider était celle de savoir si le trône était vacant, et c'était une question qui n'était pas purement verbale, mais qui avait une grave importance pratique. Si le trône était vacant, les états du royaume pouvaient y placer Guillaume. S'il n'était pas vacant, il ne pouvait l'occuper qu'après sa femme, après Anne et la postérité d'Anne.

C'était, selon les compagnons de Danby, une maxime

[1] Procès-verbaux des lords, 30 janvier 1688-89. — Journal de Clarendon.

établie que notre pays ne pouvait pas même un seul instant rester sans prince légitime. L'homme pouvait mourir, mais le magistrat était immortel. L'homme pouvait abdiquer, mais le magistrat était inamovible. Si nous admettons une fois que le trône est vacant, disaient-ils, nous admettons qu'il est électif. Le souverain que nous y placerons sera un souverain non à la manière anglaise, mais à la manière polonaise. Quand bien même nous choisirions la personne qui devrait régner par droit de naissance, cette personne ne régnerait pas encore par droit de naissance, mais en vertu de notre choix, et recevrait à titre de don ce qui doit être regardé comme un droit héréditaire. Le respect salutaire accordé jusqu'à présent au sang royal et à l'ordre de progéniture serait grandement diminué. Le mal sera encore plus sérieux, si, non contents de remplir le trône par l'élection, nous le donnons à un prince qui a incontestablement les qualités d'un bon et grand chef d'État, et qui nous a miraculeusement sauvés, mais qui n'est ni en première, ni même en seconde ligne dans l'ordre de succession. Si nous admettons une fois que le mérite, quelque éminent qu'il soit, est un titre à la couronne, nous dérangeons les fondements même de notre constitution, et nous établissons un précédent dont tout guerrier ou tout homme d'État ambitieux qui aura rendu de grands services à son pays pourra se servir. Nous éviterons ce danger si nous suivons logiquement, dans toutes leurs conséquences, les principes de la constitution. La succession à la couronne s'est trouvée ouverte; dès ce moment le plus proche héritier du trône est devenu notre souverain légitime. Nous considérons la princesse d'Orange comme le plus proche héritier, et nous maintenons qu'elle doit être sans aucun délai proclamée ce qu'elle est déjà, notre souveraine.

Les Whigs répliquaient qu'il était inutile d'appliquer

les règles ordinaires à un pays en état de révolution, que la grande question maintenant pendante ne pouvait pas être décidée par les maximes de légistes pédantesques, et que, si elle devait être décidée de cette manière, ces maximes pourraient être également invoquées des deux côtés. Si c'était une maxime légale que le trône ne pouvait jamais être vacant, c'était également une maxime légale qu'un homme vivant ne pouvait avoir d'héritier. Jacques vivait encore. Comment alors la princesse d'Orange pouvait-elle hériter de Jacques? La vérité était que les lois d'Angleterre avaient réglé l'ordre de succession pour les cas où le pouvoir du souverain et sa vie se terminaient ensemble, mais qu'elles n'avaient en rien pourvu aux cas très-rares où son pouvoir se terminerait avant la fin de sa vie, et c'était d'un de ces cas très-rares que la convention avait à s'occuper. Les deux chambres avaient déclaré que Jacques n'occupait plus le trône. Ni la loi commune, ni la loi des statuts ne désignaient aucune personne comme ayant droit à remplir le trône entre la déchéance et le décès du souverain. Il s'ensuivait que le trône était vacant, et que les chambres pouvaient inviter le prince d'Orange à le remplir. Il était vrai qu'il n'était pas le plus proche héritier dans l'ordre de succession; mais ce n'était point un désavantage, c'était au contraire une recommandation positive. La monarchie héréditaire était une bonne institution politique, mais elle n'était pas plus sacrée que beaucoup d'autres bonnes institutions politiques. Malheureusement des théologiens bigots et serviles l'avaient transformée en un mystère religieux presque aussi respectable et aussi incompréhensible que la transsubstantiation elle-même. Conserver les institutions et les débarrasser des superstitions abjectes et nuisibles qui, dans les dernières années, s'étaient associées avec elles, et qui en avaient fait une malédiction au lieu d'en faire un bienfait pour la so-

ciété, devait être le premier but des hommes d'État anglais, et ce but serait mieux atteint en déviant légèrement un moment de la règle générale de succession, pour y revenir ensuite.

On fit plusieurs tentatives pour prévenir une rupture ouverte entre le parti du prince et le parti de la princesse. Une grande réunion se tint chez le comte de Devonshire, et la dispute fut chaude. Halifax fut le principal orateur de Guillaume, Danby le principal orateur de Marie. Danby ignorait entièrement les sentiments de Marie. On l'attendait depuis quelque temps déjà à Londres, mais elle avait été retenue en Hollande, d'abord par des masses de glaces qui avaient obstrué les fleuves, et puis, après le dégel, par de grands vents de l'ouest. Si elle était arrivée plus tôt, la dispute aurait été immédiatement apaisée. Halifax, d'un autre côté, n'avait aucune autorité pour parler au nom de Guillaume. Le prince, fidèle à sa promesse de laisser l'établissement du gouvernement entre les mains de la convention, avait gardé une impénétrable réserve, et n'avait laissé échapper aucun mot, aucun geste ou aucun regard qui indiquât, soit de la satisfaction, soit du déplaisir. Un de ses compatriotes, qui jouissait d'une grande part de sa confiance, avait été invité à la réunion. Il fut énergiquement pressé par les pairs de donner quelques renseignements. Il s'excusa longtemps d'en rien faire. Enfin il céda à leurs instances et se hasarda à dire : « Je ne puis que deviner les sentiments de Son Altesse. Si vous désirez savoir ce que je devine ; je devine qu'il n'aimerait pas être le gentilhomme de chambre de sa femme, mais je ne sais rien. — Quoi qu'il en soit, je sais quelque chose maintenant, dit Danby. J'en sais assez et même trop. » Il partit ensuite, et l'assemblée se sépara [1].

[1] Dartmouth, note sur Burnet, I, 393. — Dartmouth dit que ce fut Fagel qui tint ce discours aux lords. Ceci est une erreur de plume très-excusable

Le 31 janvier, le débat qui s'était ainsi terminé en particulier se renouvela publiquement dans la chambre des pairs. Ce jour avait été fixé pour les actions de grâces nationales. Des prières avaient été rédigées pour cette occasion par plusieurs évêques, au nombre desquels étaient Ken et Sprat. Elles sont entièrement exemptes de l'adulation et de la rancune qui à cette époque gâtèrent trop souvent les compositions religieuses, et de toutes les prières composées depuis deux siècles, ce sont peut-être celles qui supportent le mieux la comparaison avec ce grand modèle d'éloquence élevée, chaste et pathétique, le Livre des prières communes. Les lords se rendirent dans la matinée à Westminster-Abbey. Les communes avaient manifesté le désir que Burnet prêchât devant elles à Sainte-Marguerite. On n'avait pas à craindre qu'il tombât dans l'erreur qui avait été commise la veille dans la même église. Son discours vigoureux et animé excita un murmure d'approbation parmi ses auditeurs. Non-seulement il fut imprimé par ordre de la chambre, mais il fut encore traduit en français pour l'édification des Protestants étrangers[1]. La journée se termina par les réjouissances habituelles dans ces occasions. La ville tout entière fut illuminée par les feux d'artifice et les feux de joie, le bruit du canon et le carillon des cloches se firent entendre jusque bien avant dans la nuit; mais avant que les lumières fussent éteintes et les rues silencieuses, il se passa un événement qui refroidit la joie publique.

dans une note marginale écrite à la hâte. Mais Dartmouth et d'autres n'auraient pas dû copier une pareille bévue. L'agent [illegible] en Hollande, le 2 décembre 1688, lorsque Guillaume était à Salisbury, et Jacques à Whitehall. La personne fut, je le suppose, Dykvelt, Bentinck ou Zulestein, mais plus probablement Dykvelt.

[1] Les prières et le sermon de Burnet se trouvent encore dans toutes nos grandes bibliothèques, et valent la peine d'être lus.

Les pairs s'étaient rendus de l'abbaye à leur lieu de réunion, et avaient repris la discussion sur l'état de la nation. Les derniers mots de la résolution des communes furent pris en considération, et il devint bientôt évident que la majorité n'était pas disposée à les adopter. Aux cinquante lords environ qui soutenaient que le titre royal appartenait encore à Jacques, vinrent s'en adjoindre sept ou huit qui soutenaient que le trône appartenait déjà à Marie. Les Whigs, se voyant en minorité, essayèrent de terminer la dispute par un compromis. Ils proposèrent de rayer les mots qui déclaraient le trône vacant, et de déclarer simplement roi et reine le prince et la princesse. Il était évident que cette déclaration impliquait, quoiqu'elle ne le contînt pas expressément, tout ce que les Tories refusaient de concéder; car personne ne pouvait prétendre que Guillaume succédât au trône par droit de naissance. Passer une résolution qui le reconnaîtrait comme roi était donc un acte d'élection, et comment pouvait-il y avoir une élection sans vacance du trône? La proposition des lords whigs fut rejetée par cinquante-deux voix contre quarante-sept. On posa ensuite la question de savoir si le trône était vacant. Le nombre des oui fut de quarante et un, celui des non de cinquante-cinq. Trente-six membres de la minorité protestèrent[1].

Pendant les deux jours suivants, Londres fut dans un état d'agitation et d'anxiété. Les Tories commencèrent à espérer qu'ils pourraient avec plus de succès proposer leur plan favori de régence. Peut-être le prince lui-même, lorsqu'il s'apercevrait qu'il n'avait pas de chances de porter la couronne, préférerait-il le plan de Sancroft à celui de Danby. Il valait mieux, sans doute, être roi qu'être régent; mais il valait mieux être régent que gentilhomme de la chambre. D'un autre côté, la plus

[1] Procès-verbaux des lords, 31 janvier 1688-89.

basse et la plus ardente classe des Whigs, les vieux émissaires de Shaftesbury, les vieux compagnons de College, commencèrent à s'agiter dans la Cité. De grandes foules s'assemblèrent dans la cour du palais et tinrent un langage menaçant. Lord Lovelace, qu'on soupçonnait d'avoir encouragé ces attroupements, informa les pairs qu'il était chargé d'une pétition qui les priait de déclarer immédiatement roi et reine le prince et la princesse d'Orange. On lui demanda par qui la pétition était signée. « Il n'y a encore aucune signature, répondit-il, mais lorsque je la remettrai, elle en contiendra suffisamment. » Cette menace alarma et dégoûta son propre parti. Les chefs whigs tenaient encore plus que les Tories à ce que les délibérations de la convention fussent parfaitement libres, de manière à ce qu'aucun partisan de Jacques ne pût prétendre que l'une ou l'autre des deux chambres avait agi sous l'empire de la force. Une pétition semblable à celle qui avait été confiée à Lovelace fut apportée dans la chambre des communes, mais elle fut repoussée avec mépris. Maynard fut le premier à protester contre les tentatives de la canaille des rues pour intimider les états du royaume. Guillaume envoya chercher Lovelace, le réprimanda vivement, et ordonna aux magistrats d'agir avec vigueur contre toutes les réunions illégales[1]. Rien dans l'histoire de notre révolution ne mérite plus d'être admiré et imité que la manière dont les deux partis dans la convention, au moment même où leurs disputes étaient les plus vives, s'unirent comme un seul homme pour résister aux ordres de la populace de la capitale.

Mais quoique les Whigs fussent entièrement décidés à maintenir l'ordre et à respecter la liberté des débats, ils

[1] Citters, 5-15 février 1689. — Journal de Clarendon, 2 février. — Ce fait est très-exagéré dans l'ouvrage intitulé *Revolution politics*, livre éminemment absurde, mais cependant de quelque valeur comme écho des bruits de cette époque. — *Débats* de Grey.

étaient également décidés à ne pas faire de concessions. Le samedi 2 février, les communes déclarèrent, sans aller aux voix, qu'elles persistaient à adhérer à leur première résolution. Jacques, comme de coutume, vint au secours de ses ennemis. Une lettre de lui à la convention venait justement d'arriver à Londres. Elle avait été transmise à Preston par l'apostat Melfort, qui était très en faveur à Saint-Germain. Le nom de Melfort était abhorré de tous les Anglicans. Le fait qu'il était encore ministre confidentiel suffisait pour prouver que la folie et la perversité de son maître étaient incurables. Aucun membre des deux chambres n'osait proposer la lecture d'une lettre venant d'une telle source. Son contenu, toutefois, fut bientôt connu dans toute la ville. Sa Majesté exhortait les lords et les communes à ne pas désespérer de sa clémence, et les assurait gracieusement qu'elle pardonnerait à ceux qui l'avaient trahi, sauf à quelques-uns qu'elle ne nommait pas. Comment était-il possible de faire quelque chose pour un prince qui, vaincu, abandonné, banni, vivant d'aumônes, annonçait aux arbitres de sa destinée que s'ils voulaient le replacer sur le trône, il n'en pendrait que quelques-uns [1]?

La lutte entre les deux branches de la législature dura encore quelques jours. Le lundi 4 février, les pairs décidèrent qu'ils maintiendraient leurs amendements; mais une protestation signée de trente-neuf d'entre eux fut enregistrée dans le procès-verbal [2]. Le jour suivant, les

[1] La lettre de Jacques, datée du 24 janvier - 3 février 1689, se trouve dans Kennet. Elle a été tronquée avec la plus insigne mauvaise foi par Clarke, dans la *Vie de Jacques*. Voyez le Journal de Clarendon, 2, 4 février, les *Débats* de Grey, les procès-verbaux des lords, 2, 4 février 1688-89.

[2] Plusieurs écrivains, et entre autres Ralph et M. Mazure, ont assuré que Danby avait signé cette protestation. C'est une erreur. Probablement quelque personne qui aura examiné le procès-verbal avant son impression aura pris le nom de Derby pour celui de Danby. — Procès-verbaux des lords, 4 février 1688-1689. Evelyn, quelques jours auparavant, écrivit par erreur Derby pour Danby. Journal, 29 janvier 1688-89.

Tories se décidèrent à essayer leurs forces dans la chambre haute. Ils s'y rendirent en grand nombre. On fit une motion pour accepter les amendements des lords. Les partisans du plan de Sancroft et les partisans du plan de Danby votèrent ensemble; mais ils furent battus par deux cent quatre-vingt-deux voix contre cent cinquante et une. La chambre se décida alors à avoir une libre conférence avec les lords[1].

En même temps on faisait en dehors de l'enceinte du parlement des efforts énergiques pour terminer la dispute entre les deux branches de la législature. Burnet pensa que l'importance de la crise l'autorisait à divulguer le grand secret que la princesse lui avait confié. Il avait appris, dit-il, des propres lèvres de la princesse, que son intention depuis longtemps arrêtée était de remettre, avec l'approbation du parlement, son pouvoir entre les mains de son mari, quand bien même elle monterait sur le trône selon l'ordre régulier de succession. Danby reçut d'elle une réprimande ardente et presque indignée. Elle était, lui écrivit-elle, la femme du prince; son seul désir était de lui être soumise. La plus cruelle injure qu'on pût lui faire était de la mettre en compétition avec son mari, et jamais elle ne regarderait comme son véritable ami aucune personne qui prendrait un tel parti[2]. Les Tories avaient encore un espoir. Anne pouvait insister sur ses propres droits et sur ceux de ses enfants. On n'épargna aucun effort pour stimuler son ambition et pour alarmer sa conscience. Son oncle Clarendon, en particulier, déploya beaucoup d'activité. Quelques semaines seulement s'étaient écoulées depuis que l'espoir de la richesse et de la grandeur l'avaient poussé à démentir les vantardes professions de foi de sa vie entière, à déserter l'étendard royal, à se joindre aux Wildman et

[1] Procès-verbaux des communes, 5 février 1688-89.

[2] Burnet, I, 819.

aux Ferguson, bien plus à proposer que le roi fût envoyé prisonnier dans une forteresse entourée de marais pestilentiels. L'amorce qui avait produit cette étrange métamorphose était l'espoir de la vice-royauté d'Irlande. Mais bientôt il fut évident que le converti avait peu de chances d'obtenir le prix splendide qu'ambitionnait son cœur. Il s'aperçut que d'autres étaient consultés sur les affaires irlandaises. On ne lui demandait jamais ses conseils, et lorsqu'il les offrait inopportunément, ils étaient froidement reçus. Il se rendit plusieurs fois au palais de Saint-James, mais il put à peine y obtenir un mot ou un regard. Un jour le prince était occupé à écrire; un autre jour il avait besoin de prendre l'air et d'aller faire un tour à cheval dans le parc; un autre jour encore il était enfermé avec des officiers pour causer d'affaires militaires et ne pouvait recevoir personne. Clarendon vit qu'il ne gagnerait rien au sacrifice de ses principes. En décembre, l'ambition avait fait de lui un rebelle; en janvier, le désappointement en refit un royaliste. Sa conscience, troublée par la pensée qu'il n'avait pas été un Tory conséquent, donnait à son torysme une acrimonie particulière[1]. Dans la chambre des lords, il avait fait tout son possible pour empêcher un accommodement. Maintenant il employait dans le même but toute son influence sur la princesse Anne; mais cette influence était bien petite, comparativement à celle des Churchill, qui avaient sagement appelé à leur aide deux puissants auxiliaires, Tillotson, qui avait à cette époque une immense réputation comme directeur spirituel, et lady Russell, à qui ses nobles et douces, vertus éprouvées par la plus cruelle des épreuves, avaient conquis une réputation de sainteté. On sut bientôt que la princesse de Danemark consentait à ce que Guillaume régnât sa vie durant, et

[1] Journal de Clarendon, 1, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 janvier 1688-89. — Burnet, I, 807.

il était évident que défendre contre elle-même les droits des filles de Jacques était une tâche inutile[1].

Alors Guillaume pensa que le moment de s'expliquer était venu. En conséquence, il envoya chercher Halifax, Danby, Shrewsbury et quelques autres chefs politiques de grande importance; puis, avec cette physionomie de stoïque apathie sous laquelle il avait depuis l'enfance l'habitude de cacher ses plus fortes émotions, il leur adressa quelques mots très-profondément pesés et médités.

Jusque-là il avait, dit-il, gardé le silence; il n'avait employé ni les sollicitations ni les menaces; il n'avait laissé apercevoir aucune de ses opinions et aucun de ses désirs; mais une crise qui l'obligeait à déclarer ses intentions était arrivée. Il n'avait ni le droit, ni le désir de dicter des conditions à la convention. Tout ce qu'il réclamait était le privilége de décliner tout poste qu'il ne pourrait remplir avec honneur pour lui-même et avantage pour le pays.

Un parti puissant tenait pour la régence. C'était aux chambres à décider si un tel arrangement était dans les intérêts de la nation. Il avait une opinion très-arrêtée sur ce point, et il croyait devoir déclarer positivement qu'il ne serait pas régent.

Un autre parti voulait placer la princesse sur le trône, et lui donner à lui, sa vie durant, le titre de roi et la part de gouvernement que sa femme voudrait bien lui laisser. Il ne pouvait s'abaisser jusqu'à un pareil poste. Il estimait la princesse autant qu'il était possible à un homme d'estimer une femme, mais il ne pouvait accepter même d'elle une place subordonnée et précaire dans le gouvernement. Il était ainsi fait qu'il ne pouvait consentir à être lié aux cordons du tablier même

[1] Journal de Clarendon, 5 février 1688-89. — *Justification de la duchesse de Marlborough.* — Mulgrave, *Récit de la révolution.*

de la meilleure des épouses. Il ne désirait prendre aucune part aux affaires anglaises, mais s'il consentait à y prendre part, ce ne pouvait être que d'une manière utile et honorable. Si les états lui offraient la couronne pour sa vie durant, il l'accepterait; sinon, il retournerait sans se plaindre dans sa patrie. Il conclut en disant qu'il croyait raisonnable que lady Anne et sa postérité succédassent à la couronne avant les enfants qu'il pourrait avoir d'une autre femme que lady Marie[1].

L'assemblée se sépara et ce qu'avait dit le prince fut bientôt connu dans Londres entier. Il était clair qu'il devait être roi. La seule question était de savoir s'il exercerait la dignité royale seul ou conjointement avec la princesse. Halifax et quelques autres politiques, qui prévoyaient le danger qu'il y avait à diviser la suprême autorité exécutive, croyaient désirable que durant la vie de Guillaume Marie ne fût que la reine, épouse et sujette du roi. Mais cet arrangement, quoiqu'on puisse dire beaucoup en sa faveur, choquait le sentiment général, même des Anglais qui étaient le plus attachés au prince. Sa femme lui avait donné une preuve jusqu'alors inconnue de soumission et d'affection conjugales; et le moindre avantage qu'on pût lui accorder en retour était de lui donner la dignité de reine régnante. William Herbert, un des partisans les plus zélés du prince, fut si exaspéré qu'il sortit du lit dans lequel il était confiné par la goutte, et déclara avec véhémence qu'il n'aurait jamais tiré l'épée pour la cause de Son Altesse, s'il avait prévu qu'un aussi honteux arrangement aurait été fait. Personne ne prit la

[1] Burnet, I, 820. Burnet dit qu'il n'a pas rapporté dans leur ordre chronologique les événements de cette époque agitée. J'ai donc été forcé de les coordonner par conjecture; mais je pense que je ne peux pas me tromper en supposant que la lettre de la princesse d'Orange à Danby arriva, et que l'explication donnée par le prince eut lieu entre le jeudi 31 janvier et le mercredi 6 février.

chose aussi à cœur que Burnet. Son sang bouillait à la pensée de l'injustice faite à sa chère protectrice. Il fit des remontrances véhémentes à Bentinck, et supplia qu'on lui permît de résigner son poste de chapelain. « Tant que je serai le secrétaire de Son Altesse, dit le brave et honnête docteur, il ne serait pas convenable que je fisse de l'opposition à un plan qui pourrait être approuvé par elle. Je désire donc être libre, afin que je puisse défendre la princesse avec tous les moyens que Dieu m'a donnés. » Bentinck obtint de Burnet de retarder une déclaration ouverte d'hostilités jusqu'à ce que la résolution de Guillaume fût expressément connue. Au bout de quelques heures, le plan qui avait excité tant de ressentiments fut entièrement abandonné, et tous ceux qui considéraient Jacques comme n'étant plus roi s'accordèrent sur la manière dont son trône devait être rempli. Guillaume et Marie seraient roi et reine. Leurs deux effigies figureraient sur les monnaies; les ordonnances seraient rendues en leurs deux noms; tous deux jouiraient de toutes les dignités personnelles et de toutes les immunités de la royauté; mais l'administration, qu'il eût été dangereux de diviser, appartiendrait à Guillaume seul[1].

Le temps fixé pour une libre conférence entre les chambres était maintenant arrivé. Les commissaires des lords, en grande robe, prirent leur siége sur l'un des côtés de la table, dans la chambre peinte; mais, d'un autre côté, la foule des membres de la chambre des communes était si grande que les gentilshommes chargés de discuter la question ne purent pénétrer. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés et un long retard

[1] [illegible], *Récit de la révolution*. Dans les trois premières éditions, j'ai raconté le fait inexactement; le blâme en est principalement à moi, [illegible] à Burnet, dont [illegible] — Burnet, I, 818.

que le sergent d'armes put leur ouvrir un passage[1].

Enfin la discussion commença. Un compte-rendu complet des discours qui furent prononcés des deux côtés nous est parvenu. Il est peu d'hommes ayant étudié l'histoire qui n'aient ouvert ce compte-rendu avec une ardente curiosité, et qui ne l'aient refermé avec désappointement. Les objections que les lords firent à la résolution des communes furent techniques et de pure forme, et ne reçurent que des réponses également techniques et de pure forme. Somers justifia l'emploi du mot abdication par des citations de Grotius et de Brisonius, de Spigelius et de Bartolus. Lorsqu'on le somma de nommer une autorité en faveur de cette proposition que le trône pouvait être vacant, il produisit les rôles du parlement do l'année 1399, dans lesquels il était expressément dit que le trône était resté vacant pendant l'intervalle compris entre la résignation de Richard II et l'avénement de Henri IV. Les lords répliquèrent en produisant les rôles du parlement de la première année d'Édouard IV, d'après lesquels il paraissait que ceux de 1399 avaient été solennellement annulés. Ils soutinrent donc que le précédent sur lequel s'appuyait Somers n'était plus valide. Treby vint ensuite en aide à Somers, et produisit les rôles du parlement de la première année d'Henri VII, qui abolit l'acte d'Édouard IV, et rendit par conséquent toute sa validité au rôle de 1399. Les adversaires se séparèrent après une discussion de plusieurs heures. Les lords s'assemblèrent dans leur propre chambre. Il était évident qu'ils allaient céder, et que la conférence n'avait lieu que pour la forme. Les amis de Marie s'étaient aperçus qu'ils avaient profondément déplu en la posant comme rivale de son époux. Quelques-uns des pairs qui avaient

[1] Procès-verbaux des communes, 6 février 1688-89.

[2] Procès-verbaux des lords et des communes, 6 février 1688-89. — Rapport de la conférence.

précédemment voté pour une régence s'étaient décidés à s'absenter ou à soutenir la résolution de la chambre basse. Leur opinion, disaient-ils, n'avait pas changé, mais il valait mieux un gouvernement quelconque que pas de gouvernement du tout, et le pays ne pouvait supporter la prolongation de cette incertitude désespérante. Nottingham lui-même, qui dans la salle peinte avait dirigé la discussion contre les communes, déclara que, bien que sa conscience ne lui permît pas de céder, il était heureux que les consciences des autres fussent moins timorées. Plusieurs pairs, qui n'avaient pas encore voté dans la convention, avaient été pressés de s'y rendre, c'étaient lord Lexington, qui était venu en toute hâte du continent; le comte de Lincoln, qui était à moitié fou; le comte de Carlisle, qui se traînait à l'aide de béquilles; et l'évêque de Durham, qui s'était caché et avait eu l'intention de passer la mer, mais qui avait reçu avis que s'il voulait voter pour l'établissement du gouvernement, on oublierait sa conduite dans la commission ecclésiastique. Danby, désireux de guérir le schisme qu'il avait causé, exhorta la chambre, dans un discours où il se surpassa en habileté, à ne pas persévérer dans une lutte qui pourrait être fatale à l'État. Il fut énergiquement appuyé par Halifax. L'entêtement du parti opposé fut vaincu. Lorsqu'on posa la question de savoir si le roi Jacques avait abdiqué le gouvernement, trois lords seulement se dirent non contents. Sur la question de savoir si le trône était vacant, on demanda un vote; le nombre des satisfaits fut de soixante-deux, celui des non satisfaits, de quarante-sept. On proposa immédiatement, et on décida sans aller aux voix, que le prince et la princesse d'Orange seraient déclarés roi et reine d'Angleterre[1].

[1] Procès-verbaux des lords, 6 février 1688-89. — Journal de Clarendon. — Burnet, I, 822, avec la note de Dartmouth. — [illegible], [illegible] février. —

Nottingham demanda alors que les serments de suprématie et d'allégeance fussent rédigés de manière à ne pas alarmer la conscience des personnes qui, comme lui, désapprouvaient ce qu'avait fait la convention, et qui néanmoins se proposaient d'être les sujets loyaux et zélés des nouveaux souverains. On ne fit à cette proposition aucune objection. Il n'est même pas douteux qu'il n'y eût sur ce sujet une intelligence entre les chefs whigs et les lords tories dont les voix avaient fait pencher la balance dans le dernier vote. Les nouvelles formules de serment furent envoyées aux communes en même temps que la résolution qui déclarait le prince et la princesse d'Orange roi et reine d'Angleterre [1].

On savait maintenant à qui la couronne serait donnée. Il restait encore à décider à quelles conditions elle serait donnée. Les communes avaient nommé un comité pour examiner quelles mesures il serait convenable de prendre, afin d'assurer les lois et la liberté contre les agressions des futurs souverains, et le comité avait fait son rapport [2]. Ce rapport recommandait d'abord que les grands principes de la constitution qui avaient été violés par le roi détrôné fussent solennellement proclamés, et ensuite qu'on fît de nouvelles lois pour mettre un frein à la prérogative royale, et purifier l'administration de la justice. La plupart des propositions du comité étaient excellentes; mais il était entièrement impossible que les chambres pussent, dans l'espace d'un mois ou même d'une année, traiter convenablement des questions si nombreuses, si diverses et si importantes. On proposa, entre autres choses, que le pouvoir que possédait le souverain de proroger et de dissoudre les parlements fût

J'ai suivi Clarendon relativement aux chiffres des votes. Quelques écrivains font la majorité plus petite et d'autres plus grande.

[1] Procès-verbaux des lords, 6, 7 février 1688-89. — Journal de Clarendon.

[2] Procès-verbaux des communes, 29 janvier, 2 février 1688-89.

restreint; que la durée des parlements fût limitée; qu'à l'avenir le pardon royal ne pût plus être invoqué contre une accusation parlementaire; que la tolérance fût accordée aux Protestants dissidents; que le crime de haute trahison fût déterminé avec plus de précision; que les jugements pour haute trahison fussent conduits d'une manière plus favorable à l'innocence; que les juges fussent inamovibles; que le mode de nomination des shérifs fût changé; que les jurys fussent nommés de manière à éviter la partialité et la corruption; que l'usage de faire des poursuites criminelles à la cour du banc du roi fût aboli; que la cour de la chancellerie fût réformée; que les honoraires des fonctionnaires publics fussent fixés; que la loi du *quo warranto* fût amendée. Il était évident qu'une législation prudente et réfléchie sur de tels sujets demanderait plus d'une session laborieuse, et il était également évident qu'une législation hâtive et sommaire sur des questions si graves ne ferait qu'engendrer de nouveaux griefs pires que les maux auxquels on voulait remédier. Si le comité avait l'intention de donner une liste des réformes qui devraient être accomplies avant que le trône fût occupé, cette liste était absurdement longue; si d'un autre côté le comité avait l'intention de donner une liste de toutes les réformes que la législation devrait accomplir en temps opportun, la liste était singulièrement incomplète. Aussitôt que le rapport eut été lu, les membres se levèrent les uns après les autres pour y proposer quelques additions. On proposa et on admit que la vente des charges publiques serait prohibée, que l'acte de l'*habeas corpus* serait renforcé, que la loi de *mandamus* serait révisée. Un membre s'éleva contre les collecteurs de l'impôt du fouage, un autre contre les collecteurs de l'*excise*, et la chambre déclara que les malversations de ces deux ordres d'employés seraient réprimées. C'est une très-remarquable circonstance que tandis qu'on passait ainsi en revue tout le système po-

litique, militaire, judiciaire et fiscal du royaume, pas un seul représentant du peuple ne se soit levé pour proposer qu'on rapportât le statut qui soumettait la presse à une censure : les hommes les plus éclairés eux-mêmes ne comprenaient pas encore que la liberté de discussion est la principale sauvegarde de toutes les autres libertés [1].

La chambre fut grandement troublée. Quelques orateurs dirent avec véhémence qu'il y avait eu déjà trop de temps de perdu, et que le gouvernement devait être établi sans un seul jour de retard. La société était inquiète, le commerce languissait, la colonie anglaise d'Irlande était en danger de périr ; une guerre étrangère était imminente, le roi exilé pourrait dans quelques semaines être à Dublin avec une armée française, et de là passer bientôt à Chester. N'était-il pas insensé, dans une telle crise, de laisser le trône vacant, et de dépenser du temps en débats sur la question de savoir si les parlements seraient prorogés par le souverain ou s'ils se prorogeraient eux-mêmes? D'un autre côté, on demandait si la convention pouvait penser avoir accompli sa mission en renversant tout simplement un prince et en le remplaçant par un autre. Assurément, c'était le temps ou jamais d'entourer la liberté publique de barrières qui pussent la protéger avec efficacité contre les empiétements de la prérogative royale [2]. Il y avait incontestablement beaucoup de vrai dans ce qui fut dit des deux côtés. Les principaux chefs du parti whig, au nombre desquels était Somers, et qui s'élevaient rapidement à un grand ascendant, proposèrent un moyen terme. La chambre, dirent-ils, avait en vue deux objets qu'on devait tenir distincts. Un de ces objets était d'assurer la vieille constitution du royaume contre des attaques illé-

[1] Procès-verbaux des communes, 2 février 1688-89.

[2] *Débats* de Grey. — Burnet, I, 822.

gales; l'autre était d'améliorer cette constitution par des réformes légales. On pouvait atteindre le premier de ces buts en spécifiant d'une manière solennelle, dans la résolution qui appelait les nouveaux souverains au trône, le droit de la nation anglaise à ses anciennes franchises, de manière que le roi tînt sa couronne et le peuple ses priviléges en vertu d'un seul et même acte. Ce dernier objet demanderait tout un volume de statuts élaborés. Le premier objet pourrait être atteint en un jour, le dernier en cinq années à peine. Sur le premier, tout le monde était d'accord; sur le second, les opinions variaient à l'infini. Il n'y avait pas un membre des deux chambres qui pût hésiter un moment à voter que le roi ne pouvait lever les taxes sans le consentement du parlement; mais il serait presque impossible de rédiger une nouvelle loi de procédure relative aux crimes de haute trahison, sans donner lieu à de longs débats et sans que cette loi fût attaquée par les uns comme injuste envers l'accusé, par les autres comme injuste envers la couronne. L'affaire d'une convention extraordinaire des états du royaume n'était pas de faire l'œuvre ordinaire des parlements, de régler les honoraires des maîtres de la chancellerie, de prendre des mesures contre les exactions des employés des douanes, mais de mettre en bon état la grande machine du gouvernement. Lorsque ceci aurait été fait, il serait temps de rechercher les améliorations que réclamaient nos institutions. On ne risquait rien, d'ailleurs, pour attendre; car aucun souverain régnant simplement par le choix de la nation ne pourrait longtemps refuser son assentiment aux mesures que demanderait la nation par l'organe de ses représentants.

Pour toutes ces raisons, les communes se décidèrent sagement à retarder toutes les réformes jusqu'à ce que l'ancienne constitution du royaume eût été rétablie dans toutes ses parties, et à remplir le trône sans imposer à

Guillaume et à Marie d'autre obligation que celle de gouverner selon les lois existantes de l'Angleterre. Afin que les questions qui avaient été agitées entre les Stuarts et la nation ne fussent plus soulevées, on décida que l'acte par lequel le prince et la princesse d'Orange étaient appelés au trône, et par lequel l'ordre de succession était établi, exposerait de la manière la plus distincte et la plus solennelle les principes fondamentaux de la constitution. Ce document, connu sous le nom de *déclaration des droits*, fut préparé par un comité dont Somers était le président. Le fait de la nomination de ce jeune avocat d'humble naissance à un poste si honorable et si important, dans un parlement rempli d'hommes habiles et expérimentés, dix jours seulement après qu'il eut parlé dans la chambre des communes pour la première fois, prouve suffisamment la supériorité de ses talents. Au bout de quelques heures, la déclaration fut rédigée et approuvée par les communes. Les lords y consentirent avec quelques amendements sans grande importance[1].

La déclaration commençait par récapituler les crimes et les fautes qui avaient rendu une révolution nécessaire. Jacques avait empiété sur le pouvoir de la législature, avait traité un modeste pétitionnement comme un crime, avait opprimé l'Église au moyen d'un tribunal illégal, avait levé des taxes sans le consentement du parlement et maintenu une armée permanente en temps de paix, avait violé la liberté des élections et détourné le cours de la justice. Des questions qui ne pouvaient être légalement discutées que dans le parlement avaient été l'objet de poursuites devant la cour du banc du roi. Des jurys partiaux et corrompus avaient été nommés; des cautionnements excessifs avaient été requis des inculpés; des amendes excessives avaient été imposées;

[1] Procès-verbaux des communes, 4, 8, 11, 12 février. — Procès-verbaux des lords, 9, 11, 12 février 1688-89.

des punitions barbares et inusitées avaient été infligées; les propriétés des personnes accusées avaient été concédées avant la condamnation. L'homme par l'autorité duquel toutes ces choses avaient été faites avait abdiqué le gouvernement. Le prince d'Orange, que Dieu avait choisi comme instrument pour délivrer la nation de la superstition et de la tyrannie, avait invité les états du royaume à se consulter pour assurer la religion, la loi et la liberté. Les lords et les communes, après s'être consultés, avaient résolu que d'après l'exemple de leurs ancêtres, ils revendiqueraient d'abord les anciens droits et les anciennes libertés de l'Angleterre. On déclara donc que le pouvoir de dispense tel qu'il avait été récemment usurpé et exercé n'avait pas d'existence légale, que sans le vote du parlement aucune taxe ne pouvait être levée par le souverain sur le sujet; que sans le vote du parlement aucune armée permanente ne pouvait être entretenue en temps de paix. Le droit des sujets à pétitionner, le droit des électeurs à choisir librement leurs représentants, le droit des parlements à la liberté de discussion, le droit de la nation à une administration pure et clémente de la justice selon l'esprit clément des lois de la justice elle-même, furent solennellement affirmés. La convention réclamait toutes ces choses au nom de la nation entière, comme l'héritage incontestable des Anglais. Après avoir ainsi vengé les principes de la constitution, les lords et les communes, ayant pleine confiance que le libérateur tiendrait comme sacrées les lois et les libertés qu'il avait sauvées, résolurent que Guillaume et Marie, prince et princesse d'Orange, seraient déclarés roi et reine d'Angleterre pour leur vie, unis ou séparés, et que pendant leur vie l'administration du gouvernement retomberait sur le prince seul. Après eux, la couronne serait donnée à la postérité de Marie, puis à Anne et à sa postérité, et ensuite à la postérité de Guillaume.

Pendant ce temps-là le vent avait cessé de souffler de l'ouest. Le vaisseau sur lequel la princesse d'Orange s'était embarquée le 11 février, de Margate, jeta le lendemain l'ancre à Greenwich [1]. Elle fut reçue avec des signes nombreux de joie et d'affection; mais sa conduite choqua les Tories et ne fut pas sans être quelque peu blâmée même des Whigs. Une jeune femme, placée par une destinée aussi triste que celle qui plana sur les familles fabuleuses de Labdacus et de Pélops, dans une telle situation qu'elle ne pouvait, sans violer ses devoirs envers Dieu, son mari et son pays, refuser de prendre place sur le trône d'où son père avait été précipité, aurait bien pu être triste, ou au moins sérieuse. Marie ne fut pas seulement joyeuse, elle fut encore d'une gaieté folle. Elle entra à Whitehall, assure-t-on, tout entière à la joie enfantine de se trouver maîtresse d'une si belle demeure, courut dans les salons, jeta un coup d'œil dans les cabinets, et examina le couvre-pied du lit de parade sans paraître se rappeler par qui ces magnifiques appartements avaient été récemment occupés. Burnet, qui jusqu'alors l'avait regardée comme un ange sous forme humaine, ne put dans cette occasion s'empêcher de la blâmer. Il était d'autant plus étonné que lorsqu'il avait pris congé d'elle à La Haye, elle s'était montrée profondément abattue, bien que convaincue qu'elle marchait dans le sentier du devoir. Elle lui expliqua plus tard sa conduite comme à son guide spirituel. Guillaume avait écrit pour l'informer que quelques-uns de ceux qui essayaient de séparer ses intérêts des siens continuaient encore leurs machinations. Ils prétendaient qu'elle se regardait comme lésée, et si elle gardait une physionomie sombre, cette rumeur se trouverait confirmée. Il la suppliait donc de faire son entrée avec une apparence de gaieté. Son cœur,

[1] *Gazette de Londres*, 14 février 1688-89. — Citters, 12-22 février

disait-elle, était loin d'être joyeux; mais elle avait fait de son mieux, et comme elle craignait de ne pas bien soutenir un rôle qui convenait si peu à ses sentiments, elle l'avait exagéré. Sa conduite fut l'objet de satires en prose et en vers qui l'abaissèrent dans l'opinion de quelques personnes dont elle appréciait l'estime, et ce ne fut que lorsqu'elle fut hors des atteintes de la louange et du blâme qu'on sut que la conduite qui lui avait valu le reproche de légèreté et d'insensibilité était réellement une preuve signalée de ce parfait désintéressement et de cette abnégation dont l'homme semble incapable, mais qui se rencontrent quelquefois chez les femmes [1].

Le matin du mercredi 13 février, la cour de Whitehall et toutes les rues avoisinantes étaient remplies de spectateurs. La magnifique salle de banquet, chef-d'œuvre d'Inigo, embellie des chefs-d'œuvre de Rubens, avait été préparée pour une grande cérémonie. Cette salle était entourée d'*yeomen* de la garde. Près de la porte du Nord, à main droite, s'étaient assemblés un grand nombre de pairs. A gauche, étaient les communes avec leur président, suivi par le massier. La porte du Sud s'ouvrit; et le prince et la princesse d'Orange entrèrent ensemble et prirent place sous le dais royal.

Les membres des deux chambres s'avancèrent en se courbant profondément. Guillaume et Marie approchèrent de quelques pas. Halifax avança à droite, Powle à gauche, et Halifax prit la parole. La convention, dit-il, avait pris une résolution qu'il suppliait Leurs Altesses d'écouter. Elles signifièrent leur assentiment, et le clerc de la chambre lut à haute voix la déclaration des droits. Lorsqu'il eut terminé, Halifax, au nom de tous les états

[1] *Justification de la duchesse de Marlborough.* — *Critique de la justification.* — Burnet, I, 781, 825, avec la note de Dartmouth. — Journal d'Evelyn, 21 février 1688-89.

du royaume, supplia le prince et la princesse d'accepter la couronne.

Guillaume, en son propre nom et en celui de sa femme, répondit que la couronne était dans leur jugement d'autant plus précieuse, qu'elle leur était offerte comme gage de la confiance de la nation. « Nous acceptons avec reconnaissance, dit-il, ce que vous nous offrez. » Ensuite, parlant en son propre nom, il les assura que les lois de l'Angleterre, qu'il avait défendues, seraient toujours les règles de sa conduite; qu'il mettrait tous ses soins à faire le bonheur du royaume, et que, quant aux moyens de le faire, il recourrait constamment à l'avis des chambres et serait plutôt disposé à se confier en leur jugement qu'au sien [1]. Ces paroles furent accueillies par des cris de joie qui s'entendirent en bas dans les rues, et auxquels des milliers de voix répondirent par des hourras! Les lords et les communes se retirèrent ensuite respectueusement de la salle du banquet, et se rendirent en procession à la grande porte de Whitehall, où les hérauts et les poursuivants d'armes suivirent revêtus de leurs magnifiques tabars. Tout l'espace jusqu'à Charing-Cross n'était qu'une mer de têtes. Les timbales retentirent, les trompettes sonnèrent, et le roi d'armes proclama à haute voix le prince et la princesse d'Orange roi et reine d'Angleterre, somma tous les Anglais d'avoir à rendre, à partir de ce moment, fidélité et allégeance aux nouveaux souverains, et supplia Dieu, qui avait déjà sauvé l'Église et la nation d'une manière si signalée, d'accorder à Guillaume et à Marie un règne long et glorieux [2].

[1] Procès-verbaux des lords et des communes, 14 février 1688-89. — Citters, 15-25 février. Citters place dans la bouche de Guillaume des expressions de respect plus fortes que celles qui sont consignées dans les procès-verbaux; mais il est clair, d'après ce que dit Powle, que les détails donnés par ceux-ci n'étaient pas exacts.

[2] *Gazette de Londres,* 14 février 1688-89. — Procès-verbaux des lords

Ainsi fut consommée la révolution anglaise. Lorsque nous la comparons à ces révolutions qui, pendant les dernières cent soixante années, ont renversé tant d'antiques gouvernements, nous ne pouvons qu'être frappés de son caractère tout particulier. Pourquoi ce caractère est si particulier, cela est parfaitement évident, et semble cependant n'avoir pas toujours été compris, soit par ses apologistes, soit par ses censeurs.

Les révolutions continentales du dix-huitième et du dix-neuvième siècle ont eu lieu dans des contrées où toutes les traces des monarchies limitées du moyen âge étaient effacées depuis longtemps. Le droit du prince à faire les lois et à lever les impôts avait été incontesté pendant plusieurs générations. Son trône était gardé par une grande armée régulière. Son administration ne pouvait, sans un extrême péril, être blâmée, même dans les termes les plus doux. Ses sujets ne tenaient leur liberté personnelle que de son bon plaisir. Il ne restait plus une seule institution qui, de mémoire d'homme, eût protégé efficacement le sujet contre les pires excès de la tyrannie. Les grands conseils, qui avaient autrefois dompté le pouvoir royal, étaient tombés en oubli. Leur composition et leurs priviléges n'étaient connus que des antiquaires. Nous ne pouvons donc nous étonner que lorsque des hommes qui avaient été ainsi gouvernés eurent à arracher le suprême pouvoir à un gouvernement qu'ils avaient longtemps haï en secret, ils se soient montrés impatients de démolir et incapables de reconstruire; qu'ils aient été fascinés par chaque nouveauté spécieuse; qu'ils aient proscrit tous les titres, cérémonies et phrases associés à l'ancien système, et que, se détournant avec dégoût de leurs précédents et de leurs traditions nationales, ils aient cherché des principes de gouvernement

et des communes, 13 février. — Citters, [illegible] février. — Burnet, 11 février.

dans les écrits des théoriciens ou copié avec une affectation ignorante et ridicule les patriotes d'Athènes et de Rome. Aussi ne pouvons-nous guère nous étonner que l'action violente du parti révolutionnaire ait été suivie d'une réaction également violente, et que cette confusion ait engendré rapidement un despotisme plus rude encore que celui dont elle était sortie.

Si nous eussions été placés dans la même situation; si Strafford eût réussi à exécuter son fameux plan *à outrance;* s'il eût formé une armée aussi nombreuse et aussi bien disciplinée que celle que Cromwell forma quelques années plus tard; si, par une série de décisions judiciaires semblables à celles que prononça la chambre de l'Échiquier dans l'affaire du *ship money*, le pouvoir de taxer le peuple eût été transféré à la couronne; si la chambre de l'Étoile et la haute commission eussent continué à imposer des amendes, à mutiler, à emprisonner tous ceux qui osaient élever leur voix contre le gouvernement; si la presse eût été aussi complétement esclave chez nous qu'elle l'est à Vienne ou à Naplès; si nos rois avaient peu à peu attiré à eux tout le pouvoir législatif; si six générations d'Anglais avaient passé sans qu'il y eût eu une seule session du parlement, et si après tout cela nous nous étions enfin soulevés contre nos maîtres dans un moment de rage sauvage, quelle explosion terrible aurait eu lieu! Avec quels craquements entendus et sentis jusqu'aux extrémités du monde serait tombé l'édifice entier de la société! Combien de milliers d'exilés, autrefois les membres les plus heureux et les plus raffinés de notre grande société, auraient mendié leur pain dans les cités du continent, ou abrité leur tête sous des huttes dans les forêts vierges d'Amérique! Que de fois nous aurions vu les pavés de Londres entassés en barricades, les maisons criblées de balles, les ruisseaux pleins de sang! Que de fois nous nous serions précipités d'une extrémité à l'autre, cherchant dans l'anarchie un

refuge contre le despotisme et repoussés ensuite dans l'anarchie par le despotisme! Que d'années de sang et de confusion il nous aurait fallu pour apprendre les plus simples éléments de la science politique! Par combien de théories puériles ne nous serions-nous pas laissé duper! Combien de constitutions grossières et mal équilibrées n'aurions-nous pas établies pour les voir tomber ensuite! Heureux encore eussions-nous été si l'expérience d'un demi-siècle eût suffi pour nous donner le pouvoir de jouir de la vraie liberté!

Notre révolution détourna ces calamités. Ce fut une révolution strictement défensive, ayant pour elle la légitimité et la tradition. Chez nous, et seulement chez nous, une monarchie limitée du treizième siècle s'était conservée intacte jusqu'au dix-septième. Nos institutions parlementaires étaient en pleine vigueur. Les principes de notre gouvernement étaient excellents. Ils ne furent pas, il est vrai, formellement et exactement exposés dans un seul document écrit, mais on les trouvait épars dans nos anciens et vénérables statuts; et, chose plus importante encore, ils étaient gravés dans les cœurs des Anglais depuis quatre cents ans. Les Whigs et les Tories à la fois s'accordaient à reconnaître comme lois fondamentales du royaume, qu'aucun acte législatif ne pouvait être passé, aucune taxe imposée, aucune armée régulière entretenue, aucun homme emprisonné même pour un jour par la volonté arbitraire du souverain, qu'aucun instrument du pouvoir ne pouvait servir à justifier la violation d'aucun des droits du plus humble sujet. Un royaume qui a de telles lois fondamentales n'a pas besoin d'une nouvelle constitution.

Mais quoiqu'une nouvelle constitution ne fût pas nécessaire, il était évident qu'il était besoin d'un changement. Le mauvais gouvernement des Stuarts, et les troubles qu'avait produits ce mauvais gouvernement, prouvaient suffisamment qu'il y avait quelque part un

défaut dans notre constitution; il était du devoir de la convention de découvrir ce défaut et d'y suppléer.

Quelques questions de grande importance étaient encore ouvertes à la discussion. Notre constitution avait commencé à exister à une époque où les hommes d'État n'étaient pas habitués à d'exactes définitions. Par conséquent des anomalies inconciliables avec ses principes, et dangereuses à son existence elle-même, avaient grandi d'une manière presque imperceptible, et comme pendant longtemps elles n'avaient causé aucun inconvénient sérieux, elles avaient graduellement acquis force de prescription. Le remède à ces maux était d'affirmer les droits du peuple en des termes assez clairs pour mettre fin à toute discussion, et de déclarer qu'aucun précédent ne pouvait justifier la violation de ces droits.

Cela fait, il eût été impossible à nos gouvernants de mal comprendre la loi; mais il n'était pas improbable qu'ils la violassent encore, si on ne prenait pas des mesures efficaces. Malheureusement l'Église avait longtemps enseigné à la nation que la monarchie héréditaire, seule entre toutes nos institutions, était divine et inviolable; que le droit de la chambre des communes à une part dans le pouvoir législatif était un droit purement humain, mais que le droit du roi à l'obéissance de son peuple était un droit supérieur; que la grande charte était un statut qui pouvait être rapporté par ceux qui l'avaient fait, mais que la règle qui appelait au trône les princes du sang royal dans l'ordre de succession était d'origine céleste, et que tous les actes du parlement qui ne s'accordaient pas avec cette règle étaient entachés de nullité. Il est évident que dans une société où prévalent de telles superstitions, la liberté constitutionnelle manquera toujours de sécurité. Une puissance qui est regardée simplement comme d'ordonnance humaine ne peut être un frein suffisant pour un pouvoir qui est regardé comme d'ordonnance divine. Il est vain d'espérer que les lois,

quelque excellentes qu'elles soient, retiendront perpétuellement un roi qui, dans son opinion et dans celle d'une grande partie de son peuple, a une autorité infiniment plus élevée que celle qui appartient à ces lois. Priver la royauté de ces attributs mystérieux, et établir le principe que les rois règnent en vertu du même droit d'après lequel les propriétaires nomment les représentants des comtés, ou de celui d'après lequel les juges accordent des ordres d'*habeas corpus*, était absolument nécessaire à la sécurité de nos libertés.

Ainsi la convention avait deux grands devoirs à accomplir : le premier était de dégager les lois fondamentales du royaume de toute ambiguïté ; le second était de déraciner des esprits des gouvernants et des gouvernés la fausse et pernicieuse notion que la prérogative royale était quelque chose de plus sublime et de plus haut que ces lois fondamentales. Le premier objet fut atteint par l'exposé solennel et la revendication en vertu desquels commence la déclaration des droits ; le dernier par la résolution qui déclarait le trône vacant, et invitait Guillaume et Marie à le remplir.

Le changement parait petit. On ne toucha pas à un seul des fleurons de la couronne. On ne donna pas au peuple un seul droit nouveau. Toute la loi anglaise resta, au jugement de tous les grands légistes, Holt et Treby, Maynard et Somers, exactement la même après la révolution qu'avant. Quelques points controversés avaient été décidés d'après le sentiment des meilleurs légistes, et l'on s'était légèrement écarté de la ligne ordinaire de succession au trône. C'était tout et c'était assez.

Comme notre révolution était une revendication d'anciens droits, elle fut conduite avec une stricte attention aux anciennes formes. Dans presque tous les mots et tous les actes, on peut distinguer un profond respect pour le passé. Les états du royaume délibérèrent dans les vieilles salles et selon les vieilles règles. Powle fut

conduit dans les formes accoutumées à son fauteuil, entre le membre qui avait proposé son élection et celui qui l'avait appuyée. L'huissier, avec sa masse, conduisit les messagers des lords à la table des communes, et les trois révérences furent faites. La conférence fut tenue avec l'antique cérémonial. D'un côté de la table, dans la chambre peinte, les commissaires des lords s'assirent couverts de robes d'hermine et d'or. Les commissaires des communes se tenaient tête nue de l'autre côté. Les discours font un contraste presque risible avec l'éloquence oratoire de tous les autres pays. Les deux partis anglais s'accordèrent à traiter avec un respect solennel les anciennes traditions constitutionnelles de l'État. La seule question était de savoir dans quel sens on devait comprendre ces traditions. Les défenseurs de la liberté ne dirent pas un mot de l'égalité naturelle des hommes et de la souveraineté inaliénable du peuple, d'Harmodius ou de Timoléon, du vieux ou du jeune Brutus. Lorsqu'on leur dit que, d'après la loi anglaise, la couronne, au décès du souverain, devait toujours passer au plus proche héritier, ils répondirent que, d'après la loi anglaise, aucun homme vivant ne pouvait avoir un héritier. Lorsqu'on leur dit qu'il n'y avait rien qui autorisât à déclarer le trône vacant, ils produisirent, d'après les registres de la Tour, un rôle du parlement, vieux de près de trois cents ans, dans lequel on rappelait en caractères bizarres et en latin barbare que les états du royaume avaient déclaré vacant le trône d'un Plantagenet perfide et tyrannique. Lorsqu'enfin la dispute eut été arrangée, les nouveaux souverains furent proclamés selon toute l'ancienne pompe. Le fantastique cérémonial héraldique fut au complet; Clarencieux et Norroy, Portcullis et le dragon rouge, les trompettes, les bannières, les habits grotesques brodés de lions et de lis, rien n'y manqua. Le titre de roi de France, pris par le conquérant de Crécy, ne fut pas oublié dans la liste des titres

royaux. Pour nous qui avons vécu dans l'année 1848, c'est presque un abus de mots que d'appeler du nom terrible de révolution un acte consommé avec tant de prudence, de mesure et de réflexion, avec une attention si minutieuse à l'étiquette traditionnelle.

Et cependant cette révolution, de toutes les révolutions la moins violente, a été la plus bienfaisante. Elle décida finalement la grande question de savoir si l'élément populaire, qu'on retrouvait dans la constitution anglaise depuis l'époque de Fitzwalter et de Montfort, serait détruit par l'élément monarchique ou pourrait se développer librement et devenir dominant. La lutte entre ces deux principes fut longue, terrible et douteuse. Elle avait duré quatre siècles. Elle avait produit des séditions, des accusations, des rébellions, des batailles, des siéges, des proscriptions, des massacres judiciaires. Quelquefois la liberté, quelquefois la royauté, avaient semblé sur le point de périr. Pendant plusieurs années, une moitié de l'énergie de l'Angleterre fut employée à contrecarrer l'autre. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif s'étaient si bien entravés l'un l'autre, que l'État ne comptait pour ainsi dire plus en Europe. Le roi d'armes qui proclama Guillaume et Marie devant la porte de Whitehall annonça en réalité que la lutte était terminée; qu'il régnait une union entière entre le trône et le parlement, que l'Angleterre, longtemps dépendante et humiliée, redevenait un pouvoir du premier ordre; que les anciennes lois, par lesquelles la prérogative était liée, seraient désormais aussi sacrées que cette prérogative elle-même, et auraient tout leur développement; que l'administration exécutive serait conduite conformément au sentiment des représentants de la nation, et qu'aucune des réformes que proposeraient les deux chambres, après une délibération, n'aurait à redouter l'opposition du souverain. La déclaration des droits, quoique ne créant pas une législation nouvelle, conte-

nait le germe des lois qui ont donné la liberté religieuse aux dissidents, garanti l'indépendance des juges, limité la durée des parlements, placé la liberté de la presse sous la protection des jurys, interdit le marché aux esclaves, aboli le *test* religieux, relevé les Catholiques romains des incapacités civiles, réformé le système représentatif, de toutes les bonnes lois, en un mot, qui ont été passées depuis cent soixante ans, de toutes celles que, dans le cours du temps futur, on pourra juger nécessaires au bonheur public et à la satisfaction de l'opinion publique.

Le plus grand éloge qu'on puisse faire de la révolution de 1688 est de dire que ce fut notre dernière révolution. Plusieurs générations se sont passées sans qu'un Anglais sage et patriotique ait songé à la résistance contre le gouvernement établi. Dans tous les esprits honnêtes et réfléchis existe la conviction, fortifiée journellement par l'expérience, que les moyens d'accomplir tous les progrès qu'exige la constitution se trouvent dans la constitution elle-même.

Maintenant ou jamais, nous sommes à même d'apprécier à sa juste valeur toute l'importance de la résistance que firent nos ancêtres à la maison des Stuarts. Tout autour de nous le monde est bouleversé par les convulsions de grandes nations. Des gouvernements qui semblaient devoir durer des siècles ont été tout à coup ébranlés et renversés. Les plus orgueilleuses capitales de l'Europe occidentale ont ruisselé du sang de la guerre civile. Toutes les mauvaises passions, la soif du gain et la soif de vengeance, l'antipathie de classe à classe, l'antipathie de race à race, se sont affranchies du contrôle des lois divines et humaines. La crainte et l'inquiétude ont assombri les physionomies et troublé le cœur de milliers d'hommes. Le commerce a été suspendu et l'industrie paralysée. Les riches sont devenus pauvres, les pauvres plus indigents qu'ils n'étaient. Des doctrines hostiles aux sciences, aux arts, à l'industrie, aux vertus domesti-

ques, des doctrines qui, si elles étaient appliquées, détruiraient en trente ans ce que trente siècles ont fait pour le genre humain, et transformeraient les plus belles provinces de la France et de l'Allemagne en pays aussi sauvages que le Congo ou la Patagonie, ont été proclamées du haut de la tribune et défendues par l'épée. L'Europe a été menacée d'être subjuguée par des barbares en comparaison desquels Attila et Alboin peuvent passer pour humains et éclairés. Les vrais amis du peuple ont avoué avec un profond chagrin que des intérêts plus précieux que tous les priviléges politiques étaient en péril, et qu'il serait nécessaire de sacrifier même la liberté, afin de sauver la civilisation. Cependant, dans notre île, le cours régulier du gouvernement n'a pas été un seul jour interrompu. Les quelques pervers qui espéraient la licence et le pillage n'ont pas eu le courage d'affronter un instant la force de cette fidèle nation ralliée en fermes colonnes autour d'un trône protecteur. Et si l'on demande ce qui a créé une aussi grande différence entre nous et les autres peuples, c'est, répondrons-nous, que nous n'avons jamais perdu ce que les autres cherchent aveuglément et follement à reconquérir. C'est parce que nous avons eu une révolution conservatrice au dix-septième siècle, que nous n'avons pas eu une révolution destructive au dix-neuvième. C'est parce que nous avons eu la liberté au milieu de la servitude, que nous avons l'ordre au milieu de l'anarchie. Après celui qui élève et renverse à son gré les nations, c'est au long parlement, à la convention et à Guillaume d'Orange, que nous sommes redevables de l'autorité de nos lois, de la paix de nos rues, de la sécurité de nos propriétés et du bonheur de nos familles.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME.

CHAPITRE VI.

RÉACTION CATHOLIQUE ET ABSOLUTISTE, 1685-1686.

CHAPITRE VII.

GUILLAUME D'ORANGE; SES RELATIONS AVEC LES CHEFS DE PARTI ANGLAIS. — LA COUR ET L'ÉGLISE SE DISPUTENT L'APPUI DES PURITAINS, 1687.

CHAPITRE VIII.

LUTTE DE JACQUES II CONTRE L'ÉGLISE ANGLICANE ET LES UNIVERSITÉS. — PROCÈS DES ÉVÊQUES, 1687-1688.

CHAPITRE IX.

RÉVOLUTION DE 1688.

CHAPITRE X.

L'INTERRÈGNE. 1688-1689.

FIN DE LA TABLE.

